

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08753079 0

Digitized by Google

35 r (2)

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Oct-Dec
1722

Digitized by Google

Digitized by Google

LE MERCURE D'OCTOBRE 1722.



QUÆ COLLIGIT SPARGIT.

A PARIS,

Chez GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
GUILLAUME CAVELIER, Fils, ruë S. Jacques, au Lys d'Or.
ANDRE' CAILLEAU, à l'Image Saint André, Place de Sorbonne.
NOEL PISSOT Quay des Auguſtins, à la deſcente du Pont-neuf, à la Croix d'Or.

M D C C. XXII.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

LISTE DES LIBRAIRES *qui débitent le Mercure dans les Provinces du Royaume, & dans les Pays étrangers.*

Lyon, *chez* Plaignard, Libraire.
Marseille *chez* Carry.
Montpellier, *chez les frères* Faures.
Toulouse, *chez* la veuve Tene.
Bayonne, *chez* Etienne Labottiere.
Bordeaux, *chez* la Veuve Labottiere, & fils.
Charles Labottiere, *l'aîné*, vis-à vis la Bourse, *ibid.*
Rennes, *chez* Vattar.
Nantes, *chez* Julien Maillard.
Saint Malo, *chez* la Mare.
Poitiers, *chez* Faucon.
Xaintes, *chez* Delpech.
Blois, *chez* Masson.
Orleans, *chez* Rouzeau.
La Rochelle, *chez* Desbordes.
Angers, *chez* Fourneau.
Tours, *chez* Gripon.
Caën, *chez* Cavelier.
Rouen, *chez* la Veuve Herault.
Le Mans, *chez* Pequineau.
Chartres, *chez* Feltil.
Châlons, *chez* Seneuze.
Troye, *chez* Boüillerot.
Rheims, *chez* Godard.
Dijon, *chez* la veuve Armil.
Beauvais, *chez* Courtois
Abbeville, *chez* Dumesnil.
Soissons, *chez* Courtois.
Amiens, *chez* le François, & *chez* Godard.

Digitized by Google

Arras, *chez* C. Duchamp.
Sedan, *chez* Renaud.
Metz, *chez* Colignon
Strasbourg, *chez* Doulseker.
Cologne, *chez* Meternik.
Francfort, *chez* J. L. Kœnig.
Berlin, *chez* Etienne.
Leipsic, *chez* Gledich.
Lille, *chez* Danel.
Bruxelles, *chez* Tserstevens.
Anvers, *chez* Verdussen.
La Haye, *chez* Rogissard.
Amsterdam, *chez* Bernard.
Roterdam, *chez* Vander Linden.
Londres, *chez* du Noyer.
Madrid, *chez* Anisson.
Geneve, *chez les freres* de Tournes.
Turin, *chez* Reinsan.

Le prix est de 30. sols.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale pour toutes choſes eſt à M. MOREAU, *Commis au Merçure, chez M. le Commiſſaire le Comte, vis-à-vis la Comedie Françoiſe, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent ſe ſervir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-inſtamment quand on adreſſe des Lettres ou Paquets par la Poſte, d'avoir ſoin d'en affranchir le Port, comme cela s'eſt toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaiſir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-ſeulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Digitized by Google

LE MERCURE D'OCTOBRE 1722.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

LE PLAISIR ET LA SAGESSE.

CONTE.

LE folâtre Plaisir s'étoit mis en chemin,
Pour visiter les lieux de son domaine,
Et de son pied leger il arpentoit la plaine,
Aussi vîte qu'un trait échapé de la main :
Dessus son dos une malette,
Voituroit divers instrumens
Propres aux divertissemens,
Une corde à danser dessus l'escarpolette,
Force palettes & volans,

Digitized by Google

Cartes & dez sur tout, remedes excellens
Contre le sommeil létargique,
Des masques, des romans, des livres de musique;
Que sçai-je enfin! tout l'attirail
Qui sert à détourner les hommes du travail.
Dans son chemin il trouve la Sagesse,
Qui meditoit au coin d'un bois:
Quoi, Madame, c'est vous! c'est vous? quelle allegresse!
Qu'avec douceur je vous revois!
Depuis l'âge d'or, ce me semble,
On nous vit rarement ensemble:
Vous me fuyez, plaisir;... vous me grondez toûjours,
Sagesse, sans cela vous seriez mes amours.
Tient-il à moi, dit l'Immortelle,
Qu'entre nous desormais
L'amitié ne se renouvelle?
Allons, jurons ensemble une ardeur mutuelle,
Et ne nous séparons jamais:
Tous deux ainsi d'intelligence,
Ils se mettent à voyager,
La nuit survient, il faut chercher à se loger;

Digitized by Google

Ils virent un Château d'assez belle apparence,
Et resolurent de concert,
D'aller chez le Seigneur demander le couvert.
Dans les routes de l'avenuë,
La Dame du Château prenoit alors le frais;
Coquette, s'il en fût jamais;
Le folâtre Plaisir lui donna dans la vuë:
Bonne table, bon lit, tout lui fut préparé;
La Sagesse fut mal reçûë,
On l'envoya loger chez Monsieur le Curé,
Où nous dirons par parentese,
Qu'elle passa la nuit assez mal à son aise,
Dans un assez leger sommeil,
Du Plaisir paresseux elle attend le réveil.
Il sort vers le midi des bras de son hôtesse,
Et laissa dans sa place une sombre tristesse:
Voila le couple Pelerin,
Qui se rassemble encore & se met en chemin.
Nulle malheureuse aventure,
Ne troubla leurs plaisans propos,
Sur le point que la nuit ramene l'ombre obscure,

Digitized by Google

Autre Château se presente à propos :
C'étoit le séjour d une prude,
Qui lasse du tracas mondain,
Se plaisoit dans la solitude ;
Cette Dame parut, mais d'un abord fort rude ;
Repoussant le plaisir badin,
A la seule Sageſſe elle tendoit la main ;
Le Plaisir rebuté porta sa lassitude
Au cabaret le plus prochain.
Quelle infortune est donc la nôtre ;
Dirent nos voyageurs au matin rasse nblez ;
Il faut que des humains les esprits soient trou-
blez,
Pour nous vouloir toûjours separer l'un de l'au-
tre !
N'eſt il point sous le ciel quelque séjour heu-
reux,
Où nous soïons reçûs tous deux ?
Contre le mauvais goût le beau couple s'em-
porte,
Et mécontent du gîte précedent,
Va le soir fraper à la porte
De la séduisante f. * * *
Son extrême beauté, sa brillante jeuneſſe,
Promettoit au Plaisir un favorable accüeil ;

Digitized by Google

Cette même raison fit trembler la Sageſſe,
Que jeuneſſe & beauté mirent ſouvent en deüil :
Mais quelle ſurpriſe agreable
Là fit changer de ſentiment ?
Quand la belle d'un ris affable
Fit à tous deux ce compliment.
Venez, Plaiſir, venez, Sageſſe,
Vous avez trouvé vôtre hôteſſe :
J'aurai chez moi place & temps pour vous deux :
Le Plaiſir m'eſt utile & même neceſſaire,
Mais la Sageſſe auſſi n'a rien pour moi d'affreux,
Pourvû qu'abandonnant cette critique auſtere,
Et cet air trop imperieux
Elle ſoit moins ſevere,
Et s'apprivoiſe avec les jeux.
J'eſpere que dans ma retraite
J'affermirai vôtre union ;
Mais faiſons un marché pour n'être pas ſujette
A frequente diſcuſſion :
Conditions ſe font : nul n'oſa s'en défendre ;
Chacun (bien entendu) mit quelque peu du ſien ;

Digitized by Google

Faute de s'approcher, ou faute de s'entendre,
On eſt ſouvent broüillé pour rien.
Qui plus des deux ſur ſoi dût prendre,
Je ne le dirai pas, chacun s'en trouva bien :
La Sageſſe fut gaye, & le Plaiſir modeſte,
Et dans ſon propre appartement,
Sans que jamais ſurvint nul altercas funeſte,
La Dame pour toûjours fixant leur logement,
La Sageſſe eut le lit, le Plaiſir tout le reſte.
Tout le reſte étoit grand, oüi, mais tout bien compté,
J'en atteſte la foi des hommes,
Le Plaiſir, au ſiecle où nous ſommes,
N'eſt pas toûjours ſi maltraité.

SUITE de la Lettre critique ſur les Spectacles ; & des obſervations ſur les Tragedie d'Athalie.

ACTE III.

Scene I. & II.

Mathan, Nabal, Zacharie.

DAns ces deux Scenes il ne s'agit que de la même choſe ; Mathan de-

Digitized by Google

mande au nom d'Athalie qu'on faſſe venir Joſabet.

Scene III.

Mathan, Nabal.

Mathan déploye ici ſes plus ſecrets ſentimens, & ſe montre tel qu'il eſt, c'eſt-à-dire, le plus méchant de tous les hommes. Des aveus auſſi honteux que ceux qu'il fait à Nabal, ne ſont gueres vraiſemblables; mais ils ſont neceſſaires au Theatre, ſans quoi on ne pourroit ſçavoir ce qui ſe paſſe dans le cœur de certains Acteurs, qu'à la faveur du monologue & de l'*à parte*, où l'on eſt cenſé penſer.

Il faut pourtant avoüer à la gloire de M. de Racine, que dans cette occaſion la neceſſité theatrale eſt rapprochée du vrai-ſemblable autant qu'il eſt poſſible. Nabal declare qu'il ne ſert, ni le Dieu des Hebreux, ni Baal, dautant qu'il eſt Iſmaëlite; un homme ſans Religion, tel que Mathan, peut-il confier plus ſeurement ſon ſecret qu'à un homme neutre? d'ailleurs Nabal eſt complice du crime de Mathan, & aſſocié au fruit qui en reviendra; ſeconde raiſon pour ne lui rien cacher.

Au reſte, je ne trouve rien de ſi beau en fait de caractere, que tout ce que nô-

Digitized by Google

tre judicieux Auteur met ici dans la bouche de Mathan. Cet apostat expose les motifs de sa désertion ; la jalousie & l'ambition ont fait tout le crime. Il est persuadé que Baal n'est qu'un Dieu de bois, dont les vers s'emparent tous les jours ; mais la préference qu'on a donnée à Joad, quand ils ont été en concurrence pour l'encensoir, l'a déterminé du côté d'une erreur, qui devroit lui être plus utile que la verité ; il s'est attaché à la Cour ; il a flatté les passions des grands. Voici comme il en parle lui-même,

Vaincu par lui, j'entrai dans une autre carriere,

Et mon ame à la Cour s'attacha toute entiere.

J'approchai par degrez de l'oreille des Rois,

Et bien-tôt en oracle on érigea ma voix ;

J'étudiai leurs cœurs, je flattai leurs caprices,

Je leur semai de fleurs les bords des précipices ;

Près de leurs passions, rien ne me fut sacré ;

De mesure & de poids je changeois à leur gré, &c.

Peut-on peindre avec de plus vives couleurs, un ambitieux, un hypocrite,

Digitized by Google

un flateur, & un scelerat.

Enfin Mathan, aprés avoir exposé aux yeux de Nabal tous les ressorts qu'il a fait joüer, pour porter Athalie à détruire le Temple de Dieu, acheve son portrait par ces vers, qui me paroissent des plus beaux de la Tragedie :

Toutefois, je l'avouë, en ce comble de gloire,
Du Dieu que j'ai quitté, l'importune memoire
Jette encor dans mon ame un reste de terreur,
Et c'est ce qui redouble & nourrit ma fureur.
Heureux si, sur son Temple achevant ma vengeance,
Je puis convaincre enfin sa haine d'impuissance,
Et parmi le débris, le ravage & les morts,
A force d'attentats perdre tous mes remords.

Quel genie ! quel feu ! & en même tems quelle justesse !

Scene IV. & V.

Josabet, Mathan, Nabal, Joad.

C'est ici que l'hypocrisie de Mathan est mise dans tout son jour. Il étale la pureté de ses intentions, il fait parade des prétendus bons offices qu'il a rendus à Joad ; il

Digitized by Google

s'annonce en Miniſtre de paix devant Joſabet; cette Princeſſe a beau le démaſquer, il ne perd rien de ſa moderation, & ſçait renfermer dans le fond de ſon cœur toute l'alteration que lui peuvent cauſer des veritez ſi mortifiantes. Il perſiſte à demander le jeune Eliacim, au refus duquel il menace le Temple d'une ruine totale. Les injures mêmes dont Joad le vient accabler, ne ſemblent pas le déconcerter. Il eſt vrai que ſoit par la longue violence qu'il s'eſt faite, ſoit par un coup de la main de Dieu appeſantie ſur lui, il paroît enfin frappé d'aveuglement, & ne ſçait par où ſortir d'un lieu, où un ſecret vengeur le pourſuit.

Scene VI.

Joad, Joſabet.

Joſabet ayant appris à Joad les propoſitions que Mathan eſt venu lui faire de la part d'Athalie; ce Grand-Prêtre ſe détermine à avancer le tems de la reconnoiſſance de Joas. Dans le cours de cette Scene, Joſabet tremblante pour Joas, ne ſonge plus qu'à le ſauver par la fuite. Elle conſeille à Joad de le mettre ſous la protection de Jehu; mais ſon intrépide époux, qui a mis toute ſa confiance en Dieu rejette ce timide conſeil, & lui répond que Jehu n'eſt pas un di-

Digitized by Google

gne instrument des desseins du Seigneur ; Voici comme il en parle.

Jehu sur les hauts lieux enfin osant offrir
Un témeraire encens que Dieu ne peut souffrir,
N'a Pour servir sa cause, & vanger ses injures,
Ni le cœur assez droit, ni les mains assez pures.

Scene VII.

Joad, Josabet, Azarias suivi de plusieurs Levites & du Chœur.

Azarias, Chef des Prêtres & des Levites apprend à Joad, que conformément à ses ordres il vient de fermer toutes les portes du Temple. Il luy annonce que la crainte a dispersé tout le peuple fidelle. Le Chœur proteste ici qu'il est prêt à se sacrifier pour la gloire du Dieu d'Israel, ce qui porte Joad à dire.

Voilà donc quels vangeurs s'arment pour ta querelle !
Des Prêtres, des enfans, ô sagesse éternelle !

Ici le Grand-Prêtre entre dans une Sainte fureur il prophetise même, quoique l'écriture ne dise pas qu'il ait eu l'esprit prophetique comme elle l'asseure de son fils Zacharie. M. de Racine se fait lui-même cette objection dans sa preface. Mais qu'avoit-il à craindre ? se seroit-on jamais

Digitized by Google

jamais aviſé de lui faire un crime d'une pareille liberté.

Auſſi n'eſt-ce pas par cet endroit que je prétends l'attaquer, je ne lui diſpute que la forme, & point du tout le fond. Je ſçais que l'eſprit Saint ſouffle où il veut, mais je ne conviens pas de tout ce que nôtre ſcrupuleux Auteur avance dans ſa preface, pour juſtifier la prétenduë liberté qu'il a priſe, & les chants & la ſimphonie qu'il a inſerée dans cette prophetie : voici ſes propres termes. *Cette Scene qui eſt une eſpece d'Epiſode amene tres-naturellement la muſique, par la coutume qu'avoient pluſieurs Prophetes d'entrer dans leurs Saints tranſports au ſon des inſtrumens.*

En verité M. de Racine ne ſemble-t'il pas vouloir nous perſuader que ce qu'il appelle eſpece d'Epiſode, eſt une eſpece de faute, par le ſoin qu'il prend de l'excuſer ? le don de Prophetie doit-il être ſubordonné à des cauſes auſſi frivoles que le peut être le ſon d'un ou de pluſieurs inſtrumens ? quelques Prophetes ont annoncé l'avenir au ſon des harpes & des lyres qu'on portoit devant eux ; mais s'enſuit-il delà que ces harpes & ces lyres fuſſent neceſſaires à leurs prédictions ? M. de Racine s'autoriſe d'un exemple encore plus fort & plus poſitif, en la perſonne,

Digitized by Google

personne d'Elisée qui consulté sur l'avenir par le Roy de Juda, & par le Roy d'Israël, dit, *adducite mihi psaltem*, comme fait Joad dans cette Scene, quand il dit en parlant du Seigneur qui vient de s'emparer de lui.

Levites de vos sons prêtez-moi les accords,
Et de ses mouvemens secondez les transports.

Ce secours que Joad demande ici est si peu necessaire pour prophetiser, qu'il vient de dire un peu auparavant,

Est-ce l'esprit divin qui s'empare de moi?
C'est lui-même, il m'échauffe, il parle, mes yeux s'ouvrent,
Et les siecles obscurs devant moi se découvrent.

Le voilà tout possedé de Dieu, tout échauffé, tout inspiré, & tout éclairé, qu'a t'il à faire des chants du Chœur, & du frivole des instrumens?

Je ne sçais si cette prophetie interrompuë par des couplets de chant & de symphonie a produit un grand effet à Saint Cyr; mais je doute qu'elle y ait fait autant de plaisir qu'elle en fait tous les jours, dénuée de cette prétenduë beauté, & prononcée sans interruption.

En verité M. de Racine n'auroit-il pas plutôt fait de nous avoüer qu'il s'est prê-

Digitized by Google

té malgré lui à un agrement postiche qu'on lui a demandé pour faire varieté ? cependant il devoit d'autant plus s'y refuser, qu'il s'en faut beaucoup, qu'il ne soit aussi grand-maître en Lyrique qu'en Dramatique. On en peut juger par ces quatre vers qu'il faut chanter par un chœur au son des instrumens.

Que du Seigneur la voix se fasse entendre,
Et qu'à nos cœurs son oracle Divin,
Soit ce qu'à l'herbe tendre,
Est au printemps la fraîcheur du matin.

Quelle difference ne sent-on pas entre ces quatre vers, & ceux de la prophetie de Joad ? En voici la fin.

Leve Jerusalem, leve ta tête altiere,
Regarde tous ces Rois de ta gloire étonnez,
Les Rois des nations devant toy prosternez,
De tes pas baisent la poussiere,
Les peuples à l'envi marchent à ta lumiere.
Heureux qui pour Sion, d'une sainte ferveur,
Sentira son ame embrasée !
Cieux répandez vôtre rosée,
Et que la terre enfante son Sauveur.

Est-il rien de plus beau & de plus
oncteux

onctueux que toute cette prédiction. Elle eſt diviſée en deux parties, l'une terrible, & l'autre conſolante. Cet Acte finit par des ordres que Joad donne pour faire reconnoître le jeune Eliacin, pour Joas Roy de Juda, & fils d'Okoſias.

ACTE IV. *Scene premiere.*

Joas, Joſabet, Zacharie, Salomith.

Quoique cette Scene ne ſoit qu'une preparation aux ſuivantes, elle ne laiſſe pas d'être des plus intereſſantes. Il y a quelque choſe d'auguſte & d'impoſant dans l'ordre, avec lequel on porte, & on arrange ſur une table le livre de la Loy, le bandeau Royal, & l'épée de David.

Cette ceremonie étrangere aux yeux du jeune Joas, l'oblige à en demander l'explication à Joſabet. La Princeſſe ne peut s'empêcher de laiſſer échapper quelques ſanglots, & quelques larmes en eſſayant le bandeau Royal ſur le front de ce cher enfant; il s'en apperçoit, & s'imaginant qu'on va le ſacrifier au Seigneur, il ſe dévouë à l'Autel avec une conſtance heroïque.

Scene II.

Joad, Joas.

A l'approche de Joad tout le monde ſe

Digitized by Google

se retire, hors le petit Eliacin qui court l'embrasser, tout en pleurs, pour lui demander ce qu'on exige de lui. Le grand Prêtre lui apprend qu'il est temps de s'armer d'une foy nouvelle, & de payer au Seigneur ce qu'il lui doit. Il lui demande ce que c'est que le devoir d'un Roy, & quel Roy il choisiroit pour modelle, s'il avoit à regner. Joas donne la preference à David. Joad charmé d'un si beau choix, & voulant lui inspirer une juste horreur pour les méchans Rois, lui nomme d'un ton d'indignation l'*infidele Joram*, *l'impie Okosias*, Joas lui répond sur le même ton par ce vers,

Puisse perir comme eux quiconque leur ressemble.

Comme le jeune Eliacin doit bien tôt trouver un Ayeul dans Joran, & un pere dans Okosias; il me semble que le grand Prêtre n'auroit pas mal fait d'adoucir les épithetes, & sur tout de retrancher celle d'*impie*, qui conviendroit beaucoup mieux à Achab, & à une infinité d'autres Rois, qu'à Okosias, qui n'ayant regné qu'une année n'a pas pû donner dans de si grands excès d'impieté.

L'Ecriture dit veritablement qu'il marcha sur les traces de la maison d'Achab, & qu'il fit mal devant le Seigneur, mais cela

Digitized by Google

cela ne constituë qu'un infidele, & non pas un impie à exciter une indignation, telle que Joad la fait éclater par ces trois mots adressez à Joas. *O mon pere!* ce qui fait voir que Joad s'étoit sur tout attaché à lui rendre odieux le nom de Joran, & celui d'Okosias.

Je comprends bien que l'un étant son ayeul, & l'autre son pere, l'exemple étoit d'autant plus dangereux pour lui, que les personnes luy étoient plus cheres, & je crois que c'est-là ce qui a porté M. de Racine à charger les épithetes; mais Joad auroit dû les adoucir au moment qu'il va découvrir à Joas qu'il est petit-fils de l'un & fils de l'autre.

Cette petite observation n'empêche pas que je ne trouve cette Scene très-belle, & très-touchante. Je ne puis retenir mes larmes quand je vois le Grand Prêtre prosterné aux pieds de son nouveau Roy. La surprise de cet enfant n'est pas moins intéressante, & je ne connois rien de plus frappant sur la scene que de pareilles situations.

Scene III.

Joas, Joad, Azarias, Ismael, & les trois autres Chefs des Levites.

Joad fait connoître aux Chefs des Levites le Roy qu'il leur avoit promis, dans la

Digitized by Google

la perſonne du petit Joas, fils d'Okoſias. Il employe ici une epithete plus douce ; voici comment il s'exprime.

Dernier né des enfans du triſte Okoſias.

Peu s'en faut que ce vers ne me faſſe repentir de tout ce que je viens de dire ſur l'épithete d'*impie*. Je rends juſtice à l'Auteur, quand il s'agit d'inſpirer l'horreur il ſe ſert du terme d'*impie*, & il employe celui de triſte quand il veut exciter la pitié.

Au reſte le deſſein que le Grand-Prêtre forme ici me paroît grand ; mais je ne ſçais s'il eſt bien raiſonnable. Il ſe propoſe d'aller attaquer Athalie juſques ſur ſon Thrône : avec quelles troupes ? Avec des Prêtres, des Levites, & des enfans, comme il la dit dans les Actes precedens. Il ſe flatte qu'à la vûë du jeune Roy, tous les cœurs ſortiront du profond aſſoupiſſement où ils ſont plongez. Ce ſont là de belles idées ; mais on peut dire de cela ce que le même Auteur fait dire à Mythridate dans une pareille occaſion.

Et pour être approuvez,
De ſemblables projets veulent être achevez.

Il eſt vrai que le Grand-Prêtre des Juifs eſt beaucoup mieux fondé que le Roy de Pont. Il met ſa confiance dans le Dieu

Digitized by Google

Dieu des armées, comme il le dit par ce vers.

Dieu sur ses ennemis répandra la terreur.

Au lieu que Mithridate ne met son esperance que dans son desespoir. Quoiqu'il en soit, ces écarts d'imagination pour n'être pas tout-à fait raisonnables, ne laissent pas d'avoir beaucoup d'éclats. Un peu de dérangement échauffe la Scene; au lieu qu'une exactitude qui va jusqu'au scrupule degenere en langueur.

Après le brillant étalage de ce grand projet, Joad ordonne aux Chefs des Levites de jurer sur le Saint Livre de la Loi, qu'ils vivront, combattront & mourront pour leur nouveau maître, si l'occasion s'en presente. Ce premier serment étant fait il en exige un autre du jeune Roy, à qui il fait auparavant une leçon digne d'être gravée dans les cœurs de tous les Rois; la voici.

De l'absolu pouvoir vous ignorez l'yvresse,
Et des lâches flateurs la voix enchantéresse.
Bien-tôt ils vous diront que les plus Saintes loix,
Maîtresses du vil peuple, obéissent aux Rois;
Qu'un Roy n'a d'autre frein que sa volonté même,
Qu'il doit immoler tout à sa grandeur suprême,
Qu'aux

Digitized by Google

Qu'aux larmes, au travail le peuple eſt condamné,
Et d'un ſceptre de fer veut être gouverné,
Que s'il n'eſt opprimé, tôt ou tard il opprime.
Ainſi de piege en piege, & d'abîme en abîme,
Corrompant de vos mœurs l'aimable pureté,
Ils vous feront enfin haïr la verité,
Vous peindront la vertu ſous une affreuſe image,
Helas! ils ont des Rois égaré le plus ſage.

Après une ſi ſage leçon le Grand-Prêtre exhorte Joas à jurer à ſon tour ſur le Saint Livre, qu'il ſera toûjours favorable aux bons, & contraire aux méchans, & qu'il prendra Dieu pour juge entre le peuple, & le Roy. Joas fait ſon ſerment en ces deux vers:

Je promets d'obſerver ce que la loi m'ordonne,
Mon Dieu puniſſez-moi ſi je vous abandonne.

Scene IV. V. & VI.

Dans les dernieres Scenes de ce quatriéme Acte, il ne s'agit que de preſenter Joas à Joſabet, à Zacharie, &c. l'Auteur a mis un vers prophetique dans la bouche de Joad, pendant que Joas embraſſe Zacharie.

Enfans, ainſi toûjours puiſſiez-vous être unis.

J'appelle

Digitized by Google

J'appelle ce vers prophetique, quoiqu'il semble ne renfermer qu'un simple souhait. On ne sçait que trop que Joas fit perir Zacharie, & c'est là sans doute ce que M. de Racine a voulu faire pressentir. Je crois pourtant qu'il auroit beaucoup mieux fait de s'en tenir au present, sans aller chercher dans l'avenir de quoi faire perdre l'interest qu'on prend en Joas.

En effet, quoique le sujet de cette Tragedie soit très-beau, il faut convenir qu'il seroit bien plus heureux, & plus interessant, si l'on pouvoit ignorer que Joas se rendit enfin indigne des graces du Seigneur en abandonnant cette même loi, dont il vient de jurer l'observation.

Dans la cinquiéme Scene un Levite vient répandre la terreur, en annonçant à Joad que le Temple est investi de Tyriens, & qu'Athalie a fait charger de fers Abner, l'unique esperance du peuple fidele. Cette nouvelle allarme Josabet, mais Joad condamne sa frayeur, tâche de ranimer son courage, & donne tous les ordres necessaires pour la défense du Temple & du Roy. Passons au dernier Acte.

ACTE V.

Cet Acte fait un grand plaisir, tant par l'évenement qui est au gré des spectateurs,

Digitized by Google

teurs, que par la pompe du spectacle.

Cependant j'ose dire que c'est celui qui donne le plus de prise à la critique. Voyons si j'ai raison de le croire.

Scene I.

Zacharie, Salomith, le Chœur.

Zacharie raconte à Salomith, & au Chœur ce qui vient de se passer dans la ceremonie du Couronnement, & du Sacre de Joas. Il finit sa narration par le peril, dont ce jeune Roy, tous ses nouveaux sujets, & le Temple même sont menacez.

Scene II.

Abner, Joad, Josabet.

Abner apprend à Joad qu'Athalie ne l'a tiré de la prison où elle le retenoit, que pour lui annoncer qu'elle va forcer & brûler le Temple, si l'on ne remet entre ses mains le jeune enfant qu'elle a déja demandé, & un prétendu trésor que David cacha autrefois dans le Saint lieu. Le Grand-Prêtre ne lui répond qu'en termes équivoques au sujet de ce trésor, faisant allusion au jeune Roy.

Ce jeu de mots me paroît peu séant à la Majesté d'un Souverain Sacrificateur, tel que Joad. Mais ce qui me surprend le plus, c'est que Josabet saisissant le moment

Digitized by Google

ment où Abner paroît s'attendrir au sujet du sang de ses Rois, pour faire entendre tout bas à Joad qu'il seroit temps de lui découvrir le sort de Joas, le Grand-Prêtre lui répond qu'il n'est pas encore temps. Voici les vers en question.

Josabet.

Pour le sang de ses Rois vous voyez sa tendresse,
Que ne lui parlez-vous?

Joad.

Il n'est pas temps Princesse.

On ne comprend pas pourquoi Joad remet à un autre temps une confidence qui ne serviroit qu'à mettre encore mieux Abner dans les interests de son Roy. M. de Racine en sçait mieux la raison que personne. Par ce silence hors de saison, il a menagé un coup de surprise pour les spectateurs, mais ces agrémens de Theatre ne doivent jamais être préparez aux dépens du vrai & du vrai-semblable.

En effet, si Abner sur une simple promesse que Joad lui fait de lui declarer la naissance de cet enfant en presence d'Athalie, & de le faire juge entre cette Reine & lui, proteste qu'il le prend déja sous son appuy, & qu'on n'a plus rien à craindre, que n'auroit-il pas fait, si on

Digitized by Google

lui eût appris sans détour, que ce même enfant est Joas, fils d'Okosias ?

On voit bien par tout ce que fait Joad qu'il veut se servir d'Abner pour amener Athalie dans le piege, & j'avouë que c'est là ce qui me paroît de plus defectueux, & de plus revoltant dans la piece.

Scene III.

A peine Abner est-il sorti pour aller chercher Athalie, & l'introduire dans le Temple avec l'escorte qu'il jugera à propos, comme il en est convenu avec Joad, que ce Grand-Prêtre s'applaudit par avance du succès de son projet, je n'ose dire de sa supercherie. Voici comment il s'explique dès le commencement de la Scene.

Grand Dieu voici ton heure, on t'amene ta proye.

Je ne m'arrête point sur ce qu'il dit à l'oreille à Ismael, quoique le vers précedant, & la suite semblent nous faire présumer, qu'il lui donne des ordres secrets contre les jours d'Athalie. Il se peut faire aussi qu'il ne faut que prendre des précautions contre l'infidelité de cette Reine, en cas qu'elle voulut prendre une escorte plus nombreuse que celle dont elle doit convenir avec Abner. Les autres

Digitized by Google

tres ordres qu'il donne me paroiſſent un peu precipitez ; en effet il dit aux enfans.

Vous, enfans, preparez un Thrône pour Joas.

Et pour preparer ce Trône il ne leur donne que quelques minuttes, puiſque nous allons bien-tôt voir Joas ſur un Trône magnifiquement orné, & diſpoſé avec beaucoup d'art.

Scene IV.

Cette Scene n'a rien de ſingulier.

Scene V.

Athalie, Joad, Abner, &c.

Athalie éclate d'abord en injures contre Joad. Elle lui dit qu'elle devroit lui ôter une vie dont elle eſt maîtreſſe, mais qu'elle veut bien ſe contenter de ce qu'on lui a promis. Voici ſes paroles.

Mais du prix que l'on m'offre, il faut me contenter,

Ce que tu m'as promis ſonge à l'executer.

Cet enfant, ce tréſor qu'il faut qu'on me remette, où ſont-ils ?

Juſques-là Athalie paroît ne vouloir faire aucune infraction au traité. Il eſt vrai que voyant paroître ſur le Trône Joas qu'elle prend toûjours pour Elia-

Digitized by Google

cin, elle prend une résolution violente contre lui, & qu'elle dit à Joad.

Ta fourbe à cet enfant, traître, sera funeste,
D'un fantôme odieux, soldats, délivrez-moy.

Voilà la seule infidelité d'Athalie qui puisse justifier Joad. J'avouë de bonne-foy que je ne me paye pas de cette raison, & que cela ne doit pas authoriser le Grand-Prêtre à ordonner à la fin qu'on lui donne la mort hors du Temple. Pour Abner il me paroît qu'il jouë en tout ceci un fort mauvais personnage. Athalie n'est pas la derniere à le penser. Voici en quels termes elle marque son indignation.

Lâche Abner, dans quel piege as-tu conduit mes pas?

Athalie reconnoît enfin Joas par l'endroit, dit-elle, où elle le fit frapper, par le port & le geste d'Okosias. Je ne veux pas approfondir ces indices qui me paroissent un peu frivoles, sur tout le geste.

Je ne blâme point les imprécations que cette Reine furieuse vomit contre Joas, elles sont dans la nature; mais je ne voudrois pas que les souhaits d'une si méchante femme fussent des prédictions, que l'histoire Sainte ne justifie que trop. La verité me paroît déplacée dans une bouche impie, & d'ailleurs cette triste verité

Digitized by Google

verité ôte une bonne partie de l'interest qu'on vient de prendre en ce jeune Roy.

Je pourrois ajoûter ici quelques remarques sur la versification ; mais ma dissertation n'est déja que trop longue ; & d'ailleurs les bons vers sont en si grand nombre dans cette Tragedie qu'ils font disparoître les mediocres, & même les défectueux. Pour ce qui est des Chœurs, comme l'usage en est aboli, tout ce qu'on en pourroit dire ne contiendroit qu'une érudition infructueuse. Je suis, &c.

---

*LETTRE en vers écrite à M. l'Abbé *** par M. . . . en luy envoyant un Myrthe pour la fête de Mlle sa sœur.*

Hier qu'une humide soirée,
Sembloit exciter au repos,
Je sentis que le Dieu Morphée,
Répandoit sur moi ses pavots,
A peine sa douceur flateuse,
Se fut emparé de mes sens,
Que des ris la bande joyeuse,
Me mena dans des lieux charmans ;
Là d'une naissante verdure
L'on pouvoit goûter l'agrement,

Digitized by Google

De ces lieux la ſimple nature,
Faiſoit le plus rare ornement.
Ravi d'une telle aventure,
Je m'amuſois à regarder,
Lorſqu'une Nymphe ſans parure,
D'un pas leger vint m'aborder :
Pourquoy montrer tant de pareſſe,
Me dit cette Nymphe en courroux,
Pendant qu'ici chacun s'empreſſe,
A former les jeux les plus doux ?
On celebre aujourd'huy la fête,
D'une des filles de l'amour ;
Sus donc, que rien ne vous arrête ;
Preparez vous à ce beau jour,
Avec elle auſſi-tôt j'avance,
Et nous arrivâmes en peu,
Dans un Palais dont l'apparence,
Me le fit croire à quelque Dieu.
D'abord ſur un Trône d'yvoire,
Je vis une jeune beauté,
Mille amours ſervoient à ſa gloire,
Les uns avec activité,
Montroient en luttant leur adreſſe,
Les autres prenans leurs ébats,

Folatroient

Folatroient avec gentilleſſe,
Et formoient d'amoureux combats.
Forcé de rendre mon hommage,
De Myrthe on m'offrit un branchage,
Que je portois avec ardeur,
Mais que ma ſurpriſe fut grande,
Quand prêt de donner mon offrande,
Je connus vôtre aimable ſœur.
Quelque demon peu favorable,
Vint interrompre mon ſommeil;
Et de ce Palais agreable,
Tout diſparut à mon reveil.
En vain me dira-t'on qu'un ſonge,
N'eſt qu'une douce illuſion,
J'ai remarqué que ce menſonge
Devoit me ſervir de leçon.
De cet arbriſſeau jeune & tendre,
Dont l'amour fut toûjours content,
J'ai fait emplette au même inſtant,
Je l'envoye ſans plus attendre;
Mais crainte d'un refus fâcheux,
Je veux uſer de ſtratageme,
Et pour que ſon ſort ſoit heureux,
Daignez le preſenter vous même.

Digitized by Google

CEREMONIE faite au Temple à la reception de M. des Fougerais dans l'Ordre de Christ.

MR des Fougerais-Garnier, né à S. Malo avec toutes les disposi-tions qui ont acquis à ses compatriotes la réputation d'être les meilleurs hommes de Mer qu'il y ait, a reçû le dernier Dimanche d'Aoust de la presente année une juste & brillante récompense du merite qui le distingue, principalement dans le genre dont je viens de parler.

Le Roy de Portugal lui fit donner le premier de ses Ordres, qui est celui de Christ. Sa Majesté Portugaise a déferé en cela avec beaucoup de satisfaction à la reconnoissance que M. le Comte d'Ericeira, ci-devant Viceroi des Indes, conserve à l'égard de M. des Fougerais, & qu'il lui a témoigné par tous les traits de liberalité, & d'attention, dont ce Seigneur est plus capable que personne. Ce Capitaine, qui a 32. ans, a déja fait plus d'une fois le tour du Monde, & qui dans ses longs voyages a été plus occupé d'acquerir des connoissances, que des richesses, se trouva à l'Isle Bourbon dans

Digitized by Google

dans le temps que M. le Comte d'Ericeira venoit d'y essuyer un traitement digne de toute l'avidité de deux Forbans qui se trouverent assez superieurs pour lui enlever son vaisseau. La disgrace de son Excellence se trouva adoucie par les manieres du Commandant de l'Isle, & par celle de M. des Fougerais, qui de là a ramené M. le Viceroi, & toute sa suite en France.

La ceremonie de la reception du nouveau Chevalier se fit au Temple en presence d'une illustre assemblée. Son Excellence Don Loüis d'Acunha, Ambassadeur de Portugal, & Commandeur de l'Ordre de Christ, faisoit au nom de Sa Majesté Portugaise la fonction de Grand-Maître, aidé de M. l'Envoyé de Portugal, aussi Commandeur, & de M. l'Abbé de Mendonça, Prélat nommé par le Roy de Portugal pour cette reception; tout se passa avec beaucoup de dignité, & d'agrément pour M. des Fougerais, que M. l'Ambassadeur mena dîner à son Hôtel pour cimenter encore la confraternité.

Digitized by Google

A M. le Preſident Denis, ſur la mort de ſon épouſe.

ODE.

ON voudroit mourir au moment
Qu'on perd une épouſe qu'on aime,
En effet c'eſt cruellement
Perdre la moitié de ſoy même,
Chagrin mortel que j'ai ſenti,
Mais enfin je pris mon parti,
Ainſi que moi prenez le vôtre,
La vraye & parfaite amitié
Veut que lorſqu'on perd ſa moitié,
On travaille à conſerver l'autre.

Ceſſez de pouſſer plus avant
L'ennuy cruel qui vous dévore,
Tandis que vous ſetez vivant,
La moitié d'elle vit encore ;
Quand vous marcheriez ſur ſes pas
Dans les tenebres du trépas,
Vôtre mal n'en ſeroit pas moindre ;
La mort par ſes funeſtes coups
Rompt l'union de deux époux,

Digitized by Google

Et ne peut jamais les rejoindre.

Sçachez que les esprits des morts,
Tombez dans les demeures sombres ;
Ne sont que fantômes sans corps,
Sous les noms de mânes & d'ombres.
Ces vains & chimeriques noms,
Qu'à tout hazard nous leur donnons,
N'ayant d'eux qu'une idée obscure,
Marquent des êtres confondus,
Et des sortes d'individus,
Sans lieu, sans sexe, & sans figure.

Où peut-on se déterminer,
Dans ce nombre innombrable d'ames,
Qui n'ont rien pour les discerner,
Et qui ne sont hommes ni femmes ?
Vous nouvel ombre devenu,
Comme les autres inconnu,
Même à vôtre épouse fidelle,
Vous irez la chercher, helas !
Et vous ne la trouverez pas,
Quoique vous soyez avec elle.

Nos sens corporels sont dissous,
Dès que nôtre vie est passée,
Le seul esprit reste de nous,

Digitized by Google

Et l'esprit n'est que la pensée.
Vôtre épouse pense toûjours,
Et de vos fideles amours
Se fait une idée éternelle.
Pensez comme elle, ô triste époux!
Et vous la trouverez en vous,
Ainsi qu'elle vous trouve en elle.

LETTRE écrite de Toulouse le 15. Septembre 1722. sur une abstinence surprenante, par M. C. A. Docteur en Medecine.

J'Ai vû, Messieurs, avec plaisir, dans vôtre Mercure du mois d'Août dernier, que les Medecins envoyez par l'ordre de M. le Duc de Lorraine, pour examiner les effets singuliers que produisoient une maladie extraordinaire d'une jeune fille du Diocese de Toul, s'étoient mocquez de la credulité du peuple, qui vouloit déja, pour ainsi dire, beatifier cette jeune fille. On ne sçauroit assez s'étudier à expliquer naturellement tout ce qui se passe en nous. En effet, Messieurs, la maladie de cette fille m'a paru d'autant moins surnaturelle, que j'ai été le témoin d'une maladie bien plus extraordi-

Digitized by Google

naire, & dont il eſt bon que tous les Medecins du Royaume ayent connoiſſance. Je vais la rapporter en peu de mots. Il y avoit à Toulouſe un Gentilhomme de diſtinction, qui a été quatre ans entiers, ſans manger autre choſe que du fromage de Roquefort, & en petite quantité, n'en ayant jamais mangé une demie-livre dans un jour. Il eſt certain qu'il ne prenoit point d'autre nourriture; & ce qu'il y a de plus ſurprenant, & que j'aurois de la peine à croire, ſi je n'en avois été le témoin, c'eſt que cette perſonne a reſté ſix mois, ſix jours ſans boire abſolument d'aucune ſorte de liqueur, & ſans être alterée. Pendant tout ce temps-là, non ſeulement elle n'a point eu de fievre, mais elle n'a point eu d'émotion dans le poulx. Le malade n'a point parû étonné d'un tel accident. Cependant le fromage excite la ſoif, & l'homme dont il eſt queſtion, a été, & eſt encore un des plus grands buveurs du Royaume. Je n'ai rien lû dans le curieux & ſçavant traité, *de prodigioſis inediis*, de ſi extraordinaire, & j'avouërai que dans quarante années que j'ai pratiqué la Medecine en pluſieurs païs, je n'ai rien vû qui tint plus du prodige, trouvant ce cas encore plus ſurprenant que celui de la jeune fille de Lorraine, & je finirai pour vous ſur-

Digitized by Google

prendre encore davantage, en vous disant, que la personne en question, dont j'avois l'honneur d'être Medecin, est aujourd'hui entierement guerie, qu'elle mange & boit à merveilles, &c. sans avoir jamais voulu faire de remede. Je suis, &c.

ODE ANACREONTIQUE.

*Par M. de R*** à Mlle ***.*

POurquoi, trop aimable Silvie,
Perdre le temps de vos beaux jours;
Et laisser couler vôtre vie,
Sans vouloir suivre les amours?

Ecoutez la vive jeunesse,
Qui vous dit d'un air de couroux,
Ne rejettez point la tendresse,
Insensible, que faites-vous?

Les plaisirs, les ris, & les graces,
Vous préparent de doux momens,
Laissez les voler sur vos traces,
Et se mêler à vos amans.

Digitized by Google

Que vois-je ? la Raiſon ſevere
Vient d'aſſujettir vôtre cœur,
Devez-vous dans l'âge de plaire,
Connoître un ſi triſte vainqueur ?

LETTRE de M. Fuſelier à Madame la Comteſſe de . . . au ſujet de la Comedie du Nouveau monde.

VOus n'êtes point, Madame, de ces Comteſſes imaginaires, à qui Meſſieurs nos Critiques modernes, rendent au ſujet des ouvrages nouveaux un compte de leurs déciſions, que perſonne ne leur demande, & qu'on ne ſe donne pas trop la peine de verifier après qu'il eſt rendu. Ainſi je ne vous ferai point ici d'ennuyeuſe diſſertation, que par politeſſe vous daigneriez lire aux dépens de vôtre ſommeil, ou ce qui ſeroit bien pis, aux dépens de quelque partie de quadrille. Vous me demandez, Madame, ſi je ſuis l'Auteur du *nouveau Monde*, & vous me le demandez bien ſerieuſement, vous me marquez qu'un long ſejour à la campagne, ne vous permet pas de voir cette Comedie, & de juger exactement de l'opinion qui me l'attribuë, avec un acharnement qu'on ſe gar-

Digitized by Google

de bien d'avoir jamais pour la verité. Cette prévention me fait peut-être honneur, mais sûrement elle n'en fait pas aux faiseurs d'analises, qui prétendent trouver dans cette piece mes pensées & mon stile ; si on les y trouve, c'est sûrement un autre que moi qui les y a mis. Il est certain, Madame, que je n'ai aucune part directe ni indirecte à la creation du *Nouveau Monde*. Je ne dois point entretenir une erreur qui ôteroit de son prix à cette piece, si je l'avois faite, il n'est pas juste que l'Auteur pâtisse de l'amitié qu'ont pour moi les esprits exacts, qui se sont chargez benignement de m'avertir de mes fautes ; prévenus que je suis proprietaire incommutable du *Nouveau Monde*, ils m'accusent de m'être repeté fadement, ils citent quelques vers & quelques traits de Momus fabuliste, qu'ils prétendent retrouver dans la Comedie nouvelle, ils soûtiennent que tout le sistême en est tiré des Dialogues des Dieux ; or s'il étoit vrai que je fusse Auteur du *Nouveau Monde*, je serois inexcusable de m'être pillé moi-même, & d'avoir exercé les mêmes rapines dans les Dialogues des Dieux, que j'ai presque tous vû faire à leur ingenieux Auteur ; mais les ressemblances prétendues qu'on allegue, ne deshonoreroient pas

Digitized by Google

de même l'Auteur du nouveau Monde ; il eſt fort poſſible qu'il n'ait jamais lû les Dialogues des Dieux, il eſt encore plus poſſible qu'il n'ait jamais vû ni lû Momus fabuliſte ; ainſi l'Auteur du nouveau Monde a, ſans doute, par ſes propres limites ſaiſi des idées, qui ſe rencontrent dans les Dialogues des Dieux, & dans les momens où ſa jeuneſſe ſe ſera laſſée de corriger, il aura laiſſé échapper à ſa plume quelques mauvaiſes expreſſions qui m'appartiennent. Vous ne devineriez jamais, Madame, ſur quoi eſt fondé le préjugé qui m'approprie le nouveau Monde. Sur ce que l'Auteur ne ſe montre pas, & que cet *incognito* reſſemble, dit-on, parfaitement au myſtere de ma conduite, lorſque j'ai riſqué Momus fabuliſte ſur la Scene, comme ſi le bal n'étoit pas ouvert à tous les maſques, & s'il étoit impoſſible qu'un autre s'aviſât de ſe déguiſer dans mon goût. Je pourrois bien détruire ce frivole argument, ſi je le voulois, & démontrer évidemment, que j'avois, quand on repreſenta Momus fabuliſte, des raiſons de ne me pas nommer, très-ſolides & très-indépendantes de l'agrément du myſtere ; mais cela réveilleroit des diſcuſſions poëtiques, qui regardent un Auteur que j'eſtime, & qui n'a pas beſoin d'être mê-

Digitized by Google

lé dans les caquets du nouveau Monde.

Au reste, qu'on ne faſſe aucun commentaire ſur le deſaveu que je fais de cette Comedie ; dès qu'elle n'eſt pas de moi, dois-je par ma mauvaiſe foi ravir à l'Auteur, & ſon bien & ſa gloire? Quant à ſon bien, je ne crois pas lui avoir fait tort, & le Caiſſier de la Comedie peut dépoſer en ma faveur ; quant à ſa gloire, je lui renvoye deux ou trois mille complimens, ſinceres ou affectez, loüanges ou ironiques qu'on a bien voulu me faire ſur ſa piece. Si l'Auteur du nouveau Monde n'a pas eu d'autre motif en ſe cachant, que d'apprendre au juſte ce qu'on penſoit de lui, je ne doute pas qu'il n'ait eu ſatisfaction, & j'eſpere que l'encens qu'il a reçû des connoiſſeurs, l'engagera à ſe démaſquer, & à m'affranchir d'un rôlle qui eſt plus penible qu'on ne penſe. Rien n'eſt plus mortifiant que de s'entendre feliciter ſur un ouvrage qu'on n'a pas fait ; ſi l'Auteur ne fait pas imprimer ſa Comedie, & ne ſe nomme pas, je croirai qu'il n'a pas trouvé ſon compte à ſe cacher, & que ſa maſcarade ne lui aura pas donné tout le plaiſir qu'il en attendoit. Juſques-là, Madame, je ſuſpendrai mon jugement, & je ne ſerai point de l'avis de quelques frondeurs, qui affirment que la Come-

Digitized by Google

die du nouveau Monde, ne doit son succès qu'aux seules graces du jeune Acteur qui joüe le rôlle de l'Amour ; n'en déplaise aux Critiques, quels que soient les talens d'un Comedien, il ne peut jamais faire réüssir une piece également vitieuse par le fonds & par la forme. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet ; ce sont les affaires de l'Auteur du nouveau Monde, & non pas les miennes. Je finis, Madame ; mais je pense devoir vous mander la saillie d'un Cavalier, qui m'a parû assez plaisante, quoi qu'injuste dans son application. J'étois dans un lieu où ce Cavalier, qui me connoissait, & qui croyoit fermement dans son petit interieur, que j'étois l'artisan du nouveau Monde, feignoit traîtreusement de croire sur ma parole que je n'en étois pas l'Auteur, pour se donner le droit de me bien turlupiner, sans que j'eusse celui de m'en plaindre. Dans le moment que le malin personnage affectoit de me lcüer aux dépens de l'Auteur du nouveau Monde, s'imaginant que je faisois les frais de sa plaisanterie, il arriva une Dame qui ne me connoissoit pas ; elle s'expliqua cordialement sur la Comedie en question, &. sa cordialité fit un *duo* de Critique avec la duplicité du Cavalier, qui étoit bien content de lui, & se

Digitized by Google

figuroit que Nature poëtique pâtissoit furieusement chez moi. Ah ! Monsieur, s'écria la Dame, en finissant le *duo*, rendez-moi raison du succès de cette capilotade de Metaphysique manquée, pourquoi va-t-on voir cela ? Ah ! Madame, lui répondit aussi tôt le Cavalier, en chantant ce vers de Phaëton.

C'est à l'Amour qu'il s'en faut prendre.

Auriez-vous jamais crû, Madame, qu'un vers de Quinaut pût devenir épigramme ? Je suis, &c.

Les Vers qui suivent sont imitez de la 10. Ode du 1. Livre d'Horace, *Tu ne quæsieris scire nefas, &c.* par M. Conti de Clugny, qui les a faits pour détourner un ami de son application outrée à l'étude de l'Astrologie, & de la Chiromancie.

De nos jours, cher ami, les Dieux fixent le nombre,
Nul mortel ne peut voir dans ce mystere sombre ;
Cesse donc de courir aux Astrologues vains,
Leur science ne peut qu'égarer les humains,
Laisse de l'avenir la recherche inutile ;
Qu'aux decrets éternels ton esprit soit docile,

Digitized by Google

Jupiter, quand il veut, retranche de nos jours,

Jupiter, quand il veut, en prolonge le cours :

C'eſt en vain qu'on s'oppoſe à ſon ordre immuable,

L'effort eſt temeraire, & l'on ſe rend coupable :

Joüiſſons du preſent, le temps eſt précieux,

Chaque inſtant qui nous fuit, peut nous fermer les yeux.

TRADUCTION de la Réponſe du Grand Maître de Malthe & de ſon venerable Conſeil, au Commandant de la Flotte Othomane.

TRES-EXCELLENT SEIGNEUR,

La lettre que Vôtre Excellence nous a fait rendre en datte du 28. Juin dernier, a été lûë devant nôtre venerable Conſeil. Nous y avons admiré le zele du Grand Seigneur, vôtre très-puiſſant Monarque, & nous avons loüé le pieux deſſein qu'il a eu en envoyant V. Exc. dans ces Mers, pour demander la reſtitution de tous les Eſclaves Turcs qui ſont dans cette Iſle & autres lieux de nôtre dépendance.

Digitized by Google

Vôtre Excellence ſçaura, ſans doute, que les loix de nôtre Inſtitut, ne nous engagent pas à faire des Eſclaves, mais à aſſurer avec toutes nos forces maritimes la navigation & le commerce des Chrétiens ; & s'il arrive qu'en faiſant nos courſes, nous rencontrions quelques Corſaires, nous les faiſons Eſclaves, comme ayant été pris ſelon les loix militaires : & comme le nombre des Pirates eſt infiniment plus grand que celui des Chrétiens, qui font un commerce legitime, on ne doit pas être ſurpris que nous ayons auſſi un très-grand nombre de ces Eſclaves, & qu'il ne ſurpaſſe de beaucoup celui des Chrétiens, qui peuvent être en vos mains, & que nous ſouhaiterions de tout nôtre cœur de pouvoir racheter.

Nous vous aſſurons que la propoſition que vous avez faite de la part du Grand Seigneur vôtre Maître, nous eſt tout-à-fait agreable, & qu'elle excite en nous le deſir d'arriver à une même fin par rapport aux Eſclaves Chrétiens : mais comme cette grande œuvre de charité ne ſe peut faire ſur le champ, & que la pratique n'en eſt poſſible, qu'en ſuivant les moyens ordinaires reçûs parmi les Princes de nôtre Communion, nous vous propoſons le rachat ou l'échange des uns & des autres, comme étant la voye la plus uſitée

Digitized by Google

uſitée & la plus commode.

Nous attendons avec impatience la réponſe de Sa Hauteſſe, & nous nous réjoüiſſons avec V. Exc. du choix qu'elle a fait de vôtre Perſonne pour l'execution d'un ſi loüable Projet, pourvû qu'il ſoit conduit à ſa fin d'une maniere convenable. Dieu vous ait en ſa ſainte garde. Donné dans nôtre Couvent de Malte, le 2. Août 1722.

Bouts rimez.

Si d'un ſage fameux on en croit le *proverbe*
Le pecheur qui s'abuſe eſt plus ſot qu'un *oiſon.*
Enyvré du plaiſir il en prend à *foiſon*,
Qui paſſent malgré lui comme la fleur de l'*herbe*,

Les belles paſſions que nous vante *Malherbe*,
Entre le Ciel & lui mettent une *cloiſon.*
Du meilleur antidote il ſe fait un *poiſon*,
Et ſur tous ſes devoirs prend le nom pour *l'adverbe*;

Il ne penſe jamais qu'il faut trouſſer ſon *ſac*,
Pour paſſer ſans retour l'inévitable *bac.*
Soit qu'il porte le ſceptre ou meine la *charrue.*
Il paſſe ſes beaux jours comme fait le *grillon*,
Et les ayant paſſez de bévûë en *bévûë*,
Il éprouve à la fin le ſort du *papillon.*

Digitized by Google

Voici la harangue faite au Cardinal du Bois par l'Evêque de Soissons, au nom de l'Academie Françoise, que nous ne pûmes pas donner le mois dernier.

MONSEIGNEUR,

L'Academie Françoise vient vous présenter avec ses profonds hommages, les vœux qu'elle fait pour vôtre Eminence, & les esperances qu'elle fonde sur vôtre élection. Formée sous les auspices d'un Cardinal premier Ministre, elle en voit avec plaisir reparoître l'image, & elle se flatte de voir bien-tôt dans la même dignité les mêmes prodiges.

Si d'heureuses alliances ménagées avec habileté, la Religion protegée hautement, la paix au dehors & au dedans conservée au milieu des temps les plus difficiles, ont été jusques ici les fruits de vos conseils; quels seront desormais les fruits de vôtre ministere. Puisse vôtre gloire, Monseigneur, croître de jour en jour à proportion de vôtre pouvoir: Puissions-nous trouver sans cesse dans vos entreprises matiere à de nouveaux éloges, & partager avec vôtre Eminence l'immortalité que nous ambitionnons. Heureux les hommes de Let-

Digitized by Google

tres, de trouver de grands Ministres, dignes de leurs éloges, heureux eux-mêmes les grands Ministres, de trouver dans les éloges des hommes de Lettres, la gloire durable qu'ils s'acquiérent par le bonheur du peuple à ce titre. L'Academie fut digne autrefois de la protection de l'illustre Cardinal, qu'elle ne se lasse point de loüer: Elle se flatte de meriter encore vos bontez, Monseigneur, de trouver en vous un second Richelieu, & dans les grandes actions, & dans les bienfaits, & d'être engagée par admiration & par reconnoissance, à joindre vôtre nom à ce nom qui lui est si cher.

L'Amour Laboureur, imité du Grec de Moschus.

LEs jeux ont un droit de nous plaire,
Ils suivent les tendres Amours,
Ils charment le Dieu de Cithere,
Quel bonheur s'il joüoit toûjours!

Un jour cet enfant plein de charmes,
Exerça l'art de Laboureur,
Il quitta son flambeau, ses armes,
Prompts ministres de sa fureur.

Digitized by Google

Il accouple des bœufs paisibles,
Armé de pressants aiguillons,
Sous leurs efforts lents & pénibles,
Se forment de nombreux sillons.

Il prend dans son carquois aimable
Les tresors dorez de Cerès,
Sa main hardie & favorable
En seme aussi-tôt les guerets.

O toi! maître absolu du monde,
Dit-il, en regardant les cieux,
Répands une haleine feconde,
Pour nourrir ce grain précieux.

Ou devenu taureau toi-même,
A quelque Europe obéissant:
Tu verras sous ma loi suprême,
Si mon joug est encor pesant.

Digitized by Google

RE'PONSE à la ſuite des remarques critiques ſur les memoires hiſtoriques de la Province de Champagne, inſerée dans le Mercure de Juin 1722. par M. Baugier, *Auteur de ces memoires.*

DAns ma réponſe à la premiere partie de la critique en queſtion, réponſe qui eſt dans le Mercure de Juillet 1722. j'ay dit que je ne feroisà l'avenir, ni réponſe, ni replique, ſi ce n'eſt dans le Supplement que je me diſpoſe de donner au public; mais j'ay réflechi que ſi la modeſtie du critique l'engageoit de cacher au public ſon nom & ſes qualitez, qui ne le ſont point à mon égard, l'intereſt de la verité demandoit de moy de faire connoître ſes mépriſes. Je vais donc le ſuivre dans cette ſeconde partie de ſa critique.

Ce qu'il dit d'abord des Comtes & des Prélats ne donne aucune atteinte à ce que j'ay avancé, puiſque j'ay établi la preuve de la propoſition, lorſque j'ay dit tome 1. pag. 41. que les Prélats contribuerent au grand évenement que je rapporte, & page 45. j'ay dit qu'on liſoit dans les Capitulaires de Charlemagne qu'Ebon, Archevêque de Rheims fut

Digitized by Google

employé environ l'an 820. en qualité de *Missus Dominicus* pour reprimer les abus des Comtes.

Le critique demande la preuve que Loüis le Debonnaire retrancha le luxe des Ecclesiastiques, & obligea les Prélats qui étoient à la Cour de se retirer dans leurs Diocèses, &c. il trouvera cette preuve dans l'histoire de France, par Dupleix, tome 1. page 425. Meseray après plusieurs autres Historiens dit la même chose dans la vie de ce Monarque sur l'an 817.

Il ajoûte que j'avance sans bonne preuve, page 69. que le Roy Raoul mourut mangé de vermine; il peut lire pour en être convaincu l'abregé methodique de l'histoire de France, composée par ordre du feu Roy Loüis XIV. pour Monseigneur le Dauphin, par M. l'Abbé de Brianville, qui, page 118. dit que Raoul mourut à Auxerre rongé de vermine le 15. Janvier 936. Dupleix, tome 1. page 568. dit que Raoult mourut de la maladie des poux, ce que nous appellons en Medecine *pediculoris morbus* ou *phthiriasis*.

Il dit encore que j'ay mis entre les Ducs de Champagne Grimoald, & qu'il ne voit pas aussi pourquoi j'ay mis Amalon entre ces Ducs. Il ne doit pas igno-

Digitized by Google

ret que lorsque Drogon mourut au printemps de l'année 708. il n'avoit point de fils en état de lui succeder au Duché de Champagne qui étoit trop considerable pour le laisser passer dans une autre maison. On lit dans l'histoire qu'après la mort de Dragon Papin, son pere, établit son autre fils dans les Charges de Dragon ; on peut donc avancer que Pepin fit succeder à ce Duché Grimoald, & que Grimoald étant mort sans enfans, son neveu Theodoald lui succeda.

A l'égard d'Amalon je suis surpris que nôtre critique ait pû douter qu'il ait été Duc de Champagne. Il n'a pas lû apparemment Gregoire de Tours, Fauchet, copiez par Morery, qui tous lui donnent cette qualité, & raportent ainsi que Dupleix, tome 1. page 185. la mort de ce Duc de Champagne, telle que je l'ay écrite, tome 1. page 28.

Mon adversaire avance que le Concile d'Ingelhim commença le 7. & non le premier Juin de l'an 948. comme je l'ay dit page 88. il n'a pas lû apparemment l'histoire de France, par le Pere Daniel, estimée des veritables sçavans. Je l'invite de la lire, & il y verra que ce Concile se tint le premier, & non le 7. Juin.

Il dit qu'il paroît très-faux, terme favori du critique, à ceux qui ont eu com-

Digitized by Google

munication des archives de S. Martin de Tours, que Thibault le Tricheur ait eu Gerbon pour pere, il devoit donc datter & expliquer la teneur de ces titres, il y a apparence qu'il ne les a pas vûs ; quoiqu'il en soit, j'ay parlé sur ce fait après M. Pithou dans sa Genealogie des Comtes de Champagne. La critique ajoûte que ce que j'ay dit des meurtres, & des trahisons de Thibault n'est pas mieux fondé, parce que Dadou, & Guillaume de Jumieges ne l'ont pas dit ; mais il sera convaincu de la verité des faits que j'ay avancé, s'il veut bien lire l'histoire de Chartres, intitulée Parthenie, par Novillard, imprimée en 1609. Il y verra que Glaber Rodulpha, historien fort » proche du temps de Thibaud, dit que » ce Comte étoit un fourbe, un traître, » & un trompeur, qui avoit querelle avec » tout le monde, & surprenoit un chacun, » & qui le nomme *Tribaldus Tricator* » *& Tribaldus fallax.* Traître & trompeur, noms dignes de ses trahisons & de ses tromperies, & il ajoûte que Glaber rapporte un trait de sa trahison & de son insigne perfidie, & décrit le meurtre & assassinat execrable commis par Thibaut, tel que je l'ay rapporté, p. 102.

La critique demande qui est le Foulques qui épousa la sœur de Thibaut, dont

Digitized by Google

je parle, tome 1. page 101. & il ajoûte que tout ce que je dis de cette Comteſſe ſent bien la fable. Je l'invite là deſſus de conſulter l'hiſtoire de France par Meſeray; il y lira tome 2. de l'abbregé, page 295. qu'Alain Duc de Bretagne laiſſa un fils legitime encore au berceau, nommé Dragon, qu'il declara ſon heritier; que Thibaut, grand-pere maternel de cet enfant en eût la tutelle, & ſa mere la garde de ſa perſonne; que cette Comteſſe s'étant remariée à Foulques, Comte d'Anjou, ce Foulques, & non pas Thibaut, fit mourir cet innocent, lui ayant fait verſer de l'eau boüillante ſur la tête.

Le critique prétend que ce que j'ay dit de la fourberie de Chartres, page 101. ne s'accorde pas avec la vie de Thibaut le Tricheur, &c. Il devoit donc citer l'Auteur de cette vie, & cotter l'endroit de cette hiſtoire; mais ſans attendre cette preuve, je ſuis perſuadé qu'il changera de ſentiment, s'il prend la peine de conſulter l'hiſtoire de Chartres que j'ay citée; il y lira page 199. que quelques-uns prétendent qu'Haſtaing a été le premier Comte Souverain de Chartres; mais qu'il n'en fut jamais Comte, & que ce ne fut qu'un torrent qui ne fit que paſſer; que l'Evêque en demeura toûjours Prince & Seigneur temporel, juſques à ce que Thi-

Digitized by Google

baut le Tricheur s'en empara, sans neanmoins que l'Evêque ait cessé d'avoir le titre de Prince & Comte de Chartres, ainsi que Thibaut, & ses successeurs qui joüissoient seulement des droits de la justice, de la milice, & de quelques droits casuels.

Nôtre adversaire donne à Hastaing le titre de fameux, qui ne peut être entendu dans le sens du critique qu'en bonne part, je l'honore trop pour le contredire en cette occasion, parce que quelques historiens ont donné à Hastaing le titre de Prince de Normandie, mais il me permettra de lui dire que Glabert Rodulphus, Roüillard, & autres historiens assurent qu'Hastaing, fameux selon lui, étoit né de pauvres parens, d'un petit village nommé Trancault, qu'il s'adonna d'abord aux vols & brigandages, & se joignit ensuite à des goujats Normands, dont il devint Capitaine. Le critique ajoûte que Thibaut ayant été défait, comme je le dis, page 103. il ne se sauva pas à Evreux, mais droit à Chartres, sans passer par Evreux; il lira au contraire dans l'histoire de Chartres que j'ay citée que Thibaut perdit la bataille, & s'enfuit à Evreux. Il y lira aussi, page 407. que le fils de Thibaut fut passé au fil de l'épée dans une sortie qu'il fit pendant le

Digitized by Google

siege de Chartres, ce qui détruit la critique sur la mort de ce fils.

Il soutient que page 102. je prends la riviere d'Epte pour la riviere de Dieppe ; mais sans lui contester son sçavoir dans la Geographie, il me permettra de lui demander où il a trouvé une riviere, dite de Dieppe. Cette Ville est à l'embouchure de la petite riviere de Betane ou d'Arex dans la Manche qui n'a qu'environ 7. lieuës de longeur. On ne voit point dans la carte de France cette riviere de Dieppe ; mais bien la riviere Depte, qui a sa source dans la Normandie au pays de Bray, & se rend dans la Seine un peu au dessus de Vernon. C'est sur cette riviere d'Epte, ainsi que ledit Meseray après d'autres Auteurs, que s'est passé l'évenement que je rapporte.

Le critique ajoûte que je ne devois pas donner sans preuve, page 104. & 105. les mauvaises qualitez de Thibaut à Eudes ou Odon son fils. Il trouvera cette preuve dans l'histoire de Chartres, page 208. & suivantes, où l'Auteur lui donne ces mauvaises qualitez avec la preuve ; il assure de plus que Mahaut que je donne pour premiere femme à Eudes, ou Odon étoit fille, & non sœur, comme le critique de Richard, Duc de Normandie.

Il prétend que ce que j'ay dit de Cou-

Digitized by Google

ci, page 105. ne regarde point Odon, fils de Thibaut; mais il se trompe, puisqu'on lit dans M. Pithon, & autres qu'Olderic, Archevêque de Rheims octroya Couci à cet Odon pour contenter son avarice, &c.

Il remarque de plus qu'il y a une Charte dans le 4. tome de *Gallia Christiana*, qui prouve qu'Estienne, Comte de Troyes, n'est pas mort avant l'an 1019. je ne vois pas la raison de cette observation, puisque page 100. je remarque le temps de sa mort en la même année 1019. Il avance encore qu'Odon, Comte de Champagne, est mort le 15. Novembre 1037. Pithon que j'ay suivi, page 111. dit *qu'il fut renversé mort le* 17. *Decembre* 1037. Pour un mois de difference, ce n'étoit pas la peine d'attaquer l'autorité de M. Pithou.

Je n'ay pas dit qu'Eudes soit venu attaquer Montrichard, comme le suppose le critique; mais j'ay marqué sa défaite, page 106. telle que Dupleix, tome 2. page 32. & plusieurs autres historiens l'ont raportée.

Il demande où j'ay trouvé, comme je l'ay dit, page 112. un troisiéme fils à Eudes ou Odon, surnommé Hugues, à qui le Roy Robert donna le Monastere de Marmoutier. Il le trouvera dans M. Pithou, qui cite pour preuve l'histoire

Digitized by Google

du Monaſtere de Marmoutier. Ce critique demande encore où j'ay trouvé ce que j'ay dit, page 119. que Thibaut ne pouvant obtenir du Roy de lui faire rendre ſon Comté de Champagne, il ſe rendit auprès de l'Empereur, &c. cette queſtion eſt captieuſe. Comment le critique a-t'il lû en cet endroit après le mot de Comté, celui de Champagne qu'il a trouvé bon d'ajoûter? Il devoit plutôt dire Comté de Touraine, dont il s'agiſſoit, & qui n'étoit pas alors Duché; en effet j'ay dit que Thibaut ayant été fait priſonnier il ne pût être délivré, qu'en abandonnant au vainqueur la Touraine, & les pays circonvoiſins; j'ay ajoûté que ce Comte s'en plaignit ſouvent au Roy, & qu'il le preſſa de le faire rendre ce Comté, ce qui ne peut être entendu que de la Touraine, dont Thibaut demandoit la reſtitution, & non de la Champagne qu'il poſſedoit paiſiblement. J'ay ajoûté que ce Comte ſe rendit auprès de l'Empereur, &c. Le critique trouvera la preuve de ces faits dans Meſeray, tome 2. page 448. & dans Dupleix, tome 2. page 43.

Je ne vois pas pourquoi le critique remarque ce que le Pere Mabillon a écrit de Saint Thibaut, mort en 1066. & de Thibaut, Comte de Champagne, mort l'an 1090. puiſque page 122. je cite le

Digitized by Google

même Pere Mabillon, & je marque la mort de ces Princes dans les années. Il est vrai qu'on lit page 125. qu'Henry fut Archevêque de Vincheſter. Ce qui est une faute de copiſte, car je n'ignore pas que Vincheſter eſt un Evêché ſuffragant de l'Archevêché de Cantorbery; mais je ne conviens pas que ce Prélat mourut en Angleterre, je ſoutiens au contraire après M. Pithou, & d'autres Auteurs qu'il mourut aveugle en 1172. dans l'Abbaye de Cluny, dont il étoit Moine, & où il s'étoit retiré après la mort d'Eſtienne, Roy d'Angleterre, ſon frere, & après avoir quitté ſon Evêché environ l'an 1156. On ne trouve pas que depuis ce temps-là il ſoit retourné, & mort en Angleterre, comme le veut nôtre critique.

Je n'ay pas dit, comme il le prétend, que le Roy Loüis VII. vint à la Couronne en 1136. Il eſt vrai qu'en marge de la page 139. il y a deux fois 1136. il eſt aiſé de juger d'abord que c'eſt une faute de l'Imprimeur qui a mis une ſeconde fois 1136. au lieu de 1137. A l'égard de l'incendie de Vitry je l'ay mis après le Pere Daniel en 1144. Meſeray le met en 1143.

Le critique prétend encore que j'avance d'un an l'aſſemblée de Veſelay pour la croiſade, & que Thibaut n'y parut pas, c'eſt pourtant le ſentiment du Pere Mainbourg.

Digitized by Google

Je nie au critique d'avoir donné la qualité de Grand Senéchal de France à Henry, je l'ay donnée page 144. à Thibaut le Bon, Comte de Chartres, frere d'Henry, lequel Thibaut mourut selon M. Pithou, comme je l'ay dit page 145. environ l'an 1201. au siege d'Acre, autrefois Ptolomaide. Mainbourg met le commencement de ce siege au 1. Juin 1191. ce qui détruit la notte du critique qui met le temps de sa mort en 1190. un an avant le commencement de ce siege, pendant lequel il mourut. Il dit aussi que Marie de France ne mourut que l'année qui suivit la mort de son fils. Je n'ay rien avancé de contraire, puisque page 163. j'ay mis le decès d'Henry en 1197. & page 393. dans le chapitre des additions, & des corrections, j'ay dit que Marie de France, sa mere, mourut de regret d'avoir perdu son fils aîné le 11. Mars 1198.

Il est vrai que page 163. on a mis Amaury pour Hugues; mais je ne vois pas pourquoi le critique observe qu'Isabelle, veuve d'Henry, Comte de Champagne épousa Amaury.

Il assure que s'il est vrai, comme je l'ay dit page 177. que Thibaut fit graver ses chansons sur le bronze, cela réjoüira le public, &c. Je suis ravi d'avoir occasion de le réjoüir avec le public, en lui don-

Digitized by Google

nant la preuve de ce fait, qu'il trouvera dans l'hiſtoire de la Minorité de S. Loüis par Varillas, imprimée en 1697. Il y lira que Thibaut fit graver ſes chanſons ſur le bronze, qu'on les mit en muſique, & le reſte, comme je l'ay raporté. J'ay vû la même choſe dans un manuſcrit de la Bibliotheque du Roy.

Le départ de Thibaut pour la croiſade eſt comme je l'ay dit page 200. & 1238. le Pere Daniel le dit de même, & non en 1239. comme le veut le critique qui ajoûte qu'Agnès de Beaujeu, ſeconde femme de Thibaut IV. dont je parle page 203. mourut vers l'an 1231, & que le Royaume de Navarre vint à Thibaut en 1234. je n'ay rien avancé de contraire; mais j'ay dit après les hiſtoriens Navarois que cette Princeſſe fut enterrée à Pampelune, où apparemment ſon corps fut tranſporté, & non à Clervaux, où je n'ay pas vû ſon tombeau. On y voit celui de Marguerite, Reine de Navarre, qui eſt proche le Grand Autel. Le critique remarque que Marguerite de Bourbon, dont je parle page 204. eût 36000. liv. en mariage, & non pas 360000. liv. il eſt aiſé de voir que c'eſt une erreur du copiſte qui a paſſé dans l'impreſſion.

Il dit que page 290. du 1. tome de mes memoires, il faut mettre ſept cens

Digitized by Google

mille hommes, au lieu de cent mille ames. J'ay suivi en cela M. Fleury, qui dans son Histoire Ecclesiastique, tome 17. page 217. a mis cent mille ames, comment nôtre critique a-t'il pû croire que sept cens mille hommes soient venus pour voir l'execution dont il s'agissoit, de quel endroit veut-il qu'ils soient venus ? quelle étenduë de terrain auroit-il fallu pour le contenir ? &c.

Ce que j'ay dit page 232. ne doit point s'entendre du Comté de Chaalons ; mais du Comté de Beauvais, comme je l'ay dit p. 232. sur la foy d'un manuscrit que j'ay combattu en même p. 233. comme contraire à la verité de l'Histoire, en ce qui regardoit le Comté de Chaalons.

Le critique ne convient pas du temps de la fondation de l'Abbaye de Pruilly, dont je parle page 370. M. l'Abbé Baudran dans son Dictionnaire historique dit qu'elle a precedé la fondation des Abbayes de Clervaux & de Morimont, que la Communauté de l'Abbaye de Citeaux, fondée en 1098. achepta la terre, & commença cette fondation, & que Thibaut, Comte de Champagne l'acheva.

Le critique prétend au contraire que cette Abbaye a été fondée en 1118. contre ce que j'ay raporté, & contre le sentiment des Historiens que j'ay citez, & sans

Digitized by Google

avoir égard aux difficultez qui naiſſent de cette époque. Je conviens de bonne foy que j'en ai trouvé de grandes pour établir la filiation des Comtes de Champagne, & qu'il eſt mal-aiſé d'accorder les Chartes des fondations par ces Comtes, avec ce qui eſt écrit de ces Princes par les differens hiſtoriens.

Le Comte Etienne dont j'ai parlé page 123. ne portoit pas le nom d'Henri, ſurnommé Eſtienne, comme on le lit page 123. mais ſeulement le nom d'Etienne, comme je l'ai remarqué. Dans le Chapitre des corrections, page 392. ce Comte Etienne eut quatre fils & une fille nommée Alix, dont je parle page 125. Le Critique qui en demande la preuve, la trouvera dans la Table genealogique des Comtes de Champagne par M. Pithou: mais il n'y trouvera pas qu'il ait eu pluſieurs filles, comme il l'avance ſans preuve. Pithou ajoûte que cette Alix épouſa Guillaume de Boulogne, frere de Godefroi, & pere de Thierry, Duc de Lorraine. Le Critique ſoûtient, ſur le témoignage de Chantereau le Fevre, qu'il faut retrancher ce fait comme fabuleux, & il ajoûte, qu'il eſt honteux de renouveller ces contes; je ſçai bien, nonobſtant la preuve que je viens de donner de l'origine de l'auguſte Maiſon de Lor-

Digitized by Google

raine, confirmée par un grand nombre d'Hiſtoriens, que ce fait eſt conteſté, & qu'il y en a qui ſoûtiennent, que quelque illuſtre qu'ait été la Maiſon de Boulogne, celle d'Alſace ne lui cede ni en alliances, ni en ancienneté, & prétendent prouver que la Maiſon d'Alſace eſt la ſouche de la Maiſon de Lorraine.

Nôtre Critique ſoûtient enfin, contre ce que j'ai dit, page 368. que Provins ne ſe trouve point dans Ceſar; je reſerve de répondre à ſa Critique ſur ce ſujet, & ſur quelques autres dans mon Supplément, d'autant mieux que cette replique n'eſt déja que trop étenduë; j'obſerverai ſeulement que ce que le Critique avance contre le Pere Martenne, ſçavant Benedictin, Auteur du Voyage Litteraire, que j'ai ſuivi, eſt de legere conſequence, & ne meritoit pas d'être imprimé.

Le *Papier*, les *Billets* & le *Heriſſon*, ſont les vrais mots des Enigmes du Mercure de Septembre. On doit expliquer par la *Gruë* celle qui eſt dans le Supplément du même mois, contenant la Relation du Siege de Montreüil.

Digitized by Google

PREMIERE ENIGME.

IL n'eſt point d'oiſeau dans le monde,
Auſſi bien emplumé que moi,
Je ſuis toûjours dans une paix profonde,
Et ne puis voler haut d'un demi-pied de Roi.

SECONDE ENIGME.

JE ne parle ſouvent que par monoſillabes,
On m'accuſe pourtant chez mainte nation,
De manquer de diſcretion.
Hollandois, Allemans, François, Lappons, Arabes,
M'entendent tous également;
Il eſt peu de mortels, qui dans quelque moment,
Ne ſe ſoient avec moi bercez d'une ſornette,
Divertis d'une chanſonnette;
On me parle tant que l'on veut,
Mais pour me voir on ne le peut.

Digitized by Google
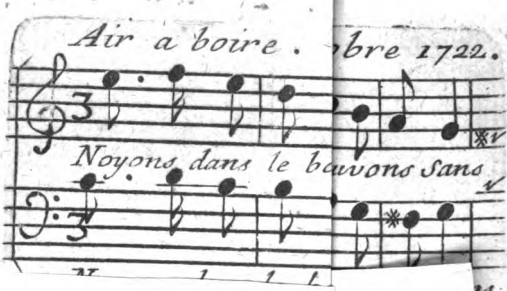
THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

YORK
RARY.

AND
TIONS.

Digitized by Google



Digitized by Google

TROISIE'ME ENIGME.

JE triomphe à preſent de l'antique methode ;
Chez l'un & l'autre ſexe on me voit à la mode.

Liberale au commencement,
On me broye, on m'écraſe, on hâte ma ruine ;
Par un biſare changement,
Quand je ſuis douce, au feu ſouvent on me deſtine ;
Au faquin, à l'homme de bien,
Je ſuis également ſoûmiſe.

Je ſers de contenance, & par fois d'entretien :
Même pour m'employer tel vendroit ſa chemiſe.

CHANSON.

NOyons, dans le bon vin
Le ſouci, la triſteſſe,
Chantons buvons ſans ceſſe,
Socquons-nous du deſtin :
Tin tin relin tin tin tin tin.

C'eſt dans ce jus divin
Qu'on puiſe la tendreſſe,

Digitized by Google

Plus j'en bois, plus j'adreſſe
De vœux à ma Catin :
Tin tin relin tin tin tin tin.

Le verre en main,
D'un ſouverain,
J'ay la richeſſe ;
Mon bonheur eſt certain:
Tin tin relin tin tin tin tin.

Deuxiéme couplet.

Puiſſant Dieu du raiſin,
Pere de la jeuneſſe,
Soutien de la vieilleſſe,
Anime ce feſtin :
Tin tin relin tin tin tin tin,

Nous voici tous en train,
Amis, point de foibleſſe,
Ne craignons point l'yvreſſe,
Buvons juſqu'au matin :
Tin tin relin tin tin tin tin.

Verſe tout plein,
Je veux ſans fin,
Plein d'allegreſſe,
Chanter comme un lutin :
Tin tin relin tin tin tin tin.

Digitized by Google

NOUVELLES LITERAIRES, DES BEAUX ARTS,

*LETTRES de M. l'Abbé *** à M. l'Abbé Houtteville, au sujet du Livre de la Religion Chrétienne, prouvée par les faits.* A Paris, *chez Pissot, Quay des Augustins* 1722. *vol. in* 12. *de* 357. *pages.*

CE Livre contient dix-huit Lettres. Quand on commence par en lire au hazard quelques lignes, on est d'abord porté à chercher s'il y a quelque approbation, & l'on trouve celle de M. Tourneli.

L'Auteur declare d'abord dans la premiere Lettre que les fautes répanduës dans le Livre, dont il fait la critique, ne lui en font point entierement méconnoître le prix, & que pour embrasser le parti de ceux qui le censurent, il ne sort point du rang de ceux qui l'estiment; après cet aveu repeté plusieurs fois dans la suite, il prend pour sujet de cette premiere Lettre la maniere d'écrire de l'Auteur, son stile ne lui paroît point se raporter à son sujet. La matiere que M. Hotteville a traitée, demandoit une simplicité éle-

Digitized by Google

gante, une élocution grave, un ton modeſte & ferme, un ſtile net, ſans affectation, dégagé de termes ébloüiſſans, &c. Or c'eſt juſtement, dit le cenſeur, ce qu'il a ſoigneuſement évité, tantôt c'eſt un orateur pathetique, tantôt un Poëte enjoüé, un Metaphyſicien riant, un Logicien fleuri, un hiſtorien cadencé, un controverſiſte doucereux, un diſputeur précieux; en un mot, un Theologien brillant. Certainement l'Auteur ne ſçauroit dire comme S. Paul, *non in perſuaſibilibus humanæ ſapientiæ verbis*... Il affecte de ſe ſervir de termes nouveaux & inconnus, un fait *inéclairci* des idées *inaliables*, une éxiſtence maniable, un declarateur ſe déprevenir, &c. le cenſeur avoüe pourtant *que cette maniere d'écrire trouve aujourd'huy des partiſans.* Ce ſont ceux qui diſent que le ſtile de M. L. H. charme, attache, rappelle. Qu'il faut apprétier ſur les dégrez d'impreſſion qui en naiſſent, qu'il ſe prête au goût de ſes contemporains, il prend le ton du ſiecle, il nous conduit au vrai par le beau. Il eſt neuf dans un ſujet uſé, il pare, il embellit une matiere livrée à des ſpeculations triſtes, ſon ſtile poli, gracieux, dérobe l'auſterité du ſujet, il met dans l'intereſt de la Religion la curioſité du public, &c. c'eſt ainſi que l'Auteur de ces

Lettres

Digitized by Google

Lettres se mocque d'une partie du public, de ce public, dit-il, qui a applaudi à des Tragedies disloquées, & à des Lettres précieuses & libertines. Et si le goût de la critique, qui est celui du siecle, ne devoit préserver les Lettres de la decadence qui les menace, il seroit à craindre, dit-il, qu'à force de prétendre avoir de l'esprit, nous n'en eussions bien-tôt plus.

La seconde Lettre parle de l'Epître Dedicatoire, & du discours préliminaire de M. Hott. A l'égard de l'Epître Dedicatoire, comme la clarté est souvent l'écüeil du sublime, on ne doit point être surpris de la difficulté qu'on a quelquefois à comprendre certaines Phrases de cette Epître, par exemple, les titres éminens qui vous environnent n'ont d'empire que sur nos respects.

Cependant le censeur loüe extrémement la prudence de M. Hott, d'avoir consacré son travail à un Prélat distingué qui a des yeux & des ressources pour le merite.

A l'égard du discours préliminaire, on comprenoit par le dessein que cette Preface devoit contenir une Bibliotheque exacte de tous les Apologistes de la Religion; mais on est bien surpris, dit le censeur, de voir passer sous silence les plus

Digitized by Google

fameux, par exemple, S. Athanase, Theodoret &c. & parmi les modernes le P. Mauduit, le P. Lamy, & sur tout M. Jaquelot.

A l'occasion de Tertullien, dont M. H. loüe l'imagination, le Censeur dit que l'éloge de l'imagination sied mieux à M. Hott qu'à tout autre; vous la servez, dit-il, comme elle vous sert, & vous fuyez avec raison le vice d'ingratitude reproché au P. Malebranche.

Mais que peut-on penser d'un homme (Tertullien) qui soutenoit que l'ame immortelle & incorruptible étoit un corps, & avoit les trois dimensions, & qui fondoit son sentiment sur la vision d'une prétenduë Sainte?

Je n'approuve point, dit-il ensuite, que vous disiez que ce fut sa vertu qui le fit tomber, quoique Philosophe sombre, dur & farouche, que sçai-je si les charmes de sa Priscille ne le séduisirent point? ..... Il n'y a pas un grand merite dans une severité outrée, qui pour l'ordinaire n'est que speculative. Ce qu'il y a de bizarre, c'est que le monde aime une doctrine austere, dont il haït fort la pratique.

Mais il n'est pas inutile d'observer que l'Auteur des Lettres est fort surpris que M. Hott ait avancé que depuis la chûte

Digitized by Google

ces Platoniciens modernes jusqu'au temps de la prétenduë réforme, les fideles ne virent point d'ennemis s'élever contre eux. Quoy donc ! dit le Censeur, comptez-vous pour rien le progrès de Mahometisme ? Mahomet n'est-il pas le plus grand ennemi de Jesus-Christ, & de sa Religion ? ne l'a-t'il pas abolie dans ces malheureuses contrées, où elle étoit autrefois si florissante ? Il prétend aussi que dans le discours critique & historique dont il s'agit, Lucilio Vanini, & les ouvrages de Cardan, en dix volumes in folio, ne devoient point être oubliez.

A l'égard de Spinosa nous prendrons la liberté de remarquer que l'Auteur des Lettres se trompe, quand il dit que les Etats Generaux permettent que ses écrits impies se vendent publiquement, ils sont aussi peu permis en Hollande qu'ailleurs, & la seule inspection du titre le fait bien voir ; il n'y a jamais ni le nom de l'Imprimeur, ni même celui de la Ville où il est imprimé.

Ce seroit passer les bornes dans lesquelles nous devons nous contenir, que de suivre en détail ces 18. Lettres ; nous remarquerons seulement ici que le but principal que le Censeur se propose dans cet ouvrage, c'est de faire voir à M. H. que ses raisonnemens ne sont point concluans,

Digitized by Google

& que les objections qu'il se fait demeurent dans toute leur force.

La derniere Lettre roule sur le scandale que le Censeur prétend qu'ont causez les difficultez que M. H. s'est proposées sans les bien résoudre, à ce que dit le Censeur.

Nous laissons au lecteur à juger s'il résoud mieux celles qu'il se propose lui-même, & que M. H. avoit negligées.

Mais que les unes & les autres soient bien ou mal résoluës, la verité triomphera toûjours du mensonge; & puisque la foy est un don de Dieu, & non pas une conséquence de nos raisonnemens, puisque les anciens Apologistes de la Religion n'ont fait valoir aucune des raisons que nos Apologistes modernes vantent le plus aujourd'hui, il semble que le parti le plus sage n'est pas celui de vouloir convaincre les incrédules par les raisonnemens, & les discours d'une sagesse toute humaine. *Non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis.*

LE PRETRE MEDECIN, un discours Phisique sur l'établissement de la Medecine, avec un traité du Caffé & du Thé de France, par M. Aignan, in 12. chez L. d'*Houry*, ruë de la Harpe.

APHORISMES D'HIPPOCRATE

Digitized by Google

rangez selon l'ordre des parties du corps humain, avec des explications nouvelles, *Dufour*, derniere édition, aug. *chez le même.*

LE MEDECIN des Riches & des Pauvres, ou la Decade de Medecine, en vers latins & françois, par le même Auteur, & chez le même Libraire.

L'HOMME DE COUR, de Balthazar Gracian, traduit de l'Espagnol, & commenté par M. Amelot de la Houssaye, sixiéme édition. A Paris chez Couterot, ruë S. Jacques, in 12.

INSTRUCTIONS CHRE'TIENNES sur les misteres de N. S. J. C. de la Sainte Vierge, sur les Evangiles & Epîtres de toute l'année, & sur les Fêtes des Saints, augmentées d'un grand nombre de sermons, de plusieurs additions, & rangées selon l'ordre du Breviaire, avec des tables des matieres très-amples, *cinquiéme édition*, in 8. A Paris, chez Delaune, ruë S. Jacques.

DESCRIPTION de la nouvelle Chapelle du Roy à Versailles, avec figures, vol. in 12. *chez le même.*

Digitized by Google

RELATION des differentes especes de peste que reconnoissent les Orientaux, des précautions & des remedes qu'ils prennent pour empêcher la communication & le progrès, & de ce que nous devons faire à leur exemple pour nous en préserver, & nous en guerir. *Par M^e l'Abbé Gaudereau, Prêtre Docteur en Theologie, cy-devant Missionnaire Apostolique, & Consul de France en Perse, &c.* A Paris, chez Quillau, ruë Galande 1721. vol. in 12. p. 134.

OEUVRES DE M. DE TOURREIL, de l'Académie Royale des Inscriptions, & Belles-Lettres, & l'un des quarante de l'Académie Françoise. *A Paris, chez Brunet, au Palais* 1721. in 4. 2. vol.

On va donner au public en un volume in 12. *un Traité Historique & Chronologique du Sacre & Couronnement des Rois & des Reines de France, depuis Clovis I. jusqu'à present, & des autres Princes Souverains de l'Europe*, contenant vingt Chapitres, dédié au Roy, par M. Menin, Conseiller au Parlement de Metz.

En attendant que cet ouvrage paroisse, on ne sera pas fâché de voir ici une partie de l'Epître Dedicatoire qui a été vûë, & agréée par M. l'Evêque de Frejus, Precepteur du Roy.

Digitized by Google

Puiſſiez-vous, Sire, *dit l'Auteur*, en « recevant l'onction Sacrée, recevoir auſſi « la plenitude des graces qu'elle confere, « puiſſiez-vous avoir la pieté de S. Loüis, « la ſageſſe de Charles V. la bonté & la « même affection pour vos peuples qu'a- « voit Loüis XII. la valeur, le courage, « & la fermeté d'Henry IV. la juſtice de « Loüis XIII. la grandeur & la magna- « nimité de Loüis XIV. puiſſiez-vous, « Sire, en un mot, réünir en vous ſeul tous « les glorieux attributs que ces grands « Rois, dont vous deſcendez, n'ont fait « que partager. Mais vôtre Auguſte per- « ſonne eſt déja parée de toutes ces ver- « tus. Les heureuſes inclinations que le « Ciel donne à V. M. & qui ont paru dès « vôtre enfance, cultivées par les ſoins « des perſonnes illuſtres qui veillent à vô- « tre Royale éducation, ſe dévelopent, « & croiſſent tous les jours. On découvre « en vous tout ce que doit faire un Prince « accompli, tout nous annonce un regne « glorieux & fortuné, les premiers temps « en ſont des préſages heureux, & la Re- « gence du Prince, dont l'eſprit ſublime, « accompagné de toutes les grandes qua- « litez, a raporté toutes ſes vûës à la gloi- « re de V. M. & au bien de la nation, « affermit encore nôtre eſperance. Il ne « nous reſte donc, Sire, qu'à continuer «

Digitized by Google

» nos prieres pour la durée d'un regne » qui ne devroit jamais finir ; ce ſont les » vœux, Sire, de tous les ordres de vôtre Royaume, & particulierement de celuy, &c.

L'Approbation de M. l'Abbé Richard, Cenſeur Royal, qui a fait l'examen de ce Livre, en annonce le merite en ces termes. » M. Menin, dit-il, a rempli » parfaitement l'idée de ſon titre, toute » la diſtribution de l'ouvrage eſt dans un » grand ordre ; & ce qu'il y a de plus » loüable, c'eſt qu'il n'a rien avancé » qu'il n'ait prouvé par les autoritez des » meilleurs Auteurs qu'il raporte. Ce n'eſt » pas une ſimple deſcription des ceremo» nies du Sacre, c'eſt une explication cu» rieuſe de leur origine, & de leur pro» grès, ſes recherches ſont pleines d'é» rudition ; on y voit l'époque de l'éta» bliſſement de la Religion Chrétienne » dans chacune des Monarchies de l'Eu» rope ; & quoique la matiere de chaque » Chapitre ait pû fournir un volume en» tier, il les a réduits dans une très-petite » eſpace, ſans rien omettre d'important ; » en ſorte que je puis aſſeurer Monſei» gneur le Garde des Sceaux, que cet ou» vrage merite d'autant plus d'être don» né au Public que la lecture en ſera utile » & agréable dans tous les temps.

Digitized by Google

DISCOURS qui a remporté le prix d'éloquence, au jugement de l'Académie Françoise, en l'année 1722. par M. le Noble. *A Paris, chez Coignart, ruë Saint Jacques*, in 4. de 32. pages.

Le sujet donné par l'Academie est *qu'il vaut mieux être repris par un homme sage, que d'être séduit par les flateries des insensez*, suivant ces paroles de l'Ecclesiaste, chap. 7. v. 6. *Melius est à sapiente corripi, quàm stultorum adulatione decipi.*

L'Académie Françoise n'est pas seulement utile par les ouvrages des membres illustres qui la composent, mais encore par l'émulation qu'elle inspire à ceux qui se sentent assez de talens pour prétendre à ses Couronnes. C'est ce qui nous enrichit de tant de pieces en proses, & en vers qui seront à jamais un modele d'éloquence & de poësie.

M. le Noble a eu cette année l'avantage sur d'illustres rivaux; son discours a remporté le prix; nous allons en rappeller ici quelques traits qui feront juger, & de la solidité de ses raisonnemens, & des graces qu'il sçait prêter à la verité.

Il fait voir d'abord que rien n'est plus important pour nous que de bien placer nôtre estime & nôtre inclination, par-ce qu'autant que nous accordons l'un & l'autre à quelqu'un, autant nous lui don-

Digitized by Google

» nons d'empire sur nôtre ame, & d'in-
» fluence sur nôtre vie.

» Mais quel est le grand attrait qui nous
» lie à certains hommes plutôt qu'à tout
» autre ? n'est-ce pas presque toûjours l'es-
» perance de trouver en eux des com-
» plaisances, des commoditez, des appuis
» pour nos passions ? Ne fuyons-nous pas
» au contraire tous ceux en qui nous ne
» trouvons pas le même agrément, quel-
» que merite qu'ils ayent d'ailleurs ; ainsi
» les flateurs l'emportent, & nous lais-
» sons les sages, parce que ces hommes,
» amis de la raison & de la verité, osent
» voir & blâmer en nous tout ce qui est
» opposé à l'une & à l'autre. Mais la fla-
» terie ne peut être que funeste à ceux
» qu'elle séduit, & au contraire les avis
» des sages qui nous reprennent ne peu-
» vent que nous être salutaires.

» Le flateur songe à plaire, & en cela
» il ressemble à l'honnête homme ; car le
» desir de plaire est legitime, c'est le pre-
» mier lien, & le plus doux par où la na-
» ture a voulu unir les hommes pour leur
» faire goûter ensemble le délicieux sen-
» timent de leur excellence, & en soûte-
» nir les fondemens par des secours mu-
» tuels de lumiere & de vertu ; mais ce
» qui fait la difference du flateur, c'est
» que l'envie qu'il a de nous plaire est la

Digitized by Google

seule regle des jugemens qu'il porte de « nous, & de tout ce qui nous regarde. « Il est évident dès-là que ce ne peut plus « être qu'un homme insensé & corrom- « pu, confondant le bien & le mal sous « le nom d'agréable, n'ayant aucun res- « pect pour la vertu & la verité, d'autant « plus prêt de sacrifier l'une & l'autre « que malheureusement elles sont bien « moins en possession de plaire que le vice « & le mensonge. «

Le flateur sçait employer jusqu'aux « ronces & aux épines pour nous faire « des guirlandes & des Couronnes. La con- « fusion & le desordre de nos idées, c'est « abondance & sublimité de genie; nos « affectations sont des finesses délicates; « nos petulances, des vivacitez aimables; « nos indiscretions, des traits de franchise; « nos chicanes, des exactitudes; nos pe- « santeurs, des précautions sensées; nos « hauteurs, nos dedains, nos accueils in- « solens, de justes attentions à maintenir « nos droits & nôtre rang; nos inactions, « & nos indolences, un détachement phi- « losophique des choses d'ici-bas; selon « lui l'orgüeil n'est point orgüeil, c'est « noblesse d'ame, sentimens heroïques... « L'impieté, oüy l'impieté est un merite « aux yeux du flateur, c'est une force « d'esprit superieure à des préjugez vul- «

Digitized by Google

„ gaires & frivoles : force d'autant plus
„ admirable que ces préjugez ſont ceux
„ du genre humain.

„ Il eſt doux d'être loüé & careſſé,
„ mais pouvons-nous goûter des loüanges
„ & des careſſes telles que celles dont on
„ amuſeroit des enfans, telles que le rail-
„ leur le plus impitoyable les employeroit
„ pour ſe joüer de nôtre ſimplicité, tel-
„ les & plus terribles encore que les
„ embraſſemens d'un malheureux peſti-
„ feré qui ſoufleroit dans nôtre ſein le
„ venin mortel qu'il porte dans le ſien.

„ Nous continuerons par le goût même
„ du bien de faire & de dire ce que la
„ flaterie nous aura fait croire excellent.
„ Elle nous aura caché un défaut, la
„ honte ne nous en fera plus rougir, la
„ prudence ne nous en fera plus un ſujet
„ d'inquiétude, nous ne ſongerons plus à
„ nous en défaire, elle nous aura preſenté
„ nos bonnes qualitez, comme des qua-
„ litez éminentes, nôtre émulation en-
„ dormie ne ſongera plus à les perfection-
„ ner, nous nous croirons tout ce que
„ nous devons être. Quel état d'aveugle-
„ ment & de peril !

„ La raiſon qui peche ne le fait du
„ moins ſans repugnance, que parce
„ qu'elle trouve des approbations qui la
„ raſſurent ; & qui eſt-ce qui peut donner

Digitized by Google

ces approbations, sinon les flateurs ? il « n'y a qu'eux qui puissent donner aussi « bien le nom & les couleurs de la vertu. «

Le flateur ne voit qu'avec envie dans « ceux même qu'il paroît le plus aimer, « l'abondance, le credit, les voluptez, le « faste, la superiorité du rang, les agré- « mens de l'autorité & de la réputation, « il en dépoüilleroit bien-tôt ses idoles, « s'il le pouvoit faire impunément, & il « le fait autant qu'il peut, en leur ven- « dant son encens & ses hommages, & « en les mépriſant du moins en secret. «

La flaterie, malgré la grossiereté, l'im- « prudence & la noirceur de ses séduc- « tions, ne laisse pas de nous toucher, & « de nous faire plaisir. Elle plaît du moins « par le desir de plaire ; ce desir qu'il « nous paroît si glorieux d'inspirer, & « dont il est si doux de recevoir des té- « moignages, nous entraîne tous, & plus « naïvement que le flateur. «

Son nom est décrié, mais elle ne le « porte pas, & on consent aux noms pré- « cieux qu'elle se donne. «

Que les Rois sont à plaindre, eux « qui presque en possession d'être regar- « dez comme des Dieux, sont si tentez « d'oublier qu'ils sont des hommes, eux « dont le rang déja si séduisant par lui- « même, convertit presque tous ceux qui « les approchent. «

Digitized by Google

Le portrait que M. le Noble fait ici de ceux qui flattent les Rois, & des suites funestes de cette adulation, n'est pas le moins brillant de son discours.

Ils lui diront qu'avec un cœur & un » esprit comme le sien il ne peut être trop » grand & trop puissant pour le bonheur » du monde ; ils lui feront croire que la » prudence ne connoît point de milieu » entre une autorité qui se soutient à » quelque prix que ce soit, & une au» torité chancelante & méprisée.

» Ainsi ils le forceront de ne connoître » plus d'autre grandeur que celle de la » puissance & des richesses. Il ne songera » plus qu'à accroître cette grandeur au » dehors & au dedans, il voudra être » un conquerant fameux & un Roy ab» solu, sans aucune autre regle que ses » desirs. Ainsi il ira d'un côté attaquer » des voisins qui ne l'ont point offensé, » & de l'autre il épuisera des sujets fide» les qui font toute sa force par leur » obéïssance, & par leur fortune parti» culiere.

» Il ne voit & ne veut voir que ses » armées, ses gardes, ses frontieres, ses » trésors, l'apparente soumission des » vaincus, la juste obéïssance de ses su» jets, ses victoires & ses triomphes, son » faste & ses plaisirs ; il ne voit pas les

Digitized by Google

larmes & le sang, qui sont le prix de " cette grandeur éblouïssante, il ne voit " pas l'impatience naturelle & terrible, " avec laquelle la raison de tous les cœurs " irritez contre lui s'anime à la vengean- " ce, & à le confondre. "

Mais ce n'est pas assez d'avoir mon- " tré que la flaterie ne peut être que fu- " neste à ceux qu'elle séduit, montrons " encore que les avis des sages ne peu- " vent être qu'utiles à ceux qu'ils repren- " nent, si on en veut profiter. "

Il est vrai qu'ils nous reprendront, " & cette idée déja nous trouble. Mais " par quelle raison nous trouble-t'elle ? " C'est en nous reprenant que ces hom- " mes rares nous donnent des marques " du zele le plus utile à nos interests. Ils " veulent que nous nous corrigions de " nos défauts ; & qu'avons-nous de plus " important à faire dans la vie ? Nos dé- " fauts corrigez ne sommes-nous pas heu- " reux ; c'est ce que M. le Noble fait voir dans un détail qui merite d'être lû & medité.

Il finit par une priere pour le Roy, si naturellement amenée, qu'on ne son- ge point qu'elle est prescrite. *Accordez* " *lui, Seigneur, le don de discerner les hom-* " *mes*, accordez-lui l'amour le plus vif " pour la verité, afin que les sages puis- "

Digitized by Google

„ ſent toûjours la lui dire ſans lui déplai-
„ re, & que le ſouffle impur de la flate-
„ rie n'arrête point le progrès des ver-
„ tus qu'ils ont cultivées dans ſon cœur.

EXTRAIT du diſcours prononcé par M. Farges de Poliſy, Avocat du Roy, le 26. Octobre 1722. à la rentrée du Châtelet.

Mr le Nain, qui étoit Avocat du Roy au Châtelet de Paris, & qui eſt à preſent Avocat General de la Cour des Aydes, prouva l'année paſſée très-ſolidement, & très-élegamment l'importance de bien commencer dans la profeſſion d'Avocat; M. de Poliſy a voulu établir, à ſon tour, l'importance de bien finir dans cette carriere brillante, mais penible, & il a rempli ce deſſein avec le ſuccès qui ſuit toûjours la veritable éloquence. Quoique ces diſcours n'ayent point ordinairement de diviſion marquée, la juſteſſe de l'Orateur ne laiſſe pas que de la faire ſentir aux auditeurs qui ſçavent entendre. On a remarqué dans le diſcours de M. de Poliſy qu'il rouloit ſur ces deux propoſitions. 1. *L'Avocat peut bien finir*, 2. *l'Avocat doit bien finir.*

Digitized by Google

L'exorde intereſſe d'abord en faveur de l'orateur ; la juſtice qu'il rend au merite de M. le Nain décele le ſien. On eſt diſpoſé à croire, & à eſtimer celui qui en poſſedant des talens recommandables, ne ſonge qu'à exalter ceux des autres. Là jalouſie accompagne la gloire auſſi bien que l'amour, & ſous leur empire, il eſt rare d'être ami & rival.

Après le juſte éloge de M. le Nain, & des peintures vives de la neceſſité où ſont les Avocats de bien finir quand ils ont bien commencé, l'orateur ajoûte un tableau patetique qui renferme les idées les plus nobles & les plus éclatantes.

Il peint le temple de la gloire au ſommet d'une montagne eſcarpée, pour nous apprendre que c'eſt la fin ſeule de la cariere qui decide du merite des Athletes dans toutes ſortes de genres.

Ce tableau eſt rempli de portraits generaux de toutes les differentes eſpeces de voyageurs qui s'égarent, ou ſe laſſent en allant au temple de la gloire ; c'eſt après ces peintures que l'orateur qui ſçait les regles du contraſte, place le portrait de M. le Lieutenant Civil. Enſuite M. de Poliſy adreſſe la parole aux Avocats : *O vous*, dit-il, *qui ſur ces traces glorieuſes* (de M. le Lieutenant Civil) *cherchez à rendre vôtre nom immortel dans le Bar-*

Digitized by Google

reau ; ne vous flatez point de cette espérance qu'une fin éclatante n'ait terminé vôtre carriere. C'est-là que la gloire vous attend pour couronner vôtre entreprise. Les hommes, continue-t'il, *soit envie, soit prudence, attendent les dernieres années de vôtre vie pour porter le jugement irrevocable qui doit decider de vôtre reputation chez la posterité.* Cette réflexion judicieuse est soutenuë par une comparaison aussi juste que brillante, *comme*, ajoûte l'orateur, *un seul trait ne fait pas la beauté, mais un assemblage heureux de tous les traits proportionnez & mesurez par les mains de la nature même ; aussi persuadez-vous que la vraye gloire ne doit-être fondée que sur un long tissu de belles actions, liées, soutenuës, & enchaînées les unes avec les autres.*

C'est par de pareilles figures, toûjours sensées & bien annoncées que la Rhetorique de l'orateur éclaire la raison sans lui imposer par des ornemens inutiles. Il ne cesse point de prouver ses propositions par des argumens invincibles, & qui n'en sont pas moins forts pour être couverts des fleurs de l'éloquence. Il cite les Orateurs Grecs & Latins qui ont vieilli dans les travaux, il trouve parmi les François des noms dignes d'être associez aux Démostenes & aux Cicerons. Il encoura-

Digitized by Google

ge la vieillesse à la perseverance dans la profession laborieuse d'Avocat par l'exemple des Magistrats & des Jurisconsultes de l'antiquité qui tiroient un nouveau lustre de leurs cheveux blanchis dans des peines utiles à leur patrie, les Areopagites d'Athenes, & les Ephores de l'Acedemone. C'est par ces citations nobles & pompeuses qu'il anime les Avocats à parvenir glorieusement à la fin de leur course. Parmi toutes ces images naïves, quoique magnifiques, on trouvera le portrait de l'Avocat Consultant, parvenu par son merite & son experience au rang distingué des Oracles de Themis.

Que le guerrier, dit M. de Polisy, *combatte dont pour joüir de la paix, & ne plus combattre. Que le Matelot après une longue & perilleuse navigation à travers les tempêtes & les écüeils, se repose tranquillement dans le port. Que le voyageur arrivé au terme de sa course goûte le plaisir d'avoir satisfait sa curiosité. Mais pour l'Avocat il n'est ni paix, ni trêve, ni port, ni terme que celui de ses jours . . . .*

Il doit toûjours travailler, *car comme l'experience accredite toûjours, & redouble la confiance*, alors *les cliens se multiplient avec les jours de l'Avocat.* Il doit sa profonde capacité au public, & son

Digitized by Google

exemple aux jeunes Orateurs qui commencent la cariere qu'il finit.

Nous n'osons pas donner un extrait plus étendu d'un discours que la memoire d'un auditeur curieux des bons ouvrages nous a transmis peut-être avec plus de zele que d'exactitude, nous craignons d'alterer les beautez de l'éloquence de l'Orateur. Si on vouloit bien nous communiquer les pieces que nous devons extraire, les Auteurs y gagneroient, & le public aussi.

On imprime chez Cailleau, Libraire, Place de Sorbonne, *la Bibliotheque des Philosophes & des Sçavans*, tant anciens que modernes, avec les merveilles de la nature, où l'on voit leurs opinions sur toute sorte de matiere Physique. Comme aussi tous les systêmes qu'ils ont pû imaginer jusqu'à present, sur l'univers & leurs plus belles Sentences sur la Morale, & enfin les nouvelles découvertes que les Astronomes ont faites dans les Cieux, *in* 8. 2. *vol. avec figures*, par M. Gautier, Ingenieur & Inspecteur des Ponts & Chaussées du Royaume.

On trouvera chez le même Libraire, *Remarques sur divers endroits d'Italie*, par M. Addisson, pour servir de supplement au voyage d'Italie de M. Misson, *in* 12.

Digitized by Google

Les Ouvrages de feu M. l'*Abbé Boileau*, Predicateur ordinaire du Roy, & l'un des quarante de l'Academie Françoise, ſes *Homelies* ſur les Evangiles du Caréme, *in* 12. 2. *vol.*

Ses Pensées Choiſies ſur differens ſujets de Morales. Nouvelle édition augmentée, *in* 12. *Ses Panegyriques Choiſis*, *in* 12.

Ceux qui aiment à connoître les Auteurs des ouvrages anonymes, & pſeudonymes, & à être inſtruits de l'Hiſtoire des gens de Lettres, nous ſçauront bon gré de l'article qui ſuit.

On nous écrit de Londres que M. de S. Jacinthe épouſa dans cette Ville, au mois de Juillet dernier, Mlle de Marconnay, fille d'un Gentilhomme de Poitou, Major du Regiment de ..... au ſervice d'Angleterre. Le nouveau marié eſt auſſi François d'auprès d'Orleans, & fort diſtingué dans la Republique des Lettres. Le goût des voyages l'a éloigné de la France depuis environ quatre ans. Son pere fut Lieutenant Colonel du Regiment d'Orleans; pour lui il a ſervi dans le Regiment Royal Cavalerie, & il fut fait priſonnier à Hoſtech. Le celebre *Mathanaſius* eſt ſorti de ſa plume, il a fait divers autres ouvrages, des Lettres à

Digitized by Google

M. Dacier sur son livre *de la Corruption du Goût*, un premier tome de Memoires Literaires dont il promet la suite. Il y a beaucoup d'érudition dans tout ce qu'il écrit, & un grand éloignement du Pedantisme. On prétend qu'il a eu part à l'*Europe Sçavante*, & on croit qu'il a aussi fourni quelques morceaux d'une espece de Journal des Sçavans qui s'imprimoit à la Haye il y a deux ou trois ans.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Lyon le 3. Septembre 1722.

MR le Maréchal de Villeroy, protecteur de l'Académie des Beaux Arts, établie dans cette Ville, assista hier aux Exercices Académiques, avec M. l'Archevêque de Lyon, ce qui fit venir à l'assemblée plusieurs personnes des plus qualifiées de la Ville & des environs. Les Académiciens au nombre de 70. firent un concert des plus magnifique. On y chanta des morceaux de l'Opera d'Ajax, rassemblez par les soins de M. B. l'un des Académiciens. Le Rôle de Cassandre fut chanté par M. E *** l'une des belles voix que nous ayons, & celui de Corebe par M. M *** le jeune. Tous les autres Rôles furent chantez par des

Digitized by Google

Académiciens & des Académiciennes. A la fin du concert on chanta le *Dixit Dominus* de M. Campra, qui fut executé avec toute la juſteſſe imaginable. M. le Maréchal parut ſi content qu'il accabla d'honnêtetez tous les membres de l'Académie, dont les principaux allerent le lendemain le remercier de l'honneur qu'il leur avoit fait. Il leur fit eſperer qu'il les honoreroit ſouvent de ſa preſence.

Les perſonnes qui executent le concert de la place des Jacobins, établi depuis peu d'années, continuent regulierement leurs exercices. Ce concert devient chaque jour meilleur, ſur tout depuis que pluſieurs Académiciens de l'Académie des Beaux Arts y ont été receus. Ils vont également à l'un & à l'autre concert, attirez par le ſeul plaiſir de la Muſique.

On nous écrit d'Orleans du 18. Septembre qu'on vient d'imprimer des Reglemens pour une Académie de Muſique qui s'eſt formée depuis un an dans cette Ville, à l'exemple de celles de Lyon, de Marſeille, & autres Villes du Royaume. Cette Académie doit ſa naiſſance à quelques particuliers amateurs de la Muſique qui s'aſſembloient ſouvent pour executer des concerts, pour donner quelque

Digitized by Google

forme à leurs assemblées ; ils s'adresserent à M. de Bouville, Intendant d'Orleans, lequel après avoir pris l'avis du Maire, des Echevins, & du Lieutenant General de Police, leur donna son approbation, & la permission necessaire vers le mois de May de l'année derniere 1721.

Il y a de deux sortes d'Académiciens ; sçavoir des honoraires, dont le nombre est fixé à cent, & des Concertans pensionaires, dont l'Académie augmente ou diminuë le nombre suivant qu'elle le juge à propos, & qu'elle en a besoin. On donne un concert deux fois la semaine, le Lundy & le Vendredy, dans une très-belle sale qu'un des Académiciens a fait bâtir exprès dans son Jardin. Les seuls Académiciens y ont entrée, ils peuvent y mener les Dames & les étrangers seulement, tous les autres en étant exclus.

L'Académie a pris pour emblême une Lyre, dont les sons semblent ébranler des rochers, dont on voit des morceaux se separer, formez à peu près comme ces cœurs de Lys qui sont dans les armes de la Ville d'Orleans, & qu'on appelle improprement des *cailloux*, & pour devise ces mots, *& Saxa moventur.*

On mande de Ratisbone que le Minis-

tre

Digitized by Google

tre du Roy de Prusse a communiqué à la Diete de la part de ce Prince, les observations de la part de la societé des Sciences de Berlin, sur le Calendrier Gregorien, auquel S. M. Prussienne a dessein de faire des corrections, à commencer en 1724.

On apprend de Rome que le Duc de Poli, frere du Pape, a fait écrire dans les pays étrangers pour en faire venir des livres sur toutes sortes de sciences, dont il veut former une bibliotheque publique pour la commodité des sçavans des differentes nations qui sont à Rome.

L'Abbé Camille Contarini, connu par les histoires qu'il a données au public, est mort à Venise sur la fin de l'autre mois, dans un âge fort avancé.

Le Capitaine Pringle, Commandant le Vaisseau le Warburton, qui est arrivé en Angleterre depuis peu, venant d'Autegoa, raporte qu'étant au vingt-troisiéme dégré de latitude, éloigné d'environ 500. lieuës d'aucune terre, une si prodigieuse quantité de Papillons, se vint poser sur les voiles, cordages, & autres parties du vaisseau, que tout en étoit couvert. C'est un phénomene qu'on pro-

Digitized by Google

poſe aux ſçavans curieux à expliquer. Car il eſt aſſez difficile de comprendre comment ces inſectes ont pû venir de ſi loin & ſubſiſter.

L'Académie Royale de l'Hiſtoire à Liſbone, vient de donner un catalogue hiſtorique, compoſé par le Pere Lucas de Sainte Catherine, Dominiquain, des Portugais qui ont été Grands-Maîtres de l'Ordre des Templiers, depuis ſon origine juſqu'à ſon entiere abolition. Le P. Joſeph Barboſa, auſſi membre de cette Académie, a promis de donner inceſſamment au public des tables chronologiques, hiſtoriques, & genealogiques des Reines de Portugal, & de leur poſterité.

L'Académie Problematique de Setubal a perdu le Docteur Paul Soarez de Gama, l'un de ſes Académiciens qui mourut le 25. Juin dernier. Le Prieur Clement Rodriguez de Montagna a prononcé ſon Oraiſon Funebre. La propoſition ſuivante, *s'il eſt plus dangereux de prodiguer des bienfaits à un indigne qu'à un ingrat*, fut le ſujet du problême, dont l'alternative fut ſoutenuë dans cette Académie le 31. Juillet dernier.

Les Lettres de Liſbone ajoûtent qu'il

Digitized by Google

s'eſt formé dans le grand Fauxbourg de cette Ville une Académie de Medecine chez M. Joſeph Gomis, Profeſſeur de cette Science. L'ouverture s'en fit le 13. Aouſt dernier par un diſcours très-éloquent qu'il prononça. Les Medecins qui compoſent cette Académie ont pris la Sainte Vierge pour leur protectrice, ſous le nom de Nôtre-Dame de Grace, & ils ſont convenus de s'aſſembler tous les 15. jours pour conferer ſur la nature des differentes maladies, & ſur leurs remedes les plus efficaces; les Chirurgiens y ſont auſſi admis pour conſulter ſur ce qui regarde leur art.

L'Académie Royale de l'Hiſtoire, dont nous venons de parler, s'aſſembla le 7. de l'autre mois par ordre du Roy, dans l'anti-chambre de la Reine, pour celebrer l'anniverſaire de la naiſſance de S. M. Le Pere Don Manuel Caëtan de Souſa, qui étoit Preſident de jour, prononça un diſcours très-éloquent, à la loüange de cette Princeſſe, qui lui en témoigna ſa ſatisfaction à la fin de l'aſſemblée. Celle du 30. Aouſt fut honorée de la preſence du Roy; on y diſtribua un livre nouveau, compoſé par M. Manuel de Azevedo-Fortes, Chevalier Profez de l'Ordre de Chriſt, Brigadier d'Infanterie,

Digitized by Google

& Ingenieur Major du Royaume de Portugal, sur la methode la plus facile, & la plus exacte de lever des cartes Geographiques & Hydrographiques, & sur la construction des instrumens necessaires aux Ingenieurs, & aux Officiers de Marine. Le Pere Joseph de la Purification, chargé de l'histoire des Ordres Militaires du Royaume, communica ensuite à l'assemblée un catalogue historique de celui de S. Benoît d'Avis, institué en 1140. par Alfonse, premier Roy de Portugal, en memoire de la fameuse journée de Biros, dans laquelle il remporta une victoire complette sur l'armée du Roy Maure Alboyach, qu'il chassa depuis de la ville d'Evora en 1147.

Enfin l'impression de l'*Etat de la France* vient d'être terminée. Le P. Ange, Augustin Déchaussé, qui en est l'Auteur, nous prie d'en donner avis au public. Il auroit bien souhaité avoir l'honneur de le presenter au Roy avant son Sacre, d'autant plus qu'il en a rapporté toutes les ceremonies dans son premier tome ; mais l'activité des Imprimeurs n'a pas secondé ses desirs. Il faut donc attendre que Sa Majesté ait reçû son exemplaire à son retour pour débiter cet ouvrage. On n'auroit jamais crû qu'un pareil livre,

Digitized by Google

dont l'impreſſion doit être bruſquée, attendu les changemens qui y ſurviennent preſque journellement, dût être quatorze mois ſous la preſſe. Il eſt vrai que la mort du ſieur Garnier, qui étoit l'Imprimeur, a cauſé une ſuſpenſion de près d'un mois; après cela il n'a pas quelquefois plû à ceux qui ont travaillé ſous les ordres de la veuve d'avancer beſogne, quoique l'Auteur proteſte ne les avoir jamais fait attendre un ſeul inſtant après ſa copie. Il ſuplie donc le public de ne lui point attribuer ces retardemens. M. de Clairambault, Genealogiſte des ordres du Roy, eſt témoin des impatiences que l'Auteur a eu là-deſſus. Tout l'ouvrage eſt de 131. feüilles d'impreſſion, de 24. pages chacune, diſtribuées en cinq tomes, le cinquiéme contient un ample ſupplement des quatre autres, & une table alphabetique en 21. feüilles d'impreſſion, des matieres, des noms, des familles, des Benefices Royaux, des terres & des dignitez contenus dans tout l'ouvrage. On a ajoûté dans cette table les changemens qui ſurvenoient à meſure qu'on l'imprimoit, & l'on a placé enſuite quelques autres changemens qui n'étoient pas arrivez à temps pour y être inſerez. L'ouvrage ſera infailliblement en vente le lendemain de la S. Martin.

Digitized by Google

On donnera le mois prochain la suite des Medailles du Roy, & celles qu'on a frapées pour le Sacre de S. M.

SPECTACLES.

LE 27. de l'autre mois les Comédiens du Roy ont remis au Theatre la Tragedie d'*Ariane*, de Tho. Corneille, où la Dlle Duclos a extrêmément brillée, à son ordinaire, dans le principal rôle; ceux de Phédre, de Thesée & de Pirithous ont été remplis par la Dlle Dangeville, & par les sieurs Quinaut & le Grand.

Le 2. Octobre, *Rodogune*, Tragedie de P. Corneille, où la Dlle Defresne, nouvelle actrice, a joüé le rôle de Cleopatre avec applaudissement. La Dlle Duclos & le sieur Baron y ont representé les rôles de *Rodogune* & d'Antiochus.

La même actrice a representé le 15. de ce mois, avec feu & intelligence, le rôle d'Elisabeth dans la Tragedie du Comte d'Essex.

On continuë les representations des *Aventures du Camp de Porché-Fontaine*, dont nous avons donné l'extrait & les chansons dans le supplement de l'autre mois.

Digitized by Google

On a interrompu celle du *Nouveau Monde*, & les Comediens se preparent à donner bien-tôt la Tragedie nouvelle de M. l'Abbé Nadal, intitulée *Antiochus ou les Machabées*, reçûë depuis plus d'un an.

M. de la Mothe a lû depuis peu aux Comédiens du Roy une Tragedie de sa composition, qui a été reçûë avec des applaudissemens mêlez de larmes de la part des auditeurs. Elle est intitulée, *Ignez de Castro*. Sujet tiré de l'histoire de Portugal, dont voici le précis.

Don Alfonse, dit le Brave, Roy de Portugal, eut de Beatrix de Castille, l'Infant Don Pedro, dont les amours celebres troublerent la fin du regne d'Alfonse. Il y avoit peu de Princes en Portugal d'une plus grande esperance que Don Pedro. Dès sa jeunesse il laissa voir cet amour pour la justice, & l'exactitude qui lui acquit dans la suite tant de reputation, & le surnom de *Justicier*. Il épousa en 1332. Dona Constance Manuel de Castille, dont il eut plusieurs enfans. Il y avoit auprès de cette Princesse, en qualité de Dame du Palais, une fille de très-bonne maison, nommée Dona Ignez de Castro, belle par excellence, & recommandable encore par sa douceur, son esprit, sa generosité, & sa naissance.

Digitized by Google

car elle étoit alliée à la maiſon Royale. Le Prince en devint éperdument amoureux, & comme il étoit lui-même fort aimable, il en fut aimé. La Princeſſe de Portugal, ſon épouſe, étant morte en 1345. il épouſa Dona Ignez en ſecret, ſçachant bien que le Roy n'auroit pas conſenti à ce mariage. Don Gil, Evêque de Guarda & Eſtienne Loüas, Maître de la Garde-robe du Prince, furent les ſeuls témoins qu'il y admit. Depuis ce temps-là il entretint aſſez publiquement Dona Ignez, & en eut deux fils, Don Juan, & D. Denis.

Soit que le Roy ſe douta du mariage du Prince, ou qu'il voulut rompre ce commerce, il propoſa à Don Pedro de ſe remarier, ce que celui-ci refuſa de faire avec beaucoup de fermeté. Le Roy & ſon Conſeil ne trouverent point d'autre expédient pour l'y réſoudre, que de ſe défaire de Dona Ignez. Pacheco, Cuello & Gonçale, trois Gentils-hommes du Roy, prirent le temps que le Prince étoit à la chaſſe, & la poignarderent dans ſon Palais de Coimbre.

Don Pedro fit également éclater ſes regrets & ſon reſſentiment. Il ſe revolta d'abord contre ſon pere, & vengea le ſang de Dona Ignez par le fer & par le feu. S'étant enſuite reconcilié avec lui,

Digitized by Google

& lui ayant succedé en 1357. Il rendit public le mariage qu'il avoit contracté avec elle, fit exhumer son corps, lui fit mettre la Couronne sur la tête, lui fit rendre par tous les Grands de l'Etat les honneurs de la Royauté, & lui fit faire des obseques d'une magnificence extraordinaire. Il persecuta ses assassins sans relâche, viola même les droits de l'hospitalité pour les avoir en sa possession, & leur fit souffrir les suplices les plus horribles. Il fit reconnoître le fils de Dona Ignez, Infant de Portugal, & le souvenir d'une personne qui lui avoit été si chere, lui fit rejetter toutes les propositions de mariage qu'on lui offrit; il est vrai que la belle Dona Therese Gallegon entreprit de secher ses pleurs, & qu'il en eut dès l'année 1357. un fils qu'on nomma Don Juan, qu'il pourvut de la grande Maîtrise de l'Ordre d'Anis, le plus considerable de Portugal.

Les Comédiens ont aussi receu une Comédie en trois actes, & en vers, qui a pour titre l'*Oracle de Delphes*. L'Auteur ne se nomme point. Jamais l'incognito n'avoit tant été en regne. Nous ne le blâmons pas, il fait du bien à quelques pieces par la curiosité qu'il excite.

Digitized by Google

Les Comédiens Italiens ont repreſenté pour la derniere fois le 6. de ce mois ſur leur Theatre du Fauxbourg S. Laurent, *Belphegor & le Fleuve d'Oubli*. Ils ont r'ouvert leur Theatre de l'Hôtel de Bourgogne le 9. par la Comedie d'*Arlequin Sauvage* que l'Auteur a enrichie de quelques Scenes nouvelles qui ont été fort goûtées.

Les mêmes Comédiens ont donné le 18. une piece d'un acte en proſe, intitulée, *Arlequin Officier au Camp de Porché-Fontaine*. Ce ſont des Scenes tirées de differentes pieces de l'ancien Theatre Italien. Il y a un divertiſſement à la fin avec un Vaudeville.

L'Académie Royale de Muſique prepare l'Opera de Perſée pour donner inceſſamment.

On repreſenta à Vienne le 30. Aouſt dernier ſur le Theatre du Palais Imperial, l'Opera de *Nitocris*, Reine d'Egypte, qui avoit été preparé pour le jour de la naiſſance de l'Imperatrice.

Le même jour on repreſenta à Naples, pour la même ſolemnité, ſur le Theatre du Palais, l'Opera de *Bajazet*.

On apprend d'Angleterre que M. Hop-

Digitized by Google

kins, Secretaire du Viceroi d'Irlande a été nommé Intendant des Spectacles de ce Royaume, à la place de M. Antoine Tiryman, mort depuis peu.

ABRAHAM ET ISAAC, Tragedie representée au College d'Evreux le 4. Aoust dernier, par les Ecoliers du même College.

ACTEURS.

Abraham.
Isaac, *fils d'Abraham.*
Ismaël, *fils d'Abraham.*
Eliezer, *Officier & confident d'Abraham.*
Damas, *fils d'Eliezer, & confident d'Isaac.*
Pharés, *confident d'Ismaël.*
Nachor, *Officier d'Ismaël.*
La Scene est sur la montagne où Abraham devoit sacrifier.

SUJET.

Dieu ordonna à Abraham de lui sacrifier son fils. Abraham pour executer ses ordres le lui offrit en sacrifice, âgé pour lors de 37. ans. Isaac porta lui-même les instrumens de sa mort; mais il en fut délivré, Dieu se contentant de la volonté de son pere. *Genese* 22.

Digitized by Google

ACTE I.

Isaac part avec son pere pour faire le sacrifice que Dieu avoit ordonné. Comme il sçait que son frere Ismaël, qui avoit été chassé, est près de l'endroit où l'on doit faire le sacrifice, il demande à le voir. Abraham le lui accorde. Il envoye Eliezer dire à Ismaël qu'il veut lui parler, Ismael vient, & en abordant Isaac, il lui reproche d'être la cause de ses malheurs. Isaac veut se justifier, mais en vain. Il s'en prend aussi à Sara & à Abraham. Abraham lui fait connoître son erreur par des marques sensibles de sa tendresse, & se retire. La retraite & le voyage de son pere le mettent en inquiétude, & lui sont suspects. Isaac fait en sorte de dissiper ses faux soupçons; mais il ne fait que les augmenter & qu'exciter sa colere. Nachor vient apprendre à Ismaël que son pere doit le prendre pour être la victime du sacrifice qu'il avoit à faire. Cette nouvelle l'irrite, jusqu'à lui faire faire des menaces terribles. Isaac en est troublé, & appréhende en même temps pour son frere. Déja il croît être l'Auteur de sa mort, mais Damas le rassure.

Digitized by Google

ACTE II.

Ismael balance s'il doit tirer vengeance des maux qu'il souffre. Pharez l'en dissuade, & lui remet devant les yeux l'énormité du crime qu'il veut commettre. Ismaël rentre en lui-même, & suspend sa colere. Abraham vient retrouver ce fils irrité, qui lui fait mille reproches. Il lui dit qu'il ne le connoît plus pour son pere, malgré les marques d'amitié qu'il en reçoit. Il attaque Isaac l'épée à la main en presence d'Abraham. Il menace de le tuer, si on ne lui explique la cause de ce voyage. Cette fureur jette Abraham dans un étrange étonnement. Isaac croit que ces menaces ne sont que pour l'éprouver ; ainsi il continue à l'assurer de son amour. Ismaël n'en veut rien croire, Isaac pour le lui prouver, offre sa vie pour le conserver. La haine d'Ismaël contre Abraham ne cesse point. Eliezer survient, reproche à Abraham sa dureté pour Ismaël. Ce pere infortuné ne peut se résoudre à faire mourir Isaac.

ACTE III.

Eliezer remarque qu'Abraham est ébranlé sur ce qu'on lui remet devant les yeux. Il croit déja qu'il ne pense plus à immoler Isaac. Il pense à trouver les

Digitized by Google

moyens de le ſauver. Il charge Damas du ſoin de l'avertir d'éviter Abraham. Iſaac aſſure Damas qu'il n'a rien à craindre ſur ce qu'il ſçait d'Abraham. Damas perſiſte toûjours dans ſon incredulité. Eliezer, ſon pere, declare à Abraham qu'il va pourvoir à la ſureté d'Iſaac que rien ne peut intimider. Il attend tranquillement ſon pere qui l'exhorte à la mort; mais Iſaac l'exhorte &, l'anime lui-même, le conſole, lui apporte le glaive qui doit trancher le fil de ſes jours. Abraham prêt de ſacrifier ſon fils, entend une voix du Ciel, accompagnée d'éclairs & de tonnerre. Le glaive qu'il a receu d'Iſaac lui tombe des mains. Pluſieurs viennent au ſecours d'Iſaac, entre autres Iſmaël, l'épée à la main, veut l'arracher à ſon pere; mais il apprend que Dieu eſt ſatisfait, ſans répandre le ſang d'Iſaac. Il jette ſon épée par terre, & demande pardon à ſon pere. Abraham lui pardonne, embraſſe ſes enfans, & leur recommande la fidelité à faire la volonté du Ciel. Enſuite il ſe trouble, il parle en homme inſpiré, & explique ce ſacrifice myſterieux.

Digitized by Google

PLAIDOYERS

Sur le partage des biens en France.

LE 28. d'Aouſt les Rethoriciens du College de Loüis le Grand plaiderent à l'ordinaire une cauſe en François, dont voici le ſujet.

On ſuppoſe qu'un Prince étranger ayant fait voyage en France, charmé des loix de ce grand Royaume, veut regler la juriſprudence de ſes Etats ſur ce modele. Un ſeul point l'embaraſſe, c'eſt le partage des biens ſur lequel l'uſage varie dans pluſieurs Provinces de France. Afin de ſe déterminer, le Prince invite quelques Juriſconſultes François à plaider en ſa preſence pour les differens partages.

Le premier orateur ſe declare en faveur de l'égalité, il prétend que c'eſt une loi juſte & neceſſaire. Il remonte d'abord à la ſource de la nature, & il voit dans les premiers temps les freres cueillir indifferemment ſur le même arbre les fruits que la terre leur offre. Cette loi ſe trouve gravée dans le cœur de toutes les nations, & juſques dans les lieux où la cupidité & la force ont introduit l'inégalité, la voix de la nature ſe fait enten-

Digitized by Google

dre, lorſque pour exprimer le partage égal, elle crie qu'il faut partager en freres. Mais la juſtice de cette loi éclate ſur tout, & par les devoirs communs des peres envers leurs enfans, & par ceux des enfans envers leurs peres. „ Quoi, dit „ l'Orateur, un pere devra à ſes enfans „ les mêmes ſoins & le même amour, & „ il ne leur devra pas le même heritage ? „ Eſt-ce donc que les richeſſes d'un pere „ ſont plus prétieuſes que ſon amour, & „ ſi l'inégalité a lieu, n'eſt-il pas à craindre que le fils maltraité ne ſe croye „ déchargé des obligations de ſon frere, „ & ne s'imagine devoir proportionner „ ſon amour & ſon reſpect pour ſon „ pere aux biens qu'il en a reçû. „ Ici l'Orateur declame vivement contre ces peres injuſtes qui affectent des prédilections, qui environnent d'or & de pourpre le berceau de l'aîné, tandis que la mediocrité eſt le partage du cadet, qui ſont prodigues pour l'éducation du premier, tandis que l'autre doit la perfection de ſes talens à la nature. „ On en vient „ quelquefois, ajoûte-il, juſqu'à faire tomber ſur lui les fautes de ſon frere, pour „ tirer des pleurs du cadet une inſtruction „ qui ne coûte rien à l'aîné. „ Mais qu'il arrive ſouvent que des parens ſont frustrez de leur attente & punis de leur in-

Digitized by Google

juſtice, en accordant tout aux uns & refuſant tout aux autres; ils rendent les premiers plus mauvais, & les autres meilleurs qu'ils ne penſent. Combien de fois un cadet a-t'il recüeilli les ſoupirs d'un pere mépriſé par un fils à qui il avoit donné toute ſa tendreſſe, & preſque tout ſon bien.

La juſtice de l'égalité paroît donc évidente, mais on croit l'inégalité neceſſaire pour ſoûtenir l'honneur, & procurer le bonheur des familles; & c'eſt ce que l'Orateur entreprend de détruire en peu de mots. En effet, un jeune homme qui entre dans le monde avec des biens immenſes penſe bien moins à marcher dans la penible carriere de la gloire, que dans le chemin ſemé de fleurs que la fortune lui preſente, il s'endort dans les bras de la moleſſe, où il ſe livre au luxe le plus outré, & dégrade ſa maiſon, en vendant à des hommes nouveaux les terres & les noms les plus illuſtres. „ Ce jeune diſſipateur a donc été trop riche pour l'honneur de ſa maiſon, au lieu que la mediocrité lui auroit inſpiré le deſir, & laiſſé le moyen de ſe diſtinguer autrement que par les richeſſes.“

Le bonheur des familles n'eſt pas moins attaché à l'égalité. Hé! quelle union pourroit ſubſiſter parmi des enfans qui

Digitized by Google

regarderoient toûjours leur frere comme un cruel raviſſeur ; ils ne jetteroient jamais les yeux ſur ces ſuperbes équipages, & ſes lambris dorez qu'ils ne cruſſent voir autant de dépoüilles qu'on leur auroit injuſtement enlevées. La loi de l'égalité étant donc juſte & neceſſaire peut-elle manquer d'avoir l'avantage ſur toutes les autres ?

Le ſecond Juriſconſulte ſe declare contre le premier, & le troiſiéme en plaidant pour l'inégalité en faveur de l'aîné. Le temps ne nous permet que d'ebaucher ſes raiſons ; elles ſont fondées ſur ce que l'inégalité ſoutient une famille par les grandes richeſſes de l'un, & l'illuſtre par les nobles efforts des autres. Diviſer les biens d'une famille, c'eſt en diviſer les forces, & du faîte de la gloire la précipiter dans l'obſcurité ; laiſſer à pluſieurs enfans une fortune égale & mediocre, c'eſt anéantir la ſubordination, & éteindre l'émulation dans une famille, l'inégalité eſt donc neceſſaire : or la nature & la raiſon ſemblent l'éxiger en faveur de l'aîné. Il eſt le premier dans l'ordre de la naiſſance, & il a été long temps le ſeul en poſſeſſion de tout l'amour. „ Que „ l'on ouvre les livres Saints, dit ici l'O„ rateur, le doigt de Dieu y a tracé en „ caracteres ineffaçables le droit d'aî-

Digitized by Google

neſſe ; que l'on conſulte les annales de " tous les temps, & de tous les peuples, " on y verra les loix profanes s'accorder " en ce point avec les loix ſacrées ; qu'on " jette les yeux ſur la plûpart des Empi- " res, on y verra des cadets aſſis aux " pieds du Thrône de leur aîné. "

La raiſon même dicte l'équité de cette loi ; ſi la mort enleve le pere & la mere à une famille nombreuſe, le fils aîné ſuccede à leurs obligations ; il eſt obligé d'eſſuyer les larmes de ſes freres, de les élever, de les établir ; s'il a plus de part aux travaux, n'en doit-il pas plus avoir à la récompenſe ? Enfin ſi l'on veut ſçavoir qui doit l'emporter de l'égalité ou de l'inégalité, qu'on en juge par l'union que nous avons vû regner parmi les enfans de France, dont l'un devoit être le maître des autres, & par les funeſtes effets au contraire que l'égalité produiſit entre les deux freres Eteocle & Polynice.

Le troiſiéme qui paroît ſur la ſcene n'employe que la voix de l'innocence & de l'humanité, ſans art & ſans diviſion ; c'eſt en faveur du cadet qu'il parle contre le préjugé & la coutume. " Plus avancez en âge, les ainez ſont plus en état de " parvenir, s'ils ne le ſont déja ; mais quelle " reſſource reſte à un cadet, s'il ne la " trouve dans un ample heritage ? Souvent "

Digitized by Google

„ il a perdu ſon pere dès le berceau, &
„ il n'a jamais donné le doux nom de me-
„ re qu'à des femmes étrangeres. A qui
„ s'adreſſera-t'il ? à des tuteurs avides de
„ ſon bien ? à un aîné qui lui refuſe avec
„ dureté le neceſſaire, parce que l'édu-
„ cation d'un frere lui eſt bien moins
„ chere que ſon luxe & ſon plaiſir, à des
„ amis ? mais en connoît-il même le doux
„ nom, & a-t'il d'autres protecteurs que
„ ceux que ſes larmes lui ont pû faire ?

La nature ſe declare donc ouvertement pour le cadet. Envain prétend-on nous oppoſer les Oracles Sacrez ; combien de fois ont-ils prononcé en faveur du plus jeune. Jacob fut préferé à Eſaü, David releva les ruines du Thrône d'Iſraël, Joſeph arracha ſa famille à la douleur, & à l'indigence, & la couvrit de gloire au milieu d'une terre barbare. Benjamin fit toute la conſolation d'un pere attriſté par la mauvaiſe conduite de ſes autres enfans ; & puiſque les bienfaits ſont une ſuite naturelle de l'affection, les cadets n'ont-ils pas ordinairement droit au meilleur partage ? „ Au reſte, „ Meſſieurs, je ne plaide pas ſeulement „ pour les enfans mâles, mais encore „ pour les ſœurs cadettes. Leur état, leur „ foibleſſe, leur âge, tout parle en leur „ faveur, puiſque tout les écarte du che-

Digitized by Google

min de la fortune, il leur faut même « acheter le droit de la solitude, si elles « y sont appellées ; & où en prendre le « prix, si un pere tendre & équitable ne « les favorise dans son testament ? «

Enfin le dernier Orateur plaide la cause du pere & de la mere, plutôt que celle des enfans ; il veut qu'ils n'ayent part à l'heritage, qu'autant que les parens le jugeront expédient, & il authorise son sentiment des loix de la nature, de la raison, de l'équité, de la coutume ; c'est l'interest des familles, dit-il, c'est l'interest du public ; pouvez-vous, Messieurs, nous refuser vôtre suffrage ? un pere a acquis ses biens par ses soins & ses travaux, n'est-il pas juste qu'il les dispense à son gré ? quoi ! il lui sera permis de dissiper son bien, & il ne pourra pas en disposer en faveur d'un fils qui merite sa tendresse ? des enfans sont ingrats ou indociles, n'est-il pas avantageux pour leur éducation d'être retenus par la crainte, ou excités par l'espoir : le repos & la gloire des familles dépend donc du choix des parens, aussi bien que l'interest du public.

En effet, qui connoît mieux les talens & le caractere des enfans que des parens qui les ont sans cesse sous les yeux ? c'est donc à eux à mettre un frein à la prodigalité de celui-ci, & à exciter la libera-

Digitized by Google

lité de cet autre ; c'eſt à eux à mettre l'épée entre les mains de ce jeune homme, que Mars appelle ſous ſes étendarts, à placer ſur les lys celui qui a déja la gravité & la prudence d'un Senateur, & à concourir ainſi au bien de l'Empire par l'harmonie de tous les Etats. „ Je ne m'étonne donc plus que le grand Empire „ de la Chine autoriſe le choix des parens „ dans le partage des biens entre les enfans ; qu'un Empereur Romain ait „ cherché un ſucceſſeur dans une famille „ étrangere, à l'excluſion d'un fils qu'il „ jugeoit incapable de ſoutenir le poids „ de l'Empire ; que cette loi ait paſſé „ juſqu'à nous ſous le nom de droit „ écrit, & fleuriſſe de nos jours dans „ les plus belles Provinces de France. „ Au reſte nous ſommes diſpenſés de refuter, à leur exemple, les raiſons de nos Competiteurs, puiſque nôtre cauſe renferme toute la bonté des leurs ſans en avoir les inconveniens. Le partage ſera égal ou inégal, ſuivant l'égalité ou l'inégalité de merite ; l'aîné ſera l'heritier s'il a ſoin d'être le premier en vertu, comme il eſt en naiſſance ; le cadet pourra lui diſputer l'heritage, s'il lui diſpute en talens & en probité ; pouvez-vous, Meſſieurs, ne pas decider en faveur d'une cauſe qui vous intereſſe tant, puiſque le

Digitized by Google

ſeul merite y a tout l'avantage.

Pendant qu'on prononçoit ces diſcours le Prince qui préſidoit à l'aſſemblée les écoutoit avec une attention ſurprenante pour faire pancher ſon ſuffrage vers le parti qui lui paroîtroit le plus équitable. Mais étrange effet de l'éloquence, s'é- " crie-il, elle donne à tous les ſujets " qu'elle traite certaine couleur de verité " qui fait illuſion à l'eſprit; & j'ai vû " croître mes doutes par les moyens mê- " me que j'avois crû propres à les éclair- " cir. " Il eſt donc obligé d'en appeller à ſes lumieres, & d'examiner les avantages & les inconveniens de tous les partis, avec l'exactitude qu'exige l'importance de la loi qu'il doit porter.

L'égalité de partage eſt avantageuſe aux particuliers, mais non pas à la famille en general; elle ne fait point de malheureux, mais fait-elle un ſeul heureux? elle ne ſçauroit illuſtrer une condition mediocre, & elle dégrade ſouvent une Noble Famille. Un pere a de grands biens, & une Charge conſiderable, il meurt ſans avoir reglé ſes affaires; auſſi-tôt on partage les biens, on vend la Charge, & la maiſon tombe de la ſplendeur dans l'obſcurité.

L'inégalité fait pluſieurs malheureux, & ne fait qu'un heureux; c'eſt une loi

Digitized by Google

bien dure qui en dépoüille pluſieurs pour enrichir un ſeul, elle porte la haine & la jalouſie juſques dans le cœur des freres, ſi toutefois elle eſt neceſſaire pour l'éclat & l'élevation des familles, l'introduira-t'on en faveur de l'aîné ? Il ſemble que la naiſſance & l'uſage le favoriſent ; mais quelle douleur ! s'il n'a pas autant de merite que le cadet, & s'il laiſſe déperir une maiſon au lieu de l'élever par ſon induſtrie, ou de la ſoutenir par ſa ſageſſe. Helas ! dans les contrées où le droit d'aîneſſe eſt établi, combien de fois ſeroit-on ravi que le cadet fut metamorphoſé en aîné.

Prétendons-nous donc favoriſer le cadet aux dépens de l'aîné ? pourquoi non, s'il le ſurpaſſe en merite ? d'ailleurs le danger où il eſt de ſe trouver ſans appui, ſans éducation, ſans établiſſement ſollicite nôtre compaſſion ; mais auſſi qu'il eſt dangereux de confier la fortune d'une maiſon à des mains trop foibles encore pour la ſoutenir. Quelque portez d'ailleurs que nous ſoyons à nous rendre les protecteurs des orphelines, nous ne pouvons nous réſoudre à tranſporter avec elles les biens d'une maiſon dans une famille étrangere, où ſouvent ils ſe perdent avec le nom & la memoire de la bienfaictrice.

Enfin,

Digitized by Google

Enfin, déciderons-nous en faveur du choix du pere & de la mere; cette loi rend les enfans soumis & respectueux; mais la crainte n'a-t'elle pas plus de part à ces respects que la tendresse filiale, elle donne de l'empire aux parens? mais n'autorise-t'elle pas leur caprice? ils connoissent leurs enfans mieux que les étrangers; mais le cœur d'une mere ne l'emporte-t'il pas souvent sur son esprit? combien de fois le merite d'un fils cede-t'il à la faveur d'un frere cheri? D'ailleurs les parens ne sont-ils jamais trompés par les apparences, par un faux brillant, par la vivacité de la jeunesse? que sçai-je? par leurs préjugez & leurs prédilections; celui-ci paroît lent au dehors, tandis que sa raison forme au dedans des réflexions judicieuses; celui-là bouillant & impetueux acquiert avec l'âge une égalité admirable, semblable à ces fruits amers qui deviennent doux dans leur maturité; cet autre au contraire paisible & modeste a été sage trop tôt pour l'être long-temps. Quelle source feconde d'erreurs pour des parens aveuglez? & qu'on ne nous oppose pas le pouvoir absolu que la loi Romaine donnoit aux peres sur leurs enfans; elle étoit une suite de cet empire souverain que le peuple fier exerçoit sur les nations subjuguées; chaque particulier vouloit

Digitized by Google

conserver dans sa famille la domination que la République avoit sur les Provinces soumises.

Ainsi, après avoir meurement pesé, & examiné toutes les raisons, nous voulons que dans nos Etats le partage inégal ait lieu dans les Maisons Nobles, que l'aîné ait les deux tiers des biens, tant paternels, que maternels, que le dernier tiers se partage également entre les cadets; qu'enfin les familles roturieres divisent leurs biens en portions égales pour être également distribuées à tous les enfans. Nous établissons l'inégalité parmi la Noblesse, parce qu'il est à propos pour le bien & la gloire de l'Etat, que les familles distinguées ayent non-seulement dequoi soutenir leur rang, mais encore dequoi s'élever & s'aggrandir; rien ne donnant plus de lustre à un Empire, & ne fournissant une ressource plus presente à ses besoins que l'éclat & l'opulence des principaux membres; au lieu que le même bien public éxige que les sujets d'un Ordre inferieur se bornent à la mediocrité de leur Etat, pour y faire fleurir les Arts & le commerce, dont la ruine seroit inévitable, si l'inégalité, les rendant trop riches, ils venoient à s'élever, à se mesurer avec les Nobles, ou même à les effacer par une ridicule émulation de luxe

&

Digitized by Google

& de faſte. Parmi les Nobles l'aîné ſoutiendra la maiſon par l'opulence, & les cadets lui donneront de l'éclat par leurs vertus & leurs exploits ; parmi les roturiers l'égalité bannira l'indigence & la jalouſie, produira l'émulation & l'union, & les fera tous concourir à procurer l'abondance, & à perfectionner les Arts. Parmi les Nobles nous avons preferé l'aîné, parce que dans le doute ſi le cadet aura plus de merite, nous jugeons à propos de donner l'avantage à l'ordre de la naiſſance, & de décharger de l'odieux d'une préference des parens qui doivent également aimer leurs enfans, les aînez ſont d'ailleurs plutôt en état de ſoutenir le poids des affaires, & nous ne pouvons prendre de plus ſeur modele que la loi ſalique d'un Royaume, dont les ſages loix devroient regler les jugemens de tout l'univers.

Cette déciſion fut applaudie par le ſuffrage d'une aſſemblée nombreuſe & choiſie qui ſe trouva avec plaiſir à ces ſortes d'exercices ; on peut dire auſſi qu'on ne ſçauroit aſſez en multiplier l'uſage, rien n'étant plus propre à former l'eſprit & le goût de ces jeunes acteurs, qui par de pareils eſſais ſe preparent à être un jour l'ornement du Barreau & la gloire de l'Etat.

Digitized by Google

NOUVELLES ETRANGERES.

De Turquie du 1. Septembre 1722.

LA tranquilité seroit parfaite à Constantinople si elle n'étoit pas troublée par la maladie contagieuse qui paroît s'y renouveller ; elle a même attaqué la suite de M. Popiel, Envoyé extraordinaire de Pologne, qui a été obligé de se retirer à la campagne. Ce fleau renaissant n'a pas empêché le Grand Visir de regaler superbement le Grand Seigneur. Cette Fête a été celebrée à la campagne, & a été distinguée par les magnifiques presens que le premier Ministre a fait à sa Hautesse. On n'est pas ici sans inquiétude au sujet des mouvemens du Czar, & on a donné des ordres aux Commandans des Troupes Ottomanes sur les frontieres de ne rien faire qui puisse occasioner une rupture avec la Russie. On a député un Aga pour porter ses ordres, & il s'est abouché en passant avec le Kan des Tartares de la Krimée pour lui recommander de ne se point mêler des affaires des Rebelles de Perse, & des Tartares d'Usbeck. On a apris que le Czar avançoit du côté de la Perse,

Digitized by Google

Perſe, & qu'il pourroit bien prendre parti pour le Monarque détrôné.

Le Bacha de Babilone a aſſemblé trente mille hommes, & eſt en état de défenſe. On n'a point de nouvelles de l'Eſcadre Turque de la Mediterranée, depuis qu'elle eſt à l'anchre devant l'Iſle de Zante, appartenant à la République de Veniſe.

On a reçû quelques lettres d'Erivan qui diſent que le Sophi avoit trouvé le moyen de former une nouvelle armée, qui, commandée par un de ſes fils, avoit entierement défait les troupes de Miriveits, & que ce fameux rebelle avoit été réduit à prendre la fuite.

De Peterſbourg, ce 6. Septembre.

ON mande de Moſcou qu'un courier y avoit été de Siberie en quinze jours, il portoit des dépêches du Czar au Major Hemnis. Ces lettres ſont dattées de la Mer Caſpienne à quatre-vingt lieues d'Aſtracan. Sa Majeſté Czarienne avance du côté de Tarki, ſuivi de toute ſon armée, la Cavalerie par terre, & l'Infanterie par mer. On a coupé les cheveux à tous les ſoldats, & on leur a défendu de manger aucun fruit. Le Prince Minſinski arrivant ici de l'armée, a raporté que le rebelle Miriveits n'avoit

Digitized by Google

pas osé attendre le Czar sur les bords de la mer Caspienne, & qu'il s'en étoit éloigné. On a découvert à Astracan une conspiration contre le Czar, & quelques Ecclesiastiques qui y avoient eu part ont été punis. Le Confesseur du Prince Memikef a été décapité par une Sentence du Synode, pour n'avoir pas dénoncé un Ecclesiastique qu'il sçavoit être complice de cette conspiration. On a enfin reçû la nouvelle du débarquement des troupes du Czar à Tertzi & à Derbone, villes situées sur les bords de la mer Caspienne, la premiere aux confins de la Circassie, & l'autre dans la Province de Chirvan.

De Varsovie, ce 27. Septembre.

LEs Dietes particulieres des Palatinats ont assez bien reüssi. Mais la Dierte particuliere de la grande Pologne, assemblée à Strzoda dans le Palatinat de Posnanie a été troublée par un incident qui demande une nouvelle convocation. Le Comte de Mycieski, Porte-Enseigne de la Couronne, en fut élû Maréchal dès le premier jour (c'étoit le 24. Aoust.) Mais la Dierte fut rompuë dès le lendemain par M. Skorzeursky, qui protesta contre tout ce qui pourroit être statué, à cause que l'un des députez étoit ami du Comte Radouski avec qui ce Gentilhomme est en procès. Le

Digitized by Google

Le Czar a envoyé ordre au corps de troupes qui eſt dans l'Ukraine de ſe rendre a Aſtracan, ce qui a ſans doute fait naître le bruit qui s'eſt répandu que l'armée Ruſſienne avoit ſouffert quelque perte.

Les Diettes particulieres de Lublin, de Plosko, de Czersko, ou de Maſovie, & de Viſnie, ſe ſont ſeparées ſans concluſion; on a envoyé de nouveaux ordres pour faire raſſembler les deux premieres.

Le Roy de Pruſſe a envoyé ici un Miniſtre en faveur des Proteſtans de ce Royaume qui travaillent à s'aſſurer de l'appuy dans la prochaine Dierte generale, au cas que le Roy la puiſſe aſſembler cette année.

La Dierte de la grande Pologne, aſſemblée pour la ſeconde fois à Srzeda, s'eſt encore ſeparée ſans élection de députez par la proteſtation de Loncki, l'un des Gentils-hommes qui la compoſoient.

De Stokolm, ce 27. Septembre.

LEs vaiſſeaux Danois qui ſont actuellement dans le port de Coppenhague ont pris des proviſions pour quinze jours, & mettront inceſſamment à la voile pour aller obſerver les mouvemens de la flotte du Czar, dont on n'eſt point informé depuis qu'elle a paru à la vûë de Dantzic.

Digitized by Google

On a entierement rétabli les Mines de ce pays-ci, & les sujets du Roy en profiteront, on a rejetté le Memoire des étrangers qui se presentoient pour les affermer.

Le 18. Septembre M. Rumpf, Résident des Etats Generaux, a presenté aux Senateurs un second Memoire pour le payement des sept cens cinquante mille florins, empruntez par le feu Roy Charles XII. en 1702. sous le cautionnement de la République.

On a publié ici une prolongation jusqu'au premier Janvier prochain de l'exemption des droits de Doüane, accordée aux vaisseaux Hollandois.

De Coppenhague, ce 22. Septembre.

LEs six vaisseaux de Guerre qui avoient eu ordre d'observer les mouvemens de la flotte du Czar ont été désarmez, & le Capitaine Fontenay a eu ordre de rester avec sa Fregate à la rade de Bornholm autant de temps que la saison le permettra.

Le Major Oscken a fait en presence de Sa Majesté Danoise quatre épreuves consecutives d'une machine qu'il a inventée pour éteindre le feu. Elle a parfaitement réüssi sur un vieux vaisseau de guerre, où on avoit mis le feu.

La

Digitized by Google

La Regence de l'Electorat d'Hanover a fait arrêter à Inspruck un Secretaire d'ambassade du Roy d'Angleterre qui se sauvoit à Rome avec un négociant Italien son complice, ils sont accusez de correspondance criminelle avec le Chevalier de S. Georges.

La Colonie établie à Fridericia en Jutland devient florissante, sur tout depuis la publication des nouveaux privileges qui lui ont été accordez, & le don qui lui avoit été fait par le Roy de deux cens vingt jardins qui se trouvent aux environs de cette place.

De Vienne, ce 30. Septembre.

LE 31. Aoust l'Empereur tint à la Favorite un Conseil secret, qui fut suivi de la ceremonie de l'Octroy de l'investiture du Duché de Deux-Ponts, au Baron de Berh, Ministre Plenipotentiaire, & à M. Jean Albert Schum, Conseiller & Agent du Prince Gustave, Samuel, Leopold, Comte Palatin du Rhin, & Duc de Deux-Ponts, depuis le 6. Janvier 1719. qu'il en prit possession après la mort de Charles XII. Roy de Suede.

De Londres, ce 10. Octobre.

LE Roy & le Prince de Galles ont visité l'Arsenal de Portsmouth, où

Digitized by Google

ils ont été reçûs & complimentez par Mrs les Chevaliers Norris & Wager, Commissaires de l'Amirauté. Le voyage du Roy a été heureux, & accompagné de benedictions des peuples, que Sa Majesté a comblé de ses liberalitez, aussi bien que le Prince, son fils.

La garnison de la Tour qui n'étoit que de quarante soldats a été fortifiée de trois cens hommes détachez du Camp de Hydepark.

Mr Morris, fille de l'Evêque de Rochester a presenté requête pour l'acceleration du jugement du procès de son pere fort incommodé de la goutte, alleguant que la prison redoubloit sa maladie, mais cette requête a été rejettée ainsi que celles des sieurs Kelli & Kokram.

On a arrêté plusieurs particuliers, entre autres le sieur Drummont, Ecossois, & le Capitaine Halstead, Gentil-homme du Comté de Lancastre, qui avoit été mis en liberté quelques jours auparavant. On a repris le sieur Christophe Lair, Avocat de Temple-Bar qui s'étoit sauvé de la maison du Messager d'Etat qui l'avoit sous sa garde, il a été interrogé & conduit à la Tour pour crime de haute trahison. On a aussi arrêté sa femme à Douvre avec des papiers de grande consequence; on prétend qu'il étoit dépositaire

Digitized by Google

taire du secret de la derniere conspiration. Le Lord North-&-Gray a été arrêté à sa maison de campagne, près d'Esping & le Comte d'Orery a eu le même sort dans la sienne, près de Windsor.

De Lisbone, ce 21. Septembre.

LE Roy a fait publier une seconde Ordonnance contre les Fraudeurs de ses droits, attendu que la premiere publiée le 6. Octobre 1705. ne les contenoit pas dans le devoir qu'elle leur prescrivoit. Cette Ordonnance défend à toute personne de quelque qualité & condition qu'elle soit d'aller à bord des Paquebots & vaisseaux Marchands, tant étrangers que du pays, sans une permission par écrit du Contrôleur de la Doüane. Cette Ordonnance défend aussi l'usage des petits canots nommez *Cœtrayas*, sous peine contre les contrevenans d'être releguez à Maranhaon, de perdre leurs marchandises, & la moitié de leurs autres biens, dont le tiers appartiendra au dénonciateur. Sa Majesté declare dans la même Ordonnance qu'il ne sera accordé aucunes lettres d'assurance à qui que ce soit, & que tous les privileges expediez jusqu'à present seront nuls, que tous ceux qui porteront des Marchandises, argent ou autres effets sur les vaisseaux, après

Digitized by Google

qu'ils auront mis à la voile pour sortir de la Barre subiront les mêmes peines, ainsi que les Capitaines, Pilotes, ou autres Officiers de ces navires qui faciliteront la contrebande. Les Consuls qui résident dans cette Ville pour les interests de differentes nations ont résolu de faire des remontrances au Roy sur cette Ordonnance, & prétendent qu'elle est contraire à la liberté du commerce. Les Consuls Hollandois ont fait au Roy des representations qui l'ont déterminé à accorder une diminution sur les droits d'entrée du sel.

De Madrid, ce 30. Septembre

L'Escadre Hollandoise est entrée au Port de Gibraltar le 13. Septembre pour faire de l'eau, & prendre des rafraîchissemens, elle en est sortie quelques jours après pour aller croiser à la hauteur de Salé. Le Gouverneur Anglois a offert la retraite aux vaisseaux de cette escadre, si le Contre-Amiral Grave reçoit ordre d'hiverner sur les côtes d'Espagne.

Le Roy a ordonné, au sujet de la difficulté faite par le Conseil de santé de Malaga, à un vaisseau de l'escadre de Hollande, que par consideration pour les Etats Generaux, on n'observeroit à l'égard de leurs

Digitized by Google

leurs navires, que les mêmes formalitez que la Republique fait pratiquer avec ceux de Sa Majesté. Le Cardinal d'Acunha est arrivé de Paris à Madrid le 21. Septembre, il a eu l'honneur de baiser la main à leurs Majestez Catholiques qui l'ont reçû avec des distinctions gracieuses.

De Rome, ce 24. Septembre.

LE 27. Aoust les Siénois firent celebrer un service solemnel dans leur Eglise Nationale de Sainte Catherine, pour le repos de l'ame du Grand-Maître de Malthe Marc Antoine Zondodari leur compatriote. L'Archevêque de Nicomedie y celebra pontificalement la Messe où assisterent le Cardinal Zondodari, frere du défunt, l'Ambassadeur de la Religion, le Commandeur Justiniani, & tous les Chevaliers de l'Ordre.

Le Cardinal Aquaviva chargé des affaires du Roy d'Espagne a fait part à Sa Sainteté de la conclusion du mariage de l'Infant Don Carlos avec Mademoiselle de Beaujolois, & lui a demandé les dispenses necessaires pour ce mariage. Le même jour M. l'Abbé Tevenin alla à l'Audiance du Pape pour le même sujet, & remercia Sa Sainteté de l'Indult qu'elle a accordé au Roy très-Chrétien pour nommer

Digitized by Google

nommer pendant son regne à l'Archevêché de Besançon, aux Benefices Consistoriaux de la Franche-Comté, & à ceux de la Flandre & pays conquis. Le Roy d'Espagne a offert au Pape une escadre pour la défense de l'Italie contre les Turcs s'ils arment contre elle le Printemps prochain; cette offre faite par le Cardinal Aquaviva a été accompagnée de la demande d'un port pour servir de retraite aux vaisseaux Espagnols.

Le Cardinal Cienfuegos sollicite au nom de l'Empereur une Bulle de la Croisade sur le Royaume de Naples, & le Duché de Milan semblable à celle qui a déja été accordée à Sa Majesté Imperiale sur les Benefices de la Sicile.

Le Prince Alderan de Massa de Carara a informé le Pape du dessein formé par l'Empereur qui veut faire une place d'armes de la capitale de cet Etat, y faire entrer le nombre de troupes qu'il jugera necessaires pour sa conservation, & pour en fermer les passages.

DIGNITEZ,

Digitized by Google

DIGNITEZ, BENEFICES, & Charges des Pays Etrangers.

ALLEMAGNE.

MR le Comte de Volkra a prêté serment le premier Septembre à Vienne entre les mains de M. le Comte de Dietrichstein, Président de la Chambre Aulique, pour la Charge de Président de la Chambre Royale de Silesie que l'Empereur lui a donnée, & qui vaquoit par la mort de M. le Comte de Neidhard.

Le 14. Septembre jour de l'Exaltation de Sainte Croix, l'une des Fêtes Titulaires de l'Ordre de la Croisade, l'Imperatrice Amelie, accompagnée de l'Archiduchesse, sa fille, entendit dans la Maison professe des Jesuites la Messe celebrée Pontificalement par le Nonce du Pape, & ensuite Sa Majesté Imperiale fit une promotion de Chevaliers à qui elle donna l'ordre de la Croisade.

Le Cardinal de Bossu d'Alsace, Archevêque de Malines prêta serment le 15. Septembre entre les mains de l'Empereur, en qualité de Conseiller ordinaire au Conseil d'Etat ; M. Patachih a été nommé par l'Empereur à l'Abbaye du Saint

Digitized by Google

Saint Esprit de Hrapko en Hongrie le 17. Septembre. M. l'Abbé Gentilotti a été nommé Bibliothecaire de l'Empereur.

L'Empereur a nommé pour la Maison de l'Archiducheſſe Marie Amelie Futane, Princeſſe Electorale de Baviere.

M. le Comte de Dietrichſtein, Majordome Major, Madame la Comteſſe de Breuner, Premiere Dame du Palais.

Meſdames les Comteſſes de Martinits, de Kuen, de Konigſeg & Hardel, Dames d'Honneur, & leur a donné à toutes la clef d'or avant leur départ.

ANGLETERRE.

MR Thomas Rudge, M. Iſaac Townſend, & M. Jacob Acwood ont été faits Chevaliers par le Roy de la Grande Bretagne.

M. le Colonel Churchil a obtenu le Gouvernement de Plymouth, vacant par la démiſſion volontaire de M. Charles Trelauney.

Madame la Comteſſe d'Eſſex a été nommée Dame de la Chambre de la Princeſſe de Galles, à la place de Madame la Comteſſe de Pembrock, morte depuis quelques jours.

ESPAGNE

Digitized by Google

ESPAGNE.

DOn Jean d'Herrera, Conseiller au Conseil du Roy Catholique, & actuellement Auditeur de Rote à Rome pour le Royaume de Castille, a été nommé à l'Evêché de Siguença.

Le Docteur Don Thomas Nunnes Florés, Chanoine, Penitencier de l'Eglise Cathedrale de Salamanque, & Professeur en Droit de l'Université de la même Ville, a obtenu de Sa Majesté la Charge d'Auditeur de Rote à Rome, pour la Couronne de Castille.

NAISSANCES, MORTS, & Mariages des Pays Etrangers.

MR le Chevalier Vianego, Ministre de la Republique de Genes auprès du Roy de Sardaigne, est mort à Turin le 15. Septembre. M. Nicolas Van Bambeck, Bourguemestre, Regent de la Ville d'Amsterdam, y est mort presque subitement d'une violente oppression de poitrine.

M. Hubert Rosenboon, Président du Grand Conseil de Hollande, est mort à la Haye le premier Octobre.

Ms la Comtesse Doüairiere de Sunderland

derland eſt accouchée d'un fils poſthume le 22. Septembre.

Le Lord Parker, fils du Grand Chancelier de ce nom épouſa le 29. Septembre Mlle Lane, fille d'un des plus riches négocians de Londres.

Don Henrique de Noronha, Grand Veneur du Royaume de Portugal, Commandeur de Pynheriro de Sainte Marie de Azero, de Saint Jacques de Santarem, des Maiſons de Freyria, & de Sainte Marie de *Altos-Ceos* de l'Ordre de Chriſt, eſt mort dans ſa Maiſon de campagne le 10. Aouſt, & a été enterré le 13. à Liſbone dans l'Egliſe de Nôtre Dame de la Conception. Don Diego Rangel de Macedo Marchaon, Gentilhomme ſervant de la Maiſon du Roy de Portugal, & Commandeur de Sainte Marine de Liſbone de l'Ordre de Chriſt, a épouſé à Liſbone Dona Antoinette Caetano de Caſtro, fille de Ferdinand Leite de Souza, & Niece du Cardinal Pereira.

Me la Comteſſe d'Obido eſt accouchée à Liſbone d'une fille, le 13. Septembre, & l'épouſe de Don Manuel de Sampayo de Mello y eſt accouchée quelques jours auparavant d'un troiſiéme fils.

ADDITION

Digitized by Google

ADDITION aux nouvelles Etrangeres.

LEs dernieres lettres de Malthe portent que deux Galeres de la Religion, nommées le S. Antoine & le Saint Vincent, commandées par le Commandeur Fabritio Franconi, Napolitain, & par le Chevalier Maurice Antoine Solano Piemontois, avoient depuis peu, près les côtes de Sicile, pris deux Corsaires de Tripoli, l'un de 16. canons, & de 60. hommes d'équipage, l'autre de 12. canons, & de 150. hommes, & qu'elles n'avoient perdu dans le combat que deux forçats de leur Chiourne.

Le 23. du mois passé le Pape tint Consistoire au Quirinal, il y proposa l'Evêché de Savone dans l'Etat de Genes pour M. Marie, Augustin, Spinola, Evêque d'Ajazzo, celui de Brugnette, situé aussi dans l'Etat de Genes, pour M. Nicolas Leopold Lomellini, celui d'Isola dans la Calabre, pour M. Pierre-Alexis del Mayo, & celui de Tlascala, dans le Mexique, pour M. Jean-Antoine de Lardizaval, Chanoine de Salamanque. Le Cardinal Aquaviva proposa l'Evêché de Guadalaxara, dans l'Amerique Septentrionale, pour M. Pierre de Tapis, actuellement

Digitized by Google

ment Evêque de Durango ; ensuite il préconisa M. Benoît Crespo pour ce dernier Evêché. Le Cardinal Cienfuegos proposa l'Evêché de Castel-à-Mare pour le P. Savastani, Religieux Reformé de l'Ordre de S. François, l'Evêché Titulaire de Tricala dans la Thessalie, pour le P. Charles de Spinosa, Capucin. Le titre Episcopal d'Utine en Afrique, avec celui de Suffragant de Constance, pour M. François-Jean-Antoine de Siergenstein. Il préconisa ensuite le P. Joseph Robson, Benedictin, pour l'Abbaye de S. Pierre de Lobe, Diocese de Cambrai. Le Cardinal Ottoboni, Protecteur des affaires de France, proposa l'Archevêché d'Albi pour l'Archevêque de Tours ; l'Abbaye d'Evron, Ordre de S. Benoît, Diocese du Mans, pour l'Abbé de Castel de Crevecœur ; celle de Valhoneste ou Fesnieres, Ordre de Citeaux, Diocese de Clermont, pour l'Abbé de Montmorillon. Ce Cardinal préconisa aussi l'Abbé de Montmorin, pour le titre Episcopal de Sidon, & pour la Coadjutorerie de l'Evêché d'Aire ; l'Abbé Vallet, pour la Coadjutorerie de l'Abbaye de S. Amand des Prez, Ordre de S. Benoît, Diocese de Tournay, & le P. Gros de Beller, pour celle de l'Abbaye Reguliere de N. D. de Chancelade, Ordre de S. Augustin, Diocese

Digitized by Google

Dioceſe de Perigueux. A la fin du Conſiſtoire, le Cardinal Alexandre Albani, ci-devant Cardinal Diacre, du titre de S. Adrien, opta celui de Sainte Marie *in Coſmedin*, qui vaquoit depuis le 6. Juillet dernier que le Cardinal Annibal Albani, ſon frere, prit celui de S. Clement, en paſſant dans l'Ordre des Cardinaux Prêtres.

Après que le Pape eut accordé le *Pallium* pour M. Pierre Scurra, Archevêque de Durazzo, Sa Sainteté expoſa par un diſcours auſſi pathetique qu'éloquent, le peril où ſe trouve expoſée l'Iſle de Malthe, par les préparatifs extraordinaires que le Grand Seigneur a ordonné pour le Printems prochain; elle promit d'envoyer des Brefs à tous les Princes de la Communion Romaine, pour les engager à fournir les ſecours neceſſaires dans cette occurrence, à la Religion de Malthe, & aux Provinces Maritimes de l'Etat Eccleſiaſtique, & elle exhorta chaque Cardinal en particulier d'employer ſes bons offices auprès des Puiſſances, dont il eſt né ſujet, & dont il eſt chargé des affaires.

On écrit de Milan que l'Empereur y a envoyé 50000. écus qui doivent être employez aux nouvelles fortifications que S. M. I. fait faire à Pizziglione; qu'il eſt

Digitized by Google

est déja arrivé beaucoup de recruës, que le bruit court que l'Empereur y doit faire encore passer dix à douze mille hommes au Printems prochain, & que l'on travaille actuellement à remplir les magasins de Mantouë de bled, & d'autres provisions necessaires pour la nourriture de ces troupes.

On écrit du Duché de Meckelbourg, que les troupes de la Commission Imperiale avoient ordre de bloquer les Villes de Swerin & de Domitz, & que le bruit y couroit que le Duc de ce nom avoit receu à Dantzic, où il est encore, des dépêches qui lui font perdre l'esperance d'être secouru par le Czar, aussi-tôt qu'il le croyoit.

On mande de Londres que la cavalerie qui devoit décamper d'Hyde-Parc le 12. de ce mois reçût le même jour un contre ordre, & l'on croit qu'elle n'ira loger dans les maisons de Londres qui ont été marquées pour elle, qu'après le retour du Roy qui doit arriver le 16. pour faire le 20. l'ouverture du nouveau Parlement. Le Comte d'Orrery & le Lord Nort-&-Grai, qui ont été arrêtez depuis peu, sont détenus à la Tour comme criminels de haute trahison. Le sieur Nano, Irlandois, & Ministre de l'Eglise Anglicane, se noya ces jours passez en se sauvant de la mai-

son

Digitized by Google

son d'un Messager d'Etat, chez lequel il étoit prisonnier.

On a fait le 14. de ce mois l'élection du Lord Maire de Londres. Le Chevalier Gerard Conyers & le Chevalier Pierre d'Elme, tous deux du parti des Whigs, s'étant trouvez avoir le plus grand nombre de voix, la Cour des Aldermans a choisi le premier pour remplir cette Charge pendant le courant de l'année prochaine.

Dans la derniere assemblée des Directeurs de la Compagnie des Indes, on a promis aux interessez un devident de quatre pour cent pour six mois.

On mande de Francfort que la Princesse Jeanne Guilelmine de Nassau-d'Isstein, épouse de Simon Henry Adolphe, Comte hereditaire de la Lippe d'Etmolde, étoit accouchée d'une fille le 3. de ce mois, & que la Princesse Albertine-Julienne de Nassau-d'Istein, sa sœur aînée, épouse du Prince hereditaire de Saxe Eisenach, étoit morte quelques jours après, dans la vingt-cinquiéme année de son âge.

On apprend de Turin que le Prince de Piémont est presentement Colonel du Regiment de Dragons qui portoit le nom de Piémont, & qu'on appellera désormais le Regiment du Prince Royal. La Cavalerie

Cavalerie & les Dragons qui campent entre Carpenetto & le Château de la Loggia, près Turin, se partagerent en deux corps le 24. de l'autre mois pour donner à ce Prince le spectacle d'un combat ; il en commanda le premier, ayant sous lui le Comte de Non & le Comte de Saint Albans, Lieutenans Generaux. L'autre fut commandé par le Marquis de Cavillac, Lieutenant General, & par le Comte Berghi. Ce combat dura 4. heures, le Prince de Piémont s'y fit admirer par les differens ordres qu'il donna très-à-propos.

On apprend de la Haye que Charles le Vier, Libraire, y imprime par souscription en un vol. in 4. avec figures, HENRY IV. ou la Ligue, Poëme de M. de Voltaire, avec des notes historiques & critiques, & des Anecdotes curieuses, tirées de divers manuscrits, pour servir à l'intelligence du Poëme, & à l'histoire de ce temps là.

On écrit de Constantinople que la Porte Othomane faisoit faire de plus grands préparatifs que jamais, pour se mettre en état de ne rien craindre du côté de la Perse.

On a appris de Vienne que le 27. du mois dernier le Comte de Torring, Envoyé extraordinaire, & Plenipotentiaire de

Digitized by Google

de l'Electeur de Baviere auprès de l'Empereur, alla à l'audiance publique de l'Empereur, auquel il fit la demande, en ceremonie, de l'Archiducheſſe Marie-Amelie pour le Prince Electoral de Baviere, dont il preſenta le portrait à cette Princeſſe. Ce Miniſtre fut conduit au Palais de la Favorite, & reconduit à ſon Hôtel par le Comte d'Oropeſa, Chambellan de l'Empereur. Il fit le ſoir illuminer toute la façade de la maiſon qu'il occupe; deux fontaines de vin y coulerent pendant toute la nuit, & il fit diſtribuer un grand nombre de Medailles d'argent, ayant d'un côté un A & un B entrelaſſez, & couronnez d'un bonnet Electoral; avec cette legende, *Felix Conjunctio*, & ſur le revers, *ſignatis Pact. Conjug. inter ſer. Princ. Electon. Bav. & ſer. Reg. Princip. Hung. Bohem. Archiduc. Auſtriæ.* An. M. DCC. XXII.

Le 3. de ce mois le même Comte de Torring Jottembact, ſe rendit au Château de la Favorite pour aſſiſter à l'acte de renonciation aux droits ſur les Etats hereditaires de la Maiſon d'Autriche, qui fut ſigné avec preſtation de ſerment, en preſence de L. M. Regnantes, de l'Imperatrice Doüairiere, & de l'Archiducheſſe Marie-Amelie, future épouſe du Prince Electoral de Baviere,

viere, lequel arriva le même jour en poſte à Purckerſtorff. Le 4. S. Alt. Ser. arriva à Vienne, *incognito*, deſcendit chez M. l'Ambaſſadeur, où il changea d'habit; après quoi il parut en public, & fut complimenté par l'Evêque de Funkkirchen, Comte de Neſſelrot. Le Comte de Dietrichſtein, Major-d'Homme-Major de l'Archiducheſſe Marie-Amelie, l'Evêque de Neutal, Comte de Manders cheüd-Blanckenheim, & ſon frere Major-d'Homme-Major, & envoyé de l'Electeur de Cologne à Vienne, ſe rendirent auſſi auprès du Prince, de même que le Comte de Mollart, Chambellan de l'Empereur. Ils eurent l'honneur de dîner avec S. A. S. qui à trois heures ſe rendit au Monaſtere des Religieuſes de la Viſitation au Fauxbourg de Renweg, où étoit l'Imperatrice Doüairiere avec l'Archiducheſſe. Le Prince Electoral la ſalua, & elle le gracieuſa fort. Après une converſation de plus de deux heures le Prince prit congé de l'Imperatrice & de l'Archiducheſſe, avec de grandes marques de tendreſſe. Le ſoir M. l'Ambaſſadeur donna un ſomptueux feſtin, ſuivi d'un bal qui dura juſqu'à 5. heures du matin. Le 5. on fit la ceremonie ſolemnelle du mariage de l'Archiducheſſe Marie-Amelie avec le Prince Electoral Charles-Albert

Digitized by Google

Albert Caetan de Baviere. L'Archevêque de Vienne donna la Benediction Nuptiale, assisté de quatre Prélats, & du Curé de la Cour, en presence de leurs Majestez Regnantes, de l'Imperatrice Doüairiere, & des Archiducheſſes. Les Miniſtres & la Nobleſſe Imperiale & Bavaroiſe, de même que les Dames de la Cour & de la Ville, y ont paru avec leurs habits de ceremonie. On entonna enſuite le *Te Deum* au bruit des Trompettes, des Timbales, & de l'artillerie des remparts. Enſuite il y eut table ouverte, & une très-belle ſerenade. Le lendemain 6. de ce mois L. M. I. & les nouveaux mariez aſſiſterent dans la Chapelle du Palais de la Favorite, à la Meſſe celebrée par l'Archevêque de Vienne, ils dînerent & ſouperent enſemble, & le ſoir ils virent la repreſentation d'un feſtin Theatral en Muſique. Vers le midy la Ser. épouſe du Pr. Elect. donna audiance au Comte d'Arrach, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Maréchal Provincial de la Baſſe Autriche, de même qu'aux trois plus anciens membres de chaque Etat. Ce Maréchal prononça une belle harangue, & offrit un present de nôce. La Princeſſe les admis à lui baiſer la main. Le Comte Thierheim, Chambellan de l'Empereur, & Preſident de la Haute Autriche, fit auſſi un beau diſcours,

Digitized by Google

accompagné aussi d'un present, & ces deux presens consistent, le premier en une bourse garnie de diamans, dans laquelle il y avoit 4000. ducats d'or, & l'autre est à peu près de même. Le 7. après midy les Ser. époux partirent au bruit des salves de l'artillerie pour Munick.

On apprend de Moscou que le Czar étoit parti de Terki, & qu'il s'étoit avancé avec l'armée jusqu'aux frontieres de la Perse, & que le jeune Prince Pierre, petit-fils du Czar est presentement dans cette Ville avec la Princesse Natalie, sa sœur. Le Czar a ordonné qu'on le nommât le Grand Duc. Il lui a fait present d'une Compagnie de 30. jeunes Livoniens, à qui ce Prince fait faire tous les jours l'exercice, sous les ordres d'un Seigneur de la Cour, chargé de son éducation. On a publié il y a quelque temps une Ordonnance qui défend sous des peines très-rigoureuses, de parler du feu Prince hereditaire Alexis Petrowitz, & qui ordonne à tous ceux qui ont encore des exemplaires de l'histoire de ce Prince infortuné, de les remettre aux Officiers de la Chancellerie.

On mande de Madrid que Don Joseph Patinho doit aller par ordre de Sa M. C. à Ferrol dans la Galice pour en examiner le port; le Roy ayant dessein,

Digitized by Google

ſein, à ce qu'on aſſure, d'y tranſporter le commerce de Cadix, tant parce que les vaiſſeaux des Indes abregeoient leur route de près de 300. lieuës, qu'à cauſe que Ferrol étant plus près de Madrid de dix lieuës, le tranſport de l'argent, & des marchandiſes de la flotte en deviendra plus facile.

EXTRAIT d'une Lettre de Lisbone du 22. Septembre.

LE 17. de ce mois entre 7. à 8. heures du ſoir D. J. de la *Cueva*, & *Mendoça*, Capitaine d'Infanterie, fils de Don Jean de la *Cueva*, Colonel du Regiment d'*Olivença*, & deſcendant de Don de la *Cueva*, Gouverneur pour les Eſpagnols en 1640. de la Forteresſe de *Saint Julien*. près de *Caſcaes*, entrant chez les Peres de l'*Oratoire* de Liſbone pour y voir le Pere Martin de *Barros*, oncle de ſa femme, qu'il avoit épouſée depuis peu de temps, & qui étoit ſœur du *Garde-Mayor* de la maiſon des Indes, trouva à la porte du Convent le Marquis *Das Minas*, de l'illuſtre maiſon de *Souſa*, & gendre de M. le Maréchal de *Villeroy*, qui parloit au Pere Pedro *Alvarez*. Il le ſalua, en lui diſant *ſerviteur de vôtre Excellence*, qui eſt la qualité qu'on don-

Digitized by Google

ne en Portugal aux *Grands*. Le Marquis qui avoit vêcu toute sa vie de la maniere du monde la plus unie, & qui n'affectoit nullement les airs scrupuleux d'un ceremonial fatiguant, lui répondit simplement, *je suis vôtre serviteur*. La *Cueva* choqué de ce que ce Seigneur ne lui avoit pas dit, *je suis serviteur de vôtre Seigneurie*, qui est le titre qu'on donne à la Noblesse du second Ordre, & aux personnes pourvûës de certains Emplois, entra dans le Cloître, sortit un moment après, & ayant trouvé le Marquis au même endroit, lui dit d'un air insultant, *serviteur de vôtre Seigneurie*. La difference du salut ayant reveillé l'attention du Marquis, il suivit la *Cueva*, & l'ayant atteint, il lui dit: * *Marano, est-ce que tu ne me connois pas?* A ces mots la *Cueva* qui s'attendoit bien à cette question, & qui avoit formé le dessein de se venger cruellement de ce que le Marquis ne lui avoit pas donné de la *Seigneurie*, quoiqu'elle ne lui fut pas dûë, mit l'épée à la main, & en donna deux coups au Marquis, l'un dans le bas-ventre, & l'autre dans la jambe, sans lui donner le temps de se défendre. Le Marquis, quoique mortellement blessé, & perdant tout son

* Le terme de *Marano* répond à celui de maraud.

sang

Digitized by Google

sang saisit son meurtrier, & l'auroit tué, mais le Pere Pedro *Alvarez* étant survenu au bruit, lui cria : *Seigneur, vous êtes prêt à mourir, lâchez celui qui vous arrache la vie, & pardonnez lui vôtre mort, sans quoi vous ne devez esperer ni absolution, ni salut.* A la voix du Pere, le Marquis faisant un genereux effort sur lui-même, sacrifia son ressentiment, lâcha le meurtrier, en disant : *je lui pardonne de bon cœur*, & ayant été porté dans le Convent il y expira demi-heure après dans les sentimens de la plus grande pieté.

Le Roy ayant été informé de cet accident en fut si vivement touché, qu'outre qu'il aimoit tendrement le Marquis *Das Minas*, il donna sur le champ des marques du desir efficace qu'il a de bannir de ses Etats les assassins, en ordonnant à tous Ecclesiastiques & Religieux, sous peine de son indignation de donner d'azile à la *Cueva*, & à tous les Gouverneurs des Ports & des Places frontieres de ne laisser sortir personne sans passe-port. Et pour mieux marquer encore combien il déteste l'action infame de la *Cueva*, il a fait publier un Decret, par lequel il promet dix mille *Croisades* à celui qui le prendra, ou qui le découvrira, & en cas qu'on ne le puisse pas prendre, il accorde à celui qui le tuera l'amnistie de

Digitized by Google

tous les crimes qu'il peut avoir commis, ſans en excepter celui de *leze-Majeſté*. Outre cela il a fait défendre à tous ſes Miniſtres dans les Cours Etrangeres, de lui donner azile ni ſecours, ſous peine de déſobéïſſance.

On fait dans tout le Portugal des perquiſitions très-exactes pour découvrir cet aſſaſſin, juſques-là que le Duc de *Cadaval*, Gouverneur de la Province de l'Eſtremadoure *Portugaiſe*, dans laquelle la ville de *Lisbone* eſt ſituée, quoi qu'âgé de 86. ans, monta à cheval, dès qu'il apprit la mort tragique du Marquis *Das Minas*, & marcha toute la nuit à la tête des troupes qui ſont ſous ſes ordres.

Le 18. du même mois on fit un ſervice ſolemnel dans l'Egliſe des Peres de l'*Oratoire* ſur le corps du Marquis, auquel toute la Cour aſſiſta, & le ſoir il fut tranſporté à *Azcitaon* de l'autre côté du Tage, pour y être inhumé dans le Tombeau de ſes Ancêtres.

Don *Loüis d'Acuña*, Ambaſſadeur extraordinaire, & Plenipotentiaire aux Congrez de *Cambray*, a fait une diſſertation à l'occaſion de cet aſſaſſinat, qui paſſe pour un chef-d'œuvre de ſageſſe, & de politique, qu'il a envoyée au Roy, ſon maître, pour que Sa Majeſté *Portugaiſe*, (qui a une grande déference pour

les

Digitized by Google

les avis de cet habile Ministre,) fasse une loi qui serve de regle touchant les meurtres qui se commettront à l'avenir dans ses Etats. Si nous pouvons avoir une copie de cet ouvrage nous en ferons part au public dans le Mercure prochain, de même que de toutes les circonstances qui regardent la mort du Marquis *Das Minas*, dont tout le Portugal pleure la perte.

M. le Comte de *Prade*, son fils, qui est ici depuis quelque temps, & qui se fait plus distinguer à la Cour par ses belles qualitez, que par l'éclat de sa haute naissance, paroît inconsolable de la mort de son illustre pere. Il est auprès de l'Infant Don *Manuel*, frere du Roy de Portugal qui l'honore d'une amitié singuliere.

JOURNAL DE PARIS.

M R le Comte d'Albert, Ministre de Baviere, auprès du Roy, a fait faire ici des habits superbes pour le mariage du Prince Electoral, & un carosse que la peinture & la sculpture ont pris soin d'embellir à l'envi l'une de l'autre.

M. le Commandeur d'Alpozzo qui fut

Digitized by Google

arrêté à Passy le 18. Aoust par une mépri-se pu nissable, & qui a été mis en liberté, en vertu d'un Arrest autentique, pour suit vivement la reparation de l'insulte qu'on lui a faite, contre ceux qui peuvent y avoir eu p t.

M. le Fevre de la Malmaison, Conseiller aux Requêtes du Palais, a été nommé à la Charge de Conseiller d'Honneur au Parlement, vacante par la mort de M. Benoise.

M. le Comte de Toulouse a choisi pour Chef de son Conseil M. Bidé de la Grandville, Mᵉ des Requêtes, & Conseiller au Conseil de Marine.

M. Paris du Vernay, Seigneur de Plaisance, près Nogent sur-Marne, a acheté de M. le Marquis du Châtelet, Gouverneur de Vincennes, la Lieutenance des Chasses de Nogent, Neüilly, Plaisance, Fontenay & Vignes de Montreau.

Le Roy a accordé les premieres entrées au Prince de Leon, au Marquis de Nesles, & au Marquis de Gacé.

M. le Marquis de Crevecœur a obtenu la survivance de la Charge de Premier Ecuyer de Madame la Duchesse d'Orleans, qui est actuellement remplie par M. le Comte de S. Pierre son pere.

M. l'Abbé Vesnier a été chargé du détail

Digitized by Google

détail des Benefices avec six mille livres d'apointemens.

Le 7. Octobre M. Foscarini & Mrs Tiepolo, Ambassadeurs Extraordinaires de la République de Venise eurent audiance de congé du Roy. Ils furent accompagnez à cette audiante par M. le Prince de Pons, & conduits par M. le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs, qui avoient été les prendre en leur Hôtel, à Paris, dans le carosse de Sa Majesté. A leur arrivée dans l'avant-cour du Château de Versailles, ils trouverent sous les armes, les tambours appellant, les Compagnies des Gardes Françoises & Suisses. Dans la Cour les Gardes de la Porte, & ceux de la Prevôté de l'Hôtel, aussi sous les armes, & à leurs postes. M. des Granges, Maître des Ceremonies les reçût au bas de l'escalier, lorsqu'ils y passerent pour se rendre à l'audiance. Les Cent Suisses étoient sur l'escalier, la Hallebarde à la main, & M. le Duc d'Harcourt, Capitaine des Gardes du Corps les reçût à la porte en dedans de la salle. Les Gardes du Corps étoient rangez en haye, & sous les armes. Le Roy reçût très-gracieusement les Ambassadeurs, & à la fin de l'audiance Sa Majesté fit M. Foscarini, Chevalier, ainsi qu'il se pratique ordinai-

Digitized by Google

rement à l'égard des Ambaſſadeurs de la République de Veniſe. M. Tiepolo reçût le même honneur du feu Roy Loüis XIV. dans le temps de ſon ambaſſade en France, qui fut en l'année 1707. Après l'audiance du Roy les Ambaſſadeurs allerent à celle de Monſieur le Duc d'Orleans, & de Madame la Ducheſſe d'Orleans, conduits par M. le Chevalier de Sainctot, qui enſuite les reconduiſit à Paris dans le caroſſe du Roy.

Le Vendredy 9. Octobre M. Maſſei, Archevêque d'Athenes, Nonce ordinaire du Pape à la Cour de France, fit ſon entrée publique dans la ville de Paris. M. le Prince de Guiſe & M. le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambaſſadeurs, allerent au Convent des Picpus prendre M. le Nonce dans le caroſſe du Roy, & la marche commença dans l'ordre ſuivant. Le caroſſe de l'Introducteur, ceux du Prince de Guiſe, le Suiſſe du Nonce à cheval, ſuivi de ſes valets-de-pied, vêtus d'une livrée jaune, couverte ſur toutes les coutures d'un large velouté bleu, entouré de deux galons d'argent, l'Ecuyer & les Pages du Nonce habillez magnifiquement, & à cheval, le caroſſe du Roy, ceux de Madame, de Monſieur le Duc d'Orleans, de Madame la Ducheſſe d'Orleans, de M. le Duc de Chartres,

Digitized by Google

Chartres, de Madame la Princeſſe de Condé, de Madame la Ducheſſe de Bourbon, Doüairiere, de M. le Duc de Bourbon, de M. le Comte de Clermont, de Madame la Princeſſe de Conti, Doüairiere, de Madame la Princeſſe de Conti, ſeconde Doüairiere, & de Madame la Princeſſe de Conti, de Madame la Ducheſſe du Maine, de M. le Comte de Toulouſe, de M. le Cardinal du Bois, principal Miniſtre, & enfin les caroſſes du Nonce. Dès qu'il fut arrivé dans ſon Hôtel M. le Duc de Villequier, premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majeſté le complimenta de la part du Roy. M. le Marquis du Pourpris, premier Ecuyer de Madame, de la part de cette Princeſſe. M. le Chevalier de Conflans, premier Gentilhomme de la Chambre de Monſieur le Duc d'Orleaus, fit les complimens de la part de S. A. Royale. M. le Marquis de S. Pierre, premier Ecuyer de Madame la Ducheſſe d'Orleans parla pour cette Princeſſe; & le onze le Nonce fut conduit à l'audiance du Roy à Verſailles, par M. le Prince de Guiſe, & M. le Chevalier de Sainctot, avec les ceremonies accoutumées.

Madame eſt partie le 13. de ce mois pour Commerci, où elle doit trouver la Ducheſſe de Lorraine, ſa fille, avec les Princes

Digitized by Google

Princes ſes enfans, d'où elle ſe rendra à Rheims.

Le Chevalier de Baviere a été fait Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe.

Le Comte Davejan a obtenu la Sous-Lieutenance de la premiere Compagnie des Mouſquetaires, vacante par le decès du Marquis de Ruffey ; & le Comte du Roure a acheté de M. de Forgeville l'Enſeigne de cette Compagnie 40. mille livres, outre 3000. liv. de penſion.

M. le Cardinal du Bois, principal Miniſtre, fut attaqué le mois dernier d'une violente goute ſciatique. Le Comte de Beliſle propoſa à S. E. le ſieur Porcheron qui guerit il y a ſix ans la Marquiſe de Beliſle, ſa mere, d'une pareille maladie, par le moyen d'une pommade, compoſée de ſimples, approuvée par Mrs les premiers Medecins & Chirurgiens du Roy, & autoriſée par Lettres Patentes de S M. Les frictions de cette pommade ont operé en moins de trois jours la gueriſon parfaite de M. le Cardinal.

Le ſieur Porcheron demeure à Paris, ruë du Petit Lyon, vis-à-vis la ruë des Deux Portes.

Le 13. de ce mois le Roy & Monſieur le Regent donnerent au Prince de Carency, âgé de 17. ans, un Brevet de Colonel de Cavalerie, quoiqu'il n'ait été que cadet

Digitized by Google

cadet dans les Gardes du Corps. Mais à la recommandation de Madame la Ducheſſe d'Orleans, dont il eſt filleul, & en conſideration de ce que le Comte de la Vauguyon, pere de ce Prince, eſt le ſeul qui ſe trouve heritier d'une des branches de l'Auguſte Maiſon de Bourbon, par Iſabeau de Bourbon, Princeſſe de Carency, Princeſſe du ſang, ſa triſayeule, heritiere des Princes de Bourbon Carency, & auſſi en conſideration des ſervices du Comte du Brontay, Lieutenant General des armées du Roy, Colonel du Regiment de Navarre, tué au ſiege de Tournay, pere de ce Comte, & de ceux du Marquis de S. Megrin, General des armées du Roy en Catalogne, Capitaine des Chevaux-Legers de la Garde du feu Roy, ſi éclatans que S. M. le fit enterrer dans le Tombeau des Rois à S. Denis, duquel le Comte de la Vauguyon eſt neveu, & ſeul heritier.

Le Comte de la Vauguyon eſt coûſin iſſu de germain du Cardinal de Noailles, & des Princeſſes de Pons, & de Leon, & de feus le Maréchal Duc de Vivonne, M.rs de Thiange & de Monteſpan, le Duc de Grammont, la Princeſſe de Monaco, le Maréchal Duc de Noailles, la Marquiſe de Lavardin. La Comteſſe de la Vauguyon eſt couſine iſſue de germaine

Digitized by Google

germaine du Prince de Guiſe, & couſine du Duc de Villars Brancas ; en ſorte que le Prince de Carency ſe trouve au quatriéme dégré de tout ce qu'il y a de plus Grand.

On a mis le Prince de Carency à la ſuite du Regiment du Prince de Lixen. La feuë Comteſſe de Harcourt, ſa grande-mere, étoit iſſue en ligne maſculine de Jeanne de Quelen, mariée en 1442. au Seigneur du Cambout, ſœur d'Olivier de Quelen, Grand-Chambellan, Grand Maître de l'Artillerie, & des Arbaletiers de Bretagne, Chevalier de l'Ordre d'Orleans, dit du Porc-Epic en 1440. auquel il falloit faire preuve de Nobleſſe de nom & d'armes de quatre generations, d'Olive de Quelen, Abbeſſe de Saint George de Rennes, où on ne reçoit que des Dlles & de Jean de Quelen, troiſiéme du nom, Seigneur du Brontay, duquel eſt iſſu en ligne maſculine le Comte de la Vauguyon.

Voici une explication des deux premieres Enigmes du mois paſſé, qui nous eſt venuë un peu trop tard, pour être placée dans l'article ordinaire.

Quoy ? nous donner de l'encre noire,
Auprès d'une boule d'yvoire ?

Mercure,

Digitized by Google

Mercure, je vous le dis franc,
C'eſt nous mener du noir au blanc.

On vendra en détail, après la S. Martin, la Bibliotheque de feu M. de la Coſte, Chanoine de l'Egliſe de Paris. Elle conſiſte principalement en Bibles, Interpretes, Conciles, Peres de l'Egliſe, & Theologiens; & en Livres de Droit Canonique, & d'Hiſtoire Eccleſiaſtique. Le Catalogue de cette Bibliotheque ſe diſtribue chez Charles Oſmont & Gabriel Martin, Libraires, ruë Saint Jacques.

MORTS ET MARIAGES.

DAme Eliſabeth Godeffroy, épouſe de Meſſire François Ceſar de Roucy, Comte de Siſſone, eſt morte le 23. Septembre, âgée de ſoixante & dix ans; elle avoit épouſée en premieres nôces, Meſſire Joſeph du Charmoy, Capitaine des Gardes de la Porte de feu Monſieur.

M. François de Boham, Maréchal des Camps & armées du Roy, & Gouverneur de Longhui, eſt mort dans ſon Gouvernement, âgé de quatre-vingt-trois ans.

Meſſire Claude Hatte de Chevilly, Lieutenant-General des armées du Roy, eſt

Digitized by Google

est mort le 25. Septembre, âgé de soixante & dix-neuf ans, dont il en avoit passé soixante & deux au service de Sa Majesté.

Dame Magdelaine Charlotte Baugier, épouse de Messire Nicolas le Camus, premier President en la Cour des Aydes, Commandeur, & cy-devant Prevost, Maître des Ceremonies des ordres du Roy, est mort à Paris le 2. Octobre, âgée de vingt-sept ans.

Le 5. Octobre M. François-Vincent le Beuf, ancien Ecuyer, Conseiller-Secretaire du Roy, Maison, Couronne de France, & de ses Finances, Premier Commis de M^r le Chancelier le Tellier, & les Marquis de Louvois, de Barbesieux, & de Chamillart, mort âgé de 72. ans.

M. Jean-Jacques Bochard de Saron, Conseiller, Aumônier du Roy, Tresorier de la Sainte Chapelle Royale de Vincennes, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Nôtre-Dame des Vertus, est mort le 7. de ce mois, âgé de 55. ans.

Le 22. M. Antoine de la Mouche, Chevalier-Seigneur de Beauregard, la Chateigneraye, Thuilliere, & autres lieux, Conseiller du Roy honoraire en sa Cour de Parlement, & Grand'Chambre d'icelle, âgé de 69. ans.

M.

Digitized by Google

M. de Montlezun-de-Busca, Chevalier de S. Loüis, Capitaine de Fregates, depuis 1712. est mort à Paris le 11. il étoit frere de M. de Montlezun-de-Busca, Enseigne des Gardes du Corps de la Compagnie d'Harcourt, Brigadier d'armée, & Gouverneur d'Aigues-Mortes, tous deux fils de feu M. de Montlezun-de-Busca, Lieutenant-General des armées du Roy, & Gouverneur d'Aigues-Mortes.

M. Estienne de Vallembras, Marquis de Segrie, Ecuyer ordinaire du Roy, mort le 19. âgé de 65. ans, sans enfans de N... Pallu, sœur de M. Pallu, Sieur du Ruau, Conseiller à la Grand'Chambre du Parlement.

M. Melchior Reverssat de Celetz, premier Président, & Doyen du Bureau des Finances de la Generalité de Montpellier, est mort âgé de 92. ans sur la fin du mois dernier, dans l'Abbaye de Merçoire, Ordre de S. Bernard, à 4. lieuës de Mandes en Gevaudan, dont la Dame Heleine de Reverssat de Celetz, sa fille, est Abbesse.

M. Antoine de Ponte, Comte d'Albaret, premier Président du Conseil, Superieur du Roussillon, a épousé à Narbonne le .... Septembre dernier, Marie Therese de Chef-de-Bien, fille unique,

Digitized by Google

que, & heritiere de feu Jean-François de Chef-de-Bien, Vicomte d'Armissan, mort au service du Roy, étant Capitaine des Grenadiers du Regiment de Piémont, & de Loüise de Chef-de-Bien, sa cousine germaine.

La famille de Chef-de-Bien, originaire de Bretagne, s'est établie en Languedoc avant l'an 1542. Le Roy Loüis XIV. par ses Lettres Patentes de l'an 1651. érigea la terre d'Armissan, circonstances, & dépendances, en titre, nom & dignité de Vicomté, en faveur d'Henry-René de Chef-de-Bien, en consideration de ses services, & de ceux de feu son pere, Jean-François de Chef-de-Bien, Sieur d'Armissan, qui en 1639. s'étoit signalé au combat de Leucate, où il avoit eu un cheval tué sous lui, & avoit été estropié d'un coup de mousquet à une jambe

Le Comte d'Albaret est originaire de Piémont, & de l'ancienne Maison de Ponte, dont il y a eu Perrin de Ponte, Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, mort en 1535. elle a donné des Grands Croix aux Ordres des Saints Maurice & Lazare, & des Chevaliers de l'Annonciade. Estienne de Ponte, Comte d'Albaret, a été successivement, premier President au Conseil Superieur de Pignerol, President à Mortier au Parlement

Digitized by Google

lement de Roüen, puis premier Président au Conseil Superieur de Roussillon, Intendant de cette Province, & des armées du Roy en Catalogne. Il s'est démis de la premiere Presidence, en faveur de son fils, le Roy lui ayant accordé en même temps des lettres de survivance, avec faculté de presider en l'absence de celui-ci. Il étoit Avocat General au même Conseil, dès l'an 1710. avoit été pourvû de l'Office de premier Président, en survivance de son pere, le 28. May 1718. & il a été installé sur sa nouvelle démission le 31. May dernier. Il est fils de feuë Marguerite de Biragues, des Comtes de Visque; & il avoit pour frere aîné Jean-Emanuel de Ponte, Comte d'Albaret, Colonel d'un Regiment Italien de son nom, à la tête duquel il fut tué à la bataille d'Hostet en 1704. son Regiment s'y fit hacher en pieces, plutôt que de rendre les armes, de maniere qu'il ne pût être rétabli.

Le 15. de ce mois M. Jean-François Jobert, Chevalier, Comte de Château-Morand, Lieutenant General des armées du Roy, Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Loüis, fils de feu M. Anne Jobert, Comte de Château-Morand, & de défunte Dᵉ Françoise de Costentin de Jourville, a épousé Dˡᵉ Françoise Judith

Digitized by Google

dith de Lopriac de Coetmadeu, fille mineure de Mre René de Lopriac, Marquis de Coetmadeu, & de D. Judith Hieronime Rogon.

AVIS,

EAU DE BEAUTE'.

A vingt livres la Bouteille.

QUoique cette Eau ait été inconnuë jusqu'aujourd'hui dans toute la France, elle a pourtant fait l'admiration de tout le beau Sexe de l'Angleterre, de la Hollande & de toutes les Cours d'Italie; elle y a été goûtée, & a merité par ſes propres effets d'être appellée *Eau de Beauté*. Je ne doute cependant pas qu'en France il ne ſe trouve quelques Seigneurs qui en ayent dans les Cours Etrangeres connu la valeur, pour peu qu'ils ayent eu de relations avec le beau Sexe.

Cette Eau, quoique claire & brillante comme l'eau de roche, eſt cependant graſſe, proprieté extraordinaire d'une ſeule Simple aſſez rare, & a une odeur difficile à définir, qui ſe perd en ſéchant; cette Eau n'eſt autre choſe qu'une compoſition de Simples; mais des plus rares, & des plus exquiſes que la nature ait produites.

Voici ſes proprietez & ſes effets. Elle nourrit la peau & lui donne un éclat de blancheur parfait, conſerve la délicateſſe des traits, ranime toutes les couleurs, & répand ſur tous les teins les plus ſecs un air de fraîcheur, qui eſt égal, & auſſi naturel que celui que fait le

ſang

Digitized by Google

sang le plus pur dans un corps le plus sain. On peut sans lui rien prêter, prouver par cent exemples, que ceux qui en font usage, ne s'apperçoivent point que le nombre des années puisse flétrir & diminuer la fraîcheur de leurs teins & de la gorge, puisqu'elle en ôte toutes les rides & roussеurs qui proviennent de la sechereſſe du tein. Ce qui prouve que ce n'eſt point du fard, c'eſt qu'il faut en faire uſage plusieurs jours avant d'en connoître aucuns changemens; mais lorſque vous ſerez habituez à vous en ſervir de la façon qui ſuit, vous connoîtrez bien-tôt que c'eſt le ſeul ſecret qui eſt capable d'ajoûter des charmes à la beauté, & de la conſerver juſqu'à la mort. Celles qui par un ſang âcre & mauvais ſe voyent une peau noire & livide, & un tein couvert de boutons, conviendront qu'il n'y a jamais eu de ſecret en donnant de la blancheur, en conſervant les traits, & ranimant toutes les couleurs, & faiſant reſſentir aux teins, & à la gorge un air de fraîcheur naturel, ôtant tous les boutons & les rides, ſans qu'il y en reſte la moindre marque: il ne faut pas ſe figurer que cette Eau, toute merveilleuſe qu'elle ſoit, opere toutes ces qualitez ſur le champ, il faut lui donner le temps, & ſe figurer qu'un Peintre, quelque habile qu'il ſoit, ne rend parfait ſon ouvrage qu'avec le grand nombre de coups de pinceau qu'il lui donne.

Voici la façon dont il faut s'en ſervir. Le ſoir en ſe couchant, il faut verſer la valeur de trois cueillieres de bouche de cette eau dans un petit vaſe, & avec un linge ni trop gros, ni trop fin, c'eſt à-dire, comme une groſſe toile d'Hollande ſerrée, le tremper dans cette Eau, s'en bien décraſſer le viſage & la gorge, juſqu'à

Digitized by Google

qu'à ce que vous sentiez dans le tein un peu de chaleur, & alors vous cesserez pour un instant, & ensuite avec le même linge retrempé, vous vous en redécrasserez de la même façon plus legerement, & vous ne vous secherez point d'aucun linge; car la liqueur séchera un instant après, & vous vous coucherez.

Le matin vous vous en décrasserez de la même façon, à la réserve que la seconde fois après que la liqueur aura séché, vous vous passerez legerement un linge sur le tein, comme si vous vouliez vous ôter de la poudre.

Les Dames qui portent du rouge, peuvent tremper le pinceau dans une goute de cette Eau, & s'en servir à leur gré. Le rouge avec cette eau ne mange point la couleur naturelle. Les Dames connoîtront sur le champ l'éclat qu'elle donne au rouge, puisqu'elle le pâlit de telle façon, qu'elle le rend parfait couleur de clair. Cet effet se fait sur le champ, & les yeux le distinguent.

Cette Eau peut se garder aussi long temps que l'on souhaite, plus vieille elle est, plus elle se purifie; il ne faut point douter qu'au Printems, Esté & Automne elle n'agisse plus puissamment, puisque vous remarquerez qu'étant composée de simples, elle aura dans sa fiole la même agitation qu'ont toutes les Simples dans ces saisons chaudes.

Pour prouver une seconde fois que ce n'est point fard, vous n'avez qu'à mettre à la lessive les linges, avec lesquels vous vous serez décrassez, vous verrez s'ils sont tachez d'aucunes couleurs. Les Dames qui portent du blanc, si elles veulent se conserver les dents, & empêcher la peau de se rider, en useront de la même façon, & avant de mettre du blanc, &

dans

Digitized by Google

dans la suite elles pourront s'abstenir de mettre du blanc, puisqu'il n'y a rien de si pernicieux pour la peau & les dents.

Dans le temps que j'avois l'honneur d'appartenir à la Reine Anne, comme son Parfumeur & Distilateur pour toutes les choses necessaires à sa personne sacrée, & que mon Eau lui étoit connuë & agréable par toutes ses bonnes qualitez & effets, je n'avois pas besoin de citer dans mes manuscrits les differens effets qu'elle operoit. Comme en France je n'interesse aucune Puissance, & ne veut meriter leur protection que quand ils seront convaincus que mon Eau est la composition la plus rare & la plus excellente pour les proprietez que je lui donne, que tout ce qui a paru de rare & de bon dans ces sortes de secrets. J'avois oublié dans mes manuscrits l'utilité de se servir pour la petite verolle de cette Eau ; ce qui vient d'arriver en faveur de la petite Marquise de la Lande, m'oblige, m'étant permis de la nommer, d'en instruire cette grande Ville & les Provinces étrangeres. La petite verolle ayant pris à cet aimable enfant, âgé de douze ans au mois de Mars passé de cette année, elle en fut couverte abondamment ; les symptômes de cette maladie se passerent à son égard de la même façon qu'aux autres ; mais étant hors de danger, & n'ayant plus que les croutes sur le visage, la démangeaison qui accompagne la fin de cette maladie, la fit se cacher de sa Gouvernante, & se gratta avec tant de force, qu'elle se mit tout en sang. On essuya son sang d'abord. & on eut recours à mon Eau ; & pendant l'espace de 3. semaines de temps, on lui bassina le visage cinq fois par jour avec cette Eau tiede, en presence de son Medecin, nommé M. Perraud, Medecin

Digitized by Google

de Montpellier, éleve de M. Chicoyne, Chancelier de la Faculté de Montpellier; & lorsqu'il n'y a plus eu de croûte ni enlevûre, qu'il n'y a plus resté que les rougeurs, on lui lavoit le visage à l'ordinaire, comme le manuscrit le porte. Elle a, de l'aveu de tout le monde, le plus beau tein, & la plus belle peau que l'on puisse trouver, sans aucune marque de petite verolle; rien n'est égal à sa couleur, ni à la blancheur de son tein: ce fait est veritable & approuvé. Je pourrois bien en citer d'autres touchant tous les articles de ce memoire, si les Dames à qui cette Eau a fait plaisir souhaitoient me le permettre; mais je renvoye tous ceux qui s'en serviront à leurs décisions, après l'usage d'une premiere bouteille.

Façon pour se servir de cette Eau pour la petite verole; quand les boutons ou croûtes commencent à se sécher, il faut alors faire tiedir cette Eau, & en bassiner la personne quatre à cinq fois le jour & la nuit, lui appliquer un linge fin plié en deux sur le visage, & quand toutes les croûtes seront tombées, vous vous en servirez à l'ordinaire.

Les Dames qui se trouvent les yeux battus par certaines indispositions, même les hommes qui peuvent avoir reçû quelques coups de serain, n'ont qu'à s'en bassiner les yeux plusieurs fois le même jour. Toutes ces épreuves ont été verifiées pardevant M. d'Odard, après une épreuve de six semaines.

Dans les Imprimez précedens, la grandeur de chaque bouteille a été énoncée sur le pied de demie-chopine; l'Imprimeur s'est trompé, puisque les trois bouteilles font la pinte de France, cette attention a été faite pour se rendre conforme aux mesures d'Angleterre, & ne

Digitized by Google

ne point mettre de difference entre celles que l'on envoye en Espagne, en Portugal, & autres Royaumes ; le prix est de vingt livres la Bouteille, prix bien modique, puisque de l'aveu des Medecins qui l'ont approuvée & reglée, conviennent que dans tout ce commerce que j'ai établi en France, je ne gagne pas argent de France quinze pour cent : cependant l'on me marque de France que le prix paroît fort ; que l'on considere la difference qu'il y a entre les deux especes, l'on verra que l'on n'a jamais rien vendu en France de si excellent dans ces sortes de compositions, & à si bon marché ; j'ose dire après bien des Sçavans qui en ont fait l'épreuve, s'étant auparavant declaré contre, & en ayant voulu empêcher l'établissement, qu'il seroit difficile d'y mettre un prix ; les effets qu'elle a fait en France, la distingue assez de toutes les autres communes compositions ; car a-t'on jamais vû une Eau, qui sans être fard, blanchisse & nourrisse la peau, conserve les traits, efface les rides, ôte les rousseurs, rougeurs, boutons & dartres, empêche que les brûlures ne marquent la peau, & ne fassent aucune cicatrice, sans causer aucune douleur ; en appuyant seulement des linges trempez dans cette eau tiede & froide, quand la brûlure vient en croûte. Il n'y a dans Paris que le seul Bureau que je nomme ; la probité de celui à qui je la confie, est garand de la fidelité avec laquelle elle est distribuée.

Cette Eau se vendra chez Mademoiselle d'Arliac, demeurant chez M. Rousselot, Marchand Gantier, Parfumeur du Roy, Privilegié suivant la Cour, demeurant rue Tirechape, au Gand de Paris.

Le public est averti de prendre garde où il

Digitized by Google

achepte l'Eau de Beauté, attendu qu'il y a des personnes qui la contrefont, dont j'ay eu plusieurs plaintes, & m'ayant dit l'endroit où il l'avoit acheptée, elle ne s'eſt point trouvée la mienne.

Approbation de M. le premier Medecin du Roy.

NOus Conſeiller ordinaire du Roy en tous ſes Conſeils, d'Etat & Privé, premier Medecin de Sa Majeſté, Surintendant General des Eaux, Bains & Fontaines minerales & medecinales de France, SALUT. Sur les témoignages de beaucoup de perſonnes de merite des bons effets de l'Eau, dite de BEAUTÉ, compoſée par le ſieur Lambert, Parfumeur du Roy d'Angleterre, pour ôter les boutons, rougeurs, rouſſeurs, tenir toûjours le tein très-unis, & blanchir la peau, garentir & empêcher d'être marqué de la petite verole. Nous conſentons que ledit ſieur Lambert, pour le bien du Public la vende & diſtribue, en connoiſſant la veritable compoſition, après en avoir fait toutes les épreuves ſtipulées dans ledit Memoire qu'il donne au Public. En foy de quoy, nous avons ſigné ces preſentes, que Nous avons fait contreſigner par nôtre Secretaire, & à icelle fait appoſer le cachet de nos armes. Fait à Paris au Château des Thuilleries, le Roy y étant, ce douziéme jour de Fevrier 1722.

Signé, d'ODART.

Par M. le premier Medecin du Roy. LA SALLE.

AR-

Digitized by Google

ARRESTS, ORDONNANCES, Declarations, &c.

ARREST du Conſeil d'Etat du Roy du 10. Septembre 1722. qui revoque la permiſſion accordée aux habitans des pays conquis, de tranſporter hors du Royaume leurs bleds, fromens, orges ou ſucrions, ſegles & avoines.

ARREST du 22. Septembre, qui proroge juſqu'au premier Octobre 1723. la moderation des droits, tant ſur les beurres & fromages venant des pays étrangers, que ſur ceux du crû du Royaume, qui ſe tranſportent d'une Province à une autre.

ORDONNANCE du Roy du 23. Septembre, qui fixe à trente ſols chaque cheval de poſte ſervant aux chaiſes à deux, berlines, & autres voitures, &c.

DECLARATION du Roy du 29. Septembre, concernant le Contrôle des Actes des Notaires, & inſinuations Laïques.

Digitized by Google

ARREST dudit jour, concernant la joüiſſance des arrerages des huit millions de livres de Rentes perpetuelles, créées ſur les tailles, & autres impoſitions, créées par Edit du mois d'Aouſt 1720.

ARREST du 30. Septembre, qui proroge juſques au 1. Novembre 1722. le terme fixé precedemment au 1. Octobre 1722. en faveur des acquereurs des Rentes viageres, créées ſur les Aydes & Gabelles par Edit du mois d'Aouſt 1720. pour joüir des arrerages d'icelles du 1. Janvier 1722.

ARREST du 3. Octobre, qui fixe le droit du Marc d'Or des Offices Municipaux, rétablis par Edit du mois d'Aouſt dernier.

ARREST dudit jour, qui ordonne que ceux qui ſont compris dans les rôles arrêtez au Conſeil le 15. Septembre dernier pour l'impoſition, à titre de Supplement de la Capitation extraordinaire, ſeront reçûs à payer, le tout ou partie de ladite impoſition en certificats de liquidation d'actions, ſur le pied de 5000. liv. l'action, & les dixiémes d'actions à proportion.

ARREST du même jour, qui fait

Digitized by Google

défenses à Charles Cordier, & à tous autres chargez de la Regie des Domaines du Roy, de chasser ou d'affermer la chasse, conjointement ou separement, sur lesdits Domaines; & à tous Fermiers, & autres, sous prétexte de leurs baux, de tirer sur l'étenduë desdits Domaines, & à tous roturiers de quelque qualité & condition qu'ils soient d'y porter les armes, à peine de 500. livres d'amende.

ARREST du 6. Octobre, qui ordonne que dans deux mois pour tout délai, les particuliers employez dans les rôles arrêtez au Conseil, en execution de la Declaration du 18. Septembre 1716. qui ont obtenu des Arrests de décharge ou de moderation de leurs taxes, seront tenus de les representer au sieur Olivier. Et que ceux qui payeront ce qu'ils doivent dans ledit délai de deux mois, seront reçûs à le payer en effets Royaux, non annullez, & ledit temps passé, ils seront tenus de payer la totalité en especes.

ARREST du 10. Octobre, qui nomme des Commissaires du Conseil pour le recollement, & brûlement des papiers du visa, en execution de l'Arrest du 21. Septembre dernier.

Digitized by Google

ARREST dudit jour, qui proroge jusqu'au dernier Novembre prochain, le terme dans lequel les Officiers comptables doivent remettre les billets de banque, provenant des impositions, ou des fonds à eux remis pour les dépenses de leurs exercices. Et Ordonne que dans ledit terme, lesdits billets seront remis au Tréſor Royal.

ARREST du 23. Octobre donné à Rheims, qui ordonne que les Engagiſtes des Domaines de S. M. seront tenus d'envoyer chaque année, dans le courant du mois de Decembre, à commencer du mois de Decembre prochain, à M. le Contrôleur General des Finances, un acte ſigné d'eux, & de deux perſonnes connuës, & paſſé pardevant un Notaire Royal, par lequel acte il ſera certifié que la ſignature de l'Engagiſte, y dénommé eſt veritable, & qu'il a comparu en perſonne devant ledit Notaire, le jour même de la datte dudit acte.

ARREST de la Cour du Parlement du 14. Octobre, rendu contre 102. accuſez, complices de Loüis Dominique Cartouche, portant condamnation de mort contre pluſieurs, au foüet, fleur-de-lys, galeres, banniſſement, & plus amplement

Digitized by Google

plement informé contre aucuns.

AUTRE ARREST du 24. Octobre, rendu contre 64. complices de Loüis Dominique Cartouche.

SUPPLEMENT.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Marseille aux Auteurs du Mercure le 15. Octobre 1722.

ON vous sçait ici très-bon gré, Messieurs, de l'attention que vous avez eu dans vôtre dernier journal pour la Ville de Marseille, Ville cy-devant désolée, & présentement si heureusement délivrée du fleau de la contagion, que nous venons d'en rendre au Ciel de solemnelles actions de graces, en vertu d'un nouveau Mandement digne du sujet, & de la pieté de nôtre Evêque.

Nous sommes aussi très-obligez à M. l'Abbé Frey de Neuville de son Ode Allegorique, dans laquelle il a fait entrer d'une maniere également noble & énergique, ce triste événement, & l'éloge de nôtre illustre Prélat. Cette piece qui a

Digitized by Google

été universellement applaudie, & qui a merité le prix de l'Academie de Caen, merite encore d'avoir une place dans nôtre histoire.

Il manqueroit au reste quelque chose à nôtre reconnoissance, que nous vous prions de vouloir rendre publique, si nous laissions échaper cette occasion d'apprendre à vos lecteurs que le nom de Frey est déja distingué dans la Republique des Lettres. Jean ou Janus Frey, Gentilhomme originaire d'Allemagne, & naturalisé François, fut Conseiller & Medecin de la Reine Marie de Medicis. Il se rendit recommandable par sa grande probité, & par son profond sçavoir: ses ouvrages ont été publiez à Paris en differentes éditions, dont la derniere est de l'année 1645. avec ce titre : *Jani Cœcilii Frey, Doctoris Medici Facultatis Parisiensis, necnon Philosophorum ejusdem Academiæ Decani, opera quæ reperiri potuerunt in unum corpus collecta.* Un vol. in 8. 1645. Il y a encore de lui deux traitez extrêmément curieux, qui sont devenus fort rares, & qui ne se trouvent point dans le Recüeil de ses œuvres, le premier est sur les Druydes, & le second a pour titre *de Fatuis Feminis.* Ceux qui souhaiteront de connoître plus à fond ce sçavant homme, pourront lire ce qui le regarde

Digitized by Google

regarde dans l'Hiſtoire Univerſelle de Charon Monceaux, & dans le Ceſar Armorial de Ceſar de Grand-Pré.

Le même nom de Frey eſt encore aujourd'huy très-dignement porté par M.... Frey, Curé du Meſnilhue dans le Diocéſe de Coutance, homme auſſi diſtingué par les qualitez qui font un veritable Paſteur, que par ſon amour pour les lettres, & ſur tout par la recherche, * & la connoiſſance des antiques. Il eſt petit-fils de Janus Frey.

Il y a de plus à Paris dans le College de Loüis le Grand les RR. PP. Frey & de Neuville, freres, qui font honneur au même nom par leur merite perſonnel, & par leurs talens. Ils ſont freres de M. l'Abbé de Neuville, Auteur de l'Ode ſur Marſeille, & tous trois arriere-petit-fils du fameux Janus Frey, dont nous venons de parler. Guy Patin, qui n'étoit pas prodigue de loüanges, a fait de cet illuſtre un fort bel éloge en vers latins, &c. Je ſuis, Meſſieurs, &c.

Nous venons de recevoir une autre Lettre de Marſeille avec le Mandement imprimé, dont il eſt parlé cy-deſſus, en datte du 21. du mois de Septembre dernier, dans lequel M. l'Evêque de Mar-

* Voyez le Journal de Trevoux du mois de Septembre 1713.

seille s'exprime ainsi. Enfin, mes très-chers freres, vos craintes & vos allarmes ont fini ; il n'y a plus de contagion, ni d'apparence de contagion dans Marseille, ni dans son territoire. Toutes les maladies, de quelque nature qu'elles puissent être, y ont tellement cessé depuis un temps considerable, & la santé y est si constante, & si parfaite, que les plus incredules doivent être forcez de reconnoître ici les effets de la puissance, & de la misericorde infinie du Sacré Cœur de Jesus, toûjours plein de bonté & de compassion pour les hommes, même ingrats & pecheurs, &c.

Le Dimanche 27. du même mois le *Te Deum* a été chanté dans la Cathedrale de Marseille, en actions de graces de la cessation totale de la contagion.

Le 22. de Septembre le Baillif de Langeron, Lieutenant-General des armées du Roy, Chef-d'Escadre de ses Galeres, Commandant à Marseille, rendit une Ordonnance, qui enjoint à tous les Commissaires Generaux de se porter dans toutes les boutiques des Marchands détailleurs de leurs départemens, conjointement avec les Commissaires particuliers de chaque quartier, d'y faire une recherche exacte de toutes les marchandises susceptibles, & de les faire porter dans les

Greniers

Digitized by Google

greniers, & dans les appartemens les plus élevez & les plus aërez, pour y être déployez & étendus pendant quarante jours. On fera la même chose dans les magasins des Marchands & Negocians, dans les Eglises & Maisons Religieuses, &c.

SUITE DES REMARQUES sur les Memoires Historiques de la Province de Champagne.

VOus me demandez, Monsieur, de nouvelles Remarques sur les Memoires de Champagne: & vous voulez que je vous parle de la réponse de l'Auteur de ces Memoires : il n'est pas difficile de vous satisfaire là-dessus. Les Ecrits dont il s'agit sont si défectueux, que j'y trouve toûjours quelque chose de nouveau à reprendre: cela n'est point surprenant, nôtre Ecrivain n'a pas eu de bons guides. Vous voyez par sa réponse que c'est un homme difficile, à qui il est inutile de communiquer, comme il le souhaite, ce qu'on trouve à redire dans son livre; il paroît toûjours prévenu du merite de Dupleix, lors même qu'il voit plusieurs volumes, qui prouvent que cet Historien s'est

Digitized by Google

s'eſt trompé ſur une infinité de faits qui regardoient l'Hiſtoire de ſon tems. Nôtre Auteur ne devroit-il pas au moins reconnoître, qu'à plus forte raiſon Dupleix aura pû ſe tromper ſur des tems plus éloignez de lui ? c'eſt une choſe prouvée qu'il s'eſt effectivement trompé très-ſouvent ; il n'y a pour s'en convaincre, ſans un long examen, qu'à lire les fables que Dupleix rapporte après Anne de Viterbe, qui les débite ſous le nom de Beroſe : mais cela n'embarraſſe point M. Baugier. En effet, que deviendroient ſes écrits, s'il falloit abandonner Dupleix, & les nouveaux Auteurs qu'il a ſuivis, ſans examiner les Hiſtoriens contemporains & anciens ? Les contradictions, même les plus évidentes, n'embarraſſent pas davantage nôtre Auteur ; il les ſoûtient dans ſa réponſe. On l'avoit averti qu'il ſe contrediſoit, en diſant, tome 1. page 1. que les campagnes de ſa Province ſont fertiles, & t. 2. p. 277. que les plaines de ce même païs ſont un terroir très-ſec & très-ſterile, &c. Il s'imagine cependant répondre à cela : eſt-ce que campagnes & plaines ne ſont pas ſynonimes ? ces deux mots françois ne répondent-ils pas au mot latin *Campus* ? Je n'ai déterminé ni la largeur, ni la longueur de la Champagne ; tout ce

que

Digitized by Google

que je prétens, & ce que je dis à present ouvertement, c'eſt que nôtre Auteur confond les degrez de latitude avec ceux de longitude; il ſe contredit lui-même : c'eſt à quoi i n'a eu garde de répondre. Au lieu de cela il ſe jette ſur ce qui ne me touche point; qu'on ait la bonté de relire mes Remarques, afin d'éviter des repetitions inutiles : M. Baugier pourroit alors me reprocher que j'employe mal les grands talens qu'il remarque en moi.

Il n'eſt pas juſte de reprendre dans les Memoires de Champagne, ce qu'on trouve corrigé à la fin du volume : ainſi je ſuis fâché de n'avoir pas remarqué que M. Baugier avoit mis dans ſon *Errata*, qu'Oger d'Anglure vivoit ſous Philipe Auguſte. L'Anacroniſme eſt donc corrigé, mais la fable reſte toûjours; les Auteurs imprimez rapportent cette Hiſtoire ſi differemment, & d'ailleurs ils ſont ſi éloignez du tems de Saladin, qu'on ne peut faire aucun fonds ſur eux; le nom de cet Oger ne paroît ſeulement pas dans les Auteurs contemporains & anciens, que Bongars nous a donnez dans ſon gros recüeil, intitulé *Geſta Dei per Francos*. On a d'ailleurs d'autres bons auteurs ſur les Croiſades; mais Oger d'Anglure n'y paroît point. C'eſt cependant dans ces Auteurs, & non dans des Memoires nouveaux,

Digitized by Google

veaux, qu'on doit trouver l'Hiſtoire du Seigneur d'Anglure. Tant que M. Baugier n'aura que des nouveaux Auteurs pour ſes guides, il eſt inutile qu'il ſe mette en frais pour répondre à ſes Critiques : il faut ou ſe rendre, ou avoir de bons garans ; il n'en a point pour le fait dont je viens de parler, il en manque auſſi à l'égard des Armes de Champagne. Faut-il l'accabler par une foule d'Auteurs qui les marquent comme je l'ai fait ? qu'il conſulte entr'autres Favin, Palliot, de la Colombiere, du Val, Monet, Menêtrier, Chevillard ; voilà des Hiſtoriens nouveaux, ſur qui je ne crains point de me fonder, parce qu'il s'agit d'un fait ſi nouveau, que je ne remonte pas même juſqu'au tems de François Premier : ainſi ce que l'Auteur des Memoires dit des Armes de Champagne, qui ſont à l'Hôtel de Ville de Châlons, ne me regarde point ; je lui abandonne l'Auteur qu'il cite pour lui ; il y a dans ſon livre une faute d'impreſſion, ou d'attention.

M. Baugier rejette comme une fable ce qu'on a dit autrefois de la damnation de Charles Martel : il a raiſon ; mais cette fable fait voir, avec d'autres autoritez, qu'on peut lire dans du Chêne, tome 2. & dans les Peres le Cointe & Pagi,

Digitized by Google

Pagi, que bien loin que le Clergé ait donné à la Noblesse des *fruits decimables*, il se plaignoit au contraire très-fort que Charles Martel donnât les biens de l'Église à des Laïques.

Ce fut depuis la mort de ce Prince, que la Juriſdiction des Evêques augmenta beaucoup : on peut se convaincre facilement, en lisant les Capitulaires de Charlemagne, de Loüis le Débonnaire, & de leurs successeurs, que la Juriſdiction des Evêques, & que leur pouvoir dans les affaires temporelles & spirituelles, étoient non seulement extraordinaires, ce que M. Baugier avouë, mais encore ordinaires. M. Petit-Pied a très-bien traitté & prouvé cela dans son Livre du Droit & des Prérogatives des Ecclesiastiques dans l'administration de la Justice seculiere ; on peut aussi le consulter. M. Baugier apprendra par ces Livres, que les Evêques étoient du Conseil ordinaire des Rois, dont je viens de parler, & qu'ils y avoient le premier rang sur les Seigneurs laïques, & qu'ainsi on ne doit pas reduire les Prérogatives de ces Prelats à l'emploi d'Envoyez de nos Rois, appellez *Missi Dominici*, ou *Missi Regales*. Ce que j'ai dit de ces sortes de Juges, en critiquant les Memoires de Champagne, est, ce semble,

si

Digitized by Google

si moderé, que nôtre Auteur, loin de s'en fâcher, n'auroit dû songer qu'à corriger l'équivoque dont il s'agit.

M. Baugier reçoit comme veritable la prétenduë Relique du saint Nombril, & sa Translation, quoique M. de Noailles, dernier Evêque de Châlons, l'ait enlevée en 1707. aux Chanoines de nôtre-Dame de la même Ville. Pour défendre la verité de cette Relique, nôtre Auteur raconte une coûtume de quelques Juifs, qui conservent le Prépuce de leurs enfans. Si Philon ou Joseph eussent parlé d'une telle coûtume, on pourroit croire que les parens de Jesus-Christ auroient conservé cette partie de son Corps: mais cela prouveroit-il qu'elle eût été transférée à Châlons? Outre cela il paroît par l'inscription du Reliquaire de Nôtre-Dame, que rapporte M. Baugier, qu'il ne s'agissoit que du Nombril de Jesus-Christ: l'Auteur obligeroit le Public de lui marquer le livre où il a pris que quelques Juifs conservoient cette partie du corps de leurs enfans. M. Simon, cité par nôtre Auteur, ne dit pas même que quelques Juifs conservent le prépuce de leurs enfans.

Parlons d'une autre coûtume rapportée par nôtre Auteur, après quelques nouveaux Ecrivains; Voici ce qu'en dit l'Auteur,

Digitized by Google

l'Auteur, tome 1. page 47. &c. *L'Hiſtoire remarque* que depuis ce jour-là (c'eſt-à-dire, depuis le 25. Juin de l'année huit cens quarante & deux, où ſelon nôtre Ecrivain, le combat de Fontenay ſe donna) il y eut une coûtume établie en Champagne, que le ventre, c'eſt-à-dire, la mere annobliroit les enfans, quoique nez d'un pere roturier. On croiroit par cette expreſſion, *l'Hiſtoire remarque*, qu'il auroit de bons témoins du fait qu'il rapporte; cependant il n'en trouvera pour lui aucun qui ſoit digne de foi, quoique nous en aïons pluſieurs qui parlent de la journée de Fontenay: qu'il ait la bonté de conſulter M. du Chêne, tome 2. pages 370. 387. 548. & tom. 3. pages 198. 305. &c. L'Auteur peut ſuivre après ces autoritez ſon cher Dupleix; il trouvera dans ces Auteurs, que le 25. Juin de l'année huit cens quarante & un, un ſamedi, Charles le Chauve & Loüis Roi de Germanie, ou de la France Orientale, gagnerent une bataille, qui fut fort ſanglante, à Fontenay, contre leur frere Lothaire. On n'y lit point ce que dit Mezeray, qu'en cette journée il perit cent mille hommes. Il n'y eſt rien dit non plus de la coûtume de Champagne: que la mere annobliſſoit ſes enfans, quoique nez d'un roturier. En effet,

Digitized by Google

fet, y avoit-il plus de raiſon d'accorder ce privilege à la Province de Champagne plûtôt qu'à une autre ? voit-on dans le carnage qui ſe fit de part & d'autre à Fontenay près d'Auxerre, plus de Champenois que d'autres Francois ? Mais ce qui montre que le fondement de cet anobliſſement ne vient que de l'imagination, ou de l'ignorance de quelques Ecrivains modernes, qui ſont même démentis par des Auteurs de leur ſiecle : c'eſt que la Coûtume dont on parle n'étoit point particuliere à la Champagne. Il y avoit anciennement en France deux ſortes de Nobleſſes ; une de parage ou de par le pere, & cette Nobleſſe étoit abſolument neceſſaire pour être Chevalier. L'autre étoit de par la mere, & cette derniere Nobleſſe étoit ſuffiſante pour n'être point ſujet à la ſervitude, & pour poſſeder des fiefs, *leſquelles choſes*, dit Philipe de Beaumanoir dans les Coûtumes de Beauvoiſis, *Vilain ne pueent pas tenir.* Monſtrelet dit que Jean de Montaigu, Surintendant des Finances ſous Charles VI. étoit de Paris, & qu'il étoit Gentilhomme de par ſa mere ; les Coûtumes d'Artois & de ſaint Mihel prouvent que ces deux Nobleſſes étoient ordinaires en France. Il paroît par Gregoire de Tours, & par Aimoin, qu'elles y étoient

Digitized by Google

étoient en usage sous nos Rois mêmes de de la premiere Race. L'Auteur des Memoires de Champagne aura peut-être lu dans Dupleix que Charlemagne fit tenir en 813. un Concile à Châlons, cela lui aura suffi, sans consulter quelque bonne Histoire des Conciles, ou du Chêne, tome 2. page 259. pour mettre ce Concile à Châlons sur Marne. Dupleix, l'Auteur favori de nôtre Ecrivain, met dans les éditions de 1621. & 1627. le Concile de 813. à Châlons, ce qui marque dans le même Auteur Châlons sur Saône.

C'est encore ou l'envie demesurée de faire honneur à sa Province, ou au moins un mauvais guide, qui a fait enlever à la Bretagne par nôtre Auteur le B. Robert d'Arbrisselle, pour le donner à la Champagne : deux Auteurs contemporains rapportez par Bollandus, prouvent que cet Instituteur de l'Ordre de Fontevraud étoit Breton ; mais Desguerrois le fait Champenois, cela a suffi à M. Baugier pour le mettre dans sa table des personnes illustres par la sainteté de leur vie, ou par de grandes actions qui ont pris naissance en Champagne. Nôtre Auteur pouvoit remplir son Catalogue de plusieurs autres hommes illustres qui sont veritablement nez dans cette Province ? Entre ceux qui ne doivent pas être omis, j'ai

Digitized by Google

j'ai remarqué saint Frobert, Flodoard, Pierre de Celles, Frederic Morel, Passerat, le Moine, Gerbais, les Peres le Cointe, Ruinard, Martenne, du Molinet, Anselme, Paris, & Lallemant.

Il est au reste surprenant que dans un siecle aussi éclairé que celui où nous vivons, il se trouve un Ecrivain qui publie une Histoire, qui regarde des tems fort reculez, fondée sur l'autorité de Dupleix & de Mezerai; il est encore plus surprenant, que cet Auteur ose repliquer avec hauteur, lorsqu'on lui prouve honnêtement qu'il se trompe, en donnant les idées des nouveaux Ecrivains, au lieu d'un ouvrage fait sur des pieces anciennes & originales. Pour faire mieux sentir cela aux personnes intelligentes, on n'a qu'à lire dans Joinville, ou dans mes Remarques, & ensuite dans Mezerai, & dans les Memoires de Champagne, l'Histoire d'Artaud de Nogent; il sera facile de se convaincre par ses propres yeux, que Mezerai ajoûte à Joinville, & que M. Baugier ajoûte ses idées particulieres à l'un & à l'autre; par exemple, Mezerai ne parle point de l'empriſonnement d'Artaud: mais M. Baugier fait mettre ce Gentilhomme en prison pour cinq cens livres. Il n'étoit pas necessaire d'employer les propres paroles de Joinville;

Digitized by Google

ville ; mais il ne falloit rien ajoûter au sens de cet Auteur. Il dit qu'Artaud fut serré étroitement par la Chappe, & pressé si vivement par le pauvre Gentilhomme, qu'il en tira 500. livres ; cela, dit-il, qu'il fût mis en prison ? mais c'est trop parler des Memoires de Champagne & de leur défense ; attendons sans impatience le Supplément que l'Auteur promet, Je suis, Monsieur, &c.

Le 19. Septembre 1722.

On apprend de Constantinople du 3. Septembre, que l'Envoyé de Pologne a déclaré au Grand Visir, dans une audience particuliere, qu'il n'étoit venu que pour renouveller les assurances que le Roy son Maître n'avoit pour but que de vivre en bonne intelligence avec la Porte, & pour demander que les nouvelles fortifications de Choczin fussent rasées, comme étant contraires au Traité de Carlowitz ; à quoi le Grand Visir répondit, que la Porte avoit la même intention de vivre dans une parfaite intelligence avec la Couronne de Pologne ; mais qu'à l'égard des fortifications de Choczin, elles n'étoient nullement faites dans aucune vûë d'inquieter par là la Pologne, mais uniquement pour avoir

Digitized by Google

avoir une Garnison sur cette frontiere, pour empêcher les courses des Moscovites ; & que la Porte juge ces fortifications si necessaires, qu'elle ne les fera jamais raser, à moins qu'elle n'y soit contrainte par les armes. Surquoi l'Envoyé de Pologne sollicite son audience de congé pour s'en retourner. Les mêmes Lettres ajoûtent, que les Georgiens, ayant assemblé une armée de 40000. hommes, ont chassé les Persans rebelles de Schammachie ; & que la Porte a donné ordre de radouber les vaisseaux de la flotte, & d'en construire trois autres.

Les dernieres Lettres de Russie portent, que le Czar & la Czarienne étant partis d'Astracan par eau, suivis de toute l'armée, après avoir traversé la Mer Caspienne, arriverent le 17. Août dans le port d'Agraham, à douze lieuës d'Allemagne en deçà de Terki. Le Czar se mit ensuite en marche avec toute l'armée vers ladite ville de Terki, située dans la Province de Dagheſtan, qui appartient au Czar : il y fut reçû avec de grandes démonstrations de joye par tous les habitans, qui lui firent de riches presens. Sa Majesté continua sa marche deux jours après vers Derbent, accompagnée de la Czarine & de toute sa suite, de même que de toute l'armée. Pendant

Digitized by Google

dant la marche & le séjour du Czar à Terki, on détacha le Brigadier Verterau avec 2000. Dragons & Cosaques, pour s'avancer vers Andreoff, Place située dans la même Province de Dagheſtan; & comme les habitans refuſerent de ſe ſoûmettre, il les attaqua, les défit, & fit environ 5000. hommes priſonniers de guerre, après quoi la Place ſe rendit. On attend à tout moment la nouvelle de l'arrivée du Czar à Derbent, qui n'eſt qu'à trois ou quatre journées de marche de Terki, & qui eſt dans la Province de Scirvan en Perſe.

On mande de Hambourg, que les Coſaques étoient venus par terre joindre le Czar à Derbent, & qu'ils y avoient apporté une ſi grande quantité de vivres, qu'il y en avoit aſſez pour nourrir les troupes de Sa Majeſté Czarienne pendant pluſieurs mois.

On mande auſſi que l'ouverture de l'Aſſemblée de la Diete generale s'eſt faite à Varſovie le 5. de ce mois avec les ceremonies accoûtumées. Le Comte Oſſolinski, Treſorier de la Couronne, a été élû Maréchal de la Diete, avec un conſentement unanime.

Les mêmes Lettres portent, qu'on écrit de Berghen dans la Norvvege, que l'Eſperance, Vaiſſeau, qui en étoit parti au mois de Mai 1721. pour aller découvrir quelques terres inconnuës du Groenlandt, en étoit revenu depuis un mois, après avoir paſſé l'hyver ſous le 67. degré 7. minutes de latitude: que la cargaiſon qu'il a apportée, conſiſtoit en 28. tonneaux d'huile de baleine, 260. peaux de chien de mer, &c. Que de 43. perſonnes qui compoſoient ſon équipage, il n'en étoit mort que deux: que le Capitaine rapportoit que les peuples des terres où il a ſéjourné, ſont d'un

Digitized by Google

commerce aisé ; que leurs mœurs sont douces ; que leur nourriture consiste en chairs d'animaux du pays, & en chairs de poissons qu'ils font secher au vent : qu'ils y joüissent d'une santé parfaite : qu'on y trouve communément des vieillards de plus de cent ans : que les peuples se retirent vers le 60. degré pendant l'hyver, & que cette saison n'y est pas plus rude qu'à Berghen.

On mande de Londres, que le Roy y est arrivé de Kinsington le 18. de ce mois. Le Chevalier Conyers fut élû Maire de Londres le 13. de ce mois, au grand contentement de la Cour & des gens bien intentionnez.

Le Comte de Cadogan & M. de la Faye allerent le 19. à la Tour ; ils y eurent une longue conference avec le Sieur Laire, Avocat, & le bruit courut le lendemain que ce prisonnier avoit declaré tous les complices de la derniere conspiration.

Les trois Compagnies des Gardes du Corps & les Grenadiers à cheval, décamperent de Hyde-Parc le 19. pour aller prendre les logemens qu'on leur a marquez dans la liberté de Westminster, & dans les environs du Palais de S. James.

Le Lord Carteret, Secretaire d'Etat, a écrit aux Directeurs de la Banque, & à ceux de la Compagnie de la Mer du Sud, que le Roy avoit entierement découvert la conspiration, & que Sa Majesté, ayant pris toutes les mesures necessaires pour la seureté publique, rien ne pouvoit les empêcher de continuer leur commerce avec la même tranquillité. Cette lettre a calmé les Inquietudes des interessez, & les actions qui étoient tombées au dessous de 85, sont montées depuis à 89.

Un

Digitized by Google

Un Vaisseau Anglois qui avoit été freté à Lisbonne pour porter du bled à la Garnison de Mazagen, sur la côte d'Affrique, a été pris par un Corsaire, qui après avoir fait pendre le Capitaine Anglois par les pieds, a fait embarquer l'équipage dans la chaloupe, & l'a abandonné au gré des vents, sans lui donner aucune provision; mais on a appris que cet équipage, après 60. heures de navigation, avoit eu le bonheur d'arriver à l'Isle de saint Michel.

On apprend de Lisbonne, qu'un Religieux arrivé depuis peu des Indes Orientales, a rapporté que le Prince d'Angaria, feudataire de la Couronne de Portugal, qui refusoit depuis long tems de rendre à Sa Majesté la foi & hommage qu'il lui doit, ayant appris que Dom François Joseph Sainpayo, nouveau Viceroy de Goa, se préparoit à l'aller attaquer dans ses Etats, lui avoit envoyé un Ambassadeur pour demander la paix, & qu'elle avoit été conclue par un traité très avantageux au Roy de Portugal & au commerce de ce Royaume.

On a appris de Rome, que le 4. de ce mois, M. André Cornaro, Ambassadeur de la République de Venise, avoit reçû au Palais du Quirinal, l'Ordre de l'Eperon d'or. Le Pape lui en donna la Croix; le Duc de Poli, frere de Sa Sainteté, lui ceignit l'épée, & les deux Capitaines de la Garde lui mirent les éperons. Quoique cette cerémonie ne lui donne pas le droit de porter à Venise les marques d'honneur de cet Ordre étranger, c'est un usage établi parmi les Venitiens, que les Ministres de la République ne reviennent jamais des quatre grandes Ambassades, sans en remporter le titre de Chevalier.

Digitized by Google

Le 9. de ce mois Don Emanuel, *Infant* de Portugal arriva de la Cour de l'Empereur en cette Ville, accompagné de M. le Marquis de *Villapariso*, Grand d'Espagne, & de M. le Comte de *Vasquez*, gendre de M. de *Perlat*, Secretaire d'Etat de S. M. I. C'eſt le troiſiéme voyage que ce Prince fait à Paris, *incognito*, qu'il garde cette fois ſous le nom de Chevalier de *Barcellos*, une des principales terres de la Maiſon de *Bragance*, devenuë la tige de la Maiſon Royale de Portugal, depuis la proclamation qui ſe fit en 1640. du Roy Don *Jean* IV. ayeul de l'*Infant*.

Le but de ſon voyage a été d'aſſiſter à la ceremonie du Sacre de *Louis* XV. Outre que ce Prince eſt parfaitement bien fait, on ne peut ſe laſſer d'admirer en lui un certain caractere de grandeur, de majeſté, & de politeſſe qui le rend auſſi reſpectable qu'aimable. Son inclination pour la guerre a quelque choſe de ſi ſingulier, qu'il préfera le plaiſir d'acquerir de la gloire au riſque d'encourir la diſgrace du Roy de Portugal, ſon frere, en s'abſentant ſecrettement de Sa Cour pour aller ſervir en qualité de volontaire en Hongrie, où il ne fut pas long-temps ſans y donner des marques éclatantes de ſa valeur, & de ſon intrepidité. Quoy qu'il n'eût alors que 19. ans, il ſe diſtingua par des actions qui marquoient une experience conſommée dans l'art militaire. Les Relations du ſiege de *Belgrade* en conſacreront la memoire à la poſterité.

L'Empereur ſenſible au zele que ce Prince a fait paroître pour ſon ſervice, l'a fait Major General de ſes troupes, & lui a aſſigné une penſion convenable à un fils de Roy, qui fait revivre toute la gloire de ſes ancêtres, qui par

par sa haute réputation dédommage avantageusement le Roy son frere de son absence, & qui malgré le chagrin qu'il témoigne de ce qu'il partit de Lisbone, sans prendre congé de lui, ne laisse pas d'applaudir en secret à une désobéissance qui a eu des suites si glorieuses.

Le 14 il fit sa premiere visite à Sa Majesté, & à Monseigneur le Regent. Ce fut sans ceremonie dans un des bosquets des jardins de Versailles, & comme par rencontre. Le Roy & l'*Infant* s'embrasserent. Comme le Roy étoit encore fort jeune la premiere fois que l'*Infant* l'avoit vû, il le trouva si parfait, qu'il fut saisi du plus vif sentiment d'admiration en l'abordant, & il a avoüé depuis confidemment à ceux qui ont l'honneur de l'approcher, qu'il avoit été ébloüi de l'éclat de son auguste Phisionomie. Cette surprise n'ôta pourtant rien à la beauté de son compliment. Il fut court, mais noble, & dans des termes qui marquoient la vivacité de son esprit, & son respect pour le Roy. Après qu'il l'eut fini, l'un & l'autre se couvrirent, de même que Monseigneur le Regent, & M. le Comte de Clermont que S. A. R. presenta à l'*Infant*, en lui disant, *voilà M. le Comte de Clermont, il porte presentement le petit colet, comme vous l'avez porté autrefois, mais bien-tôt il marchera sur vos traces.* L'*Infant* sensible à la politesse de Monseigneur le Regent, lui répondit *que M. de Clermont avoit un trop bel exemple à suivre en lui pour en chercher un étranger.* Un moment après l'*Infant* prit congé du Roy, & alla rendre visite à M. le Cardinal du Bois. Depuis ce temps-là il ne s'entretient que du bonheur qu'ont les François d'obéir à un Roy aussi parfait que *Louis XV.*

Digitized by Google

Nous parlerons dans le prochain Mercure de l'effet qu'a produit le premier voyage que ce Prince fit en France à l'égard de M. *Conway*, Portugais d'origine, & Secretaire du Roy, Maison, Couronne de France & de ses finances, & cet évenement nous donnera lieu de faire part au public d'une très-belle Dissertation que M. l'Abbé de *Vayrac* a faite sur l'institution de l'Ordre Militaire de Christ, dont M. *Conway* a été fait Chevalier.

On brûle au milieu de la Cour de la Banque, dans une cage de fer d'environ huit à dix pieds en carré tous les Regiſtres, liasses, extraits des Notaires, & papiers qui ont servi au visa, & aux liquidations, en presence des Maîtres des Requêtes, nommez pour cet effet par le Roy.

Le Comte d'Epernon, petit fils du Duc d'Antin épouse Mlle de Montmoranci Luxembourg.

Le Chevalier de Pesé, Colonel du Regiment du Roy épouse Mlle de Beringhen, fille de M. le Premier. Le Roy, Monsieur le Duc d'Orleans, & les Princes du Sang ont signé à son contrat de mariage.

L'Infante Reine n'a point quitté le séjour de Versailles pendant le voyage du Roy; elle a eu pour sa garde un détachement de Gardes du Corps, & un des Gardes Françoises & Suisses.

Les certificats & liquidations sont à 23. pour cent, & les actions à 900. liv.

On apprend de Cambray que le Comte de Merville, Ambassadeur Plenipotentiaire de France y étoit retourné le 14. de ce mois; que Mylord Withworth, Ambassadeur Plenipotentiaire d'Angleterre, y avoit fait une magnifique entrée le 15. qu'il y avoit été salué de 40. coups de canons, & que l'après-midy il avoit été

Digitized by Google

été complimenté sur son arrivée par tous les Ambassadeurs & Plenipotentiaires des autres Puissances.

On vient de publier un Arrest du 26. de ce mois, qui regle la maniere en laquelle on procedera à la vente des effets de ceux compris dans le rôle d'imposition, à titre de supplement de la capitation extraordinaire, arrêté au Conseil le 15. Septembre dernier, & qui n'y ont pas satisfait.

Autre Arrest du Conseil d'Etat du 28. Octobre, tenu à Rheims, qui proroge jusqu'au 1. Janvier 1723. le délai accordé par l'Arrest du 30. Juin dernier aux Officiers des Maréchaussées, Vice-Senéchaussées, & de Robbe-Courte; à l'effet de representer leurs titres, & faire proceder à la liquidation de leurs Offices.

Ordonne que ceux d'entre lesdits Officiers qui ont obtenu des Ordonnances de liquidation, & qui n'en ont pas retiré les expeditions, seront tenus de le faire dans ledit délai, & d'en faire l'emploi en quittance de finance, portant interest à deux pour cent, ou en acquisition des Offices rétablis par l'Edit d'Aoust dernier; sinon, & à faute de ce faire dans ledit temps ils demeureront déchûs de leurs remboursemens.

Revoque dès-à-present, à commencer du 1. Janvier prochain, la commission établie pour la liquidation desdits remboursemens.

Arrest du Conseil d'Etat dudit jour qui proroge le délai porté par l'Arrest du 14. Septembre dernier pour rapporter les effets visez, & retirer les certificats de liquidation.

Digitized by Google

Dame Anne de Caumont de Lauſun, Marquiſe de Belſunce, de Caſtelmoron, & autres lieux, eſt morte le 6. Octobre dernier, en ſon Château de Born en Agenois, âgée d'environ 81. ans. Cette Dame quoique d'un âge avancé, eſt également regretté de tous ceux qui la connoiſſoient par ſa douceur, ſon affabilité d'eſprit, ſa candeur, & les autres vertus heroïques qui ſembloient être nées avec elle. Sa naiſſance & ſon alliance étoient auſſi diſtinguées que ſes éminentes qualitez; elle étoit petite niéce du Maréchal Duc de la Force, & ſœur cadette du Duc de Lauſun d'aujourd'hui. Elle avoit épouſée en 1668 M. Armand, Marquis de Belſunce, Gouverneur & Grand Senéchal d'Agenois & Condomois, aîné de la branche cadette de la Maiſon de Belſunce, originaire du Royaume de Navarre, où cette famille s'eſt toûjours conſervée depuis pluſieurs ſiecles ſur un pied très-illuſtre, tant par les grandes actions qui leur ſont comme hereditaires, que par les dignitez importantes, & l'attache inviolable qu'ils avoient ſucceſſivement conſervé auprès des anciens Rois de Navarre.

La Diſſertation Hiſtorique de M. l'Abbé de Camps, ſur le Sacre & Couronnement des Rois de France, depuis Pepin juſqu'à Louis XIV. ſe vend chez les mêmes Libraires qui débitent le Mercure, ainſi que la *Relation du ſiege du Fort de Montreuil, avec le plan gravé, &c.*

Nous donnerons par extraordinaire le mois prochain la Relation ou Journal du voyage du Roy à Rheims, avec la ceremonie de ſon Sacre, & de ſon Couronnement, du Feſtin Royal, de la Cavalcade à l'Abbaye de S. Remy, de la reception

Digitized by Google

sion des Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit, &c. où il sera parlé des Grands Officiers de la Couronne, & de leurs fonctions. Ensemble des Fêtes, Jeux, Divertissemens & Spectacles donnez à Sa Majesté, à Villers Cotterets, & à Chantilly par Monsieur le Duc d'Orleans, & par M. le Duc de Bourbon. Le tout enrichi de remarques historiques des lieux situez sur la route du Roy, &c.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le *Supplément du Mercure du mois d'Octobre*, & j'ai crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris le 2. Novembre 1722. HARDION.

Digitized by Google

TABLE.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose. Le Plaisir & la Sageſſe Conte. page 1
Suite de la Lettre Critique ſur les Spectacles, & des Obſervations ſur la Tragedie d'Athalie. 19
Lettre en vers en envoyant un bouquet. 31
Reception de M. des Fougerais dans l'Ordre de Chriſt. 34
Ode. 36
Lettre ſur une abſtinence ſurprenante. 38
Ode Anacreontique. 40
Lettre de M. Fuzelier, au ſujet de la Comedie du *Nouveau Monde*. 41
Vers imitez d'Horace. 46
Réponſe du Grand-Maître de Malthe au Commandant de la flotte Othomane. 47
Bouts rimez. 49
Harangue faite au Cardinal du Bois. 50
L'amour Laboureur, imitation du Grec de Moſchus. 51
Réponſe de M. Baugier aux remarques critiques ſur les memoires de la Province de Champagne. 53
Enigmes. 68
Chanſon. 69
Nouvelles Litteraires des beaux arts, &c. 71
Lettres au ſujet du Livre de la Religion, prouvée par les faits. *idem.*
Traité hiſtorique & chronologique du Sacre & Couronnement des Rois & des Reines de France. 78
Diſcours qui a remporté le prix d'éloquence à l'Academie Françoiſe. 81

Digitized by Google

Discours prononcé par M. Farges de Polisy, Avocat du Roy, à la rentrée du Châtelet. 88
Academies de Musique de Lyon & d'Orleans, &c. 94
Academies de Portugal. 98
Spectacles, pieces nouvelles, &c. 101
Article des Colleges. 107
Plaidoyers sur le partage des biens en France. 111
NOUVELLES ETRANGERES de Turquie, de Petersbourg, de Varsovie, de Stokolm, de Coppenhague, de Vienne, de Londres, de Lisbone, de Madrid, de Rome, &c. 124
Addition aux nouvelles étrangeres. 139
Mariage du Prince Electoral de Baviere. 144
Meurtre du Marquis Das Minas. 149
Journal de Paris. 153
Morts & mariages. 161
Avis, Eau de Beauté. 166
Article des Arrests, &c. 173
SUPLEMENT, extrait d'une Lettre de Marseille. 177
Suite des Remarques sur les memoires historiques de Champagne. 182
Nouvelles de Constantinople & de Russie. 191

Errata de Septembre 1722.

Page 25 vers penul. usage, *lisez* l'usage.
Page 44 ligne 2 envoyé, *lisez* envoyée.
Page 46 ligne 9 le nom, *lisez* ce nom.
Page 66 v. penul. Courones, *lisez* Courone.
Page 71 ligne 27 l'auroit, *lisez* l'auroient.
Page 72 ligne 11 Bajaget, *lisez* Bajazet.

Digitized by Google

Page 116 v. 2 femmes, *lisez* femme.
Page 186 ligne 9 aprouvé, *lisez* éprouvé.
Page 221 ligne 19 Langou, *lisez* Langon.

Fautes à corriger dans le Supplement de Septembre, contenant la Relation du Siege du Fort de Montreüil, &c.

PAge 26 ligne 5 du bas, Reſſous, *liſez* Reſſons.
Page 48 ligne 5 du bas, toures, *liſez* tourtes.

Fautes ſurvenuës pendant l'impreſſion de ce Livre.

PAge 17 ligne 19 du frivole, *liſez* du ſon frivole.
Page 18 ligne 7 faut, *liſez* fait.
Page 28 ligne 5 du bas, faut, *liſez* fait.
Page 43 ligne 7 limites, *liſez* lumieres.
Page 56 ligne 2 du bas la, *liſez* le.
Page 62 ligne 15 près, *liſez* après.
Page 64 ligne 10 &, *liſez* en.
Page 66 ligne 16 nommé, *liſez* nommée.
Page 67 ligne 6 du bas Billets, *liſez* Billes.
Page 76 ligne 6 du bas un, *liſez* ou.
Page 77 ligne 3 Dufour, *liſez* Par Dufour.

La Chanſon doit regarder la page 69.

Digitized by Google

MERCURE
DE NOVEMBRE 1722.

JOURNAL
DU VOYAGE DU ROY
A RHEIMS.

Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable à la Ceremonie de ſon Sacre, & de ſon Couronnement, à la Tranſlation de la Sainte Ampoulle, au Feſtin Royal, à la Cavalcade, à l'inſtallation du Roy dans l'Ordre du S. Eſprit, &c.

Avec la Deſcription des Fêtes données à S. M. à Villers-Cotterets, & à Chantilly, par Monſieur le Duc d'Orleans, Regent, & par M. le Duc de Bourbon; & quelques Remarques hiſtoriques de M. l'Abbé de Vayrac, ſur les lieux qui ont été honorez de la preſence du Roy.

PREMIER VOLUME.

A PARIS,
Chez les mêmes Libraires du Mercure.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale pour toutes choſes eſt à M. MOREAU, *Commis au Mercure, chez M. le Commiſſaire le Comte, vis-à-vis la Comedie Françoiſe, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent ſe ſervir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-inſtamment quand on adreſſe des Lettres ou Paquets par la Poſte, d'avoir ſoin d'en affranchir le Port, comme cela s'eſt toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaiſir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-ſeulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Le prix eſt de 30. ſols.

Digitized by Google

LE MERCURE DE NOVEMBRE 1722.

I. Volume.

JOURNAL

Du Voyage du Roy à Rheims, contenant ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable à la Ceremonie de ſon Sacre, & de ſon Couronnement, &c.

LE Sacre du Roy fournit tant de choſes dignes de la curioſité de toute la France, & même de l'attention de toute l'Europe, que ne pouvant les renfermer toutes dans les bornes ordinaires du Mercure, nous ſommes indiſpenſablement obli-

Digitized by Google

obligez de donner une Relation particuliere de ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable à cette occaſion, depuis le départ du Roy, juſques à ſon retour à Verſailles.

Au reſte, cette matiere eſt d'elle-même ſi vaſte, & ſi majeſtueuſe, que bien loin d'avoir recours aux ornemens du diſcours, & aux figures hyperboliques, nous n'avons rien tant à craindre que de ne pouvoir pas trouver des expreſſions aſſez fortes pour donner une idée juſte & parfaite de la pompe, & de la magnificence de ces auguſtes Ceremonies, & de ces ſuperbes Fêtes. Si cet ouvrage peut meriter quelques applaudiſſemens, ce ne ſera qu'à l'attention, & aux ſoins avec leſquels nous avons recüeilli des memoires, & des inſtructions, que nous les devrons.

S'il eſt vrai, comme l'on ne ſçauroit en diſconvenir, que le Sacre de nos Rois ſoit une des plus auguſtes Ceremonies que la Religion & la politique ayent établies pour rendre les Souverains plus reſpectables à leurs ſujets, il faut demeurer d'accord que Monſieur le Duc d'Orleans n'a rien negligé pour relever l'éclat de celui de Loüis XV. En effet, jamais la France n'a vû ſacrer ſon Roy avec plus de magnificence & de tranquillité, tant domeſtique qu'étrangere. La paix qui depuis long-temps calme toute l'Europe par

les

Digitized by Google

les soins & le secours d'un génie superieur qui a forcé des obstacles, & des difficultez, qui autrefois auroient causé de longues guerres, a laissé à toutes les nations l'heureux loisir d'être les témoins de cette auguste & respectacle Ceremonie. Cette paix aimable qui accompagne la Régence la plus tranquille, & en même temps la plus glorieuse qu'on ait jamais vûë dans ce Royaume, a rassemblé dans Rheims tout ce qui pouvoit former le plus pompeux spectacle de l'Univers.

C'est-là qu'on a vû le Roy couvert d'or, & de pierreries presqu'inestimables, effacer par ses graces naturelles tous les charmes & le prix immense que donnent aux diamans le luxe, & l'opinion. Le Ciel a paru dans cette occasion vouloir s'interesser à la felicité de la terre, & le Roy a joüi pendant presque tout son voyage des plus beaux jours que l'Automne puisse donner.

Avant le départ du Roy, le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Ceremonies, alla chez les Princes du Sang de la part du Roy, pour les inviter de se rendre à Rheims le 25. Octobre, pour assister au Sacre de S. M. & pour y representer les anciens Pairs Laïcs du Royaume. Le Roy écrivit à tous les Commandeurs & Chevaliers de ses Ordres, de se rendre

Digitized by Google

à Rheims pour assister à la Ceremonie qui se devoit faire le lendemain de son Sacre, lorsque S. M. prendroit l'habit de Chef & Souverain Grand-Maître de l'Ordre du S. Esprit. Le Cardinal de Noailles sur sa Lettre d'invitation suplia S. M. de le dispenser de ce voyage, à cause de son âge avancé. Le Roy lui écrivit une seconde Lettre, par laquelle Sa Majesté l'en dispensa.

Le Roy fit expedier un Brevet à M. d'Armenonville, Garde des Sceaux de France pour representer le Chancelier à son Sacre, à la place de M. Daguesseau.

Les Conseillers d'Etat, & Maîtres des Requêtes, nommez par M. le Garde des Sceaux pour l'accompagner au Sacre, & pour l'assister dans ses fonctions, au sujet des graces que le Roy accorde, lors de cette grande Ceremonie, partirent quelques jours avant S. M. pour examiner les procès des prisonniers renfermez dans les prisons des Villes par où le Roy devoit passer en allant à Rheims. Ils avoient ordre de faire un état de tous ceux qui n'y sont détenus que pour des affaires civiles, & pour certains crimes, & de n'y point compre les voleurs de grands chemins, assassins, incendiaires, déserteurs, ni les criminels de rapt & de viol, &c.

Les Ministres des Puissances Etrangeres

Digitized by Google

geres ont été invitez aux Ceremonies du Sacre, & au Festin Royal. Ils ont eu le *Pour* à Rheims comme les Princes du Sang, c'est-à-dire, qu'en marquant leurs logemens à la craye, les Maréchaux des Logis, & Fourriers du Roy ont mis sur la porte de leurs appartemens pour M. un tel, au lieu de mettre simplement M. un tel.

Le Cardinal du Bois, Principal Ministre, & les autres Ministres & Secretaires d'Etat, le Garde des Sceaux, le Contrôleur General des Finances, & les Grands Officiers de la Maison du Roy partirent le même jour que S. M. Les Ducs qui n'avoient point de fonction marquée au Sacre ne s'y sont point trouvez.

M. de Clermont Tonnerre, Evêque Duc de Langres, n'ayant pû assister au Sacre à cause de ses infirmitez, le Roy nomma à sa place M. de Fleury, ancien Evêque de Frejus, Precepteur de S. M. qui joüira pendant sa vie des honneurs de Pair de France.

Le Prince de Turenne, fils aîné du Duc de Boüillon, receu en survivance de la Charge de Grand Chambellan, en a fait toutes les fonctions au Sacre, à la place de M. son pere, resté à Paris incommodé de la goute.

Madame

Digitized by Google

Madame étoit partie de Paris dès le douze Octobre, pressée par l'attachement qu'elle a pour son auguste Famille, & par l'envie de voir à Rheims Madame la Duchesse de Lorraine, sa fille, qui s'y étoit rendu avec les Princes & les Princesses ses enfans. Madame n'avoit écouté dans sa tendre impatience, ni ses incommoditez, ni les Medecins qui ne lui conseilloient pas d'entreprendre ce voyage. On a payé bien cher les mouvemens de son amour maternel par les allarmes qu'a jetté dans les esprits le redoublement de son mal à Rheims ; heureusement sa santé s'est rétablie, & elle est revenuë à S. Cloud en assez bonne santé. Elle y arriva le 3. Novembre à dix heures du matin.

Quelques jours avant le départ du Roy on a été en foule chez M. Rondet, Garde des Bijoux de la Couronne, admirer celle qui a servi au Sacre de Sa Majesté, chargée de diamans & de perles d'un prix infini, & arrangez avec un art, & un goût égal à sa magnificence. Le devant du cercle de cette superbe Couronne qui est à raye & doublée d'une calotte d'une étoffe de soye à fleurs d'or, aussi couverte de diamans & de perles, étoit occupé par le fameux diamant, acheté pour le Roy par Monsieur le Duc d'Or-

Digitized by Google

d'Orleans, au Capitaine Pitth, Anglois, & le sommet terminé par une double fleur-de-lys étoit enrichi par le Sanssi, diamant moins gros, mais plus parfait que l'autre. La Couronne d'or a été travaillé par M. Balin, si connu par son habileté.

On envoya à Rheims le Dais qui servit au Sacre de François premier, & celui qui servit à celui d'Henry III. Instituteur de l'Ordre du S. Esprit. On s'en est servi à la Ceremonie de cet Ordre, lorsque le Roy en prit l'habit de Chef & souverain Grand-Maître le lendemain de son Sacre. Tous les ornemens Royaux déposez au Trésor de Saint Denis, ont été portez à Rheims par trois Religieux de cette Abbaye, dont nous parlerons plus bas, lesquels ont assisté au Sacre, & ont même eu l'honneur d'assister au Festin Royal, ayant resté dans la salle pendant tout le temps qu'il a duré, selon la permission qui leur en fut donnée par une Lettre de Petit Cachet, pour recevoir ensuite les habits Royaux.

Les quatre Compagnies des Gardes du Corps, les Compagnies des Gendarmes & Chevaux-Legers de la Garde du Roy, les deux Compagnies des Mousquetaires, & la Compagnie des Grenadiers à Che-

Digitized by Google

val, se rendirent au Camp devant Rheims, par differentes routes, & y camperent le 18. Octobre. Les Officiers avoient des logemens marquez.

Les six Bataillons des Gardes Françoises, à l'exception de 400. hommes pour la garde du Roy, partirent de Paris le 10. Octobre, & arriverent au Camp devant Rheims le 18. en passant par Claye, Meaux, la Ferté-sous-Joüarre, Château-Thierry, où ils séjournerent, Dormans & Epernay. Les rations pendant la route leur ont été distribuées à Claye & à Château-Thierry. Les Gardes Suisses ont pris une autre route, pour éviter la confusion & l'embarras; elles se sont renduës à Louvres le 11. Octobre où elles ont campé, le 12. à Nanteüil, le 13. à la Ferté-Milon, où elles ont séjourné, le 14. le 15. à Ouchy-le-Château, le 16. à Fîmes, & le 17. au Camp devant Rheims. Il y a eu aussi dans ce Corps un détachement de 200. hommes pour monter la garde chez le Roy, & un autre est resté pour monter celle de l'Infante-Reine à Versailles, commandé par M. de Cartelle, Officier du Regiment, nommé pour ce service par M. le Duc du Maine. Le Roy a fait fournir pendant la route, le pain, le bois & la paille aux Soldats, & au Camp la viande

Digitized by Google

de de plus. Les Officiers ont eu le fourage pour leurs chevaux pendant tout le voyage.

Le Camp a été commandé par M. le Duc de Villeroy, qui a tenu des tables ſplendides pour les Officiers, où il y avoit par jour juſqu'à deux cens couverts. Le Roy a diſpenſé de ce voyage les Gentilshommes au Bec de Corbin, pour éviter la trop grande confuſion d'Officiers de ſa Maiſon; par la même raiſon d'abreger la multiplicité des détails, la Nobleſſe de Champagne á été diſpenſée auſſi de faire une Députation à Sa Majeſté.

Nous nous flatons que les vers qu'on va lire n'ennuyeront point, & qu'ils ne ſeront point ici trop déplacez.

SUR LA PROVENCE AFFLIGEE.

Préſages heureux, tirez du Sacre & du Couronnement du Roy.

PEuples accablez de miſeres,
Qu'un triſte fleau deſeſpere,
Donnez quelque tréve à vos pleurs,
Il n'eſt plus de nouveaux malheurs.
Le calme ſuccede à l'orage,
Et croyez en à mon préſage,

Digitized by Google

Nos maux seront bien-tôt finis,
Car on va couronner LOUIS.

Un bruit * aussi faux que funeste,
Fait durer en ces lieux la peste,
Et par tout on nous croit perdus;
Un jour les méchans confondus
Cesseront d'exercer leur rage,
Et croyez-en à mon présage,
Nos maux seront bien-tôt finis,
Car on va couronner LOUIS.

Quoique l'Avare nous désole,
Que le Monopoleur nous vole;
Et que l'ignorant Assassin,
Nous porte la mort dans le sein
Nous échaperons le naufrage,
Et croyez-en à mon présage;
Nos maux seront bientôt finis,
Car on va couronner LOUIS.

Il est vrai que l'argent nous manque;

* *Bruits répandus par des gens mal-intentionnez.*

Mais

Digitized by Google

Mais nous voyons commerce & Banque,
Déja reprendre un libre cours ;
Ayons en Dieu nôtre recours ;
Les Rois ſont ici ſon image ;
Et croyez-en à mon préſage,
Nos maux ſeront bien-tôt finis ;
Car on va couronner LOUIS.

Son Prédeceſſeur fut grand homme ;
Les Heros de Grece & de Rome,
Par lui furent tous effacez ;
Si ſes beaux exploits ſont paſſez,
Nous en verrons bien davantage ;
Et croyez en à mon préſage,
Nos maux ſeront bien-tôt finis ;
Car on va couronner LOUIS.

Par les ſoins d'un auguſte Prince,
Nous avons vû nôtre Province,
Secouruë en tous ſes beſoins ;
Ce ſont autant d'heureux témoins ;
Qui nous annoncent le bel âge,

* *Attention de Monſieur le Regent ſur la Provence durant la peſte.*

Digitized by Google

Et croyez-en à mon préſage,
Nos maux ſeront bien-tôt finis,
Car on va couronner LOUIS.

Que les vices les plus horribles,
Que les monſtres les plus terribles,
Rentrent dans le fond des enfers,
La vertu va les mettre aux fers;
Ils ne feront plus de ravage,
Et croyez-en à mon préſage,
Nos maux ſeront bien-tôt finis,
Car on va couronner LOUIS.

La Foy, la Paix & la Juſtice,
Triomphent deſormais du vice,
Les méchans ſeront abbatus:
Puiſque mille & mille vertus
Sont d'un jeune Roy le partage;
Et croyez-en à mon préſage,
Nos maux ſeront bientôt finis,
Car on va couronner LOUIS.

B. JULLIEN.

A Marſeille ce 8. Octobre 1722.

DE-

DE'PART DU ROY.

SA Majesté partit de Versailles le 16. du mois d'Octobre sur les deux heures après midi, accompagné dans son carosse de M. le Duc de Chartres, de M. le Duc de Bourbon, de M. le Comte de de Clermont, de M. le Prince de Conti, & de M. le Duc de Charost, son Gouverneur. Il étoit précedé par les détachemens des Gendarmes, des Chevaux-Legers de la Garde, des deux Compagnies des Mousquetaires, les Commandans à leur tête, & suivi du Guet des Gardes du Corps. Le Vol du Cabinet, qui suit Sa Majesté dans ses voyages, marchoit devant son carosse. * Il arriva au Palais des Thuileries vers les cinq heures du soir, au milieu des acclamations d'une foule innombrable de peuple, qui étoit accouru de toutes parts, pour marquer la joye qu'il avoit de revoir Sa Majesté dans la Capitale de son Royaume.

* *On appelle Vol du Cabinet, l'équipage des chiens & des oiseaux, que conduisent des Officiers de la Fauconnerie du Cabinet du Roy, dont M. Jean-Claude Forget est Capitaine general.*

Monsieur

Digitized by Google

Monsieur le Duc d'Orleans, qui se promenoit depuis long-temps dans le jardin des Thuilleries, pour être à portée de saisir le moment de l'arrivée de Sa Majesté, se rendit promptement au bas de l'escalier du Château des Thuilleries, dès qu'il apperçut dans la cour l'avant-garde de la marche. Le Roy monta dans son appartement, où il fut complimenté sur son voyage, & se disposa pour partir le lendemain.

Le 17. le Roy entendit la Messe à 9. heures du matin, dans la Chapelle du Château des Thuilleries, dîna à 10. heures précises, & partit à onze. Pendant toute la route, en allant & en revenant, Sa Majesté a toûjours dîné avant de monter en carosse. La marche fut semblable à celle du jour précedent, les mêmes détachemens de la Maison du Roy, qui avoient accompagné Sa Majesté depuis Versailles, précedoient & suivoient le carosse, dans lequel étoit le Roy, accompagné de Monsieur le Duc d'Orleans, du Duc de Chartres, du Duc de Bourbon, du Comte de Clermont, du Prince de Conti, & du Duc de Charost, son Gouverneur. Toutes les ruës de Paris, qui conduisent à la Porte saint Martin, & les chemins bien avant dans la campagne, étoient rem-

Digitized by Google

remplis d'une affluence prodigieuse de personnes de tout âge & de tout sexe, qui par des acclamations continuelles & d'autres démonstrations de joye, témoignoient la sincerité de leurs vœux, pour obtenir du Ciel, qu'il continuât de répandre sur la Personne Sacrée de Sa Majesté ses plus heureuses influences, & que son Sacre fût l'heureux préfage d'un Regne aussi long que glorieux. Le Roy alla coucher à *Dammartin*.

DAMMARTIN est un Bourg considerable, fort ancien & honoré du titre de *Comté*. Il est situé à sept lieuës de Paris, entre saint Denis, Gonnesse, Montmorency & Louvres, sur une hauteur, dans cette partie de l'Isle de France, que les Geographes appellent *la Goëlle* en *Parisis*, pour la distinguer d'une autre contrée du Pays d'Artois qui porte le même nom. On prétend que *Goëlle* est un terme Celtique, qui signifie *terre legere*.

Il seroit à souhaiter que les Etymologistes nous eussent donné la veritable origine du nom de DAMMARTIN: mais par malheur ils conviennent si peu entre eux sur cet article, que l'illustre Hadrien de *Valois*, à qui la Republique des Lettres est redevable de tant de curieuses recherches, après avoir examiné dans ses sçavantes *Notices* sur les *Gaules*, tout

ce

ce que les Anciens ont dit touchant la dérivation de ce nom, semble n'adopter le sentiment d'aucun des Auteurs qu'il cite, & laisse la question indécise, tant il trouve de difficulté à la décider.

» Lambert d'*Ardres*, dit ce profond » Scrutateur de l'Antiquité, qui a écrit » l'Histoire des Comtes de *Guines*, ap- » pelle DAMMARTIN, *le Domaine du* » *Seigneur Martin*, & donne à *Albert* » le titre de Comte de ce Domaine : » *Lambertus Ardensis, qui de Comitibus* » *Gisnarum scripsit, Dominium Domini* » *Martini vocat, & Albertum de Dominio* » *Martini Comitem.* » Quelques autres, (continuë-t-il) attribuënt à ce lieu le » nom de *Forteresse du Seigneur Martin*, » ce qui revient presque au même sens : » *Alii Castrum Domini Martini nuncu-* » *pant.* Il y a des Modernes, poursuit-il, qui font dériver la premiere syllabe » de DAMMARTIN du mot latin *Do-* » *mino*, duquel ils forment *Domnum*, & » de *Domno*, *Dom*, qu'ils transforment » en *Dam*, de sorte qu'en ajoûtant le » nom propre de *Martin*, ils compo- » sent celui de DAMMARTIN : *Nostri* » *enim ex Domino Domnum, ex Domno* » *Dom & Dam fecerunt.*

Cette derniere dénomination est d'autant plus naturelle, qu'elle se trouve autori-

Digitized by Google

torisée par deux actes; l'un en françois de l'an 1298. & l'autre en latin de l'an 1304. inserez dans les preuves de la Genealogie de la Maison de *Vergy*, composée par André *Du Chesne*. Le premier est une Déclaration de *Philipe* le Bel, Roy de France, par laquelle ce Monarque rend témoignage que *JEAN de Dommartin a donné en mariage* sa fille MAHAUT à HENRY de *Vergy*; & le second, l'extrait d'un Arrêt du Parlement, qui commence par ces mots: *Cum Joannes nuper Domni Martini*, ce qui prouve clairement qu'il y a 422. ans que cet endroit s'appelloit DOMMARTIN; & que par la suite des tems, *Dom* a été changé en *Dam*, conformément à ce que dit M. de Valois. Cependant ce grand Historien assure, que Guillaume le *Breton*, dans le quatriéme Livre de sa *Philipide*, donne à RENAUD le titre de *Comte du Seigneur Martin*, ce qui ne s'accorde pas tout-à-fait à l'Arrêt que nous venons de rapporter, *In libro quarto Philipidos Domini Martini Comes REGINALDUS appellatur à Vuillelmo Brittone*, si ce n'est qu'on suppose avec le même M. de Valois, que dans les Chartes des Monasteres, le nom de *Prieuré du Seigneur Martin* est attribué à DAMMARTIN, *in Polyptychis Monasteriorum Prio-*

Digitized by Google

Prioratus de Domino Martino in Goëla memoratur. Quoiqu'il en soit, il faut qu'anciennement DAMMARTIN fût un lieu d'une grande distinction, puisque le même le *Breton* l'appelle un *Noble Château*, dont les richesses immenses furent enlevées par les ennemis

Nobile Castellum rebus spoliatur opimis.

Nous avons déja dit que DAMMARTIN est honoré du titre de *Comté*. Il nous reste à present à parler de son antiquité, du rang que ses Comtes ont occupé dans l'Etat, de leurs alliances, & des differentes Maisons dans lesquelles il est entré.

Le premier Comte de DAMMARTIN, dont nous ayons une connoissance parfaite, est un nommé MANASSE'S, qui vivoit au commencement de l'onziéme siecle, & qui souscrivit en 1028. avec plusieurs autres Grands du Royaume, à la Charte de confirmation, que le Roy *Robert* accorda à l'Abbaye de *Coulombs*, de tous les dons qui lui avoient été faits par ROGER, Evêque de *Beauvais*, & par OLDORIC, Evêque d'*Orleans*. Quelques Historiens le font aussi Comte de *Beauvais*; mais ils n'accusent pas plus juste que ceux qui prétendent, qu'un nommé

Digitized by Google

nommé *Lancelin* ait pris la qualité de Comte de *Dammartin* en 1013. auſſi-bien que de *Beauvais*, n'y ayant aucun Acte qui juſtifie que l'un ni l'autre ait poſſedé le Comté de *Beauvais* en tout ni en partie, ni qui donne le moindre lieu de croire que celui de *Dammartin* ait appartenu à *Lancelin*, du moins pouvons-nous aſſurer que quelque ſoin que nous nous ayons donné, pour avoir des preuves de ces deux faits, nous n'avons pû trouver aucun Auteur qui en faſſe mention, ſi ce n'eſt un Conſeiller du Préſidial de *Beauvais*, qui en 1704. mit au jour quelques Remarques, ſous le titre de *Supplément à l'Hiſtoire de Beauvais*, auſquelles on peut donner plutôt le nom de *Rapſodies* que de toute autre choſe, tant elles ſont mal digerées & deſtituées de fondement & d'autoritez, encore ne donne-t-il à *Lancelin* que la qualité de *Caſatus Eccleſiæ Belvacenſis*, qui ne contenoit qu'à des vaſſaux, qui étoient tenus à des ſervices & à des devoirs envers l'Egliſe, à cauſe de leurs Fiefs, ou de leurs manoirs, moins ſerviles, à la verité, que ceux dont étoient chargez les ſujets que le Droit appelle *Mancipia & ſervi Eccleſiæ*.

Le Comte MANASSE's fut tué au ſiege de la ville de Bar en 1037. & laiſſa de ſa femme, dont le nom a été incon-

nu

nu à tous les Genealogiſtes, HUGUES I. du nom, Comte de *Dammartin*, qui en 1075. reſtitua à l'Abbé de *ſaint Lucien*, le Prieuré des *Bulles* qu'il avoit uſurpé, conſentit que GOSCELIN l'*Enfant*, ſon neveu, fit donation au même Abbé du Fief de *Haucourt*, ainſi qu'il eſt prouvé par le Pere *Mabillon*, dans ſa *Diplomatique*, page 586. & en 1081. il donna, du conſentement de GUY, Evêque de *Beauvais*, & de RAYDE, ſa femme, l'Egliſe de *ſaint Leu-ſur-Oye*, dite de *Serans*, aux Religieux de *Cluny*, & fonda la même année le Prieuré d'*Eſſerons*. Il mourut peu de temps après, & laiſſa trois fils & deux filles, ſçavoir, PIERRE, BASILE, HUGUES II. du nom, ADELE & EUSTACHIE.

HUGUES II. du nom, ſucceda à ſon pere au Comté de *Dammartin*, & ſe maria avec ROTHWILDE, de laquelle il eut ALBERIC I. du nom, lequel prit alliance avec CLEMENCE de *Bar*, veuve de *Renaud*, Comte de *Clermont* en Beauvoiſis, & fille de *Renaud*, Comte de *Bar*, & de *Gile* de *Vaudemont*, laquelle étant morte, il ſe remaria avec AMICIE de *Beaumont*, Comteſſe de *Leiceſtre* en Angleterre, fille de *Robert*, Comte de *Beaumont* & de *Leiceſtre*, dit *aux blanches mains*, & de *Petro-*

Digitized by Google

tronille de *Grand-Mesnil*, & veuve de SIMON III. du nom, Comte de *Montfort*, de laquelle il ne laissa point d'enfans. C'étoit un Seigneur d'un merite très-distingué, & si estimé du Roy *Louis* VII. qu'en 1155. il le fit Chambrier de France, pour reconnoître les services importans qu'il en avoit reçûs. Il mourut environ l'an 1181. & laissa de sa premiere femme ALBERIC II. du nom, qui lui succeda au Comté de *Dammartin*, qui épousa une Dame, appellée MAHAUT, dont les Genealogistes ne rapportent pas le nom de famille. Il mourut l'an 1200. & laissa deux enfans & trois filles, sçavoir, RENAUD, SIMON, ALIX, AGNE'S & CLEMENCE de *Dammartin*.

RENAUD I. du nom, succeda au Comté de *Dammartin*, & se maria en premieres nôces avec *Marie* de *Chatillon*, fille aînée de *Guy*, Seigneur de *Chatillon*, II. du nom, & d'*Alix* de *Dreux*, qu'il répudia pour épouser *Ide*, fille aînée, & principale heritiere de *Matthieu* de *Flandres*, Comte de *Boulogne*, lors veuve de *Gerard*, Comte de *Gueldres*, & de *Bertoul*, Duc de *Zerengen*, dont elle n'avoit pas eu d'enfans. De cette derniere femme il n'eut qu'une fille appellée *Mahaut* 2e. de ce nom,

Digitized by Google

nom, Comteſſe de *Boulogne*, à cauſe de *Marie* de *Boulogne*, ſon ayeule maternelle. Elle fut accordée en 1201. à *Philipe* de France, dit *Hurepel*, ou le *Rude*, fils du Roy *Philippe-Auguſte*, & d'*Agnès* de *Meranie*, qui mourut en 1233. ſans laiſſer qu'une fille unique, appellée *Jeanne*, Comteſſe de *Boulogne*, de *Clermont* & d'*Aumale*. Elle fut accordée par un Traité paſſé au mois de Decembre de l'année 1236. à *Gaucher* de *Chatillon*, Seigneur de *Montjay*, de *ſaint Aignan*, &c. & l'épouſa en 1245. mais elle mourut ſans poſterité en 1251.

Dès l'année 1235. *Mahaut*, ſa mere, avoit pris une ſeconde alliance avec l'Infant Dom *Alfonſe* de *Portugal*, qui la répudia en 1246. pour épouſer Doña *Beatrix*, fille naturelle de Dom *Alfonſe X.* Roy de *Caſtille*, par le ſecours duquel il obtint le Royaume de *Portugal*, après avoir fait déclarer Dom *Sanche* II. ſon frere, incapable de regner, dans une Aſſemblée generale des Etats generaux. Ce divorce fut cauſe, que le Pape *Alexandre* IV. jetta ſur le Portugal un interdit, qui ne fut levé qu'après la mort de la Comteſſe *Mahaut*, qui arriva en 1260. ſelon le ſentiment de *Juſtel*, mais *du Cange* a prouvé que cet Hiſtorien s'eſt trompé, & qu'elle mourut en 1258. En

1233.

Digitized by Google

1233. elle avoit fait hommage au Roy *saint Loüis* du Comté de *Boulogne*, qu'elle poſſedoit du chef de ſa mere.

Avant que d'aller plus avant, il eſt important de parler des alliances que prirent les autres enfans d'ALBERIC II. Comte de *Dammartin*, dautant qu'elles nous doivent ſervir de regle, pour faire voir les changemens qui ſurviendront dans la ſuite, touchant les deſcendans de cette illuſtre Maiſon.

SIMON de *Dammartin* devint Comte d'*Aumale* & de *Ponthieu*, par le mariage qu'il contracta avec *Marie*, Comteſſe de *Ponthieu*, de laquelle il eut JEANNE, Comteſſe de *Ponthieu* & d'*Aumale*, qui épouſa le Roy Dom *Ferdinand* de *Caſtille*, & de *Leon* III. du nom. AGATHE, qui fut mariée à *Jean*, Vicomte de *Chatelleraud*. PHILIPPE, qui épouſa en premieres nôces *Raoul* II. du nom, Comte d'*Eu* & de *Guines*, après la mort duquel elle ſe remaria avec *Raoul* II. du nom, Seigneur de *Coucy*, de *Marle* & de la *Fere*; & en troiſiémes nôces elle prit alliance avec *Othon* III. du nom, Comte de *Gueldres* & de *Zuphen*, ſurnommé le *Boiteux*. Elle vivoit encore en 1277. & *Marie* de *Ponthieu*, alliée avec *Jean* II. du nom, Comte de *Roucy*.

Digitized by Google

Des trois sœurs de *Simon*, Comte de *Dammartin*, ALIX qui étoit l'aînée épousa *Jean*, Seigneur de *Trie*, & de *Mouchy* en *Beauvoisis*. AGNE'S fut mariée avec *Guillaume*, Seigneur de *Fiennes*, & CLEMENCE avec *Jacques* de Saint *Ormer*.

Du mariage d'*Alix* de *Dammartin*, & de JEAN II. de *Trie*, nâquirent *Mathieu* de *Trie* qui suit, *Enguerand* nommé avec ses freres dans la ratification qu'ils firent de la donation, consentie par leur beau-frere à l'Abbaye du *Parc-aux-Dames*. *Renaud* de *Trie*, Seigneur de *Fontenay*, ayeul de *Mathieu* de *Trie*, Maréchal de France, qui fit la tige des Seigneurs de *Fontenay*. *Bernard* de *Trie*, dont on ne trouve que le nom. *Catherine* de *Trie*, mariée avec *Guillaume* le *jeune*, Seigneur de *Caenton*, & *Jeanne* de *Trie*, femme de Robert *Bertrand*.

MATHIEU de *Trie*, Seigneur dudit lieu, & de *Moucy*, ayant succedé au Comté de *Dammartin* par la mort de la Comtesse de *Boulogne*, sa cousine, il en prit le nom & les armes, ce qui lui attira un grand procès avec le Comte de *Saint Paul*, dont il vint à bout à son avantage. L'Abbé & les Religieux de *Marcheraoul* lui cederent tout ce qu'ils prenoient sur la terre de *Moucy*, avec le Moulin de *Marquemont*, & en échange il leur donna

Digitized by Google

na au mois de Decembre 1259. du consentement de sa femme, & de ses enfans, neuf muids de bleds évaluez à 25. livres, à prendre sur les habitans de *Moucy*, jusqu'à ce qu'il leur eut assigné un autre fonds en quelque autre endroit. Outre cela il leur donna encore 12. liv. de rente pour la fondation d'une Chapelle en leur Eglise. En 1275. il plaidoit contre la Dame de *Sailleville* pour la mouvance d'une Terre qu'il prétendoit être tenuë de celle de *Moucy*. L'année suivante il ceda à *Ansau le Vicomte*, & à *Jean*, dit *Sarazin*, Chambellan du Roy, l'usage que la Comtesse de *Boulogne* lui avoit donné dans la Foresta de *Hez*. Par Arrest de l'an 1267. il fut maintenu dans la Haute-Justice de sa Terre & Châtelainie de *Moucy*, & des Fiefs en dépendans, que les Officiers du Roy lui disputoient, & mourut en 1275. Il avoit épousé *Marsilie* de *Montmorancy*, fille de *Mathieu* III. du nom, Sire de *Montmorancy*, & de *Jeanne* de *Brienne*, de laquelle il eut un fils, mort jeune. *Philippe* de *Trie* qui étoit l'aîné, tige des Seigneurs du *Plessis-Bellebault*, & de *Mareüil*. *Jean*, Comte de *Dammartin* qui suit. *Thibaut*, Seigneur de *Serifontaine*, & de *Moucy*, & *Simon* de *Trie*, Seigneur de *Gouvieux*, Doyen de l'E-

 glise

gliſe Collegiale de *Mortaing*.

JEAN I. du nom, Comte de *Dammartin*, Sire de *Trie* & de *Moucy*, fut preſent à l'échange que fit ſon pere avec l'Abbé & les Religieux de *Marcheraoul* en 1259. & donna du vivant de ſon pere à l'Abbaye de *Froimont* au mois d'Aouſt 1264. pour le repos de l'ame d'*Ermengarde*, ſa premiere femme, tous les acquets qu'il avoit faits aux environs de la Terre de *du Pleſſis*, avec la cinquiéme partie de ce qu'il y poſſedoit, s'en reſervant neanmoins l'uſufruit ſa vie durant. Il vendit au mois de Septembre 1265. certaines terres labourables qui en étoient proches, & de la Foreſt de *Hez*, & ſur les conteſtations qu'il eut avec les Religieux de cette Abbaye au ſujet de l'uſage qu'il leur demandoit dans leurs bois, il en tranſigea au mois d'Avril 1268. & en 1271. Après la mort de ſon frere SIMON, le Bailly de *Senlis* le pourſuivit pour l'obliger à rendre foy & hommage de la Terre de *Gouvieux*, & il y fut condamné en 1275. Dans la ſuite ayant ſuccedé au Comté de *Dammartin*, il confirma & augmenta la donation que ſon pere avoit fait à l'Abbaye de *Bonport*, pour le repos de l'ame de ſon frere qui y fut enterré, traita au mois d'Octobre 1278. avec *Bernard* de *Trie*, ſon neveu, des Terres qu'il avoit dans

Digitized by Google

dans le *Boullonnois*, lui en donna d'autres en *Beauvoisis*, & promit de faire ratifier par sa femme, & par ses enfans du premier lit, le contrat d'échange. Cela n'empêcha pourtant pas qu'ils n'eussent des contestations ensemble sur ce sujet en 1280. & il fut condamné à garantir ce qu'il avoit cedé au préjudice des oppositions, & des droits de l'Abbé & des Religieux de *Froimont*.

Lorsque *Pierre* d'*Alençon* alla au secours de *Charles* de France, Roy de Sicile en 1282. contre les Siciliens qui s'étoient revoltez, il fut un de ceux qui l'accompagnerent, & se distingua pour le service de ce Prince par sa valeur. A son retour il eut procès avec l'Evêque de *Beauvais* en 1290. qui lui demandoit la restitution de certaines Terres, qu'il disoit avoir été usurpées sur un de ses predecesseurs, appellé *Foulques* de *Dammartin*, par *Lancelin* de *Dammartin*, son pere.

Il servit le Roy *Philippe* le Bel dans la guerre de Flandres, & fut tué à *Mons* en *Puelle* le 18. Aoust 1304. Il avoit épousé en premieres nôces *Ermangarde* de..... de laquelle il eut des enfans, dont on n'a pas de connoissance. En secondes nôces il prit alliance avec YOLANDE de *Dreux*, Dame de *Saint Aubin* & de *Dun* au pays

Digitized by Google

de Caux, fille de *Jean* I. du nom, Comte de *Dreux*, & de *Marie* de *Bourbon*, sa femme. *Renaud*, Comte de *Dammartin* qui suit. *Philippe* de *Trie*, Tresorier de l'Eglise de *Beauvais*, qui vivoit encore en 1328. & avoit la tutelle de *Jean* de *Trie*, son frere. *Mahaut* de *Trie*, mariée à Paris au mois de Septembre 1298. avec *Henry* de *Vergy* II. du nom, Senéchal de *Bourgogne*, Seigneur de *Fonvens* & d'*Autrey*, auquel elle apporta 900. liv. de rente assises sur la Terre de *Saint Aubin* en Normandie, qui dans la suite furent transportées en 1304. sur les Terres de *Gouvieux* & de *Trie*. Elle assista en 1309. au mariage de *Renaud*, Comte de *Dammartin*, son neveu, & *Jean* de *Trie* Seigneur de *Moucy*, Senéchal de *Toulouse* à d'*Albigeois*, qui eut de très-grands procès contre le Comte de *Dammartin*, son frere, au sujet de la Terre de *Moucy* qui lui avoit été adjugée pour 48 o. liv. & dont il avoit été mis en possession par le Bailly de *Senlis* l'an 1310. Il vendit à l'Abbaye de *Saint Lucien* de *Beauvais* un cens qu'il prenoit sur un moulin qui appartenoit aux Religieux de cette Abbaye, situé dans le lieu d'*Athon*, & en 1315 le Roy *Loüis Hutin* confirma cette vente par ses Lettres Patentes. Il joüissoit par sa femme sur les moulins,

Digitized by Google

& sur les Halles de la ville de *Roüen* d'un certain revenu provenant de la succession d'*Oudart* de *Chambly*, qui lui fut contesté, mais il en eut main-levée en 1323. Etant Senéchal de *Toulouse*, il accorda en 1324. certains Privileges aux habitans de la nouvelle Bastide de *Trie*, dans la Senéchaussée de *Toulouse*. La même année le Roy lui fit payer une somme de 4180. liv. pour les provisions & munitions qu'il avoit fourni à la ville de *Toulouse* l'année precedente. Il servit dans la guerre de *Gascogne* sous *Mathieu* de *Trie*, Maréchal de France, son parent, avec six Ecuyers, depuis le 23. Juin jusqu'au 24. Aoust 1326. & mourut au commencement de l'année 1327. Il avoit épousé N.... de *Chambly*, dont il laissa trois fils & trois filles mineurs; sçavoir, *Mathieu* de *Trie*, Seigneur de *Moucy*, qui plaidoit sous la Tutelle de sa mere à la fin de la même année 1327. contre l'Evêque de *Beauvais*, & contre *Jean*, Comte de *Dammartin*, son cousin, en l'année 1328. procès qui se perpetua longtemps, puisqu'il plaidoit encore en 1350. & 1351. contre la veuve du même Comte *Jean* de *Dammartin*. Il mourut peu avant l'an 1360. *Renaud* de *Trie*, mort avant 1350. *Yolande* de *Trie*, nommée dans des Arrests de 1335. & 1338. avec ses freres

Digitized by Google

pour la repriſe du procès qu'ils avoient contre le Comte de *Dammartin*. *Eleonore* de *Trie*, veuve en 1356. de *Robert* de *Saint Clerc*, Seigneur du *Pleſſis*, & *Jean* de *Trie*, Chanoine de l'Egliſe de *Moucy*, puis Archidiacre de *Chalons*, qui eut un grand procès avec la Dame du *Pleſſis*, ſa ſœur en 1356. pour le Fief d'*Atigny*, de la ſucceſſion de *Philippe* de *Trie*, Treſorier de l'Egliſe de *Beauvais*, leur oncle. Etant devenu Seigneur de *Moucy* par la mort de ſes freres, il tranſigea le 24. Janvier 1360. avec *Gliſes* de *Soyecourt*, Seigneur de *Moy*, qui avoit eu le don du Roy du rachat de la Terre de *Moucy*, & auquel il demandoit celui de la Terre de *Moy*. Deux ans après il fit donation de la Terre de *Moucy* à *Renaud* de *Trie*, dit *Patroüillart*, Seigneur du *Pleſſis*, ſon parent, & à défaut d'hoirs à *Mathieu* de *Trie*, dit *Lothier*, Seigneur de *Serifontaine*, s'en réſervant neanmoins la joüiſſance ſa vie durant. Il ceda au Roy une ſomme de 700. liv. qui lui étoit dûë de la rente qu'il prenoit ſur les moulins, & ſur les Halles de *Roüen*, en conſideration de l'amortiſſement qu'il obtint au mois de Juillet 1364. de 50. liv. de rente en certains heritages, ſituez dans *Domremy*.

RENAUD I. du nom, ſucceda au Comte

Digitized by Google

Comté de *Dammartin*, & fut fait Chevalier en 1313. par le Roy *Philippe* le *Bel*, avec plusieurs Princes & Grands Seigneurs du Royaume. Il eut de grands démêlez avec *Jean* de *Trie*, son frere, au sujet de la Terre de *Moucy* qui durerent encore long-temps après sa mort, arrivée en 1319. Il avoit épousé *Philippe* de *Beaumont*, qui eut la garde de ses enfans. De ce mariage nâquit *Renaud* II. du nom, qui par un traité passé à Vincennes le 16. Juillet 1319. prit alliance avec *Police*, dite *Hipolyte* de *Poitiers*, fille aînée d'*Aymar*, Comte de *Valentinois*, & de *Sybille* de *Baux*. Il plaida pendant les mois de Decembre de cette année, & de Janvier de 1320. tant pour lui, que pour son frere & sa sœur, contre *Jean* de *Trie*, Seigneur de *Moucy*, & contre *Raoul* de *Chantilly*. Il mourut en 1327. & n'ayant pas laissé de posterité, *Jean* de *Trie*, son frere, lui succeda au Comté de *Dammartin*.

JEAN II. du nom, Comte de *Dammartin*, poursuivit vivement le procès que son pere & son frere avoient soutenu contre le Seigneur de *Moucy* & ses heritiers. Le Roy lui fit don du Travers de *Gouvieux* en 1332. en récompense de l'hommage du Fief de *Theroüanne*, à Paris, & de celui de *Coye* à *Luzarches*. Il

épousa *Jeanne* de *Sancerre*, à laquelle *Loüis* de *Sancerre*, son frere, pour satisfaire au traité de son mariage, ceda 300. liv. de rente à prendre sur celle qu'il avoit au Tréſor Royal, & qui fut confirmé par le Roy au mois de Janvier 1330. Il eut de ſon mariage *Jacqueline* de *Dammartin*, qui prit alliance en 1330. avec *Jean* de *Chatillon*, & mourut en 1337. & *Charles*, Comte de *Dammartin*, qui fut émancipé en 1338. Il ſe trouva au mois de Juin de l'an 1358. avec trois Chevaliers, & dix-huit Ecuyers de ſa Compagnie à l'Oſt de *Breteüil* en Normandie, & la même année à la Bataille de *Poitiers*, en laquelle il demeura priſonnier du Comte de *Salisbury*, & fut conduit en Angleterre. Pour en ſortir il tranſporta au Connétable de *Fiennes* le 13. Novembre 1360. ſes Terres de *Capy* & de *Baſeque* en échange de celle de *Marrot*, ſiſe au Comté de *Salisbury*, en Angleterre, que le Connétable avoit cedé au Comte de *Salisbury*, en diminution de ſa rançon. Il y retourna en 1364. & s'y ſoutint avec éclat, au moyen des ſommes conſiderables que le Roy lui fit tenir. En étant revenu le Roy le commit le 25. Juin de la même année pour convoquer la Nobleſſe du Diocéſe de Paris, & la mener dans ſa Compagnie contre les Bretons,

Digitized by Google

Bretons, sous les ordres de *Bertrand* du *Guesclin*. En 1367. Sa Majesté le retint encore pour le servir dans ses guerres avec 50. hommes d'armes, six Chevaliers, & neuf Ecuyers à 50. l. par mois outre ses gages. Il eut l'honneur de tenir au mois de Decembre de l'année 1368. sur les Fons de Baptême le Roy *Charles* VI. avec le Maréchal de *Montmorancy*. Au mois de Fevrier 1373. le Roy lui accorda, & à ses Officiers, la connoissance des Nobles de ses Terres, & l'année suivante il transigea en sa presence au Bois de *Vincennes* avec le Connétable de *Fiennes*, au sujet des Terres qu'il lui avoit transportées, qui étoient de plus grand revenu que celles qu'il avoit cedées en Angleterre, & en retira la Terre de *Capy*, l'Etang de *Gouvieux*, & la rente de 2000. l. que ce Connétable prenoit à vie sur le Tréfor Royal.

Il avoit épousé *Jeanne* d'*Amboise*, Dame de *Nesle* & de *Montdoubleau*, fille aînée d'*Ingerger*, Seigneur d'*Amboise* & de *Marie* de *Flandres*, Dame de *Nesle* & de *Montdoubleau*, de laquelle il ne laissa que *Blanche*, Comtesse de *Dammartin*, Dame de *Nesle*, mariée à *Charles*, Seigneur de la *Riviere*, qui retira avec elle la Terre de *Montdoubleau* que sa mere avoit venduë. Etant morte sans

enfans, le Comté de *Dammartin* échut aux descendans de *Jacqueline* de *Dammartin*, sa tante. *Jean* de *Fayel*, Vicomte de *Breteüil* le posseda peu de temps, & étant mort sans enfans, *Marie* de *Fayel*, sa sœur & son heritiere, mariée à *Renaud* de *Nanteüil*, Seigneur d'*Acy* qui suivoit le parti de *Charles* Dauphin, Duc de *Touraine*, ce qui fut cause qu'il n'en peut joüir à cause que le Roy *Charles* VI. en fit don à *Antoine* de *Vergy*, Seigneur de *Champlite*, comme ayant droit à cause de *Jean* de *Vergy*, son pere, petit-fils de *Mahaut* de *Dammartin*, lequel droit fut confirmé depuis par *Jean*, Duc de *Bedfort*, au nom de *Henry* VI. Roy d'Angleterre, qui demeura maître de Paris & des lieux circonvoisins après la mort du Roy *Charles*. Cependant comme quelques zelez défenseurs des droits Royaux soutenoient que ce Comté appartenoit à *Henry*, Roy d'Angleterre, par forfaiture & confiscation, le Procureur General du Parlement le saisit sur *Antoine* de *Vergy* a 1 mois de Septembre 1425. ce qu'*Antoine* ne pouvant souffrir sans se plaindre, il presenta Requête au Roy *Henry*, par laquelle il le supplia d'avoir égard, tant au droit qu'il avoit sur le Comté qu'à la foy & hommage qu'il en avoit rendus, & aux grands ser-

vices

Digitized by Google

vices qu'il avoit rendus à l'Etat, & de lui accorder tout le droit de proprieté & de Seigneurie que Sa Majesté y pouvoit avoir par forfaiture ou confiscation, à quoi le Roy *Henry* ayant égard, lui accorda par ses Lettres Patentes, données à Paris le 26. Juillet 1427. tant pour lui que pour ses descendans, tout le droit qu'il pouvoit avoir sur ledit Comté, à quelque titre que ce put être; de sorte que dans la suite *Antoine* de *Vergy* prit le nom & les armes de Comte de *Dammartin*, & les porta jusqu'à ce que le *Dauphin* de France, étant parvenu à la Couronne sous le nom de *Charles* VII. le dépoüilla du Comté, & le donna à *Marguerite* de *Nanteüil*, fille de *Renaud* de *Nanteüil*, Seigneur d'*Acy* & de *Marie* de *Fayel*, qui le porta en mariage à *Antoine* de *Chabannes* qui suit.

ANTOINE de *Chabannes*, Chevalier des Ordres du Roy, Senéchal de *Carcassonne*, Bailly de *Troyes*, & Grand-Maître de France, nâquit en 1411. & fut élevé Page auprès du Comte de *Vantadour* & du Seigneur de la *Hire*. En 1424. il se trouva à la bataille de *Verneüil*, où il fut fait prisonnier. Ayant recouvré la liberté il continua à servir dans toutes les occasions qui se presenterent, & se trouva au Siege de *Gergeau*, au combat de

Pasay

Digitized by Google

Pasay en 1429. & au Siege de *Compiegne* en 1430. En 1432. il fut établi Capitaine de la Ville & Château de *Creil*, d'où il fit plusieurs courses sur les ennemis, & dans une action il prit le bâtard de *Saint Pol* & le Seigneur d'*Humieres*, qui lui payerent une grosse rançon. Il se trouva à la prise de *Meulan* en 1435. executa une entreprise qu'il avoit projettée sur *Saint Denis*, & passa en Normandie, où il prit *Harfleur*, & plusieurs autres places. Il mena en 1437. en *Cambresis*, & en *Hainault* sa Compagnie, qu'on surnomma la *Compagnie des Ecorcheurs*, se mit ensuite au service du Comte de *Vaudemont*, qu'il quitta à la sollicitation du Duc de *Bourbon*. Après avoir fait son accord au mois d'Aoust 1438. il alla avec le Connétable au Siege de la ville à *Marché* de *Meaux* en 1439. Il tint le parti du Dauphin du temps de la *Praguerie*, & resta avec lui après son accommodement. Il le suivit en 1442. à la prise de *Pontoise* & de *Dieppe*, & en 1444. vers *Basle*, ou dans une rencontre il défit un gros bataillon de Suisses. Depuis le Roy le retint à son service, le mit au nombre de ses Pensionnaires, lui donna la Charge de Grand Pannetier en 1447. & lui fit de grands biens. Il eut la garde de *Jacques Cœur*, lorsqu'il fut fait prisonnier, des biens duquel il eut les Terres

Digitized by Google

Terres de *Saint Fargeau*, & autres du pays de *Puyſaye* qu'il ſe fit adjuger pour certaine ſomme, dont il obtint le don. Il eut encore le premier jour d'Avril de l'année 1453. la Terre de *Blancafort* en Guyenne, comme appartenante à ſa femme après qu'elle eut été repriſe ſur les ennemis. Il fut envoyé en 1455. avec le Maréchal de *Loheac* en Roüergue pour reduire les Places qui y tenoit le Comte d'*Armagnac*, & en récompenſe de ſes ſervices, il en obtint quelques-unes, fut fait Senéchal de *Carcaſſonne* en 1456. & Lieutenant General de l'armée envoyée en Dauphiné après que le Dauphin ſe fut retiré en France, & il ſe rendit maître de tout le pays, ce qui cauſa depuis ſa diſgrace. Car après que le Roy *Loüis* XI. fut parvenu à la Couronne, il le fit arrêter à la pourſuite de ſes ennemis, & conduire au Louvre, où il fut deux ans, pendant leſquels ſon procès lui fut fait, & par Arreſt du 20. Aouſt 1463. il fut condamné à un banniſſement, & d'aller demeurer à *Rhodés*. Ses biens furent confiſquez & donnez au Seigneur de *Nantoüillet*, à l'exception de ceux qui furent rendus aux heritiers de *Jacques Cœur*. Au lieu de lui faire tenir ſon ban, il fut mis à la Baſtille, d'où il ſe ſauva le 12. Mars 1464. ſe retira en Bretagne, embraſſa le parti

Digitized by Google

parti des Princes liguez, ſous le prétexte du bien public, ſuivit enſuite celui du Duc de *Normandie*; & s'étant accommodé avec le Roy, il rentra dans tous ſes biens & dans toutes ſes Charges, & le 23. Avril 1467. il fut fait Grand-Maître de France, & Chevalier de l'Ordre de Saint Michel. Il mena la même année un ſecours aux Liegeois, qui étoient en guerre avec le Duc de *Bourgogne*, & quelque temps après il fut envoyé en Ambaſſade avec le Legat du Pape, en Bretagne, vers le Duc de *Normandie*, frere du Roy, où par ſon moyen il y eut une Tréve pour faciliter l'aſſemblée des Etats de *Tours*, où tout fut pacifié. En 1469. il eut le commandement de l'armée que le Roy envoya en *Armagnac*, avec laquelle il réduiſit tout ce pays à l'obéïſſance du Roy, auprès duquel il ſe rendit au voyage que ce Prince fit en *Picardie*, & en *Artois*. Il obtint de lui en 1470. partie de la confiſcation des Terres du Comte d'*Armagnac*. En 1472. il jetta du ſecours dans *Beauvais*, aſſiegé par le Duc de *Bourgogne*, alla joindre enſuite le Connétable au pays de *Caux* pour s'oppoſer aux Bourguignons, & l'année ſuivante il fut député à *Senlis* pour la negociation de la paix avec le Duc de *Bourgogne*. Quelques années après le Roy lui

Digitized by Google

lui donna les Capitaineries d'*Harfleur*, de *Montivelier*, & de *Château-gaillard*, & enfin le Gouvernement de Paris, où il mourut âgé de 77. ans le 25. Decembre 1488. Il eſt enterré au milieu du Chœur de l'Egliſe de *Dammartin*, où il avoit fondé ſix Prebendes, & pareil nombre dans l'Egliſe de *Saint Fargeau* au mois de Decembre 1483.

Il avoit épouſé au mois de Septembre 1439. *Marguerite* de *Nanteüil*, Comteſſe de *Dammartin*, fille unique & heritiere de *Renaud* de *Nanteüil*, Seigneur d'*Acy* & de *Marie Fayel*, Comteſſe de *Dammartin* & de *Breteüil*. Le Duc de *Bourbon* lui engagea le 22. Juillet 1440. pour dix mille écus la Châtellenie de *Chauveroche*, dont il tranſigea le 13. Janvier 1447. & changea ſa Terre de *Blancafort* avec le Roy pour celle de *Gournay*, ſur-Marne, & autres qu'il fit unir au Comté de *Dammartin* le 12. Janvier 1463. Il eut de ſon mariage *Jean* de *Chabannes*, Comte de *Dammartin* qui ſuit. *Jacqueline* de *Chabannes*, Dame d'*Onchain*, femme de *Claude-Armand*, Comte de *Polignac*, morte ſans enfans. Il eut encore un fils naturel, nommé *Jacques*, qui mourut le 12. Janvier 1489.

JEAN de *Chabannes*, Comte de *Dammartin* porta en 1470. du vivant de ſon pere-

Digitized by Google

pere la qualité de Seigneur de *Saint Fargeau*, sous laquelle il recevoit une pension du Roy en 1485. Les 18. Janvier 1488. & 14. Juillet 1498. il fit hommage pour son Comté de *Dammartin*, & de les autres Terres. Il épousa en premieres nôces *Marguerite* de *Calabre*, fille naturelle de *Nicolas* d'*Anjou*, Duc de *Calabre* & de *Lorraine*, & en secondes nôces il prit alliance avec *Suzanne* de *Bourbon*, Comtesse de *Roussillon*, & Dame de *Montpensier*, fille aînée de *Loüis*, Bâtard de *Bourbon*, Comte de *Roussillon*, Amiral de France, laquelle étant veuve en 1503. elle obtint délai pour faire hommage du Comté de *Dammartin*. Du premier lit vint *Anne* de *Chabannes*, Comtesse de *Dammartin* qui n'avoit que trois ans lorsque son pere la fit émanciper le 23. Janvier 1488. Elle épousa en 1496. *Jacques* de *Coligny*, Seigneur de *Chatillon* sur-Loing, Prevost de Paris, dont elle n'eut point d'enfans. Du second il eut *Antoinette* de *Chabannes*, Dame de *Saint Fargeau*, mariée avec *René* d'*Anjou*, Seigneur de *Mezieres*; & *Avoye* de *Chabannes*, Comtesse de *Dammartin*, émancipée par son pere le 19. Juin 1500. n'ayant encore que sept ans. Elle fut mariée en premieres nôces avec *Esmond* de *Prie*, Seigneur de *Busançais*, puis avec *Jacques* de la *Trimoüille*,

Digitized by Google

moüille, Seigneur de *Bommiers*, & en troisiémes nôces avec *Jacques* de *Brisay*, Seigneur de *Beaumont*, Lieutenant du Roy en Bourgogne, avec lequel le 20. Janvier 1532. elle vendit la moitié du Comté du *Roussillon* à *Blanche* de *Tournon*, veuve de *Jacques* de *Coligny*, Seigneur de *Chatillon-sur-Loing*, Dame d'Honneur de la Reine de Navarre, & donna le Comté de *Dammartin* à *Françoise* d'*Anjou*, sa parente, en faveur du mariage qu'elle contracta avec *Philippe* de *Boulainvilier*, duquel mariage naquirent *Philippe* de *Boulainvilier*, Comte de *Farquemberge*, *René*, *Perceval*, & *Anne* de *Boulainvilier*, lesquels vendirent le Comté de *Dammartin* à *Anne* de *Montmorancy*, Connétable de France, par trois contrats, l'un de l'an 1554. le second de l'an 1556. & le troisiéme de l'an 1561. surquoi il y eut un très-grand procès entre eux, *Oudard Philippe* & *Jean* de *Rambures*, leurs freres uterins, à cause du transport qu'ils firent des droits & prétentions qu'ils avoient sur ce Comté à *François* de *Lorraine*, Duc de *Guise*. Mais après plusieurs plaidoiries le Duc de *Montmorancy* fut maintenu dans la paisible possession du Comté de *Dammartin*, & il a demeuré dans sa maison jusqu'en 1632. qu'il fut confisqué au profit du Roy

Roy, par Arrest du 3. Octobre qui condamna *Henry* II. du nom à avoir la tête coupée pour crime de felonie, & uni au Domaine de la Couronne, de même que *Chantilly*, *Gouvieux*, & leurs dépendances, par Lettres Patentes du mois de Mars 1633. Le Roy y établit un Bailliage, auquel il unit les Justices particulieres de *Mory*, de *Saint Memes*, de *Saint Supleix* & de *Vivans*.

Pendant le regne de Loüis XIII. le Comté de *Dammartin* demeura uni à la Couronne; après sa mort, la Reine Anne d'Autriche, Regente, en fit don au Prince de Condé, & comme ce don auroit pû être revoqué, dans le Traité des Pyrenées, il fut solemnellement confirmé par un Article qui porte formellement, que Loüis de Bourbon, Prince de Condé, sera rétabli dans tous les biens qu'il possede en France, à quelque titre qu'il les ait acquis.

Il y a à *Dammartin* un Prieuré de l'Ordre des Prémontrez, desservi par un Prieur, assisté de deux autres Prêtres, sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. Il y a aussi une Eglise Collegiale, dédiée à Nôtre-Dame, dont le Chapitre est composé de six Chanoines & d'un Doyen. Prés de la Collegiale est un Hôpital pour les malades, & hors de l'entré-

Digitized by Google

trée du Bourg, du côté de Paris, on trouve une Maladrerie de *saint Lazare*, où l'on dit une Messe toutes les semaines. De l'autre côté, près du grand chemin qui conduit à *Nanteüil* & à *Soissons*, sont les restes du fameux Château de *Dammartin*, dont il est tant parlé dans les Histoires, & dont la vûë, aussi-bien que celle du Bourg, n'est limitée d'aucun côté. On compte à *Dammartin* 349. feux.

Le 18. Octobre le Roy partit de *Dammartin*, après avoir entendu la Messe, & arriva d'assez bonne heure au Château de Villers-Coterets, qui appartient à Monsieur le Duc d'Orleans. S. A. R. avoit fait préparer ce Château pour y recevoir Sa Majesté, qui fut saluée à son arrivée de douze pieces de canon & de cent boëtes, qui firent plusieurs décharges.

VILLERS-COTERETS est une petite Ville, ou, pour parler plus juste, une grosse Bourgade de l'Isle de France, dans le Duché de *Valois*, dont il fait une partie considerable. Elle est environnée d'une vaste foreſt de trois côtez. Anciennement ce n'étoit qu'un vieux Château, qu'on appelloit *la Male-Maison*, à cause qu'il étoit bâti au milieu de la forêt, & qui servoit de retraite à une troupe de voleurs, qui s'y tenoient cachez pour détrousser

Digitized by Google

trouſſer les paſſans. Laurent *Bouchel*, Avocat au Parlement, dit dans le premier article de ſon Commentaire, ſur le premier titre des Coûtumes de *Senlis*, que dans cette forêt, que les Latins appellent *Reſſia* ou *Retia*, il y avoit, non loin de l'endroit où eſt bâti *Villers-Coterets*, une Tour fort élevée, appellée *la Tour de Beaumon*, habitée par un Seigneur, nommé *Auger le Danois*. Elle étoit appellée ainſi, parce qu'elle étoit ſituée dans l'endroit le plus éminent de toute la foreſt. Les Romanciers prétendent que cette Tour fût un Palais des Fées, & qu'un redoutable Geant y fit ſa demeure. Mais comme nous traitons d'une matiere très-ſerieuſe, qui n'a pour but que l'inſtruction ou la curioſité du public, nous n'avançons ce fait que comme une fable, qu'on croit que Nicolas *Bergeron*, Avocat au Parlement de Paris, bel eſprit du ſeiziéme ſiecle, & natif de *Bethiſi*, au Duché de *Valois*, inventa pour divertir *Marguerite* de *Valois*, Reine de *Navarre*, & enſuite de *France*, qui ſe plaiſoit extrêmement à ces ſortes de contes, & à laquelle le Duché de Valois fut donné pour partie de ſon doüaire. Laiſſant donc à part tout ce qui ne peut qu'amuſer ſans inſtruire, nous ne nous attacherons qu'à ce qu'il y

Digitized by Google

a de plus serieux, de plus positif, & de plus remarquable touchant *Villers-Coterets*.

Les choses les plus dignes de la curiosité de nos Lecteurs, sont l'étymologie du nom de *Villers-Coterets*, & la maniere dont cet endroit êst devenu une partie assez considerable de l'Apanage des *Enfans de France*.

Le nom primitif de *Villers-Coterets*, est *Vilers-Col-de-Rets*, lequel se forma par corruption de *Vilier-cotte-de Rets*, derivé du Latin *Villaris ad collum Rhetiæ*. Dans la suite, la corruption augmentant de plus en plus, les uns l'appellerent *Villers-Cotrès* ou *Villers-Coterets*, n'étant pas encore bien decidé, s'il faut prononcer l'un ou l'autre de ces deux noms modernes. Quoiqu'il en soit, il est constant que cet endroit tire son nom de la fameuse forêt de *Rets* ou *Retz*, qui, selon la supputation du sçavant *Bouchel*, contient vingt-sept mille arpens de terrain, dont il y en a au moins dix mille de haute-futaye, un buisson, appellé de l'*Aigle*, de toute sorte de bois d'environ six mille arpens, & le reste en taillis, garaines, bruyeres ou terres incultes.

On pourroit raconter une infinité de choses curieuses qui regardent le pays de *Valois*, dans lequel *Villers-Coterets* est situé;

Digitized by Google

litué ; mais comme cette narration nous meneroit trop loin, & que nous nous sommes bornez uniquement à rapporter ce qu'il y a de plus essentiel, nous nous contenterons de dire que le *Valois* fit partie du Domaine de la Couronne de France, sous la premiere Race de nos Rois, & que vers le temps d'*Hugues* Capet, il en fut separé, & possedé par un *Hebert* ou *Herbert*, Comte de *Vermandois*, dont *Hugues* le *Grand* épousa la fille appellée *Alix*, & par ce mariage il devint Comte de *Valois*.

Raoul, fils aîné de *Hugues* le *Grand*, lui ayant succedé, prit le titre de Seigneur de *Valois*, comme il paroît par deux Actes, l'un de l'an 1133. qui prouve qu'il étoit Grand-Maître de la Maison de *Loüis* le *Gros*, & l'autre de 1135. qui fait voir qu'en cette qualité il fit un accord avec l'Abbé & les Religieux de *saint Jean des Vignes* lez-Soissons, au sujet de quelques contestations qu'ils avoient ensemble. Après avoir reparé les ruines d'une *Abbaye*, qui depuis ce temps-là est appellée *Restauré* dans les vieux titres, il mourut en 1151. sans laisser de posterité.

Quoique par la Loi d'Appanage le *Valois* dût être réüni à la Couronne, neanmoins *Philippe* d'*Alsace*, Comte de *Flan-*

Digitized by Google

Flandres, qui avoit épousé *Elisabeth*, sœur de *Raoul*, usurpa la Seigneurie de *Valois*, & donna un petit dédommagement à *Eleonore*, sœur de sa femme, ainsi qu'il est justifié par *Meyer* dans les Annales de Flandres, qui rapporte le fait en ces termes, sous l'année 1158. *Philippus Elsatius Comitatum Valensium, qui & Crispacensis, Comitatum Ambianorum, Belcanas, quas ipse traditur exædificasse, cum aliis multis munitissimis locis adiit.*

En 1177. *Loüis* VIII. dit le *jeune*, pour faire connoître à *Philippe* d'*Alsace*, que les Comtez de *Vermandois* & de *Valois* appartenoient au Domaine de sa Couronne, en ceda la joüissance à *Thibaud* de *Crespy*, Sieur de *Nery* & de *Saintines*. Cependant quelque tems après, ayant marié *Philippe-Auguste*, son fils, avec *Isabeau*, fille du Comte d'*Hainaut*, il fut convenu que pour recompense du Comté d'*Artois*, que cette Princesse apportoit en mariage, les Comtez de *Vermandois* & de *Valois*, dont *Philippe* d'*Alsace* ne joüissoit que comme de bien dotal de sa femme, lui seroient cedez en proprieté & à perpetuité, ce que *Philippe-Auguste* ne voulut pas effectuer, lorsqu'il fut parvenu à la Couronne.

Digitized by Google

Philippe d'*Alsace* irrité du refus de *Philippe-Auguſte*, voulut en avoir raiſon par la force des armes ; mais ayant appris que ce Monarque s'étoit mis à la tête de ſon armée, qu'il venoit à lui pour le combattre, & qu'il étoit déja arrivé à *Amiens*, il demanda la paix, qui lui fut accordée par un Traité, qui fut conclu en 1184. à condition qu'il ſe contenteroit de la ſimple joüiſſance de *ſaint Quentin* & de *Peronne*, & qu'il reſtituëroit tout le reſte du *Vermandois* & du *Valois*.

En la même année 1184. *Eleonore*, ſœur d'*Eliſabeth*, femme de *Philippe* d'*Alsace*, qui étoit morte ſans enfans, prétendit au Comté de *Valois*, en qualité d'heritiere de ſa défunte ſœur, & prit le nom de Dame de *Valois* ; elle fit même une fondation d'un Canonicat dans l'Egliſe de *ſaint Thomas* de *Creſpy*, & donna au Chapitre cinq muids de bled à prendre ſur les moulins de *Valois*, & deux journées de pêche ſur l'étang d'*Antilly*, ce qui marque qu'elle en avoit la joüiſſance, dans laquelle elle fut pourtant troublée par *Philippe-Auguſte*, qui plaida vivement contre elle juſqu'en 1191. qu'ils paſſerent une tranſaction, par laquelle le Roy lui ceda certains biens pour tous les droits qu'elle pouvoit prétendre ſur le *Valois* ; & pour plus grande ſeu-

reté

Digitized by Google

rété cette transaction fut ratifiée en 1194. de sorte que par voye de rançon, ou pour parler plus juste, par reversion, le *Valois* fut incorporé au Domaine Royal, qui devint l'Appanage de *Jean Tristan*, troisiéme fils de *saint Loüis* en 1268. ainsi qu'il est rapporté par M. de *Sainte-Marthe*, dans leur Histoire Genealogique de la Maison de France. Mais étant mort avant le Roy son pere, sans laisser d'enfans d'*Yolande* de *Bourgogne*, Comtesse de *Nevers*, cette Terre revint au Domaine Royal, & fut donnée en Appanage à *Charles*, fils de *Philippe* le *Hardy* en 1282. à titre de Comté, qu'il prefera à tous les autres titres : car au lieu qu'il avoit accoûtumé de s'appeller auparavant *Charles, fils de France, Comte d'Alençon*, de *Chartres*, d'*Anjou*, &c. il ne s'appella presque jamais dans la suite que *Sire, Seigneur & Comte de Valois*, dautant que c'étoit son vrai Domaine legitime & patrimonial.

Ce Comté lui tenoit tant à cœur, qu'il faisoit de son Château de *Villers-Coterets* son principal sejour, *le convertissant de* Male-Maison, *qui étoit son ancien nom*, dit le sçavant Bouchel, *en heureuse demeurance*, en laquelle il avoit son Concierge, & un Châtelain à *Viviers*, qui étoient tous deux les Maîtres &

Digitized by Google

Gardes de ſes Bois. Ce fut lui qui fit édifier dans la forêt, le Monaſtere de *Fontaine Nôtre-Dame*, de l'Ordre des Chartreux, communément appellé *Bourg-Fontaine*. Il lui accorda de grands privileges, & fit de grands biens à toutes les Egliſes de ſon Comté, notamment à la Chapelle de ſon Château de *Villers-Coterets*, à laquelle, de concert avec la Comteſſe ſa femme, il donna dix muids de bled, comme il paroît par un Acte du Regiſtre, appellé *Olim*, d'un Parlement tenu ſous le Roy *Philippe* le *Hardy*, ſon pere, l'an 1272. dans lequel on lit ces paroles : *Comes & Comitiſſa Valeſiæ dederunt ad fundationem Capellæ domus ſuæ de Villaribus-Colli-Retii, decem modios frumenti.*

Il ſeroit inutile de dire, que ce Prince a été le Chef & la ſouche de la Maiſon Royale de *Valois*, qui a donné de ſi grands Rois à la France. Mais il ſera bon d'obſerver qu'il avoit tant de prédilection pour le Comté de *Valois*, que dans le partage qu'il fit de ſon vivant en 1316. de tous ſes biens entre ſes enfans, il voulut que *Philippe*, qui étoit l'aîné, eût le *Valois* avec tous ſes acquets, s'en reſervant ſeulement l'uſufruit ſa vie durant.

Philippe, ſon fils, étant parvenu à la Cou-

Digitized by Google

Couronne de France, après avoir cedé à ſes freres tous les biens que feu ſon pere avoit laiſſez, à la reſerve du Comté de *Valois*, l'unit pour toûjours à ſa Couronne, voulant qu'il ne pût jamais en être détaché, que pour ſervir d'Appanage aux enfans de France.

Le Roy *Jean*, ſon fils, ſe plaiſoit ſi fort à *Villers-Coterets*, qu'il y faiſoit ſon ſejour la plus grande partie de l'année. Il appelloit ordinairement la forêt de *Retz* ſon *deſert*. *Philippe*, ſon frere, ayant eu le Comté de *Valois* en Appanage en 1366. après que ſon frere eut été fait Dauphin, n'avoit pas de plus grand plaiſir, que d'y aller ſe divertir avec la Comteſſe *Blanche*, ſon épouſe. Après ſa mort, la Comteſſe ſon épouſe prit la qualité de Ducheſſe de *Valois*, quoique la Terre n'eût pas été érigée en Duché, du moins il ne paroît aucun Acte qui prouve qu'elle le fût; & ſelon toutes les apparences, elle ne le fut qu'en 1406. en faveur de *Loüis*, ſecond fils du Roy *Charles* V. & frere unique de *Charles* VI. auquel elle fut donnée en Appanage de même que le Duché d'*Orleans*. C'eſt à ce Prince que *Villers-Coterets*, & tant d'autres lieux du Duché, doivent toute leur ſplendeur. Uniquement occupé à les embellir, on auroit dit qu'il étoit in-

Digitized by Google

different sur tout le reste de son patrimoine, & les Historiens assurent qu'il projettoit d'y faire les plus belles choses du monde, lorsqu'il fut assassiné en 1407. par ordre de *Jean*, Duc de *Bourgogne*.

Loüis, Duc de *Valois*, laissa deux fils, *Charles* & *Jean*, desquels sont sorties les deux augustes Maisons d'*Orleans* & d'*Angoulême*; mais les menées des Bourguignons & des Anglois, eurent tant de pouvoir sur l'esprit du Roy *Charles* VI. Prince foible & sans jugement, que tous les biens de *Loüis*, Duc d'*Orleans* & de *Valois*, furent confisquez en 1411. par un Arrêt. Mais en 1412. ils furent tous restituez à *Charles*. Cependant toutes les Terres du Duché de *Valois* étoient entre les mains du Comte de *saint Paul*, ou de quelques autres Seigneurs, qui, abusant de la simplicité du Roy, & des desordres que l'ambition des Grands avoit introduits dans l'Etat, s'en emparerent, & ruinerent toutes les places à l'envi les uns des autres, & firent tant que *Charles* ne put pas les en debusquer, & il eut le mortel déplaisir de voir que ses sujets, malgré l'attachement qu'ils avoient pour lui, furent contraints d'obéïr à *Henri*, Roy d'Angleterre, soi disant heritier & Regent en France,

Lieu-

Digitized by Google

Lieutenant General pour les Rois *Charles* VI. & *Charles* VII.

Cependant *Charles* ne laiſſoit pas de porter le nom de Duc de *Valois*, & après que les Anglois eurent été chaſſez de France, *Valentine* de *Milan*, fille de Jean *Galeaſſe* & d'*Iſabelle* de France, ſa mere, comme tutrice & adminiſtratrice du bien de ſes enfans, fut miſe en poſſeſſion du Duché de *Valois*, & s'y maintint juſqu'à ce que ſon fils *Charles* eut recouvré ſa liberté, après avoir été 25. ans priſonnier entre les mains des Anglois. De retour dans ſes Etats, il fit alliance avec *Marie*, fille du Duc de *Cleves*, de laquelle il eut *Loüis* d'*Orleans*, qui parvint à Couronne de France, ſous le nom de *Loüis* XII. & de *Pere du peuple*.

Charles VII. faiſoit tant de cas du Duché de *Valois*, qu'il en fit porter le nom à deux filles naturelles qu'il avoit, & qu'il aimoit tendrement.

Loüis XII. n'ayant qu'une fille unique, reſolut de la marier avec *François* I. fils de *Charles*, Comte d'*Angoulême*, ſon couſin germain; & en conſideration de ce futur mariage, il lui donna le Duché de *Valois*; & comme il étoit mineur, *Loüiſe* de *Savoye*, ſa mere, le tint pour lui depuis 1498. juſqu'à ſa majorité.

Digitized by Google

Le Roy *Loüis* XII. étant mort ſans enfant mâle, *François* I. lui ſucceda, & le Duché de *Valois* fut réüni à la Couronne. Cependant le nouveau Roy conſerva tant d'affection pour ce Duché, que dès l'an 1514. il s'appliqua à le decorer & à l'embellir par des établiſſemens de foires & de marchez. En 1530. il fit faire de grandes reparations au Château de *Villers-Coterets*, où il alloit ſouvent prendre le plaiſir de la chaſſe. Enſuite il en donna le Gouvernement à Madame ſa mere, & enſuite à Madame de *Taillebourg*, ſa tante, s'en reſervant pourtant le titre & la juriſdiction, qu'il ne ceda jamais, & le tranſmit à *Henri* II. ſon fils aîné, après la mort duquel il fut remis à *Catherine* de *Medicis*, ſa veuve, pour partie de ſon doüaire, laquelle le remit quelque tems avant ſa mort entre les mains du Roy, ſon fils, qui dans la la ſuite le donna pour dot à *Marguerite* de *Valois*, ſa ſœur, & femme d'*Henri*, Roy de *Navarre*, & finalement de *France*. Cette Princeſſe en joüit pendant ſa vie, & après ſa mort il fut réüni à la Couronne, & donné en Appanage à *Gaſton* de France, frere unique du Roy *Loüis* XIII. lequel étant mort ſans enfans mâles, il fut donné par le Roy *Louis* XIV. à *Philippe* de France, ſon frere

Digitized by Google

re unique, auquel *Philippe* d'*Orleans*, Regent de France, a succedé.

Villers-Coterets ne contient qu'environ 400. feux. Il y a Prevôté, Justice Royale non ressortissante, Maîtrise particuliere, Capitainerie de chasses. Du reste, l'endroit est fort agréable, & abondant en tout ce qui peut contribuer aux douceurs de la vie.

Arrivée du Roy à Soissons.

Le Roy arriva de Villers-Coterets à Soissons le 19. Octobre sur les trois heures après midi. Le Comte d'Evreux, Gouverneur de l'Isle de France, & en particulier de la ville de Soissons & du Soissonnois, qui étoit allé au-devant de Sa Majesté, se trouva à la porte de la Ville, suivi de 30. de ses Gardes, richement habillez & très-bien montez. Il se mit à la tête du Corps de Ville, pour en présenter les clefs au Roy.

D'abord que Sa Majesté parut, l'artillerie fit trois décharges, le Corps de Ville mit un genou à terre, & présenta les clefs dans un bassin de vermeil-doré, soûtenu d'un côté par le Gouverneur, & de l'autre par M. Jean Levêque, Maire de Soissons, qui complimenta le Roy.

Digitized by Google

Sa Majesté alla descendre au Palais Epiſcopal, où elle trouva l'Evêque de Soiſſons en ſortant de ſon carosse, qui le conduiſit dans les appartemens qui lui avoient été préparez. Le Roy reçût peu de temps après les reſpects du Chapitre de la Cathedrale, le Prevôt portant la parole. Le Corps de Ville, le Préſidial, les Treſoriers de France & l'Election, furent enſuite admis à complimenter S. M, après avoir été préſentez avec les Ceremonies ordinaires. Le Corps de Ville préſenta en même temps quatre douzaines de bouteilles de vin de Champagne au Roy ſuivant l'uſage. Après quoi il alla ſaluer Monſieur le Duc d'Orleans, Regent, les Princes du Sang & les Miniſtres, auſquels il préſenta auſſi du vin de Champagne. Il y eut le ſoir de grandes illuminations dans toutes les ruës, ainſi que le lendemain. Au reſte ; il n'a pas tenu aux habitans de Soiſſons, de faire au Roy une Entrée plus brillante & plus ſelon leur cœur ; mais le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Ceremonies, leur expliqua les intentions de Sa Majeſté, en leur preſcrivant de ſa part de ne point mettre la Bourgeoiſie ſous les armes, ni de faire aucune Entrée marquée, le Roy en diſpenſant la Ville pour cette fois ſeulement.

Le

Digitized by Google

Le 20. Sa Majesté séjourna à Soissons, où l'on tint divers Conseils. Sur les dix heures Sa Majesté entendit la Messe dans le Chœur de l'Eglise Cathedrale, à la porte de laquelle Sa Majesté fut reçûë & complimentée par M. l'Evêque, à la tête du Chapitre. Après la Messe le Roy retourna à l'Evêché, & l'Académie de Soissons eut l'honneur de complimenter Sa Majesté, le Directeur portant la parole. Ces Messieurs avoient à leur tête le Maréchal d'Etrées, l'un des 40. de l'Académie Françoise, & Protecteur de celle de Soissons

L'après-midi le Roy apperçut quelques-uns de ses Pages sur le haut de la tour de la Cathedrale, & S. M. eut la curiosité d'y monter, quoiqu'elle soit élevée de 355. marches. Le Roy, suivi de M. le Duc de Bourbon, & de quantité de Seigneurs de sa Cour, joüit pendant quelque temps des differens points de vûë que lui donnoit cette grande élevation, & trouva la situation de la Ville de Soissons si belle, que Sa Majesté ordonna qu'on lui en levât le plan.

Le Roy alla ensuite se promener à l'Abbaye de S. Paul, à un quart de lieuë de la Ville. S. M. entra dans le Monastere, & reçut les respects de Madame de saint Luc, Abbesse, âgée de 90. ans, qui dit au

Digitized by Google

Roy qu'il étoit le troiſiéme Roy qu'elle avoit l'honneur de ſaluer. Elle pria enſuite S. M. de lui accorder le franc-ſalé pour ſa maiſon, ce que le Roy lui accorda ſur le champ.

Sa Majeſté vint après à l'Abbaye Royale de Nôtre-Dame, où Madame de Feſque, qui en eſt Abbeſſe, la reçut & la complimenta à la tête de ſa Communauté, en dehors de la porte du Chœur où le Roy entra. On chanta le *Te Deum* en muſique, après lequel S. M. ſortit, & alla à l'Abbaye de ſaint Jean des Vignes, où les Religieuſes le reçurent en Chappes à l'entrée de leur Egliſe, & le conduiſirent dans leur Chœur, où elles chanterent le *Domine ſalvum fac Regem*: le Roy entra enſuite dans leur Maiſon, & peu de temps après s'en retourna à l'Evêché où Sa Majeſté arriva à quatre heures.

A l'entrée de la nuit toute la Ville fut illuminée, comme elle l'avoit été la veille. Le 21. le Roy entendit la Meſſe dans la Chapelle du Palais Epiſcopal, déjeuna enſuite & partit à dix heures, au bruit de trois ſalves de l'artillerie de la Ville. Le Comte d'Evreux, à la tête du Corps de Ville en robbe, eut encore l'honneur de ſaluer le Roy, lorſque Sa Majeſté monta en caroſſe. Ce Seigneur a tenu

pluſieurs

Digitized by Google

plusieurs tables servies avec autant de délicatesse que d'abondance ; son Hôtel parut illuminé avec goût, & sa magnificence a paru en tout dans cette occasion.

Ce seroit ici la place de quantité de remarques curieuses sur les antiquitez de Soissons ; mais la crainte de trop interrompre le fil de ce Journal, & de nous écarter trop de nôtre principal sujet, nous les fait renvoyer à un autre endroit.

Le Roy coucha à Fismes le 21. C'est une petite Ville assez jolie dans le *Rhemois*. Elle est située sur les confins de l'Isle de France, un peu au-dessous du confluent de la *Nore* & de la *Vesle*, entre les Villes de *Rheims* & de *Soissons*, à six lieuës de la premiere de ces deux Villes. On dit que près des murailles de cette Ville on voit une grosse pierre, qui sert de bornes aux Evêchez de *Rheims*, de *Laon* & de *Soissons*, & que c'est pour cette raison que dans les anciens titres, *Fismes* fut appellée en Latin *fines*, c'est-à-dire, *bornes*, *limites*, *frontieres*, & que dans la suite de *fines* on forma par corruption le mot *fima*, duquel celui de *Fismes* derive. Le Geographe *Sanson* prétend que *Fismes* soit le *Bibrax* des Anciens, mais il donne de si foibles raisons, pour appuyer son opinion, qu'on ne croit pas que les curieux soient obligez de la suivre.

Fismes

Fismes n'eſt remarquable que par une Egliſe fort ancienne, dédiée à ſainte *Macre*, Martyre, dans laquelle deux Conciles ont été tenus. Le premier le 2. Avril de l'année 881. & auquel *Hincmar*, Archevêque de *Rheims*, préſida en qualité de Metropolitain de la Gaule *Belgique*. On trouve les Actes de ce Concile dans l'hiſtoire de l'Egliſe de *Rheims*, compoſé par le ſçavant *Marlot*, en 2. vol. *in folio*. Le ſecond fut convoqué l'an 935. contre les détenteurs des biens Eccleſiaſtiques, & contre les deſtructeurs des Egliſes. Il étoit compoſé de ſept Evêques ſeulement: ces deux Conciles ſont appellez *Concilia ad fines apud ſanctam Macram.*

La Ville de *Fiſmes* n'a rien qui merite que nous en faſſions mention. Nous ajoûterons ſeulement un petit mot qui ne déplaira peut-être pas.

Le Roy Henri le Grand, paſſant un jour par la petite Ville de Fiſmes, *Jâques Villain*, Maire de la Ville, le harangua ſi briévement & en ſi bons termes, que le Roy en fut très-content, & voulut ſçavoir ſon nom. Voilà un nom qui ne vous convient point, lui dit ce grand Prince, je veux qu'à l'avenir vous ſoyez nommé *Bilain*, je ſuis né en Gaſcogne, & le changement de l'V en B eſt de ma façon. Les deſcendans de ce

Maire.

Digitized by Google

Maire Jaques *Vilain*, s'appellent encore aujourd'hui du nom de Bilain, depuis cette avanture, qui se répandit incontinent. Le Roy poursuivant sa route, fut harangué le lendemain par un autre Maire de petite Ville, lequel ne dit autre chose à Sa Majesté que ces mots : *Sire, tout comme à Fismes, & nous sommes les plus fideles sujets, &c. de V. M.* Le Roy fit encore plus charmé de cette harangue que de la premiere, & loüa fort le harangueur.

ENTRE'E DU ROY A RHEIMS.

SA MAJESTE' arriva à Rheims le 22. Octobre vers les deux heures après midi, aux acclamations redoublées d'un peuple ravi de voir son Souverain, qui unit si parfaitement ce qui fait aimer, & ce qui fait respecter. Il trouva sur son passage une foule innombrable de François & d'Etrangers de toute sorte d'états, d'âges & de conditions, que la curiosité avoit attirez, pour voir les augustes Ceremonies de son Sacre.

Digitized by Google

ere. Parmi les perſonnes du premier ordre, qui avoient le même motif, nous devons diſtinguer Madame la Ducheſſe de Lorraine, avec les Princes & les Princeſſes ſes enfans, le Prince Don Emanuel, frere du Roy de Portugal, le Duc de la Mirandole, le Prince de Waldeik, le Duc de Liria, & quantité d'autres Princes & Seigneurs étrangers.

Le Roy étant arrivé à une demi-lieuë de Rheims, il trouva les Troupes de ſa Maiſon, qui étoient campées près de la Ville, ainſi que les Regimens des Gardes Françoiſes & Suiſſes, ſous les ordres de M. le Duc de Villeroy, Capitaine des Gardes du Corps, lequel avoit établi le quartier general au Village de Montreüil ſous Rheims, qui étoient rangées en bataille ſur ſon paſſage, & les mêmes Troupes accompagnerent Sa Majeſté dans ſon Entrée.

Le Prince de Rohan, Gouverneur de Champagne, accompagné du Marquis de Grandpré, Lieutenant General de la Province, alla au-devant de Sa Majeſté, à la tête du Corps de Ville, des autres Magiſtrats, précedez des Archers de la Garde de M le Lieutenant, & de beaucoup de notables Bourgeois.

On avoit fait dreſſer, tant à la Barriere,

Digitized by Google

riere, qu'à la Porte de Veſle, & auprès de la grande Place de l'Egliſe Metropolitaine, des Arcs de triomphe, dont les emblêmes & les inſcriptions avoient rapport à la Ceremonie du Sacre du Roy, & à la joye univerſelle que ſa preſence cauſoit à la Ville. Ces Arcs de triomphe étoient gardez par les Bourgeois, qui étoient ſous les armes.

La Ville de Rheims, empreſſée de témoigner à ſon Souverain par toutes ſorte de moyens, combien elle ſe tient honorée de ſa preſence, a fait, ſous la conduite de ſes Magiſtrats, tous ſes efforts pour élever à la gloire du Roy, des monumens où les Etrangers puiſſent voir des marques éclatantes de la fidelité & de l'attachement de ſes ſujets, & où l'on découvre en même temps des images de la grandeur & de la vertu du Roy. Tout ce que l'Architecture, la Peinture & la Sculpture, ſecouruës de la Poëſie, ont pû inventer pour ſatisfaire à ce deſſein, a été employé.

Le Prince de Rohan preſenta au Roy les clefs de la Ville, qui étoient d'argent, dans un baſſin de vermeil doré. S. M. fit ſon entrée ſur les trois heures après-midy dans l'ordre ſuivant. La marche fut devancée par les Gardes & les Pages de M. le Prince de Rohan, qui avoit fait une

dépenſe

Digitized by Google

dépense éclatante pour recevoir le Roy dans la Capitale de son Gouvernement, & pour celebrer un si beau jour. Les détachemens des Chevaux-Legers, & des deux Compagnies des Mousquetaires qui avoient suivi le Roy pendant son voyage, marchoient à la tête du cortege ; ils étoient suivis d'un carosse du Duc de Chartres, deux de Monsieur le Duc d'Orleans, dans lesquels étoient les principaux Officiers de S. A. R. un Carosse du Roy, le vol du Cabinet, & le Porte-Male du Roy. Un autre Carosse de S. M. dans lequel étoient le Prince Charles de Lorraine, Grand Ecuyer de France, le Prince de Turene, Grand Chambellan, le Duc de Villequier, Premier Gentilhomme de la Chambre, & les principaux Officiers de la Maison de S. M. ensuite les Pages de la grande & de la petite Ecurie, quatre Chevaux-Legers, avec un de leurs Officiers marchoient immediatement devant le Carosse du Roy. S. M. étoit accompagné dans son magnifique Carosse, dans lequel elle étoit montée à demi-lieuë de Rheims, de Monsieur le Duc d'Orleans, du Duc de Chartres, du Duc de Bourbon, du Comte de Clermont, du Prince de Conti, & du Duc de Charrost, Gouverneur de S. M. Le Duc d'Harcourt, Capitaine des Gardes du Corps

en

Digitized by Google

en quartier, étoit à cheval à la portiere du Caroſſe, autour duquel marchoient 24. Valets-de-pied.

Le Prince de Rohan & le Marquis de Grandpré marchoient à cheval, & à côté du Caroſſe de S. M. Le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Ceremonies, & M. des Granges, Maître des Ceremonies marchoient enſuite. Le Guet des Gardes du Corps qui avoit accompagné le Roy ſur la route, étoit ſuivi par celui des Gendarmes qui fermoit cette marche.

Les troupes de la Maiſon du Roy que nous avons dit cy-deſſus être rangées en bataille à ſon paſſage, défilerent enſuite : voici l'ordre dans lequel elles marcherent, le ſabre à la main. Les Grenadiers à cheval, les quatre Compagnies des Gardes du Corps, les deux Compagnies des Mouſquetaires, la Compagnie des Chevaux-Legers & celle des Gendarmes de la Garde fermoit la marche.

Le premier Arc ſous lequel Sa Majeſté paſſa, étoit dreſſé à la Barriere de la Porte de Veſle, il étoit compoſé de verdure, & orné de feſtons de fleurs ; deux Amours paroiſſoient en haut, apportans un Cartouche chargé de l'Ecu de France, & où la joye publique, empruntant les termes d'Horace, exprimoit

Digitized by Google

roit au Roy que *sa presence a de tels charmes pour les peuples qu'il en veut bien honorer, qu'il leur semble que tout s'embellit dans la nature, & que le Soleil même brille d'un nouvel éclat.*

Vultus ubi tuus
Affulsit populo, gratior it dies
Et soles melius nitent.
Horace lib. 4. Odarum.

Deux Statuës, dont l'une representoit la ville de Rheims, & l'autre la riviere de Vesle, étoient posées contre les Corps d'Architecture rustique qui formoient la premiere entrée, & servoient de base à l'Arc de Verdure.

La ville de Rheims avec une Couronne de Tours, & tenant un Sceptre d'une main, montroit de l'autre la representation des Arcs de Triomphe de Jules Cesar, dont elle conserve des restes précieux, laquelle representation étoit à ses pieds avec l'Ecu de ses Armes. Par cette action elle témoignoit au Roy ses veritables sentimens renfermez dans ce distique qu'on lisoit sur le Piedestal qui portoit sa figure.

Quid veteres referam titulos, quid Cæsaris Arcus!
Tu decus omne meum, tu mihi Cæsar eris.

De

Digitized by Google

De mon antiquité monumens précieux,
Qui de Cesar vainqueur conservez la memoire,
Je ne vous vante plus, Loüis vient en ces lieux,
Loüis est mon Cesar, mon triomphe & ma gloire.

La Nayade de la Vesle couronnée de fleurs & de roseaux, mollement appuyée sur son Urne, quoique peu celebre entre les rivieres de France, paroissoit neanmoins ne rien envier aux plus grands fleuves, ayant l'honneur de voir Loüis XV. sur son rivage, c'est ce qu'expriment ces deux vers qui se lisoient au pied de cette Statuë.

Æmula sequanicis jam defluo vidula Nimphis,
Littore dum præsens stas, Lodoïce, meo.

Tous mes vœux ne tendoient qu'à vous voir sur mes bords,
De mon Urne, sans vous l'eau couloit avec peine,
Prince, vous y venez, & dans d'heureux transports,
J'ose me comparer aux Nimphes de la Seine.

LE RETOUR DE L'AGE D'OR,

La

Digitized by Google

La Ville avoit pris le retour de l'Age d'Or pour le sujet des décorations de la premiere Porte, desirant marquer au Roy combien son auguste presence lui procuroit de plaisir & de gloire, afin aussi d'exprimer à S. M. quelle est l'idée que les peuples ont conceu de son Gouvernement.

Une Montagne percée formoit l'Arc élevé au devant de cette Porte; sur son sommet descendoit un nuage qui portoit les trois symboles particuliers à l'Age d'Or; Astrée drapée de blanc, ornée d'un manteau bleu, couronnée de fleurs & d'Olivier, dont elle tenoit un rameau à la main, y paroissoit au milieu de l'abondance, & de l'innocence; une troupe d'enfans, figurans les jeux & les ris voloit au devant, dévelopoit un grand rouleau où étoient écrites ces paroles: *Redeunt Saturnia Regna*, & annonçoit aux François *que le regne de Loüis XV. aura les mêmes agrémens; en effet, que ceux que l'imagination des Poëtes a attribué au regne de Saturne.*

La joye universelle du Royaume étoit exprimée dans l'attitude de quatre figures qui en marquoient les quatre parties principales. Cibele y representoit les Villes, un Fleuve, les rivieres, Cerés le plat pays, les forests, & les montagnes

Digitized by Google

y étoient figurées par Faune, qui en est le Génie Tutelaire.

Afin que la joye parut parfaite de quelque côté qu'on l'enviſageât, on avoit peint des Enfans pris pour les Génies de ces Divinitez, leſquels avec des feſtons de fleurs & de fruits s'empreſſoient d'embellir la décoration naturellement ruſtique, & de preparer la terre à recevoir Aſtrée que le Ciel lui envoyoit en faveur de nôtre jeune Monarque.

Ces idées ſont non-ſeulement priſes dans la Poëſie profane, mais la Poëſie Sacrée des Pſeaumes paroît encore les autoriſer. Les montagnes dans les Livres Saints repreſentent les grandes Villes telle que Rheims, ce qui avoit déterminé à en choiſir une pour faire le Corps de l'Arc de Triomphe. L'on trouvera l'explication naturelle des autres figures dans ces paroles tirées du Texte Sacré, ainſi adaptées au ſujet.

Ludovico XV. regnante, pacem Domini ſuſcipient montes, ubertate campi replebuntur, flumina plaudent manu, gaudebunt civitates terræ, & exultatione colles accingentur.

Sous le regne de Loüis XV. l'on verra la realité de ce que la Peinture s'eſt efforcée de repreſenter dans ce monument de la joïe publique. *Les montagnes recevront la paix*

Digitized by Google

paix du Seigneur, les champs comblez des Benedictions du Ciel produiront des biens en abondance, les rivieres marqueront leur joye d'une maniere sensible, le calme regnera dans les Villes, & les Collines seront environnées de plaisirs. Ce qui signifie dans un sens moins figuré, *que le sage gouvernement de Loüis XV. assurera une paix durable à ses peuples, pendant laquelle s'appliquant à l'Agriculture, ils s'enrichiront de la recolte des biens de la terre, que la navigation fera fleurir le commerce, que l'exacte observance des Loix établira dans les Villes le regne de l'innocence, qui y ramenera les plaisirs, & que par tout enfin on verra des marques éclatantes de l'opulence, & de la satisfaction qui caracteriseront le regne de Salomon, dont nous avons lieu de croire que le Roy imitera la douceur & la sagesse.*

L'Arc de Minerve.

Un Corps d'Architecture d'Ordre Corinthien étoit élevé au devant de la principale Porte de Vesle, l'entablement soutenoit un attique, sur lequel étoit posé un fronton qui servoit de repos à une figure de Minerve. Quelques enfans à ses côtez representoient les Arts ausquels elle preside, & lui aidoient à découvrir une tapisserie

Digitized by Google

tapisserie de sa façon, pour décorer ce monument d'une représentation allegorique du regne de Louis XV. Ce Prince y étoit representé assis sur un Trône, auquel la Justice d'un côté, & de l'autre la verité servoient d'appuy ; l'innocence dans un paisible repos étoit peinte aux pieds de la Justice, & la Charité se voyoit auprès de la Verité qui terrassoit la flaterie.

Sur le dernier dégré du Trône près de la personne du Roy, l'on découvroit la Religion qui tenoit ouvert le Livre de la Loy, sur lequel S. M. portoit la main & les regards ; à sa droite étoit la Prudence qui preside à ses conseils.

Sur les nuages peints au dessus du Trône, paroissoit l'alliance de la Victoire & de la Paix qui s'unissent en faveur du Monarque, la Felicité Celeste répandoit sur sa tête une douce rosée, symbole de l'Onction Sacrée, & des dons divins qui y sont attachez ; d'un autre côté la Felicité Terrestre distribuoit des fruits, des fleurs, & des Medailles aux Genies des Arts & des Vertus qui s'empressoient de les recevoir ; la bordure de cette tapisserie étoit composée des Attributs des Vertus, comme de la massuë d'Hercule pour la Force, d'un Caducée pour la Paix, d'un Autel pour la Pieté,

Digitized by Google

d'un Serpent pour la Prudence, & ainſi du reſte.

Le Portrait de Monſieur le Duc d'Orleans ſe voyoit ſur une Medaille dans la bordure ſuperieure, avec cette Inſcription.

HOC VIRTUTIS OPUS.

Pour marquer les ſoins que ſon A. R. a pris pour former un grand Roy en la perſonne de LOUIS XV.

Trois Deviſes enrichiſſoient cette même bordure ; la premiere avoit pour corps un Oranger couvert de fleurs, & chargé de fruits & pour ame.

DAT, SPONDETQUE.

Il donne, & il promet.

La ſeconde étoit un Epi de Froment avec ces mots.

IN PUBLICA COMMODA CRESCIT.

Il croît pour le bien public.

La troiſiéme étoit un Sep de Vigne chargé de Raiſins, avec ces paroles.

HINC GAUDIA SURGUNT.

Source féconde de Plaiſirs.

Une femme vêtuë en Reine repreſentoit la France, & paroiſſoit ſaiſie d'admira-

Digitized by Google

miration, en considerant l'ouvrage de Minerve, le Temps acheve de le lui découvrir, dans l'action d'étendre le pan de la tapisserie qui étoit encore roulé.

Minerve étant le plus riche Symbole de la Sagesse; les Sçavans, & les Poëtes nous la representant comme une Déesse sçavante dans les Arts qui dépendent du dessein, l'on a supposé qu'elle contribue à la Fête publique, en exposant un de ses plus beaux ouvrages, dont LOUIS XV. lui a fourni le sujet; ce qui signifie sans figure: *que le regne de ce Prince sera l'ouvrage de la Sagesse, dont il a puisé les principes dans l'éducation que lui ont donné les plus grands genies de son siecle, sous la conduite de Monsieur le Regent*, dont on voyoit le Portrait dans la bordure; *ainsi sa justice protegera l'innocence, son amour pour la verité éloignera la flaterie de son Trône, en y donnant un libre accès aux prieres & aux remontrances de ses sujets. Sa pieté solide & tendre le rendra attentif aux Commandemens du Seigneur, & conduit par la Prudence, toutes ses démarches seront veritablement celles d'un Roy très-Chrétien, pacifique & vaillant: il sçaura unir la paix à la Victoire, & l'excellence de son goût naturel lui fera répandre ses bienfaits sur les Arts & sur les ver-*

Digitized by Google

tus, afin d'exciter l'emulation, & d'entretenir l'ardeur qui doit faire éclore des prodiges à sa gloire. Pour marquer qu'avec le temps la France découvrira encore d'autres merveilles dans la vie de son Roy, le vieillard aîlé, qui en est le Symbole, acheve de manifester à cette heureuse Patrie l'ouvrage curieux de Minerve.

L'Oranger avec les fleurs & les fruits, marque que *le Roy ne se contente pas de donner de magnifiques esperances*, figurées par les fleurs, *mais que déja il met ses peuples en état de goûter les précieux fruits de son éducation.*

L'Epi de Froment signifie *qu'il croît pour faire l'abondance, & la felicité publique.*

Le Sep chargé de raisins, apprend *que de même que la joye se répand dans les campagnes, lorsque la vigne montre des signes certains d'une heureuse vendange, de même la joye est universelle dans la France.* LOUIS XV. *fortifiant par toutes ses actions & ses paroles l'idée qu'il a fait concevoir d'un gouvernement accompli.*

Au dessous de la tapisserie, immediatement sur le Portique, on lisoit cette Inscription.

LUDO

Digitized by Google

LUDOVICO XV.

Franciæ & Navarræ Regi Christianissimo.

SPEI PATRIÆ.

In Augustâ Remorum Basilicâ
De lapso cœlitus chrismate
Consecrando
Regis David gloriam
Salomonis sapientiam
Dies plenos,
Vias pulchras,
Et semitas pacificas
Exultans precatur
Senatus populusque Remensis.

Ce qui signifie que *les Magistrats & les habitans de la ville de Rheims font des vœux dans les transports de leur joye, afin qu'il plaise au Très-Haut d'accorder à* LOUIS XV. *Roy de France & de Navarre, la gloire du Roy David, la sagesse de Salomon, une longue vie, des entrepriſes heureuſes, & un esprit pacifique, dans la journée sainte & memorable de son Sacre.*

Aux côtez de cette Inscription étoient deux bas reliefs feints sur l'attique, le premier representoit le Roy armé à l'antique, marchant au Temple de la Gloire, la vertu le conduisoit, & lui montroit les

Digitized by Google

Buſtes des fameux Bourbons qui en ornoient le frontiſpice ; les vices ſont terraſſez, ou fuyent devant lui, Minerve le couvre de ſon bouclier, & Hercules aſſomme à coups de maſſuë ceux de ces monſtres qui font des efforts pour ſe relever ; l'on avoit mis dans la bouche de la vertu ces paroles qu'Enée dit à ſon fils au 12. liv. de l'Eneide.

Sis memor & te animo repetentem exempla tuorum,
Te Pater..... & Avunculus excitet.....

Prince ſouvenez-vous de ce qu'ont fait les Heros de vôtre Auguſte Sang, & repaſſant dans vôtre eſprit leurs grandes actions, laiſſez-vous toucher par les exemples de vôtre Pere & de vôtre Oncle.

Dans l'autre bas relief LOUIS XV. paroiſſoit dans l'interieur du Temple de la Gloire, où la vertu lui montre la place qu'il occupera entre les plus grands Rois, c'eſt ce que porte l'Inſcription tirée de Virgile.

Permiſtus Heroas & ipſe videbitur illis.
Virg. Bucoliques.

Les Medaillons pendans entre les Pilaſtres, repreſentoient ce qui devoit combler nos vœux, en rendant LOUIS XV. le plus heureux & le plus glorieux Prince de l'Univers. La

Digitized by Google

La ceremonie de son Sacre étoit representée sur le premier avec cette Inscription, *Non fecit taliter omni nationi*, pour exprimer la grace speciale que le Ciel accorda autrefois à la France en faveur de S. Remy, son Apôtre, & du premier de ses Rois Chrétiens, & aujourd'huy en particulier, en luy donnant pour Roy Louis XV.

L'imposition des mains que le Roy fait aux pauvres qu'il guerit des Ecroüelles, étoit peinte sur le second, où on lisoit, *Salvos faciet filios pauperum.*

Sur le troisiéme l'on voyoit le Roy au milieu de la Justice & de la Paix qu'il engage à se donner la main avec ce passage : *In diebus ejus orietur Justitia & abundantia Pacis.*

Dans le quatriéme, le Roy tenant un flambeau mettoit le feu à un monceau d'armes ; ce trait du Pseaume étoit écrit à l'entour : *Confringet arma, & scuta comburet igni.*

Dans le cinquiéme, il recevoit les Ambassadeurs & les Presens des Puissances Etrangeres, l'Inscription porte, *Videbunt omnes populi gloriam ejus.*

Dans le sixiéme, le Roy tenant le vice abbatu sous ses pieds, regardoit au dessus de sa tête le nom de Dieu dans un triangle lumineux, & sembloit luy ad-

Digitized by Google

dreſſer cette priere que l'on y lit : *Da Imperium Puero tuo.* C'eſt celle que font avec lui tous les François, dont le bonheur, & la gloire dépendent de la grandeur de leur Roy.

Les ſujets que l'on voit traitez dans les quatre Camayeux qui ſont à la porte de S. Denis, preſentent encore à l'eſprit des ſpectateurs de nouvelles & d'agreable idées du regne de Louis XV.

Dans le premier, à main droite, qui porte pour Inſcription, *Erunt altera bella*, les Amours enlevent du Temple de Mars les armes deſtinées aux ſieges & aux combats, ils badinent avec les caſques & les cuiraſſes, les épées terribles dans les mains des guerriers, deviennent des inſtrumens de leurs plaiſirs, ils ne chargent les canons que pour exprimer la joye publique par des ſalves redoublées, les Trompettes & les Tambours qui ſervoient à augmenter l'ardeur des combattans, ſont employez par ces Enfans aux uſages les plus gracieux, & ne ſervent plus que pour animer leurs jeux & leurs divertiſſemens.

Dans le ſecond, où ſont ces mots, *Laurus concedat Olivæ*, la Paix vient exciter les Amours à détruire le regne de la guerre, attentifs à ſa voix, ils coupent un Bois de Lauriers conſacrez au Dieu Mars,

Digitized by Google

Mars, tous s'empreſſent d'enlever à ſes favoris les occaſions de ſe ſignaler aux dépens du repos public, les uns font avec des arbres déja abatus, les préparatifs d'un feu de joye, & les autres plantent à la place l'Olive & le Mirte, Symbole de Paix & d'Amour, ce qui fait alluſion à la Paix heureuſement affermie entre la France & l'Eſpagne par le mariage de Louis XV. avec l'Infante-Reine, & les autres alliances que viennent de contracter les Maiſons Royales de ces deux Etats.

Le flambeau de la diſcorde éteint, & le regne de la paix aſſuré, le Roy Louis XV. ne penſe qu'à confirmer le bonheur de ſon peuple, en faiſant fleurir les Loix; il entretient pour cet effet un commerce également heureux avec toutes les vertus, & remet ſon épée entre les mains de la Juſtice; c'eſt ce qui eſt repreſenté par le troiſiéme Camayeu que l'on voit à main gauche avec cette legende, *Contempto leges Marte tuebitur.*

Dans le quatriéme où eſt écrit, *Martis opus mutabit amor*, l'on voit un monument ſuperbe élevé à la gloire du Dieu des combats. Les Amours craignans que ſa vûë n'enflâme le courage du jeune Roy, & ne trouble leur tranquillité, en le portant aux actions guerrieres,

Digitized by Google

s'empreſſent d'en changer les décorations; ils enlevent la Statuë de Mars de la niche où elle étoit, pour y ſubſtituer celle de la Paix. Ils changent les entrelas de Palmes de branches de chêne & de lauriers en des Feſtons de fleurs; ils mettent le feu aux Trophées, dont il étoit orné; q elques-uns le pinceau à la main, d'autres les ciſeaux, tracent les Chiffres du Roy, & de l'Infante Reine; deux Couronnes unies, un Caducée au milieu de deux cornes d'abondance, & d'autres Symboles de Concorde à la place des repreſentations militaires, dont la Piramide qui termine ce monument étoit chargée: au deſſus de cette Piramide l'on voit un Soleil levant qui fait le corps de la deviſe du Roy: c'eſt aux rayons de cet aſtre que les Amours allument leurs flambeaux pour marquer que *ſemblable au Soleil, dont la lumiere ſuccede aux tenebres de la nuit, le Roy diſſipant les horreurs de la guerre, & faiſant par tout éclater ſes vertus, fera la felicité de ſon peuple, & les délices de l'Univers.*

Au deſſus de ces repreſentations embellies de Feſtons de fleurs, qui frapent par leur agréable varieté, l'on avoit placé un grand Cartouche où l'on appercevoit le Génie de la Gloire qui deſcend du Ciel, & vient poſer ſur un Autel à l'anti-

Digitized by Google

l'antique le portrait de nôtre Monarque, ce vers étoit écrit à l'entour.

PRÆSENTI TIBI MATUROS LARGIMUR HONORES.

Hor. Epiſ.

Le Roy ayant paſſé ſous les Arcs de Triomphe traverſa la grande ruë du Fauxbourg de Veſle, occupée par les Regimens des Gardes Françoiſes & Suiſſes qui étoient en haye, & ſous les armes juſqu'à la porte de l'Egliſe Metropolitaine, où S. M. alla deſcendre, au bruit des acclamations de tout le peuple, & au ſon de toutes les Cloches.

Le Roy y fut reçu par l'Archevêque Duc de Rheims, revêtu de ſes habits Pontificaux, à la tête du Chapitre, & aſſiſté des Evêques de Soiſſons, de Châlons, de Laon, de Senlis, de Beauvais, d'Amiens & de Noyon, ſes ſuffragans; ces Prélats étoient en Chappe & en Mitre, & les Chanoines en Chappe.

Le Roy ſe mit à genoux à la porte de l'Egliſe, & après que l'Archevêque de Rheims lui eut preſenté de l'eau-benite, & que S. M. eut baiſé le Livre des Evangiles, porté par un Chanoine en habit de Diacre, elle fut complimentée par l'Archevêque.

Le Clergé retourna en Proceſſions dans

Digitized by Google

le Chœur, où le Roy étant entré après les Evêques, & conduit par deux d'entr'eux, il alla se placer sur un Prie-Dieu dressé au milieu du Chœur sous un Dais. S. M. assista au *Te Deum* qui fut chanté au bruit de plusieurs salves de l'artillerie & de la Mousquetairie de la Ville.

Pendant ce Cantique on apporta de la Sacristie un magnifique Soleil d'argent doré du poids de 125. marcs, dont le Roy faisoit present à l'Eglise de Rheims. Monsieur le Duc d'Orleans l'ayant reçû des mains du Duc de Villequier, Premier Gentilhomme de la Chambre, le presenta à S. M. qui le posa sur l'Autel.

Après la benediction le Roy se retira dans les appartemens du Palais Archiepiscopal, qui avoient été ornez des plus belles tapisseries de la Couronne, & des meubles les plus précieux. S. M. y reçût aussi-tôt les respects du Chapitre, l'Abbé Bachelier, Doyen, & député par le Chapitre pour cette fonction, portant la parole. Le Corps de Ville presenta ensuite les presens de la Ville au Roy, qui reçût le même jour les complimens du Presidial & de l'Election. L'Université eut aussi l'honneur de complimenter Sa Majesté, M. Girard, Recteur, portant la parole.

Monsieur le Duc d'Orleans occupa dans

Digitized by Google

dans le même Palais un appartement, qui lui avoit été préparé, où S. A. R. fut complimentée. Le Cardinal du Bois fut auſſi complimenté.

Le Roy fut encore harangué par les Maire & Echevins de la Ville de Troyes, préſentez par M. le Prince de Rohan, Gouverneur de la Province. Le Sieur Gouault, Maire, portant la parole, s'exprima ainſi.

SIRE,

Ce ſont les Députez de la Ville de Troyes, Capitale de vôtre Province de Champagne, qui, proſternez aux pieds de V. M. viennent au jour de ſon Sacre, lui jurer une fidelité inviolable, & l'aſſeurer de leurs vœux, pour que ſon Regne ſoit plus long, & auſſi glorieux que celui de Loüis XIV. d'heureuſe memoire, l'illuſtre Biſayeul de Vôtre Majeſté.

Les mêmes Députez allerent enſuite à l'audience de S. A. R. Monſieur le Duc d'Orleans, de *Madame*; & chez S. E. M. le Cardinal du Bois.

Le 23. au matin, Madame la Ducheſſe de Lorraine alla rendre viſite au Roy.

Peu de temps après Sa Majeſté monta en caroſſe, accompagnée de Monſieur le Duc

Digitized by Google

Duc d'Orleans, du Duc de Chartres, du Duc de Bourbon, du Comte de Charolois, du Comte de Clermont, du Prince de Conti, du Duc de Charoſt, ſon Gouverneur, & ſuivi des principaux Seigneurs de ſa Cour, & alla entendre la Meſſe dans l'Egliſe de ſaint Nicaiſe, qui fut celebrée par un Chapelain de S. M. & chantée par ſa Muſique. Le Pere Dom François Rhedon, Benedictin, Viſiteur de la Province de France, eut l'honneur de recevoir le Roy à la porte de l'Egliſe, à la tête de 80. Religieux, tous en chappe. Après la Meſſe S. M. voulut voir un pilier ou arc-boutant de cette Egliſe, qui, par un effet ſingulier, tremble quand on ſonne une des moyennes cloches de la tour de l'Abbaye. *

L'après midi le Roy alla à l'Abbaye de ſaint Pierre-aux-Nones, voir MADAME, qui étoit arrivée à Rheims dès le 18. de ce mois. Madame la Ducheſſe de Lorraine, qui étoit avec MADAME, alla recevoir S. M. & lui préſenta les trois Princes & les deux Princeſſes de Lorraine, qui étoient venus *incognito* à Rheims, pour aſſiſter à la Ceremonie du Sacre.

Le 24. de ce mois le Roy, accompa-

* *Voyez le Mercure d'Août* 1721. *page* 62.

gné

Digitized by Google

gné de Monsieur le Duc d'Orleans, des Princes du Sang, du Duc de Charost, & suivi de toute sa Cour, retourna à l'Eglise de l'Abbaye de saint Pierre, où Sa Majesté entendit la Messe, pendant laquelle l'Archevêque d'Albi, prêta serment de fidelité en presence de Monsieur le Duc d'Orleans.

M. l'Archevêque de Rheims, qui étoit depuis quelque temps dans cette Ville, avoit fait publier un Mandement au sujet du Sacre, qui merite d'être inseré ici.

MANDEMENT
de Monsieur l'Archevêque de Rheims.

Armand-Jules de Rohan, par la « grace de Dieu, &c.... Le Roy nous a « fait l'honneur de nous informer, mes « très-chers Freres, que son intention est « de se faire sacrer dans nôtre Eglise Me- « tropolitaine le 25. du present mois « d'Octobre. Nous ne pouvions mieux « commencer les fonctions de nôtre mi- « nistere, par une Ceremonie plus glo- « rieuse & plus importante: rien ne pou- « voit nous flatter davantage, pour la « premiere occasion où nous vous faisons « entendre nôtre voix, que d'avoir à vous « annoncer une nouvelle si avantageuse «

Digitized by Google

» à toût le Royaume, & ſi intereſſante
» pour vous en particulier. Quelle joye
» à toute la France, d'apprendre qu'on
» va ſceller du ſceau de la Religion la
» fidelité & l'obéïſſance qu'elle doit à
» ſon Roy ! que c'eſt à la face même des
» Autels que Sa Majeſté veut lui répon-
» dre de ſa protection, & y reconnoî-
» tre l'autorité ſacrée que Dieu lui don-
» ne pour le bien & la défenſe de ſes
» ſujets ! Quelle gloire pour vous, mes
» très-chers Freres, que ces Actes ſo-
» lemnels ſe faſſent dans le propre ſanc-
» tuaire de vôtre foi ! & par le miniſte-
» re de celui que Jeſus-Chriſt a établi
» pour être le Paſteur de vos ames ! rap-
» pellez-vous le ſouvenir de ce jour heu-
» reux, où un de vos ſaints Pontifes fit
» connoître au grand Clovis la verité de
» l'Evangile, & où vous vîtes couler de
» vôtre propre ſource cette eau féconde
qui purifia le Prince & ſes ſujets. C'eſt
» encore au milieu de vous qu'on vient
» chercher l'onction ſainte, dont Dieu
» a voulu qu'on conſacrât le Prince
» qu'il a établi ſur ſon heritage ; ce ſont
» vos propres Miniſtres qu'on choiſit
» pour être les témoins de l'alliance que
» Sa Majeſté fait avec ſon peuple, & vous
» en devez vous-même reſter les dépoſi-
» taires : que n'avez-vous donc pas à
faire,

Digitized by Google

faire, pour vous préparer à une Ceremonie, à laquelle vous avez tant de part ? concourez avec nous de tout vôtre cœur, pour obtenir l'effusion de cette grace interieure, dont nôtre consecration ne sera que la figure, afin de rendre le Prince, qui recevra cette onction, d'autant plus agreable aux yeux de Dieu, qu'il est respectable à ceux des hommes : le cœur du Roy est dans la main du Seigneur : c'est par le Tout-puissant que les Souverains regnent : demandons lui, qu'après avoir formé nôtre jeune Monarque selon son esprit, il le confirme de plus en plus dans les heureux principes, qui lui ont été inspirez par l'auguste Prince, qui est dépositaire de son autorité ; que l'amour de l'Eglise, le zele pour la défendre, & y maintenir la pureté de la foi, croissent avec ses années ; qu'à l'exemple de Salomon, il préfere la sagesse à l'éclat du Trône, que la justice & l'équité, le bonheur des peuples & la tranquillité du Royaume reglent toutes ses démarches, & qu'il soit l'heritier des vertus des Rois ses prédecesseurs, & surtout du feu Roy, son auguste Bisayeul, comme il l'est de leurs droits : Samuël sanctifia par des sacrifices la Ville où Saül fut consacré

Roy

» Roy d'Israël, & ne le fit même re-
» connoître publiquement, qu'après
» avoir immolé de nouveau des hosties
» pacifiques ; le même Prophete indi-
» qua un sacrifice solemnel dans la vil-
» le de Bethléem, pour y consacrer Da-
» vid, & ce ne fut qu'après plusieurs
» prieres, & l'oblation des holocaustes
» que se fit l'onction de Salomon dans
» l'assemblée de tout le peuple.

» A ces causes, après en avoir con-
» feré avec nos venerables Freres les Pre-
» vôt, Doyen, Chantre, Chanoines &
» Chapitre de nôtre Eglise Metropoli-
» ne, nous ordonnons de jeûner le Sa-
» medi 24. du present mois d'Octobre,
» dans toute l'étenduë de nôtre Dioceſe,
» comme aux autres jours de jeûne, qui
» sont d'une obligation universelle dans
» toute l'Eglise.

» Ordonnons pareillement à tout Prê-
» tre Seculier & Regulier de nôtre Dio-
» ceſe, exempts & non exempts, de di-
» re chacun en particulier une Messe ;
» à tous les Ecclesiastiques & à tous les
» Religieux qui ne sont pas Prêtres, à
» toutes les Religieuses, & aux Filles
» de Communauté seculiere, de partici-
» per une fois au Corps & au Sang de
» Jesus-Christ dans le Sacrement de
» l'Eucharistie, suivant les intentions ci-
deſſus

Digitized by Google

dessus marquées; exhortons les Fi- « deles de l'un & de l'autre sexe de « nôtre Dioceſe, à faire des prieres « particulieres dans cet esprit, & qu'a- « près les Vêpres, dans toutes les Egli- « ſes de nôtre Dioceſe, on chante le « Pſeaume *Exaudiat*, avec l'Oraiſon « pour le Roy, & pareillement de- « puis la reception de nôtre Mande- « ment, juſqu'au 1. Novembre pro- « chain. Donné à Rheims le 6. Octobre « 1722. «

Préparatifs du Sacre, & diſpoſition de l'Egliſe, &c.

Tout le monde ſçait que la ville de Rheims a l'avantage depuis pluſieurs ſiecles, d'être le lieu deſtiné pour le Sacre de nos Rois. C'eſt un uſage qui s'eſt établi, en conſideration de ce que Clovis, le premier Roy Chrétien, y a été autrefois inſtruit & baptiſé par ſaint Remi. C'eſt là que les Rois de France viennent avec une pompe digne de leur Majeſté, & de la ſainteté de la Ceremonie, recevoir l'onction des mains de l'Archevêque.

L'Egliſe de Nôtre-Dame, Metropolitaine de Rheims, deſtinée à la Ceremonie du Sacre & du Couronnement de Loüis

Digitized by Google

Loüis XV. avoit été préparée avec une pompe & une magnificence extraordinaire ; elle étoit tenduë jusqu'à la voûte des plus belles tapisseries de la Couronne. Le grand Autel étoit paré d'un ornement de drap d'argent galonné d'or, & chargé des armes de France & de Navarre en broderie. Le Roy en avoit fait present à l'Eglise de Rheims, ainsi que des Chappes & autres ornemens qui étoient d'étoffe d'or & d'argent, garnis de points d'Espagne. Les marches de l'Autel & le reste du Chœur étoient couverts de tapis. A quelque distance, & vis-à-vis de l'Autel, on avoit élevé un dais de velours violet, semé de fleurs-de-lys d'or en broderie, sous lequel étoit un Prie-Dieu couvert d'un grand tapis, qui étoit aussi de velours violet, de même que le fauteüil placé sur l'estrade du Prie-Dieu. Les sieges ou formes, sur lesquels devoient être placées toutes les personnes qui avoient quelques fonctions, ou qui étoient invitées à cette auguste Ceremonie, étoient aussi couverts de velours violet brodé de fleurs-de-lys.

Au milieu du Jubé, qui étoit aussi magnifiquement orné que le reste de l'Eglise, on avoit élevé un dais de velours violet, sous lequel étoit le trône où le Roy devoit être assis après son Sacre.

Sur

Sur le bord du trône étoit un Prie-Dieu, couvert, comme celui du Chœur, d'un riche tapis de velours violet, semé de fleurs-de-lys d'or, ainsi que les bancs qui étoient aux deux côtez du Trône, & sur lesquels les Pairs Ecclesiastiques & Laïques devoient être placez. Au bas du Prie-Dieu étoient deux sieges, un à droite pour le Grand Chambellan de France, & l'autre à gauche pour le premier Gentilhomme de la Chambre. Sur une espece de plate-forme avancée entre les deux escaliers, par lesquels on montoit au Trône, on avoit placé un siege pour le Connêtable, & plus avant, près l'appui de la plate-forme, deux sieges, l'un à droite pour le Garde des Sceaux, representant le Chancelier de France, & l'autre à gauche pour le Grand-Maître de la Maison du Roy. A la droite du Jubé on avoit dressé un Autel sous un dais, pour y dire une Messe basse pendant la Messe du Chœur. Vis-à-vis & de l'autre côté du Jubé, étoient deux sieges, l'un près du banc des Pairs Laïques, pour le Duc de Charost, Gouverneur du Roy; l'autre plus avancé du côté du Chœur, pour le Prince Charles de Lorraine, Grand Ecuyer de France, qui devoit porter la gueuë du manteau Royal.

Les deux escaliers qui avoient été construits

Digitized by Google

ſtruits aux deux côtez de la porte du Chœur, pour monter au Trône du Roy, étoient couverts de tapis, dont le milieu étoit ſemé de fleurs-de-lys d'or, & le devant du Jubé, du côté du Chœur, étoit orné d'un tapis de velours violet, auſſi brodé de fleurs-de-lys d'or.

Entre les piliers des deux côtez du Chœur, & au-deſſus des chaiſes des Chanoines, qui étoient auſſi parées de tapis ſemez de fleurs-de-lys d'or, on avoit élevé des galeries en amphitheatre, pour placer des perſonnes de diſtinction.

Il y avoit auſſi des amphitheatres élevez aux deux côtez de l'Autel, & là étoient deux tribunes, l'une à la droite deſtinée pour MADAME, & l'autre à la gauche pour le Nonce du Pape, & pour les Ambaſſadeurs invitez à la Ceremonie.

La Muſique avoit ſon amphitheatre élevé derriere l'Autel, & à la gauche étoit un pavillon ſous lequel le Roy devoit ſe reconcilier avant la Communion.

On a employé 12000. toiſes de bois à tous ces échafauts, galeries, amphitheatres, &c. & on prétend qu'il y avoit 8000. aulnes courantes de tapiſſerie tenduë. Toutes les Chapelles étoient magnifiquement ornées. On avoit expoſé les Châſſes, con-

Digitized by Google

contenant les Reliques les plus précieuſes, comme le Chef de S. Loüis, donné par le Roy Loüis XIII. quand il fut ſacré, la Châſſe de ſaint Remy, de vermeil-doré, peſant cent marcs, & celle de ſaint Marcel, ſans compter divers riches ornemens d'or & d'argent garnis de diamans & d'autres pierres précieuſes.

Comme la Ceremonie du Sacre devoit commencer de très-bonne heure, on avoit éclairé l'Egliſe par un nombre prodigieux de bougies, diſpoſées avec art dans des luſtres, des girandoles, des bras, &c.

Peu de temps avant le départ du Roy de Verſailles, les Religieux de ſaint Denis reçûrent une Lettre de cachet, qui leur ordonnoit de porter à Rheims pour le Sacre de S. M. les ornemens Royaux qu'on a coûtume d'y porter, & dont ils ſont les dépoſitaires; ſçavoir, la Couronne de Charlemagne, le Sceptre, l'Epée, les Eperons, la Main de Juſtice de cet Empereur, avec l'agraffe de ſon Manteau Royal.

La députation des Religieux de l'Abbaye de ſaint Denis, étoit compoſée de Dom François Anceaume, grand Prieur, qui a un droit à cette Ceremonie, Dom Urſin Duraut, & Dom Vincent Marclaud. Pour ſeureté des choſes qu'ils por-

Digitized by Google

toient, ils furent escortez en allant & en venant par M. de la Grange, Exemt des Gardes du Corps de la Compagnie de Noailles, & par deux Gardes de la même Compagnie.

Le reste des vêtemens qui devoient servir au Roy, comme la camisole de satin rouge, qui est ouverte à tous les endroits où l'on doit faire les onctions, les botines, la tunique, la dalmatique & le manteau Royal, furent portez à Rheims par les ouvriers qui les ont faits, & furent délivrez aux mêmes Religieux par les Officiers de la Garderobe de Sa Majesté, à l'exception de la camisole, qui fut portée dans l'appartement du Roi, pour l'en revêtir avant qu'il allât à l'Eglise.

Le jour du Sacre, dès le grand matin, les Religieux porterent à l'Eglise dans un coffre fait exprès, tous les ornemens & les habits Royaux, qu'ils poserent sur une crédence, dressée un peu au-de-là du coin de l'Autel, du côté de l'Evangile, près de laquelle il y avoit un banc pour les trois Religieux, dont la face devoit être tournée vers le Trône du Roy.

Ils rangerent tout sur l'Autel en cet ordre. Vers le milieu de l'Autel, la Couronne de Charlemagne; du côté de l'Evangile, le sceptre & la main de Justice,

Digitized by Google

ce, du même côté le Manteau Royal, & par dessus le Manteau Royal, la Dalmatique, la Tunique, l'Epée de Charlemagne avec le Fourreau, les Eperons par-dessus, & sur le tout les Bottines.

Le Pere Prieur étoit revêtu d'une Aube, & les deux autres Religieux étoient en froc ou habit d'Eglise.

M. Dulin, Peintre de l'Académie Royale a été choisi pour assister à toutes les ceremonies du Sacre, du Couronnement, du Festin Royal, &c. pour les dessiner avec précision, & ensuite en faire des cartons qui seront executez en tapisseries aux Gobelins.

Par ce que nous venons d'exposer on pourra juger de l'éclat & de la pompe, dont l'Eglise de Rheims, déja très magnifique par elle-même étoit décorée. Ce qui, joint à la richesse des habits, & des ornemens Pontificaux & Sacerdotaux, aux habits Royaux, à ceux des Pairs Laïques, des grands Officiers de la Couronne, des Seigneurs & Notables, dont cette auguste Assemblée étoit composée, produisoit une splendeur majestueuse, & un éclat qui saisissoit d'étonnement & de respect : l'imagination peut à peine se le representer, mais la parole ne peut l'exprimer.

Digitized by Google

VEILLE DU SACRE.

Le 24. Octobre après-midy, le Roy se rendit à l'Eglise Metropolitaine pour assister aux premieres Vêpres du Sacre. S. M. fut reçûë à la porte de l'Eglise, par l'Archevêque Duc de Rheims, en Chappe & en Mitre, à la tête du Chapitre, & assisté des Evêques, ses suffragans, aussi en Chappes & en Mitre. Le Roy alla ensuite se placer au milieu du Chœur, sur un Prie-Dieu qui avoit été dressé. Le Roy avoit Monsieur le Duc d'Orleans, le Duc de Bourbon & le Comte de Clermont à sa droite, le Duc de Chartres, le Comte de Charolois & le Prince de Conti étoient à sa gauche. Le Duc de Charost, Gouverneur de S. M. & ses principaux Officiers étoient derriere son fauteüil. Le Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France, étoit à la droite du Prie-Dieu, & les Cardinaux de Bissy, du Bois, & de Polignac, à la gauche. Les Archevêques de Toulouse, de Bordeaux, de Sens, d'Alby, l'Evêque de Toul, nommé à l'Archevêché de Tours, & les Evêques de Metz, de S. Omer, de Chartres, de Verdun, de Rennes, de Blois, de Nevers, de Saint Papoul, de Troye, de Cisteron, d'Avranches, du Puy & de Leictoure, invitez

Digitized by Google

vitez par le Roy à se trouver à la Ceremonie de son Sacre, étoient placez auprès de l'Autel à la droite, & les places de l'autre côté étoient occupées par les Seigneurs de la Cour. L'Archevêque de Rheims se plaça dans la premiere haute chaise à droite, les Evêques de Soissons, de Laon, de Beauvais, & de Chaalons, occuperent les quatre suivantes du même côté. Les Evêques de Noyon, d'Amiens, & de Senlis, se mirent dans les hautes chaises du côté gauche, les autres chaises des deux côtez étant occupées par les Chanoines, tous en Chappes, & les basses par les Prêtres & les Chapelains habituez de l'Eglise.

L'Archevêque de Rheims entonna les Vêpres de la Dedicace de l'Eglise Metropolitaine, dont on celebroit l'Octave, & elles furent continuées par la Musique du Roy, & par celle de la Metropolitaine. Après les Vêpres, M. Poncet de la Riviere, Evêque d'Angers, prononça un fort beau Sermon sur les Ceremonies du Sacre. Ce Prélat connu par son éloquence, prit son texte du 1. Liv. des Rois, ch. 16. vers. 13. *Tulit ergo Samuel cornu olei, & unxit eum..... & directus est Spiritus Domini à die illâ in David, & deinceps.* Samuel prit donc la corne pleine d'huile, & il le Sacra..... Depuis ce

Digitized by Google

temps-là l'Esprit du Seigneur fut toûjours en David.

La Prédication finie, le Roy sortit de l'Eglise avec les mêmes ceremonies qui avoient été observées lorsqu'il y étoit entré. Quand il fut rentré à l'Archevêché S. M. s'y confessa au Pere de Lignieres, son Confesseur.

JOUR DU SACRE.

L'Eglise de Rheims étoit disposée de la maniere que nous avons dite, lorsque les Chanoines, tous en Chappes y entrerent le Dimanche 25. Octobre vers les six heures du matin; ils occuperent les hautes chaises, à l'exception des quatre premieres de chaque côté qu'ils laisserent vuides, pour les quatre Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit qui devoient porter les offrandes, & pour les quatre Barons ou ôtages de la Sainte Ampoule. On commença Primes, pendant lesquelles M. l'Archevêque de Rheims, qui avoit été prendre à la Sacristie ses habits Pontificaux, vint à l'Autel, précedé du Chantre, du Sous-Chantre, en Chappe, avec chacun son bâton d'argent, des Evêques de Senlis, de Verdun, de Nantes & de S. Papoul, en Chappe & en Mitre qui devoient chanter les Litanies, l'Evêque d'Amiens, Sous-Diacre, & l'Evê-

Digitized by Google

l'Evêque de Soissons, Diacre, en Mitre, marchoient ensuite. L'Archevêque de Rheims les suivoit, assisté de deux Chanoines de l'Eglise de Rheims, en Chappe, & nommez par le Chapitre pour les ceremonies. Après la reverence à l'Autel l'Archevêque de Rheims s'assit dans la chaise qui lui avoit été preparée, vis-à-vis le Prie-Dieu du Roy, ayant le visage tourné vers le Chœur. Les Evêques de Soissons & d'Amiens se placerent à ses côtez, & les Evêques de Senlis, de Verdun, de Nantes & de S. Papoul, se placerent au côté droit de l'Autel.

Les Cardinaux, les Archevêques & les Evêques invitez, & arrivez quelque temps auparavant, avoient été conduits à leurs places avec les ceremonies accoutumées.

Les Cardinaux de Rohan, de Bissi, de Gesvres, du Bois, & de Polignac, en Rochet, & revêtus de leur Chappe de Cardinal, étoient assis sur une forme placée au dessus, & un peu moins avancée que le banc des Pairs Ecclesiastiques.

Les Archevêques de Toulouse, de Bordeaux, de Sens, d'Alby, l'Evêque de Toul, nommé à l'Archevêché de Tours, & les Evêques invitez que nous avons déja nommez, en Rochet, & en Camail violet, étoient sur des formes

Digitized by Google

derriere le banc des Pairs Ecclesiastiques.

Les Abbez de Brancas & de Premeaux, Agens du Clergé, étoient assis après les Evêques.

L'Abbé de Valbelle, Coadjuteur nommé à l'Evêché de S. Omer, & les Abbez Milon, de la Vieuville, d'Argentré, de Froulay, Caulet & de Pezé, tous Aumôniers du Roy, en Rochet & en Manteau noir, étoient derriere les Archevêques & Evêques. On avoit conservé les autres places pour les Chanoines qui devoient servir à l'Autel, en qualité de Procedans ou d'Assistans.

Les formes qui étoient au dessous de celles des Prélats, étoient occupées par Mrs Amelot, Bignon de Blanzy, le Pelletier des Forts, l'Abbé de Pompomne, le Comte du Luc, & Mrs d'Angervilliers, d'Argenson, de Harlay & Dodun, Contrôleur General des Finances, tous Conseillers d'Etat, & par Mr d'Herbigny, Bernard, de la Granville, Orry, de Vastan, de Fontanieu, de Thalhoët, d'Ombreval, de Vanolles, & le Pelletier, Maître des Requêtes, invitez d'assister au Sacre, ils étoient tous en Robe de ceremonie. Les Secretaires du Roy qui avoient été invitez de se trouver au Sacre par Lettre de cachet du 24. Septembre dernier députerent six d'entre eux ; sçavoir,

Digitized by Google

voir, Mr. Noblet Doyen, Perrin, Poisson & le Noir, Syndics, Archambault & Carpot, anciens. Ils eurent séance dans cet ordre, à droite du côté de l'Epître sur un banc qui étoit derriere celui des Maîtres des Requêtes. Ils étoient vêtus de longues Robes à manches pendantes, de Satin noir, doublées de même, & coëffez d'un bonnet ou toque de velours, chargée d'un cordon d'or.

Les Pairs Ecclesiastiques étant arrivez en Chappe & en Mitre se placerent sur leur banc du côté de l'Epître.

Les Maréchaux d'Estrées, de Tessé & d'Uxelles, qui devoient porter dans la ceremonie la Couronne, le Sceptre & la main de Justice, se placerent sur un banc appellé des honneurs, derriere celui des Pairs Laïques.

Le Marquis de la Vrilliere, le Comte de Maurepas & M. le Blanc, Secretaires d'Etat, occuperent un banc separé, qui étoit au dessous & plus reculé que celui des trois Maréchaux de France, dont nous venons de parler.

Les Maréchaux de Matignon & de Bezons se placerent sur une forme derriere le banc des Honneurs. D'autres Seigneurs se mirent auprès d'eux, sur la même ligne, & sur les autres bancs, où étoient les principaux Officiers de S. M.

Digitized by Google

Le Nonce du Pape, & les Ambaſſadeurs d'Eſpagne, de Sardaigne & de Malthe, invitez à la Ceremonie, furent conduits en la maniere ordinaire, à leur tribune, dans laquelle le Chevalier de Sainctot & M. de Remond, Introducteur des Ambaſſadeurs, ſe mirent auprès d'eux ſur la même ligne. Le reſte de la tribune fut occupé par un grand nombre de Princes & de Seigneurs Etrangers.

MADAME, accompagnée de Madame la Ducheſſe de Lorraine, ſe rendit auſſi dans ſa tribune, l'Infant Don Emanuel, frere du Roy de Portugal, qui étoit venu, *incognito*, à Rheims, pour aſſiſter à la Ceremonie du Sacre, & les Princes & Princeſſes de Lorraine, gardant auſſi l'*incognito*, étoient auprès de MADAME.

Les Pairs Eccleſiaſtiques étoient aſſis dans l'ordre qui ſuit; l'Evêque Duc de Laon, en perſonne, l'Evêque Duc de Langres, excuſé pour cauſe de maladie, repreſenté par M. l'Evêque de Châlons, l'Evêque Comte de Beauvais, en perſonne, l'Evêque Comte de Châlons, repreſenté par M. l'Evêque de Noyon, & l'Evêque Comte de Noyon, repreſenté par M. l'ancien Evêque de Frejus. On ne compte pas ici l'Archevêque Duc de Rheims, le premier de tous, que ſa qualité d'Officiant place differemment dans la Ceremonie. On

Digitized by Google

On n'a pas suivi dans cette occasion le ceremonial ordinaire, qui est, que quand il manque un Pair, les autres montent au rang l'un de l'autre jusques au dernier; mais l'Evêque de Beauvais, qui suivant cet usage auroit representé l'Evêque Duc de Langres, a mieux aimé garder son rang de premier Comte & Pair Ecclesiastique, qui l'associe à l'Evêque de Laon, * dans les fonctions honorables du Sacre, dont nous parlerons bien-tôt.

Sur les 7. heures les Pairs Laïques arriverent du Palais Archiepiscopal, & ayant été reçûs avec les ceremonies accoutumées; après les reverences usitées dans les grandes ceremonies, ils se placerent sur la forme qui leur étoit préparée du côté de l'Evangile.

Ils étoient vêtus d'une veste d'étoffe d'or qui leur descendoit jusqu'à mi-jambe, avec une ceinture d'or, & pardessus, un Manteau Ducal de drap violet, doublé & bordé d'hermines, ouvert sur l'épaule droite, leur collet rond étoit aussi d'hermines. Ils portoient tous une Couronne de vermeil doré sur un bonnet de satin violet. Monsieur le Duc d'Orleans representant le Duc de *Bour-*

* *L'Evêque de Laon devient en cette occasion premier Duc & Pair Ecclesiastique, parceque l'Archevêque de Rheims officie.*

Digitized by Google

gogne, le Duc de Chartres representant le Duc de *Normandie*, & le Duc de Bourbon representant le Duc d'*Aquitaine*, avoient la Couronne Ducale. Le Comte de Charolois representant le Comte de *Toulouse*, le Comte de Clermont representant le Comte de *Flandres*, & le Prince de Conti representant le Comte de *Champagne*, avoient des Couronnes de Comte. Monsieur le Duc d'Orleans, le Duc de Bourbon & le Prince de Conti, étoient distinguez par le collier de l'Ordre du S. Esprit, qu'ils avoient sur leurs Manteaux.

Peu de temps après les Pairs Laïques & Ecclesiastiques s'étant approchez de l'Archevêque de Rheims, convinrent de députer l'Evêque Duc de Laon, & l'Evêque Comte de Beauvais, pour aller querir le Roy. Ces deux Prélats sont de temps immemorial, eux & leurs representans en possession de cette députation. Il en est parlé dès le temps de Charles V.

Les deux Evêques ayant auprès d'eux deux Enfans de Chœur en Chappe, portant chacun un Chandelier, avec un cierge allumé, & un troisiéme revêtu de même, portant le benitier, se mirent en marche, précedez du Marquis de Dreux, Grand-Maître des Ceremonies. Tous les Cha-

Digitized by Google

Chanoines en Chappe marchoient devant. La musique au milieu des deux files, qui étoient terminées par le Chantre, & le Sous-Chantre. Ils passerent par la gallerie découverte de 14. pieds de large, construite depuis le Portail de l'Eglise, jusqu'à la grande salle de l'Archevêché, & étant arrivez à la porte de la Chambre du Roy, le Chantre (M. l'Abbé de Sainte Hermine) y frappa de son bâton d'argent. L'Evêque de Laon dit qu'il demandoit Loüis XV. le Prince de Turenne, Grand Chambellan de France répondit sans ouvrir la porte, *le Roy dort.* Le Chantre frappa pour la seconde fois, & le Grand Chambellan lui fit la même réponse, le Chantre enfin ayant frappé à la porte une troisiéme fois & l'Evêque de Laon ayant dit nous demandons *Loüis XV. que Dieu nous a donné pour Roy*, les portes de la chambre furent ouvertes, le Marquis de Dreux conduisit les deux Prélats auprès de S. M. qu'ils saluerent très-profondement. Ils étoient précedez du Chantre, du Sous-Chantre, & de l'Enfant de Chœur portant le benitier.

Le Roy étoit couché sur un lit de parade, il étoit vêtu d'une chemise de toile d'hollande, & d'une longue camisole ou tunique de satin cramoisy, garnie de ga-

lons d'or, & ouverte ainſi que la chemiſe aux divers endroits où S. M. devoit recevoir les onctions. Pardeſſus cette camiſole le Roy avoit une robe de toile d'argent, & ſur la tête une toque de velour noir, enrichie d'un cordon de diamans, avec un bouquet de plume, & une double aigrette blanche, attachée par une roſe de pierreries.

L'Evêque de Laon preſenta de l'eau benite au Roy, & après les Prieres accoutumées, il prit S. M. par le bras droit, l'Evêque de Beauvais le prit par le gauche, & l'ayant ſoulevé, ces deux Prelats le conduiſirent à l'Egliſe proceſſionnellement dans l'ordre qui ſuit.

ARRIVE'E DU ROY A L'EGLISE.

Les Gardes de la Prevôté de l'Hôtel, le Comte de Montſoreau, Grand Prevôt à leur tête, commençoit la marche, & précedoient le Clergé qui avoit accompagné les deux Evêques députez. Les Cent Suiſſes de la Garde dans leurs habits de ceremonie marchoient enſuite, ayant à leur tête le Marquis de Courtenvaux leur Capitaine, habillé de drap d'argent avec un baudrier de même étoffe brodée, un manteau noir doublé de drap d'argent, & garni de dentelles, ainſi que ces

Digitized by Google

ces chauſſes trouſſées, avec une toque de velours noir, ornée d'un bouquet de plumes. Le Lieutenant des Cent Suiſſes étoit vêtu d'un pourpoint, & d'un manteau de drap d'argent avec une toque de même étoffe. Les haut-bois, les tambours & les trompettes de la chambre venoient après; ils étoient ſuivis des ſix Herauts-d'Armes en habit de velours blanc, les chauſſes trouſſées, garnie de rubans, avec leur toque de velours blanc; ils avoient pardeſſus leurs pourpoints & leurs manteaux la cotte-d'armes de velours violet, chargée des Armes de France en broderie, & le Caducée à la main. Les Cent Gentilhommes de la Maiſon du Roy, dits *Au Bec de Corbin* qui paroiſſoient à cette pompeuſe marche, leur Capitaine à leur tête, ont été diſpenſez d'aſſiſter à cette ceremonie.

Le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Ceremonies, & le ſieur des Granges, receu en ſurvivance du ſieur des Granges, ſon pere, dans la Charge de Maître des Ceremonies, marchoient après; ils étoient vêtus de pourpoints de toile d'argent, de chauſſes retrouſſées de velours ras noir, coupé par bandes, ayant des capots de la même étoffe, garnis de dentelles d'argent avec une toque de velours noir, chargé de plumes blanches; ils précedoient

Digitized by Google

doient le Maréchal Duc de Tallard, le Comte de Matignon, le Comte de Medavi, & le Marquis de Goesbriant, Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit, destinez à porter les Offrandes, vêtus d'un grand manteau de l'Ordre. Le Maréchal Duc de Villars representant le Connétable, vêtu comme les Pairs Laïques, avec la Couronne de Comte, de vermeil doré, marchoit après; il avoit à ses côtez les sieurs Millet & de Varennes, Huissiers de la Chambre du Roy, vêtus de blanc, & portant leurs Masses.

Le Roy paroissoit ensuite, accompagné du Duc de Charost, son Gouverneur, ayant à sa droite l'Evêque de Laon, & à sa gauche l'Evêque de Beauvais. Le Prince Charles de Lorraine, Grand Ecuyer de France qui devoit recevoir la Toque du Roy, lorsque la ceremonie éxigeroit que S. Majesté se découvrit, & qui étoit nommé pour porter la queuë du Manteau Royal, marchoit après Sa Majesté, derriere laquelle suivoient à droite, le Duc de Villeroy, Capitaine des Gardes du Corps, Commandant les Gardes Ecossoises, & à gauche, le Duc d'Harcourt, Capitaine des Gardes en quartier; ils étoient vêtus d'habits ordinaires, mais très-magnifiques, ainsi que leurs Manteaux. Le Roy étoit environné de six Gardes

Digitized by Google

des Ecoſſois, vêtus de ſatin blanc, avec leurs cottes d'armes en broderie pardeſſus leurs habits, la pertuiſanne à la main. M. d'Armenonville, Garde des Sceaux de France, faiſant les fonctions de Chancelier de France, marchoit après le Roy. Il étoit vêtu d'une Soutanne de ſatin cramoiſy, & d'un grand Manteau d'écarlatte, avec l'épitoge retrouſſée & fourrée d'hermines, il avoit ſur ſa tête le mortier de Chancelier, de drap d'or bordé d'hermines. Le Prince de Rohan, faiſant la Charge de Grand-Maître de la Maiſon du Roy, portant ſon bâton à la main, venoit enſuite, ayant à ſa droite & ſur la même ligne, le Prince de Turenne, Grand Chambellan de France, & à ſa gauche, le Duc de Villequier, Premier Gentilhomme de la Chambre de S. M. ces trois Seigneurs étoient vêtus comme Pairs Laïques, ayant la Couronne de Comte ſur la tête, de vermeil doré. Les Gardes du Corps fermoient cette marche, pendant laquelle la Muſique chantoit des Verſets & des Répons, &c.

Le Roy étant arrivé à l'Egliſe par la grande gallerie découverte qu'on avoit ornée de tapiſſeries, les Gardes de la Prevôté de l'Hôtel reſterent à la porte, les Cent Suiſſes formerent une double haye entre les barrieres, par leſquelles on traverſoit

Digitized by Google

verſoit la Nef, & les tambours, les hautbois, & les trompettes ſe mirent entre les deux eſcaliers qui montoient au Jubé. Le Chantre commença le Pſeaume, *Domine, in virtute tuâ lætabitur Rex*, &c. qui fut continué par les Muſiciens en faux bourdon, S. M. entrée dans le Chœur, fut conduite par les Evêques de Laon & de Beauvais au pied de l'Autel, où s'étant mis à genoux l'Archevêque de Rheims dit une Oraiſon, après laquelle le Roy fut conduit par les mêmes Evêques, au fauteüil qui étoit ſous le dais au milieu du Chœur. Le Duc de Villeroy & le Duc d'Harcourt ſe placerent à la droite, & à la gauche du fauteüil du Roy. Le Marquis de Courtenvaux, qui avoit ſuivi le Roy dans le Chœur, prit ſa place au côté droit de l'eſtrade, ſur laquelle étoit S. M. & les ſix Gardes Ecoſſois ſe mirent plus bas aux deux côtez du Chœur. Le Maréchal de Villars avec les deux Huiſſiers de la Chambre, portant leurs Maſſes à ſes côtez, ſe plaça ſur le ſiege qui lui étoit deſtiné derriere le Roy, & à quelque diſtance. Le Garde des Sceaux prit place derriere le Connétable, & à trois pieds de diſtance, le Prince de Rohan ayant ſon bâton de Grand-Maître à la main, ſe plaça ſur un banc derriere le Garde des Sceaux, & ſur lequel le Prince de Turenne,

Digitized by Google

ne se mit à la droite, & le Duc de Villequier à la gauche. Le Prince Charles de Lorraine demeura auprès & à la droite du Roy : Le Duc de Charost alla se placer sur un siege qui lui étoit destiné, devant le banc des Secretaires d'Etat, & les quatre Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, nommez pour porter les Offrandes, occuperent les quatre premieres hautes chaises du Chœur, du côté de l'Epître.

On remarquera que les Pairs occupent differentes places, selon les differens temps de la Ceremonie, ainsi que quelques Seigneurs & Officiers qui doivent suivre le Roy.

LA SAINTE AMPOULLE.

Pour ne pas interrompre le fil de la narration des Ceremonies du Sacre, nous devons dire ici en peu de mots ce qui concerne cette huile celeste.

On appelle *sainte Ampoulle*, une petite phiole qui contient l'huile sainte qui sert à sacrer nos Rois ; on la garde précieusement dans l'Eglise de l'Abbaye de saint Remy de Rheims, Ordre de saint Benoît, & dans le tombeau même de saint Remy. Hincmar, Archevêque de Rheims, qui vivoit du temps de Charles

Digitized by Google

les le Chauve, rapporte dans la vie de ce grand Saint, que lorſque ce Prelat baptiſoit Clovis dans ſon Egliſe de Rheims, la foule qu'il y avoit auprès des Fonts Baptiſmaux, ne lui permettant plus de faire apporter les ſaintes huiles pour faire à ce Roy les Onctions ordinaires dans les Ceremonies du Baptême, il parut tout à coup une colombe blanche, apportant du Ciel en ſon bec une petite phiole pleine d'huile, après quoi elle diſparut. Saint Remy s'en ſervit dans cette occaſion, & le Roy Clovis en reçut la premiere onction en l'année 496. avec 3000. François de ſa ſuite.

Les habitans de Cheſne le Populeux, dit par corruption le Poüilleux, à ſix ou ſept lieuës de Rheims, ſur le chemin de Rhetel, ont voulu renouveller l'ancienne conteſtation, prétendant avoir la haquenée avec tous ſes harnois & ornemens, ſur laquelle la ſainte Ampoulle a été portée & rapportée par le Grand Prieur de l'Abbaye de ſaint Remy, quoique l'Abbaye prétende qu'elle lui appartient de droit, les Religieux étant d'ailleurs Seigneurs ſuzerains & feodaux du lieu de Cheſne. Cependant les habitans de Cheſne, députez, ſelon la coûtume, pour eſcorter la ſainte Ampoulle, ont fortement diſputé leurs droits, mais on leur

Digitized by Google

leur imposa silence. Ils prétendent que leurs ancêtres reprirent la sainte Ampoulle des mains des Anglois, qui avoient pillé Rheims & le trésor de saint Remy, d'où ils croyent avoir le droit d'escorter ce saint dépôt; mais Dom Marlot, dans son Histoire de la Metropole de Rheims, traite tout cela de fable, & dit que si les habitans de Chesne, avant le Regne de Charles VII. avoient coûtume d'accompagner la sainte Ampoulle dans cette Ceremonie, ce n'étoit qu'en qualité de vassaux de l'Abbaye de saint Remy.

Enfin le Comte d'Estaing, & les Marquis d'Alegre, de Beauvau & de Prie, nommez par le Roy pour conduire la sainte Ampoulle, la garantir & servir d'ôtages, partirent du Palais Archiepiscopal, en même temps que les Pairs Laïques en sortirent, pour se rendre à l'Eglise Metropolitaine. Ils étoient conduits par l'Aide des Ceremonies, & arriverent à l'Abbaye de saint Remy. Après avoir expliqué le sujet de leur mission, ils firent serment dans l'Eglise de saint Remy d'y reconduire la sainte Ampoulle.

Elle fut portée en Procession par le Pere Gaudart, Grand Prieur de l'Abbaye, en Aube, avec une Etole & Chape d'étoffe

Digitized by Google

toffe d'or, monté sur un cheval blanc de l'Ecurie du Roy, mené par deux Maîtres Palefreniers de la grande Ecurie. Il étoit couvert d'une housse d'étoffe d'argent, richement brodée, & marchoit sous un dais de pareille étoffe.

Il faut sçavoir qu'il y a quatre Terres ou Fiefs, aux possesseurs desquels le droit d'accompagner la sainte Ampoulle, & de tenir le dais sous lequel elle est portée, est affecté. Ces Terres ou Fiefs sont, suivant Marlot, dans son Theatre d'honneur, Terrier, Beleſtre, de Louvercy ou Savastie, & Neuvisy. Ceux qui en sont Seigneurs, s'appellent Chevaliers de la sainte Ampoulle. Il n'y a eu que trois de ces Seigneurs, vassaux de l'Abbaye de saint Remy, qui soient venus pour remplir cette fonction de porter le dais, sçavoir MM. de Romanie, Godet, & de sainte Catherine. Ils étoient vêtus de satin blanc, & d'un manteau de soye noire. Le quatriéme ne s'y étant pas presenté, il a été remplacé par M. Clignet, Bailly de l'Abbaye de saint Remy.

Les Religieux Minimes, les Chanoines de l'Eglise Collegiale de saint Timothée, & les Religieux des Abbayes de saint Remy & de saint Nicaise, en aubes,

Digitized by Google

aubes, précedoient le dais, aux quatre coins duquel marchoient à cheval les quatre Barons ou ôtages, sçavoir MM. de Prie, d'Estaing, d'Alegre & de Beauvau.

Pour éviter toute contestation, leur rang, tel que nous venons de le dire, avoit été tiré au sort, ainsi qu'il avoit été pratiqué au Sacre du feu Roy. Ils étoient précedez chacun par leur Ecuyer, portant devant eux un Guidon chargé d'un côté des Armes de France & de Navarre, & de l'autre de celles de ces Barons.

L'Archevêque de Rheims, averti par le Maître des Ceremonies, de l'arrivée de la sainte Ampoulle, s'avança jusqu'à la porte de l'Eglise, avec tout le Clergé pour la recevoir. Le Grand Prieur de saint Remy, qui l'attendoit sous son dais, lui dit, en la lui présentant : *Monseigneur, je mets entre vos mains ce précieux Tréſor envoyé du Ciel au grand saint Remy, pour le Sacre de Clovis, & des Rois ſes Succeſſeurs : mais auparavant je vous ſupplie, ſelon l'ancienne coûtume, de vous obliger à me le remettre entre les mains, après que le Sacre de nôtre grand Roy LOUIS XV. ſera fait.* L'Archevêque de Rheims reçut la sainte Ampoulle, après avoir solemnellement promis de la rendre, il rentra ensuite dans le

Chœur

Digitized by Google

Chœur précedé de tous les Chanoines, & continuant sa marche, il posa la sainte Ampoulle sur l'Autel, à côté duquel le Grand Prieur & le Tresorier de l'Abbaye de saint Remy prirent place, & y resterent pendant toute la Ceremonie; les trois Religieux de l'Abbaye de saint Denis, qui avoient préparé sur l'Autel les ornemens Royaux, dont nous avons parlé, étoient vis-à-vis de l'autre côté de l'Autel. Le Roy salua la sainte Ampoulle, lorsque l'Archevêque de Rheims la porta au grand Autel.

Les quatre Barons allerent se placer dans les quatre premieres chaises des Chanoines, du côté de l'Evangile; leurs Ecuyers placez dans les chaises basses, tenans toûjours leurs Guidons devant eux; les Religieux des deux Abbayes de saint Remy & de saint Nicaise, qui avoient accompagné la sainte Ampoulle, se retirerent dans la Chapelle saint Nicolas, à côté de la Nef, où ils attendirent leur grand Prieur.

Toutes les Ceremonies du Sacre & du Couronnement finies, les Prelats avec tout le Clergé étant encore dans le Chœur, la sainte Ampoulle fut remise entre les mains du grand Prieur de saint Remy par l'Archevêque de Rheims, qui la reporta dans le même ordre, & avec les mêmes

Digitized by Google

mêmes Ceremonies, qu'elle avoit été apportée à l'Abbaye de saint Remy, où elle est toûjours gardée. Les quatre Seigneurs déja nommez, la reconduisirent avec le même cortege, l'Aide des Ceremonies marchant devant le dais. Lorsqu'ils furent arrivez, le grand Prieur, le Tresorier, les Religieux de l'Abbaye, & les deux Notaires qui avoient reçu l'Acte, par lequel les Barons s'étoient obligez de reporter la sainte Ampoulle, reconnurent l'avoir reçuë, & déchargerent les ôtages de leur cautionnement.

Par ordre du Roy, la haquenée avec son caparaçon, & le reste du harnois, ainsi que les Bannieres des quatre Barons, est demeurée aux Religieux de saint Remy, à qui S. M. a fait donner 600. livres pour employer en ornemens.

Cette Procession passa entre deux hayes des Regimens des Gardes Françoises & Suisses sous les armes, leurs Officiers à la tête, qui n'avoient pas peu à faire à contenir la foule du peuple. Toutes les ruës depuis l'Abbaye de saint Remy jusqu'à la Metropolitaine, étoient tenduës des tapisseries de la Couronne.

CERE-

Digitized by Google

CEREMONIE DU SACRE.

Lorsque toute cette auguste Assemblée fut placée, l'Archevêque de Rheims présenta de l'eau-benite au Roy, & à tous ceux qui avoient pris seance pour la Ceremonie. On chanta le *Veni Creator*, lequel fini, les Chanoines commencerent *Tierces*, après lesquelles la sainte Ampoulle fut apportée de la maniere que nous avons dit, & posée sur le grand Autel.

Après quelques Oraisons, le Chanoine Semainier commença *Sexte*, & pendant cet Office l'Archevêque de Rheims alla se revêtir des ornemens necessaires pour dire la Messe, il revint précedé de douze Chanoines, dont les six Diacres étoient vétus de Dalmatiques, & les six Sous-Diacres de Tuniques. L'Archevêque de Rheims, après avoir fait les reverences ordinaires à l'Autel & au Roy, s'approcha de Sa Majesté, qui avoit à ses côtez les Evêques de Laon & de Beauvais; il reçut du Roy pour toutes les Eglises sujettes à la Couronne, les promesses de protection, que Sa Majesté prononça assise & couverte. Les Evêques de Laon & de Beauvais soulevérent ensuite le Roy de son fauteüil,

&

Digitized by Google

& suivant les anciennes formalitez, ils demanderent le consentement de l'Assemblée & du Peuple. D'abord après cette Ceremonie, l'Archevêque de Rheims reçut du Roy le serment du Royaume, & ceux de l'Ordre du Saint-Esprit, de celui de Saint Loüis, & de l'observation de l'Edit contre les duels, que Sa Majesté prononça, tenant ses mains sur les saints Evangiles, qu'elle baisa ensuite.

Traduction des Sermens.

Demande de M. l'Archevêque de Rheims au Roy pour l'Eglise.

Nous vous demandons que vous accordiez à chacun de nous, & aux Eglises qui nous sont confiées, la conservation des Privileges Canoniques, une loi équitable & la justice, & que vous vous chargiez de nôtre défense, comme un Roy le doit à chaque Evêque, & à l'Eglise qui lui est confiée.

Promesse du Roy.

Je vous promets de conserver à chacun de vous, & aux Eglises qui vous sont confiées, les Privileges Canoniques, une

Digitized by Google

loi équitable & la justice, & de vous proteger & défendre autant que je le pourrai, avec le secours de Dieu, comme un Roy est obligé de le faire dans son Royaume, pour chaque Evêque & l'Eglise qui lui est confiée.

Serment du Roy pour le Royaume.

Je promets au nom de Jesus-Christ au Peuple Chrétien qui m'est soûmis.

Premierement, de faire conserver en tout temps à l'Eglise de Dieu la paix, par le Peuple Chrétien.

D'empêcher toutes rapines & iniquitez de quelque nature qu'elles soient.

De faire observer la justice & la misericorde dans les jugemens, afin que Dieu, qui est la source de la clemence & de la misericorde, daigne la répandre sur moi & sur vous aussi.

D'exterminer entierement de mes Etats tous les heretiques, condamnez par l'Eglise, toutes lesquelles choses ci-dessus dites, je confirme par serment, qu'ainsi Dieu & ses saints Evangiles me soient en aide.

Serment

Digitized by Google

Serment de Chef & souverain Grand-Maître de l'Ordre du Saint-Esprit, fait par le Roy Loüis XV.

Nous, Louis, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre, jurons & voüons solemnellement en vos mains, à Dieu le Createur, de vivre & mourir en sa sainte foi, & Religion Catholique, Apostolique & Romaine, comme à un bon Roy Très-Chrétien appartient, & plutôt mourir que d'y faillir; de maintenir à jamais l'Ordre du Saint-Esprit, fondé & institué par le Roy Henri III. sans jamais le laisser décheoir, amoindrir, ni diminuer tant qu'il sera en nôtre pouvoir; observer les Statuts & Ordonnances dudit Ordre entierement, selon leur forme & teneur, & les faire exactement observer par tous ceux qui sont & seront ci-après reçus audit Ordre, & par exprès ne contrevenir jamais, ni dispenser ou essayer de changer, ou innover les Statuts irrevocables d'icelui.

Sçavoir est, le Statut parlant de l'union de la grande Maîtrise à la Couronne de France; celui contenant le nombre des Cardinaux, Prelats, Commandeurs & Officiers; celui de ne pouvoir

Digitized by Google

transferer la proviſion des Commandes, en tout ou en partie à aucun autre, ſous couleur d'appanage, ou conceſſion qui puiſſe être. *Item*, celui par lequel nous nous obligeons, autant qu'à nous eſt, de ne pouvoir jamais diſpenſer les Commandeurs & Officiers reçus en l'Ordre, de communier & recevoir le précieux Corps de Nôtre Seigneur JeſusChriſt aux jours ordonnez : comme ſemblablement celui, par lequel il eſt dit que Nous & tous Commandeurs & Officiers ne pourront être autres que Catholiques, Gentilshommes de trois races paternelles, ceux qui le doivent être. *Item*, celui par lequel Nous nous ôtons tout pouvoir d'employer ailleurs les deniers affectez au revenu & entretenement deſdits Commandeurs & Officiers, pour quelque cauſe & occaſion que ce ſoit, & pareillement celui auquel eſt contenuë la forme des vœux, & obligation de porter toûjours la Croix aux habits ordinaires, avec celle d'or au col, pendante à un ruban de ſoye de couleur bleuë celeſte, & l'habit aux jours deſtinez. Ainſi, le jurons, voüons & promettons ſur la ſainte vraye Croix, & le ſaint Evangile touchez.

Serment

Digitized by Google

Serment de Chef & souverain Grand-Maître de l'Ordre Militaire de saint Loüis, fait par le Roy Loüis XV. le jour de son Sacre le 25. Octobre 1722. après avoir fait celui de l'Ordre du Saint-Esprit, où il a pris qualité de Roy de France & de Navarre.

Nous jurons solemnellement en vos mains, à Dieu le Createur, de maintenir à jamais l'Ordre Militaire de saint Loüis, fondé & institué par le Roy Loüis XIV. de glorieuse memoire, nôtre très-honoré Seigneur & Bisayeul, & par Nous confirmé, sans jamais le laisser décheoir, amoindrir, ni diminuer tant qu'il sera en nôtre pouvoir, observer, & faire observer les Statuts & Ordonnances dudit Ordre; sçavoir, le Statut d'union de la Grand'-Maîtrise à la Couronne de France, celui par lequel il est dit, que tous Grands-Croix, Commandeurs, Chevaliers & Officiers, ne pourront être autres que Catholiques, Apostoliques & Romains, & de n'employer ailleurs les deniers affectez aux revenus, entretenement & pensions desdits Grands-Croix, Commandeurs, Chevaliers & Officiers, pour quelques causes & occasions que ce soit, & de por-

Digitized by Google

ter la Croix d'or pendante à un ruban de soye couleur de feu, ainsi le jurons & promettons sur la sainte vraye Croix & le saint Evangile touchez.

» Nous n'avons pû encore recouvrer le » serment pour l'observation des Edits con- » tre les duels. Nous ne manquerons pas » d'en faire part au public, aussi-tôt qu'il » sera parvenu jusqu'à nous.

Après ces sermens, l'Archevêque de Rheims retourna à l'Autel, au bas duquel le Roy fut conduit par les Evêques de Laon & de Beauvais. Le Duc de Villequier, Premier Gentilhomme de la Chambre, lui ôta sa robe de toile d'argent, qu'il remit au sieur de Nyert, Premier Valet de Chambre; le Prince Charles de Lorraine reçut la toque, la remit au sieur Binet, Premier Valet de Garderobe.

Le Prelat officiant recita ensuite quelques Oraisons, pendant lesquelles le Roy resta debout, la tête découverte, & vétu seulement de sa camisole de satin cramoisi. Sa Majesté se remit ensuite dans son fauteüil qu'on avoit apporté, entre le Prie-Dieu & l'Officiant.

Le Prince de Turenne, Grand Chambellan de France, chauſſa au Roy des bottines ou sandales de velours violet, semées

Digitized by Google

semées de fleurs-de-lys d'or en broderie, & Monsieur le Duc d'Orleans, representant le Duc de Bourgogne, mit à Sa Majesté les éperons d'or, & il les lui ôta dans le même instant. L'Archevêque de Rheims benit en même temps l'épée de Charlemagne, qui étoit sur l'Autel avec les autres ornemens Royaux; il la ceignit au Roy pardessus sa camisole, & l'ôta aussi en même temps; ensuite l'ayant tirée du fourreau, il dit: *Accipe hunc gladium*, &c. & la remit toute nuë entre les mains de Sa Majesté, qui, après l'avoir tenuë pendant que l'on disoit l'Antienne *Confortare*, & l'Oraison qui la suit, la baisa & l'offrit à Dieu, en la remettant sur l'Autel. L'Archevêque de Rheims la reprit & la rendit au Roy. Sa Majesté la reçut à genoux, & la déposa entre les mains du Maréchal Duc de Villars, faisant les fonctions de Conêtable, qui la tint haute, la pointe levée, pendant toutes les Ceremonies du Sacre, du Couronnement & du Festin Royal.

L'Archevêque Officiant étant retourné à l'Autel, le Grand-Prieur de l'Abbaye de saint Remy & le Trésorier ouvrirent la sainte Ampoulle, qui étoit enfermée dans une Châsse de vermeil-doré, enrichie de pierreries. Ce Prelat mit de l'huile de la sainte Ampoulle sur la patene

Digitized by Google

d'or du Calice de S. Remy, qu'il mêla avec du saint Crême. Les Evêques de Senlis, de Verdun, de Nantes & de saint Papoul s'avancerent ensuite devant l'Autel, & chanterent les Litanies ; pendant lesquelles le Roy demeura prosterné devant l'Autel, sur un grand carreau de velours violet semé de fleurs-de-lys d'or, l'Archevêque de Rheims étoit aussi prosterné à sa droite. Le Roy & l'Officiant se leverent lorsqu'on chanta le Verset des Litanies, *Ut obsequium*, *&c.* & l'Archevêque de Rheims ayant sa Mitre sur la tête, & sa Crosse à la main, dit les trois Versets qui suivoient. Les Evêques de Laon & de Beauvais, étoient debout aux deux côtez du Roy, pendant qu'on chanta les Litanies & les Prieres qui les suivent, lesquelles étant achevées, l'Archevêque de Rheims se plaça sur sa chaise, & le Roy s'étant mis à genoux devant lui, Sa Majesté reçut les onctions en cet ordre : sur le sommet de la tête, sur la poitrine, entre les deux épaules, sur l'épaule droite, sur la gauche, à la jointure du bras droit, & à celle du bras gauche.

Ces sept onctions étant finies, l'Archevêque de Rheims, & les Evêques de Laon & de Beauvais refermerent les ouvertures de la camisole & de la chemise du

Digitized by Google

du Roy ; & Sa Majesté s'étant levée, elle reçut des mains du Prince de Turenne, la Tunique, la Dalmatique, & le Manteau Royal de velours violet brodé de fleurs-de-lys d'or, fouré & bordé d'hermines. Le Roy se remit ensuite à genoux devant l'Archevêque de Rheims, qui lui fit la huitiéme onction sur la paûme de la main droite, & la derniere sur celle de la main gauche. Ce Prelat ayant ensuite beni les gans & l'anneau, il donna les gans à Sa Majesté, & lui mit l'anneau au quatriéme doigt de la main droite ; après quoi il prit le Sceptre Royal sur l'Autel, & le mit dans la main droite du Roy, & enfin la Main de Justice, qu'il lui mit dans la gauche.

COURONNEMENT.

Après ces Ceremonies, M. d'Armenonville, Garde des Sceaux, faisant la fonction de Chancelier de France, monta à l'Autel, & se mit du côté de l'Evangile, le visage tourné vers le Chœur, & appella les Pairs selon leur rang, en la maniere que nous allons dire. Monsieur le Duc d'Orleans, qui représentez le Duc de Bourgogne, présentez-vous à cet Acte ; Monsieur le Duc de Chartres, qui representez le Duc de Nor-

Digitized by Google

mandie, préſentez-vous à cet Acte. Il employa la même formule pour appeller les autres Pairs Laïques. Il appella enſuite les Pairs Eccleſiaſtiques en cet ordre. Monſieur l'Evêque & Duc de Laon, préſentez-vous à cet Acte. Monſieur l'Evêque & Comte de Chaalons, qui repréſentez l'Evêque & Duc de Langres, préſentez-vous à cet Acte. Monſieur l'Evêque & Comte de Beauvais, préſentez-vous à cet Acte. Monſieur l'Evêque & Comte de Noyon, qui repréſentez l'Evêque & Comte de Chaalons, préſentez-vous à cet Acte. Monſieur l'ancien Evêque de Fréjus, qui repréſentez l'Evêque & Comte de Noyon, préſentez-vous à cet Acte.

M. le Garde des Sceaux, ayant repris ſa place, & les Pairs s'étant approchez du Roy, l'Archevêque Duc de Rheims prit ſur l'Autel la grande Couronne de Charlemagne, apportée de l'Abbaye de ſaint Denis, & après en avoir fait la benediction, il la mit ſur la tête du Roy, & les Pairs Laïques & Eccleſiaſtiques y porterent la main, pendant que l'Archevêque Duc de Rheims recitoit les Oraiſons du Couronnement.

INTRO-

Digitized by Google

INTRONISATION.

Peu de temps après, le même Prelat Officiant, prit le Roy par le bras droit, & le conduisit en cet ordre au Trône élevé sur le Jubé.

Les six Heraults d'armes, qui étoient restez au milieu du Chœur, commencerent la marche, & s'arrêterent au bas des escaliers qui conduisoient au Jubé. Les Pairs Ecclesiastiques monterent par un escalier qui étoit du côté de l'Epître, les Pairs Laïques par celui du côté de l'Evangile, & ils furent conduits avec les Ceremonies accoûtumées.

Le Maréchal Duc de Villars, l'épée nuë dans la main, & ayant à ses côtez les deux Huissiers de la Chambre, portant leurs Masses, marchoit devant le Roy, qui avoit la Couronne de Charlemagne sur la tête, & qui portoit en ses mains le Sceptre & la Main de Justice. Le Duc de Villeroi & le Duc d'Harcourt, Capitaines des Gardes du Corps, marchoient aux côtez de S. M. la queuë du Manteau Royal étoit portée par le Prince Charles de Lorraine, le Garde des Sceaux suivoit le Roy, & après lui marchoit le Prince de Rohan, ayant à sa droite le Prince de Tu-

Digitized by Google

renne, & à sa gauche le Duc de Villequier. Les six Gardes Ecossois, qui avoient suivi le Roy, resterent sur les degrez des escaliers les plus proches du Trône, trois de chaque côté. Les Pairs Ecclesiastiques & Laïques se placerent aux deux côtez du Trône, & les Grands Officiers dans les places qui leur étoient marquées. Les deux Capitaines des Gardes du Corps se tinrent sur la premiere marche de l'estrade, à côté du fauteüil de Sa Majesté.

Le Roy étant monté à son Trône par l'escalier du côté de l'Evangile, l'Archevêque de Rheims le fit asseoir, & le tenant toûjours par le bras droit, il recita les Prieres de l'Introniſation. Après lesquelles il quitta sa Mitre, fit une profonde reverence au Roy, & le baisa en disant : *Vivat Rex in æternum*, VIVE LE ROY A JAMAIS. Les autres Pairs Ecclesiastiques & Laïques, ayant ensuite baisé S. M. avec les mêmes Ceremonies, se remirent à leurs places, & les Herauts d'armes monterent au Jubé. Alors on ouvrit les portes de l'Eglise, & le peuple y entra en foule pour y voir un spectacle également saint & auguste, & en même temps la splendeur & la magnificence Royale dans son plus grand éclat. Le Roy paroissoit dans ce Trône Ma-

Digitized by Google

Majeſtueux avec ſes graces naturelles qui ne le quittent jamais, & qui rempliſſent les cœurs de tous ſes ſujets de ſentimens d'amour & de reſpect. Sentimens qui furent exprimez ſur le champ par de grandes acclamations, accompagnées des Fanfarres, de divers Inſtrumens militaires, & des cris de joye, dont l'Egliſe retentiſſoit.

Les Oiſeleurs lâcherent enſuite un grand nombre de petits oiſeaux, qui par le recouvrement de leur liberté, ſignifioient l'effuſion des graces du Souverain, pour les priſonniers qui devoient être élargis, à l'occaſion de cette Sainte Ceremonie. L'Artillerie de la Ville celebra auſſi, & annonça cette grande ſolemnité par pluſieurs décharges, & les Regimens des Gardes Françoiſes & Suiſſes qui étoient en bataille dans le Parvis, & aux environs de l'Egliſe, firent alors une triple ſalve de leur mouſquetairie.

Durant ces vives acclamations de *Vive le Roy*, les Herauts d'armes diſtribuerent dans la Nef, & dans le Chœur une grande quantité de Medailles d'or & d'argent qui avoient été frapées pour ce ſujet, repreſentant d'un côté Loüis XV. en habits Royaux avec le Collier de l'Ordre du S. Eſprit, & la Couronne ſur la tête, avec cette Inſcription Lud. XV. Rex.

Digitized by Google

REX CHRISTIANISSIMUS, pour revers la Ceremonie du Sacre, prise dans l'instant même de l'Onction, avec cette Legende, REX COELESTI-OLEO UNCTUS, *le Roy oint de l'Huile Celeste*, & dans l'Exergue *Remis* XXV. Octob. M.DCCXXII. Cette Medaille a été frapée de trois grandeurs differentes, nous donnons ici la representation de la plus grande avec son revers.

Les acclamations réïterées des peuples l'emporterent bien-tôt sur tous les autres bruits; cependant le *Te Deum* fut chanté par la Musique du Roy, & continué par l'orgue au son de toutes les Cloches de la Ville, & au bruit de l'Artillerie.

Après le *Te Deum* le Chantre & le Sous-Chantre entonnerent l'*Introite* qui fut continué par la Musique du Roy: l'Archevêque de Rheims commença la Messe au Grand Autel, & en même temps l'Abbé Guinaud, Chapelain de S. M. commença une Messe basse à l'Autel du Jubé. L'Abbé Milon, Aumônier du Roy presenta l'eau-benite à S. M. suivant l'usage. Après que l'Archevêque de Rheims eut dit l'Oraison de la Dedicace de l'Eglise, dont on celebroit l'Octave, l'Evêque d'Amiens quitta sa Mitre, & chanta l'Epître. L'Evangile fut chanté par l'Evêque de Soissons, après que les

Digitized by Google

Medaille du Sacre.

XXV.



Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

les Pairs Eccleſiaſtiques eurent quitté leurs Mitres, les Pairs Laïques leurs Couronnes, & que Monſieur le Duc d'Orleans, repreſentant le Duc de Bourgogne, eut ôté au Roy ſa Couronne qu'il poſa ſur le Prie-Dieu. A la fin de l'Evangile Monſieur le Duc d'Orleans reprit la même Couronne, & la remit ſur la tête du Roy. Les Pairs Eccleſiaſtiques reprirent auſſi leurs Mitres, & les Pairs Laïques leurs Couronnes.

Alors le Grand-Maître, le Maître, & l'Ayde des Ceremonies de France deſcendirent du Jubé, précedez des Herauts d'Armes, qui étoient reſtez au bas des eſcaliers; & s'étant enſuite avancez juſqu'au milieu du Chœur, ils firent leurs reverences à l'Autel, au Roy, à Madame, aux Cardinaux, au Clergé, & aux Ambaſſadeurs.

Après que le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Ceremonies, eut fait une reverence au Grand Aumônier de France, ce Prélat alla porter au Roy l'Evangile à baiſer, étant precedé du Grand-Maître, du Maître, & de l'Ayde des Ceremonies, & accompagné de l'Evêque de Soiſſons, Diacre, & d'un Chanoine Diacre qui portoit le Livre des Evangiles, couvert d'une Tavoyole de Satin blanc. Le Cardinal de Rohan arri-

vé

vé au bas de l'escalier, du côté de l'Epître, fit au Roy une premiere reverence, il en fit une seconde au milieu de l'escalier, & une troisiéme enfin auprès du Trône. Ayant ensuite presenté le Livre des Evangiles à baiser au Roy, il le remit entre les mains du Diacre, & descendit après du Jubé par l'escalier du côté de l'Evangile, en faisant les mêmes reverences qu'il avoit faites en montant; & lorsqu'il fut arrivé près l'Autel, il fit les reverences accoutumées en pareilles ceremonies.

OFFRANDES.

Pendant qu'on chantoit l'Offertoire, & que l'Archevêque Officiant faisoit l'Oblation, le Roy d'Armes & les Heraults allerent prendre sur les crédences de l'Autel les offrandes qui y étoient posées, & les porterent sur des Tavoyoles de satin rouge, bordées de franges d'or, aux quatre Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit, nommez pour les porter, lesquels partirent en même temps des quatre premieres chaises hautes du côté droit où ils étoient placez, étant précedez des Heraults & du Roy d'Armes, de l'Aide du Maître & du Grand-Maître des Ceremonies; le Maréchal de Tallard portoit le

Digitized by Google

le vaſe de vermeil doré rempli de vin, le Comte de Matignon portoit le pain d'or, le Comte de Medavi portoit le pain d'argent, & le Marquis de Goesbriant la bourſe de velours cramoiſy en broderie d'or, remplie de treize pieces d'or, ſemblables aux Medailles du Sacre, diſtribuées au peuple pendant le *Te Deum*.

Ces quatre Chevaliers de l'Ordre tenant les Offrandes, furent conduits par le Grand-Maître, le Maître, & l'Aide des Ceremonies au Trône du Roy, où ils monterent par l'eſcalier du côté de l'Évangile, & ils firent au bas, au milieu, & au haut de l'eſcalier les reverences accoutumées. Le Roy ayant été ainſi invité d'aller à l'Offrande, S. M. deſcendit de ſon Trône dans l'ordre ſuivant, par l'eſcalier du côté de l'Epître.

Le Grand-Maître, le Maître & l'Aide des Ceremonies, toûjours précedez des Herauts d'Armes, les 4. Chevaliers de l'Ordre marchoient enſuite, & après eux, le Grand-Maître de la Maiſon du Roy, le Garde des Sceaux, le Connétable tenant l'Epée, & ayant à ſes côtez les deux Huiſſiers-Maſſiers. Les Pairs Eccleſiaſtiques à la droite, & les Laïques à la gauche, accompagnoient le Roy : S. M. portoit dans ſes mains le Sceptre & la Main de Juſtice, & avoit à ſes côtez les deux Capitaines

Digitized by Google

Capitaines des Gardes, & les six Gardes Ecossois qui s'arrêterent vers le milieu du Chœur. Le Grand Ecuyer de France portoit la queuë du Manteau Royal, le Duc de Charost, Gouverneur de S. M. suivoit le Roy, le Grand Chambellan & le Premier Gentilhomme de la Chambre étoient restez dans leurs places sur le Jubé, pour garder le Trône.

Le Roy arrivé à l'Autel, où l'Archevêque Officiant étoit assis, le visage tourné vers le Chœur, S. M. s'agenoüilla, & après avoir remis le Sceptre au Maréchal de Tessé, & la Main de Justice au Maréchal d'Uxelles, le Roy reçut la bourse, le pain d'or, le pain d'argent, & le vase rempli de vin des mains du Marquis de Goesbriant, du Comte de Medavi, du Comte de Matignon, & du Maréchal Duc de Tallard. Sa Majesté les presenta ensuite à l'Archevêque de Rheims, lui baisant la main à chaque Offrande qu'il faisoit. L'Archevêque Officiant mettoit ces Offrandes à mesure qu'il les recevoit dans un bassin d'argent que les Marguilliers de l'Eglise de Rheims tenoient à son côté gauche, ces riches Offrandes appartenant à cette Eglise.

Cette Ceremonie étant finie le Roy reprit le Sceptre & la Main de Justice, & retourna à son Trône dans le même ordre qu'il

Digitized by Google

qu'il avoit observé en descendant ; les Pairs Ecclesiastiques monterent par l'escalier du côté de l'Epître, les Laïques par celui du côté de l'Evangile ; ils reprirent ensuite leurs places à la droite & à la gauche du Trône de S. M. les quatre Chevaliers de l'Ordre furent reconduits à leurs places par l'Ayde des Ceremonies.

Avant l'Offertoire de la Messe du Chœur, l'Abbé Milon, Aumônier du Roy, avoit eu soin d'apporter du Jubé sur le Grand Autel, le pain qui devoit être consacré pour la Communion du Roy, après en avoir fait l'essai un peu avant la fin de la Messe ; & après la benediction donnée par l'Archevêque Officiant, les Herauts d'Armes, & le Grand-Maître, le Maître, & l'Ayde des Ceremonies ayant fait les reverences ordinaires, le Marquis de Dreux en fit une particuliere au Grand Aumônier de France, qui sortit de sa place, & alla recevoir du Prélat Officiant le baiser de paix. Il monta ensuite au Trône du Roy avec les mêmes ceremonies qui avoient été observées l'orsqu'il avoit porté l'Evangile à baiser à S. M. S'étant alors approché du Roy, il lui donna le baiser de paix, que les Pairs Ecclesiastiques & Laïques vinrent ensuite recevoir de S. M. Elle l'accompagna

Digitized by Google

gna de ces graces qui lui sont si naturelles, & que la solemnité du jour sembloit avoir encore augmentées. Pendant ce temps-là le Cardinal de Rohan descendit du Jubé pour retourner à sa place avec les mêmes ceremonies, & faisant les mêmes reverences qu'il avoit faites en montant au Trône.

Communion du Roy, & fin des Ceremonies du Sacre.

La Messe étant achevée le Roy descendit de son Trône pour aller communier dans le même ordre que lorsqu'il étoit allé presenter les Offrandes ; le Grand Chambellan de France, & le Premier Gentilhomme de la Chambre, marchant alors aux côtez du Grand-Maître de la Maison du Roy. S. M. étant arrivée à l'Autel, Monsieur le Duc d'Orleans, representant le Duc de Bourgogne, lui ôta la Couronne de Charlemagne, & la donna à porter au Maréchal d'Estrées. Le Roy remit ensuite le Sceptre & la Main de Justice aux Maréchaux de Tessé & d'Uxelles, & après s'être reconcilié sous le Pavillon qui avoit été dressé auprès du Grand Autel du côté de l'Epître, Sa Majesté se mit à genoux au bas de l'Autel. L'Archevêque de Rheims donna l'absolution

Digitized by Google

lution au Roy, & le communia sous les deux especes. La nape étoit tenuë du côté de l'Autel par le Cardinal de Rohan, & par l'Evêque de Metz, Premier Aumônier de S. M. & du côté du Roy, par Monsieur le Duc d'Orleans, & par le Duc de Chartres.

Après la Communion, le Roy ayant repris la Couronne de Charlemagne, l'Archevêque Officiant la lui ôta, & lui en mit une autre plus legere, enrichie d'une prodigieuse quantité de Diamans, & autres pierreries de la Couronne, dont nous avons déja parlé, & dont nous esperons donner une description plus étenduë, avec la representation en Estampe.

La Couronne de Charlemagne fut remise au Maréchal d'Estrées, & le Roy s'en retourna au Palais Archiepiscopal dans l'ordre qui suit.

La marche commençoit par les Gardes de la Prevôté de l'Hôtel, restez pendant toute la Ceremonie à la porte de l'Eglise, ayant le Comte de Montsoreau, Grand Prevôt de l'Hôtel, à leur tête, les Cent Suisses de la Garde marchant deux à deux qui suivoient le Marquis de Courtenvaux leur Capitaine. Les haut-bois, tambours, & trompettes de la Chambre, les Heraults d'Armes, le Grand-Maître, & le Maître des Ceremonies, les quatre Chevaliers de

de l'Ordre du S. Esprit qui avoient porté les Offrandes, le Maréchal d'Estrées portant la Couronne de Charlemagne sur un carreau de velours violet, ayant à ses côtez, les Maréchaux de Tessé & d'Uxelles; les Pairs Ecclesiastiques & Laïques marchant à la droite, & à la gauche du Roy, portant dans ses mains le Sceptre & la Main de Justice, & précedé du Maréchal Duc de Villars, tenant l'épée de Connétable, les deux Huissiers de la Chambre du Roy portant leurs Masses, à ses côtez; le Grand Ecuyer de France portoit la queuë du Manteau Royal; le Duc de Charost, Gouverneur du Roy, marchoit auprés de S. M. qui étoit suivie des Ducs de Villeroy & d'Harcourt, Capitaines de ses Gardes.

L'Archevêque de Rheims précedé de sa Croix & de sa Crosse, & accompagné de deux Chanoines Assistans, en Chappes, marchoit auprès du Roy, ainsi que les six Gardes Ecossois. Le Garde des Sceaux marchoit seule derriere, S. M. suivi du Grand-Maître de la Maison du Roy, du Grand Chambellan, & du Premier Gentilhomme de la Chambre. Cette superbe marche qui se fit par la Gallerie découverte, dont nous avons parlé, au bruit des acclamations continuelles du peuple qui rempliſſoit le Parvis de l'Egliſe, & les

Digitized by Google

les Cours de l'Archevêché, étoit fermée par les Officiers des Gardes du Corps.

Le Roy arrivé dans son appartement fut deshabillé, & revêtu d'autres habits; & s'étant ensuite reposé quelque temps, S. M. reprit son Manteau Royal & sa Couronne de Diamans; elle remit le Sceptre & la Main de Justice aux Maréchaux de Tessé & d'Uxelles. Les gans & la chemise du Roy qui avoient touché aux Onctions, furent remises pour les brûler, à l'Evêque de Metz, son Premier Aumônier.

La Musique du Roy s'est trouvée à la Ceremonie du Sacre; mais pour éviter la trop grande durée des Offices, déja trop longs par eux-mêmes, & qui chantez par la Musique auroient pû fatiguer Sa Majesté, tous les Pseaumes, Hymnes, Antiennes & Cantiques ont été chantez en plein-chant ou en faux-bourdon.

Malgré ce retranchement le Roy a resté près de six heures de suite dans l'Eglise, & souvent même dans des situations très-penibles. Sa Majesté étoit dispensée par un Bref du Pape de communier à jeun, deux Maîtres d'Hôtel ordinaires étoient chargez de presenter un boüillon au Roy qu'on tenoit tout prêt dans un endroit pratiqué exprès sur le Jubé, à quelque distance du Trône du Roy,

Digitized by Google

Roy. S. M. ne le voulut point prendre ; on lui repreſenta que l'Empereur Charle-quint n'en avoit pas fait de difficulté dans une ſemblable Ceremonie, ainſi qu'on le remarque dans l'Hiſtoire de ſa vie : *Et moy*, répondit le Roy, *j'aime mieux qu'on liſe dans l'Hiſtoire de la mienne que je n'en ai point pris.*

On avoit averti le Roy de l'ordre de tout le Ceremonial, ſelon lequel pendant la grande Meſſe du Sacre S. M. ne quitte point la Couronne, que lorſqu'on chante l'Evangile, auquel temps les Evêques Aſſiſtans quittent auſſi leur Mitre ; enſorte que le Roy, ſelon ce Ceremonial, ne doit plus quitter ſa Couronne, pas même à l'élevation. S. M. dit : *Les Evêques en uſeront comme ils jugeront à propos ; pour moy je veux quitter ma Couronne à l'élevation de la Sainte Hoſtie.* En effet, Monſieur le Duc d'Orleans, comme repreſentant le Duc de Bourgogne, la lui ôta, quoique l'uſage n'en ſoit pas encore établi.

Les Ceremonies du Sacre finies, les Religieux députez de l'Abbaye de Saint Denis, furent introduits dans l'anti-chambre de l'appartement où le Roy ſe habilloit, & y reçûrent tous les Habits Royaux, tant ceux qu'ils avoient apportez que ceux qui leur avoient été remis dans

Digitized by Google

dans l'Eglise de Rheims avant le Sacre, avec la camisole de satin rouge, &c. dont ils donnerent leur recepissé au premier Valet de Chambre de Garderobe.

Après le Festin Royal on leur remit les autres Ornemens Royaux, avec le Manteau Royal qu'ils ont apportez au Trésor de S. Denis, à l'exception de la Couronne d'or que le Roy avoit sur la tête pendant ce festin

Nous allons donner une description sommaire de ces ornemens en faveur de ceux qui ne les ont jamais vus, que nous ornerons de quelques remarques historiques.

La Couronne de Charlemagne est celle qu'il reçut à Rome de la main de *Leon* III. Elle est fermée à l'Imperiale, enrichie de pierres précieuses & fort grande, c'est pourquoy les Pairs la soutiennent avec la main le jour du Couronnement pendant que l'Archevêque recite les Prieres. On employoit aussi anciennement celle de Charles *le Chauve*, qui étoit d'un prix inestimable, mais ayant été enlevée par les Ligueurs, on y a substitué celle de S. Loüis. Elle est moins grande que celle de Charlemagne; mais en revanche elle est beaucoup plus magnifique, étant enrichie de Topazes, de Saphirs, de Rubis, d'Emeraudes, de Perles Orientales,

Digitized by Google

& principalement d'un très-excellent Ruby Balay-Cabochon, sous lequel ces mots sont écrits, *de capillis Domini, de spinis Domini.*

L'épée de Charlemagne, autrement dite *de S. Pierre*, à cause qu'il la reçût du même Pape *Leon* III. dont la poignée, les branches, & le pommeau sont d'or massif, enrichis de pierres précieuses, est dans un fourreau de velours violet garni de perles Orientales. Elle est appellée *Jocosa* en latin, à cause de la joye qu'inspire la solemnité du Sacre, à laquelle elle est employée. Guillaume de *Nangis* dans la Relation qu'il fait du Sacre de Philippe le *Hardy*, l'appelle *Spata*, terme fort usité dans le siecle où il écrivoit. Le continuateur d'*Aymoin* s'en sert lorsqu'il parle du Sacre de Loüis le *Begue*, & un Ordre Militaire d'Espagne en a pris sa dénomination : *Ordo Sancti Jacobi de Spata.*

Au dessus du Sceptre de Charlemagne est la figure de cet Empereur en or. Il est assis dans un fauteüil orné de deux Lyons, & de deux Aigles d'or ; il tient un Sceptre & une pomme de même métail, avec une Couronne Imperiale sur la tête, au bout de laquelle est une grosse Perle Orientale. La figure de l'Empereur est posée sur un lys d'or, émaillé de blanc

au

Digitized by Google

au dessus d'un pommeau d'or, enrichi de perles, avec cette Inscription gravée derriere le fauteuil, *Sanctus Carolus Magnus, Italia, Roma, Gallia, Germania.* La fleur de lys & la figure de l'Empereur sont au bout d'un bâton d'or de six pieds moins deux pouces de haut, lequel se démonte en trois pieces.

Quelques écrivains peu instruits ont dit que la Main de Justice étoit d'yvoire, mais ils se sont trompez, puisque constamment elle est de Licorne. Elle est placée au bout d'un bâton d'or; elle a au quatriéme doigt un Anneau d'or enrichi d'un beau Saphir. Sous la Main est un cercle à feüillage enrichi de trois Grenats, de trois Saphirs, & de douze Perles Orientales. Au milieu du bâton est un autre cercle à feüillage orné de trois Grenats, d'un Saphir, & de huit Perles. Au bas du bâton est un troisiéme cercle à feüillage, avec deux Grenats, deux Saphirs, une belle Amatiste, & huit Perles. Cette Main de Justice est appellée *Virga* par le continuateur d'*Aymoin*, lorsqu'il parle du Sacre de *Loüis* VI. ce qui prouve qu'elle étoit en usage avant le regne de *Charles* V.

Les éperons sont d'or, ornez de Grenats; la verge est semée de Fleurs-de-

Digitized by Google

Lys d'or en champs d'Azur, ayant au bout une pomme à feüillage garnie de tissu velouté, broché d'or. Les deux boucles sont aussi d'or à tête de Lyon avec le mordant de même.

L'agraffe servant à tenir le Manteau Royal est une lozange d'or garnie au dedans d'une Fleur-de-Lys d'or, enrichie au milieu d'un rubi-balay à huit côtez. A la pointe d'en haut de la fleur-de-lys est un pareil ruby. Au dessus du premier, & aux deux fleurons de la Fleur-de-Lys, sont trois rubis-balays, en table, d'une même grandeur, avec deux autres rubis à huit côtez, & un à six. Aux quatre coins quatre beaux diamans; & sur le bord neuf grosses perles d'Orient, parfaitement rondes.

Les six Couronnes des Ducs & Pairs, & des Comtes & Pairs, ainsi que les quatre autres des Seigneurs qui representoient au Sacre le Connétable, le Grand-Maître de la Maison du Roy, le Grand Chambellan & le Premier Gentilhomme de la Chambre, restent à ceux qui les ont portées. Les quatre dernieres sont pareilles à celles des Comtes & Pairs.

Dans le temps que l'Auguste Ceremonie du Sacre se faisoit à Rheims, toute la Ville & tout le Diocése de Paris étoient

Digitized by Google

étoient en prieres au pied du très-Saint Sacrement, exposé dans toutes les Eglises pour demander à Dieu une abondance de graces & de benedictions sur la Personne Sacrée de Sa Majesté, en vertu d'un Mandement de M. le Cardinal de Noailles, donné le 16. du present mois d'Octobre.

Vous sçavez, mes chers freres, dit « S. E. dans ce Mandement, que le Roy « doit recevoir dans peu l'Onction Sainte, « dont nos Rois très-Chrétiens sont en « possession d'être consacrez depuis tant « de siecles. SA MAJESTE' va reconnoître « au pied des Autels, que c'est « de Dieu même qu'elle tient toute « l'autorité & la puissance dont elle joüit « par les droits de sa naissance, & que « c'est pour la gloire de ce même Dieu, « & pour le bonheur de ses peuples que « cette puissance, & cette autorité doivent être employées : tous les ordres du « Royaume dans cette Sainte & Auguste « Ceremonie, au nom de tous les sujets, « vont former pour leur Souverain les « vœux que le respect le plus sincere, & « la plus inviolable fidelité, animez de « l'esprit de Religion, doivent inspirer. « Unissez-vous à nous, mes chers freres, « pour demander à Dieu, que nôtre Monarque, comme un Salomon pacifique, «

Digitized by Google

» reçoive d'en haut par l'Onction Sainte, » l'esprit de sagesse & de conseil, pour » assurer pleinement dans ses Etats, pen- » dant le cours de son regne, la paix que » le Prince dépositaire de l'autorité Roya- » le à maintenuë durant sa Regence ; qu'à » l'exemple de S. Loüis nous voyons croî- » tre en lui de jour en jour l'attachement » au culte, & à la foy de ses peres, un » saint respect pour la Religion, & ces » sentimens de pieté qui sont l'heureux » fruit de l'éducation Chrétienne qu'il a » reçûë ; qu'en marchant sur les traces de » son Auguste Bisayeul, il soit occupé » comme ce Prince Religieux, à faire » adorer celui par qui les Rois regnent, » & qui décide souverainement du sort » des Empires ; que conformement aux » promesses de son Sacre, le zele pour la » justice, & un amour tendre pour ses » peuples, reglent toutes ses démarches, » & qu'il regarde comme sa gloire la » plus solide, l'obligation de proteger » l'Eglise, & de faire respecter ses loix, » &c.

Comme l'Abbaye Royale de S. Germain des Prez dépend immediatement du S. Siege Apostolique, on fit dans l'Eglise Abbatiale la même Exposition du Très-Saint Sacrement, les mêmes Prieres & Salut, avec un grand concours de Peu-

Digitized by Google

Peuples de ce district, & du Fauxbourg S. Germain, en consequence d'un Mandement donné le 23. du même mois par le Reverend Pere Dom Pierre Thibault, Grand Prieur de cette Abbaye, & Vicaire General de Son Eminence M. le Cardinal de Bissy, Evêque de Meaux, Abbé de S. Germain des Prez, &c.

Voici de quelle maniére s'exprime le Reverend Pere Grand Prieur, Vicaire General. « Demandons à Dieu qu'au « moment que le Pontife prendra le vase « rempli de l'Huile Sainte, & sacrera Sa « Majesté, l'esprit du Seigneur se répan- « de sur sa Personne Sacrée, & que dès « ce moment cet Esprit Saint soit toû- « jours avec elle; qu'il lui donne la sa- « gesse & l'intelligence pour gouverner « heureusement ses peuples, la prudence « & la force pour les maintenir dans la « paix, la science & la pieté, afin qu'il « soit inviolablement attaché au Culte de « Dieu, qu'Imitateur de la Pieté même « de Clovis, de la Sainteté de S. Loüis, « à l'exemple de son Auguste Bisayeul, « il maintienne dans le Royaume la foy « de ses Peres. Demandons à Dieu, com- « me ces Peuples fideles, dont parle l'E- « criture, que la Bonté Divine donne « une longue vie à nôtre nouveau Salo- « mon, qu'il rende son nom encore plus «

Digitized by Google

» celebre que celui de ſes Auguſtes Pré-
» deceſſeurs, & qu'il éleve ſon Trône au
» deſſus du leur, &c.

PRIERE POUR LE ROY,

Faite à la fin d'un Sermon prononcé le jour du Sacre de S. M. par le R. P. Begon, Prieur de l'Egliſe de Mer, ou Menars-la-Ville, près de Blois.

SEigneur, conſervez nôtre Roy, *Domine, ſalvum fac Regem*, écoutez-nous toutes les fois que nous vous offrirons des vœux & des prieres pour ſon ſalut, pour ſa ſanté & pour la proſperité de ſon regne : *& exaudi nos in die quâ invocaverimus te.* Parvenu par ſon Sacre au comble de la gloire humaine, que pouvons-nous de plus vous demander pour lui ? ſinon de lui prolonger ſes jours pour rendre la felicité de ſes peuples plus ſolidement établie, qu'elle n'a jamais été, & comme les biens de la grace ſont les vrais & ſolides biens, nous ne ceſſerons d'invoquer vôtre nom, & de vous ſupplier d'orner ſon ame de toutes les vertus chrétiennes, & d'en éloigner tous les vices : Faites, Seigneur, que ce jeune Prince ſi cher à ſes ſujets, ait pour vous la même ſoûmiſſion que ſes ſujets ont pour lui, que ſon humilité ſoit auſſi profonde

que

Digitized by Google

que son Trône est élevé: Faites, Seigneur, qu'il n'ait point d'autres ennemis que les vôtres. Ce temps heureux, Seigneur, au quel vous parlâtes à vos Prophetes, Samuel, Natan & Gad, nous est toûjours present. Vous leur dites: j'ai choisi un « homme plein de courage pour conduire, « & défendre Israël, & je l'ai pris du mi- « lieu du peuple pour l'élever sur le Trône; « j'ai connu David mon serviteur, d'un « enfant j'en ai fait un Roy, il en a reçû « l'Onction Sacrée de la main de Samuël, « ma protection ne lui manquera point, & « mon bras le soutiendra toûjours; ses en- « nemis ne pourront rien contre lui, & ne « lui feront aucun mal; je ferai que sa seule « presence les renversera, & je frapperai « de mort tous ceux qui le haïront, & qui « attenteront à sa vie; j'aurai toûjours de « la bonté pour lui, & fidele à mes pro- « messes, je rendrai son Etat florissant, & « son regne heureux; sa puissance & son « empire s'étendront d'un côté jusqu'à la « mer, & de l'autre jusqu'à l'Euphrate; il « aura recours à moi comme un enfant à « son pere; il me dira, Seigneur, vous « êtes mon veritable pere, vous êtes mon « Dieu, & je vous dois le Trône & la vie, « il sera le premier des Rois du monde, & « j'en ferai le plus puissant Prince de l'U- « nivers; sa posterité ne s'éteindra jamais, «

Digitized by Google

» ſa maiſon ſubſiſtera dans tous les ſiecles,
» & ſon Trône durera autant que les Cieux
» & le Monde. Ce ſont, Seigneur, les pro-
meſſes que vous avez faites autrefois à David vôtre ſerviteur, en le choiſiſſant pour être Roy d'Iſraël : ce ſont ces mêmes promeſſes, dont vous honorez nôtre jeune Monarque ; accompliſſez-les, Seigneur, en ſa faveur, comme vous les avez executez en faveur de David ; qu'il ſoit comme ce jeune Prince la terreur de ſes ennemis, les délices de ſon peuple, l'appui de nôtre Sainte Religion, en qualité de Fils aîné de l'Egliſe, & que rempli de zele & d'amour pour elle, il puiſſe avec autant de fondement que David s'écrier : Seigneur, j'ai aimé vôtre verité, *complacui in veritate tuâ*, je l'ai cherchée, & j'ai employé toute ma puiſſance pour la faire aimer de mes peuples. Cette verité Sainte, ô mon Dieu, ne peut lui venir que de vous, déſilez-lui les yeux, diſſipez les tenebres de ſon enfance, & que ceux qui pourroient lui inſpirer le menſonge, ſoient éloignez pour toûjours de ſa Perſonne Sacrée. Digne heritier des vertus de ſon Auguſte Biſayeul, qu'il faſſe de ſes ſujets de fideles Chrétiens, afin qu'en travaillant à leur ſanctification, il aſſure la ſienne ; & qu'après avoir regné de longues années glorieuſement

ſur

Digitized by Google

sur la terre, il regne avec eux éternellement dans le Ciel.

Festin Royal.

On avoit preparé cinq tables dans la grande Salle du Palais Archiepiscopal, qui étoit très-richement meublée. Celle du Roy fut dressée devant la cheminée, vis-à-vis la porte de son appartement, sur une estrade élevée de quatre marches, & sous un Dais de velours violet, semé de Fleurs-de-Lys d'or, où elle mangea seule ; On avoit placé les tables des Pairs Ecclesiastiques & Laïques aux deux côtez de la salle, à une distance égale de l'estrade du Roy. Au bout de ces deux tables on en avoit dressé encore deux autres, une à droite pour le Nonce du Pape, & les Ambassadeurs conviez, & une autre à gauche, pour le Grand Chambellan, & autres Seigneurs, dont nous parlerons. A gauche de la table du Roy on avoit construit une Tribune d'où Mᵉ la Duchesse de Lorraine vit tout ce qui se passa au Festin, de même que plusieurs autres Princes Etrangers qui y étoient *incognito*.

Le Duc de Brissac, Grand Pannetier de France, habillé d'une espece de veste d'étoffe d'or, & un manteau de même,

Digitized by Google

qui descendoit jusqu'aux genoux, bordé d'une dentelle d'or, fit mettre le couvert du Roy ; il se rendit ensuite au Gobelet, & en apporta le cadenas de S. M. Il étoit accompagné du Marquis de Lanmary, Grand Echanson qui portoit la sou-coupe, les verres & les Caraffes du Roy, & du Marquis de la Chesnaye, lequel en qualité de Grand Ecuyer-Tranchant portoit la grande cueilliere, la fourchette & le grand couteau ; leurs habits & manteaux étoient de velours noir, & de drap d'or.

Le Grand-Maître des Cerémonies ayant ensuite averti le Grand-Maître de la Maison du Roy que les viandes étoient prêtes, & S. M. ayant ordonné qu'on servit, le Prince de Rohan qui representoit le Grand-Maître se rendit au lieu où on avoit preparé les plats : peu de temps après on apporta le premier service dans l'ordre qui suit.

Les haut-bois, les trompettes, & les flutes de la chambre, joüant des fanfares, étoient à la tête ; après eux marchoient les Heraults d'Armes, le Grand-Maître, & le Maître des Ceremonies, ensuite les douze Maîtres d'Hôtel du Roy, marchant deux à deux, avec leurs bâtons à la main, puis le Maître d'Hôtel ordinaire, & le Premier Maître d'Hôtel du Roy. Le Prince de Rohan faisant la fonction de Grand-

Digitized by Google

Grand-Maître, tenant son bâton, marchoit immediatement devant ce service. Le Grand Pannetier de France portoit le premier plat, les autres étoient portez par douze Gentils-hommes servans de S. M. quatre Gardes du Roy précedoient, & suivoient ce service.

Le Grand Ecuyer-Tranchant rangea les plats sur la table du Roy, les découvrit ensuite, & en fit faire l'essai; après quoi il les recouvrit. Alors le Grand-Maître précedé, comme nous venons de le dire, étant allé avertir le Roy, Sa Majesté se rendit à la salle du festin dans cet ordre.

Les haut-bois, les trompettes, & les flutes de la chambre, marchoient les premiers, ils étoient suivis des six Heraults d'Armes, du Grand-Maître, & du Maître des Ceremonies, des douze Maîtres d'Hôtel, deux à deux, leurs bâtons en main, du Maître d'Hôtel ordinaire, & du Premier Maître d'Hôtel; ensuite du Maréchal Duc de Tallard, des Comtes de Matignon & de Medavi, & du Marquis de Goesbriant, Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit qui avoient porté les Offrandes. Ces Seigneurs étoient suivis du Maréchal d'Estrées, qui portoit la Couronne de Charlemagne sur un carreau de velours violet, & marchoit entre

Digitized by Google

tre les Maréchaux de Tessé & d'Uxelles, & le Grand-Maître de la Maison du Roy, qui étoit pareillement entre le Grand Chambellan & le Premier Gentilhomme de la Chambre; ensuite marchoit le Maréchal Duc de Villars, representant le Connétable de France, portant l'épée nuë, & ayant les deux Huissiers de la Chambre, portant leurs Masses, à ses côtez. Ensuite les Pairs Ecclesiastiques & Laïques marchoient aux deux côtez de Sa Majesté; de maniere qu'à côté du Roy, à droite, se trouvoit l'Archevêque Duc de Rheims, & à gauche Monsieur le Duc d'Orleans, representant le Duc de Bourgogne, les Ducs de Villeroy & d'Harcourt, Capitaines des Gardes, & le Duc de Charost, Gouverneur du Roy étoient auprès de Sa Majesté, les six Gardes Ecossois marchoient sur les aîles. Le Roy avoit sa Couronne de Diamans sur la tête, tenant le Sceptre & la Main de Justice dans ses mains. Le Grand Ecuyer de France portoit la queuë du Manteau Royal. Cette marche étoit fermée par le Garde des Sceaux de France qui marchoit derriere Sa Majesté.

Le Roy étant arrivé à sa table, l'Archevêque de Rheims la benit, en disant le *Benedicite*. On posa sur des carreaux de velours violet, la Couronne de Charlemagne

Digitized by Google

magne à un coin de la table, à droite, le Sceptre & la Main de Justice aux deux coins, à gauche. Les Maréchaux d'Estrées, de Tessé & d'Uxelles se tinrent de bout pendant tout le dîner, auprès des Honneurs que chacun d'eux avoit portez. Le Maréchal de Villars, tenant l'épée nuë, étoit placé devant la table, vis-à-vis le Roy. Les six Gardes Ecossois, tenant leurs hallebardes, étoient placez trois d'un côté, & trois de l'autre de la table, aux quatre coins de laquelle il y avoit quatre Huissiers, portant leurs Masses d'argent doré. Le Prince Charles de Lorraine prit sa place derriere le fauteüil de S. M. aux côtez duquel se placerent les Ducs de Villeroy & d'Harcourt. Le Prince de Rohan en qualité de Grand-Maître se tint debout près de la table, à droite, & presenta la serviette au Roy avant, & après le dîner. Le Duc de Brissac, le Marquis de Lanmary, & le Marquis de la Chesnaye étoient placez devant la table, vis-à-vis S. M. pour être à portée de faire les fonctions de leurs Charges. Le premier presentant le pain, changeant les assiettes, les serviettes, & le couvert du Roy, le second luy donnant à boire, & allant lui-même chercher le vin & l'eau, dont il faisoit faire l'essai devant S. M. & le troisiéme desservant les plats, approchant

prochant ceux dont le Roy ſouhaitoit manger, & coupant les viandes.

La Nef d'or enrichie de diamans étoit poſée ſur la table, à droite, vers le coin le plus éloigné de S. M. L'Abbé Milon, Aumônier du Roy ſe tint toûjours auprès pour l'ouvrir toutes les fois que le Roy vouloit changer de ſerviette.

Les autres ſervices de la table de S. M. furent apportez par les Officiers de ſa Maiſon, avec le même cortege que le premier. Le bruit des fanfares ſe faiſant entendre à chaque ſervice. Le troiſiéme qui étoit le deſſert fut ſervi par le Duc de Briſſac, Grand Pannetier de France.

Les quatre autres tables de la ſalle du feſtin furent ſervies immediatement après que S. M. eut pris ſa place. Alors les Pairs Eccleſiaſtiques & Laïques deſcendirent de l'eſtrade, & s'allerent placer à leurs tables, les premiers à droite, & les derniers à gauche.

L'Archevêque Duc de Rheims avoit debout derriere lui les deux Chanoines Aſſiſtans de la Meſſe, en Chappes, & deux Eccleſiaſtiques, en ſurplis, & auſſi debout, vis-à-vis, qui tenoient ſa Croix & ſa Croſſe. L'Evêque Duc de Laon, l'Evêque Comte de Châlons repreſentant l'Evêque Duc de Langres, l'Evêque Comte de Beauvais, l'Evêque Comte de Noyon

Digitized by Google

Noyon, représentant l'Evêque Comte de Chaalons, & l'ancien Evêque de Frejus, représentant l'Evêque Comte de Noyon, étoient sur la même ligne que l'Archevêque de Rheims, tous en Chappes & en Mitre, comme à la Ceremonie du Sacre.

Les Evêques de Soissons, d'Amiens, & de Senlis, Suffragans de l'Archevêque de Rheims, placez dans le retour de la même table, vis-à-vis les trois derniers Pairs Ecclesiastiques, avoient seulement le rochet, le camail violet & le bonnet carré. Monsieur le Duc d'Orleans, représentant le Duc de Bourgogne, occupoit la premiere place à la table des Pairs Laïques; le Duc de Chartres, comme Duc de Normandie, le Duc de Bourbon, comme Duc d'Aquitaine, le Comte de Charolois, comme Comte de Toulouse, le Comte de Clermont comme Comte de Flandres, & le Prince de Conti, comme Comte de Champagne, se mirent aux cinq autres places sur la même ligne; ils avoient les mêmes manteaux & vestes, dont ils étoient vêtus pendant la Ceremonie, & avec la même Couronne sur la tête. M. Mascei, Nonce du Pape, occupoit la premiere place, du côté des fenêtres, à la table des Ambassadeurs; l'Ambassadeur d'Espagne, Dom Patrizio Lawes, vis-

Digitized by Google

vis-à-vis de lui, l'Ambaſſadeur de Sardaigne, le Comte de Vernon, à côté du Nonce, M. Hop, Ambaſſadeur d'Hollande, vis-à-vis, & le Bailli de Mêmes, Ambaſſadeur de la Religion de Malthe, à côté de ce dernier. M. d'Armenonville, Garde des Sceaux de France, faiſant la fonction de Chancelier, dans ſes habits de Ceremonie, étoit placé vis à-vis l'Ambaſſadeur de Malthe; & enſuite, ſur la même ligne, le Chevalier de Sainctot & M. de Remond, Introducteurs des Ambaſſadeurs, tous la tête couverte.

A la cinquiéme table, dite des Honneurs, vis-à vis celle des Ambaſſadeurs, & au-deſſous de celle des Pairs Laïques, étoient placez ſur la même ligne, le Prince de Turenne, Grand Chambellan de France, le Duc de Villequier, premier Gentilhomme de la Chambre, MM. les Duc de Tallard, Comtes de Matignon & de Medavy, & Marquis de Goeſbriant, Chevaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit, qui avoient porté les Offrandes, tous revêtus des mêmes habits qu'ils avoient à la Ceremonie du Sacre.

On ſe leva de table peu de temps après qu'on eut ſervi le fruit du Roy. Il eſt à remarquer que ces quatre dernieres tables furent ſervies par les Officiers du Corps

Digitized by Google

CAVALCADE.

Le 26. Octobre le Roy fit la Cavalcade solemnelle, pour aller entendre la Messe à l'Eglise Abbatiale de saint Remy. Les Regimens des Gardes Françoises & Suisses étoient en haye, & occuperent dès le matin les ruës qui conduisent du Palais Archiepiscopal à l'Abbaye de saint Remy.

Le Roy partit à dix heures du matin. Cette pompeuse & brillante marche se fit dans l'ordre suivant. La Compagnie des Grenadiers à cheval, les Officiers à leur tête, ainsi que des autres Compagnies; les deux Compagnies des Mousquetaires, la Compagnie des Chevaux-Legers de la Garde; les Gardes de la Prevôté de l'Hôtel marchant à pied, deux à deux, le Comte de Montsoreau, Grand Prevôt de l'Hôtel, à cheval, à leur tête. On voyoit ensuite plusieurs Seigneurs de la Cour, parez des habits les plus magnifiques, & montez sur des chevaux de prix très-richement harnachez. Nous ne pouvons pas marquer ici bien exactement les noms de tous ceux qui y assisterent; nous allons seulement nommer ceux qui sont venus à nôtre connoissance, sans avoir égard à leurs rangs

&

Digitized by Google

& Dignitez. Messieurs les Marquis d'Alincourt, de Bezons, de Villars, de Croissi, de Trenel, de Maillebois ; les Comtes de sainte Maure, de Rupelmonde, les Chevaliers d'Harcourt, de Biron, de Pesé. On voyoit ensuite trois chevaux du Roy, dont les magnifiques harnois étoient couverts de caparaçons de velours bleu, brodez en or & en argent, menez en main par des Palefreniers de l'Ecurie du Roy, marchant à pied. Douze Pages à cheval, sçavoir, six de la Chambre, & six de la grande & petite Ecurie. Les Trompettes de la Chambre, les Cent-Suisses de la Garde, dans leurs habits de Ceremonie, le Marquis de Courtenvaux, leur Capitaine, à cheval, à leur tête. Plusieurs Marêchaux de France & Chevaliers des Ordres du Roy, à cheval, sans observer de rang entre eux ; le Prince Charles de Lorraine, Grand Ecuyer de France, marchant à cheval devant Sa Majesté. Le Roy paroissoit ensuite, vétu d'un habit de velours ruby, brodé d'or, monté sur un cheval harnaché avec la plus grande magnificence. Les rênes étoient tenuës par deux Ecuyers de Sa Majesté, quatre autres Ecuyers marchoient à pied autour du Roy, qui avoit à ses côtez les Ducs de Villeroy & d'Harcourt, ses Capitaines des Gardes, à cheval ;

Digitized by Google

Corps de Ville, & par les notables Bourgeois, en rabats, en habits & manteaux noirs, ayant tous une fleur-de-lys appliquée sur leur habit vers l'endroit du cœur, & toutes ces tables, sans en excepter celle de Sa Majesté, aux dépens de la ville de Rheims. Elles furent servies dans la derniere magnificence.

Ce Festin Royal, dont l'ordre & la somptuosité firent l'étonnement de tous ceux qui y étoient, fut conduit par les soins de M. Felix, Contrôleur general de la Maison du Roy, sur le zele & l'activité duquel les Magistrats de la ville de Rheims s'étoient reposez dans cette occasion si importante. Il fut toûjours auprès de la personne du Roy pendant tout le Festin.

Les vingt-quatre Violons de la Chambre joüerent pendant le dîner du Roy, à la fin duquel l'Archevêque de Rheims commença les Graces, qui furent psalmodiées par la Musique du Roy; après quoi Sa Majesté fut reconduite à son appartement vers les deux heures après midi, dans le même ordre & avec les mêmes Ceremonies qui avoient été observées en arrivant dans la salle du Festin. L'Archevêque de Rheims & les autres Pairs Ecclesiastiques retournerent à l'Eglise, pour quitter leurs habits Pontificaux.

On

Digitized by Google

On avoit préparé trois tables dans les salles de l'Hôtel de Ville de 18. couverts chacune. Elles furent servies vers les trois heures après midi. Le Maréchal de Villars, représentant le Connétable, tint la premiere, où mangerent le Prince de Rohan représentant le Grand-Maître, les Maréchaux de France qui avoient porté les Honneurs, les deux Capitaines des Gardes du Corps, le Capitaine des Cent-Suisses, le Grand-Maître, & le Maître des Ceremonies. Le Grand Pannetier & le Grand Echanson, le Grand Ecuyer-Tranchant, & le Marquis de Livry, Premier Maître d'Hôtel du Roy, y mangerent aussi.

Les quatre Barons, qui avoient reconduit la sainte Ampoulle, tinrent la seconde table, où plusieurs Seigneurs de la Cour mangerent: ces deux tables furent servies par les Officiers du Corps de Ville, & par les notables Bourgeois, avec autant de délicatesse que d'abondance.

Vers les sept heures du soir on dressa d'autres tables pour les Bourgeois & Notables qui avoient servi au festin Royal, ainsi qu'aux deux tables dont on vient de parler.

Digitized by Google

val ; les six Gardes Ecossois marchant à pied sur les aîles ; le Duc de Charost, Gouverneur de Sa Majesté, étoit derriere elle, ainsi que le Prince de Turenne, Grand Chambellan, le Duc de Villequier, Premier Gentilhomme de la Chambre, & le Marquis de Beringhen, reçu en survivance du Marquis de Beringhen son pere, dans la Charge de Premier Ecuyer du Roy. Le Prince de Rohan, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde, & le Duc de Chaulnes, Capitaine-Lieutenant de celle des Chevaux-Legers de la Garde, étoient aussi à cheval auprès de Sa Majesté. M. le Duc d'Orleans, le Duc de Chartres, le Duc de Bourbon, le Comte de Charolois, le Comte de Clermont, & le Prince de Conti, marchoient à cheval après Sa Majesté. Monsieur le Duc d'Orleans étoit accompagné du Marquis de Biron, son Premier Ecuyer, & du Marquis de la Fare, Capitaine de ses Gardes ; les Princes du Sang avoient chacun auprès d'eux un de leurs premiers Officiers. Les Officiers des Gardes du Corps de quartier marchoient ensuite à la tête du Guet des Gardes du Corps, suivis des quatre Compagnies. Cette superbe marche étoit fermée par la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roy.

Le

Le Roy traverſa la grande ruë, qui conduit à l'Abbaye de ſaint Remy, au bruit des acclamations continuelles du peuple, qui étoit accouru en foule de toutes parts. Sa Majeſté fut reçuë à la porte de l'Abbaye par tous les Religieux en Chappes, le Pere Dom Denis Gaudart, grand Prieur de cette Abbaye, à leur tête, complimenta le Roy en ces termes;

SIRE,

Quelque grandeur & quelque éclat qui environnent ici Vôtre Majeſté, la Religion & la pieté y brillent encore infiniment davantage. Ces deux vertus ſont ſi marquées ſur tout l'interieur de vôtre Perſonne ſacrée, qu'on s'apperçoit aiſément, que dans la Ceremonie de ce jour, elle ſuit moins la coûtume de ſes auguſtes Prédeceſſeurs, que le mouvement du cœur d'un Roy veritablement ſelon le cœur de Dieu.

Par le miniſtere d'un de ſes dignes Pontifes, il vous oignit hier, Sire, de ſon Huile ſainte, de ce Baume celeſte, accordé aux prieres de ſaint Remy, en faveur du grand Clovis & de ſes ſucceſſeurs : monument autentique des merites de ce ſaint Prelat, précieux gage de ſa divine

Digitized by Google

divine protection sur nos Rois, dont nous avons l'honneur d'être les dépositaires. Aujourd'hui Vôtre Majesté paroît dans ce S. Temple, où la foi la conduit pour loüer le Seigneur dans son admirable don, pour honorer la précieuse Relique de son fidele serviteur, à qui vous êtes redevable de la foi de vos peres, & pour recüeillir au pied de son tombeau les fruits de sa puissante intercession. Dans les dispositions dignes du Fils aîné de l'Eglise, quelle abondance de graces ne recevrez-vous pas, Sire, & à quelle perfection le Seigneur n'élevera-t'il pas tous ces dons naturels que nous admirons dans V. M. avec autant de joye que d'étonnement?

Descendu de tant de grands Rois, la nature, Sire, veut réünir en vous seul, tous leurs merites particuliers, pour en faire un Heros universel : élevation d'esprit, grandeur d'ame, ardeur pour la gloire, penetrant pour le bien, prudence, solidité, amour des beaux Arts, & toutes les autres excellentes & heroïques qualitez de vos glorieux Ancêtres, semblent vous être transmises comme à titre de succession; qualitez dont les semences ont paru dans V. M. dès sa plus tendre enfance, qu'on a vû se développer de plus en plus, à mesure qu'elle a avancé

Digitized by Google

en âge, & qu'un grand Prince, qui lui eſt encore plus attaché par les ſentimens & la tendreſſe du cœur, que par les liens & la proximité du ſang, a fait cultiver avec des attentions & des ſuccès qu'on ne peut exprimer, qu'en les comparant à la ſuperiorité de ſon merite.

Les impreſſions de la grace entées, pour ainſi dire, ſur de tels avantages de la nature, ne pourront que produire les plus excellens fruits de la juſtice chrétienne. Plein de la foi de l'Egliſe, vous en ſerez, Sire, le très-zelé défenſeur. Penetré de ſes maximes, vous regnerez ainſi, autant agreable à vôtre Dieu, que reſpecté & cheri de vos ſujets.

Puiſſe la durée d'un ſi beau regne en égaler le bonheur & la gloire. Ce ſont les vœux, Sire, que nous ne ceſſerons jamais de faire aux pieds des ſaints Autels, animez de tout le zele, & de toute l'ardeur dont nous ſommes capables. Nous ſupplions, Sire, très-humblement V. M. de vouloir bien les agréer, comme des effets du très-profond reſpect, de la fidelité inviolable, de la ſoumiſſion parfaite que nous conſerverons éternellement pour elle, & leur accorder pour ce Monaſtere, l'un des plus favoriſez de vos illuſtres Prédeceſſeurs, l'honneur de vôtre royale & ſouveraine protection.

Le

Digitized by Google

Le Roy fut ensuite conduit dans le Chœur, où il entendit une Messe basse, pendant laquelle sa Musique chanta un Motet.

Le Roy alla faire sa priere après la Messe, derriere le grand Autel, auprès du Tombeau de saint Remy, dont on avoit tiré la Châsse, pour la faire voir à S. M. à qui ces Religieux montrerent aussi la sainte Ampoulle.

Après cela les Troupes de la Maison du Roy se mirent en marche, & S. M. retourna au Palais Archiepiscopal dans le même ordre, & par le même chemin, où les Regimens des Gardes Françoises & Suisses étoient restez en haye & sous les armes.

Le 27. Octobre le Roy alla entendre la Messe à l'Eglise des Jesuites, pendant laquelle les Musiciens de la Chapelle chanterent un Motet. Sa Majesté fut reçu à la porte, & complimenté par le P. Robinet, Provincial. On lui presenta le Programme d'un divertissement, intitulé, *les Oracles d'Apollon, rendus sur le Parnasse, à l'occasion du Sacre du Roy* Louis XV. Divertissement mêlé de Musique & de Declamations, que les Ecoliers de leur College se proposoient de representer devant Sa Majesté; mais la briéveté du sejour du

Digitized by Google

Roy à Rheims, l'a empêché d'assister à ce divertissement, en voici l'extrait :

Noms des Acteurs.

APOLLON.
LES MUSES.
L'IMPIETE'.
PREMIER & SECOND GENIE DE LA FRANCE.

ARGUMENT.

Cette Piece commence par un Prologue, qui invite le Roy à entendre ce qu'Apollon & les Muses vont prédire sur la gloire de son Regne.

Apollon & les Muses ouvrent la Scene. Ce Dieu, après avoir ordonné aux neuf Sœurs, de préparer une fête charmante pour le grand Roy, qui honore de sa presence des lieux où elles président, les fait retirer, pour n'être pas troublé dans le moment qu'il consultera le destin.

Les Muses lui obéïssent ; le Dieu du Parnasse apostrophe le Destin, & le prie de lui reveler le glorieux avenir qu'il reserve à Louis XV. Instruit au gré de ses souhaits, il rappelle les Muses, à qui il ordonne de chanter les grands miracles

Digitized by Google

facles que ce nouvel Astre prépare à l'Univers. L'Auteur suppose ici, que la seule presence d'Apollon a communiqué aux Muses, ce que le Destin vient de lui inspirer. Une Muse prononce l'Oracle qui suit.

Une Muse.

Dès son auroré
Il fait éclore
Les plus beaux jours ;
Puisse la Parque,
Pour ce Monarque,
Filer toûjours.

D'autres Muses parlent à la gloire du Roy, moitié oracle, moitié souhait, comme on l'aura remarqué dans la précedente Prophetie.

L'Impieté & la Discorde troublées de ces Oracles, qu'elles ont entendus du fond des Enfers, viennent demander à Apollon, si ce grand Roy ne fera rien pour elles. A une demande si impertinente, Apollon répond en ces termes :

Envain, Monstres temeraires,
Vous vous flattez d'un sort plus doux ;
Les Destins vous sont contraires ;

Digitized by Google

Tout vous annonce leur courroux.

Une Muſe répond à peu près ſur le même ton, & le Chœur confirme l'anathême, qui les oblige à rentrer dans les Enfers, d'où elles ſont ſorties mal-à-propos.

Deux Genies de la France ſuccedent à l'Impieté & à la Diſcorde, & viennent avec beaucoup plus de raiſon, demander à Apollon quel ſera le ſort de la France ſous un grand Roy, inſtruit par un ſi digne Regent. Voici comment le premier Genie s'explique.

Pour les interêts de la France,
Grand Dieu, je viens te demander,
Quel ſera le bonheur, l'éclat, & la puiſſance
Du jeune Roy qui va nous commander.
Inſtruit par un Heros ſi digne d'un Empire,
Quels biens n'en peux-tu pas prédire,
Que n'en doit on point eſperer;
A la faveur de tes Oracles,
Raconte-nous les grands miracles,
Que cette habile main ſemble nous preparer, &c.

Le ſecond Genie interroge Apollon, & comme pour le piquer, lui demande,

Digitized by Google

s'il pourra garder le silence sur le sort de Louis XV. tandis que tous ses Sujets, charmez des heureuses prémices de son regne, prononçoient hardiment sur les glorieuses suites qu'ils en attendoient. Voici comment s'exprime ce second Genie.

L'un frappé de son zele & de sa pieté,
Prédit que dans nos temps nous allons voir renaître,
Ce siecle heureux & si vanté,
Où la France, imitant le zele de son Maître,
Suivoit la voix de son Pasteur,
Et n'avoit qu'un esprit, qu'un langage & qu'un cœur.

Ce texte n'a pas besoin de Commentaire.

Apollon répond aux deux Genies de la France, d'une maniere à remplir leur attente. Il invite le Roy à croître sous la main qui le guide, & rend justice en même temps à la docilité de l'auguste Eleve, & à l'habileté du grand Maître, qui lui apprend l'art de regner. Une Muse prononce un nouvel Oracle, & une derniere finit la piece par ces six vers prophetiques qu'elle adresse à la France.

Digitized by Google

Heureuſe France de ta gloire,
Que de peuples ſeront jaloux,
Si les deſtins dans leur courroux
T'ont ravi des Heros ſi chers à ta memoire
Un ſeul va les remplacer tous.

Cette Piece qui, comme nous l'avons dit cy-devant, a commencé par un Prologue, finit par un Epilogue. L'acteur de cet Epilogue dit très-ingenieuſement à Apollon, qu'on n'a pas beſoin de lire dans les livres du Deſtin pour annoncer les grands miracles que Loüis promet, & que le ſang dont il eſt formé, ſon cœur & ſon eſprit qui ſe manifeſtant de jour en jour, valent bien des Oracles. Apollon & une Muſe complimentent le Roy alternativement, & lui diſent d'une maniere très-galante, qu'un ſeul mot d'approbation, & un ſouris gracieux de ſa part, leur paroiſſent préferables à tous les oracles des Dieux. La Muſique de cette Piece eſt de la compoſition du ſieur Barbey.

CEREMONIE DE L'ORDRE DU SAINT-ESPRIT.

Dès le Lundi 26. Octobre M. de Breteüil, Commandeur, Prevôt & Maître des

des Ceremonies des ordres du Roy, fit assembler par ordre de Monsieur le Duc d'Orleans, à trois heures après midy, tous les Commandeurs, Chevaliers & Officiers de l'Ordre du S. Esprit dans l'appartement de S. A. R. pour déliberer sur ce qui devoit être observé en la Ceremonie, dans laquelle le Roy devoit être receu Grand-Maître Souverain de l'Ordre le lendemain. A l'issuë de cette assemblée, M. de Breteüil qui avoit pris soin de faire conserver & rétablir les amphitheatres, les tribunes & les tentures qui avoient servi à la solemnité du Sacre, se rendit à l'Eglise Metropolitaine, pour y donner les ordres convenables, pour que l'Eglise où devoit se passer une si grande & si auguste solemnité, fut parée de ses plus beaux ornemens, & en même temps pour y disposer les places & séances des assistans.

Il eut soin de faire parer le Grand Autel des ornemens de l'Ordre du Saint-Esprit, & de faire mettre un Dais au dessus. On éleva un autre Dais au dessus du Trône, sur lequel S. M. devoit être placé pendant Vêpres & Complies; ce Trône occupoit la premiere place à droite, à l'entrée du Chœur, qui fut tendu & paré de même que le Grand Autel, des ornemens de l'Ordre.

Digitized by Google

On dressa encore un Trône, & un Dais pareil, près de l'Autel, du côté de l'Evangile, attenant la tribune des Ambassadeurs. Ce Trône étoit aussi pour le Roy, S. M. y devoit signer son serment, & recevoir le Manteau & le Colier de l'Ordre du S. Esprit. Les Ecussons des Armes du Roy, & de celles de tous les Chevaliers presens à la Ceremonie, furent mis au dessus des stales que chacun devoit occuper selon le rang de sa reception. On disposa à droite & à gauche les bancs de ceux qui devoient assister à cette Ceremonie, à peu près de même que le jour du Sacre. Toute la difference qu'il y eut, c'est qu'on en ôta plusieurs de ceux qui se trouverent du côté de l'Evangile, afin que les Chevaliers pussent avoir les avenuës libres au Trône du Roy, & que les Officiers eussent plus de facilité à faire leurs fonctions.

Le 27. Octobre après midy le Duc de Chartres & le Comte de Charolois furent reçûs Chevaliers de l'Ordre de S. Michel par Monsieur le Duc d'Orleans. On sçait que tous ceux qui sont Chevaliers du S. Esprit reçoivent l'Ordre de S. Michel avant que de recevoir celui du S. Esprit.

Nous dirons ici à l'occasion de cette Ceremonie que l'Ordre de S. Michel fut institué le premier Aoust 1469. par Loüis XII.

Digitized by Google

XI. en l'honneur de l'Archange S. Michel, qu'il en fixa alors le nombre des Chevaliers à trente-six, qu'il y fit une addition le 22. Decembre 1476. & qu'enfin le feu Roy l'augmenta jusques à cent, sans y comprendre ceux qui sont Chevaliers du S. Esprit, ni les Etrangers.

Les Chevaliers de cet Ordre portoient dans les Ceremonies un Collier d'or à double coquilles, entrelassées l'une avec l'autre, & liées d'aiguillettes de soye, à bouts ou forêts d'or. Le Roy François I. changea ces aiguillettes en cordelieres ou chainettes d'or. Au bas de ce Collier est une Medaille d'or, sur laquelle est representé S. Michel combattant le Dragon.

Le même jour, vers les deux heures après-midy, les Cardinaux, les Archevêques & Evêques invitez à cette Ceremonie, étant arrivez en corps à la porte du Chœur de l'Eglise Metropolitaine; ces Prélats furent reçûs & conduits avec les ceremonies accoutumées, & ils prirent leurs places sur les formes qu'on leur avoit préparées près de l'Autel, du côté de l'Epître. Les Cardinaux de Bissy, de Gesvres, du Bois & de Polignac, occuperent le banc le plus avancé. Les Aumôniers du Roy se placerent sur leur forme derriere les Evêques. Le Garde des

Digitized by Google

Sceaux de France, en habit de ceremonie, se mit sur un siege à bras, sans dossier, au dessous des formes occupées par le Clergé. Il étoit accompagné des mêmes Conseillers d'Etat, & Maîtres des Requêtes qui avoient assisté au Sacre, & qui se placerent sur les mêmes bancs qu'ils avoient occupé le jour de cette Ceremonie. Mrs Noblet, Perrin, Poisson, le Noir, Archambaut & Carpot, Secretaires du Roy, & députez de leur Compagnie, eurent aussi leur même séance que le jour du Sacre, & leur banc étoit derriere celui des Maîtres des Requêtes.

Les formes préparées du côté de l'Evangile, vis-à-vis celles du Clergé & du Conseil, furent prises par les Principaux Officiers de S. M. & les Seigneurs de sa Cour. Madame la Duchesse de Lorraine fut presente à cette Ceremonie, & occupa la même tribune où elle avoit été pendant le Sacre. Son A. R. avoit auprès d'elle l'Infant Dom Emanuel, frere du Roy de Portugal, & les Princes & Princesses de Lorraine qui ont gardé l'*incognito* pendant tout le temps qu'ils ont séjournés à Rheims. Le Nonce du Pape, & les Ambassadeurs étoient placez dans la tribune de l'autre côté; les amphitheatres qu'on avoit dressez au dessus des stales des Chanoines, étoient occupez par un grand

Digitized by Google

grand nombre de personnes de distinction.

Tous les Commandeurs, Chevaliers & Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit, invitez, qui se trouvoient à Rheims, revêtus du grand habit de Ceremonie de l'Ordre, se rendirent à l'appartement du Roy sur les trois heures après-midy, & M. de Breteüil ayant averti S. M. que tout étoit près pour la Ceremonie, le Roy ordonna qu'on se mit en marche, & aussi-tôt les Gardes de la Prevôté de l'Hôtel revêtus de leurs hoquetons, le Comte de Montsoreau, Grand Prevôt de l'Hôtel, à leur tête, commencerent cette marche par la galerie découverte, dont nous avons déja parlé, & qui étoit tapissée du côté de l'Eglise des plus riches tapisseries de la Couronne, & ornée, à gauche, de tapis à hauteur d'appuy. Ensuite marchoient les Cent Suisses de la Garde en habits de ceremonie, tambour battant, drapeau déployé, le Marquis de Courtenvaux, leur Capitaine, à leur tête; les tambours, trompettes & fifres des Ecuries du Roy, & les six Herauts d'Armes dans leurs habits de ceremonie; ils étoient suivis du Sieur Chevard, Huissier des Ordres du Roy, vêtu de son habit de l'Ordre du S. Esprit, portant la Masse, & du Sieur Hallé, Heraut des Ordres, habillé de même, qui marchoit

après.

Digitized by Google

après. M. de Breteüil, Commandeur, Prevôt & Maître des Ceremonies marchoit ensuite, ayant à sa droite M. Crozat, Grand Tréſorier, & à sa gauche M. de Montargis, Secretaire des Ordres du Roy. L'Abbé de Pompone, Chancelier des Ordres du Roy, marchoit seul derriere ces trois Officiers. Ils étoient tous quatre revêtus de leurs habits, & grand Manteau de Ceremonie de l'Ordre du S. Esprit.

Le Comte de Charolois marchoit après, & le Duc de Chartres ensuite, tous deux en habits de Novice, d'étoffe d'argent, portant l'épée argentée, à fourreau blanc.

Les Chevaliers avec le grand Manteau de l'Ordre, & le Collier pardessus, ce qui les distingue des Officiers, suivoient deux à deux dans cet ordre. Le Marquis de Goesbriant, ayant à sa droite le Comte de Medavi, le Comte de Matignon & le Maréchal d'Uxelles, les Maréchaux Ducs de Tallard & de Villars, les Maréchaux de Tessé & d'Estrées; puis le Prince de Conti, le Duc de Bourbon, & Monsieur le Duc d'Orleans, ces trois Princes marchoient seuls, & separément l'un de l'autre.

Le Roy marchoit immediatement après en habit de Novice, le Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France, & l'Evêque

Digitized by Google

l'Evêque de Metz, Premier Aumônier de S. M. à sa droite, & à sa gauche le Roy étoit suivi des Ducs de Villeroy & d'Harcourt, Capitaines de ses Gardes, du Duc de Charost, son Gouverneur, du Prince de Turenne, Grand Chambellan, du Duc de Villequier, Premier Gentilhomme de la Chambre, du Marquis de Nesle, destiné à porter la queuë du Manteau de S. M. & de plusieurs autres Grands Officiers de la Couronne & de la Maison du Roy. Ils étoient tous habillez magnifiquement. Les Sieurs Millet & de Varenne, Huissiers de la Chambre avec leurs habits de Ceremonie de satin blanc, portant leurs Masses, & les six Gardes Ecossois, vêtus comme ils l'avoient été au Sacre, marchoient aux deux côtez de S. M. La marche fut continuée dans cet ordre: au sortir de l'appartement du Roy on se couvrit, on alla par la galerie découverte, & par le Grand Portail de l'Eglise Metropolitaine, dont on traversa sans se découvrir, toute la Nef, laquelle étoit bordée par les Gardes de la Prevôté de l'Hôtel, les Cent Suisses, les tambours, les fifres, & les trompettes de la Grande Ecurie. L'Huissier & le Heraut, & les quatre Grands Officiers de l'Ordre qui marchoient après eux, se découvrirent en entrant dans le Chœur, vers le milieu

duquel

Digitized by Google

duquel ils firent les reverences accoûtumées en pareille Ceremonie. Après quoi ils allerent se mettre vis-à-vis des tabourets couverts des houſſes de l'Ordre, placez au bas du Chœur en cette maniere. Celui du Chancelier vis-à-vis le Trône du Roy, à une certaine diſtance, celui du Maître des Ceremonies, un peu plus avant, entre celui du Grand Treſorier, à la droite, & celui du Secretaire, à la gauche. Celui du Heraut étoit placé ſeul, & plus avancé, celui de l'Huiſſier, preſque au milieu du Chœur.

Le Comte de Charolois y entra ſeul, & après lui le Duc de Chartres, ils s'allerent mettre vis-à-vis leurs places de Novices, au bas du Chœur en entrant à gauche, après avoir fait les reverences ordinaires.

Les Chevaliers entrerent après dans l'Ordre de la marche, firent les reverences accoutumées, & ſe rangerent au bas de leurs places, où ils reſterent juſqu'à l'arrivée du Roy, lequel peu de temps après, étant entré dans le Chœur, ſalua l'Autel; & lorſqu'il fut monté ſur ſon Trône, placé à droite, au bas du Chœur, en entrant, les Chevaliers monterent auſſi dans leurs ſtales, & les deux Novices ſe mirent aux places que nous venons de dire qui leur étoient diſtinées au bas du Chœur.

Digitized by Google

Le Cardinal de Rohan, en sa qualité de Grand Aumônier de France, se mit au dessous du Roy, dans l'une des stales basses ; l'Evêque de Metz, Duc de Coislin, Pair de France, & Commandeur de l'Ordre, alla se placer sur un banc dans le Sanctuaire, du côté de l'Epître. Ce banc étoit immediatement après le fauteüil de l'Archevêque de Rheims, Officiant, & un de ses Assistans, & il étoit destiné à être occupé par les Commandeurs Ecclesiastiques, s'il y en avoit eu d'autres que l'Evêque de Metz.

Les Ducs de Villeroy, d'Harcourt, Capitaines des Gardes du Corps, étoient aux côtez du fauteüil de S. M. auprès de laquelle se placerent aussi le Duc de Charost, son Gouverneur, le Grand Chambellan, le Premier Gentilhomme de la Chambre, & le Marquis de Nesle. La premiere place, à la droite du Roy, étoit occupée par Monsieur le Duc d'Orleans, ayant devant lui dans les basses stales M. Loüis de la Vergne de Montaynard de Tressan, Evêque de Nantes son Premier Aumônier. Lorsque tout le monde eut pris séance, les quatre Grands Officiers de l'Ordre, precedé du Heraut & de l'Huissier, allerent vis-à-vis l'Autel recommencer toutes leurs reverences, lesquelles finies, ils retournerent à leurs places,

Digitized by Google

places, où s'étant couverts comme l'étoient le Roy, & tous les Chevaliers, M. de Breteüil, Maître des Ceremonies, precedé du Heraut & de l'Huissier, fit d'abord une reverence à l'Autel, & en vint faire une autre au Roy, pour sçavoir si S. M. souhaitoit qu'on commençât l'Office. Il alla ensuite avertir l'Archevêque de Rheims, qui étoit en Chappe, & en Mitre, dans un fauteüil près de l'Autel, du côté de l'Epître, assisté de trois Chapelains de la Chapelle de Musique du Roy, assis à ses côtez, & de trois Clercs de la même Chapelle qui étoient debout.

Les Vêpres commencerent aussi tôt, & furent chantées par les Musiciens de la Chapelle de Musique de S. M.

Avant qu'on chantât l'*Hymne*, le Maître des Ceremonies precedé du Heraut, & de l'Huissier, alla faire une reverence au Roy pour l'avertir de se mettre à genoux, & de se découvrir, il fit la même chose au *Magnificat* pour avertir S. M. de se lever.

Les Vêpres finies, & l'Archevêque de Rheims ayant dit l'Oraison, les quatre Grands Officiers de l'Ordre, precedez du Heraut & de l'Huissier, s'avancerent jusqu'aux marches du Sanctuaire; ils y commencerent leurs reverences, après lesquelles

ils

Digitized by Google

ils allerent se placer sur l'estrade du Trône du Roy, élevé du côté de l'Evangile; sçavoir, l'Abbé de Pompone, à la droite du Trône, M. de Breteuil à la gauche, M. Crozat, sur l'estrade, après le Chancelier; M. de Montargis, sur la même estrade, après le Maître des Ceremonies; le Heraût & l'Huissier, au bas de l'Estrade, le premier à droite, & l'autre à gauche.

Pendant que ces Officiers se plaçoient, les Chevaliers descendirent de leurs stales, & s'avancerent deux à deux jusqu'auprès du Sanctuaire, sur lequel ils monterent, après avoir fait leurs reverences, & se placerent suivant leur rang, en observant que les plus élevez en dignité fussent le plus près du Trône.

Alors le Roy, qui avoit entendu les Vêpres sur son Trône, en descendit, & marcha vers l'Autel, suivi du Grand Aumônier, des deux Capitaines des Gardes, de son Gouverneur, du Grand Chambellan, du Marquis de Nesle, & de plusieurs autres Grands Officiers de sa Couronne & de sa Maison, & précedé des deux Huissiers-Massiers, & des six Gardes de la Manche.

Le Roy arrivé au pied du Sanctuaire, fit ses reverences, & monta ensuite à son Trône près de l'Autel. Dans ce moment l'Ar-

Digitized by Google

l'Archevêque de Rheims quitta sa place, on mit un fauteüil sur l'estrade, vis-à-vis S. M. & ce Prélat s'y étant venu asseoir, demanda au Roy, s'il desiroit signer le Serment de l'Ordre du Saint-Esprit qu'il avoit fait à son Sacre? à quoi S. M. ayant répondu qu'elle le souhaittoit, M. de Montargis, Secretaire, le lui présenta à signer, ainsi que la Profession de foi, écrite dans un Registre, où les Rois, Prédecesseurs de S. M. & les Chevaliers ont tous signé depuis l'Institution de l'Ordre, & dans lequel le Roy signa aussi.

Lorsqu'on reçoit un Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit dans un païs étranger, on y envoye ce Registre original, afin que le Chevalier y signe. Cela s'est toûjours observé ainsi. On en pourroit citer beaucoup d'exemples, tels que ceux du Roy de Pologne, Jean Sobieski, du Prince des Asturies, &c.

Sa Majesté se leva ensuite, ôta sa toque, & la remit au Grand Aumônier, qui, en cette qualité, étoit placé entre le Chancelier & le Tresorier de l'Ordre.

Le Grand Chambellan, qui étoit derriere le fauteüil du Roy, lui ôta son Capot de Novice, & Sa Majesté s'étant alors mise à genoux sur un carreau qu'on avoit apporté, elle reçut des mains de l'Ar-

Digitized by Google

l'Archevêque Officiant la Croix de l'Ordre du Saint-Esprit, attachée à un cordon bleu, que ce Prelat lui passa au col.

Le Maître des Ceremonies de l'Ordre, qui étoit au côté gauche du fauteüil du Roy, lui mit ensuite le Manteau sur les épaules, qu'il attacha; alors l'Archevêque de Rheims, ayant reçu le Collier de l'Ordre des mains du Grand Tresorier, le mit au col de S. M. & lui présenta en même temps les Statuts & l'Office de l'Ordre, avec un dixain ou Chapelet, dont les grains sont d'yvoire piquez d'or, avec les chiffres & les ornemens qui sont au Collier. Ces Statuts, Offices & dixain avoient été remis à l'Archevêque par le Sieur de Clairambault, Genealogiste des Ordres du Roy.

Cette Ceremonie finie, le Roy se leva, se couvrit & se remit dans son fauteüil. L'Archevêque de Rheims retourna à sa place dans le Sanctuaire, & tous les Chevaliers, chacun selon son rang, vinrent baiser la main au Roy, comme GRAND-MAISTRE SOUVERAIN DE L'ORDRE. Les plus éminens en dignité les premiers; ils s'en retournerent ensuite à leurs places. Les Officiers de l'Ordre eurent aussi l'honneur de baiser la main de Sa Majesté, & se remirent dans

dans leurs places sur l'estrade du Trône.

L'Archevêque Officiant entonna ensuite le *Veni Creator*, qui fut continué par les Musiciens de la Chapelle de Musique du Roy.

Pendant cette Hymne le Maître des Ceremonies, précedé du Heraut & de l'Huissier, descendit du Trône du Roy, fit une reverence à S. M. & alla avertir Monsieur le Duc d'Orleans & le Duc de Bourbon, qui devoient être Parains du Duc de Chartres & du Comte de Charolois, de les conduire au Trône du Roy; il alla ensuite prendre ces deux Princes, qui, comme Novices, étoient restez au bas du Chœur, pendant qu'on avoit reçu le Roy Grand-Maître Souverain de l'Ordre. Ces deux Princes conduits par Monsieur le Duc d'Orleans & par le Duc de Bourbon, précedez de M. de Bretueil, du Heraut & de l'Huissier, étant arrivez au bas du Sanctuaire, firent leurs reverences, monterent ensuite sur l'estrade du Trône, après avoir fait, en y arrivant, une seconde reverence à S. M.

Le Duc de Chartres & le Comte de Charolois se mirent à genoux sur des carreaux devant le Roy, & lûrent le Serment de l'Ordre qui leur fut presenté par le Secretaire, & ils le signerent à genoux,

Digitized by Google

noux, de même que la Profession de foi écrite dans le Registre original, dont nous venons de parler, le Chancelier de l'Ordre tenant le Livre des Evangiles, ouvert sur les genoux du Roy pendant le Serment.

Le Heraut de l'Ordre ôta à ces deux Princes leur Capot de Novice; le Grand Tresorier presenta à Sa Majesté le Cordon bleu, auquel étoit attachée la Croix de l'Ordre, que le Roy leur mit au col sur l'habit de Novice. Le Maître des Ceremonies les revêtit du grand Manteau de l'Ordre, & le Grand Tresorier, ayant présenté le Collier à S. M. le Roy le leur passa au col sur le grand Manteau, en leur disant: *Recevez de nôtre main le Collier de nôtre Ordre du benoît Saint-Esprit, &c. au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Esprit.* Ensuite ces deux Princes se leverent, firent une reverence au Roy, en descendant du Trône, & allerent se placer dans le rang qu'ils devoient occuper près l'Autel. Ces deux Princes n'ont pas encore l'âge marqué par les Statuts, mais on en dispense ceux de leur rang, qui sont ordinairement reçus après leur quinziéme année.

Après cela le Maître des Ceremonies, ayant fait une reverence au Roy, les Officiers, qui étoient demeurez sur l'estra-

de

Digitized by Google

de près de S. M. s'avancerent jusqu'au milieu du Chœur, vis-à-vis l'Autel, où ils recommencerent leurs reverences, étant précedez du Heraut & de l'Huissier; ils reprirent ensuite les places qu'ils avoient occupées pendant Vêpres. Le Roy descendit alors de son Trône, & suivi de tous ceux qui l'y avoient accompagné, s'arrêta devant le Sanctuaire, où S. M. après avoir fait les mêmes reverences qu'elle y avoit faites en arrivant, retourna à son Trône, qui étoit dressé au bas du Chœur.

On commença alors les Complies, qui furent chantées par les Musiciens de la Chapelle de Musique du Roy, lesquelles étant achevées, les quatre Grands Officiers, marchans après le Heraut & l'Huissier, s'avancerent par le milieu du Chœur, jusques vers le Sanctuaire, & ils recommencerent leurs reverences, après lesquelles ils se mirent en marche, pour reconduire le Roy dans son appartement. Les Chevaliers, après être descendus de leurs places, & avoir fait leurs reverences, suivirent les Grands Officiers de l'Ordre, en gardant le même rang, que lorsqu'ils étoient venus à l'Eglise. Le Roy descendit de son Trône; & après avoir fait une reverence à l'Autel, se mit en marche, précedé & sui-

Digitized by Google

vie des mêmes personnes, qui avoient eu l'honneur de l'accompagner en arrivant. Sa Majesté, en s'en retournant dans le même ordre par la galerie découverte, au Palais Archiepiscopal, étoit revêtuë du Collier & du grand Manteau de l'Ordre du Saint-Esprit, dont la queuë étoit portée par le Marquis de Nesle. Les Commandeurs, les Chevaliers, & les Officiers de l'Ordre, en arrivant dans la Chambre du Roy, se rangerent en haye à droite & à gauche, chacun selon son rang & sa dignité, pour voir passer Sa Majesté; ils se retirerent aussi tôt qu'elle fut entrée dans son Cabinet.

L'Ordre du Saint-Esprit fut institué par un Edit, donné à Paris au mois de Decembre 1578. par Henri III. Roy de France & de Pologne, pour marque d'une éternelle pieté, & de la reconnoissance qu'il desiroit rendre à Dieu des bienfaits qu'il en avoit reçus, surtout au jour de la Pentecôte, auquel il avoit été élû Roy de Pologne en 1573. & avoit succedé à la Couronne de France, par le decès du Roy Charles IX. arrivé le même jour de la Pentecôte 30. May 1574.

Cet Ordre est composé (sans compter le Roy, qui en est le Chef & souverain Grand-Maître) de cent personnes; sçavoir, de quatre Cardinaux & de cinq Prelats,

Digitized by Google

lats, compris le Grand Aumônier de France, de quatre-vingt-sept Chevaliers, & de quatre Grands Officiers, qui sont, le Chancelier, le Prevôt, Maître des Ceremonies, le Grand Trésorier, & le Greffier.

L'Eglise Metropolitaine de Rheims, où se sont passées toutes ces grandes Ceremonies, avoit été ornée, comme nous l'avons déja dit, des plus belles tapisseries de la Couronne, & éclairée d'un grand nombre de lustres & de girandoles. Toute cette disposition avoit été faite sous les ordres, & par les soins du Duc de Villequier, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, qui a fait éclater par tout son goût juste & délicat, dans la disposition & arrangement de ces magnifiques ornemens.

M. l'Archevêque de Rheims, attentif à ce qu'exigent les differentes circonstances des temps, & craignant que la Fête de S. Simon & S. Jude, qui arrive le 28. d'Octobre, ne pût pas être observée avec la décence convenable, & qu'on ne pût pas fournir pour cette grande affluence de peuple, que le Sacre du Roy avoit attiré à Rheims, les alimens necessaires pour le jeûne & l'abstinence de la veille,

remit

Digitized by Google

remit, par son Mandement du 17. Octobre, cette Fête au Dimanche 8. Novembre suivant, & la Vigile au Samedi.

Le 28. Octobre les Cardinaux, les Archevêques & les Evêques, qui avoient été invitez au Sacre, s'assemblerent dans la Chapelle du Palais Archiepiscopal, pour aller complimenter le Roy; ils furent conduits à l'Audience de S. M. avec les ceremonies accoûtumées; l'Archevêque de Toulouse, qui devoit porter la parole au nom du Clergé, marchoit entre les Cardinaux de Rohan & de Bissy. Le discours que fit ce Prelat fut très éloquent. Il remercia S. M. de la protection qu'elle avoit de tout temps accordé à l'Eglise, & des nouvelles promesses qu'elle venoit encore de faire au Clergé le jour de son Sacre, de la lui continuer à l'avenir.

Le même jour, le Roy alla entendre la Messe dans l'Eglise de l'Abbaye des Benedictines de saint Etienne, pendant laquelle un Motet fut chanté par la Musique de S. M. La Messe étant achevée, le Roy s'approcha de la grille, où l'Abbesse, accompagnée de la Coadjutrice, & de toutes les Religieuses, assura S. M. de ses très-humbles respects; le Roy les ayant à son tour assurées de sa protection,

se recommanda à leurs prieres.

L'après-midi, le Roy, accompagné dans son carosse de Monsieur le Duc d'Orleans, des Princes du Sang & du Duc de Charost, son Gouverneur, se rendit au Camp formé près du chemin de Châlons, entre Rheims & le Village de saint Leonard, à trois quarts de lieuës de la Ville, disposé en cet ordre. Les Gendarmes de la Garde du Roy, fermoient la gauche, & sur la même ligne, à droite, les Chevaux-Legers de la Garde, les deux Compagnies des Mousquetaires, les Gardes Suisses, les Gardes Françoises, les quatre Compagnies des Gardes du Corps fermoient la droite, au-delà desquelles, & sur la même ligne, les Grenadiers à cheval étoient campez.

Sa Majesté monta à cheval, & fit la revûë des Troupes de sa Maison, des Regimens des Gardes Françoises & Suisses, qui étoient en bataille; le Roy commença par la gauche, suivi de tous les Seigneurs de la Cour & étrangers superbement montez. Les Grenadiers à cheval, qui fermoient la droite, firent differens mouvemens, tant à cheval qu'à pied, avec tout l'ordre & toute la vivacité possible, dont Sa Majesté parut très-satisfaite. Le Roy ordonna ensuite à ses Troupes de rentrer dans le Camp.

Elles

Digitized by Google

Elles se rangerent en haye devant leurs tentes, l'Infanterie en vestes & en bonnets, sans armes, où le Roy les vit une seconde fois.

Le Roy revint le long de la ligne, & en descendant de cheval, avant de remonter dans son carosse S. M. trouva à la tête du Camp les Officiers des Troupes de sa Maison, qui avoient été nommez Chevaliers de S. Loüis, au nombre de 40. tous à genoux, formans une enceinte d'environ 150. pas de tour, dans laquelle étant entré avec S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans, les Princes du Sang, quelques Seigneurs, & MM. les Ducs de Villeroy & d'Harcourt, ses Capitaines des Gardes, M. le Blanc, Secretaire d'Etat, ayant le département de la Guerre, Grand-Prevôt, Maître des Ceremonies, & Grand-Croix de l'Ordre de S. Loüis, fit lever la main aux Chevaliers qui devoient être reçus, lut le Serment accoûtumé, & S. M. ayant son épée nuë à la main commença la reception à l'ordinaire, par ceux des Gardes du Corps, & continua de suite. M. de Sauroy, Tresorier general, Commandeur de l'Ordre de S. Loüis, eut l'honneur en cette qualité de presenter les Croix à Sa Majesté, à mesure de la reception des Chevaliers, que le Roy fit

Digitized by Google

avec une grace si majestueuse, qu'elle donna encore plus d'éclat à cette Ceremonie militaire, & de nouveaux sujets d'admiration à un nombre infini de personnes, qui étoient accouruës au Camp de toutes parts.

Madame la Duchesse de Lorraine, & les Princes & Princesses ses enfans s'y étoient renduës dans les carosses de Madame, ainsi que plusieurs Princes & Seigneurs Etrangers.

M. le Duc de Villeroy, Lieutenant General des Armées du Roy, & Capitaine de ses Gardes du Corps, qui a commandé les Troupes de ce Camp, & qui, comme nous l'avons déja remarqué, a donné pendant qu'il a duré, de grandes preuves de sa magnificence, ne quitta point Sa Majesté pendant la revuë, non plus que durant la Ceremonie des Chevaliers de saint Loüis, dont voici la Liste.

OFFICIERS

Digitized by Google

OFFICIERS DE LA MAISON du Roy, qui ont été reçus Chevaliers de l'Ordre Militaire de Saint Louis, au Camp de Rheims, le jour de la revuë le 28. Octobre 1722.

Gardes du Corps.

Compagnie de Noailles.

Les Sieurs Lieautaud, Sondron, Fayet, Gavarigne, Mangol, Foucault, *Sous-Brigadiers.*

Compagnie de Villeroy.

Les Sieurs Beranger, Dandré, Didier, *Porte-Etendarts.*

Compagnie de Charoſt.

Les Sieurs Demontgermain, de Serviere, Deſmolieres, Rigaud. *Sous-Brigadiers.* Deſroches, Preſſigny, Cadroy, Bileyer, *Porte-Etendarts & Gardes.*

Compagnie d'Harcourt.

Grandpré, Campvallon, Daugetolles, S. Laurent, Desfugeray, Dufay,

Digitized by Google

Villebois, *Sous-Brigadiers*, Ramfray, Laurencé, *Porte-Etendarts.*

Gendarmes de la Garde du Roy.

Barlaudiere, Dupaſſy, Bailleul, Mouceaux, Belleaux, Dounney, Dulac, *Gendarmes.*

Chevaux-Legers de la Garde du Roy.

De Fouronne, le Formiger, de Bortengle, de Torſay, de Fommereux, d'Ecle, de Bauquemarre, *Chevaux-Legers.*

Grenadiers à Cheval.

Le Chevalier du Blaizel, *Maréchal des Logis.*

LE ROY TOUCHE LES MALADES ATTAQUEZ DES ECROUELLES.

Le 29. Octobre le Roy alla en ceremonie à l'Egliſe de l'Abbaye de S. Remy, pour y commencer devant la Châſſe de S. Marcoul, une neuvaine que l'Abbé d'Argentré, un des Aumôniers de S. M. a continuée. Monſieur le Duc d'Orleans, le Duc de Chartres, le Duc de Bourbon, le Comte de Clermont, le Prince

Digitized by Google

Prince de Conti, & le Duc de Charoſt, Gouverneur du Roy accompagnoient Sa Majeſté dans ſon Caroſſe; le Roy avoit un Manteau de drap d'or avec le Collier de l'Ordre du S. Eſprit pardeſſus. Tous les Religieux s'étant trouvez en Chappe à la porte de l'Egliſe, y reçûrent S. M. avec les ceremonies accoutumées. Après que le Roy fut arrivé au Prie-Dieu qu'on lui avoit preparé au milieu du Chœur, le Grand Aumônier de France commença une Meſſe baſſe, à laquelle S. M. communia avec beaucoup de pieté; Monſieur le Duc d'Orleans & le Duc de Chartres tenoient la nappe du côté du Roy, l'Abbé Milon & l'Abbé de la Vieuville, Aumôniers de S. M. en quartier, la tenoient du côté de l'Autel. La Meſſe étant finie, le Roy alla faire ſa priere devant la Châſſe de S. Marcoul qu'on avoit apportée de Corbeny, & poſée près de l'Autel du côté de l'Evangile, & S. M. ſe fit inſcrire à la tête du catalogue des Confreres enrôlez ſous le nom de ce Saint. Après cette action de pieté le Roy alla déjeûner dans une des ſalles de l'Abbaye, avec le Duc de Chartres, & le Comte de Clermont. Après le déjeuner elle retourna à l'Egliſe pour y entendre une ſeconde Meſſe qui fut dite par un Chapelain de la Chapelle de Mu-

Digitized by Google

sique du Roy, pendant laquelle les Musiciens de cette Chapelle chanterent un Motet.

Après la Messe le Roy passa dans le Parc de l'Abbé où Sa Majesté toucha plus de deux mille malades des Ecroüelles, lesquels étoient rangez dans les allées du Parc. Les Gardes de la Prevôté de l'Hôtel, les Cent Suisses de la Garde, les Gardes du Corps, & un grand nombre de Seigneurs de la Cour precedoient Sa Majesté. Les deux Huissiers de la Chambre portant leurs Masses, marchoient immediatement devant le Roy, qui étoit entouré des six Gardes Ecossois. M. Dodart, Premier Medecin, avec plusieurs Medecins & Chirurgiens du Roy, étoient devant S. M. qui avoit à ses côtez les Ducs de Villeroy & d'Harcourt, Capitaines de ses Gardes du Corps. M. le Premier Medecin appuyoit sa main sur la tête de chaque malade, en même temps que le Duc d'Harcourt leur tenoit les mains jointes; le Roy découvert, les touchoit en appliquant sa main droite sur leurs visages, & en prononçant ces paroles, *Dieu te gueriſe, le Roy te touche.* Le Grand Aumônier de France suivit toûjours S. M. & distribua des aumônes aux malades qui avoient été touchez. Après cette ceremonie aussi édifiante

Digitized by Google

fiante que penible, & qui a fait admirer la pieté du Roy. S. M. revint au Palais Archiepiſcopal.

Avant l'arrivée du Roy on avoit apporté proceſſionellement la Châſſe de S. Marcoul. Cette ceremonie fut très-édifiante. La Châſſe devoit être portée ſur un brancard envoyé de la part du Roy, & par des mulets richement caparaçonnez, à cauſe de l'éloignement de près de ſix lieuës, mais les habitans du lieu & des Villages circonvoiſins, s'y oppoſerent, & voulurent l'apporter eux-mêmes ſur leurs épaules. Ils choiſirent pour cela les plus notables d'entr'eux, fort proprement habillez, & ornez de rubans & d'écharpes.

On fit une ſtation à Corbeſſy, à deux lieuës de Corbeny. La Châſſe étoit accompagnée des Religieux Benedictins de S. Marcoul, auſquels ſe joignirent à une certaine diſtance de Rheims ceux de l'Abbaye de S. Thierry. Ils trouverent au Fauxbourg de la Ville les Religieux des deux Communautez de S. Remy & de S. Nicaiſe qui la reçûrent à la porte de Mars, & enſuite la conduiſirent tous enſemble dans l'Egliſe de S. Remy, où elle fut dépoſée dans une Chapelle qui porte le nom du Saint. Ainſi le Roy qui devoit aller en pelerinage après ſon Sacre

à S. Marcoul, a rempli dans Rheims les devoirs de cette pieuse obligation. La même chose avoit été observée au Sacre de Loüis XIV. Un grand concours de peuple des lieux circonvoisins, que les Maréchaussées avoient de la peine à contenir, a toûjours suivi la Procession depuis son départ de Corbeny jusqu'à Rheims.

Le Village de Corbeny est dans le Diocése de Laon; le Monastere des Benedictins, où cette Châsse est conservée, est fort bien bâti; ce lieu est renommé par les pelerinages qui s'y font par les malades attaquez des Ecroüelles.

La Châsse de S. Marcoul a été donnée par Loüis XI. on y voit ses armes avec la devise, *justement.*

Delivrance des Prisonniers.

Les Ceremonies du Sacre ont été terminées par une abolition generale que le Roy a donnée aux criminels qui se sont trouvez dans les prisons de Rheims; il s'y en étoit rendu une très-grande quantité de differens endroits du Royaume, & des pays étrangers pour participer à cette grace, qui ne s'est pourtant pas étenduë jusqu'aux crimes énormes, tels que ceux que nous avons déja specifiez. Tous les criminels

Digitized by Google

criminels qui se sont presentez, soit ceux qui ont obtenu leur grace, soit ceux qui ne se sont pas trouvé dans un cas favorable, ont eu un sauf-conduit de trois mois.

Le Grand Aumônier de France est en possession de ce qui regarde la délivrance des prisonniers, qui se fait de la part du Roy, pour son joyeux avenement à la Couronne, en faveur du Sacre des Rois & Reines de France, de leurs mariages, de leurs premieres entrées dans les Villes du Royaume, pour la naissance des enfans de France, aux grandes Fêtes annuelles, aux Jubilez, au sujet de quelque victoire ou conquête signalée, & pour d'autres occasions.

Le 29. Octobre le Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France, en Camail & en Rochet, assisté des Abbez Milon & de la Vieuville, Aumôniers du Roy, se rendit aux prisons de Rheims, & ayant fait assembler les prisonniers, qui devoient joüir des graces que le Roy répand à l'occasion de son Sacre, au nombre de près de 700. il leur fit un discours très-pathetique, & très-éloquent, pour les engager à meriter par leur conduite la grace qui leur avoit été accordée. S. E. leur apprit ensuite les ordres que S. M. avoit donnez pour faire expedier

gratis

Digitized by Google

gratis toutes leurs graces, & pour faire fournir des secours à ceux qui en avoient besoin pour retourner chez eux. Après quoy toutes les portes des prisons s'ouvrirent, le Cardinal de Rohan sortit pour retourner à l'Archevêché, & il fut suivi de tous ces Prisonniers, qui transportez de joye & de reconnoissance, allerent avec précipitation dans les Cours du Palais Archiepiscopal, & le plus près qu'ils purent de l'appartement de S. M. ils y donnerent des marques de leur joye, & de leur reconnoissance par mille cris redoublez *de vive le Roy*.

Après la délivrance des Prisonniers M^rs^ d'Herbigny, d'Ombrevalle, de Vanolles, & le Pelletier, Maîtres des Requêtes qui avoient été nommez par le Roy, pour examiner les informations faites sur les differens crimes, & dont quelques-uns furent exclus, comme nous l'avons déja remarqué, du pardon accordé par S. M. eurent l'honneur de la saluer dans son appartement, presentez par le Grand Aumônier de France, qui rendit compte au Roy, du zele, de l'attention & de l'assiduité avec lesquelles ils avoient fait cette commission.

Le même jour 29. Octobre S. M. reçût à midi la visite de Madame la Duchesse de Lorraine, & l'après-dîné le Roy alla à l'Abbaye

Digitized by Google

l'Abbaye de S. Pierre voir cette Princeſſe qui partit le lendemain pour retourner dans ſes Etats, avec les Princes & les Princeſſes ſes enfans.

La piece qu'on va lire nous eſt tombée entre les mains un peu tard; mais elle nous paroît inſtructive, & eſſentielle à la Relation du Sacre.

Procès Verbal de la Sainte Ampoulle, imprimé à Rheims après le Sacre du Roy Loüis XV.

Le Dimanche 25. Octobre Nous Rigobert Clignet, Avocat au Parlement, Docteur & Profeſſeur Royal en Droit François, &c. accompagné du Me Jean-Baptiſte Barrois, auſſi Avocat au Parlement, &c. de Me Nicolas Hillet, auſſi Avocat au Parlement, &c. & aſſiſté de Me Jean Nouvelet, Notaire Royal audit Rheims, nôtre Greffier, ſommes tranſportez en l'Egliſe de S. Remy dudit Rheims, pour recevoir le ſerment des Seigneurs qui doivent être envoyez par S. M. très-Chrétienne Loüis XV. par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre, arrivé en la ville de Rheims le 22. du preſent mois pour y être Sacré, leſdits Seigneurs devant ſervir d'ôtages pour ſeureté de la conduite de la ſainte Ampoulle

Ampoulle, en l'Egliſe Metropolitaine, où S. M. doit être Sacré, & pour le retour d'icelle en ladite Egliſe de Saint Remy, où étoient ſeroient comparus Claude de Romance, Ecuyer Seigneur de la Malmaiſon, Terrier, Inaumont, &c. Officier au Regiment des Gardes, Jean-Baptiſte Godet, Ecuyer Seigneur de Soüaſtre en partie, & François de Gaſtineau, Chevalier Seigneur de ſainte Catherine, Louvency Livry, & de Soüaſtre en partie, Lieutenant-Colonel du Regiment de Cambreſis, &c. tous Chevaliers Barons de la ſainte Ampoulle, à cauſe de leurs Seigneuries de Terrier & Soüaſtre, en qualité de Vaſſaux de ſon Eminence Monſeigneur Philippe-Antoine Gualterio, Prêtre Cardinal de la ſainte Egliſe, & Abbé de S. Remy, qui nous auroient dit & remontré qu'en leurſdites qualitez il leur appartenoit la fonction de porter avec les autres Barons les quatre bâtons du Dais ou Poële, ſous lequel ladite ſainte Ampoulle doit être portée & rapportée par le Reverend Pere Dom Denis Gaudar, Grand-Prieur de ladite Abbaye, & nous auroient requis d'y être admis, étant pour ce revêtus des habits de leur Chevalerie, & aux offres de prêter le ſerment, au cas requis, de ne point perdre de vûë ladite ſainte Ampoulle,

Digitized by Google

Ampoulle, & d'employer toutes leurs forces, & jusqu'à la perte de leurs vies, pour en procurer la conservation, & les Chevaliers Barons de Bellestre & Neuvizy n'étant comparus, nous aurions donné défaut contre eux, sauf les conclusions du Procureur Fiscal, pour ne s'être par eux mis en devoir de faire le service au cas requis, après quoi ledit sieur de sainte Catherine auroit protesté, que s'étant presenté pour faire le service en qualité de Seigneur de Soüastre, aussi bien que ledit sieur Godet, il ne prendroit la place du Seigneur de Bellestre, l'un des absens, que sans préjudice à ses droits, & sans que l'Ordonnance de M. l'Abbé Tamizier, Grand-Vicaire de son Eminence, en datte du premier du present mois, donnée en execution de nôtre Sentence du 18. Septembre dernier, pût lui nuire ni préjudicier, de quoi nous lui avons donné acte, & audit sieur Godet de ses réponses au contraire. Avons aussi donné acte audit R. P. Grand-Prieur, & Religieux de S. Remy de l'opposition par eux presentement formée, à ce que lesdits sieurs de Terrier, Godet, & de Sainte Catherine soient admis à porter le *Pallium*, sous lequel doit être transportée la sainte Ampoulle, cette fonction leur appartenant suivant les anciens

ciens procès verbaux qu'ils nous ont représentez, & après que lesdits sieurs Chevaliers nous ont remontré au contraire que leurs prédecesseurs ou aucuns d'eux ont eu l'honneur de porter le Dais aux deux derniers Sacres de Louis XIII. & Louis XIV. de glorieuse memoire; nous avons ordonné sur ce, oüy le Procureur Fiscal, que lesdits Chevaliers porteront le *Pallium* au Sacre presentement à faire, & ce par provision, & sans préjudice aux droits des parties au principal; ensuite dequoi lesdits sieurs de Romance, Seigneur de Terrier, Godet, & de sainte Catherine, Seigneur de Soüastre, revêtus chacun de leur habit de Chevalerie, qui est un Accoutrement de satin blanc, avec un manteau d'étoffe de soye noire, sur lequel au côté gauche est attachée leur Croix de Chevalerie de la sainte Ampoulle, brochée de fin or & argent, & orné chacun d'une écharpe de velours blanc, garnie de crépines & franges d'argent, desquelles S. M. les a honorez & gratifiez, s'étant mis à genoux aussi bien que nous, à qui appartient le droit de porter le quatriéme bâton du Dais, en l'absence du Chevalier Baron de Neuvizy défaillant, & au lieu duquel la quatriéme écharpe nous a été délivrée, nous aurions prêté le serment, cy-dessus prescrit

crit entre les mains dudit sieur Grand-Prieur, lequel auroit à l'instant mis au col de chacun de nous un ruban de soye noire, au bout duquel pend la Croix d'or de la Chevalerie, émaillée anglée, représentant d'un côté une Colombe, ayant au bec une sainte Ampoulle, soutenuë d'une main, & au revers l'Image de Saint Remy, Apôtre de la France, & Patron de ladite Abbaye, ensuite ledit sieur Grand-Prieur auroit donné ladite sainte Ampoulle à baiser ausdits sieurs Chevaliers, & à nous; & quant à l'ordre à observer pour le port du Dais, a été dit par nous que les deux bâtons de devant seront portez par lesdits sieurs de Godet, & de Sainte Catherine, & les deux de derriere par ledit sieur de Terrier, & par nous, & à l'instant avons été avertis qu'arrivoient en ladite Eglise de S. Remy les Seigneurs Comte de Beauveau, Marquis d'Alegre, Comte d'Estain, & Marquis de Prye, avec leurs Ecuyers devant eux, portant chacun un Guidon de taffetas blanc chargé des Armes de France & de Navarre d'un côté, & de celles desdits Seigneurs de l'autre, envoyez par S. M. pour demeurer en ôtages en ladite Abbaye, pendant que ladite sainte Ampoulle seroit portée en ladite Eglise Metropolitaine, & rapportée en celle de S. Remy, lesdits

lesdits Seigneurs revêtus d'habits de drap ou toile d'or, ornez de broderie, au devant desquels ledit R. P. Grand-Prieur revêtu de Chappe, précedé des Religieux de ladite Abbaye, tous revêtus d'Aubes, & suivi de nous, nôtre Lieutenant, Procureur Fiscal & Greffier, étant allé, il auroit conduit lesdits Seigneurs au Grand Autel de ladite Eglise, où le Livre de l'Evangile auroit été porté par un desdits Religieux, aussi revêtu de Chappe, qui auroit fait lecture à haute voix de l'Evangile de ce jour, après quoi ledit sieur Grand-Prieur, & nous Bailly susdits, aurions fait jurer par lesdits Seigneurs, comme par effet ils ont juré, les mains mises sur ledit Livre des Evangiles, qu'il ne seroit fait aucun tort à ladite sainte Ampoulle, pour la conservation de laquelle ils exposeroient leurs vies, & auroient declaré qu'ils se constituoient pleges cautions solidaires, & demeureroient en ôtage en ladite Abbaye jusqu'à ce que ladite sainte Ampoulle fut rapportée en ladite Eglise de S. Remy, dequoi auroit été dressé acte separé des presentes, par Mes René Cuvillier, & Jean Nouvelet, Notaires Royaux audit Rheims, que lesdits Seigneurs Otagers auroient signez sur le Grand Autel; ce fait lesdits Seigneurs Otagers auroient requis ledit

sieur

Digitized by Google

sieur Grand-Prieur & Religieux & nous, de conduire ladite sainte Ampoulle en ladite Eglise Metropolitaine, pour plus grande seureté d'icelle, ce qui leur auroit été accordé après que le Procureur Fiscal, sur ce oüy, l'auroit ainsi consenti, ensuite dequoi auroit été marché processionnellement en cet ordre.

Les RR. PP. Minimes précedez de leur Croix, & de deux des Sergens de nôtre Bailliage, puis les Chanoines & habituez de l'Eglise Collegiale de S. Thimothé, aussi précedez des deux Croix de l'Eglise dudit S. Remy, & après eux ont suivi les Religieux de ladite Abbaye, tous revêtus d'Aubes, excepté les deux tenans le Chœur, lesquels étoient revêtus de Chappe, deux des Seigneurs Otagers, & leurs Ecuyers à cheval, tenans leurs Guidons; ont marché aux deux côtez du devant du Dais, sous lequel la sainte Ampoulle étoit portée par ledit sieur Grand-Prieur, penduë à son col, & tombant sur la Chappe, dont il étoit revêtu, monté sur une haquenée blanche, couverte d'une housse de toile ou drap d'argent, frangée d'argent, sous le Dais ou Poële de pareille étoffe envoyez par S. M. pour cet effet, icelui porté, comme nous l'avons dit cy dessus, par lesdits Barons Chevaliers de la sainte Ampoulle & nous, ont

Digitized by Google

ont marché ensuite lesdits deux autres Seigneurs Otagers à cheval avec leurs Ecuyers portant leurs Guidons aussi aux deux côtez de derriere ledit Dais, après ont suivi nôtre Lieutenant, Procureur Fiscal & Greffier, précedez des deux Sergens de service, & après eux les habitans dudit Ban de S. Remy, qui ont eu la devotion d'assister avec le peuple à ladite Procession, & ainsi a été portée ladite sainte Ampoulle en l'Eglise Metropolitaine de Rheims, par la ruë dite *Neuve ruë*, laquelle & toutes les autres jusqu'en ladite Eglise Metropolitaine étoient ornées de tapisseries.

La Procession étant arrivée au devant du Portail de ladite Eglise en l'ordre cy-dessus, seroit ledit sieur Grand-Prieur descendu de cheval, & entré avec sa Communauté, lesdits Seigneurs Otagers, les trois Chevaliers de la sainte Ampoulle, nous les autres Officiers dudit Bailliage, & lesdits deux Notaires dans la Nef de ladite Eglise, où étant, seroit descendu du Chœur, en ladite Nef Illustrissime & Reverendissime Seigneur Monseigneur Armand Jules de Rohan de Guemenée, Archevêque Duc de Rheims, Premier Pair de France, en habits Pontificaux, accompagné de plusieurs Prélats, pour recevoir ladite sainte Ampoulle qui lui a été

Digitized by Google

été mise ès mains par ledit sieur Grand-Prieur, après que ledit Seigneur a promis en sa foi d'Archevêque de remettre icelle sainte Ampoulle ès mains dudit sieur Grand-Prieur, ledit Sacre étant achevé & accompli : ce fait, ledit Seigneur Archevêque s'est mis sous le Poële ou Dais avec ledit sieur Grand-Prieur, accompagné du Tresorier de ladite Abbaye, desdits Prélats, desdits Seigneurs Otagers, & de leurs Ecuyers, le Poële toûjours porté par lesdits Chevaliers de la sainte Ampoulle & nous, & est ainsi rentré dans le Chœur, où lesdits Seigneurs Otagers, leurs Ecuyers, lesdits Chevaliers & nous, sommes restez durant la ceremonie du Sacre dans les places à eux & à nous designées, sçavoir, pour les quatre Seigneurs Otagers, les quatre premieres stales du Chœur à gauche, pour les quatre Ecuyers, les quatre stales au dessous, & pour les Chevaliers & nous, derriere le Pere Prieur de S. Remy, & le Tresorier au côté droit de l'Epître, sans abandonner de vûë la sainte Ampoulle, ni ledit sieur Grand-Prieur qui s'est placé avec le Tresorier, joignant le Grand Autel du côté de l'Epître, & le Sacre accompli environ l'heure de midy, auroit été par mondit Seigneur Archevêque, la sainte Ampoulle remise ès mains dudit

Digitized by Google

dudit sieur Grand-Prieur, à la vûë desdits Seigneurs Otagers, Chevaliers de la sainte Ampoulle, & de nous, ensuite dequoi ledit sieur Grand-Prieur, accompagné, comme dit est, étant sorti de l'Eglise, & remonté sur sa haguenée de même que lesdits Seigneurs Otagers, & leurs Ecuyers sur leurs chevaux, est la Procession retournée en l'Eglise de Saint Remy dans le même ordre qu'elle en étoit partie, suivie d'une infinité de fideles de toutes parts qui ont loüé & remercié Dieu du S. Sacre du Roy accompli par sa divine bonté, & la Procession arrivée en ladite Eglise de S. Remy, a été ladite sainte Ampoulle reposée dans le tombeau, & près du corps de S. Remy, où il est de coutume de la conserver, dequoi lesdits Seigneurs Otagers & Chevaliers, nous ayant requis acte, nous leur avons octroyé, après neanmoins que lesdits Seigneurs Otagers ont remis & laissé audit sieur Grand-Prieur les quatre Guidons ou Bannieres portez par leurs Ecuyers, pour demeurer en l'Eglise dudit S. Remy, en perpetuelle memoire du Sacre de S. M. Loüis XV. & que lesdits Chevaliers de la sainte Ampoulle ont pareillement remis & laissé audit sieur Grand Prieur le Dais ou Poële par eux porté pour appartenir, & servir d'orne-

mens

Digitized by Google

mens à ladite Eglise de S. Remy, & en conſequence du conſentement du Procureur Fiſcal, nous avons leſdits Seigneurs Otagers & Chevaliers de la ſainte Ampoulle, déchargez de leur ſermens, & fait auſdits Seigneurs Otagers main-levée de leurs perſonnes; quant à la haquenée qui a été donnée par S. M. elle a été miſe dans les Ecuries de ladite Abbaye, pour appartenir auſdits Grand-Prieur & Religieux, ainſi qu'il a été ordonné le jour d'hier par S. M. & qu'il nous a été notifié par ſon Eminence Monſeigneur le Cardinal Dubois, ſon premier Miniſtre, dont & de tout ce que deſſus, nous avons dreſſé & achevé nôtre preſent procès verbal que nous avons ſigné avec ledit ſieur Grand-Prieur, leſdits Seigneurs Otagers, leſdits Chevaliers, nôtre Lieutenant, Procureur & Greffier, les jour & an que deſſus, environ une heure de relevée, ainſi ſignez en la minute F. Denis Gaudar, Grand-Prieur, le M. de Prye, Eſtaing, Alegre, Beauveau, Dromance, Godet, Sainte Catherine, Clignet, Barrois, Hillet & Nouvelet.

Les deux pieces qui ſuivent nous ayant été remiſes un peu tard, nous n'avons pû, en les plaçant, obſerver tout l'ordre & l'arrangement que nous aurions ſouhaité.

Digitized by Google

Voici la description détaillée de la Couronne de diamans, qui a servi au Sacre du Roy, que nous avons promise.

Le Bandeau ou Diadême de cette superbe Couronne, est bordé de deux fils de Perles, & orné de huit pierres de differentes couleurs, très-grandes & parfaites, entre chacune desquelles sont trois diamans liez ensemble par des ornemens très-legers.

Huit fleurs-de-lys de diamans s'élevent au-dessus de chacune des pierres de couleurs qui sont sur le Diadême, & huit fleurons ou ornemens, composez chacun de trois pierres de diverses couleurs & de trois diamans, sont placez entre chaque fleur-de-lys. Les testes des huit fleurs de lys sont formées des diamans en tables appellez *Mazarins*, les bras & corps de de trois autres diamans, & les travers sont chacune d'un seul diamant de forme longue.

Le gros diamant très-parfait, pesant 547. grains, appellé *le Regent*, acheté pour le Roy par Monsieur le Duc d'Orleans, sert à former le corps & la traverse de la fleur-de-lys du devant de la Couronne.

Des huit fleurs-de-lys ci-dessus naissent huit branches, qui ferment la Couronne, elles sont ornées de diamans & de pierres

pierres de diverſes couleurs.

Un fil de perles, accompagné de deux rangs de petits brillants, ſert à raſſembler les huit branches, & de baſe pour la fleur-de-lys qui termine le deſſus de la Couronne.

Entre ces huit branches, & de l'endroit où elles ſe réüniſſent, ſortent 8. gros diamans en pendeloques, qui forment comme autant de nouvelles branches naiſſantes, & une eſpece de ſoleil, quand on regarde la Couronne à vûë d'oiſeau.

Cette fleur-de-lys, qui domine ſur toutes les autres, eſt iſolée, la tête eſt compoſée d'un diamant en forme de poire, nommée le *Sancy*, les bras & traverſes ſont faits avec ſeize diamans, adoſſez & joints enſemble par de petits ornemens, pour répondre à l'épaiſſeur du *Sancy*. La calotte eſt de ſatin violet, enrichie de 25. diamans, liez enſemble par une broderie d'or très-legere.

Cet admirable ouvrage, monté à jour, peſant environ 32. onces, a été executé ſous la conduite & ſur les deſſeins de M. Rondé, fils, aſſocié avec M. Rondé ſon pere, pour faire toutes les fournitures de pierreries dont le Roy a beſoin, de la même maniere qu'ont fait ci-devant les ſieurs de Montarſy, pere & fils, leurs oncle & couſin, enſorte que depuis plus de 70.

Digitized by Google

ans cette famille est honorée de la confiance du Roy, & chargée des Pierreries de la Couronne

Le même M. Rondé a été chargé de porter cette Couronne à Rheims, & de la rapporter à Paris. M. Duval le fils, Chevalier de saint Loüis, Capitaine reformé, à la suite du Regiment de Lorraine, Commandant la Compagnie d'Ordonnance du Guet à cheval, l'a escorté pendant le voyage, accompagné de six Cavaliers du Guet, par ordre de M. le Comte de Maurepas, Secretaire d'Etat.

Nous donnerons la representation en estampe de cette Couronne, où toutes les dimensions des differentes pierres qui la composent, seront marquées.

M. l'Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, n'a pas été plutôt de retour dans son Diocese, que pour remercier Dieu des graces qu'il a répanduës sur la Personne Sacrée du Roy, à la Ceremonie de son Sacre & de son Couronnement, il a fait chanter le *Te Deum* solemnellement dans son Eglise Cathedrale, le Dimanche 22. Novembre, en vertu de son Mandement du 18. du même mois, par lequel il est ordonné que le *Te Deum* sera aussi chanté dans toutes les Eglises de la Ville & du Diocese de Beauvais. Ce Mande-

Digitized by Google

Mandement est digne de la pieté de son Auteur, & de la grandeur du sujet. Puisse (dit M. de Beauvais, après avoir « parlé de Salomon) la même sagesse, « que le Seigneur avoit donnée à ce Roy « pour présider à ses conseils, conduire « le nôtre dans toutes ses entrepriſes, & « ne l'abandonner jamais. Que cette pie- « té tendre envers Dieu, dont il donne « déja de si grandes preuves, le rende le « plus grand des Rois de la terre. Que de « ses jours on voye revivre l'abondance. « Qu'il soit la terreur de ses ennemis, & « les delices de son peuple. Que comme « un autre David, il marche dans les « voyes du Seigneur. Qu'il soit selon son « cœur, & qu'il cherche à lui plaire « dans toute sa conduite. Que semblable « à Josias, il protege & soutienne les Mi- « nistres du Dieu-vivant, &c. Et qu'a- « près avoir vécu sur la terre en Roy Très- « Chrétien, & en Fils aîné de l'Eglise, « il merite d'être couronné dans les « Cieux d'une gloire immortelle. A CES « CAUSES, pour nous conformer aux « intentions de S. M. qui nous a fait « l'honneur de nous les marquer par une « lettre écrite de Rheims le 25. du mois « dernier; NOUS ORDONNONS, &c. «

M. Petit de Montfleuri de Caën, a fait l'Ode Pindarique qu'on va lire,

au sujet du Couronnement du Roy. Il y a beaucoup d'enthousiasme dans cette piece lyrique, nous n'en mettrons ici que quelques endroits, dont nous esperons que le Lecteur sera satisfait. L'Auteur n'aime pas à demeurer en place, il descend dans les enfers, & remonte sur la terre, au gré de la divine fureur qui l'agite d'abord, à la vuë des supplices destinez aux mauvais Rois; il s'explique en ces termes.

Je vois les fieres Eumenides,
Les yeux de rage étincelans;
J'entends sur leurs têtes perfides,
Siffler mille horribles serpens:
Pluton au regard formidable,
Assis sur un trône effroyable,
Frappe mes yeux épouvantez;
Autour de lui volent les larmes,
Les soins, les remords, les allarmes,
Ministres de ses cruautez.

Il ne s'arrête pas long-temps sur des objets si terribles; il en envisage de plus agreables, ce sont les bons Rois, Peres de leurs Peuples; & tous les grands hommes, qui ont si bien merité de leurs contemporains, & de la posterité la plus reculée. Voici comment il en parle.

J'y

Digitized by Google

J'y vois ces hommes dont la Grece
Admire les écrits sçavans,
Qui par leur profonde sagesse,
Seront vainqueurs de tous les temps ;
Ces braves & vaillans Alcides,
Qui tous sagement intrepides,
Furent le bouclier de Mars ;
Qui pour leur patrie allarmée,
A la tête de leur armée
Braverent les derniers hazards.

De-là il passe au Regne de Loüis le Grand, dont les faits inoüis lui donnent occasion de parler des grands hommes qui en ont été les témoins & les Panegyristes. De ce Regne si glorieux, dont il regrette la brieveté, quoique les années de sa durée ayent été assez nombreuses ; il vient à celui du digne petit-Fils d'un si grand Roy. Il se transporte à Rheims, il y voit le Couronnement de Loüis XV. il felicite la France du bonheur dont elle joüit ; & loüant sur tout le Roy pour son inviolable attachement au S. Siege, il le compare à l'arbre qui soutient la vigne, en ces termes :

Et semblable à cet arbre insigne,
Qui soutenant la foible vigne,

Par

Par elle en revanche est orné,
Ainsi devenu plus illustre,
Sur lui rejaillira le lustre
Qu'à l'Eglise il aura donné.

Toutes les pompeuses Ceremonies dont nous avons parlé, ont été celebrées à Rheims avec beaucoup de splendeur & d'édification, & l'affluence prodigieuse de François & d'Etrangers, qu'elles y avoient attiré, n'y a causé ni desordre, ni disette, il n'y est pas même arrivé le moindre accident. Les ordres avoient été donnez avec une telle prévoyance, & si ponctuellement executez, que ceux qui ont été les témoins de la consommation immense qui s'est faite à Rheims & sur la route, ne peuvent cesser d'admirer un si bel ordre. Les Etrangers surtout ne peuvent assez se loüer des honnêtetez qu'on leur a faites, & des attentions qu'on a euës à leur faire trouver des logemens, des places, & toutes sortes de commoditez.

Le 30. Octobre, le Roy partit de Rheims sur les dix heures, après avoir entendu la Messe dans la Chapelle du Palais Archiepiscopal. S. M. étoit accompagnée dans son carosse de Monsieur le Duc d'Orleans, du Duc de Chartres, du Duc de Bourbon, du Comte de Clermont, du Prince de Conti, & du Duc de Charost, son Gouverneur. Les Brigades de quartier des Gendarmes, & des Chevaux-Legers de-

Digitized by Google

de la Garde, les détachemens des deux Compagnies des Mousquetaires, & le Guet des Gardes du Corps, les Officiers à leur tête, marchoient devant & après le Carosse du Roy dans leurs rangs ordinaires.

S. M. sortit de la Ville au bruit des acclamations du peuple, & de plusieurs salves de l'artillerie des remparts; le Prince de Rohan, Gouverneur de la Province de Champagne, à la tête du Corps de Ville, se trouva au passage du Roy.

Le même jour les troupes de la Maison du Roy, & les Regimens des Gardes Françoises & Suisses décamperent, & reprirent la route de leurs quartiers.

Le vol du Cabinet a toujours marché auprès du Carosse du Roy pendant toute la route. Il n'y a presque pas de jour qu'on n'ait volé des Pies ou des Corneilles.

Nous remarquerons ici une particularité qu'il est bon de ne pas omettre; c'est lors du premier passage de Sa Majesté entre Fismes & Rheims, elle s'arrêta pour voir la chasse du Chevreüil que le Comte de Grand-Pré avoit fait preparer en cette maniere. On avoit planté à environ trois quarts de lieuës de Rheims une espece de petit bois artificiel, & plus de 2000. paysans armez de bâtons formoient une enceinte d'une bonne demi-lieuë de circuit. La chasse se fit

dans

Digitized by Google

dans cette enceinte, elle dura environ un quart d'heure, & divertit beaucoup le Roy.

S. M. alla coucher à Fismes, elle en partit le lendemain, & alla coucher à Soissons, où elle arriva à trois heures après-midi, au bruit de trois salves de l'artillerie. Le Corps de Ville en Robbe, qui l'attendoit à la porte de la Ville eut l'honneur de saluer le Roy, presenté par M. des Granges, Maître des Ceremonies. S. M. alla descendre à l'Evêché où elle fut reçûë à la portiere de son Carosse par l'Evêque de Soissons.

Le lendemain jour de la Fête de tous les Saints, le Roy accompagné des Princes du Sang, & des Grands Seigneurs de sa Cour, alla entendre la grande Messe dans l'Eglise Cathedrale, chantée par la Musique, l'Evêque de Soissons y Officia pontificalement, & S. M. alla à l'Offrande.

Le même Prélat prêcha devant le Roy l'après-midy, & il Officia aux Vêpres de la Fête, & aux Vigiles des Morts, ausquelles S. M. assista. Le soir il y eut de grandes illuminations par toute la Ville, ainsi qu'il y en avoit eu la veille.

Le 2. Novembre le Roy entendit la Messe dans la Chapelle du Palais Episcopal, déjeuna ensuite, & partit à dix heures pour Villers-Cotterets, au bruit de trois salves de l'artillerie de la Ville.

Nous

Digitized by Google

Nous donnerons la suite du Journal du Voyage du Roy, avec les Relations des Fêtes de Villers-Cotterets & de Chantilly, dans le second Volume de ce mois, qui est actuellement sous la presse, & qui paroîtra dans peu de jours.

On doit expliquer les trois Enigmes du mois passé par l'*Oreiller*, l'*Echo* & la *Rape*.

TABLE

Du premier volume de Novembre.

PRéliminaires du Sacre du Roy, &c. 1
Vers sur le Sacre. 11
Départ du Roy, & son arrivée à Paris. 15
Son arrivée à Dammartin, & Remarques Historiques sur ce lieu, &c. 17
Arrivée du Roy à Villers-Cotterets, & remarques, &c. 45
Entrée & sejour du Roy à Soissons. 57
Arrivée à Fismes. 61
Entrée du Roy à Rheims, Arcs de Triomphe, Harangues, &c. 63
Mandement de l'Archevêque de Rheims. 87
Préparatifs du Sacre, & disposition de l'Eglise, &c. 91
Veille du Sacre. 98
Jour du Sacre & Couronnement. 100
Arrivée du Roy à l'Eglise. 108
De la Sainte Ampoulle. 113
Ceremonie du Sacre. 120
Promesses & sermens du Roy. 121
Son Couronnement. 128

Digitized by Google

Offrandes. 136
Communion du Roy, &c. 140
Ornemens Royaux. 145
Mandemens & prieres pour le Roy. 149
Festin Royal. 155
Table servies à l'Hôtel de Ville de Rheims. 164
Cavalcade 165
Compliment du Prieur de S. Denis. 168
Revûë du Roy, & reception de Chevaliers de Saint Louis. 196
Le Roy touche les malades des Escroüelles, &c. 200
Translation de la Châsse de S. Marcoul. 203
Délivrance des Prisonniers. 204
Procès verbal de la Sainte Ampoulle. 207
Description de la Couronne de Diamans, 218

Errata d'Octobre 1722.

Page 10 ligne 16 les, *lisez* la.
Page 48 l. 3 du bas, Communion, *lisez* Religion.
Page 147 l. 28 admis, *lisez* admit.
Page 165 dern l. Jouvville, *lisez* Tourville.
Page 184 l 5 du bas, damnation, *lisez* donation.
Page 198 l. 6 du bas, Merville, *lisez* Morville.

Fautes à corriger dans ce Livre.

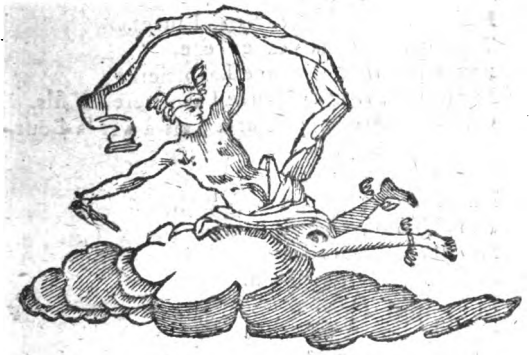
Page 6 ligne 4 du bas, compre, *lisez* comprendre.
Page 9 l. 4 gris, *lisez* gros.
Page 87 l. 21 mieux, ôtez ce mot.
Page 110 l. 5 d'un, *lisez* du.
Page 143 l. 16 trop, *lisez* tres.
Page 183 l. 25, par les Gardes de la Prevôté de l'Hôtel, ôtez ces mots.
Page 189 l. 12 Strtuts, *lisez* Statuts.

La Medaille du Sacre regarde la page 134.

Digitized by Google

LE MERCURE DE NOVEMBRE 1722.

II. Volume.



QUÆ COLLIGIT SPARGIT.

A PARIS,

Chez GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
GUILLAUME CAVELIER, Fils, ruë S. Jacques, au Lys d'Or.
ANDRE' CAILLEAU, à l'Image Saint André, Place de Sorbonne.
NOEL PISSOT Quay des Auguſtins, à la deſcente du Pont-neuf, à la Croix d'Or.

M DCC. XXII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Digitized by Google

LISTE DES LIBRAIRES qui débitent le Mercure dans les Provinces du Royaume, & dans les Pays étrangers.

Lyon, *chez* Plaignard, Libraire.
Marseille *chez* Carry.
Montpellier, *chez les freres* Faures.
Toulouse, *chez* la veuve Tene.
Bayonne, *chez* Etienne Labottiere.
Bordeaux, *chez* la Veuve Labottiere, & fils.
Charles Labottiere, *l'aîné*, vis-à vis la Bourse, *ibid.*
Rennes, *chez* Vattar.
Nantes, *chez* Julien Maillard.
Saint Malo, *chez* la Mare.
Poitiers, *chez* Faucon.
Xaintes, *chez* Delpech.
Blois, *chez* Masson.
Orleans, *chez* Rouzeau.
La Rochelle, *chez* Desbordes.
Angers, *chez* Fourreau.
Tours, *chez* Gripon.
Caën, *chez* Cavelier.
Rouen, *chez* la Veuve Herault.
Le Mans, *chez* Pequineau.
Chartres, *chez* Feltil.
Châlons, *chez* Seneuze.
Troye, *chez* Boüillerot.
Rheims, *chez* Godard.
Dijon, *chez* la veuve Armil.
Beauvais, *chez* Courtois
Abbeville, *chez* Dumesnil.
Soissons, *chez* Courtois.
Amiens, *chez* le François, & *chez* Godard.

Digitized by Google

Arras, *chez* C. Duchamp.
Sedan, *chez* Renaud.
Metz, *chez* Colignon
Strasbourg, *chez* Doulseker.
Cologne, *chez* Metternik.
Francfort, *chez* J. L. Kœniq.
Berlin, *chez* Etienne.
Leipsic, *chez* Gledich.
Lille, *chez* Danel.
Bruxelles, *chez* Tserstevens.
Anvers, *chez* Verdussen.
La Haye, *chez* Rogissard.
Amsterdam, *chez* Bernard.
Roterdam, *chez* Vander Linden.
Londres, *chez* du Noyer.
Madrid, *chez* Anisson.
Geneve, *chez les freres* de Tournes.
Turin, *chez* Reinsan.

Le prix est de 30. sols.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale pour toutes choſes eſt à M. MOREAU, *Commis au Mercure, chez M. le Commiſſaire le Comte, vis-à-vis la Comedie Françoiſe, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent ſe ſervir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-inſtamment quand on adreſſe des Lettres ou Paquets par la Poſte, d'avoir ſoin d'en affranchir le Port, comme cela s'eſt toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaiſir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-ſeulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Digitized by Google

LE MERCURE DE NOVEMBRE 1722.

II. Volume.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Proſe.

A LA JEUNE IRIS.

EPISTRE.

Ceſſe, charmante Iris, ceſſe de ſouhaiter
Des vers qu'Appollon me refuſe;
Et ne penſe pas que ma muſe
Puiſſe à preſent te contenter.
Je ne ſuis plus, quoique tu faſſes,
Tel que j'étois dans mes beaux jours,
Quand à la tête des amours
Je badinois avec les graces.

Digitized by Google

C'eſt alors que j'aurois chanté
Tous les charmes de ta beauté,
Sur un ton ſi doux & ſi tendre,
Que ton cœur par mes chants ſe laiſſant émouvoir
Auroit preſqu'autant pris de plaiſir à m'entendre,
Que mes yeux en ont à te voir.
Cet heureux temps n'eſt plus, excuſe ma foiblesſe,
Tout ce que je puis faire en l'état où je ſuis,
C'eſt de combattre les ennuis,
Que traîne avec ſoi la vieilleſſe.
Mon eſprit plus timide, & mon corps plus peſant
Me font voir toute ma miſere,
Je pleure le paſſé, je me plains du preſent,
Et l'avenir me deſeſpere.
Non, non, puiſque mes cheveux gris
Ont fait fuir les jeux & les ris,
Il ne faut pas que je t'ennuie.
Quel agrement trouverois-tu
A m'entendre prêcher d'un ton de Jeremie,
Qu'il n'eſt aucun plaiſir ſur la fin de la vie,
Que celui d'avoir bien vécu?
Cependant c'eſt ce que je penſe,

Et

Digitized by Google

Et que chacun penſe à ſon tour,
Et que toi même enfin tu penſeras un jour :
Heureuſe, ſi tu peux m'en croire par avance,
Et ſi dès aujourd'hui faiſant quelques efforts
Un ſentiment ſi ſalutaire,
T'arrache à des plaiſirs qui ne dureront gueres,
Et qui ſuivront mille remords.

ETABLISSEMENT de l'Académie Royale de Lisbonne.

LE 8. Decembre de l'année 1720. le Reverend Pere Dom Manuel *Gaetano* de *Souſa*, Clerc Regulier, Profeſſeur en Theologie, examinateur des trois Ordres Militaires, & du Prieuré de *Crate*, du Conſeil de Sa Majeſté, ſe rendit au Palais Royal de la Maiſon de Braganze, où quantité de ſçavans de toutes ſortes d'Etats s'étoient aſſemblez par ordre du Roy, auſquels il fit un diſcours très-éloquent qui contenoit en ſubſtance.

1° Que l'intention de Sa Majeſté étoit d'établir une Académie pour s'appliquer à écrire l'Hiſtoire de la Nation Portugaiſe, & qu'elle vouloit que dès ce jour-là il ſe tint une conference ſur ce ſujet.

Digitized by Google

2° Que comme jusqu'alors on n'avoit qu'une notion très-confuse des faits historiques qui regardent le Portugal, à cause qu'aucun Historien n'a écrit en latin sur cette matiere, elle vouloit remedier à cet inconvenient, en ordonnant aux Académiciens de composer une Histoire Portugaise en latin, laquelle seroit divisée en *Ecclesiastique*, & en *seculiere* ou *prophane*.

3° Que le 4. de Novembre elle lui avoit fait l'honneur de lui demander son avis sur les moyens qu'il falloit prendre pour executer cette importante entreprise; & qu'après une meure déliberation il avoit été décidé qu'on commenceroit par l'*Histoire Ecclesiastique*, & qu'elle seroit intitulée *Lusitania Sacra*.

4° Que le 7. du même mois il presenta un grand Memoire à Sa Majesté, dans lequel il lui exposa les moyens les plus convenables pour parvenir promptement à la fin glorieuse qu'elle se proposoit, qu'il réduisit à deux. Sçavoir, de faire rassembler tous les Manuscrits qui pourroient se trouver dans le Royaume, & de convoquer les plus habiles Ecrivains; mais que pour cela il falloit interposer l'autorité Royale, tant pour faire ouvrir les Archives publiques, que pour obliger les sçavans de s'unir en corps Académique.

Digitized by Google

Académique. Surquoi Sa Majesté donna un Decret qui ordonne ce que l'on vient de dire, lequel fut lû en pleine assemblée par le Comte de *Villar-Mayor.*

5°. Qu'après avoir conferé avec plusieurs personnes d'érudition sur le projet de Sa Majesté, & les avoir trouvées disposées à contribuer de tout leur pouvoir à le faire réüssir, il lui en avoit rendu compte, & que sur son rapport Elle lui avoit dit que son intention étoit qu'on dressât des Reglemens qui marquassent les obligations de chaque Académicien, par rapport à la discipline de l'Académie, lesquels furent redigez en 29. articles de la maniere suivante.

Statuts & Reglemens de l'Académie.

ARTICLE I.

L'Académie sera composée de cinquante personnes sçavantes, de bonnes vie & mœurs, de quelque état & condition qu'elles soient, Ecclesiastiques ou Reguliers, pourvû qu'elles ayent les talens necessaires pour remplir les devoirs d'Académiciens.

II.

Parmi le nombre des Académiciens on élira tous les ans le jour de la Conception

Digitized by Google

de la Vierge un *Directeur*, quatre *Censeurs*, & un *Secretaire*, qui seront en exercice pendant tout le cours de l'année, à l'exception toutefois de la premiere année, attendu que Sa Majesté a nommé pour Directeur le Reverend Pere Manuel *Gaetano*, pour Censeurs les Marquis de *Fronteira*, d'*Abrantes*, d'*Alegrete*, & le Comte d'*Ericeira*, & pour Secretaire le Marquis de *Villar-Mayor*.

III.

Au bout de l'année on rendra compte à Sa Majesté de tout ce qui se sera passé dans l'Académie, & on lui demandera son agrément pour proceder à une nouvelle élection.

IV.

L'Académie s'assemblera tous les quinze jours pour examiner les ouvrages des Académiciens, & déliberer sur tout ce qu'il y aura à faire.

V.

Outre les assemblées ordinaires, les Directeurs pourront s'assembler lors, & où bon leur semblera.

VI.

Les Assemblées se feront regulierement après

Digitized by Google

après-midy dans la salle destinée pour cela, aux heures marquées cy-après.

VII.

Le Directeur presidera aux Assemblées; & s'il venoit à s'absenter pendant long-temps, ou à mourir, l'Académie procedera à l'élection d'un autre Directeur par voye de *scrutin*, & il exercera son emploi jusqu'au jour de la Conception suivant.

VIII.

Le Directeur proposera toutes les matieres qu'il jugera à propos, & dans les déliberations, chaque Académicien aura la liberté d'opiner, comme il lui paroîtra convenable, sans aucune contrainte; après quoi le Directeur recüeillera les suffrages, & tout sera reglé à la pluralité des voix.

IX.

Le Directeur pourra imposer silence, lorsqu'il s'élevera des disputes trop vives, rompre les seances, & faire les autres fonctions de Président. Il sera tenu de rendre compte à Sa Majesté, ou à celui qu'elle proposera, de tout ce qui se traitera dans chaque conference. Il aura recours à sa Royale protection pour l'observation des presens Reglemens. Il occu-

Digitized by Google

pera la premiere place à la Table de l'Académie, à la droite des quatre Censeurs qui lui doivent succeder.

X.

Les quatre Censeurs, qui seront les mêmes qui succederont au Directeur s'assieront dans la forme susdite, à la gauche du Directeur de jour, & le Directeur se trouvant absent, le Censeur qui occupera la place immediate après le Directeur, sera substitué à sa place.

XI.

Les Censeurs pourront demander communication au Directeur des matieres qui lui sembleront devoir être proposées.

XII.

Chaque semaine il y aura une Assemblée particuliere dans l'endroit que le Directeur trouvera plus convenable. Le Directeur, les quatre Censeurs & le Secretaire s'y trouveront, & y decideront à la pluralité des voix sur les matieres qui devront être proposées à la prochaine Assemblée.

XIII.

Indépendamment du Directeur on pourra censurer les abus qui pourront s'introduire

Digitized by Google

s'introduire contre les Reglemens de l'Académie, de même que les Ecrits des Académiciens, & ceux qu'on remettra à l'Académie.

XIV.

Tout ce qu'on aura reglé dans les conferences particulieres ſera communiqué à l'Académie, où l'on décidera à la pluralité des voix, & tout ce qui ſera décidé ſera inſcrit dans le Regiſtre de l'Académie pour tenir lieu de loi Académique.

XV.

Le Secretaire ſera perpetuel, & en cas d'abſence des cinq Directeurs, ce ſera lui qui préſidera, avec pouvoir de nommer un autre Secretaire à ſa place. S'il avoit quelque empêchement qui l'obligeât de manquer aux Aſſemblées, il pourra nommer un autre Secretaire pour cette fois ſeulement. Mais s'il s'abſentoit pluſieurs fois, les Directeurs & les Cenſeurs en nommeront un autre, & en cas de mort, toute l'Académie enſemble fera l'élection d'un autre Secretaire par *ſcrutin*.

XVI.

Le Secretaire ſera obligé de propoſer tout ce qui devra être écrit ſur les livres dans le temps de la conference, d'avertir

tir les Académiciens nouvellement élûs, d'écrire, & de répondre aux Lettres, suivant que le Directeur & les Censeurs le trouveront à propos. Il aura des Livres separez, dans le premier desquels le Decret de l'Institution de l'Académie, les Reglemens, les ordres & les intentions du Roy, les noms des Académiciens, & autres Actes concernant l'Académie seront inscrits. Dans le second on écrira tout ce qui se traitera d'important dans l'Académie, avec les principales raisons qui auront été alleguées, marquant le nom de ceux qui auront fourni quelques ouvrages, afin que de tout cela on forme l'histoire de l'Académie. Le troisiéme servira pour écrire les envois des Papiers, Actes & Memoires qu'on tirera des Archives, ou autres endroits. Le quatriéme sera destiné à enregistrer les Lettres que l'Académie écrira, & les réponses qu'elle fera. Dans le cinquiéme on écrira les noms des Académiciens, qu'on chargera chacun de quelque étude particuliere, le jour qu'ils devront rapporter ce qu'ils auront fait, les Livres qu'on confiera aux Académiciens, ceux qu'on prêtera à l'Académie. Le Secretaire sera tenu de rendre ponctuellement ceux qui auront été prêtez à l'Académie, & de recouvrer ceux que l'Académie aura prêtez. Il gardera un profond

Digitized by Google

profond secret sur tout ce qui sera écrit sur les Registres, à la reserve toutefois de ce qui devra être employé dans l'histoire. Il se chargera de tous les papiers appartenans à l'Academie, les rangera en ordre, dans les Archives de l'Academie, & en fera un Inventaire dans un Livre particulier.

XVIII.

Le nombre des Académiciens sera de 50. sans qu'il soit permis d'élire de surnumeraire, à moins que ce ne soit par ordre exprès du Roy, à l'exception toutefois de ceux qui seront nommez dans l'article XXIII.

XIX.

Les Academiciens assisteront ponctuellement aux Conferences, sans préference de rang. Quand ils seront entrez, on commencera à recüeillir les suffrages par le rang qui sera à la droite du Directeur. Lorsqu'un Academicien aura quelque empêchement, il en écrira au Secretaire. Tous les Papiers qui seront remis au Secretaire, seront écrits sur une feüille, avec une marge pour pouvoir les attacher. Avec la permission du Directeur, on pourra rapporter verbalement ce qu'on aura étudié pour plus grande brieveté & facilité.

XX.

Digitized by Google

XX.

S'il vient à vacquer quelque place, il y ſera pourvû par voye de *ſcrutin*, ſous le bon plaiſir du Roy, l'Académie ne pouvant admettre perſonne qui ne ſoit agréé de Sa Majeſté.

XXI.

Lorſque quelque Académicien mourra, le Directeur nommera un de ſes Collegues pour faire l'Eloge du défunt, avec l'abregé de ſa vie, qui ſera inſerée dans le Regiſtre de l'Académie, pour être imprimée dans la ſuite dans l'hiſtoire de l'Académie. On recüeillera les Livres & Papiers qu'il aura laiſſez, tant ceux qu'il aura écrits, que ceux qui lui auront été remis touchant l'Inſtitution de l'Académie.

XXII.

Les Académiciens ne pourront faire imprimer aucun Ouvrage ſous le nom d'Académiciens, ſans être approuvé par l'Académie.

XXIII.

Il y aura des Académiciens Honoraires, dont le domicile ſera établi dans les Dioceſes du Royaume, & pays de Conquête, leſquels auront ſéance dans l'Académie, ſans

Digitized by Google

sans aucune distinction lorsqu'ils se trouveront à Lisbone.

XXIV.

Depuis le premier de May jusqu'à la fin de Septembre, l'Académie s'assemblera à 4. heures le Dimanche, de quinze en quinze jours seulement, & depuis le premier d'Octobre jusqu'au dernier d'Avril, elle s'assemblera à deux heures. Elle ouvrira la séance dès que le Directeur, & deux Censeurs seront arrivez, pourvû qu'il y ait douze Académiciens.

XXV.

Personne, de quelque qualité qu'elle soit, ne pourra assister aux conferences qui ne soit de l'Académie, si ce n'est qu'on ait quelque avis important à donner. Alors le Directeur & les Censeurs decideront ce qu'ils trouveront à propos de faire. Ceux qui seront admis en pareil cas, auront séance parmi les Académiciens, mais ils se retireront dès qu'ils auront fait leurs propositions, & ils n'assisteront pas aux déliberations de l'Académie.

XXVI.

Le Secretaire aura sous ses ordres les Commis necessaires pour écrire ce qu'il leur ordonnera, & pour traduire tous les memoires

Digitized by Google

Memoires. Il y aura un Portier qui se tiendra à la porte les jours que l'Académie s'assemblera, & les autres jours que le Secretaire lui assignera. Les Commis & le Portier seront payez sur les Revenus que le Roy a accordez à l'Académie.

XXVII.

Il y aura un Imprimeur de l'Académie, qui imprimera promptement les Feuilles, les Avis, Lettres circulaires, & autres choses que l'Académie lui ordonnera.

XXVIII.

Il y aura deux Assemblées publiques de l'Académie chaque année, qui seront les jours de la naissance du Roy & de la Reine. On lira dans ces Assemblées les ouvrages qui seront du ressort de l'Institution de l'Académie. Ces deux Assemblées se tiendront en la maniere, & dans l'endroit qu'il plaira au Roy d'ordonner.

XXIX.

L'Académie aura un Sceau, duquel elle se servira dans toutes les expeditions Académiques. Il sera aux armes Royales, au bas desquelles sera gravée la figure du Temps, attachée avec des chaînes, & au tour du Sceau on lira ces paroles, *Sigillum Academiæ historiæ Lusitanæ.* Elle aura aussi

Digitized by Google

aussi une emblême qui representera le simulacre du Temps, avec cette devise, *restituet omnia.*

EPISTRE

A Monseigneur l'Evêque de Laon, sur le jour de sa Fête.

DE toutes parts, grand Prélat, l'on s'apprête,
A vous offrir de l'encens & des vœux,
Chacun cherche des fleurs dignes de vôtre tête,
Mais en est-il en ces terrestres lieux ?
Ce cœur à l'Eternel eut toûjours droit de plaire,
C'est le seul don qu'il ne peut rejetter,
Tel qu'est le mien j'ose le presenter,
Je puis dire qu'au moins son langage est sincere.
De vos bontez pour moy, monument précieux,
Vôtre lettre obligeante anime mon audace,
Et si vous l'approuvez, content & glorieux,
Par un sublime essor je pourrai tel qu'Horace,
M'élever jusques dans les cieux.
Quand les favoris d'Uranie
Offrent aux grands le tribut de leurs vers,
Ils ont leur but, je sais tous les motifs divers,
Qui

Digitized by Google

Qui dans l'occaſion réveillent leur génie,
L'intereſt eſt ſouvent l'ame de leurs concerts,
La coutume s'y joint, la baſſe flaterie,
Et ſouvent c'eſt tous trois, de ces motifs rampans,
A vous loüer nul ne m'engage,
Et ſi j'oſe aujourd'hui vous offrir mon encens,
Un ſordide intereſt n'en corrompt point l'hommage.
J'ai renoncé depuis ſix ans,
Au vain éclat du monde, à ſes fauſſes promeſſes,
Je mépriſe des biens tributaires du temps,
Et veux que les vertus ſoient mes ſeules richeſſes :
C'eſt la premiere fois que j'oſe confier,
Vôtre nom, vôtre éloge à ma timide plume,
Un nom ſi grand a droit de m'éfrayer,
Mais on ne dira pas que j'agis par coutume,
Vous ne ſçauriez non plus être flatté,
Et pour vous bien loüer quelque effort que l'on faſſe,
Il faut laiſſer parler la ſimple verité,
Elle vous loüera mieux que tout l'art du Parnaſſe,
C'eſt elle qui dira que dans ce beau ſéjour, *

* *Le College de la Fléche en Anjou.*

Où

Digitized by Google

Où ſous un même toît je goûtois l'avantage,
De vous faire ſouvent ma cour,
Toutes vos actions m'étoient un ſeur préſage
De ce que vous ſeriez un jour;
Vous inſpiriez dèſlors du reſpect à l'envie,
Sur vôtre front brilloit une aimable candeur,
Et d'une illuſtre Académie
Vous êtiez l'amour & l'honneur.
Témoin de vos progrès dans la noble carriere,
Où Phœbus exerçoit ſes Athletes naiſſans,
Je les voyois bien loin demeurant en arriere,
S'épuiſer pour vous ſuivre en efforts impuiſſans;
Paris vous vit depuis prenant un vol rapide,
Percer dans les ſecrets de la Divinité,
Ainſi l'Aiglon d'un regard intrépide,
Du grand Aſtre du jour contemple la clarté;
Des myſteres profonds de la Theologie,
La Sainte horreur n'a point de tenebres pour vous,
De vos diſcours ſçavans la ſublime énergie,
Confond l'erreur & l'hydre expire ſous vos coups;
On ne la vit jamais d'une chûte ſi prompte,
Rentrer dans l'éternelle nuit,

Vous

Digitized by Google

Vous parlez, tout se rend, le front couvert de honte,

Le mensonge s'éclipse, & la verité luit :

Poursuivez, Grand Prélat, d'imitateur fidele,

Du grand Saint que le Ciel vous donna pour patron, *

Vous deviendrez un jour nôtre modele,

Et vous montrez déja par vôtre zele

Que vous n'avez pas moins ses vertus que son nom.

Quelles sont belles dans un âge,

Qui, dit-on, fut toûjours la saison des plaisirs,

Où le monde aveuglé rougit du nom de sage,

Dans un rang où tout flatte, & prévient vos desirs,

Que dans vos Saints projets le Ciel vous favorise,

Que l'Enfer déchaîné n'en trouble point le cours,

Tel que nous vous voyons, enfin soyez toûjours

L'exemple des Prélats, la gloire de l'Eglise.

* *Saint Charles Borromée.*

Par le P. DE PONCY, Jesuite.

REMAR-

Digitized by Google

REMARQUES critiques sur le Dictionnaire Historique de M. Bayle, par M. Jean Frederic Guib, Docteur en Droit.

M. Bayle assure dans la Rem. A de l'art. Apollinaris, qu'au défaut d'*Auteur ancien, il ne débite que sur la foi des Auteurs modernes qui ont publié des compilations d'Epigrammes, ou de Catalectes des anciens Poëtes*, que cet Apollinaris étoit *natif de Carthage*. Ce sçavant homme ne s'est pas ressouvenu que l'Auteur de la vie de Virgile qu'on attribuë communément à Donat, Precepteur de S. Jerôme, avoit écrit qu'Apollinaris étoit Carthaginois. Cette vie de Virgile est certainement de quelque antiquité, & je ne doute point que M. Bayle ne se fut autrement exprimé, si par un défaut de memoire qui n'est que trop ordinaire à ceux qui composent des ouvrages sur des matieres aussi diversifiées que l'est son Dictionaire Historique, il n'eut oublié qu'il est fait mention d'Apollinaris dans cette vie de Virgile.

Dans la Rem. C. de ce même article il affirme *qu'on a l'Epigramme* qu'Apollinaris

Digitized by Google

naris *composa sur l'ordre que Virgile avoit donné de brûler son Enéide. La voici*, ajoûte M. Bayle, *ce n'est qu'un distique.*

» *Infelix alio cecidit prope pergamon igne,*

» *Et pœne est alio Troia cremata rogo.*

Ces vers-là font regretter la perte des autres. Ce grand homme s'est extrêmement trompé lorsqu'il a crû que l'*Epigramme* d'Apollinaris n'étoit *qu'un distique*, car on peut voir dans la vie de Virgile que je viens de citer les autres vers, dont M. Bayle regrette la perte. C'est dommage que des fautes de cette nature se rencontrent dans un ouvrage aussi sçavant, & aussi bien écrit que le Dictionaire de cet illustre Auteur. Rien ne marque pourtant mieux la foiblesse de l'esprit humain. S'il avoit vécu un peu plus long-temps il n'auroit pas manqué sans doute de les corriger lui-même, & d'ajoûter en même temps à son livre des beautez que lui seul étoit capable de lui donner. Lorsque la Republique des Lettres perd des hommes comme M. Bayle, dont les ouvrages sont destinez à l'immortalité, elle fait des pertes irreparables. Tel étoit le sentiment de feu mon pere

Digitized by Google

pere (a) Henry Guib, homme qui a employé la plus grande & meilleure partie de sa vie à l'étude des sciences. Je lui ai oüy dire très-souvent que tous les Libraires auroient dû porter le deüil, lorsque M. Bayle mourut. Il admiroit la vaste érudition qui est répanduë dans son Dictionaire Historique, le stile aisé, coulant & inimitable, avec lequel les matieres les plus épineuses y sont écrites; & il regardoit comme un chef-d'œuvre les nouvelles de la République des Lettres, dont ce sçavant homme a enrichi le public. Sui-

(a) Il nâquit à Nismes le sixiéme Juin de l'année mil six cent cinquante-quatre, & le dix-septiéme May mil six cent soixante quatorze il reçut le bonnet de Docteur ès Droits, ayant dessein d'employer ses talens à la défense de la veuve & de l'orphelin; il se fit recevoir peu de temps après au nombre des Avocats postulans aux Parlemens de Grenoble & d'Orange, & au Presidial de Nismes. Mais en l'année mil six cent quatre-vingt-un ses amis le porterent à remplir la chaire de Professeur en Eloquence au College de cette Ville, que le decès de son pere venoit de rendre vacante. La mort du Roi d'Angleterre Guillaume III. Souverain de cette Principauté, lui donna occasion de faire le Panegyrique de ce Prince, & il eut l'avantage d'avoir l'applaudissement de tous les sçavans de cette Ville. En l'année mil sept cent deux il publia un Discours à la loüange de M. le Prince de Conti, pere de son Altesse Serenissime Louis Armand de Bourbon qui porte aujourd'hui ave-

Digitized by Google

vant lui il n'y avoit personne qui dans ce genre de litterature eut pû écrire aussi poliment, & aussi agréablement que cet admirable Auteur, & il craignoit que, semblable à Homere, personne à l'avenir ne peut atteindre au dégré de perfection auquel M. Bayle étoit parvenu.

M. Bayle a oublié de parler dans l'art. Hercule de la taille de l'Hercule, fils de Jupiter & d'Alcmene. Il étoit de petite stature, μικρὸν βραχὺς, si on en doit croire Pindare dans l'Ode quatriéme de ses Isthmioniques. Ce qui étoit une particularité d'autant plus remarquable, que Pindare est, à mon avis, le seul parmi

tant de gloire le grand nom de Conti. Il a composé encore la Preface, &c. que l'on voit à la tête des décisions de Ranchin, imprimées avec les notes de M. Borrier. En l'année mil sept cent dix huit nôtre Université ayant fait imprimer ses Statuts, elle jugea à propos d'y mettre à la tête un Poëme de 224 vers qu'il avoit fait à la loüange de feu nôtre Evêque Jean Jacques d'Obeith. Je ne sçaurois m'empêcher d'apprendre au public qu'au revers du titre de ces mêmes Statuts il y a dix-huit vers, ausquels le Doyen de nos Avocats a fait mettre son nom comme s'il en étoit l'Auteur, quoique M. l'Evêque & toute la Ville sçûssent que c'est Henry Guib qui les a composez; de sorte qu'on peut très-justement dire à son égard: *Hoc ego versiculos feci, tulit alter honores.* Il mourut dans cette Ville le douziéme Aoust mil sept cens dix-neuf.

les

Digitized by Google

les anciens qui en ait parlé, & que d'ailleurs, la plûpart des Heros, tant anciens que modernes, ont auſſi été de petite taille, comme il ſeroit aiſé de le prouver ſi cela étoit neceſſaire.

Dans la Rem. A de l'art. Meſtrezat M. Bayle aſſure en parlant des Syndics de la Republique de Genéve, que *cette Charge eſt des premieres de l'Etat.* Je ſuis ſurpris que ce ſçavant homme ayant été à Genéve, comme il paroît par ce qu'il a écrit dans le texte de l'art. Priolo, ait neanmoins parlé avec ſi peu d'exactitude des premiers Magiſtrats de cette floriſſante République. Il falloit dire que la Charge de Syndic eſt la premiere de l'Etat.

M. Bayle a fait un aſſez long article ſur M. le Pays, Auteur du livre intitulé *Amitiez, Amours, & Amourettes.* Mais il n'a rien dit ſur le temps de la naiſſance de ce bel eſprit. Pour ſupléer ce qu'il a omis à cet égard, je dois dire qu'il nâquit en l'année mil ſix cent trente-ſix, comme M. le Pays l'a lui-même remarqué à la page 423. de ſon portrait qu'il envoya à la Ducheſſe de Nemours. Ainſi M. le Pays étoit âgé de cinquante-quatre ans lorſqu'il mourut.

A l'article du Medecin & P ëte Thorius, il eſt un peu ſurprenant que M. Bayle

Digitized by Google

ait oublié de remarquer que ce Medecin mourut de la peſte en l'année 1629. & que ce fut à Londres que cette cruelle maladie l'emporta. Le temps & la maniere dont ſont morts les perſonnes qui ont paru avec quelque diſtinction dans le monde, ſont des choſes que les curieux ſouhaitent de ſçavoir, ſur tout ſi quelque cauſe extraordinaire les enleve. Il eſt donc étonnant que M. Bayle qui ſe piquoit de tant d'exactitude ait laiſſé ignorer à la poſterité une particularité auſſi remarquable de la vie du Poëte Thorius. Par exemple, la curioſité des lecteurs eſt ſatisfaite en liſant la vie de S. Loüis, de voir que la peſte termina ſes glorieux travaux ; que Charles VII. Roy de France mourut de faim ; que Philippe II. Roy d'Eſpagne, le Philoſophe Platon, de même que pluſieurs autres, ſont morts de la maladie pediculaire ; que Georges Duc de Clarence voulut finir ſes jours dans un tonneau de malvoiſie ; que Charles le Mauvais, Roy de Navarre, fut brûlé tout vif dans un drap trempé dans de l'eau-de-vie où il s'étoit fait enveloper pour reparer la chaleur naturelle que ſes débauches lui avoient fait perdre. Nous devons de la reconnoiſſance aux Hiſtoriens qui nous apprennent ces ſortes de particularitez, car elle nous inſtruit en même temps

Digitized by Google

temps qu'elles satisfont la curiosité qui est naturelle à l'homme. Pour finir cet article je me contenterai d'ajoûter, qu'un Poëte nommé Robert Aythonus, fit des vers sur la mort de Thorius; ils ont été imprimez dans le premier tome des *deliciæ Poëtarum Scotorum*, page 61. & suiv.

J'ay fait chercher, dit M. Bayle dans une Remarque sur l'article 12. de sa dissertation sur les libelles diffamatoires, inserée à la fin de son Dictionaire Historique, *j'ai fait chercher inutilement le livre que Gabriël Naudé intitula* le Marfore, ou Dis ours contre les Libelles. *Il fut imprimé à Paris..... je ne sçai en quelle année.* Ce livre de Naudé, dont M. Bayle ignoroit le temps auquel il avoit été publé, fut imprimé à Paris en l'année 1620.

A Orange ce 3. Octobre 1722.

L'EGAREMENT DU PECHEUR.

SONNET

Sur les Bouts rimez proposez dans le Mercure du mois de Septembre.

PEcheur, suivant le sens d'un celebre *Proverbe*,
Ta sottise est égale à celle d'un *Oyson*,
La fausse volupté que tu goûte à *foison*
Est pire qu'un serpent qui se cache sous l'*herbe*.

Digitized by Google

Tantôt l'amour du jeu t'entraîne chez * *Malherbe*,
Tantôt sous le réduit que forme une *cloison*,
Ta Lays te nourrit d'un infame *poison*,
Méprisant de l'honneur, & le nom, & l'*Adverbe*.

Heureux le Penitent, qui revêtu d'un *sac*,
Imitant * Julien, se fait passeur de *Bacq*,
Où labourre la terre, & traîne la *Charuë*.

Ses crimes l'eussent-ils noirci comme un *Grillon*,
D'abord qu'il reconnoît sa fatale *bévûe*,
Il devient aussi blanc qu'un petit *Papillon*.

* *Marchand de la Foire qui donne à joüer.*
* *S. Julien entreprit cet exercice par esprit de penitence.*

Autre Sonnet sur le même sujet.

TRop aveugle Pecheur tu soutiens ce *Proverbe*,
Ce bas monde te rend plus bête qu'un *Oison*,
Enyvré des faux biens qu'il te donne à *foison*,
Tu ne réflechis pas qu'ils sechent comme l'*herbe*.

En esprit, je le veux, tu surpasses *Malherbe*,
Tu tiens, comme Cresus, l'or sous mainte *cloison*,
Tu

Tu répands avec art le sel, ou le *poison*,
Implacable censeur d'un verbe ou d'un *Adverbe*.

Mais si tu ne mets pas d'autre piece en ton *sac*,
Quand un jour il faudra passer le triste *Bacq*,
Mieux il t'auroit valu manier la *Charuë*;

Alors, triste, confus, & noir comme un *Grillon*,
Que te restera-t'il de ta folle *bévûë*?
Que d'avoir imité l'inconstant *Papillon*.

SUITE DU JOURNAL

Du voyage du Roy à Rheims.

NOus avons donné dans le Premier Volume du Mercure de ce mois, le Journal du voyage du Roy, & son retour à Soissons inclusivement; nous avons raporté les choses remarquables qui se sont passées sur la route, depuis son départ de Versailles, l'entrée solemnelle de Sa Majesté à Rheims, les ceremonies de son Sacre, & de son Couronnement, la Translation de la sainte Ampoulle, le Festin Royal, la Cavalcade à l'Eglise Abbatiale de S. Remy, la ceremonie des Chevaliers du S. Esprit, &c. Il s'agit à

 present

preſent de continuer ce Journal, & de peindre à nos Lecteurs d'une maniere un peu ſenſible, les ſuperbes Fêtes qui ont été données au Roy à Villers-Cotterets, & à Chantilly. Nous n'entreprenons point de faire ſentir tout ce qu'elles avoient de grand, de magnifique, & d'ingenieuſement recherché; ainſi nous ferions de vains efforts pour en donner une juſte idée à l'eſprit qu'il ne peut recevoir que des yeux.

FESTES DE VILLERS-COTTERETS.

Les Fêtes données au Roy dans le Château de Villers-Cotterets par Monſieur le Duc d'Orleans, Regent du Royaume, ſont un de ces ſpectacles qui frapent également, & ceux qui n'aplaudiſſent qu'à ce qui leur paroît être l'effet penible de l'Art, & ceux qui ne conſultent que la nature, quand ils admirent ce qui les charme. On a été ébloüi par l'éclat, & par la varieté des objets, & l'arrangement en a paru charmant.

Le Tableau le plus ſuperbe, & le plus neuf qu'on ait expoſé aux yeux de Sa Majeſté dans ces Fêtes, a été l'image ennoblie des Foires de S. Germain, & de S. Laurent; image gaye & amuſante par le fonds, dont la forme a été embellie par

Digitized by Google

par tout ce que le brillant des luſtres, & des illuminations, & la richeſſe de la décoration & des meubles ont pû fournir de magnifique & de noble. Idée ſimple, & cependant vaſte, qui renfermoit tout ce qui flatte le goût, les yeux & l'eſprit; fines patiſſeries, confitures & liqueurs exquiſes, bijoux travaillez & précieux, jeux diverſifiez, & non appliquans, Theatres ingenieux & Comiques, danſes galantes & bien imaginées; muſique gracieuſe & legere, tout concouroit à la fois pour divertir nôtre jeune Monarque. Les ſpectateurs même formoient un des plus beaux ornemens de ce pompeux ſpectacle. Cette idée ſi riante & ſi heureuſe, eſt dûë à une grande Princeſſe qu'on n'oſe nommer ici ſans ſon aveu; quoique le talent d'inventer des Fêtes, loin de deshonorer le rang & l'autorité, ait ſouvent dans les ſiecles les plus polis, illuſtré des Heros déja fameux par des triomphes. On a vû dans Rome floriſſante des vainqueurs glorieux, des politiques profonds, enfin des Peres de la République, regler en même temps les intereſts de l'Etat, & la diſtribution des parties d'un grand ſpectacle. Le projet d'une Fête galante peut fort bien naître dans un génie ſuperieur. Le bon goût n'eſt pas incompatible avec la ſolidité de

Digitized by Google

l'esprit. Le Cardinal de Richelieu a prouvé cette verité ; un exemple plus recent nous la prouve aujourd'hui.

Qu'on ne s'attende donc pas à trouver dans cette relation une copie parfaitement ressemblante des divertissemens, & des spectacles que nous décrirons. Ces tableaux sont trop brillans pour pouvoir être copiez avec exactitude. C'est le sort des beautez éclatantes, de perdre toûjours dans les portraits qu'on hazarde d'en faire.

Le passage du Roy par le Bourg de Villers-Cotterets ayant été déterminé, M. le Duc d'Orleans donna ordre à M. Oppenort, Directeur General de ses Bâtimens & Jardins, de faire travailler au rétablissement du Château, & de le mettre en état de recevoir Sa Majesté. On connoît la capacité, & l'activité de M. Oppenort. Les ordres de Monsieur le Duc d'Orleans furent executez avec tant de diligence, & en même temps avec tant de précaution, que le Château de Villers-Cotterets, quoiqu'inhabité depuis très-long-temps s'est trouvé rétabli en moins de quatre mois, & augmenté de logemens assez considerables pour loger toute la Cour, & contenir la nombreuse assemblée qui devoit s'y rendre à la suite du Roy. Comme l'intention de S. A. R. étoit

Digitized by Google

étoit de faire tenir des tables ouvertes, non-seulement pour les personnes de distinction, & pour tous les acteurs de la fête, mais encore pour tous les curieux qu'elle attireroit, il fut résolu de construire au pourtour exterieur de l'avant-cour du Château, des angards, appentis, barraques, & tentes pour loger plus commodément la foule de ces curieux, & leur faire l'aprêt des viandes qu'on devoit leur servir. On construisit des logemens pour servir aussi de Corps de Garde aux troupes de la Maison du Roy.

Les Hôtelleries du Bourg, & les Cabarets des environs pour se conformer aux ordres de Monsieur le Duc d'Orleans devoient recevoir & traiter tous les survenans, en veritables Chevaliers errans, & n'exiger que des politesses pour payement. Sancho Pansa n'eut point essuyé là la douloureuse aventure de son bernement.

La vaste étenduë des bâtimens du Château ne suffisant pas pour dresser le grand nombre de tables qu'on devoit servir, on remedia à cet inconvenient par une quadruple galerie longue de 25. toises, & large de 15. qui fut construite sur la terrasse du jardin, à droite de la partie laterale du Château. Cette galerie étoit couverte de bannes de coutil, très-propre-

Digitized by Google

ment tapiſſée, & éclairée de luſtres & de bras dorez. On y entroit par l'encoignure, à droite de l'avant-cour. On a ſervi dans ces galeries grand nombre de tables, avec une telle profuſion qu'il n'y avoit rien à deſirer ; les buffets de chaque table étoient placez avec tant de ſimetrie que le tout parfaitement éclairé formoit un ſpectacle auſſi agréable qu'étonnant. Tout ce grand monde étoit ſervi en même temps, & ſans interruption.

Les appartemens du Château & de l'avant-cour étoient reſervez pour le Roy, les Princes & les Seigneurs de la Cour.

On logea dans la galerie de l'Orangerie les Acteurs deſtinez pour la Muſique, & pour la danſe. Cette galerie étoit parquetée, & la diſtribution en étoit ſi bien entenduë, que tous les Muſiciens & Muſiciennes, Danſeurs, Danſeuſes, & Symphoniſtes de l'Opera y furent logez fort commodement, leurs chambres étoient meublées très proprement, & avec toutes ſortes de commoditez.

Les Offices, cuiſines & ſalles à manger, deſtinées uniquement pour eux, étoient tout auprès de leurs logemens, & conſtruites dans le jardin de l'Orangerie. La communication de ce lieu-là au Château étoit aiſée ; on y arrivoit par une belle allée couverte en berceau, avec un dégagement

Digitized by Google

gagement qui conduiſoit à la grande ruë du Bourg.

Les Acteurs & Actrices de l'Opera au nombre de 140. perſonnes, y compris la Danſe & la Symphonie, ont été traitez pendant ſix jours dans l'endroit dont nous venons de parler, par un Maître-d'Hôtel, des Officiers & Garçons ſervans qui leur étoient affectez; ils avoient même leur vaiſſelle, & tout ce qui les concernoit en particulier. Leur table formoit un filet de 140. couverts; elle étoit ſervie à trois ſervices, dont le premier étoit de 20. potages de differentes façons & 40. entrées. Le deuxiéme de 30. plats de rôts, 20. plats d'entremets, & 20. aſſiettes d'oranges & ſalades. Le troiſiéme de 25. corbeilles de fruit crud, 20. corbeilles de confiture ſeche, & 25. compôtes. Ils ont toûjours été ſervis de même à dîner & à ſouper, en diverſifiant les potages, les entrées, les viandes, & les entremets. Outre le vin de Bourgogne & le vin de Champagne, on leur donnoit à chaque repas tout ce qu'ils demandoient en vins de liqueurs, liqueurs & Caffé. Dès le matin on leur ſervoit du Thé, du Caffé, & du Chocolat.

Avant que de raporter tous les plaiſirs que Monſieur le Duc d'Orleans a preſentez au Roy, en revenant de Rheims, il ne

Digitized by Google

ne faut pas oublier la reception qu'il fit à Sa Majesté, lorsqu'elle coucha la premiere fois à Villers-Coterêts le Dimanche 18. Octobre.

On avoit rangé sur la croupe de la butte de Tanleu, à la tête de l'avenuë de Soissons, douze pieces de canon & cent boëtes. Le Roy entra au bruit de cette artillerie & de ces boëtes, dans le Bourg qu'il trouva illuminé, & passa sous les Arcs de triomphe composez de feüilles, & parez de guirlandes & de festons de fleurs de la saison, entrelassez de gros lampions. La place & les grilles du Château étoient aussi couvertes de ces ornemens champêtres, & éclairez par un nombre infini de lumieres aussi-bien que l'avant-cour, dont toutes les Architectures en étoient chantournées. On ne laissa voir ce jour-là à Sa Majesté, que ce qui ne pouvoit pas diminuer l'agrément de la surprise dans la fête qu'on lui préparoit pour son retour.

Nous remarquerons que lors de ce premier passage du Roy à Villers-Coterêts, il y a eu autant de tables servies le soir à souper, qu'il y en eut au retour de Sa Majesté. Le Sieur Pesier, chargé du détail de cette fête, avoit prévû à tous les besoins, il avoit eu la précaution de faire mettre dans la Garderobe de chaque appar-

Digitized by Google

partement des pains de 4. livres, jusqu'au nombre de 600. garnis de poulets gras, poulardes, pigeons, perdreaux & faisans, du vin de Bourgogne & du vin de Champagne. N'oublions pas la précaution prise le jour du départ de la Cour, pour la commodité de ceux qui vouloient faire alte. 600. pains de quatre livres garnis comme les précedens, & 1800. bouteilles de vin de Bourgogne & de Champagne, furent distribuez à l'heure du départ.

Le Roy partit de Soissons, comme nous l'avons dit dans le premier volume de ce Journal le 2. Novembre, à dix heures du matin. S. M. monta à cheval, avant d'arriver à la Forêt de Villers-Coterêts, & après avoir joüi quelque temps de la beauté de la campagne, rentra dans son caroſſe.

Monsieur le Duc d'Orleans, qui s'étoit rendu à Villers-Coterets en chaise de poste dès la veille, pour être plus à portée de donner ses ordres, vint au devant du Roy. S. M. arriva sur les trois heures après midi, au bruit du canon & des boëtes, par la grande avenuë de Soissons, qu'on avoit ornée dans tous les intervales des arbres, de torcheres de feüillée portant des pots a feu. L'avenuë de Paris, qui se joint à celle-ci dans le même

Digitized by Google

même alignement, faisant ensemble une étenduë de près d'une lieuë, étoit decorée de la même maniere.

Le Roy descendit au bas de la terrasse, qui regne le long du Château du côté du jardin. Monsieur le Duc d'Orleans le conduisit dans l'appartement qui lui avoit été préparé.

Ce jour-là à midi on tira un coup de canon, c'étoit le signal qui devoit avertir les Hôtelleries du Bourg de Villers-Coterêts, & tous les Cabarets des environs, de traiter *gratis* tous ceux qui se présenteroient à toutes les heures du jour & de la nuit, pendant tout le sejour que S. M. feroit au Château de Villers-Coterêts. C'est au Lecteur à imaginer la prodigieuse consommation qui s'est faite dans cette occasion, où il n'étoit question que de boire & de manger, & où les alimens de toute espece n'ont point manqué. Ce coup de canon fut tiré encore à une autre intention; il avertissoit aussi de ne vendre à qui que ce fût, ni pain, ni vin, ni viande, sous des peines très-rigoureuses.

Après que le Roy se fut reposé un peu de temps, il parut sur le balcon qui donne sur l'avant-cour du Château, où étoit la scene des premiers spectacles qu'on lui avoit préparez.

Cette

Digitized by Google

Cette avant-cour eſt très-vaſte, tous les appartemens bas étoient autant de cuiſines, offices & ſalles à manger; & à trois toiſes de diſtance des aîles on avoit élevé deux amphiteatres, longs de ſeize toiſes ſur vingt pieds de hauteur, diſtribuez par arcades, ſur un plan à pans coupez & iſolé; les gradins couverts de tapis, étoient placez dans l'intervalle des avant-corps; & produiſoient un objet varié & gracieux. Les parois des amphitheatres étoient revétus de feüillées, qui contournoient toutes les architectures des arcades, ornées de feſtons & de guirlandes, & éclairées de luſtres chargez de longs flambeaux de cire blanche. Des lumieres arrangées ingenieuſement ſous differentes formes, terminoient ces amphitheatres.

Au milieu de l'avant-cour on avoit conſtruit entre les deux amphitheatres un plancher, pour ſervir aux exercices des ſauteurs, voltigeurs & danſeurs de corde, en reſervant autour de ce vaſte plancher, des eſpaces très-larges pour le paſſage des caroſſes, qui pouvoient y tourner par tout avec une grande facilité. A ſix toiſes des quatre encognures on avoit établi quatre tourniquets à courir la bague, peints & decorez d'une maniere uniforme.

Pour

Digitized by Google

Pour former une liaison agreable entre toutes ces parties, on avoit posé des gueridons de feüillées chargez de lumieres, qui conduisoient la vuë d'un objet à l'autre par des lignes droites & circulaires. Ces gueridons lumineux étoient placez dans un tel ordre, qu'ils laissoient toute la liberté du passage.

Quand le Roy fut sur son balcon, ayant auprès de sa Personne une partie de sa Cour, le reste alla occuper les fenêtres du corps du Château, qui, aussi-bien que les aîles, étoit illuminé avec une grande quantité de lampions & de flambeaux de cire blanche : ces lumieres rangées avec art sur les differentes parties de l'architecture, produisoient diverses formes agreables & une varieté infinie.

L'arrivée de S. M. sur son balcon, fut celebrée par l'harmonie bruyante de toute la simphonie, placée sur les amphitheatres, & composée des instrumens les plus champêtres & les plus éclatans : car dans cet orquestre, qui réünissoit un très-grand nombre de violons, de hautbois & de trompettes marines, on comptoit plus de quarante cors de chasse. Les tourniquets à courir la bague, occupez par des Dames des lieux & des Châteaux voisins de Villers-Coterêts, & par des Cavaliers galans, divertirent d'abord le Roy.

Ensuite

Ensuite les danseurs de corde commencerent leurs exercices, au son des violons & des hautbois, sur une corde tenduë sur le plancher, dont nous avons parlé; & dans les vuides de ce spectacle, les trompettes marines & les cors de chasse se joignoient aux violons & aux hautbois, & joüoient les airs les plus gais. La joie regnoit souverainement dans toute l'assemblée, dispersée sur les amphitheatres, & dans tous les espaces pratiquez autour du plancher des danseurs de corde, lesquels s'efforcerent de meriter l'honneur qu'ils avoient de paroître dans une si superbe fête. Les sauteurs firent aussi admirer leur soupleſſe & leur agilité.

Après ce divertissement, le Roy voulut descendre dans cette avant-cour, & voir courir la bague de plus près, alors les tourniquets furent remplis de jeunes Princes & Seigneurs, qui briguerent l'emploi d'amuser Sa Majesté, parmi lesquels le Duc de Chartres, le Comte de Clermont, le Grand-Prieur & le Prince de Valdeix, le Duc de Retz, le Marquis d'Alincourt, le Chevalier de Pesé se distinguerent.

Après avoir été témoin de leur adresse, le Roy s'approcha de l'estrade, où les sauteurs firent divers sauts perilleux, qui amuserent agreablement S. M. Elle remonta

remonta ensuite dans les appartemens ; & fit une partie de Berlan avec Monsieur le Duc d'Orleans, le Duc de Bourbon, la Maréchale d'Etrées & la Marquise de Courtenvaux. La Cour se partagea entre differens jeux : quand ils furent finis, les Comediens Italiens donnerent un impromptu comique, composé des plus plaisantes scenes de leur Theatre, que le sieur Lelio rassembla, & qui réjoüirent fort Sa Majesté. Les *Lassis* d'Arlequin donnerent le temps de préparer l'illumination des Jardins & du Parc, qui fut des plus brillantes & des mieux entenduës.

Les plus grands connoisseurs dans l'art du Jardinage, avouënt que rien n'est si somptueux, & si veritablement beau, que l'ordonnance du Parc & des Jardins de Villers-Coterêts, tant pour la varieté des formes, que pour le grand goût qui les caracterise toutes.

Les parterres des jardins, la grande allée du Parc, & les deux qui sont à droite & à gauche du Château, furent illuminez par une quantité prodigieuse de pots à feu. Tous les compartimens, dessinez par les lumieres, ne laissoient rien échapper de leurs agrémens particuliers.

Sa Majesté descendit pour voir de plus près

Digitized by Google

près l'effet de cette magnifique illumination. Tout d'un coup l'attention generale fut interrompuë par le son des hautbois & des musettes ; les yeux se porterent aussi-tôt où les oreilles avertissoient qu'il se présentoit un plaisir nouveau. On apperçut au fonds du parterre, à la clarté de cent flambeaux, portez par des Faunes & des Satires, tout le cortege d'une nôce de Village, qui s'approcha en dansant de la terrasse sur laquelle le Roy étoit. Le sieur Thevenard marchoit à la tête de la troupe, portant un drapeau. L'assemblée de cette Nôce rustique étoit composée de danseurs & de danseuses de l'Opera. Le Marié & la Mariée se signalerent par les pas les plus recherchez, & par les attitudes les plus galantes. A la finesse & à la legereté de leur danse, il ne fut pas difficile de reconnoître le sieur Dumoulin quatriéme, & l'incomparable M^le^ Prevôt. Ce petit Ballet fut suivi du souper du Roy & de son coucher.

Après le souper de S. M. on servit la table de Monsieur le Duc d'Orleans; le Duc de Chartres en tint une seconde, d'autres Princes, & les principaux Officiers de S. A. R. en firent quantité d'autres dans divers appartemens, & dans les lieux dont nous avons déja parlé : elles furent toutes servies en même temps, &

avec

Digitized by Google

avec la même delicateſſe dans l'ordre qui ſuit.

4. Tables de 30. couverts chacune.
21. de 25. couverts.
12. de 12. couverts.

Sans y comprendre pluſieurs autres tables non reglées, pour des Seigneurs qui vouloient manger dans leurs appartemens.

Les 4. tables de 30. couverts ont été ſervies à quatre ſervices chacune, & chaque ſervice compoſé de 75. plats, compris le filet dormant du milieu, qui conſiſtoit en une grande machine, ou ſurtout de vermeil doré dans le milieu, 2. grands plats garnis de criſtaux d'Angleterre, deux grandes jattes garnies de fleurs, & deux autres plats garnis d'ornemens hiſtoriez, de fleurs & de figures, ces deux derniers faits en ſucre au caramel.

Il y avoit donc pour chacune de ces tables 300. plats, ſans y comprendre 12. ſalades, 12. ſauces, & 12. jattes d'oranges. Ce qui fait pour ces 4. tables 1344. plats ou jattes.

Les 21. tables de 25. couverts furent ſervies pareillement à 4. ſervices, de 45. plats chacune, compris les filets dormans, compoſez d'un ſurtout d'argent ou de vermeil, & de deux grandes jattes de fleurs. Ce qui faiſoit 180. plats pour cha-

que

Digitized by Google

que table, ſans y comprendre 4. ſalades, 4. ſauces & 4. aſſiettes d'oranges. Le total de ces 21. tables compoſoit 4032. plats ou jattes par chaque repas.

Les 12. tables de 12. couverts, ſervies à trois ſervices, compoſez de 13. plats à chaque ſervice, faiſant 39. plats pour chacune, ſans y comprendre 2. ſalades, 2. ſauces, & 2. aſſiettes d'oranges. Ce qui fait enſemble pour les 12. tables 540. plats pour chaque repas.

Nous avons calculé, qu'on a ſervi ſur les 37. tables, dont nous venons de parler, la quantité de 5916. plats à chaque repas.

SECONDE JOURNE'E.

Chaſſe du Sanglier.

Le Mardi 3. Novembre, une triple ſalve de l'artillerie & des boëtes annonça le lever de Sa Majeſté. Le Roy entendit la Meſſe à dix heures dans la Chapelle du Château, & deſcendit enſuite de ſon appartement pour ſe rendre à l'amphitheatre, qui avoit été dreſſé dans le Parc, à la gauche du Château, où Sa Majeſté devoit prendre le plaiſir d'une chaſſe de Sanglier dans les toiles. Les Princes du Sang, & les principaux Officiers de Sa Ma-

Digitized by Google

Majesté le suivirent. L'équipage du Roy pour le Sanglier, commandé par le Marquis d'Ecquevilly, qui en est Capitaine, devoit faire entrer plusieurs Sangliers dans l'enceinte qu'on avoit formée près du jardin de l'Orangerie.

Pour placer le Roy & toute sa Cour, on avoit construit trois galeries découvertes dans la partie interieure de l'avenuë, & sur son alignement, à commencer depuis la grille jusqu'à la contre-allée du Parterre. La galerie du milieu préparée pour le Roy, avoit 12. toises de longueur & 3. de largeur : on y montoit sept marches par un escalier à double rampe, qui conduisoit à un repos, d'où l'on montoit sept autres marches de front, qui conduisoient sur le plancher. Cette galerie étoit ornée de colones de verdure, dont les entablemens s'unissoient aux branches des arbres de l'avenuë, & formoient une architecture rustique plus convenable à la fête, que le marbre & les lambris dorez. Cette union des entablemens & des arbres ressembloit assez à un dais, qui servoit de couronnement à la place du Roy. Le plancher étoit couvert de tapis de Turquie, ainsi que la balustrade. Un tapis de velours cramoisy, brodé de grandes crépines d'or, distinguoit la place de Sa Majesté. Tout le

Digitized by Google

le pourtour de cet édifice, & les rampes des escaliers, étoient revétus de feüillée, avec un goût qui marquoit un genie capable d'embellir les choses les plus communes.

Aux deux côtez, & à neuf pieds de distance de cette grande galerie, on en avoit construit deux autres plus étroites & moins élevées, pour le reste des spectateurs, qui ne pouvoient pas tous avoir place sur la galerie du Roy. Ces deux galeries étoient decorées de feüillage comme la grande, & toutes les trois étoient d'une charpente très-solide, & dont l'assemblage avoit été fait avec des précautions infinies, pour prévenir les moindres dangers.

Dès que le Roy fut placé, on lâcha l'un après l'autre cinq Sangliers dans les toiles. Cette chasse fut parfaitement belle. Le Comte de Saxe, le Prince de Valdeik, & quelques Seigneurs François, y firent éclater leur adresse & leur intrepidité. Ils entrerent dans les toiles armez seulement d'un couteau de chasse & d'un épieu. Cet exercice perilleux est fort usité parmi les Seigneurs Allemans.

Le Comte de Saxe accula plus d'un Sanglier avec son épieu. Le Roy en ayant blessé un d'un dard qu'il lui lança, le

Digitized by Google

Comte de Saxe l'arracha d'une main du corps de l'animal, que sa blessure rendoit plus redoutable, tandis que de l'autre main, il en arrêta la fureur & les efforts. Le même Comte de Saxe poursuivit ensuite & irrita extrêmement un Sanglier, & quand sa rage fut poussée au dernier periode, il l'attendit apuyé d'une main sur son épieu, tenant dans l'autre un couteau de chasse qu'il enfonça au milieu du front de ce furieux animal, dans l'instant où il se lançoit sur lui. Le Marquis de Barbançon, premier Veneur de S. A. R. fit aussi connoître par sa force & par son adresse, que nos Chasseurs ne cedent en rien aux Etrangers.

Cette chasse, qui divertit beaucoup S. M. & toute la Cour, dura jusqu'à une heure après midi, que le Roi rentra dans le Château, & dîna seul à son grand couvert, servi par les Officiers de sa Maison.

Toutes les tables pour les Princes, les Seigneurs de la Cour, les Officiers de la Maison du Roy, & par la quantité prodigieuse de gens de distinction, qui étoient à Villers-Coterêts, furent servies avec la même abondance & la même délicatesse que le jour précedent.

Chasse

Digitized by Google

Chasse du Cerf.

Après le dîné, on donna au Roy le divertissement de la chasse du Cerf, dans l'enclos du Parc de Villers-Coterets, dont on avoit ôté les toiles qui avoient servi le matin à la chasse du Sanglier.

Le Roy monta en caleche au bas de la terrasse, accompagné du Comte de Clermont & du Duc de Charost, Gouverneur de Sa Majesté. Monsieur le Duc d'Orleans, le Duc de Chartres, le Duc de Bourbon, le Comte de Charolois & le Prince de Conti, à cheval, avec quantité d'autres Seigneurs de la Cour, étoient auprès de la caleche du Roy; tous les Princes du Sang, & plusieurs Seigneurs en habit de chasse de l'équipage du Roy pour le Cerf.

Le Cerf fut chassé pendant plus de deux heures par la Meute du Roy, le Comte de Toulouse, Grand-Veneur de France, en habit uniforme, piquant à la tête. Sa Majesté parcourut toutes les routes du Parc. La chasse passa plusieurs fois devant sa caleche, & le Cerf, après avoir tenu très-long-temps devant les chiens, alla donner de la tête contre une grille, & se tua.

Le Roy revint sur les cinq heures dans

Digitized by Google

son appartement, & changea d'habit pour aller à la Foire.

Cette chasse fut fatale au Marquis de Grancey, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur de Dunkerque, qui tomba de cheval, se cassa le bras droit & se démit l'épaule.

Salle de la Foire.

La Foire que Monsieur le Duc d'Orleans avoit fait préparer, avec la magnificence dont nous avons déja dit quelque chose, étoit établie dans la cour interieure du Château, qui est moins grande que l'avant-cour dont nous avons parlé; elle est quarrée & bâtie sur un dessein semblable.

C'est-là qu'on a vû le plus somptueux, & le plus brillant assemblage d'objets magnifiques & amusans, que l'imagination puisse former. L'Architecture & la Peinture y enchantoient la vuë, la Musique y charmoit les oreilles, les liqueurs & les friandises les plus exquises, y flattoient le goût le plus delicat; la Muse comique y réjoüissoit l'imagination, les faiseurs de tours & joüeurs de gobelets y piquoient la curiosité des uns, celle des autres étoit attirée de boutique en boutique par l'éclat des glaces & des meubles,

Digitized by Google

bles ; on y prodiguoit les rubans, les bijoux, & tout ce que l'opinion & la mode embelliſſent à nos regards : Enfin, on peut dire, que la Foire du Château de Villers-Coterets, a été le rendez-vous des plaiſirs & des jeux ; & que pas un d'eux n'y a manqué.

Le Lecteur ne ſera pas fâché de ſe promener dans cette Foire nouvelle, & de l'admirer en détail.

On avoit laiſſé de grands eſpaces tout autour, entre les boutiques & le milieu du terrain, qu'on avoit parqueté & élevée ſeulement d'une marche, pour former une ſalle de bal. Cette ſalle n'étoit ſeparée de ces eſpeces de ruës que par une banquette continuë, couverte de velours cramoiſy. Toute la cour qui renfermoit cette foire, étoit couverte de fortes banes, ſoutenuës par des travées ſolides, qui ſervoient encore à ſuſpendre vingt-quatre luſtres qui éclairoient ſeulement la ſalle du bal, indépendammeut des girandoles & des bras dorez, qui étoient dans toutes les boutiques & ſur les theatres. Toutes ces pieces étoient ornées d'une très-grande quantité de luſtres, & ces lumieres reflechies ſur les grands miroirs & trumeaux de glaces, étoient multipliées à l'infini.

On entroit dans cette brillante Foire,

Digitized by Google

par quatre passages simetrisez, placez aux quatre encognures, qui répondoient aux escaliers du Château. Ce lieu étant quarré & plus long que large, les deux faces plus étroites étoient remplies par deux édifices, & les deux autres faces étoient subdivisées en boutiques, separées au milieu par deux pétits Theatres.

En entrant de l'avant-cour dans la Foire, on rencontroit à droite le Theatre de la Comedie Italienne, qui rempliſſoit seul une des faces moins larges de la Cour. Il étoit ouvert par quatre pilastres peints en marbre blanc, cantonnez de demi-colonne, d'Arabesques & de Cariatides de bronze doré, portant une corniche dorée, d'où pendoit une pente de velours à crépines d'or, chargée de festons de fleurs. Au-dessus regnoit un pié-destal en baluſtrade de marbre blanc, à moulure d'or, orné de compartimens, de rinceaux de feüilles entrelaſſées, & liées avec des girandoles chargées de bougies.

On voyoit au haut de ce Theatre les Armes du Roy, groupées avec des guirlandes de fleurs. Le Chiffre de S. M. figuré par une double LL entrelaſſée, paroiſſoit dans deux cartouches, qui couronnoient les deux ouvertures faites aux deux côtez du Theatre pour le passage des Acteurs; ces deux passages étoient meu-

Digitized by Google

meublez d'une double portiere de damas cramoisy à crépines d'or, festonans sur le haut. Ce Theatre élevé seulement de trois pieds du rez-de-chaussée, representoit un Temple de Baccus, dans un jardin à treillage d'or, couvert de vignes & de raisins. On voyoit la statuë du Dieu en marbre blanc, qu'environnoient les Satires, lui présentans leurs hommages: ces demi-Dieux étoient en coloris.

Le Theatre Italien étoit occupé par deux Acteurs & une Actrice, Arlequin, Pantalon & Silvia, qui par des saillies Italiennes, & des Scenes réjoüissantes, sçavoient distraire les spectateurs des autres plaisirs qui les appelloient de toutes parts. Continuons pourtant nôtre promenade; il est impossible de s'arrêter ici autant qu'on voudroit, & que chaque objet le merite.

La premiere boutique à droite, après le Theatre Italien, étoit la *Pâtisserie*. Avant que de specifier chaque boutique, il faut remarquer, pour comprendre la magnificence de l'ensemble, qu'elles étoient toutes separées par deux pilastres de marbre blanc, de l'entre-deux desquels sortoient trois bras, en hauteur, à plusieurs branches, garnis de bougies jusqu'au bas de la balustrade. Ces pilastres

Digitized by Google

étoient cantonnez de colonnes & arabesques, portant des vaſes de bronze doré, d'où paroiſſoient ſortir les orangers chargez d'une quantité prodigieuſe de fruit, & alignez ſur les galeries, qui regnoient ſur tout l'édifice autour de la Foire.

Immediatement au-deſſus des boutiques, qui avoient environ huit pieds de profondeur, & quinze à ſeize de hauteur, regnoit tout autour la baluſtrade dont nous avons parlé, à chaque côté des orangers qui étoient deux à deux, il y avoit une girandole garnie de bougies en piramide, & entre chaque groupe d'orangers & de girandoles, il y avoit un ou pluſieurs Acteurs & Actrices de l'Opera, qui chanterent dans le Chœur, ſans ſe déplacer, appuyez ſur la baluſtrade, maſquez en Domino ou autre habit de bal, dont les couleurs étoient très-éclatantes, ce qui faiſoit un coup d'œil ſi ſurprenant, que ceux qui l'ont vû, ont avoüé qu'il étoit impoſſible d'en donner une juſte idée.

Chaque boutique étoit éclairée par quantité de bras à pluſieurs branches, & par deux luſtres à huit bougies qui ſe ſe repetoient dans les glaces; à celles qui étoient deſtinées pour la bouche, il y avoit de plus des buffets rangez avec arts & garnis de girandoles. Toutes les bou-

Digitized by Google

boutiques avoient pour couronnement un cartouche, qui contenoit en lettres d'or le nom du Marchand le plus connu de la Cour, par rapport à la marchandise de la boutique. Les supports des cartouches étoient ornez des attributs, qui pouvoient caracteriser chaque negoce dans un goût noble. Les Musiciens & Musiciennes, Danseurs & Danseuses de l'Opera, vétus d'habits galans faits d'étoffes brillantes, & cependant convenables aux Marchands qu'ils representoient, & distribuoient toute leur marchandise *gratis*.

Revenons à la boutique du Pâtissier, qui étoit intitulée *Godart*. Elle étoit meublée d'un cuir argenté le fonds separé au milieu par un trumeau de glace, laissoit voir dans ses côtez le lieu destiné au travail du métier, avec toutes les ustanciles necessaires. M^e *Thierry*, Danseuse, représentoit la Pâtissiere, elle avoit pour garçons les sieurs *Malterre & Javiliers, le fils*, qui, habillez de toile d'argent, & portant des clayons chargez de ratons tout chauds, couroient si vîte les debiter dans la Foire, qu'ils ne laissoient pas refroidir leur marchandise. Cette boutique étoit garnie de toute sorte de pâtisserie fine.

La boutique suivante avoit pour inscription, *Perdrigeon*. Elle étoit meublée

Digitized by Google

d'une tenture de brocatelle de Veniſe & de glaces, & garnie de dragonnes brodées en or & en argent, nœuds d'épées & de cannes, ceinturons & bonnets brodez richement. Les rubans de toutes ſortes de couleurs & d'or & d'argent, les plus à la mode & du meilleur goût, y pendoient en feſtons de tous côtez. Le Maître & la Maîtreſſe de la boutique, étoient repreſentez par le Sieur Dumoulin Danſeur, & par la Dlle Rey, Danſeuſe.

La troiſiéme boutique étoit un Caffé; on liſoit dans le cartouche le nom de *Benachi*. Elle étoit tenduë d'un beau cuir doré, avec des buffets chargez de taſſes, ſoucoupes & cabarets du Japon & des Indes, & de girandoles, de lumieres qui ſe repetoient dans les trumeaux. Le Sieur *Corbie* & la Dlle *Julie*, Chanteur & Chanteuſe, déguiſez en Turc & Turqueſſe, auſſi-bien que le Sieur *Deshayes*, Chanteur, qui leur ſervoit de garçon, diſtribuoient le Caffé, le Thé & le Chocolat.

La quatriéme boutique, élevée en Theatre d'Operateur, étoit inſcrite, *le Docteur Barry*. La forme de ce Theatre repreſentoit une Place publique & les ruës adjacentes. *Scapui* en Operateur, *Trivelin*, ſon garçon, le Sieur *Paqueti* en aveugle, & la Dlle *Flaminia*, femme de l'O-

Digitized by Google

l'Operateur, rempliſſoient ce Theatre, & contrefaiſoient parfaitement le manege & l'éloquence des Arracheurs de dents.

Après le Docteur *Barry*, on comptoit la cinquiéme boutique, repreſentant un *Ridotto* de Veniſe, & portant ce nom-là dans ſon inſcription. Le meuble étoit de velours, les trumeaux & les bougies n'y étoient pas épargnez. Il y avoit là des tables de Baſſette & de Pharaon, tenuës par des Banquiers bien en fonds, & tous maſquez & habillez en Venitiens. C'étoient des Courtiſans, qui ſe démaſquerent d'abord que le Roy parut dans la boutique.

La ſixiéme intitulé *Du Creux* & *Baraillon*, avoit pour Marchande la Dlle *Duval*, Danſeuſe, & pour marchandiſe, des maſques, des habits de bal, & des *Domino*, de toutes les couleurs & de toutes les tailles.

Dans la ſeptiéme, où étoient le Sieur S. Martin & la Dlle *Souris*, la cadette, en Allemand & Allemande, on montroit un Tableau changeant, d'une invention, & d'une varieté très-ingenieuſe; & un monſtre ſingulier; c'étoit un veau vivant, ayant huit jambes. Cette loge étoit meublée de damas, & s'appelloit *Cadet*.

Enſuite on tournoit, & on trouvoit la

Digitized by Google

face de la Cour opposée à celle qui rempliſſoit le Theatre de la Comedie Italienne, décorée de la même ordonnance dans les dehors ; le dedans figuroit une ſuperbe Boutique de Fayancier, meublée de damas cramoiſy, & toute remplie de tablettes, chargées de criſtaux rares & ſinguliers, & de porcelaines fines, & des plus belles formes, tant de la Chine que du Japon, & des Indes, qui faiſoient partie des lots que le Roy devoit tirer. Le ſieur *Javilliers*, pere & la Dlle *Mangot* en Hollandois & Hollandoiſe occupoient cette riche Boutique, qui avoit pour inſcription *Meſſager*.

La premiere Boutique après le Magaſin de Porcelaines, en tournant toûjours à droite, étoit la loge des Joüeurs de Gobelets, habitée par eux-mêmes, & meublée de drap d'or avec des glaces. Dans le cartouche étoient les noms de *Baptiſte* & de *Dimanche*, fameux par leurs tours & ſubtilitez.

La ſeconde intitulée *Leſgu* & la *Frenaye*, & dont des Officiers de Monſieur le Duc d'Orleans faiſoient les honneurs étoit la bijouterie, meublée de moire d'or, avec une pente autour relevée en broderie d'or & ornée de glaces. Cette Boutique étoit remplie de tout ce que l'on peut imaginer en bijoux précieux, expoſez

Digitized by Google

posez sur des tablettes, d'autres étoient renfermez dans des coffres de vernis de la Chine, mêlez de curiositez Indiennes.

La troisiéme portant le nom de *Fredoc*, étoit l'Académie des jeux de dez, du beriby & du hoca, meublée d'un gros damas galonné d'or.

La quatriéme, & faisant face au Theatre de l'Operateur étoit un jeu de Marionnettes qui avoit pour titre *Brioché*.

La cinquiéme nommée *Procope*, étoit meublée d'un cuir argenté, & ornée de buffets, de trumeaux de glaces, & de girandoles; elle étoit destinée pour la distribution de toutes les liqueurs fraîches, & les glaces. Le sieur *Buzeau* en Armenien, & la Dlle *Perignon* en Armenienne présidoient à cette distribution.

La sixiéme tenduë de brocatelle, s'appelloit *Breard*. Le sieur *Dumirail*, Danseur en étoit le maître, & y débitoit les Ratafia, Rossoli, & liqueurs chaudes de toutes les sortes.

La derniere qui se trouvoit dans l'encognure, près du Theatre Italien, étoit enfin intitulée *Mde Blanche*, & occupée par les Dlles *Souris* l'aînée & *du Coudray*, Marchandes de dragées, & de toutes sortes de confitures fines.

Un grand Amphitheatre paré de tapis, & bien illuminé, regnoit tout le long,

Digitized by Google

& au dessus du Theatre de la Comedie Italienne, & étoit rempli par une quantité prodigieuse d'excellens symphonistes de l'Opera, & de plusieurs autres.

Le dessus de la loge, intitulée *Messager*, située en face, étoit aussi couronné par un semblable Amphitheatre où étoient placez les Musiciens & Musiciennes, Danseurs & Danseuses qui n'avoient point d'employ dans les Boutiques de la Foire. Les uns & les autres habillez, & déguisez en differens caracteres serieux, galans & comiques.

La Gallerie ornée d'Orangers, & de Girandoles, dont nous avons parlé, laquelle avoit bien plus de profondeur aux faces qu'aux aîles, servoit comme de baze & d'accompagnement à ces deux Amphitheatres, lesquels produisoient un effet admirable & étonnant, lorsque la vûë s'y portoit, après avoir parcouru cette suite de Boutiques brillantes, qui par l'éclat de leurs ornemens, & de leurs lumieres attiroient d'abord les yeux.

Le Roy en entrant, accompagné de tous les Princes, & de toute sa Cour dans ce lieu enchanté, s'arrêta d'abord au Theatre de la Comedie Italienne, où Arlequin, Pantalon & Silvia ne firent pas des efforts inutiles pour divertir Sa Majesté, qui s'étant renduë delà aux Marionnettes,

Digitized by Google

rionnettes, & enſuite aux jeux, s'y amuſa quelque temps, & joüa au hoca, & au biriby. Après le jeu le Roy alla au Theatre du Docteur *Barry*, Scapin commença ſa harangue, & Trivelin expliquoit en François le diſcours, pendant que Flaminia preſentoit au Roy dans un mouchoir de ſoye, les raretez que lui offroit l'Operateur. Le premier bijou, des tablettes garnies d'or, & d'un travail fini, fut accompagné par Scapin de ce diſcours qu'il adreſſa au Roy.

Voilà des tablettes qui renferment le tréſor de tous les tréſors. Sa Majeſté y trouvera l'abregé de tous mes ſecrets. Le papier qui les contient eſt incorruptible, & les ſecrets impayables.

La Dlle Flaminia eut encore l'honneur de preſenter deux autres bijoux au Roy, un cachet précieux, & d'une gravure parfaite, compoſé d'une groſſe perle, & d'une antique, avec un petit vaſe d'une pierre rare, & garni d'or. Scapin fit à chaque preſent un commentaire dans la maniere des vendeurs d'Orvietan. On diſtribua auſſi aux Princes & aux Seigneurs de la Cour des bijoux, ciſeaux d'or, étuis, flacons, cuiſines, boëtes & tabatieres, vaſes, couverts & caves auſſi d'or; le Saltinbang faiſoit toûjours à chacun un petit compliment comique dans

le

Digitized by Google

le ſtile de ceux de ſa profeſſion pour vanter l'uſage & les proprietez de ce qu'il vendoit à ſi juſte prix.

Sa Majeſté quitta le Theatre de cet Operateur, & continuant ſa promenade fit pluſieurs tours dans la Foire, dont les Marchands & les Marchandes faiſoient tous leurs efforts pour attirer le Roy dans leurs boutiques, par leurs cris & leurs empreſſemens à offrir leurs Marchandiſes. Ces cris confus & redoublez imitoient parfaitement en beau, ce qui arrive à toutes les Foires. Tous les Theatres redoubloient leurs *Lazzis*, quand Sa Majeſté paſſoit devant eux; enfin après avoir été long-temps diverti par la varieté des Spectacles, & des amuſemens de la Foire, le Roy entra dans la Boutique, intitulée *Leſgu* & la *Frenaye*, & tira lui-même une Loterie, qui en terminant la Fête effaça toute la magnificence qu'elle avoit étalée juſqu'à ce moment, par la quantité & la richeſſe des bijoux, qui furent donnez par le ſort à toute la Cour, & à toute la ſuite qu'elle avoit attirée à Villers-Cotterets.

Tous les lots de la Loterie, multipliez chacun dans leur eſpece, étoient écrits au haut des pages d'un grand livre, contenant ſix cens feuillets. On nommoit d'abord la perſonne pour qui on alloit tirer, enſuite

Digitized by Google

enſuite le Roy enfonçoit au hazard un poinçon d'or entre les feüillets du grand livre, on regardoit quel bijou étoit écrit au haut de la feüille, on l'écrivoit ſur un petit billet avec le nom du gagnant qui l'alloit chercher dans la boutique où il devoit être. Si c'étoit une tabatiere ou un étui d'or, on le lui délivroit dans la Boutique même où ſe tiroit la Loterie; ſi c'étoit quelque porcelaine, il alloit la prendre chez *Meſſager*; ſi c'étoit un nœud d'épaule brodé, ou quelque nœud d'épée galant, il le recevoit chez *Perdrigeon*, & ainſi du reſte. Dans les 600. lots il y avoit quantité de bijoux de prix, & d'un travail extrêmement recherché, d'autres de moindre valeur, & quelques-uns de peu de conſequence, pour donner lieu au hazard de traiter differemment ceux pour leſquels le Roy tiroit.

Après que S. M. eut tiré pour les Princes & Seigneurs preſens, ce qui dura plus d'une heure & demi, le Roy tira auſſi pour l'Infante-Reine, pour Madame la Ducheſſe de Vantadour, Madame la Ducheſſe de la Ferté, & autres Dames qui n'étoient pas à la fête. Cette Loterie la plus fidele qu'on ait jamais tirée, occupa Sa Majeſté juſqu'à près de neuf heures du ſoir. Alors le Roy paſſa ſur le parquet de la ſalle du bal, ſituée au milieu

Digitized by Google
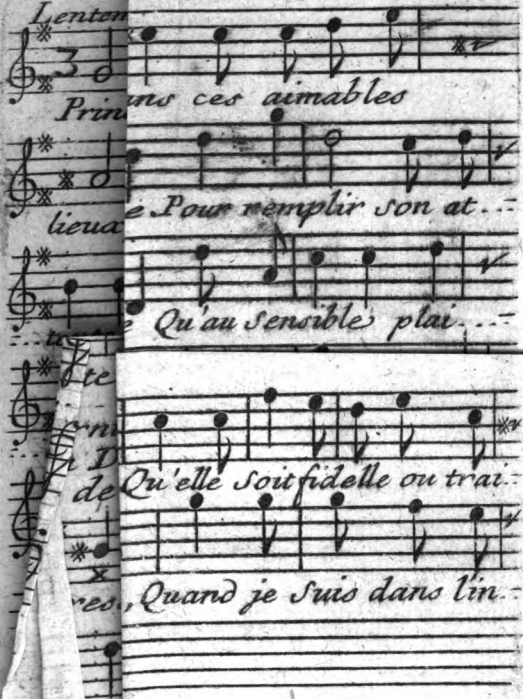
lieu de la Foire, & se plaça dans un fauteüil vers le Theatre de la Comedie Italienne, les Princes se rangerent auprès de Sa Majesté. Les banquettes couvertes de velours cramoisy qui entouroient cette salle, servoient de barriere aux spectateurs. La symphonie placée sur l'Amphitheatre que nous avons dit, commença le divertissement par une Ritournelle. La Dlle Julie representant Terpsicore, accompagnée du sieur Pecourt, compositeur de toutes les danses gracieuses & variées, executées à Villers Cotterets & du sieur Mouret qui avoit composé tous les airs de ces danses, chanta ce recit au Roy. On en voit l'air noté cy à côté.

TERPSICORE AU ROY.

PRince cheri des hommes & des Dieux,
Tout retentit dans ces aimables lieux,
Du plaisir ravissant que ta presence inspire,
Pour remplir son attente, & combler tous ses vœux,
Terpsicore aujourd'hui n'aspire,
Qu'au sensible plaisir de montrer à tes yeux,
Les graces, les ris, & les jeux,
Que les destins ont mis sous son empire.

Accourez, troupe riante,

Voici



Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

Voici vôtre plus heureux jour,
Venez dans cette auguſte Cour,
Rien ne peut égaler vôtre gloire éclatante,
Vous plairez à LOUIS dans ce charmant ſéjour,
N'en doutez point, Philippe vous preſente.

Les paroles de ce recit auſſi bien que le chant ſont un impromptu du ſieur Mouret, qui eut un ſuccès favorable, & fut applaudi des auditeurs. On ne verra point au ſujet de cet ouvrage le Muſicien ſe plaindre du Poëte, ni le Poëte du Muſicien.

La ſuite de Terpſicore ſe montra digne d'être amenée par une Muſe. Deux Tambourins Baſques ſe mirent à la tête de la danſe, un Tambourin Provençal ſe rangea au fonds de la ſalle, & on commença un petit ballet ſans chant, très-diverſifié par les pas & les caracteres, la Dlle Prevoſt & le ſieur du Moulin en Bergere & Berger, le ſieur Laval en Matelot avec la Dlle Corail en Matelotte, les ſieurs Dumoulin en Polichinelle & en Arlequin. Les ſieurs Marcel & Dupré ſe ſurpaſſerent dans un ſi beau jour; enfin tous les Danſeurs & Danſeuſes de l'Opera ſe ſignalerent à l'envi, en preſence de Sa Majeſté.

Dès

Digitized by Google

Dès que la danse cessa on entendit tout d'un coup un magnifique chœur en acclamations, mêlé de fanfares, & chanté par tous les Acteurs & Actrices masquez, placez sur deux Amphitheatres, & les deux galeries qui les accompagnoient, ce qui causa une surprise très-agréable. Ce chœur d'une harmonie sçavante, est de la composition du sieur Gervais, Surintendant de la Musique de Monsieur le Duc d'Orleans. En voici les paroles qui sont de M. de la Motte de l'Académie Françoise.

CHOEUR.

Trompettes, prêtez nous tout l'éclat de vos sons,

Fluttes de vos accords, prêtez-nous la tendresse,

Musettes, mêlez-y la champêtre allegresse,

Que le Cor même anime vos chansons,

Dans ce jour memorable,

Faisons cent & cent fois dire à l'écho charmé,

Vive le Roy le plus aimable,

Vive le Roy le plus aimé.

Après ce chœur le Roy alla souper, & les masques s'emparerent de la salle du bal. Ensuite on distribua à ceux qui se trouvoient alors dans la Foire tout ce qui étoit resté dans les Boutiques des Marchands qui étoient

Digitized by Google

étoient si abondamment fournies, qu'après que toute la Cour fut satisfaite, il s'en trouva encore grande quantité pour contenter tous les curieux.

Jamais fête d'un si ample détail n'a été executée avec plus de succès. Le Roy a trouvé à chaque instant des plaisirs nouveaux, d'une espece également magnifique, & galante

Le sieur Perrot, Peintre de l'Académie Royale de Peinture a fait toutes les décorations de la Foire, & de ses Theatres avec cette élegance qui regne ordinairement dans ses ouvrages. M. Oppenort qui avoit disposé toute l'ordonnance de cette fête, aussi ingenieuse que magnifique, a répondu parfaitement aux intentions de Monsieur le Duc d'Orleans, dont le goût superieur connoît le prix de tous les talens : c'est un éloge que de travailler pour son Alteſſe Royale.

M. Duperier, fils, qui avoit eu ordre de suivre la Cour avec deux pompes, & le nombre d'hommes necessaires pour les servir en cas d'incendie, eut quelque occupation à Villers-Cotterets. Le feu prit à cinq heures du soir dans le Château à une cheminée au-dessus de l'appartement du Marquis de Livry. Il gagnoit le comble & la charpente ; mais les pompes servies à propos, arrêterent son impetuosité,

Digitized by Google

té, & la fête ne fut pas troublée un instant par cet accident.

Nous n'avons pas encore parlé des tables qui étoient très-bien servies pour les Gardes du Corps, les Gendarmes, les Chevaux-Legers, & les Mousquetaires, soit pour le Guet de la Garde du Roy, ou pour ceux qui quittoient leurs quartiers pour venir voir la fête. Les Gardes de la Porte avoient aussi leurs tables; ainsi que les Gardes de la Prevôté de l'Hôtel; les Cent Suisses avoient aussi la leur. Pour ce qui est des Gardes Françoises & Suisses, ils avoient à manger abondamment sous leurs tentes, & outre cela on avoit soin de leur distribuer tous les matins, du tabac à fumer & à raper, des pipes, des rapes & de l'eau-de-vie. Ils étoient encore les maîtres d'aller boire & manger dans les cabarets, ainsi que tous les gens d'équipages de la suite de la Cour, & tous les passans.

La multitude infinie de bouches qu'il falloit nourrir n'a point étonné l'habile ordonnateur de tous ces somptueux festins, & de tous ces repas, il avoit pourvû à tout; sa prévoyance & sa presence d'esprit, lui ont fait traiter des milliers de personnes de tous états, avec autant d'aisance, d'ordre, de propreté, de délicatesse & d'abondance, que s'il n'y avoit eu

Digitized by Google

eu à regaler qu'une douzaine de convives. Les tables les plus communes ont été ſervies avec goût.

Outre les tables dont nous avons parlé, il y avoit encore d'autres grandes tables ſervies ; ſçavoir, pour les Marchands de la Foire, pour les Comediens Italiens, pour les Sauteurs & Danſeurs de corde, pour les joüeurs de Marionnettes, pour les Tourneurs des jeux de bague, & generalement pour tous ceux qui ſe preſentoient.

Nous ne parlons pas de pluſieurs tables ſervies à Villers-Cotterets pendant tout le temps que la Cour a reſté à Rheims, où tous les allans & venans étoient bien reçûs.

Pour aider le lecteur à ſe former une idée de ce qui s'eſt paſſé à Villers-Cotterets, il ne nous ſçaura peut être pas mauvais gré, de lui donner ici un petit état abregé de la conſommation qui s'y eſt faite pendant le ſéjour du Roy.

Premierement, cent millier huit cens neuf livres peſant de groſſe viande.

29045. pieces de volaille ou gibier.

3071. livres de jambons.

10552. livres de lard ou ſaindoux.

On a employé pour 14039. liv. 6. ſ. de marée, & poiſſons d'eau douce pour varier les mets, & embellir le ſervice.

36464. œuf, 6063. livres de beurre, ſans

ſans y comprendre 600. livres de beurre de Vanve.

150096. livres de pain.

80000. bouteille de vin de Bourgogne & de Champagne.

200. muids de vin pour le commun.

800. bouteilles de vin du Rhin.

1400. bouteilles de cidre & bierre d'Angleterre.

3000. bouteilles de vin de liqueurs, eau des Barbades, ratifia, & autres liqueurs.

Il s'eſt conſommé dans les Offices 8. milliers de ſucre, 2. milliers de caffé, 1500. livres peſant de chocolat, ſans y comprendre le thé.

65000. citrons ou oranges douces & aigres, & limes douces. 800. grenades. 150000. poires & pommes de toute eſpece.

15000. livres peſant de toutes ſortes de confitures.

Deux milliers de dragées fines qui ont été diſtribuées à la Foire.

4. milliers peſant de bougies.

La quantité des pieces de porcelaines fines des Indes, du Japon, qui ont ſervi à dreſſer le fruit crû & ſec pour le deſſert, monte à 30000. pieces, & 20000. pieces de criſtal.

115000. verres ou caraffes.

50000.

Digitized by Google

50000. pieces de vaiſſelle d'argent ou vermeil.

3300. nappes pour les tables, les bufets, les Offices, &c. & 900. douzaines de ſervietes.

On jugera de la quantité des Officiers & Cuiſiniers par le nombre de 2000 douzaines de tabliers employez, &c.

Le 4. Novembre le Roy fut ſalué à ſon lever par l'artillerie & les boëtes, comme les jours precedens. Le bruit de cette artillerie étoit remarquable, en ce que les échos de la foreſt de Villers-Cotterets le repetoient juſqu'à cinq & ſix fois, ce qui faiſoit un effet auſſi agreable que ſingulier.

Entre ſix & ſept heures du matin, on fit diſtribuer pour les altes ſix cens pains de 4. livres, garnis de dindons, poulets gras, poulardes, pigeons, perdreaux & phaiſans, avec 1800. boureilles de vin de Bourgogne & de Champagne.

Sa Majeſté partit à huit heures du matin, alla dîner à Freſnoy-le-Loir, & arriva à Chantilly à l'entrée de la nuit.

Festes de Chantilly.

Chantilly eſt un magnifique Château, ſitué à 8. lieuës de Paris, ſur la route de

Digitized by Google

Picardie, qui appartient au Duc de Bourbon ; il eſt bâti entre la Foreſt de ce nom, & celle d'Alatte dans une très-heureuſe ſituation ; il eſt orné de jardins de toute eſpece, de parterres & d'allées magnifiques, de canaux & de Fontaines jailliſſantes ; & enfin de tout ce que l'art & la nature ont de plus heureuſement recherché pour former un des plus beaux lieux du monde. Ce ſeroit bien ici la place de donner la deſcription de cette ſuperbe maiſon, de ſes vaſtes bâtimens, de ſes cours, de ſon Parc, de ſes bois, de ſes eaux, &c. Mais comme cela nous meneroit ſans doute trop loin, & nous écarteroit en quelque façon de nôtre ſujet principal, nous réſiſtons à l'envie de traiter un ſi beau ſujet, mais nous ne le perdons pas de vûë, & nous eſperons de ſatisfaire aux engagemens que nous prenons avec nos lecteurs, quand nous aurons les inſtructions & les memoires neceſſaires.

M. le Duc de Bourbon, flaté de l'eſpoir de voir Chantilly honoré de la preſence du Roy, à ſon retour de Rheims, avoit donné ſes ordres pour preparer les plus galantes & les plus ſuperbes feſtes, & en même temps les divertiſſemens les plus agréables, les plus variez & les plus exquis. Sa magnificençe ainſi que ſon zele

Digitized by Google

zele & son attachement pour Sa Majesté, ont éclaté par tout.

Le Roy arriva à Chantilly le 4. Novembre à l'entrée de la nuit, accompagné dans son carosse de Monsieur le Duc d'Orleans, du Duc de Chartres, du Comte de Clermont, du Prince de Conti, & du Duc de Charost, son Gouverneur, & escorté par les détachemens des Gendarmes & des Chevaux-Legers de la Garde, par ceux des deux Compagnies des Mousquetaires, & par le Guet des Gardes du Corps.

M. le Duc & M. le Comte de Charolois, qui s'étoient rendus à Chantilly dès la veille, allerent au devant de S. M. jusques à l'entrée de la Foreſt, par un chemin fait exprès de Villers-Cotterets à Chantilly. Ces Princes étoient accompagnez de leurs principaux Officiers, & des Gardes de Chasses de la Capitainerie Royale d'Alatte, & de celle de Chantilly, leurs Officiers à leur tête. Quantité de gens de livrée de M. le Duc portoient des flambeaux.

Trois cens hommes des Regimens des Gardes Françoises & Suisses étoient rangez en bataille, depuis la principale porte du Château jusques au pont qui conduit au petit parc. L'avenuë qui fait face au Château de près d'une lieuë de long étoit

Digitized by Google

illuminée par quantité de pots à feu, elle conduisoit agréablement la vûë jusqu'à la façade du Château, qui étoit aussi illuminée depuis le haut jusqu'en bas, de la maniere du monde la plus superbe, & la plus ingenieuse. Toutes les encognures, les frises, les corniches, les combles & les arretiers étoient bordez de terrines, & les portes, les fenêtres, & toute l'Architecture étoit profilée de lampions.

Sur l'attique du bâtiment, & directement au dessus de la principale porte, s'élevoit une grande piramide de lumieres, qui faisoit un effet admirable, & qu'on voyoit de plus de quatre lieuës.

Tout le pourtour de la place d'armes, au milieu de laquelle on voit la statuë équestre de bronze du dernier Connétable de Montmorency, qui sert de cour au Château, étoit illuminé par des terrines, de même que la grande allée du petit parc, depuis la porte qui donne du côté de Senlis, jusqu'à cette place.

La cour & la façade du Château furent illuminez de la même maniere tous les soirs, pendant le séjour que le Roy a fait à Chantilly.

Sa Majesté arriva au Château au milieu de ces brillantes clartez, & au bruit de trois salves d'artillerie : elle fut reçûë dans le vestibule, au bas du grand escalier

fait

fait nouvellement par S. A. S. Madame la Ducheſſe de Bourbon, accompagnée de Mademoiſelle de Clermont, & de pluſieurs Dames de la Cour. On conduiſit le Roy dans l'appartement qu'on lui avoit preparé, orné de tableaux des plus grands maîtres, de riches tapiſſeries & de meubles précieux.

On preſenta au Roy une collation, compoſée de pois verds, & de quelques aſſiettes de pêches, de prunes, de fraiſes, & de bigarreaux auſſi fleuris, & auſſi beaux que dans leur veritable ſaiſon.

Après que S. M. ſe fut repoſée quelque temps, elle viſita tout ſon appartement. Il y eut enſuite appartement & jeux de toute eſpece. A 8. heures le Roy ſoupa ſeul à ſon grand couvert, ſervi par les Officiers de ſa Maiſon.

Monſieur le Duc d'Orleans fut conduit par le Duc de Bourbon, & le Comte de Charolois, au petit Château, contigu au grand par un pont de pierre, ſur lequel on traverſe le foſſé. S. A. R. occupa l'appartement nouvellement reſtauré, qui eſt un des plus beaux de Chantilly, & remarquable pour avoir été pluſieurs fois occupé par feu Monſeigneur, fils unique du Roy Loüis XIV. & par Monſieur le Dauphin, pere de S. M. l'Electeur de Baviere l'a auſſi pluſieurs fois

Digitized by Google

occupé. On y voit la belle gallerie, ornée de dix grands tableaux, representans les conquêtes du Grand Condé, Loüis II. du nom, commençant par le siege d'Arras en 1642. Nous ne ferons point la description de ces peintures, quelque naturellement qu'elle se presente, pour les raisons que nous avons déja dites; mais nous ne pouvons nous empêcher de dire un mot du sublime tableau qui termine cette gallerie, où l'on voit employée l'allegorie la plus fine que l'esprit humain puisse produire. Le Prince de Condé y est representé en pied, arrachant la trompette de la Renommée, le feston voltigeant au-dessus de la trompette a ce mot, *sileat*, les festons au-dessous portent, secours de Valencienne 1656. conquête de Condé.

A l'autre côté du tableau l'histoire avec sa trompe, à laquelle est entortillée un feston portant, *quantum pœnituit.*

Dans le bas du tableau, c'est-à-dire, aux pieds du Prince, sont d'autres festons, portant S. Guilain pris, Cambray secouru 1651.

Combats de Bleneau, & de S. Antoine 1652.

Retraite d'Arras 1651. Rocroy pris 1653. Sainte Menehoult, Rethel, Château-Portien, & Bar pris en l'année 1652.

A

Digitized by Google

A côté de ces festons, & dans le même bas du tableau se voit le Temps, la tête panchée, tenant un livre où est écrit, *vie du Prince de Condé*, à ses pieds deux feüilles déchirées de ce livre, sur lesquels est écrit. *Et je suis persuadé que vous les verrez sortir de leurs lignes pour vous combattre avec un grand avantage, puisque c'est un poste d'Infanterie que vous voulez occuper, & qu'ils en ont beaucoup plus que nous; & moi M. répondit Dom Juan je suis persuadé que les ennemis n'oseront seulement regarder l'armée du Roy Catholique. Vous ne connoissez pas M. de Turenne, repliqua le Prince; jamais homme n'a si bien sçû profiter des occasions, & il est très-dangereux de faire des fautes devant un si grand Capitaine. Toutes les raisons du Prince ne purent vaincre l'opiniâtreté de Dom Juan, qui plus que nul autre étoit enflé de la présomption naturelle aux Espagnols. On se mit donc en marche, & on se posta à une lieuë des lignes entre le canal de Furnes & la mer, sur les Dunes, où la Cavalerie ne pouvoit agir. Deux jours après le Prince ayant été averti par les Gardes du Camp le 14. Juin 1658. que l'on voyoit les ennemis sortir de leurs lignes, il voulut faire un dernier effort pour persuader à Dom Juan de mettre l'armée en seureté, nous avons en-*

Digitized by Google

core le temps, lui dit-il, de faire passer nôtre Infanterie au-delà du canal, & de nous retirer le long de l'Estran avec la Cavalerie. Nous retirer, dit alors Dom Juan! Oh, Monsieur, voici la plus belle Journée, qui éclairera jamais les Armes d'Espagne; elle sera en effet fort heureuse à l'Espagne, répondit le Prince, si vous consentez que nous nous retirions. Dom Juan voulut absolument donner la bataille, l'aîle droite où étoient les Espagnols, fut d'abord mise en déroute. Le Prince, qui avec ses troupes, presque toutes de Cavalerie, avoit la gauche, soutint long-temps l'effort des ennemis; mais enfin, il fut obligé de ceder au nombre, & surtout à l'Infanterie, dans un pays fort coupé, qui l'enveloppa de tous côtez, & . . .

Cette composition est la production de l'imagination vive & brillante du feu Prince de Condé *Henri-Jules.*

Sur les dix heures on servit à souper 8. tables de ving-cinq couverts chacune, à quatre services, avec une abondance & une délicatesse merveilleuses.

La premiere, dressée dans la salle neuve, fut tenuë par Madame la Duchesse. Monsieur le Duc d'Orleans étoit placé entre cette Princesse & Mademoiselle de Clermont; on avoit mis un fauteüil à sa place, qu'il refusa. Les Seigneurs & Dames

Digitized by Google

Dames de la Cour remplirent le reſte des places de cette table.

Le Duc de Bourbon fit les honneurs de la deuxiéme table, dreſſée dans la même ſalle, où mangerent quantité de Dames & de Seigneurs.

La troiſiéme, dreſſée dans la ſalle du *Taſſe*, ainſi nommée à cauſe des tableaux dont elle eſt ornée, repreſentant la *Jeruſalem délivrée*, de ce Poëte, étoit tenuë par le Comte de Charoſois, où mangerent le Duc de Chartres, le Prince de Conti, le Grand-Prieur de France & autres Seigneurs.

La quatriéme, dans la même ſalle, par le Comte de Clermont, où la plûpart des jeunes Seigneurs de l'âge de ce Prince vinrent ſe placer.

Les quatre autres tables ſervies avec la même ſomptuoſité, furent dreſſées dans les voûtes, qui ſont des appartemens bas du Château, & qui ſont une des principales curioſitez de Chantilly. La premiere étoit pour divers Seigneurs. Le Comte de Tavanes, Premier Gentilhomme de la Chambre du Duc de Bourbon, en faiſoit les honneurs. La deuxiéme & la troiſiéme étoient deſtinées aux Officiers des Gardes du Corps, des Gendarmes & Chevaux-Legers de la Garde, des Mouſquetaires, des Cent-Suiſſes, &

Digitized by Google

des Gardes Françoises & Suisses. La quatriéme étoit pour les Officiers de la Chambre du Roy.

Outre ces tables, il en fut servi quantité d'autres avec la même magnificence. Une chez le Cardinal de Rohan, où mangerent le Cardinal du Bois, l'Evêque de Frejus, le Garde des Sceaux, le Marquis de la Vrilliere, le Comte de Maurepas, M. Dodun, &c.

Une chez M. Dodart, Premier Medecin du Roy, où mangea le Pere de Ligniere, Confesseur du Roy, M. de la Peyronie, Premier Chirurgien, les Premiers Valets de Chambre & les Premiers Valets de Garderobe du Roy, &c.

Une autre table pour les Pages du Roy, des Princes & des Seigneurs de la Cour, laquelle étoit renouvellée jusques à cinq fois à chaque repas pour de nouveaux convives, avec le même ordre de service.

Une autre table pour les Valets de Chambre de la Cour, qui étoit renouvellée comme la précedente. Nous ne parlons pas de quantité d'autres tables, servies très-proprement & très-abondamment, pour tous ceux qui se présentoient; mais quelque quantité de tables qu'il y eut à Chantilly, & que rien ne fut épargné ni imprévû; il étoit cependant impossible de placer à des tables reglées tous

ceux

Digitized by Google

ceux qui se présentoient de nouveau.

Le parti qu'on prenoit alors, c'étoit de leur delivrer, ou à leurs domestiques, du pain, du vin, des plats, & tout ce qui leur étoit necessaire pour faire bonne chere, avec quoi ils s'établissoient où ils pouvoient, les uns haut, les autres bas, ceux-ci en dehors du Château, les autres en dedans. Et toutes ces tables volantes qui souvent, ne commençoient que par deux convives s'augmentoient insensiblement, & devenoient très-nombreuses, & encore plus abondantes : car chaque convive apportoit au moins son plat.

On avoit établi dans les voûtes un office abondamment garni, où l'on distribuoit le Caffé, le Thé & le Chocolat pour toute la Maison du Roy, des Princes & des Seigneurs de la Cour, ainsi que pour tous ceux qui en demandoient. Le Sieur Bourlet étoit chargé de cette distribution. Il y avoit des Officiers préposez pour porter ces liqueurs dans les appartemens des Dames & des Seigneurs.

Comme les Officiers du Château ne suffisoient pas, à beaucoup près, pour la quantité de tables qu'on devoit servir, non plus que pour apprêter les viandes, dont on devoit nourrir un si grand nombre de personnes, on avoit fait conf-

Digitized by Google

truire des barraques & des angars avec des cheminées, pour servir de cuisines, d'offices, de garde-mangers, &c. Un de ces angars étoit destiné pour la distribution du pain & du vin, un autre pour le linge & la vaisselle d'argent, & un pour le Caffé, Thé, liqueurs & eaux de vie, pour ceux qui ne pouvoient pas en avoir dans les Offices du Château.

On avoit fait dresser plusieurs grandes tentes pour les Gardes Françoises & Suisses. On distribuoit tous les jours à chaque Soldat deux livres de pain, trois chopines de vin, & environ deux livres de viande toute cuite, sans compter le tabac & l'eau-de-vie qu'on leur donnoit dès le matin.

On servoit aux Gardes du Corps du détachement, dans une tente particuliere, une table en potages, entrées, rôt, fruits, &c. avec du vin & des liqueurs de toute sorte.

Les Gardes de la Porte, de la Prevôté de l'Hôtel & les Cent-Suisses de la Garde du Roy, étoient pareillement servis, ainsi que les Brigades des Maréchaussées des environs de Chantilly.

Independamment des tables servies dans le Château, il y en avoit quantité d'autres dehors. Sçavoir, une de vingt couverts, chez M. Dumar, Gruyer, Inspecteur

Digitized by Google

pecteur general de Chantilly, à laquelle mangeoient les Deſſinateurs, Architectes & Ordonnateurs des Bâtimens & menus Plaiſirs.

Une table à l'Hôtel de Beauvais, près la Paroiſſe, pour les Menuiſiers, Charpentiers & autres Ouvriers.

Pluſieurs tables à l'Hôtel de Limoges, où mangeoient & logeoient les Acteurs & Actrices de l'Opera, de la Comedie Françoiſe & Italienne, les Danſeurs, Symphoniſtes, &c. qui ont été ſervis avec abondance & delicateſſe; & ſurtout beaucoup de vin de Bourgogne & de Champagne, toutes ſortes de liqueurs chaudes & froides. Il y avoit un Maître d'Hôtel & des Officiers pour le ſervice.

Une table à Coye, Château dans la forêt de Chantilly, qui a appartenu au Preſident Roze, où étoient logez ceux que l'Hôtel de Limoges n'avoit pas pû contenir.

Pluſieurs tables à la Menagerie, pour ceux qui devoient ſervir aux ſpectacles, feux d'artifice, &c. & pour diverſes perſonnes qui y étoient logées.

Ceux qui étoient logez à la Verſine, Vineüil, S. Firmin, Verneüil, Avilly, Claye, S. Leu, les Fontaines, & autres endroits circonvoiſins, n'avoient point de tables reglées; mais ils avoient ſoin d'envoyer

Digitized by Google

voyer chercher au Château tout ce qui leur falloit pour faire grande chere.

Le Duc de Bourbon ne se contenta point des précautions qu'il avoit fait prendre, pour regaler splendidement tout le monde à Chantilly ; S. A. S. ordonna à tous les Hôtelliers, sur la route de Paris jusqu'au Château de Chantilly & aux environs, de ne rien prendre de tous ceux qui logeoient ou mangeoient chez eux, même pour les chevaux & équipages, pendant le sejour du Roy à Chantilly, voulant défrayer tous les passans.

M. Destin, Contrôleur general de la Maison du Duc de Bourbon, a si bien executé les ordres de S. A. S. qui l'avoit chargé de la direction generale de cette superbe fête, & il avoit pris des mesures si justes, qu'il a pourvû à tout, en sorte que rien n'a manqué pour la rendre celebre. On sçait d'ailleurs que la magnificence & le goût des Princes qui ont habité cette maison delicieuse, ont déja éclaté plus d'une fois dans de pareilles fêtes ; mais on peut dire que cette derniere a été digne du Monarque pour qui elle a été faite, & du grand Prince qui l'a ordonnée.

Digitized by Google

DEUXIE'ME JOURNE'E.

Le Jeudy 5. Novembre, le Roy entendit la Messe dans la nouvelle Chapelle du Château; S. M. monta en caleche d'abord après, & alla se promener dans le Parc de *Silvie*, accompagnée du Duc de Bourbon, du Comte de Charolois, du Comte de Clermont, & suivie de quantité de Courtisans.

Le Parc de Chantilly, pour le dire en passant, est d'une beauté merveilleuse, & quoique l'art l'ait beaucoup embelli, il semble cependant qu'il ne lui doive aucun de ses agrémens. Les plaines, les bois & les côteaux y offrent à la vûë les plus agreables païsages du monde, où les Chasseurs trouvent toutes sortes de gibier. Du côté où le terrain s'éleve en côteau, on voit, comme dans une espece de vallon, des caneaux & des prairies dont ils sont bordez, des cascades, des parterres, des isles & des petits bois, qui font ensemble la plus delicieuse vûë que l'imagination puisse former. De l'autre côté, on voit dans des lointains des maisons rustiques qui paroissent au travers des arbres, des Villages & des lieux champêtres, que la seule nature a pris soin d'embellir.

On appelle Silvie, une espece de Château,

Digitized by Google

teau, à quelque distance de Chantilly, qui, à ce qu'on prétend, a reçû ce nom du Poëte Theophile, qui étoit attaché à MM. de Montmorency, lequel l'a habité long-temps, & où il a chanté & celebré par quantité de vers, une beauté de son temps, qu'on n'a jamais connuë que par le nom de Silvie.

Après la promenade, où le Roy parut prendre beaucoup de plaisir, Sa Majesté dîna dans son appartement, servie par ses Officiers.

On servit toutes les autres tables de la maniere que nous avons dit.

PESCHE.

Après le dîner, on donna au Roy le plaisir de la pêche. S. M. fut conduite par le Duc de Bourbon, sur le bord du canal, qui est entre le *Vertugadin* & le Château. On appelle Vertugadin, un demi rond, ou espece de fer à cheval, couvert de gazon en glacis, & orné de divers arbres taillez en piramide, qui s'élevent insensiblement jusqu'au haut de la côte.

Dès que le Roy arriva sur le bord du canal, accompagné de la Ducheſſe de Bourbon, de Mademoiselle de Clermont, & suivi de quantité de Dames & de Seigneurs,

Digitized by Google

gneurs, on vit approcher de loin sur le canal, une troupe de Divinitez des Eaux. Thetis y paroissoit dans une conque marine, qui étoit d'un goût & d'une richesse admirable. Elle étoit précedée de Tritons, qui, après avoir sonné plusieurs fanfares, conduisirent la Déesse jusqu'aux pieds du Roy. Elle presenta à S. M. une ligne précieuse, ornée de perles & de corail, & deux petites boëtes faites de coquilles très singulieres, remplies d'appas & d'hameçons.

La Dlle Antier, premiere Actrice de l'Academie Royale de Musique, habillée & coëffée d'une maniere qui caracterisoit parfaitement son personnage, chanta au Roy les paroles qu'on va lire.

RECIT DE THETIS.

Par les soins empressez d'Eole,
Je viens de traverser les mers,
L'Ocean m'est soumis de l'un à l'autre Pole;
Et je partage avec vous l'Univers;
Mais j'offre à vos plaisirs ce tribut de mes ondes;
Que leurs hôtes trompez, en foule, à tous momens,
Viennent de leurs grottes profondes,
S'offrir à vos amusemens.

Après

Après ce recit on tira quelques coups de filets, dans lesquels on prit une très-grande quantité de poissons, principalement des carpes, singulieres par leur grosseur extraordiaire, & par la diversité de leurs couleurs. Cette pêche se fit à la premiere croisée du canal. Les Mariniers ayant jetté leurs filets à l'embouchure de cette espece de golfe, les amenerent au bord du canal avec leurs nacelles, ce qui fut reïteré jusqu'à trois fois, & à chaque fois les fanfares se firent entendre.

Après ce divertissement, qui parut amuser agreablement le Roy, S. M. desira voir la Menagerie de Chantilly; elle monta dans sa caleche, suivie de toute la Cour, traversa le canal sur un pont de bois, & le parcourut en se promenant dans toute sa longueur, qui est de près d'une lieuë.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a dit, que Chantilly étoit un lieu enchanté, où les plaisirs naissoient à chaque instant & à chaque pas; en effet, S. M. étant arrivée à la Menagerie, y trouva un divertissement très-bien imaginé, & d'autant plus agreable, qu'il étoit moins attendu.

Le Roy visita d'abord très-curieusement toutes les especes d'animaux sauvages, qui sont renfermez dans la Menagerie, comme lions, leopards, ours, singes,

Digitized by Google

singes, &c. & entre les autres un tigre, une tigresse, & un jeune tigre né à Chantilly.

Sa Majesté visita ensuite les divers appartemens de la Menagerie, & tous les endroits qui pouvoient satisfaire sa curiosité. La laiterie, la voliere des ortolans, les pigeons étrangers, les cicognes, les autruches, les damoiselles, l'oiseau royal, les castors & les oiseaux aquatiques, dont les especes sont innombrables, les sangliers & marcassins qu'on y nourrit & qui font des petits, le canal des truites, &c.

Divertissement de la Menagerie.

Lorsque le Roy fut entré dans la derniere piece de la Menagerie, le Sieur Aubert, de la Musique du Duc de Bourbon, representant Orphée, placé sur une espece de theatre ingenieusement decoré, attira par les sons enchantez de son violon, des animaux pareils à ceux que S. M. venoit de voir, qui sortoient de deux bosquets de laurier. C'étoient des Sauteurs & Voltigeurs, parfaitement déguisez en lions, tigres, leopards, ours, &c. lesquels imitoient d'une maniere surprenante, non seulement la figure de ces animaux, mais encore leur allure, leurs

Digitized by Google

leurs sauts, leurs cris; tout d'un coup un bruit éclatant de plusieurs cors de chasse, troubla tous ces animaux, & les épouventa d'une maniere tout-à-fait divertissante. Des chiens poursuivirent l'ours, qui, cherchant un azile, grimpa sur plusieurs arbres, & voltigeant de l'un à l'autre, se refugia sur une corde, qui donna lieu à faire paroître la soupleſſe & l'agilité du faux ours, tandis que ses camarades faisoient divers tours & divers sauts, avec une adresse & une legereté admirable, en conservant toûjours le caractere des animaux qu'ils representoient.

Ce divertissement parut amuser très-agreablement le Roy, qui revint au Château sur les cinq heures; & après avoir resté environ une heure dans son appartement, S. M. se rendit à l'Orangerie, pour y voir la representation d'une piece de theatre, mêlée de chant, de symphonies, d'entrées, de balets, &c.

LE BALLET
DES VINGT-QUATRE HEURES.
AMBIGU COMIQUE.

Après ce que nous avons déja dit des magnificences que le Duc de Bourbon a fait

Digitized by Google

fait éclater dans les fêtes que S. A. S. a données au Roy, il s'agit ici de donner une idée de ce qui regarde les Muſes qui preſident aux Spectacles.

L'Orangerie de Chantilly qui regne tout le long du parterre, avec une terraſſe magnifique, a 70. toiſes de long, & 27. pieds de large. C'eſt-là qu'on avoit conſtruit un Theatre, & une Salle de Spectacles, ſur les deſſeins du ſieur Berin, Deſſinateur ordinaire du Cabinet du Roy, lequel en répondant à l'honneur que lui faiſoit le Prince qui l'a employé, avoit encore un autre motif. C'eſt que ſon pere, dont le génie univerſel, pour tout ce qui regarde le deſſein, & les ornemens, eſt connu de tout le monde, fut chargé du même employ, & dans le même lieu, en 1688. par feu Monſieur le Prince, lorſque S. A. S. donna à Monſeigneur le Dauphin, fils de Loüis le Grand, les Pompeuſes & ingenieuſes fêtes dont on a tant parlé.

Le ſieur le Grand, Comedien du Roy, fut chargé de compoſer un divertiſſement dans un goût propre à amuſer le Roy, & dans lequel les trois Theatres de Paris fuſſent employez. Enſorte que cette piece a été repreſentée par les Acteurs & Actrices de l'Opera, de la Comedie Françoiſe, & de la Comedie Italienne.

Digitized by Google

lienne. Elle a été composée, apprise & executée en trois semaines de temps.

La musique qui a été très-goûtée est de la composition du sieur Aubert, dont nous avons déja parlé, ordinaire de la Musique du Duc de Bourbon.

Les Ballets sont de la composition du sieur Blondi, dont les talens sont si connus.

La Piece est précedée du Prologue, qui suit dont les paroles sont de M. *** Le Theatre represente le lieu le plus agreable de Chantilly.

PROLOGUE.

UN CORIPHE'E.

DRiades & Silvains, sortez de vos Forests,
Nymphes des Eaux, quittez le sein de l'Onde;
Venez, à ces augustes traits
Connoissez le Maître du Monde.
Il a d'un jeune Dieu le port & les attraits.
Que de majesté! que de graces!
Son regard enchaîne les cœurs.
Doux Plaisirs volez sur ses traces;
De son nouvel Empire annoncez les douceurs.

TROUPE

Digitized by Google

TROUPE DE PLAISIRS.
UN PLAISIR.

On en goûte déja les heureuſes prémices ;
La Paix, la douce Paix, y fait regner les Jeux ;
De ſon Peuple il eſt les délices ;
Quel Regne ſera plus heureux ?

LE CORIPHE'E.

Fortunez Habitans de ces belles Retraites,
Celebrez ce jour glorieux ;
Il honore à jamais ces lieux.
Par vos chants & ſur vos Muſettes,
Rendez-lui de vos cœurs l'hommage précieux ;
Cet hommage eſt aux Rois ce qu'eſt l'encens aux Dieux.

MARS.

Hé quoi ! ſans m'appeller on fait ici des Fêtes ?
Mars a-t'il pû le ſoupçonner ?
Dans les Jeux de LOUIS ainſi qu'en ſes Conquêtes,
Je dois ſeul ordonner.
Taiſez vous, timides Muſettes,
Vous amoliſſez mes Concerts ;
Eclatez bruyantes Trompettes,
De vos ſons rempliſſez les airs.
Venez, brillez de tous vos charmes,
Honneurs,

Digitized by Google

Honneurs, Gloire promise aux celebres Exploits;

Non, non, ce n'est qu'au bruit des Armes

A frapper l'oreille des Rois.

Mais, que prétend la Paix? faut-il qu'elle ravisse.....

LA PAIX.

Fille du Ciel, Mere de la Justice,

Je le suis aussi des Plaisirs;

De leurs doux chants que l'écho retentisse;

Quelque gloire que Mars aux Heros garantisse,

Je dois être toûjours l'objet de leurs desirs.

Fille du Ciel, Mere de la Justice,

Je le suis aussi des Plaisirs.

Que toûjours ces heureux climats

Des Jeux, des Ris soient les asiles;

Que toûjours à ma voix dociles,

Ils y répandent leurs appas.

MINERVE.

Fuyez, Mars, fuyez, loin de la tranquile France;

De ce Heros naissant respectez les Etats.

Les Vertus, les Talents, ont guidé son enfance;

Si

Si des Voisins jaloux irritent sa puissance,

Un Laurier à la main la Gloire le devance,

Vous serez trop heureux de marcher sur ses pas.

CHOEUR *de Jeux, de Ris, & de Plaisirs.*

Fortunez Habitans, &c.

LE CORIPHE'E.

Pour les Plaisirs d'un Roy dont les Vertus aimables,

Nous assûrent des jours heureux;

Pendant le temps qu'il daigne accorder à nos Jeux,

HEURES, partagez-vous en momens agreables.

Fin du Prologue.

COMEDIE des Vingt-quatre Heures.

Premiere Partie.

La nuit paroît sur son Char, minuit sonne, on entend le carillon des cloches de Paris. Le sieur Mansienne represente l'heure de minuit, & chante ces vers.

Au doux son

De mon carillon

Lorsque tout sommeille,

Digitized by Google

L'Amour ſe réveille,
Au doux ſon
De mon carrillon.
Je n'endors que l'Amant Barbon,
Le jeune a la puce à l'oreille,
Au doux ſon
De mon carrillon.

Les ſix heures de la nuit, tenant une cloche d'une main, & un marteau de l'autre, danſent & ſonnent à pluſieurs repriſes.

Elles forment cette premiere Entrée qui eſt ſuivie de trois autres ; ſçavoir, de Chauves-Souris, de Donneurs de Serenades, & d'Oublieux ; le tout mêlé de Scenes Comiques, & convenables à ce qui peut ſe paſſer depuis minuit juſqu'au matin.

Seconde Partie.

La Matinée.

L'Aurore paroît ſur ſon Char. C'eſt la D^lle Dupré qui la repreſente : voici ce qu'elle dit pour s'annoncer.

La nuit a fait place à l'Aurore,
Le Soleil qui me ſuit vient embellir ces lieux,
A ſon divin aſpect mille fleurs vont éclore,

Que

Que tout l'Univers adore
Le plus brillant des Dieux.

La premiere entrée eſt compoſée d'Artiſans qui chantent en travaillant.

Dans la ſeconde, ce ſont des Maréchaux. Deux Savetiers, deux Savetieres, & leurs enfans forment la troiſiéme Entrée. Un Marinier & une Mariniere. Un Boulanger & une Boulangére ſont la quatriéme & la cinquiéme; & tous ces differens Métiers réünis finiſſent cette ſeconde Partie, qui eſt couronnée par ces vers qui annoncent le Soleil levant, & ſont alluſion au Roy.

Aſtre naiſſant, brillez, commencez vôtre cours;
Embraſez tous les cœurs de vos feux adorables;
Brillez, puiſſiez-vous toûjours
Répandre en ces climats vos rayons favorables;
Brillez, puiſſiez-vous toûjours
Nous donner de beaux jours.

La Dlle Autier, l'aînée, qui repreſentoit le point du jour, a chanté ces ſix vers allegoriques, avec cette grace & cette juſteſſe qui lui ſont ſi familieres.

Digitized by Google

Troiſiéme Partie.

L'après-dînée.

L'heure de midy, la Dlle Julie.

Amans contens,
Soyez conſtants,
Ne changez jamais de demeures,
Eſtes-vous bien ? tenez-vous y,
Et n'allez pas chercher midy
A quatorze heures.

Des Cuiſiniers & des Patiſſiers font la premiere Entrée de cette troiſiéme Partie.

La bonne chere, *le ſieur Thevenard.*

Quand midy ſonne,
Les Gaſcons ne ſont pas au lit,
Son carrillon leur donne
De l'appetit.
A l'odeur de la cuiſine,
Ils vont piquer les bons repas;
Et leur deviſe n'eſt pas,
Qui dort dîne.

Il ne faut que connoître le ſieur Thevenard pour juger qu'il a chanté ces ſix vers,

Digitized by Google

vers, avec tout le merite d'un excellent Acteur, & que l'art & la nature y ont été également employez.

Les Joüeurs & les Joüeuſes compoſent la premiere Entrée de cette troiſiéme Partie. Cette Entrée eſt ſuivie d'une petite Comedie intitulée les *Paniers*, & repreſentée par les Comediens François. On en donnera un petit extrait à la fin de ce plan, pour ne pas interrompre l'ordre des Entrées.

Thalie repreſentée par la Dlle Prevôt a ſuffi pour remplir avantageuſement la ſeconde Entrée.

Des Petits-Maîtres, & des Clers de Procureurs, ſifflant Thalie, & la contraignant d'abandonner la Scene, forment la troiſiéme Entrée.

La quatriéme eſt compoſée de ces mêmes ſiffleurs, triomphant d'avoir troublé le ſpectacle.

Les ſaillies heureuſes, & les folies agreables chaſſant les ſiffleurs, & ramenant Thalie ſur la Scene, terminent cette troiſiéme Partie.

Quatriéme Partie.

La Soirée.

La Muſe Italienne repreſentée par le ſieur Thevenard, vient offrir l'agrément

Digitized by Google

de ses Jeux pour contribuer au plaisir de Sa Majesté ; de sorte que la Comedie Françoise & l'Italienne rempliſſent agreablement ce qui reste des vingt-quatre heures qui font le sujet de ce Balet.

Argument de la Comedie des Paniers.

Mᵉ de *Prefané*, femme aussi extraordinaire par son esprit & ses manieres, que par son équipage & sa façon de se mettre, a une niéce nommée Isabelle, dont elle est Tutrice, qui ne fait que de sortir du Convent, & qu'elle voudroit contraindre d'y rentrer par ses mauvais traitemens, pour joüir des biens qu'elle doit avoir en partage.

Un Cavalier nommé Valere, & un Avocat appellé *Sotinet*, sont également Amoureux de cette jeune & aimable niéce, ils songent tous deux à l'insçû l'un de l'autre à la tirer de cette espece d'esclavage par un enlevement.

Comme Isabelle est toûjours sous les yeux de Mᵉ de Prefané, & qu'il ne leur est pas facile de s'introduire chez cet impitoyable Argus, le hazard fait qu'ils s'avisent tous deux du même stratagême ; voici ce qui y donne occasion. Mᵉ de Prefané est entêtée de toutes les modes nouvelles ; c'est-là son ridicule dominant, & ce qui fait naître à chacun des deux amans

amans le desir d'entrer furtivement chez elle, sous un panier qu'on doit lui presenter. Me *Vertugadin*, & Me *Friefrac*, toutes deux Marchandes de Paniers, sont employées à l'enlevement medité, l'une par Valere, & l'autre par Sotinot, sans qu'aucun des deux Rivaux soupçonne l'autre. Les deux Amoureux & leurs Valets sont introduits à la même heure par Me *Vertugadin*, & par Me *Friefrac* chez Me de Prefané. Valere plus heureux ou mieux servi que Sotinot enleve Isabelle; les deux Valets cachez sous des Paniers se reconnoissent, & se battent; Me de Prefané accourt au bruit. Elle est fort surprise de voir ce nouveau combat de Panier à Panier, elle ne sçait qu'en penser; mais elle est bien-tôt mise au fait par son portier qui vient lui annoncer que deux autres Paniers sont montez dans un carosse. Elle conçoit par là que sa niéce a été enlevée. Le Valet de Valere luy confirme ce qu'elle vient de soupçonner, & lui assure que Valere son maître n'est pas homme à en mal user avec sa niéce Isabelle; Sotinot témoin de cette conversation est sot comme le Panier, sous lequel il s'étoit caché, & Me de Prefané consent au mariage de Valere & d'Isabelle sur l'assurance qu'on lui donne de la laisser en

pleine joüiſſance des biens, dont elle eſt tutrice.

Sujet de la Comedie des Broüilleries.

Arlequin & *Trivelin* ſont amoureux de *Spinette*; mais n'étant aimez, ni l'un ni l'autre, ils s'uniſſent d'intereſts contre *Scapin* qui la doit épouſer. Comme le mariage de Scapin avec Spinette dépend de celui de *Lelio* & de *Silvia*, dont ils ſont domeſtiques, Arlequin & Trivelin imaginent comment ils pourront apporter obſtacle aux amours du maître de Scapin, & de la maîtreſſe de Spinette, qui ſont comme on vient de le dire, Lelio & Sylvia. Trivelin entreprend de broüiller les parens, & Arlequin de ſemer la diviſion parmi les Amans mêmes, entre diverſes fourberies dont ils ſe ſervent: Arlequin fait accroire à Lelio qu'il a un Rival, & que ce Rival eſt actuellement caché chez Sylvia. Lelio l'a fait venir pour s'en éclaircir, & Arlequin traveſti, moitié en Arlequin, moitié en Petit-Maître, fait pluſieurs Lazzis qui trompent Lelio, paroiſſant Petit-Maître à ſes yeux, & Arlequin aux yeux de Sylvia. Il ſe ſert du même traveſtiſſement pour éloigner Scapin de la maiſon de Spinette. Il lui donne des coups de bâton comme Petit-Maître, & feint de ſe mettre entre deux comme Arlequin,

Digitized by Google

lequin. Enfin Arlequin & Trivelin ayant appris que Spinette a donné un rendez-vous nocturne à Scapin, ils se proposent chacun en son particulier de troubler ce tête à tête ; ils s'y trouvent tous deux déguisez, sçavoir, Trivelin en Scapin, & Arlequin en Spinette. L'obscurité de la nuit favorise leur dessein, & donne lieu à une Scene très-plaisante. L'arrivée de Lelio, & des autres Acteurs déconcerte nos deux fourbes ; on apporte de la lumiere, Arlequin & Trivelin sont découverts, & tous deux également surpris & confus, avoüent toutes leurs fourberies ; ce qui réünit les Amans broüillez, & dénouë la piece.

Ces deux Comedies sont assaisonnées de couplets. Nous nous contenterons d'en mettre ici quelques-uns.

Couplets de la Comedie des Paniers.

Le sieur Dufresne.

IRis coëffée en chien barbet
Cessera bien-tôt de me plaire,
Quand elle met son bagnolet,
Elle ressemble à sa grand'mere,
Lorsqu'en Amant sensé, je veux
Blâmer cette étrange méthode

Digitized by Google

Elle répond, faiſant des nœuds,
Il faut ſuivre la mode.

La Damoiſelle Dufreſne.

Autrefois de ſes blonds cheveux,
Celimene faiſoit parure;
Mais à preſent elle eſt bien mieux
Ayant mis bas ſa chevelure.

De cent mille brimborions,
Sa tête aujourd'hui s'accommode,
Peut-on ſe paſſer de ponpons?
Il faut ſuivre la mode.

La Damoiſelle la Mothe.

Depuis un temps le Magiſtrat
Met d'une galante maniere,
En pretintaille ſon rabat,
Son Caſtor à la Cavaliere;
Nos Juges juſques aux barbons
Ne veulent point ſentir le Code,
Et nous diſent pour leurs raiſons,
Il faut ſuivre la mode.

La Preſidente au tein uſé
A fait recrépir ſon viſage,

Digitized by Google

A l'ombre d'un tignon friſé
Elle croit nous cacher ſon âge ;
Cette folle avec ſon panier
A l'air du Coloſſe de Rhodes,
Et dit pour ſe juſtifier,
Il faut ſuivre la mode.

Le ſieur le Grand.

De Manan me voilà Portier,
Si de même toûjours j'avance,
Je ſerai bien-tôt Financier,
Morgué ! que je ferai bombance,
Au fond d'un biau caroſſe aſſis,
Je ſerai comme une pagode,
J'oubierai mes meilleurs amis,
Il faut ſuivre la mode.

Couplets de la Comedie des Broüilleries.

La Damoiſelle de Lâtre.

Qu'un vieux ſoupirant à lunettes
S'amuſe à me conter fleurettes,
Je n'entends rien,
Mais qu'un jeune galant ſoupire,
Qu'il me regarde ſans rien dire,
Je l'entends bien.

Digitized by Google

Un Vieillard.

Des plaiſirs que dans ma jeuneſſe,
L'Amour me prodiguoit ſans ceſſe,
Je ne ſens rien :
Ce qu'il m'a laiſſé de funeſte,
Rhumatiſme, goutte & le reſte
Je le ſens bien.

Le ſieur Dun.

A porter une rude chaîne,
A languir près d'une inhumaine,
Je n'entends rien :
Trop de reſiſtance m'étonne,
Mais quand l'heure du Berger ſonne ;
Je l'entends bien.

Arlequin.

Qu'à coups redoublez l'on m'éveille,
Pour mes creanciers je ſommeille,
Je n'entends rien :
Quand c'eſt de l'argent qu'on m'apporte,
Pour peu que l'on gratte à ma porte,
Je l'entends bien.

L'air noté des Couplets eſt à la p. 68.

Cette Piece fut parfaitement bien repreſentée ; tous les Acteurs & Actrices du Chant, du Recit & de la Danſe s'y ſurpaſſerent, & firent extrêmement valoir toutes les parties ingenieuſes & variées de ce ſpectacle, auquel S. M. pa-

Digitized by Google

rut prendre beaucoup de plaisir pendant plus de deux heures qu'il dura.

Il étoit près de huit heures quand le Roy revint au Château ; S. M. ne fut pas peu surprise en sortant de l'Orangerie, d'en trouver tout le parterre, ainsi que celui du petit Château, illuminez avec tout l'art imaginable, par une quantité prodigieuse de pots à feu & de lampions, dont la lumiere étoit repetée dans les bassins de ces parterres, & qu'on voyoit à travers un grand nombre de jets d'eau, ce qui la multiplioit à l'infini, & lui donnoit un brillant & un éclat qu'on ne sçauroit décrire. Toute la Cour fut frappée d'étonnement à la vûë de ce magnifique spectacle, qu'elle ne pouvoit se lasser d'admirer. La façade du Château de ce côté-là, & le pont de la voliere, étoient pareillement illuminez; cette éblouissante clarté se faisoit voir à plus de deux lieuës.

Le Roy joüa au Lansquenet dans la galerie de son appartement ; les Dames & les Seigneurs de la Cour, qui n'avoient pas ce jour-là l'honneur d'être de son jeu, joüerent à d'autres tables à toutes sortes de jeux : ces amusemens durerent long-temps avant & après le souper & le coucher du Roy. La Duchesse de Bourbon fit present au Roy d'un rateau d'or.

Digitized by Google

d'or, dont le manche étoit enrichi de diamans & de jaſpe, pour tirer l'or & l'argent ſur la table du jeu, & d'un panier des Indes garni d'or.

TROISIE'ME JOURNE'E.

Le Vendredy 6. Novembre, le Roy monta en caroſſe, après avoir entendu la Meſſe, & fut ſe promener à la tête du canal, au Château de Silvie & dans le petit Parc; la pluye obligea S. M. de revenir au Château de bonne heure.

Le Roy voulant ſatisfaire l'envie qu'il avoit de chaſſer dans la forêt de Chantilly, monta en caroſſe à midi, accompagné de Mademoiſelle de Clermont, de la Marquiſe de Buſc & de la Marquiſe de Prie, vêtuës de l'habit de l'équipage de chaſſe du Duc de Bourbon, pour monter à cheval, & ſuivi de pluſieurs Seigneurs à cheval, habillez de la même livrée.

Le rendez-vous étoit au lieu nommé *la Table*, qu'on dit être juſtement le milieu de la forêt de Chantilly. Cette Table, qui peut ſervir à des Altes de chaſſe, fait le milieu d'une étoile, d'où partent douze grandes allées à perte de vûë, toutes de près d'une lieuë de longueur. Cette étoile, faiſant un des plus beaux

Digitized by Google

beaux points de vuë qu'on puisse imaginer, est l'ouvrage, dit-on, du Connétable de Montmorency.

Le Roy étant arrivé, apperçut en descendant de carosse, dans une grotte de verdure, sous des portiques de feüillées, Diane couchée avec les Nimphes de sa suite sur des lits de gazon. La Dlle Julie, Actrice de l'Opera, qui representoit cette Déesse, vint au-devant de S. M. jusques sur le bord de sa grotte, & lui chanta le recit suivant.

La Déesse de ces forêts,
Jeune Heros, vous en cede l'empire;
Recevez pour hommage, & mon arc & mes traits;
A venir comme vous dans mes antres secrets,
Vainement tout mortel aspire;
Ils n'ont jamais reçu que le jeune Adonis;
J'ai crû revoir ses traits en vous voyant paroître,
Mais mille autres appas en vous sont réünis;
Vous brillez d'un éclat qui m'annonce le Maître,
Qu'à ce peuple si fortuné,
La faveur des Dieux a donné.

Alors

Digitized by Google

Alors la Déesse presenta à Sa Majesté son arc & son carquois, & six de ses Nymphes allerent, en dansant, mettre à ses pieds chacune un attribut de la chasse, après quoi Diane chanta ces Vers.

Chantez, Nymphes, chantez; Diane vous l'ordonne;
D'Orphée imitez les accords,
Que les Cerfs enchantez viennent au bruit des Cors:
Vous, Arbres, imitez les Chênes de Dodone;
Celebrez par de doux concerts,
Le bonheur dont LOUIS va combler l'Univers.

Des voix & des instrumens cachez dans le bois, repeterent en chœur ces derniers Vers. Tous les Seigneurs vêtus de l'habit de l'équipage du Cerf du Duc de Bourbon, comme nous l'avons dit, se mêlerent à la Cour de Diane, ce qui fit un effet très-agreable. Un Acteon osa se presenter dans le fonds de la grotte qui touchoit à la forêt, & Diane irritée chanta.

Mais que vois-je? quel temeraire!
Acteon dans ces lieux?
Il faut punir ses regards curieux:

De

Digitized by Google

De ma juste colere,
Qu'il éprouve le châtiment.

Le Chœur.

Dieux ! Acteon se change en Cerf dans ce moment.

Ce moment de metamorphose fut le commencement de la chasse; & termina ce divertissement, qui fut court, mais très-bien imaginé & très-vif. La chasse dura deux heures. Deux Cerfs furent pris assez diligemment. Le Roy monta d'abord en caleche, & ensuite à cheval; S. M. suivit la chasse dans toutes les routes.

La curée se fit en arrivant à sept heures du soir, dans la cour du Château, à la clarté des flambeaux, & au bruit des fanfares que sonnoient les Princes & tous les Seigneurs, vétus de l'habit de l'équipage du Duc de Bourbon, ce qui divertit beaucoup S. M.

Après le débotté du Roy, S. M. joüa, & il y eut appartement, ainsi que les autres jours, & un concert dans la petite tour au bout de la galerie, où la Dlle Minier, Actrice de l'Opera, chanta la Cantate d'Orphée avec ce goût de chant, & ces graces enjoüées qui lui sont si naturelles.

Toutes les tables furent servies ce jour-là,

Digitized by Google

là, ainſi que le lendemain, en gras & en maigre, dans la plus grande magnificence.

QUATRIE'ME JOURNE'E.

Le Samedy 7. Novembre, le Roy entendit la Meſſe à l'ordinaire dans la Chapelle du Château. Sa Majeſté devoit aller tirer; le Duc de Bourbon étoit tout prêt à la conduire à la Canardiere, qui eſt un lieu fait exprès pour la chaſſe à tirer, & où l'on trouve ordinairement une quantité prodigieuſe de toute ſorte de gibier; mais le temps s'étant mis à la pluye, cette partie fut rompuë.

L'après-midy S. M. alla avec pluſieurs Seigneurs & Dames au rendez-vous de la chaſſe du Cerf. Il y en eut deux de pris, le dernier fut pourſuivi juſqu'à Armenonville; S. M. ne put être preſente à ſa mort.

Le Roy étant de retour au Château, en viſita les voûtes, qu'on peut dire être un chef-d'œuvre de l'art; elles regnent tout autour de l'édifice, au rez de chauſſée du foſſé.

Sur les cinq heures, S. M. ſe rendit dans la grande galerie; où il y eut appartement, jeux & concert dans la même

Digitized by Google

me tour. Après la partie du Roy, les Comediens Italiens repreſenterent devant S. M. une piece intitulée, *Arlequin & Lelio*, Valets du même Maître; ces divertiſſemens durerent juſqu'à huit heures que le Roy ſe mit à table.

Illuminations & feux d'artifice.

Dès l'entrée de la nuit on avoit illuminé l'endroit des jardins, dont nous avons déja parlé, connu ſous le nom de *Vertugadin*. C'eſt une colline qui s'éleve en glacis, & qui forme un fer à cheval.

Au point de vûë, le plus convenable de cette piece, c'eſt-à-dire, au milieu du tournant, on avoit élevé ſept portiques de lumieres de 60. pieds de haut, celui du milieu dominant ſur les autres de dix pieds; la ligne circulaire étoit continuée à droite & à gauche par des Ifs ou pyramides de lumieres, qui faiſoient l'enceinte de tous les parterres de l'un & de l'autre côté du Canal, dont les bords étoient auſſi marquez par de ſemblables pyramides. Il y en avoit une auſſi ſous chacune des arcades, & une qui les ſeparoit l'une de l'autre, dont la baſe étoit poſée entre les ceintres. L'arcade du milieu étoit couronnée par une eſpece de luſtre ou baldaquin, ſous lequel

Digitized by Google

quel on voyoit le chiffre du Roy ; ce qui faisoit une décoration très-resplendissante, & des plus magnifiques qu'on ait encore vûës. Les deux parterres, & les cinq bassins, dont chacun est orné, étoient aussi garnis de lumieres, dont l'éclat étoit beaucoup augmenté par le brillant des eaux jaillissantes de tous ces bassins.

Le Roy descendit après son souper dans la Cour du Connétable, & fut se placer sous un pavillon dressé au haut du grand escalier, par lequel on descend dans les parterres, vis-à-vis la croisée du canal, d'où S. M. vit l'illumination & le feu d'artifice. Elle étoit accompagnée de tous les Princes & Seigneurs de la Cour, de la Duchesse de Bourbon, de Mademoiselle de Clermont, de la Duchesse de Talard, de Mademoiselle de Melun, & des Dames de Busc, d'Ancenis, de Nesle, de Beaune, de Prie, de la Vrilliere, de Lassé, du Bellay, de Tarannes, &c.

Le feu d'artifice commença par le bruit de 300. boëtes, qui fut suivi de celui de 50. pieces de canon qui bordoient le canal du côté du Château, & par un nombre infini de fusées volantes du poids de 20. livres chacune, qui à travers les jets-d'eaux du parterre, & les illuminations faisoient un effet admirable, & se repetoient dans les eaux paisibles des trois bras du canal. Après

Digitized by Google

Après cela on vit entrer de l'un & de l'autre côté du grand canal, des vaisseaux & chaloupes en nombre égal qui donnerent le spectacle d'un combat naval, avec tant de justesse & de précision qu'on n'a jamais vû une plus parfaite imitation. Ces petits bâtimens étoient remplis d'illuminations & d'artifice ; ceux qui les montoient étoient habillez, les uns en Turcs, les autres en Chinois.

En entrant dans le canal, deux chaloupes Chinoises, suivies de quantité d'autres, commencerent le combat par des trompes, balons d'eau & d'air, foucades, saucissons volans, fusées d'air & d'eau, avec un feu prodigieux & continuel qui rempliſſoit l'air & le canal de tant d'étincelles, & d'un feu si vif, & si brillant que les trois élemens paroissoient confondus. Plusieurs monstres de feu qui vomissoient des flâmes de tous côtez, couvroient le canal. Le combat continuoit roûjours entre les deux flotes, les bordées de canon étoient imitées par l'artillerie dont nous avons parlé ; pendant tout ce temps on voyoit partir des milliers de fusées du centre du *Verugadin*. Enfin cet étincelant & brillant combat fut terminé par deux Dauphins qui parurent en face du pavillon du Roy, remplis de toutes sortes d'artifices qui produi-

Digitized by Google

produisirent des flâmes impetueuses, & des torrens de feu. L'air & l'eau parurent toûjours enflâmez ; il se formoit dans l'un & l'autre élement divers combats par des fusées qui sembloient se poursuivre, qui quelquefois s'enfonçoient dans l'eau, & la faisoient boüillonner, & qui après avoir fait plusieurs tourbillons, en sortoient pour en faire autant en l'air en se poursuivant, se plongeant, & se replongeant ainsi plusieurs fois dans les eaux du canal, tandis que d'autres artifices moins considerables, mais en bien plus grand nombre, serpentoient sur toute la surface du canal. On n'a peut-être jamais vû tant de sortes d'artifices, & en si grande quantité, produire des beautez si variées, & si surprenantes.

Après le combat des chaloupes, on apperçût presque tout à coup, un corps lumineux extrêmement élevé, & placé un peu au-delà du canal, vis-à-vis le grand portique ; c'étoit un soleil chargé d'artifice d'une grandeur demesurée, qui parut d'un brillant encore plus éclatant que tout ce qu'on avoit vû jusqu'alors, & dont les rayons s'étendoient très-loin. On lisoit autour du disque en grands caracteres de feu, cette ingenieuse devise, qui fait allusion au Roy, ORBIS AMOR, *il est l'amour du monde.*

Jamais

Jamais lieu n'a été si propre, ni si avantageux que celui-ci pour donner une grande fête, les collines qui forment le fer à cheval, qu'on appelle *Vertugadin*, & qui s'élevant en pente douce jusqu'à la hauteur d'environ 80. pieds, servoient de fonds à ce merveilleux tableau.

Dans le fond du tournant, entre les grands portiques de lumieres & la coline on avoit placé un nombre infini de caisses d'artifice qui rempliſſoient l'air continuellement d'une clarté nouvelle, & qui formoient des girandoles, des pluyes de feu, & des milliers d'étoiles. Le dernier partement, ou grande girande qui termina ce pompeux spectacle, étoit composé de 40. caisses, contenant cent douzaines de fusées qui tomberent presque toutes en pluye d'or, & remplirent tous les spectateurs d'étonnement & d'admiration.

Ce feu d'artifice d'un goût tout nouveau donné au milieu, & au travers de toute l'illumination, dura près d'une heure, & forma un spectacle le plus agreable, & le plus brillant qu'on puisse s'imaginer; le Roy en parut très satisfait.

Toute la compoſition de l'artifice est du sieur Morel, Artificier du Roy, sur les desseins du sieur Berin, lequel a eu la conduite, non-seulement du Theatre de l'Oran-

Digitized by Google

l'Orangerie dont nous avons parlé, mais encore de la fête, & de la Conque Marine de Thetys sur le canal, du Theatre d'Orphée, de la Grotte de Diane, ainsi que de tous les habits de caractere qui ont été faits pour cette superbe fête.

Le Dimanche 8. Novembre le Roy partit de Chantilly à 9. heures du matin après avoir entendu la Messe, au bruit du canon; & après avoir dîné à Ecoüan, Sa Majesté arriva à S. Denis sur les trois heures après-midy. Le Bailly suivi des Officiers de Justice, étant sorti vingt pas hors la porte de la Ville, eut l'honneur de saluer Sa Majesté. Les Officiers de Ville se tinrent à la porte, où ils presenterent les clefs au Roy qui les reçût avec bonté, & ne les rendit qu'à son départ.

Le Roy descendit de carosse au grand portail de l'Eglise. Quatre Religieux, Prêtres, revêtus de Chappe, le reçûrent sous un Dais magnifique, & le conduisirent jusques sous l'Orgue, où le R. P. Dom François Anceaume, Grand-Prieur de l'Abbaye lui presenta l'Eau-Benite entre deux Diacres, & S. M. s'étant mise à genoux sur un carreau, il lui fit baiser la précieuse Croix de Philippe Auguste, le Grand-Prieur fit ensuite au Roy un petit discours, après lequel les Chantres entonnerent un Répond

pond que la Communauté poursuivit en rentrant dans le Chœur, où elle occupa les hautes chaises. Sa Majesté fut conduite au Grand Autel, où elle se mit à genoux sur un Prie-Dieu preparé au milieu du Presbytere. Les Princes & les Seigneurs de la Cour étoient tout autour de S. M. Les Officiers de l'Autel se placerent des deux côtez proche l'Autel, tournez vers le Roy. Le Répond finit les Chantres commencerent l'Antienne de S. Denis, & puis celle de S. Loüis. Et le Superieur ayant dit les Oraisons, le Roy monta à l'Autel qu'il considera, puis se mit à genoux pour faire sa priere aux SS. Martyrs, Denis, Rustique & Eleuthere, dont les Châsses étoient sur le même Autel. Sa Majesté descendit, & fit la même chose devant la Châsse de S. Loüis, Roy de France, qui avoit été mise sur une credence richement parée, du côté de l'Epître.

Delà Sa Majesté fut conduite au bas de la representation du feu Roy, où s'étant mise à genoux sur le Prie-Dieu preparé, elle dit le *De profundis*.

Le Roy souhaita ensuite de voir les tombeaux, que le Maître des Ceremonies de l'Abbaye eut l'honneur de luy montrer, & de répondre aux diverses demandes de Sa Majesté, qui voulut voir

Digitized by Google

aussi ceux de Bertrand du Guesclin, & de M. de Turenne.

Le Roy monta ensuite au Trésor, où Sa Majesté fut complimentée par le P. Dom Denis de Sainte Marthe, Superieur General des Benedictins de la Congregation de S. Maur. Elle resta trois quarts d'heures à examiner, & à considerer toutes choses avec beaucoup d'attention, & de satisfaction. Le Roy étant descendu du Trésor repassa par l'Eglise, suivi des Religieux, pour retourner à son carosse, étant trop tard pour entrer dans le Monastere, où l'on avoit preparé à Sa Majesté des rafraîchissemens, avec toute la propreté que le peu de temps avoit permis.

Nous ajoûterons que le Roy en passant à S. Denis a imité ses Augustes Ancêtres, qui tous, excepté Charles VI. sont venus à cette celebre Abbaye, au retour de leur Sacre, pour mettre leurs Personnes Sacrées, & leur Royaume sous la protection des SS. Martyrs. Le Roy Charles VI. dit Juvenal des Ursins, en fut empêché par mauvaises gens, &c.

Le Roy arriva à Paris sur les cinq heures du soir, au bruit du canon de la Bastille, & de la Ville. Sa Majesté étoit accompagnée dans son carosse du Duc de Chartres, du Duc de Bourbon, du Com-

te

te de Clermont, du Prince de Conti, & du Duc de Charoſt, ſon Gouverneur. Le Roy en arrivant, trouva hors la porte de S. Denis le Corps de Ville, à la tête duquel le Duc de Treſmes, Gouverneur de Paris, & les Prevoſt des Marchands & Echevins eurent l'honneur de complimenter S. M. ſur ſon heureux retour. M. de Châteauneuf, Conſeiller d'Etat, & Prevoſt des Marchands qui portoit la parole, ayant été preſenté au Roy, à la portiere de ſon caroſſe, avec les ceremonies accoutumées. Les reſpects que le Corps de Ville rendit au Roy, furent ſuivis des acclamations du peuple, au bruit deſquelles le Roy ſe rendit au Palais des Thuilleries. Sa Majeſté étoit accompagnée des troupes de ſa Maiſon qui l'ont ſuivi dans ſon voyage, & les ruës qui conduiſent du Fauxbourg de S. Denis au Palais des Thuilleries, étoient occupées par les Regimens des Gardes Françoiſes & Suiſſes rangez en haye.

Le même jour le Roy accorda au Duc de Geſvres le Gouvernement de Paris, en ſurvivance du Duc de Treſmes, ſon pere.

Le 9. au matin M. de Meſmes, Premier Preſident du Parlement de Paris, eut l'honneur de complimenter le Roy, à la tête de ſa Compagnie, ſur ſon heureux retour. Les autres Cours Superieu-

Digitized by Google

res, eurent aussi l'honneur de complimenter S. M. sçavoir,

La Chambre des Comptes, M. de Nicolaï, Premier Président, portant la parole.

La Cour des Aydes, M. Ricard, Président, portant la parole. *

Le Corps de Ville, M. de Châteauneuf, Prevost des Marchands, portant la parole.

Le Grand Conseil, la Cour des Monnoyes, l'Université, & l'Academie Françoise, M. de Fontenelle, Directeur, portant la parole.

Ils furent tous presentez au Roy avec

* Le Premier & le second Presidens de la Cour des Aydes étant l'un & l'autre veufs depuis peu, & ne pouvans à cause de leurs deüils faire si-tôt des fonctions publiques, celle de complimenter le Roy a été dévoluë au Président de Ricard, qui étoit cy-devant Conseiller au Parlement de Dijon, mais qui est originaire de Provence, où l'aîné de sa famille possede le Marquisat de Ricard, terre érigée en ce titre, & sous ce nom pour récompense des bons services de cette famille qui a donné des Conseillers & Presidens au Parlement d'Aix d'une integrité parfaite, des Officiers à nos armées de terre & de mer d'une grande valeur, & des Chevaliers, Commandeurs, & Grand Croix à l'ordre de S. Jean de Jerusalem, très-zelez pour la gloire de la Religion.

les.

Digitized by Google

les ceremonies ordinaires, par le Comte de Maurepas, Secretaire d'Etat, & conduits par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Ceremonies, & par M. des Granges, Maître des Ceremonies. Les Chefs portans la parole eurent auſſi l'honneur de baiſer la main du Roy.

Le même jour le Roy alla ſur les cinq heures au Palais Royal, où il vit de la loge de Monſieur le Duc d'Orleans la repreſentation de l'Opera de Perſée.

Le 10. ſur les deux heures après-midy le Roy partit du Palais des Thuilleries pour retourner au Château de Verſailles.

Le Marquis de la Vrilliere, Secretaire d'Etat a fait expedier par ordre du Roy, des lettres circulaires à tous les Archevêques & Evêques, pour faire chanter le *Te Deum* dans les Paroiſſes de leurs Dioceſes, dans la même intention.

Le 12. après-midy, le *Te Deum* ordonné par le Roy pour rendre à Dieu de ſolemnelles actions de graces à l'occaſion de ſon Sacre, fut chanté dans l'Egliſe Metropolitaine, avec les ceremonies accoutumées. Le Clergé, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes, & le Corps de Ville qui avoient été invitez de la part du Roy par le ſieur des Granges, Maître des Ceremonies, y aſſiſterent en Robes de Ceremonies, & à

Digitized by Google

leurs places ordinaires, ainsi que le Garde des Sceaux, accompagné de plusieurs Conseillers d'Etat & Maîtres des Requêtes. Le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris officia pontificalement à ce *Te Deum*, qui fut chanté au bruit du canon de la Ville. Le soir il y eut dans la Ville des feux, des illuminations, & autres marques de réjoüissance.

PREMIERE ENIGME.

VOus, Docteurs en Mathematiques,
Qui passez les nuits & les jours
A chercher ici bas quelques causes Physiques,
Pour en faire un sujet qui se meuve toûjours,
Approchez, je le suis, Vous, foudres de la guerre,
Qui portez la terreur sur la mer, sur la terre,
Si j'allois vous quitter, vous ne seriez plus rien.
Et vous autres soldats, (soldats, selon Ovide)
Vos soins, & vos exploits n'ont rien que d'insipide,
Si je ne fais pas vôtre bien.
Je celebre des grands & des Dieux les loüanges;
Insensible, muet, je rassemble les Anges,

Si

Si ce n'eſt moi, du moins c'eſt choſe de mon nom ;

Malgré tous ces talens rarement je ſuis bon,

Et moins bon à la Cour encor qu'à la campagne.

J'aſſiſte aux jeux, il eſt un moyen qui me gagne ;

Mais quand on m'a gagné l'on ne me peut avoir,

On peut me penetrer, mais on ne peut me voir,

Ou bien ſi l'on me voit tout auſſi tôt j'expire

Comme le Baſilic. Adieu ; c'eſt trop t'en dire.

AUTRE ENIGME.

AUx grands comme aux petits commode & neceſſaire,

Le feu, la terre & l'eau concoururent pour me faire,

Quelquefois inflexible, & quelquefois pliant,

J'ai dans tous mes raports un corps bien different.

J'ai troublé quelquefois les plaiſirs de la table,

Quoique j'y ſois ſouvent à la place honorable,

En repos par moi-même : irrité, mes efforts

Détruiſent bien ſouvent les vivans & les morts.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES, ET DES BEAUX ARTS.

DISSERTATION préliminaire ou essai d'une nouvelle Methode, pour expliquer les Auteurs de la *Langue Latine & de toute autre Langue*; & pour la composition des thêmes, à la faveur d'une seule *regle monosyllabique*, soutenuë de certains *hieroglyphes* qui soulagent la memoire, & des accens ordinaires d'une determination plus efficace que celle qui est en usage. Le tout accompagné d'une espece de demonstration proportionnée à la capacité des moins intelligens, *Par M. l'Abbé Fremy*. A Paris, chez Ganeau & Barbou, ruë S. Jacques, le Gras au Palais, & la Veuve Ribou, Quay des Augustins. 1722. *Brocure* in 12. de 71. pages.

L'Auteur dit dans une note, page 27. que les *hieroglyphes* qu'il propose, sont le charme secret de l'étude, & qu'il n'y a rien de plus flateur. Les grands & les petits, poursuit-il, les spirituels & les moins penetrans, y trouvent à toute heure une nouvelle occasion de se feliciter

Digitized by Google

citer d'avoir de l'esprit au-dessus du commun, & d'attribuer souvent à leur heureux genie ce qui est l'effet trompeur de ces guides muets, qu'ils ne jugent pas capables de tant de vertu, ou plutôt qu'ils ne comptent pour rien. Cependant ils répandent une si grande clarté dans chaque exercice d'interpretation, que les Etudians conduits par eux, ne sçauroient prendre le change, ni sur la nature, ni sur la signification, ni sur tous les attributs de chaque diction qui se presente. Ils facilitent la memoire à un tel point, que le Disciple n'a pas plutôt expliqué une page suivant les regles de la Methode, qu'il la peut reciter par cœur. S'il compose un thême sur la traduction d'un Auteur qu'il n'aura point encore vû, ils le détermineront, lorsqu'il cherchera ses mots dans un Dictionnaire, à prendre precisément ceux qui auront été employez par cet Auteur, ce qui le mettra par une heureuse necessité dans l'habitude de faire de beau Latin, lui donnera l'aisance de pouvoir ensuite se corriger lui-même, en comparant sa composition avec le texte original. Ils dirigent son esprit à distinguer le genie particulier des deux Langues, & à prendre des idées justes des manieres de s'exprimer propres à chacune: ensorte qu'il s'accoûtume in-

Digitized by Google

sensiblement à rendre les beautez latines par d'autres beautez françoises, & reciproquement : en quoi consiste, si je ne me trompe, tout le fin de l'explication des Auteurs, & de la composition des thêmes. C'est le veritable moyen de prévenir l'incongruité où tombent la plûpart de ceux qui écrivent en latin. Ils confondent les idiotismes de leur Langue maternelle avec ceux de la Romaine. Un François remplit de gallicismes sa composition latine ; un Allemand farcit la sienne de germanismes, ainsi des autres, qui s'imaginent parler ou écrire en cette Langue, parce qu'ils sçavent éviter les solecismes de la Grammaire, & ausquels on peut adresser cette pensée critique de Quintilien : *Aliud est grammaticè, aliud latinè loqui.*

LA FARCE de Maître Pierre Pathelin, avec son testament à quatre Personnages, *nouvelle Edition.* A Paris, chez Antoine-Urbain Coustelier 1723.

L'Editeur de cette Piece auroit sans doute fait beaucoup de plaisir au Public, de lui donner en même temps le Pathelin Pelletier, qu'on n'a jamais vû imprimé. C'est une Piece de Theatre du même Auteur, qui existe manuscrite dans le cabinet de quelques curieux.

L'E-

Digitized by Google

L'ETAT DE LA FRANCE, contenant les Princes, le Clergé, les Ducs & Pairs, les Maréchaux de France, & les Grands Officiers de la Couronne, & de la Maison du Roy; les Chevaliers des Ordres, les Officiers d'Armée, tant sur terre que sur mer, les Conseils, les Gouverneurs des Provinces, toutes les Cours Superieures du Royaume, les Generalitez & Intendances, les Universitez & Académies, &c. avec les noms des Officiers de la Maison du Roy, leurs fonctions, gages & privileges; la Maison de Madame Infante, celle de Madame, de Monsieur le Duc d'Orleans, Regent, & de Madame la Duchesse d'Orleans. *Dédié au Roy.* A Paris, chez Cavelier, au Palais 1722. 5. vol. in 12. *Par le Pere Ange, Prêtre, Augustin Déchaussé.*

Cet Auteur nous prie d'avertir, qu'il y a une faute d'impression à la page 619. du dernier Tome, où l'on a mis 26. pour 27. à la datte du jour que le Roy a reçu le Collier de l'Ordre du Saint-Esprit.

RECUEIL des Actes, Titres & Memoires concernant les affaires du Clergé de France, augmenté d'un grand nombre de pieces & d'observations sur la Discipline presente de l'Eglise, divisé en 12. tomes, & mis en nouvel ordre, sui-

Digitized by Google

vant la deliberation de l'Assemblée generale du Clergé du 29. Août 1705. tome 10. dans lequel on traite 1°. des qualitez requises dans les Ecclesiastiques pour être pourvûs des Benefices, ce qui a donné lieu d'entrer dans le détail des Graduez & de leur droits. 2°. Des droits dont le Pape est en possession dans la collation des Benefices de France, tant de ceux dont il joüit dans tout le Royaume, que des usages particuliers de la Province de Bretagne, & de celles de la Legation d'Avignon. 3°. Des droits des Evêques de France, suivant les Maximes & la Jurisprudence de nôtre siecle dans la collation, union, & autres dispositions des Benefices de leurs Dioceses. *A Paris, chez Pierre Simon, Imprimeur du Clergé de France, ruë de la Harpe, aux trois Rois.* 1722.

On trouve chez le même Pierre Simon le huitiéme tome desdits Memoires du Clergé, divisé en deux parties in folio, 2. volumes.

L'Instruction Pastorale de l'Assemblée de 1713. & 1714. avec la Constitution de N. S. P. le Pape Clement XI. Brochure in 4. ensemble.

Le Procès verbal de ladite Assemblée, in fol. un volume.

Le Recüeil des Mandemens de Nosseigneurs

Digitized by Google

gneurs les Cardinaux, Archevêques & Evêques du Clergé de France, pour l'acceptation de la Bulle *Unigenitus*, in 4. un volume.

Les Memoires presentez par plusieurs Cardinaux, Archevêques & Evêques, à S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans, Regent du Royaume, à l'occasion des entrepriſes de quelques Universitez, Facultez de Theologie, Chapitres & Cures.

Recüeil des Arrêts de la Cour de Parlement de Paris, rendus au Procès de Loüis-Dominique Cartouche & ſes complices, à commencer par celui du 26. Novembre 1721. juſques & compris celui du 27. Octobre 1722. un vol. in 12.

Jean-Baptiſte Coignard & Denis Mariette, Libraires à Paris, ont entrepris une nouvelle Edition du grand Dictionnaire Hiſtorique, &c. de MORERI, en ſix volumes in folio, propoſée par ſouſcriptions, dont ils ont publié le projet imprimé.

Ce Dictionnaire ſe vendra 150. livres en feüille, pour ceux qui n'auront pas ſouſcrit, & aux Souſcripteurs 100. liv. en blanc, dont ils donneront 50. livres en ſouſcrivant, & les 50. livres reſtantes ſeront payées en leur fourniſſant ledit Diction-

Digitized by Google

Dictionnaire imprimé. Les souscriptions seront ouvertes depuis le 12. Novembre 1722. jusqu'au mois de Mars 1723. Les Souscripteurs s'adresseront ausdits sieurs Coignard & Mariette, qui s'engageront par écrit de leur fournir ce Dictionnaire dans le courant de l'année 1724.

Charles le Vier, Libraire à la Haye, vient de publier un projet, pour imprimer par souscription, HENRY IV. ou LA LIGUE, POEME HEROIQUE de M. de Voltaire, in 4. grand papier Royal.

Ce Poëme est divisé en neuf chants, à la fin de chacun il y aura des Notes historiques & critiques, pour servir à l'intelligence du Poëme, & à l'Histoire de ce temps-là.

Il y aura douze figures, où seront representez les principaux Chefs, & les plus remarquables évenemens de la Ligue. Elles seront dessinées par M^rs de Troye, Galloches & Coypel, & gravées par les plus celebres Graveurs de Paris, &c. Le prix d'un Exemplaire pour les souscrivans, sera de dix florins, argent courant de Hollande, dont la moitié en souscrivant, & l'autre moitié en recevant l'Ouvrage. On ne le vendra pas moins de 15. florins à ceux qui n'auront point souscrit.

Les

Digitized by Google

Les souscriptions seront ouvertes depuis le 20. d'Octobre 1722. jusqu'au dernier de Mars 1723. passé lequel temps on ne recevra plus.

On commencera l'impression le 1. d'Avril 1723. Elle sera achevée en six mois, & l'on délivrera les Exemplaires aux Souscripteurs, au commencement du mois de Novembre de la même année.

Les souscriptions se feront, non seulement à la Haye, chez le sieur Vier, mais encore à Paris & dans les Provinces de France, chez les principaux Libraires, & dans les autres pays chez les Libraires des principales Villes.

Le sieur Chevillard, pere, Historiographe de France, & Genealogiste du Roy, vient de mettre aujjour une feiiille du Sacre du Roy Loüis XV. contenant les noms, qualitez, Armes & Blasons des Princes, des Ducs Ecclesiastiques, des Grands Officiers de la Couronne, & autres qui ont fait des fonctions à cette auguste Ceremonie.

Il a mis auſſi au jour une autre Carte de deux feiiilles collées ensemble, de tous les Secretaires d'Etat par département. Il y a vingt ans qu'il fit paroître une pareille Carte de tous les Secretaires d'Etat,

Digitized by Google

tat, lorsque le Roy Henri III. reduisit à quatre les Secretaires de ses finances, dits depuis Secretaires d'Etat. Mais ils y sont rapportez cronologiquement, & par dattes des temps, & des survivances, comme le Public les a demandez, & par département. Il a crû faire plaisir de les faire graver de cette maniere. Il prepare quantité d'autres Ouvrages, qu'il espere mettre au jour incessamment, & entr'autres son grand Traité de Blason, auquel il y a plus de 30. ans qu'il travaille à amasser ce qu'il a pû de ce qu'il y a de plus rare, pour l'entiere perfection de l'Art heraldique.

Il demeure *au coin de la ruë neuve Nôtre-Dame*, à Paris. Ses principaux Ouvrages sont :

L'Histoire Sainte de l'Ancien Testament en genealogie, 8. *feuilles.*

Les Papes depuis S. Pierre, 3, *f.*

Les Empereurs & Imperatrices d'Occident, 2. *f.*

Les Rois & Reines de France, 2. *f.*

Les Regents & Regentes du Royaume, 1. *fi*

Les Ducs & Pairs de France, 2. *f.*

Les Ducs & Pairs Ecclesiastiques, 2. *f.*

Les Comtes & Pairs, 2. *f.*

Les anciens Ducs & Comtes seculiers, 2. *f.*

Les

Digitized by Google

Les Connétables de France, 1. *f.*

Les Chanceliers de France, 2. *f.*

Les Maréchaux de France, 2. *f.*

Les Grands Amiraux & Generaux des Galeres, 2. *f.*

Les Grands-Maîtres des Arbalatriers, & les Grands-Maîtres de l'Artillerie, 2. *f.*

Les Portes-Oriflames, & Colonels Generaux, 1. *f.*

Les Grands Aumôniers de France, 1. *f.*

Les Grands-Maîtres de France, 1. *f.*

Les Grands Ecuyers de France, 1. *f.*

Les Grands Chambellans, 1. *f.*

Les Chevaliers du S. Esprit, depuis le Roy Henry III. 6. *f.*

Les Premiers Presidens du Parlement de Paris, 1. *f.*

Les Conseillers d'Etats, & Maîtres des Requêtes, 1. *f.*

Les Secretaires d'Etat, 3. *f.*

Le 13. Novembre l'Academie des Belles Lettres tint son assemblée publique. M. de Boze qui en est le Secretaire, en fit l'ouverture par l'éloge de M. Baudelot, qui étoit mort dans le semestre passé. Cet éloge, quoiqu'assez court, ne laissa rien à desirer sur les travaux Litteraires, & les autres circonstances de la vie de cet illustre Academicien. Mais ce qui parut de plus agreable à l'assemblée, c'est que

Digitized by Google

que M. de Boze peignit parfaitement bien le caractere de M. Baudelot, sa probité, sa droiture, & ses autres qualitez personnelles furent representées avec des traits si ressemblans, qu'il n'étoit pas possible de ne pas reconnoître celui qui faisoit le sujet de cet éloge, qui tout ingenieux qu'il étoit avoit laissé au cœur une grande part dans la composition de cet ouvrage.

M. l'Abbé Bignon qui presidoit à l'assemblé, fit remarquer aux Auditeurs que la modestie de M. de Boze lui avoit fait supprimer ce qui le regardoit ; en effet, M. Baudelot en laissant à l'Academie ses livres, ses Medailles, & son Cabinet d'Antiques, a chargé M. de Boze de l'execution de son testament, ayant bien jugé, comme le remarqua M. l'Abbé Bignon, qu'il ne pouvoit choisir personne qui joignit plus de droiture à une connoissance parfaite de l'antiquité.

M. l'Abbé Boutard, Pensionnaire de l'Academie fit la lecture d'une Ode latine sur le Sacre du Roy. C'est une piece toute Chrétienne, dans laquelle l'Auteur décrit la plus Auguste, & la plus Sainte Ceremonie. Il y parle de la Sainte Ampoulle comme d'un present du Ciel, conformement à la tradition, & du Sacre de Clovis, qui après avoir été baptisé par S. Remy

Digitized by Google

S. Remy au retour de la bataille de Tolbiac reçût la Sainte Onction. Il n'oublie pas les fleurs-de-lys qui furent apportées à ce Prince par un Ange, avec l'Oriflamme, ni la Couronne de Charlemagne, gardée dans le Tréſor de S. Denis pour le Couronnement de nos Rois. Mais ce qu'il dit des effets de l'Onction merite plus d'attention, comme étant tiré de l'Ecriture Sainte, au livre des Rois, où le Prophete Samuel en répandant ſur la tête de Saul l'Huile Sacrée, l'aſſeura qu'il ſeroit transformé en un autre homme, *mutaberè in alterum virum*, & à l'égard du jeune David, qu'il ſeroit tout d'un coup animé du Divin Eſprit, *diſſiluit in te Spiritus Domini*. C'eſt à cette Onction qu'il rapporte cette maturité de jugement, cet air de gravité & de majeſté qui parurent dans la perſonne du Roy le jour de ſon Sacre. L'infuſion du S. Eſprit le jour qu'il fut fait Chevalier la proclamation publique, &c.

Le Poëte après avoir touché en paſſant les Ceremonies qui ont ſuivi l'Onction, comme la Cavalcade faite à l'Abbaye de S. Remy, la creation des Chevaliers, la revûë des troupes, la délivrance des priſonniers, les aumônes, & la gueriſon des malades, & les applaudiſſemens des peuples au milieu d'une fête ſi magnifique, il excite

excite le Roy à en rendre de graces solemnelles de reconnoissances au Maître des Rois, & de se souvenir du vœu Sacré de son Auguste Trisayeul, en continuant de respecter la Mere de Dieu, sous la protection de laquelle il a été mis avec son Royaume, & dans l'Eglise où il a été sacré ; il finit par les sermens que le Roy fait à son Sacre, de maintenir la Religion Catholique dans ses Etats, & de rendre la justice à ses peuples, & dont il lui rapelle la memoire, en lui faisant sentir l'obligation étroite où il est de les garder inviolablement, après les avoir prononcé solemnellement à la face des Autels.

M. l'Abbé Bignon dit à M. l'Abbé Boutard que les Ceremonies du Sacre de nos Rois étoient si augustes, & si saintes en elles-mêmes, qu'on croiroit d'abord qu'il y auroit de la temerité à entreprendre de les décrire dans une Ode, si le talent qu'a M. l'Abbé Boutard pour la Poësie Latine, & l'execution n'avoit fait juger que personne ne pouvoit mieux remplir que lui un pareil sujet.

M. de Pouilli reçû depuis peu à l'Academie, ouvrit sa carriere litteraire par une dissertation sur l'incertitude de l'Histoire des quatre premiers siecles de la Ville de Rome. Il recherche d'abord les causes

Digitized by Google

ſes qui ont fait écrire tant de fables aux Auteurs de cette Hiſtoire. Ont-ils ajoûté foi à ces fictions ? ont-ils crû que le merveilleux ſeryiroit à illuſtrer leur origine ; ou plutôt n'ont-ils pas voulu ſe joüer de la crédulité des hommes ; & ſe flatant d'une ſuperiorité de genie, ils s'aplaudiſſoient en ſecret du plaiſir de faire croire des choſes qu'ils ne croyoient pas eux-mêmes. Après ce petit prélude M. de Pouilli entre dans le fond de ſa matiere, il prouve par les témoignages de Denis d'Halicarnaſſe, de Plutarque, & de quelques autres Auteurs que Timée, Hieronymus, & les autres Hiſtoriens qui ont les premiers écrit l'Hiſtoire de Rome n'ont vêcu qu'environ cinq cens ans après ſa fondation ; où avoient-ils puiſé tout ce qu'ils en rapportent ? comment la tradition s'étoit-elle conſervée parmi des peuples qui ne marquoient ſouvent leurs années que par des clous qu'ils attachoient aux murailles de leurs Temples ? Les fêtes & les jeux conſervoient, à la verité, le ſouvenir des évenemens les plus brillans ; mais ces évenemens eux-mêmes ſont ſouvent mêlez de fables, comme ce qui regardoit l'Hiſtoire de Caſtor & de Pollux qui avoient paru dans un combat, le Palladium, l'Hiſtoire de Corvinus, &c. En vain conſultoit-on les livres des Pontifes,

tifes, puiſqu'ils étoient remplis de fables & d'évenemens incroyables. Ici l'Auteur rappelle tout ce que les Hiſtoriens rapportent ſur la naiſſance fabuleuſe de Romulus & de Remus, ſur l'Hiſtoire de la Louve qui les allaita, ſur la fondation du Capitole, & ſur cette tête myſterieuſe qu'on trouva dans les fondemens, & qui ſuivant les augures marquoit la durée de leur Empire. Ne voit-on pas, ajoûta-t'il, que les Romains étoient charmez de faire croire que le Fondateur d'une Ville toute guerriere devoit rapporter ſa naiſſance au Dieu de la guerre. M. de Pouilli fait voir enſuite les contradictions qui ſe rencontrent à tous momens entre les plus fameux Hiſtoriens; Denis d'Halicarnaſſe & Tite-Live, ſans parler des autres, ſuivent ſouvent des traditions tout-à-fait oppoſées, & tel refuſe un ancien par des raiſons tres-ſolides, pendant qu'un autre ſemble le juſtifier, en adoptant ce qu'il a raconté. Enfin l'Auteur finit par un parallele de quelques évenemens de l'Hiſtoire Romaine, & de l'Hiſtoire Greque qui ſont ſi ſemblables, qu'on ne ſçauroit s'empêcher de croire qu'ils ne ſoient les mêmes.

Les Phrigiens racontoient dans leur Hiſtoire qu'il s'étoit ouvert un gouffre, dans lequel un de leurs Capitaines s'étoit précipité pour donner la victoire à ſon parti;

Digitized by Google

parti ; n'eſtce pas le fondement de l'Hiſtoire de Curtius. On trouve de même dans un fragment de Demara un évenement ſi ſemblable dans toutes ces circonſtances, à l'Hiſtoire du combat des Haraces & des Curiales, qu'il eſt impoſſible de ne pas avoüer que c'eſt-là où les latins ont puiſé ce qu'ils diſent de leurs trois Heros, dont ils n'ont fait que changer les noms ; on peut ajoûter même qu'ils racontent cette Hiſtoire d'une maniere ſi embroüillée, qu'ils ne conviennent pas même entre eux ſi les Horaces étoient du parti Romain, ou de celui des Albins.

M. l'Abbé Bignon dit à M. de Pouilli, que quoiqu'il eut paſſé une partie de ſa vie dans la retraite connu de peu de monde, ſon érudition avoit neanmoins percé l'obſcurité de ſon cabinet, & on voyoit avec plaiſir que la piece qu'il venoit de lire dans cette aſſemblée juſtifioit le choix que l'Academie avoit fait de lui. M. l'Abbé Bignon entra enſuite dans le fond de la piece, & ſaiſit avec cette juſteſſe d'eſprit qui lui eſt ordinaire, les endroits les plus intereſſans ; il n'oublia pas le parallele que M. de Pouilli avoit fait de quelques évenemens de l'Hiſtoire Greque, & de l'Hiſtoire Romaine, & conclud qu'il y avoit bien de l'apparence, que les Grecs ayant écrit avant les Romains,

Digitized by Google

mains, ils étoient les originaux, & que les Auteurs Latins n'en étoient que les copies. Enfin après avoir dit agreablement que M. de Pouilli, en jettant dans l'Hiſtoire de ces anciens temps, ce Pyrrhoniſme qui la rend ſi incertaine, ſembloit mettre les Sçavans au même niveau que les ignorans, il ajoûta que par là même il conſoloit bien les veritables Sçavans, puiſqu'il falloit l'être beaucoup pour ſçavoir à quoi s'en tenir.

M. l'Abbé Sailler lût la traduction de la ſeptiéme Olympique des Odes de Pindare, faite par feu M. l'Abbé Maſſieu. Cette Ode eſt adreſſée à Diagoras de Rhodes qui avoit remporté aux jeux Olympiques le prix du Pugilat. Cette Ode dit M. l'Abbé Maſſieu dans l'argument qui la precede, eſt au jugement des Sçavans une des plus belles de Pindare, & on la fit graver en lettre d'or dans le Temple de Minerve. Ce beau feu qui animoit ce grand Poëte y brille avec toute ſa vivacité, & on y remarque un ordre & une liaiſon, que quelques critiques de mauvaiſe humeur n'ont pas toûjours trouvé dans toutes ſes Odes. Diagoras qui fait le ſujet de cette piece étoit de Tyrinthe. Son pere qui avoit tué dans un emportement de colere un de ſes parens, eut recours à l'Oracle, qui luy ayant ordonné

Digitized by Google

ordonné de s'éloigner du lieu de sa naissance, il se retira avec sa famille dans l'Isle de Rhodes.

Le sujet de l'Ode roule sur l'éloge de Diagoras, & sur la beauté de l'Isle où il étoit venu s'établir. Le Poëte y fait entrer avec un art merveilleux, tout ce qui rendoit l'Isle de Rhodes recommandable. Il raconte comment le Soleil s'étant plaint aux autres Dieux qu'il n'avoit point eu son lot dans le partage du monde, cette Isle étoit sortie de la mer, & lui avoit été donnée en appanage. Que ce Dieu y ayant vû la Nymphe Rhodes en étoit devenu amoureux, & en avoit eu plusieurs enfans. Il n'oublie pas cette nuée lumineuse qui parut sur cette Isle, le jour de la naissance de Minerve, & cette pluye d'or qui y tomba. Il parle ensuite de l'industrie des habitans, & de ce grand nombre de Statuës qu'ils avoient l'art d'animer. Le Poëte se jette ensuite sur les loüanges de Diagoras, & parle de tous les combats, dans lesquels il avoit merité des couronnes. L'éloge de Damagette, pere de Diagoras qui étoit fils d'Hercule, & celui des enfans de ce celebre Atlete, vainqueur comme lui dans les mêmes jeux, font aussi une partie considerable de cette Ode, dans laquelle on voit tout le feu de

Digitized by Google

Pindare, c'eſt-à-dire tout le merveilleux de la Poëſie Lyrique.

Les remarques qui ſuivent la traduction de l'Ode ſont ſçavantes & recherchées, & il ſeroit à ſouhaiter que M. l'Abbé Maſſieu eut fini cet ouvrage. Toutes les Odes ſont traduites, mais il n'a laiſſé des remarques que ſur un petit nombre; ce qui donna occaſion à M. l'Abbé Bignon d'exorter M. l'Abbé Sailler à ſuivre ce deſſein, la grande connoiſſance qu'il a de la Langue Grecque, ſon bon goût & ſon érudition, le mettant fort en état d'executer ce projet.

Le 14. Novembre on fit l'ouverture de l'Academie Royale des Sciences par une aſſemblée publique. M. de Fontenelle, Secretaire perpetuel de cette Academie, ouvrit la ſéance par l'éloge funebre de feu M. d'Argenſon, Garde des Sceaux de France, & loüa ce grand homme, avec ſa délicateſſe & ſon éloquence ordinaire; il fit en particulier un portrait achevé de la Magiſtrature de Police, que ce Magiſtrat exerça pendant un ſi grand nombre d'années, avec l'applaudiſſement du public & l'admiration des Etrangers, & fit voir que M. d'Argenſon avoit été un homme de tous les talens, qui avoit rempli tous les emplois qui lui avoient été confiez, d'une maniere heroïque, & preſque inimitable. L'Abbé

Digitized by Google

L'Abbé Terraſſon lût enſuite une diſſertation ſur une Pendule nouvellement inventée par le ſieur le Bon de l'Academie, Orlogeur, demeurant à la Place Dauphine, à Paris.

Cette Pendule à un premier mouvement qui marque les aquations du Soleil; un ſecond qui fait voir les differences qu'il y a du temps moyen d'avec le temps vrai du Soleil, & un troiſiéme qui eſt celui des Etoiles fixes, qui ſert à juſtifier la préciſion de l'équation ſur le moyen mouvement. Elle marque que la difference de l'équation pour chaque jour ne ſe fait pas dans le cours des 24. heures, mais à tous les midis de la quantité qui eſt marquée à chaque jour du mois, ſuivant les tables de l'Obſervatoire, dans la connoiſſance des temps, & cela dans une ſi grande préciſion, que l'on compte juſques à la ſeconde auſſi bien que les mouvemens des autres heures moyennes, & de l'accelleration des Etoiles fixes.

Tous ces changemens ſe font par des cadrans mobiles, que la ſonnerie fait mouvoir, afin que le mouvement ne ſoit point alteré par la réſiſtance qui en reſulteroit.

On a démontré à l'Academie que cette Pendule ſuivroit le mouvement vrai du Soleil. Cela avoit été tenté par beaucoup

Digitized by Google

de perſonnes, ſoit en France, ſoit en Angleterre, quelques-uns le regardoient comme impoſſible.

La Pendule dont on parle a encore une grande commodité, qui eſt qu'elle ſonne à toutes les heures, ſuivant ce que marquent leurs aiguilles à chaque cadran; ſoit du temps moyen, ou du temps vrai du Soleil. Mais comme il y a deux ſortes de temps, & que la Pendule ne ſonne qu'une fois pour chaque heure, on a ménagé une machine pour que l'on ſoit le maître de faire ſonner l'heure à volonté, pour l'un de ces deux temps, ſoit moyen ou vrai.

Cette machine conſiſte en une roue que l'on tourne ou détourne. La Pendule en queſtion marque encore le lever & coucher du Soleil, ſuivant ſon mouvement vrai; l'entrée du Soleil dans les douze ſignes du Zodiaque; le tout par minutes & ſecondes. Nous donnerons dans le prochain Mercure une explication plus étenduë de cette Pendule.

Le même Auteur a fait auſſi une Montre d'une nouvelle conſtruction, qui eſt d'une juſteſſe ſurprenante.

M. Petit, autrefois Medecin à Namur, lût à ſon tour une diſſertation ſur les vegetations ſalines, & fit voir à l'aſſemblée pluſieurs experiences très-curieuſes qu'il

ayoit

Digitized by Google

avoit faites avec differens sels. Il prouva que ce n'est point à la pression de l'air que sont dûës ces differentes operations, puisqu'elles se font dans la machine pneumatique, mais à la pression même des corps liquides entre eux.

M. l'Abbé Bignon résuma tout ce qui avoit été lû dans cette assemblée, avec son éloquence ordinaire.

Le 19. Novembre le Cardinal du Bois, Premier Ministre fut élû membre de l'Academie Françoise tout d'une voix, & dans l'assemblée de cette Academie, du Jeudi 3. Decembre S. E. fut reçûë à la place vacante par la mort de M. Dacier. Ce Cardinal parla avec beaucoup d'éloquence & de dignité, & M. de Fontenelle, Directeur de l'Academie, qui lui répondit, s'exprima très-éloquemment. Nous parlerons plus au long de ces Discours & des Pieces de Poësies qu'on a lûës dans cette assemblée.

M. l'Abbé du Bos, membre de cette Academie, a été choisi pour être son Secretaire perpetuel, à la place de feu M. Dacier.

Ce 25. Novembre le Pere Porée, Jesuite, l'un des Professeurs de Rethorique du College de Loüis le Grand, prononça une harangue latine très-éloquente sur le Sacre du Roy. L'assemblée fut très-

Digitized by Google

nombreuse en Cardinaux, Prélats, & autres personnes de distinction.

Le prix fondé à perpetuité par le Duc de la Force, Pair de France, protecteur de l'Academie Royale des Sciences & Arts, établie à Bordeaux, se distribuera le 1. jour de May 1723. C'est une Medaille d'or de la valeur de 300. l. Le sujet du discours que l'Academie propose sous le bon plaisir du Duc de la Force, est *l'action du Bain & ses utilitez.* Celui qui donnera l'hypothese la plus probable aura le prix. On demande que l'hypothese soit nouvelle, ou qu'elle soit appuyée de nouvelles raisons, & de nouveaux éclaircissemens. La piece ne doit pas passer une demie-heure de lecture.

On écrit de Lisbonne que l'Academie Problematique de Setubal, examina dans son assemblée du 31. Aoust dernier, *si c'est dans l'adversité ou dans la prosperité, qu'il est necessaire d'avoir un General d'une plus grande valeur.* Un de ses Academiciens recita aussi dans la même séance un Poëme à la loüange du Roy Don Jean II. qui tenoit pendant son regne un journal des actions remarquables de ses sujets, pour pouvoir les récompenser avec justice, & sans rien accorder à la faveur.

Le

Digitized by Google

Le 22. d'Octobre l'Academie Royale de l'Hiſtoire s'aſſembla dans la ſalle du Palais, & le Marquis d'Abrantes qui preſidoit, prononça un panegyrique très-éloquent à la loüange du Roy, qui honora l'aſſemblée de ſa preſence, & qui fit diſtribuer aux Academiciens les Medailles que S. M. fit fraper lors de l'inſtitution de l'Academie. Après ce Panegyrique, & la lecture de quelques Diſſertations Hiſtoriques, les Academiciens furent admis à baiſer la main au Roy, à la Reine & aux Infans.

On a appris d'Eſpagne que Don Antoine Dongo Barnuevo, Bibliothecaire de S. M. C. l'un des Academiciens de l'Academie Royale de Madrid, & Officier d'Etat dans le Secretairerie des dépêches univerſelles, ſous les ordres du Marquis de Grimaldo, mourut le 10. Octobre dernier, âgé de 59. ans.

On mande de Londres que le ſieur Marc Moſes, arrivé depuis peu des Indes, avoit preſenté au Roy d'Angleterre un diamant de couleur d'émeraude, n'ayant pas le moindre défaut. On prétend qu'il ne s'en eſt jamais vû un pareil en Europe.

Milord Carteret, Secretaire d'Etat, cy devant Ambaſſadeur extraordinaire en Suede, connu par ſon amour pour les

Digitized by Google

lettres, & par la protection qu'il accorde à tous les sçavans, a fait presenter à l'Université d'Upsal le fameux Recüeil de Rymer en 16. volumes in folio, impression de Londres. Ce Recüeil compilé sous les auspices de la Reine Anne, & imprimé aux dépens de Sa Majesté Britannique, contient un très-grand nombre de pieces importantes à l'Histoire, & à la politique, non-seulement pour ce qui regarde les trois Royaumes d'Angleterre, mais encore la France, la Normandie, &c. Nous ajoûterons que le sçavant Rymer n'a pas survêcu long-temps à son travail, étant mort après avoir perdu la vûë par la grande application qu'il avoit donnée au déchiffrement des anciennes Chartres de la Tour de Londres, où sont proprement les archives publiques d'Angleterre. Ce Receüil n'est composé que de pieces, dont les originaux sont dans ces mêmes archives.

Les Amateurs de Musique sont avertis qu'au commencement de 1723. l'on finira à Lyon l'impression du premier livre des Sonates à Violon seul & basse continuë du sieur Chamborn, ordinaire de l'Academie des Beaux Arts de cette Ville. Elles sont dediées à M. le Maréchal Duc de Villeroy; c'est la premiere fois que l'on a gravé & imprimé de la Musique

à

Digitized by Google

à Lyon ; l'Auteur en a obtenu le Privilege de Sa Majesté ; il espere que les Musiciens trouveront du plaisir dans l'execution de ces Sonates. Elles se débiteront à Paris, à Lyon, à Marseille, à Roüen, à Bourdeaux, à Orleans, à Montpellier, &c.

M. Delâtre Doby qui a succedé à M. Dupuis dans la Charge d'Avocat General au Grand Conseil, fut reçû dans cette Charge le 9. de ce mois. Il fit à la Compagnie un compliment latin, qui ne démentit en rien les sçavans plaidoyers qu'il a prononcez au Grand Conseil depuis trois ans qu'il y portoit la parole, en qualité de Substitut de M. le Procureur General. M. Doby eut l'honneur le même jour de complimenter S. M. sur son Sacre.

A l'ouverture des Audiances du Parlement, M. Gilbert de Voisin, l'un des Avocats Generaux, prononça un très-beau discours, & fit voir l'excellence de la Profession d'Avocat, lorsqu'elle est soûtenuë des talens requis. Le Premier Président répondit à ce discours d'une maniere pathetique, & exhorta les Avocats à suivre exactement les regles de leur état.

Le même jour 23. Novembre M. Martineng prononça une oraison latine dans

Digitized by Google

l'Ecole de Medecine, il prouva que c'étoit injuſtement que l'on ſoupçonnoit en general les Medecins d'irreligion.

Privilege accordé à M. Dibon, Chirurgien ordinaire du Roy.

CEjourd'hui quatorziéme du mois de Septembre mil ſept cent vingt-deux, le Roy étant à Verſailles, il lui a été repreſenté par le ſieur Roger Dibon, ſon Chirurgien ordinaire dans la Compagnie des Cent Suiſſes, qu'il poſſede le remede le plus aſſuré, le plus doux, & le plus efficace qui ait encore paru, pour guerir parfaitement les maladies ſecretes; que c'eſt avec ce remede que le ſieur Frechou a fait une experience qui a ſi bien réüſſi ſur une femme qui en étoit atteinte depuis dix-huit ans, & que perſonne n'avoit pû guerir, laquelle experience lui a procuré l'avantage d'un Privilege; & comme c'eſt l'expoſant qui a ce remede entre les mains, & qu'il eſt en état de ſervir ceux qui peuvent être attaquez de ces ſortes de maladies, il a très-humblement ſuplié Sa Majeſté de lui accorder auſſi la permiſſion de s'en ſervir pour l'utilité du public. A quoi ayant égard, & voulant favorablement traiter ledit ſieur Roger

Digitized by Google

Roger Dibon, Sa Majesté, de l'avis de Monsieur le Duc d'Orleans, Regent, lui a permis & permet de se servir dudit remede pour la guerison des maladies secrettes & veneriennes, tant à Paris que par tout ailleurs, où bon lui semblera; faisant défenses à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, de lui causer aucun trouble ni empêchement à cet égard, & m'a à cet effet commandé de lui en expedier le present Brevet, qu'elle a signé de sa main, & fait contresigner par moi Conseiller-Secretaire d'Etat, & de ses Commandemens & Finances. Ainsi signé, Louis, & plus bas Phelypeaux, avec paraphe.

SPECTACLES.

LE Theatre François attire toûjours un grand concours de ſpectateurs ; les repreſentations y ſont fort nombreuſes & fort applaudies. La Dlle de Freſne-la-Mothe, qui a joüé en dernier lieu le rôle de Leontine dans la Tragedie d'Heraclius, vient d'être reçuë dans la Troupe des Comediens du Roy. La Dlle du Breüil y avoit été reçuë quelque temps auparavant, & la Dlle Jouvenot, qui avoit quitté la Comedie, y eſt rentrée. En dernier lieu, la Dlle Labat, qui joüa quelques rôles avec applaudiſſement l'année paſſée, y a auſſi été reçuë.

L'Opera.

L'Académie Royale de Muſique, pour ne pas priver le Public de Spectacles, pendant que les principaux Acteurs ont été occupez aux divertiſſemens que Monſieur le Regent & le Duc de Bourbon ont donnez au Roy à Villers-Coterets & à Chantilly, a fait chanter par les Acteurs qui ſont reſtez à Paris, differens morceaux de Muſique choiſis ; ſçavoir, la

Digitized by Google

la Cantate de *Democrite & d'Heraclite*, mise en musique par le sieur Batistin, a été chantée par les sieurs Muraire & Dubourg ; on a representé ensuite le *Pourceaugnac* de M. de Lully, après quoi le sieur Dubourg a chanté la belle Cantade de *Silene & Bachus* de M. Campra. Le Professeur de folie de M. d'Estouche fut joüé ensuite, la Dlle Tulou y chanta le rôle de la Folie, il n'y a qu'elle d'Actrice qui ait chanté dans ce divertissement, lequel ayant paru trop court aux spectateurs, on y ajoûta le 3. Novembre l'Acte du Bal des *Fêtes Venitiennes* de M. Campra, où est la Scene du Maître à chanter & à danser, qui fut executée par le sieur Muraire & Ranc ; ce premier y chanta pour la clôture de tout le divertissement, une *Ariette* Italienne, qui pour n'être pas nouvelle, n'en est pas moins belle ; on a donné le même divertissement le 5. & le 6. Novembre.

Le Lundy 9. on a donné la premiere representation de Persée, que le Roy a honoré de sa presence. Sa Majesté se rendit au Palais Royal à 5. heures, où Elle fut reçuë par Monsieur le Regent au bas de l'escalier, qui conduisit le Roy à la loge de Madame, où Sa Majesté fut placée entre Monsieur le Duc d'Orleans & Madame

Digitized by Google

dame la Ducheſſe d'Orleans. Les autres principales loges furent occupées par les Princes, Princeſſes, & autres Seigneurs de ſa Cour.

Perſée avoit été repreſenté pour la premiere fois à la Cour en 1682. & joüé enſuite dans de differens temps ; la derniere repriſe avant celle-ci a été en 1712. Au reſte, cet Opera a été parfaitement bien remis. Les rôles de *Cephée* & de *Caſſiope*, Roy & Reine d'Etiopie, ſont joüez par le ſieur Dubourg & la Dlle Hermans, celui de *Merope*, par la Dlle Antier, ceux de *Perſée* & de *Phinée*, par les ſieurs Muraire & Thevenard, & celui de *Mercure*, par le ſieur Guedon.

Le 11. Novembre, Fête de S. Martin, on a fait l'ouverture des Bals, qu'on donne tous les hyvers dans la Salle de l'Opera. On y paye le prix ordinaire de cinq livres par place. On interrompt ces Bals pendant que durent les Avents.

On a appris de Vienne que le 4. Novembre, jour de S. Charles, dont l'Empereur porte le nom, on repreſenta devant S. M. I. un nouvel Opera Italien, intitulé, *Scipion dans les Eſpagnes*.

Theatre

Digitized by Google

Theatre Italien.

Les Comediens Italiens, ayant été occupez aux divertissemens dont nous avons parlé, ont cessé de joüer sur le Theatre de l'Hôtel de Bourgogne dès le 29. Octobre, & y ont representé le même jour la petite piece du Camp de *Porché-Fontaine*, precedée de *l'Amour Maître de langue.* Ils ont r'ouvert leur Theatre le 10. Novembre par la representation d'une Comedie Italienne en trois Actes, qui a pour titre, la *Maison à deux portes*, c'est une Piece d'intrigue, qui a été fort goûtée dans sa nouveauté, lorsqu'elle fut joüée en Juin 1716.

Le 16. Novembre, les mêmes Comediens ont representé pour la premiere fois, une petite Piece d'un Acte, de l'ancien Theatre Italien, intitulée, *la Fontaine de Sapience*, que les anciens Comediens Italiens avoient joüée pour la premiere fois en Juillet 1694.

Les mêmes Comediens ont donné le 28. une Comedie en trois Actes, intitulée *le Lutin amoureux*, qui n'avoit jamais été representée ici. Elle est originairement Italienne, connuë sous le nom de

Digitized by Google

de l'*Esprit folet*. On a traduit en françois quelques Scenes Italiennes, qui ont perdu de leurs graces & de leur jeu ; mais cela eſt bien reparé par la Dlle Flaminia, qui jouë les trois quarts de la Piece avec feu, entendement, & d'une maniere qui fait plaiſir ; ſurtout la Scene de la Tirade, qui eſt priſe de l'ancien Theatre de Gherardy, dans la Comedie de l'*Homme à bonne fortune*, de M. Renard.

On apprend de Veniſe, qu'on y a ouvert à la fin d'Octobre le Theatre de S. Moyſe, par la repreſentation d'un Opera nouveau, intitulé les *Heureuſes tromperies*, & qu'on en preparoit deux autres ſur les Theatres de S. Jean Chriſoſtome & de S. Ange.

NOU-

Digitized by Google

NOUVELLES ETRANGERES.

De Moscou, ce 5. Novembre 1722.

LEs dernieres Lettres d'Astracan, dattées du 9. Septembre, marquoient que le Czar y étoit attendu, & qu'il devoit y rester aussi long-temps que sa presence y seroit convenable, pour faire les dispositions necessaires pour l'execution de ses projets, du côté de la Mer Caspienne. Et par des avis plus recens, on a sçu que S. M. Czarienne avoit pris Derbent, où elle se proposoit de former un établissement principal.

On disoit encore, que M. Veteran, Brigadier des Armées de Russie, avoit été envoyé du côté d'Andreof, dans la Province de Dagheſtan, à la tête d'un détachement de deux mille Cosaques; & qu'après trois jours de siege, il avoit soumis cette Ville, & fait la Garnison prisonniere de guerre.

Les nouvelles de Derbent portent, que le Czar est parti d'Astracan pour Astrahan, & que le Sultan Mahmud, ayant paru sur les montagnes avec dix mille hommes, avoit été entierement défait

Digitized by Google

fait par deux mille Cosaques, soûtenus de quelque Cavalerie reglée, qui avoient poursuivi les ennemis jusques dans leurs Bourgs & Villages, & même dans le lieu de la residence du Sultan, qu'on avoit reduit en cendres.

Le Czar a mandé ses conquêtes & sa route au Senat; ces Lettres ont confirmé la prise de Derbent, où on a trouvé 60. canons de bronze & 178. de fer, & une grande quantité de munitions de guerre & de bouche.

On prétend toûjours que le Roy de Perse a demandé du secours à Sa Majesté Czarienne; mais cela ne se confirme pas assez pour l'affirmer.

On a pris ici des précautions, pour examiner la conduite de quelques Ecclesiastiques suspectes au Gouvernement, & de faire un mauvais usage de tout ce qu'ils peuvent penetrer des resolutions du Conseil, incitez à cette perfidie, & par leur dépravation, & par les pensions secrettes qu'ils reçoivent. Les Turcs ont pris des ombrages des démarches du Czar, & l'on assure qu'ils ont resolu de lui envoyer un Aga, pour sçavoir ses intentions sur la suite de ses entrepriſes.

On debite à Constantinople, que les deux fils du Roy de Perse sollicitent l'un

l'un contre l'autre le secours des Ottomans, pour monter sur le trône de leur pere, & que le rebelle *Miriveits* demande aussi la protection de la Porte, sous pretexte qu'il engagera les Persans à embrasser la Religion de Mahomet, & à abjurer leur schisme.

On a reçu nouvelle de l'arrivée du Czar à Astracan, au retour de son expedition de la Mer Caspienne, dont on a publié un journal très-circonstancié.

De Varsovie ce 14. Novembre.

ON continuë les Assemblées de la Diette generale. On a dans les premieres Conferences reglé ce qui concernoit les séances des Nonces, & les logemens qui leur sont dûs. L'administration d'Ostrow, dont le Prince Sangursko s'empara vers le temps de la derniere Diette generale, qui se separa sans decider cette affaire, fut proposée par le Prince de Radzivil, Porte-Epée du Grand Duché de Lituanie. On a agité cette affaire pendant plusieurs seances, aussi-bien que celle du commandement des troupes, sans rien détetminer sur l'une & sur l'autre.

M. le Comte de Denhoff, petit General du Duché de Lithuanie, a obtenu l'agrément du Roy, & a prêté serment le

Digitized by Google

18. Octobre en qualité de Palatin de Podoki.

Le 18. Oct. M. Swinſinski & M. Czerminski, Nonces de la Diette generale, prirent querelle au ſujet de l'affaire des Generaux, & ſe battirent le lendemain à coups de ſabre auprès d'Ujardon, Maiſon de plaiſance du Roy. Ce duel cauſa beaucoup de deſordre dans la chambre des Nonces; c'eſt un crime capital. On propoſa dans la ſeance du 20. d'envoyer une députation au Roy, pour lui demander la grace de ces Nonces; mais il n'y eut rien de decidé ce jour-là. Depuis ces deputations l'affaire s'eſt terminée heureuſement, tant auprès de Sa Majeſté Polonoiſe, qu'auprès de la Chambre des Nonces. Ces deux Seigneurs ont obtenu leur grace, à condition que dès qu'ils ſeroient gueris de leurs bleſſures, ils iroient remercier le Roy, le Senat & les Nonces.

Le 28. Octobre il fut propoſé un accommodement ſur l'affaire du commandement des Troupes; & quoique cette ouverture ait eu beaucoup de partiſans, elle n'a pas eu le ſuccès que l'on eſperoit en cette occaſion du concert du Comte de Flemming & des Generaux de la Couronne. Il n'y a encore rien de décidé, & toutes les ſeances juſqu'au 12. Novembre

Digitized by Google

vembre inclusivement, se sont passées en contestations, cela ne promet pas des resolutions dans la seance prochaine, & on s'attend presque à voir finir la Diette, sans qu'elle ait rien terminé au sujet de la restitution de la Curlande, sur les affaires de la Livonie, sur la ratification de la Paix avec la Suede, & sur les prétentions du Czar, au sujet de la qualité d'Empereur de toute la Russie.

De Stokolm ce 8. Novembre.

Mr Rumpff, Resident de la République de Hollande, a reçu une réponse favorable au Memoire, presenté pour demander le principal & les interêts de certaines sommes dues aux Etats Generaux par la Couronne de Suede, & hypotequées sur les Douanes de Riga. Cette Ville a été cedée au Czar par le Traité de Nystadt; mais l'article 12. de ce Traité semble avoir reconnu ce droit d'hypoteque, & on doit en écrire à Sa Majesté Czarienne. Le 24. Octobre leurs Majestez sont revenuës dans cette Ville, & ont été reçus à Leliholm par tous les Senateurs & les Officiers de la Chancellerie, ainsi que par tous les autres notables, qui les ont complimentées sur leur heureux retour.

De

De Vienne ce 15. Novembre.

MR Langenbach, Conseiller Aulique de l'Empire, qui a été nommé Commissaire dans le Palatinat par Sa Majesté Imperiale, a ordre de se rendre incessamment dans ce pays-là, pour y faire executer le Mandement Imperial, rendu en faveur des Protestans.

Il y a eu ici une grande sedition causée par des Garçons Cordonniers, qu'on n'a pû appaiser qu'avec le secours d'un Regiment de Cavalerie & un d'Infanterie qu'on a détachez de la Garnison ; deux des seditieux ont été executez.

Le Grand Seigneur a accordé au Hospodar *Mauro Cordato* un hattecheriff ou brevet d'investiture de la Valaquie Turque, pour en joüir sa vie durant. Ce Prince a pris possession de cette nouvelle dignité le 27. Septembre dernier.

On mande du Duché de Mekelbourg, que les Troupes de la Commission Imperiale ont ordre de bloquer incessamment la ville de Domits, & que l'Officier qui y commande a envoyé un Courier à Dantzik, pour en donner avis au Duc de Mexelboug.

On apprend de Berlin, que le Roy de Prusse doit former un Camp de vingt mille

mille hommes auprès de Guben, & le long de l'Oder.

De la Haye ce 26. Novembre.

L'Etabliſſement projetté en Angleterre de trois Compagnies nouvelles, l'une pour la pêche de la Baleine, l'autre pour celle du Hareng, & la derniere pour le commerce de Moſcovie, cauſe ici de l'inquietude & des mouvemens.

Le Prince de Naſſau-Diets a été reçu nouvellement Statouder des Etats de Gueldres, ſous les conditions ſuivantes, qu'il ſera obligé de ſuivre ſous ſerment. 1°. La Religion Reformée, ſuivant les articles ſtipulez dans le Synode de Dordreicht des années 1618. & 1619. 2°. La haute Regence demeurera à la Nobleſſe & aux Villes comme anciennement, & le Statouder ne pourra s'arroger aucune autorité. 3°. Il n'aura, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, aucune diſpoſition des Charges politiques, ni commiſſion ou admiſſion en qualité de membre dans le corps de la Nobleſſe, il ne pourra non plus nommer les Magiſtrats, ni les dépoſer. 4°. Il ſera tenu d'executer toutes les conventions & concordats ci-devant faits, & de maintenir, & de conſerver les anciens privileges, libertez

&

Digitized by Google

& coûtumes concernant les Villes & Garnisons. 5°. Il sera aussi Amiral general de la Province. 6°. Il ne pourra rien faire que par ordre, ou avec le consentement des Etats Generaux, sans lequel son pouvoir & sa dignité cesseroient d'être reconnus. 7°. Il ne pourra conséquemment rien ordonner de contraire à l'Acte de l'année 1651. 8°. Il sera Capitaine & Administrateur general des Milices de la Province, & leur fera observer l'ordre & la discipline; il ne disposera en temps de paix, que des emplois du seul Regiment de Cavalerie qu'il aura à lui, & en temps de guerre, il n'aura la disposition des emplois des autres corps que pendant la campagne; il joüira en outre d'une pension de six mille florins, à prendre sur les revenus les plus clairs de la Province, mais à la charge d'observer exactement toutes les conditions prescrites.

La Province de Gueldres a ensuite envoyé des Deputez aux Etats d'Overissel & d'Utrecht, pour leur faire part des conditions qu'elles ont exigé du Prince de Nassau-Dietz, en l'élisant pour Stathouder, & pour les inviter de le reconnoître en cette qualité aux mêmes conditions.

De

De Londres, ce 26. Novembre.

MR Compton, Orateur du dernier Parlement, a été proposé par le Lord Stanhope, pour être encore l'Orateur du nouveau, & agréé generalement par les deux Chambres. Le Roy a approuvé cette élection.

Le 22. Octobre la suspension de la Loi *Habeas corpus* fut acceptée pour une année par la Chambre des Pairs & celle des Communes. Ce Bill porte, que ceux qui sont actuellement en prison, ou qui dans la suite pourront y être mis pour crime de haute trahison, ne pourront être admis à donner caution, que par ordre du Conseil Privé. C'est une précaution prise au sujet de la conspiration nouvellement découverte. Le Duc de Norfolck a été arrêté à Bath le 1. Novembre.

Le Grand Juré & les Jurez du Comté d'Essex, assemblez à Rumford le 2. Novembre, en vertu d'une Commission particuliere du Roy, y ont entendu un grand nombre de témoins, déposans contre le sieur Christophe Leorc, Avocat, prisonnier à la Tour. On a arrêté encore quelques autres criminels de haute trahison.

Digitized by Google

Le grand Comité a accordé au Roy un ſubſide pour l'année 1723. Les Communes ont accordé unanimement le 4. Novembre le ſubſide neceſſaire, pour entretenir pendant les treize mois ordinaires, dix mille hommes de troupes de mer, à raiſon de quatre livres ſterling par mois pour chaque homme.

La détention du Duc de Norfolk a occaſionné de nouvelles diſcuſſions, au ſujet de la ſuſpenſion de la Loi *Habeas corpus*, qui ſe ſont toutes terminées à l'avantage du Gouvernement, & l'accuſé, quoique premier Pair du Royaume, a été conduit à la Tour.

On a expedié des ordres pour augmenter les Compagnies du Regiment des Gardes à pied, de huit hommes chacune.

Les Communes ont reſolu en grand Comité, de continuer l'impoſition ſur le Malt ou grain germé, ſur le Cidre & autres boiſſons, pendant l'année prochaine, pour ſubvenir au payement du ſubſide accordé au Roy par le Parlement.

De Liſbonne, le 1. Novembre.

LE 27. Septembre, trois Vaiſſeaux de la Religion de Malthe, commandez par M. le Bailly de Langon, Che-

Digitized by Google

valier François, entrerent dans le port de cette Ville, avec cinquante autres Chevaliers, qui eurent l'honneur de baiſer la main du Roy; & après avoir fait radouber leurs vaiſſeaux aux dépens de Sa Majeſté, ils ont remis à la voile le 30. pour continuer de croiſer dans la Mediterranée ſur les Corſaires de la côte de Barbarie; mais les vents contraires les ayant empêché de paſſer la Barre, le Bailly de Langon & ſes Chevaliers eurent audience de l'Infant Dom François, Grand-Prieur de l'Ordre de Malthe en Portugal, & le 2. Novembre ce Prince alla voir le Commandant ſur ſon bord, qui l'y regala magnifiquement. Enfin, ils ſont partis le 9. avec un vent favorable, & l'Infant Dom François leur a fait l'honneur de les conduire au port, & de les voir partir.

Le Cardinal d'Acunha eſt arrivé à Elvas, où il a été reçu avec tous les honneurs militaires qu'on rend dans ce Royaume aux Cardinaux. Cette Eminence a eu l'honneur de baiſer la main au Roy le jour de l'anniverſaire de la naiſſance de Majeſté.

Digitized by Google

De Madrid, ce 18. Novembre.

LEs Galeres de Barcelone ont battu & pris un Vaisseau Corsaire de Barbarie, & ramené une Pinque qu'il avoit enlevée. Ce combat s'est passé auprès de l'Isle de Maiorque.

Le Commerce de Gibraltar est encore interdit avec les côtes de Barbarie; cependant le Roy de Maroc est disposé à faire la paix avec les Etats Generaux.

On compte que l'Escadre de ce Royaume, qui, joint à celle des Etats Generaux, croise sur la Mediterranée, rentrera bientôt dans nos ports, la mer commençant à devenir orageuse, & les rencontres des Corsaires devenant plus rares. En effet, on apprend que cette Escadre, commandée par Dom Antonio Serrano, est entrée le 4. Novembre dans le port de Cadix, excepté le Conquerant, commandé par le Capitaine Don Dominique Justiniani, qui s'est rendu à Barcelone, pour escorter les Bâtimens qui doivent transporter à l'Isle de Maiorque la nouvelle Garnison qu'on y envoye, & en ramener celle qui doit être relevée. L'Escadre Hollandoise, qui croisoit dans la Mediterranée, a jetté l'ancre dans la Baye de Cadix le 23. Octobre

Digitized by Google

tobre, & le lendemain eſt entrée dans le port pour ſe radouber, d'où elle a mis enſuite à la voile pour retourner en Hollande.

De Rome, ce 12. Novembre.

LE Reverend Pere Caſſio eſt arrivé des Miſſions de la Chine, dont il a rendu compte au Pape, qui attend M. Meſſabarba, Vicaire Apoſtolique, pour avoir la confirmation du rapport de ce Religieux.

Le 15. Octobre, en vertu d'un Decret de la Congregation de la Conſulte, qui s'étoit aſſemblée par ordre de Sa Sainteté, on leva toutes les gardes qui avoient été posées aux portes de cette Ville, pour prévenir la communication du mal contagieux; & les Lettres de Provence & de Languedoc ne doivent plus être parfumées ici que les deux ordinaires prochains.

Chacun ici contribuë pour fournir du ſecours à la Religion de Malthe, les uns en argent & les autres en bled.

On a trouvé chez un Notaire de la Chambre Apoſtolique un écrit cacheté & ſigné du feu Prince de la Paleſtrine, où il fait une declaration, qu'il n'eſt pas ſujet à la Juriſdiction du Gouverneur de cette

Digitized by Google

Ville, en vertu des prérogatives de sa Charge de Prefet de Rome, qu'il ne relevoit que du Pape immediatement, & proteſte contre tout ce qui pourroit être prononcé contre lui par aucun Tribunal; on a remis cette declaration à M. le Cardinal Barberin, frere de ce Prince, qui compte s'en ſervir pour faire biffer les Sentences renduës contre le deffunt ſon frere, au ſujet de la levée de Soldats qu'il avoit faite autrefois pour le Roy d'Eſpagne, & de l'ancienne affaire de Scarpaleggia.

L'Ambaſſadeur de Malthe dans cette Cour a reçu des dépêches du Grand-Maître, avec ordre de faire avertir tous les Chevaliers de l'[illegible], de ſe tenir prêts pour ſe rendr[illegible]e de Malthe, & de ſupplier le Pape de hâter les ſecours pour la défenſe de cette Iſle, que paroiſſent menacer les armemens de la Porte Ottomane. Cet Ambaſſadeur a depuis été mal reçu de Sa Sainteté, ce qui fait préſumer qu'il s'en retournera inceſſamment à Malthe.

Le Gouverneur du Milanès a rappellé toutes les gardes des frontieres, & rendu les paſſages libres.

MORTS

Digitized by Google

MORTS ET NAISSANCES des Pays Etrangers.

Mr le Comte Ulric-Felix Poppiel de Lobcowits, Conseiller d'Etat de l'Empereur, l'un de ses Chambellans, Président, Assesseur Provincial de Justice, & Grand-Veneur du Royaume de Bohéme, est mort à Prague le 30. Septembre par un accident imprevû & singulier. En passant dans la campagne, un arbre tombant d'une colline, abbatit ce Seigneur qui étoit à cheval, & lui cassa les bras & les jambes.

Madame la Duchesse del Vasto est morte en couches à Naples dans la 35. année de son âge.

Madame la Comtesse Doüairiere de Saint-Jean, fit profession le 4. Octobre à Lisbonne, dans le Monastere de la Mere de Dieu, en presence du Roy de Portugal, de la Reine & de toute la Cour. Le Sermon y fut prononcé par le R. Pere Alphonse de Prazeres, Religieux de l'Ordre de S. Benoît, qui a quitté le titre de Vicomte de Barbaceno, pour embrasser l'Etat Monastique.

Digitized by Google

La fille du Comte de Saint-Jean, petite-fille de la nouvelle Religieuse, fut baptisée le même jour, & nommée Marie-Anne Bernard.

ARRETS, &c.

ARREST Notable, rendu en faveur de PERRINE-BESNARD, veuve de Philippes Thomas, Ecuyer Sieur de Beaupré, injustement accusé d'avoir assassiné le Meunier de Bournan & sa femme, nuitamment, dans leur moulin, près Saumur, & de les avoir volé.

CONTRE les Officiers de la Maréchaussée de Saumur, qui ont condamné ledit sieur de Beaupré en dernier ressort à la question ordinaire, extraordinaire, & à être rompu vif : ce qui a été executé le 18. *Aoust* 1714.

ENTRE PERRINE BESNARD, veuve de François-Philippes Thomas, Ecuyer Sieur de Beaupré, employé dans les Gabelles à Saumur, tant en son nom que commune en biens avec

Digitized by Google

avec ſon mari, que comme heritiere mobiliaire de défunt Pierre-Thomas, Ecuyer ſon fils, & comme Tutrice naturelle de François Philippes Thomas, Ecuyer ſon autre fils, demandereſſe en Requeſte inſerée en l'Arreſt du Conſeil du 26. Novembre 1718. d'une part, & Pierre le Cœuf, Ecuyer, Conſeiller du Roy, Prevoſt des Maréchaux de France à Saumur; la veuve & heritiers du feu Sieur de Moſſet, Lieutenant General de la Maréchauſſée de Saumur, Clement Vallet, Pierre d'Urſſon, Sieur d'Aubigny, Marc François Gigault, Sieur d'Etergé, François Herault, Sieur de Boiſbrard, Noël Prevoſt, Conſeiller en la Senechauſſée de Saumur, Guerin, Sieur de Villermur, Procureux du Roy en la Maréchauſſée de Saumur, Défendeurs d'autre part; & encore entre ladite veuve Beaupré ès noms & qualitez qu'elle procede, Demandereſſe aux fins de ſa Requête, inſerée en l'Arreſt du Conſeil du 13. Septembre 1719. & aſſignation donnée en conſequence, d'autre part; & Jean Blondeau élû en l'Election de Saumur, Défendeur d'autre; & encore entre ladite veuve Beaupré, ès noms & qualitez, Demandereſſe aux fins de ladite Requeſte, inſerée audit Arreſt du Conſeil du 13. Septembre 1719. & aſſignation donnée en conſequence, d'autre part, & Anne Cheſneau, veuve de Charles le Roy, vivant Greffier de la Maréchauſſée de Saumur, Défendereſſe, d'autre part, ſans que les qualitez puiſſent nuire ni préjudicier aux parties; veu au Conſeil d'Etat Privé du Roy, &c. Et tout conſideré. Le Roy en ſon Conſeil, faiſant droit ſur l'Inſtance, ſans s'arrêter à la fin de non recevoir propoſée par les Officiers de Saumur, dont Sa Majeſté

Digitized by Google

les a débouté, a cassé & annullé les informations commencées le trente Mars mil sept cent quatorze, le decret de prise de corps décerné contre Beaupré, les procedures faites depuis la Sentence de competence, tous les jugemens interlocutoires & le jugement diffinitif du dix-huit Aoust de la même année, ordonne que l'habit gris blanc, & le fusil dudit Beaupré déposez au Greffe de la Maréchaussée de Saumur, seront rendus & restituez à ladite veuve; à ce faire, tous Greffiers & autres Dépositaires contraints, quoi faisant déchargez: en consequence, a condamné & condamne Sa Majesté lesdits Officiers de Saumur solidairement en treize mille livres de dommages & interests envers ladite veuve Beaupré & son fils; sçavoir, le Lœuf, ci-devant Prevost de ladite Maréchaussée, en deux mille cinq cens livres Herault & Valette qui ont fait les fonctions d'Assesseurs, en chacun deux mille livres; Guerin, Procureur du Roy, aussi en deux mille livres. Les heritiers Mocet, Durson, Gigault, Prevost, tous Conseillers en la Senechaussée de Saumur en chacun mille livres, & Blondeau Gradué, en cinq cens livres. Condamne en outre Sa Majesté, lesdits Officiers solidairement en tous les dépens faits, tant au Parlement qu'au Conseil, même en tous ceux qui sont reservez; a déchargé & décharge lesdites veuve Mocet & Leroy des assignations à elles données au Conseil à la requête de la veuve Beaupré, dépens à cet égard compensez. Permet Sa Majesté à ladite veuve de faire exhumer son mary, & de le faire enterrer à ses frais en telle Eglise qu'elle voudra choisir: Et ordonne que le present Arrest sera registré au Greffe de la Maréchaussée de Saumur, lû, publ.é

Digitized by Google

publié & affiché par tout où besoin sera ; & sur le surplus des demandes de ladite veuve Beaupré a mis & met Sa Majesté les Parties hors de Cour. Fait au Conseil d'Etat Privé du Roy, tenu à Versailles le neuf Septembre mil sept cent vingt-deux.

ARREST du Conseil d'Etat, tenu à Soissons le 31. Octobre qui permet aux sujets du Royaume qui sont redevables envers le particulier, compris dans le Rôle arrêté, & titre de supplement de capitation extraordinaire de s'acquitter desdites sommes, en payant ès mains du Prepose au recouvrement dans les mêmes effets ordonnez par l'Arrest du 29. Juillet 1721.

AUTRE du 1. Novembre qui modere à moitié les droits des decrets volontaires des immeubles, acquis depuis le 1. Septembre 1719. jusqu'au dernier Octobre 1720. à condition par les acquereurs des immeubles de payer lesdits droits avant le premier Janvier prochain.

ARREST du Conseil d'Etat, tenu à Villers-Cotterets le 3. Novembre, qui ordonne que les précautions prescrites par les Arrests & Ordonnances, pour les plombs qui doivent être mis aux Balles & Ballots de Marchandises, & autres Effets, & les Certificats qui doivent les accompagner, continueront d'être exactement observées dans toute la partie du bas-Languedoc, qui est à la gauche de la Riviere d'Orbe, compris les Villes d'Agde, Beziers, Bederieux, Ceilles, & autres qui sont le long & endeçà de ladite Riviere, & aussi dans le Vivarais & Velay, jusqu'aux Confins de l'Auvergne Forest & du Lyonnois ; & qu'à l'égard de l'autre

Digitized by Google

partie du Languedoc, à la droite de la Riviere d'Orbe & Provinces voiſines, toutes les Marchandiſes qui en partiront pourront être tranſportées d'une Ville à l'autre, & dans les Provinces du Royaume, ſans être plombées ni accompagnées d'autres Certificats de Santé, que de ceux qui ſeront délivrez aux Voituriers portant le nom de la Ville, ou lieu du départ & le jour, avec la qualité & quantité des Marchandiſes qu'ils portent : Ordonne pareillement Sa Majeſté que les Bureaux établis dans les Villes de Toulouſe & Narbonne, & autres qui pourroient l'avoir été pour la viſite des Marchandiſes, ſeront pareillement levez ; faiſant défenſes aux Maires, Conſuls, Officiers Municipaux, & tous autres, de donner aucun trouble ni empêchement aux Voituriers qui paſſeront, munis de ſimples Certificats cy-deſſus énoncez.

ARRET dudit jour, tenu à Villers Cotterets, qui ordonne que les Notaires, Greffiers & autres qui ſont dans le cas de contravention, ou qui ont encouru la peine du triple droit, & qui en conſequence de l'Article III. de la Declaration du 29. Septembre dernier feront contrôler, ſceller & inſinuer les Actes qui ne l'ont pas été, ou qui payeront le Droit de Centiéme denier, dans le délai de trois mois, à compter du jour de l'enregiſtrement d'icelle, ſeront tenus de rembourſer en même temps les frais qui ont été precedemment faits contre eux, ſuivant qu'ils ſeront reglez à l'amiable entre eux & les Commis à la Regie deſdits Droits, ou en cas de conteſtation, ſuivant la liquidation qui en ſera faite par les Sieurs Intendans & Commiſſaires départis dans

Digitized by Google

dans les Provinces & Generalitez du Royaume, ou leurs Subdelegüez.

ARREST du Conseil du 14. dudit mois, qui ordonne que les Pourvûs & Proprietaires des Offices & Droits supprimez, qui n'ont point encore representé leurs Titres par-devant les Commissaires députez, à l'effet d'en faire les liquidations, seront tenus de le faire dans le premier Fevrier de l'année prochaine, pour tout délai, & sans esperance d'aucun autre; après lequel temps ils n'y seront plus reçûs, & demeureront déchûs de toutes prétentions: Veut pareillement Sa Majesté que ceux dont les Offices & Droits ont été liquidez; & qui jusqu'à present n'ont pas reçû les fonds destinez à leurs remboursemens, ensemble ceux dont les liquidations seront faites dans le délai cy-dessus accordé, soient tenus d'en recevoir le remboursement avant ledit jour premier Fevrier prochain en quittances du Garde du Trésor Royal, portant interest au denier Cinquante; & que faute de ce faire dans ledit délai, ils en seront déchûs purement & simplement, sans esperance de retour; & Sa Majesté demeurera quitte & déchargée desdits remboursemens.

ARREST du Conseil du 17. dudit mois, qui commet les Sieurs Fagon, de Machault & d'Ormesson, Conseillers d'Etat, & les Sieurs Angran, Regnaud, Bignon, Fontanieu, Vanolles, d'Aube, Meliand & Pinon d'Avor, Maîtres des Requêtes, pour proceder, au nombre de cinq au moins, à la liquidation des sommes dûës aux Officiers qui ont fait le rachat du prêt & annuel de leurs Offices pour le rembourse-

rembourſement, tant du principal de la Finance par eux payée, que des intereſts de ladite Finance, à compter de la datte des quittances qui leur en ont été expediées juſqu'au dernier Decembre de la preſente année, ainſi qu'il eſt ordonné par la Declaration du 19. Aouſt dernier, & conformement à icelle : à l'effet de quoi les pourvûs deſdits Offices remettront inceſſamment leſdites quittances de Finance ès mains du Sieur Pierre Chaſtriot, Greffier des Commiſſions extraordinaires du Conſeil, que Sa Majeſté a commis à cet effet, Greffier de ladite Commiſſion.

ARREST du 21. dudit mois, qui ordonne que lorſque par quelque enchere, les Proviſions d'aucuns des Offices créez & rétablis par l'Edit du mois d'Aouſt dernier, ne pourront être ſcellées en faveur de ceux qui auront fait le payement des droits de marc d'or deſdits Offices : en ce cas les quittances dudit marc d'or expediées en leur nom, vaudront comme ſi elles avoient été expediées au nom de ceux qui obtiendront les Proviſions deſdits Offices, ſans qu'il ſoit beſoin d'aucun Acte de ceſſion ou tranſport, d'Arreſts particuliers, ni d'aucune autre formalité : Sa Majeſté validant à cet effet leſdites quittances pour les premieres Proviſions ſeulement. Veut & ordonne Sa Majeſté qu'en vertu du preſent Arreſt, & ſans qu'il en ſoit beſoin d'autres, les premieres Proviſions des Offices de Gouverneurs, Lieutenans de Roy, Majors, Maires, Lieutenans de Maires, & autres Offices créez & rétablis par Edit du mois d'Aouſt 1722. ſoient expediées & ſcellées, en rapportant par l'Impetrant la quittance du marc d'or, ſous quelque nom qu'il

Digitized by Google

qu'il ait été payé ; & que celui qui aura été pourvû, soit tenu en consequence de rembourser le montant du droit de marc d'or, à celui par qui il aura été payé.

ARREST du 22. dudit mois, qui ordonne que l'Edit du mois d'Aoust 1722. sera executé selon sa forme & teneur : veut en consequence Sa Majesté que le Garde du Tresor Royal en exercice, reçoive les contrats de rentes sur la Ville, rentes provinciales, & finances d'Offices supprimées & liquidées, de ceux qui auront fait leurs soumissions pour acquerir aucuns des Offices créez & rétablis par ledit Edit, Ordonne Sa Majesté qu'en fournissant par eux leurs quittances de remboursement, & tous autres Actes necessaires pour l'extinction & suppression entiere desdits contrats, rentes & finances d'Offices, il leur sera donné pour le Garde du Tresor Royal en exercice, des recepissez à la décharge du Tresorier General des revenus casuels, sur la finance des Offices de Gouverneurs, Lieutenans de Roy, & Majors des Villes clauses du Royaume, des Offices anciens, alternatifs & triennaux de Maires, Lieutenans de Maires, Echevins, Consuls, Capitouls, Jurats, Assesseurs, Secretaires-Greffiers des Hôtels de Ville, & leurs Controleurs, de ceux d'Avocats & Procureurs du Roy desdits Hôtels de Ville, d'Archers, Heraults, Hoquerons, Concierges, Gardes Meubles, & autres Valets de Ville, & des Offices des Syndics des Paroisses, & de Greffiers des Rolles des Tailles, & autres impositions.

AUTRE Arrêt du 22. dudit mois, qui fait

Digitized by Google

fait deffense à tous Maîtres des Coches, Carosses & Messageries, leurs Commis, Cochers & Conducteurs, de se charger de Vins, Eaux-de-Vie, & autres Liqueurs, qu'il ne leur soit apparu du payement des droits de Courtiers-Jaugeurs; déclare en outre la saisie faite par les Employez aux Hydes de la Ville de Poitiers le 21. Aoust dernier, de six barils d'Eau-de-Vie bonne & valable, & ordonne que ladite Eau de Vie sera confisquée au profit de Martin Gerard, &c.

ARREST du Conseil du 23. dudit mois, qui ordonne que ceux des Acquereurs des Offices de Syndics des Paroisses & Greffiers des Rolles, qui ne voudront pas les exercer eux-mêmes, pourront les faire exercer par tels sujets capables qu'ils jugeront à propos de choisir. Ordonne Sa Majesté que sur la nomination desdits Acquereurs desdits Offices, il leur soit expedié des Commissions du Grand Sceau, pour chacune desquelles il ne sera payé que la somme de six livres pour le Sceau & l'honoraire, sans aucun droit de Marc d'or, & d'Enregistrement desdites Provisions, conformément à l'Edit du mois d'Aoust dernier.

ARREST du Conseil d'Etat du 8. Decembre, par lequel Sa Majesté desirant, dans les circonstances présentes, établir une juste proportion entre le prix des Etoffes noires, tant de Laine que de Soye, qui sont venduës dans Paris par les Marchands Drapiers & Merciers, fait très expresses défenses à tous Marchands Drapiers de vendre aucuns Draps noirs au dessus des prix cy-après marquez; sçavoir,

Les

Les Draps les plus fins des fabriques de Paignon & de Rousseau, 29. liv.

Ceux des fabriques de Sedan, les plus beaux, 14. liv.

Et ceux des qualitez inferieures de la même fabrique de Sedan, à proportion.

Les Draps appellez de Berry, les mieux fabriquez, 10. liv.

Ceux des qualitez inferieures à proportion.

Et à l'égard des Marchands Merciers, le Roy leur fait pareillement défense de vendre les Ras de Soye, appellez de Saint Maur, plus de 14 liv. 5. sols l'aune, lorsqu'elle est du poids de six onces; & celles desdites Etoffes qui peseront moins de six onces par aune, à proportion de leur poids & qualité. Les Rasdits de Saint Maur, composez de Fleuret, à 12. liv. l'aune les plus beaux, & les autres à proportion. Ordonne de plus Sa Majesté aux Ferandiniers de la Ville & Fauxbourg de Paris, de se conformer, en ce qui les concerne, à la disposition de l'article précédent, à peine, tant contre les Marchands Drapiers & Merciers que contre les Ferandiniers, de 3000. liv. d'amende en cas de contravention, & de déchéance de leur qualité ou Maîtrise, &c.

Digitized by Google

JOURNAL DE PARIS.

LE 29. d'Octobre 1722. le Duc d'Epernon épousa Mlle de Montmorency. La ceremonie du mariage s'est faite au Château de Mello par l'Abbé d'Aulin, oncle du marié, en presence du Curé de la Paroisse, & des parens des deux côtez.

Mello communément appellé Marlon, est une Baronnie très-ancienne, à trois lieuës de Clermont en Beauvoisis, qui releve du Roy, & appartient au Duc de Luxembourg. Elle a donné le nom à une grande maison éteinte il y a environ trois cens ans. Celles de Nesles d'Offemont aussi éteinte, de Montmorency, & de Bourbon Condé, l'ont possedée successivement; & elle est rentrée dans celle de Montmorency par la Princesse de Meckelbourg, sœur du Maréchal de Luxembourg, pere du Duc de ce nom qui la possede aujourd'hui. Le Château qui est d'une belle construction, est bâti sur une hauteur qui commande plus de trois lieuës de pays. On y a fait depuis deux ans beaucoup d'embellissemens & d'augmentations. Sa principale vûë donne sur

un

Digitized by Google

un fond fort étendu, entrecoupé de bois, & de prairies, & arrosé de plusieurs ruisseaux formez par la petite riviere du Terrain.

Un Bourg qu'on dit avoir eu autrefois le titre de Ville, est au bas du Château, & finit à un Village qui y tient nommé Cires qui releve en partie de la Baronnie.

Il y a dans ce Bourg un Prieuré, un Chapitre & un Couvent de Cordelieres.

Les Seigneurs de Mello ont fondé le Prieuré & le Chapitre. Le Fondateur du premier étant devenu Abbé de Vezelai en Bourgogne, attacha à cette Abbaye la nomination de ce Prieuré. Il y avoit autrefois des Benedictins, mais il a été sécularisé. On l'appelle le Prieuré de la Magdelaine; il a de grands droits, & a dans son enceinte une Eglise bien entretenuë, où l'on dit la Messe trois fois la semaine. L'Abbé de Veissiere connu dans la République des Lettres, en est le Titulaire.

Le Chapitre est composé de quatre Chanoines, dont le Prieur de la Magdelaine est le premier. Il y a dans la Collegiale une Chapelle qui sert de Paroisse pour le Bourg, dont le Curé est aussi Chanoine. Le Seigneur donne deux Canonicats, & nomme à la Cure alternativement avec les Religieux de S. Quentin de Beauvais.

Les

Digitized by Google

Les Religieuſes du Couvent étoient autrefois des Hoſpitalieres ; mais on y a mis il y a environ cent ans des Cordelieres. La Superieure qu'on appelloit autrefois la Mere Ancelle eſt perpetuelle. C'eſt M. de Luxembourg qui la nomme. Elle a le titre d'Abbeſſe ſelon l'uſage de l'Ordre de S. François à l'égard des Couvens de Filles. Ce Monaſtere dépend pour le Spirituel du Provincial des Cordeliers de la grande Province de France. L'Abbeſſe eſt fille de M. Launay, Secretaire du Roy, & Directeurs de la Monnoye des Medailles.

Les perſonnes qui ont aſſiſté à la Benediction Nuptiale étoient du côté du mari, le Duc & la Ducheſſe d'Antin, l'Abbé d'Antin, la Marquiſe de Gondrin, le Marquis de Gondrin, ſon ſecond fils, & M^lle de Tourbes, & du côté de la mariée les Ducs de Luxembourg, & de Montmorency, le Comte de Ligni, le Prince & la Princeſſe de Tingri, le Duc d'Olonne, & les Marquiſes de Bellefonds, & de S. Germain Baupré.

Le 13. Novembre on fit avec les ceremonies accoutumées l'ouverture du Parlement ; la Meſſe fut celebrée à la Chapelle de la Grande Salle du Palais. M. le Premier Preſident, & les Chambres y aſſiſterent. La

Digitized by Google

La contagion ne regne plus à Orange, cette nouvelle a été renduë publique, & confirmée par un memoire détaillé de M. de Chaſſe, Brigadier des armées du Roy, Commandant pour Sa Majeſté dans la Principauté d'Orange, qui rend un compte exact de la naiſſance & du progrès de cette maladie, auſſi bien que de ſon entiere ceſſation.

Le 15. le Roy accompagné de Monſieur le Duc d'Orleans entendit la Meſſe chantée par ſa Muſique dans ſa Chapelle du Château de Verſailles.

Et le dix-huit M. Maſſei, Archevêque d'Athenes, Nonce ordinaire du Pape eut audience particuliere du Roy. Il y fut conduit par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambaſſadeurs, qui le même jour conduiſit auſſi à l'audiance de Sa Majeſté le Bailly de Meſmes, Ambaſſadeur de la Religion de Malthe.

M. le Blanc, Secretaire d'Etat, a été attaqué d'un violent rhumatiſme, & en a été gueri en peu de jours par le Sieur Porcheron, qui demeure ruë du Petit Lyon, quartier S. Sauveur à Paris.

Le Roy a nommé pour ſon Prédicateur ordinaire le Pere la Place, du Grand Couvent des Jacobins de la ruë S. Jacques, avec la penſion ordinaire.

Le Marquis de la Fare a reçû la Toiſon

Digitized by Google

son d'Or des mains de Monsieur le Duc d'Orleans, au nom du Roy d'Espagne.

L'Abbaye de Sainte Glossinde, Ordre de S. Benoît, dans la Ville de Metz, vacante par le decès de la Sœur Hauteman, derniere Titulaire, a été donnée à la Sœur Marguerite Hauteman de Baron, Religieuse dans l'Abbaye de Chelle.

Le 14. Novembre le Roy a accordé 6000. liv. de pension à la Dame de Fontaine Martel, par forme de gratification.

Le 22. Novembre M. de S. Contest, Premier Ambassadeur Plenipotentiaire de France au congrès de Cambrai, donna une grande fête au sujet du Sacre & Couronnement du Roy, & il y eut de grandes réjoüissances dans toute la Ville. Le *Te Deum* fut chanté en Musique dans la Metropolitaine, où l'Archevêque de Tours officia. On entendit à la fin trois salves de l'artillerie de la Ville & de la Citadelle, & le Regiment du Roy, Infanterie fit trois décharges de Mousqueterie. Le soir on alluma le feu qui avoit été dressé sur la place, & on tira grand nombre de fusées, presque toutes les maisons aux environs étoient illuminées. Plusieurs pilastres & arcades de lampions, posez sur le portique de l'Hôtel de Ville faisoient un effet admirable, &c. Après la Comedie, les Ambassadeurs, les Dames,

Digitized by Google

mes, & ceux qui avoient été invitez par M. de S. Conteſt, paſſerent dans une galerie préparée pour le bal. On danſa juſqu'à onze heures qu'on ſervit un magnifique ſouper. Outre la table des Ambaſſadeurs il y en avoit une autre de 60. couverts. Le bal recommença après le ſouper, & dura juſqu'à cinq heures du matin.

Le même jour on chanta le *Te Deum* en muſique dans l'Egliſe Royale de Saint Quentin, à l'occaſion du Sacre du Roy. Le Chapitre de cette Egliſe, dont les Rois de France ſont Fondateurs & pleins collateurs, ſignala ſon zele par une illumination ingenieuſe qui couvroit tout le grand portail, & qui y a brillé toute la nuit, avec ces deux vers qui en expliquent le ſujet.

Unctum de cælo monſtrant hæc lumina Regem,
Syderea, & terris deſuper eſſe datum.

On écrit de Malthe que le Grand-Maître avoit reçû pluſieurs avis de Conſtantinople qui aſſuroient tous que l'armément conſiderable que fait le Grand Seigneur menaçoit l'Iſle de Malthe, & que les Turcs avoient réſolu d'en former le ſiége ; la flotte preparée eſt compoſée de cinquante vaiſſeaux de guerre, & d'un grand nombre de bâtimens de tranſport.

Su-

Digitized by Google

Sur ces nouvelles le Grand Maître a envoyé ordre aux Grands Prieurs d'écrire à tous les Chevaliers pour les avertir de se tenir prêts à partir à la premiere citation que l'on attend incessamment dans des circonstances aussi pressantes.

La Diligence de Lyon a été arrêtée à 28. lieuës de Paris par des voleurs qui l'ont forcée de se détourner du grand chemin. Ils n'ont pas fait le carnage qu'on avoit débité d'abord, ils ont tué seulement un homme qui étoit dans le panier & blessé, le Cocher & le Postillon qui se plaignoient un peu trop hautement d'un cheval qu'on leur avoit fabré. Ils ont foüillé & dépoüillé les particuliers de tout leur argent. Cette perte monte à plus de trente mille livres.

Le Vendredi 20. Novembre on a suppléé les ceremonies du Baptême à Mademoiselle de Beaujolois, née à Versailles le dix-huit Decembre 1714. La ceremonie fut faite dans la Chapelle du Palais Royal par l'Evêque de Nantes, Premier Aumônier de Monsieur le Duc d'Orleans, en presence du Curé de S. Eustache, Paroisse de la Princesse baptisée. Elle a eu pour parain le Roy d'Espagne, representé par Monsieur le Duc d'Orleans, & pour maraine la Reine d'Espagne, representée par Madame la Duchesse d'Orleans.

Le

Digitized by Google

Le même jour M. Mascei, Archevêque d'Athenes, & Nonce ordinaire du Pape, eut audiance publique de Madame la Ducheſſe d'Orleans; il y fut conduit par M. de Marpré, Introducteur des Ambaſſadeurs, près de ſon Alteſſe Royale.

Le 22. le Roy entendit la Meſſe chantée par ſa Muſique dans ſa Chapelle du Château de Verſailles, il y fut accompagné par M. le Duc d'Orleans, & Sa Majeſté prit le 20. & le 24. le divertiſſement de la chaſſe du vol, accompagnée du Duc de Bourbon, du Comte de Clermont, & du Duc de Charoſt, ſon Gouverneur.

M. De la Lande, Sur-Intendant de la Muſique de la Chambre du Roy, & rempliſſant lui ſeul très-dignement les quatre quartiers de la Maîtriſe de la Chapelle de Sa Majeſté, s'eſt démis volontairement de trois de ces quartiers, en faveur de M. Gervais, Sur-Intendant de la Muſique de Monſieur le Duc d'Orleans, de M. Bernier, Maître de la Muſique de la Sainte Chapelle de Paris, & de M. Campra qui brille depuis long-temps, non-ſeulement par la compoſition de Motets chantez dans toute l'Europe, mais encore par un grand nombre d'Opera que le public a applaudis.

Le 25. Novembre Dom Patricio Law-

Digitized by Google

les, Ambaſſadeur extraordinaire du Roy d'Eſpagne, chargé par ſon Maître de demander au Roy Mademoiſelle de Beaujolois, fille de Monſieur le Duc d'Orleans pour Don Carlos, Infant d'Eſpagne, obtint à Verſailles ſa premiere audiance publique de Sa Majeſté, le Prince de Lambeſc, & le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambaſſadeurs allerent prendre cette Excellence à l'Hôtel des Ambaſſadeurs dans le carroſſe du Roy, & la conduiſirent à Verſailles. L'avant-cour du Château étoit occupée par les Compagnies des Gardes Françoiſes & Suiſſes en haye & ſous les armes, les tambours appellans au paſſage de l'Ambaſſadeur; dans la cour les Gardes de la Porte, & ceux de la Prevôté de l'Hôtel en haye & ſous les armes paroiſſoient à leurs poſtes. Le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Ceremonies, & M. Deſgranges, Maître des Ceremonies, reçurent ce Miniſtre au bas de l'eſcalier, qui étoit gardé par les Cent-Suiſſes en habit de ceremonie, la hallebarde à la main.

Le Duc d'Harcourt, Capitaine d'une Compagnie des Gardes du Corps, le reçut en dedans de leur Salle, où ils étoient en haye & ſous les armes.

De l'audience du Roy, Don Patricio Lawles fut conduit à celle de Monſieur le

Digitized by Google

le Duc d'Orleans & de Madame la Duchesse d'Orleans, par le Chevalier de Sainctot, & après toutes ces audiences, l'Ambassadeur & tous les Gentilshommes de sa suite, furent traitez par les Officiers du Roy.

L'après-midy les conventions du Mariage de Don Carlos, Infant d'Espagne, avec la Princesse Philippe-Elisabeth d'Orleans, fille de Monsieur le Duc d'Orleans, Regent du Royaume, furent signées dans l'Appartement du Cardinal du Bois, Premier Ministre, par cette Eminence, par M. d'Armenonville, Garde des Sceaux de France, M. le Pelletier de la Houssaye, Conseiller d'Etat ordinaire, & Chancelier de Monsieur le Duc d'Orleans, & M. Dodun, Contrôleur general des Finances, nommez par Sa Majesté, & munis des pleins pouvoirs requis dans cette occasion, & par l'Ambassadeur Extraordinaire du Roy d'Espagne, qui delà fut reconduit à l'Hôtel des Ambassadeurs, par le Chevalier de Sainctot avec les ceremonies ordinaires.

Le lendemain 26. on le conduisit encore à Versailles, en observant tout le ceremonial de la veille; & après un dîner servi comme le precedent, l'Ambassadeur se rendit dans le Cabinet du Roy

Digitized by Google

avec les formalitez d'usage, sur les cinq heures du soir. Le Roy étoit dans son fauteüil, & avoit une table devant lui. Monsieur le Duc d'Orleans étoit à la droite de Sa Majesté, & tous les Princes & Princesses de la Maison Royale occupoient dans le cercle leurs places marquées. Don Patricio Lawles fit un compliment au Roy après les reverences prescrites, & se retira à la place qui lui étoit destinée au bas du cercle. On lut le Contrat de Mariage du Prince d'Espagne & de la Princesse d'Orleans, qui fut signé par le Roy, ensuite par Monsieur le Duc d'Orleans, par les Princes & Princesses de la Maison Royale, chacun dans son rang. Le Cardinal du Bois, Premier Ministre, signa sur la premiere colonne, & l'Ambassadeur Extraordinaire d'Espagne sur la seconde.

Le 29. premier Dimanche de l'Avent, le Roy, accompagné de Monsieur le Duc d'Orleans, entendit dans la Chapelle de son Château de Versailles, la Messe chantée par la Musique, & l'après-midy le Pere Boyer, Theatin, prêcha devant Sa Majesté, qui fut ensuite au Conseil de Regence.

La 2. Decembre, le Baron Hop, Ambassadeur Ordinaire des Etats Generaux, eut audience particuliere du Roy, il y fut

Digitized by Google

fut conduit par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambaſſadeurs.

Le premier Decembre, Mademoiſelle de Beaujolois partit du Palais Royal, dans le Caroſſe du Roy, accompagnée de Madame la Ducheſſe de Duras, qui doit la conduire ſur la frontiere d'Eſpagne. Cette Princeſſe étoit ſuivie d'un détachement des Gardes du Corps, des Caroſſes & Officiers de la Maiſon du Roy, nommez pour l'accompagner, & la ſervir pendant ſon voyage, & qui avoient ſuivi cette Princeſſe, lorſqu'elle partit de Verſailles pour venir à Paris. Les principaux de ces Officiers ſont, M. Meſſier, Chevalier de S. Loüis, Maître d'Hôtel du Roy, M. Talon, Ecuyer de Sa Majeſté. M. Courtois, Contrôleur de la Maiſon du Roy, &c.

La Princeſſe étoit encore accompagnée dans ſon caroſſe, de Madame de Saint-Germain, ſa Sous-Gouvernante. Elle fut conduite par Monſieur le Duc d'Orleans & M. le Duc de Chartres, juſqu'au Bourg-la-Reine. La veille de ſon départ M. de Châteauneuf, Conſeiller d'Etat, & Prevôt des Marchands, lui avoit preſenté au Palais Royal les complimens de la Ville & les preſens accoûtumez.

Jeudy 3. Decembre, un homme,

Digitized by Google

qu'on dit être un des Voleurs qui avoit attaqué la Diligence de Lyon, fut arrêté sur les onze heures du matin auprès de saint Eustache ; il fut découvert dans un Cabaret, où il déjeûnoit lui troisiéme, & aussi-tôt investi ; mais il sortit en se défendant avec vigueur, & passa à travers l'Eglise, où se faisoit la Procession du S. Sacrement, l'épée nuë à la main ; mais il fut poursuivi avec tant de diligence, qu'il fut arrêté un moment après, au même endroit où d'abord on l'avoit voulu prendre.

Le 7. Decembre, les Prevôt des Marchands & Echevins, à la tête du Corps de Ville, precedez des Colonel & Archers de la Ville, allerent, par ordre exprès du Roy, à l'Hôtel de l'Ambassadeur d'Espagne, & firent les complimens de la ville de Paris, à Don Patricio Lawles, Ambassadeur Extraordinaire du Roy d'Espagne, sur le Mariage de l'Infant Don Carlos, avec la Princesse Philippe-Elisabeth d'Orleans, fille de Monsieur le Duc d'Orleans, ce qui fut executé avec les Ceremonies ordinaires, & avec les presens que la Ville a coûtume de faire dans ces occasions.

Le Dimanche 6. Decembre, le Roy donna à M. le Comte de Valbelle, premier Sous-Lieutenant des Gendarmes de la

Digitized by Google

la Garde, Brigadier d'Armée, l'Expectative d'une place de Commandeur de l'Ordre de S. Loüis à quatre mille livres de penſion.

Le Jeudy 10. Decembre, le Duc de Gêvres fut reçu au Parlement en qualité de Gouverneur ſurvivancier de la Ville de Paris.

Le même jour, à deux heures après-midy, un Etranger, connu dans pluſieurs Cours d'Allemagne & du Nord, fit une épreuve pour éteindre les incendies en preſence du Cardinal du Bois, premier Miniſtre. On avoit conſtruit pour cet effet un édifice de charpente, rempli de matieres les plus combuſtibles, dans la place d'Armes de l'Hôtel Royal des Invalides. On y mit le feu, & lorſqu'il fut bien allumé, l'Etranger, qui attendoit les ordres du Cardinal du Bois, & qui tenoit ſon ſecret tout prêt, fit rouler au milieu des flâmes, un baril d'environ douze pouces de diametre ſur une longueur proportionnée, qu'on prétend être rempli d'eau, & contenant dans ſon milieu une boëte de fer blanc, où étoit une matiere qui devoit operer l'extinction totale du feu; de cette boëte partoit un petit tuyau, dont l'extrêmité ſe terminoit à un des fonds du baril. Le bout du tuyau étoit garni d'une méche, à la-

Digitized by Google

quelle on mit le feu en lançant le baril. Un moment après on entendit un bruit sourd comme d'un petard. Toutes les flâmes, qui sortoient par les fenêtres & les lucarnes de la cabane, & qui surmontoient le toit de plus d'une toise, s'éteignirent subitement ; il parut à la place une épaisse fumée, qui étant dissipée, laissa voir le débris de l'incendie, avec quelque peu d'étincelles & de feu, mais sans flâme.

Après cette premiere operation, on fit une seconde épreuve dans la cave d'une petite maison de la plaine de Grenelle pleine de paille, de tonneaux secs & de bûches ; cette seconde operation réüssit aussi parfaitement que la premiere.

Nous avons déja parlé plusieurs fois de l'Auteur de cet important secret dans nos precedens Journaux ; il a fait de pareilles épreuves en Saxe, en presence du Roy de Pologne, & devant le Cardinal de Saxe Zeits, à la Diette de Ratisbonne, sur des bâtimens construits de planches, contenant plusieurs chambres, où le feu a été successivement éteint ; on en a aussi fait une épreuve à Ausbourg dans un veritable incendie, où le feu fut éteint dans plusieurs chambres par le secours de semblables machines.

MORTS

Digitized by Google

MORTS DE FRANCE.

DAme Marie de la Grange-Triannon, épouse de Messire Jean-Edoüard de l'Etoille, de Poussemothe, Chevalier, Sire & Comte de Graville, Conseiller du Roy en ses Conseils, & second President en sa Cour des Aydes, decedée le 22. Octobre 1722. âgée de 70. ans.

Le 8. Novembre, Mre Paul-Joseph de Combéfort, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Curé de N. D. de Bonnes-Nouvelles, Abbé de S. Pierre de Maurs, âgé de 64. ans.

Le 26. Joseph Robert, Abbé de Lignerac, âgé de plus de 80. ans.

M. Charles de Ferriol, Baron d'Argental & de S. Ferriol, est decedé à Paris le 25. Octobre dernier dans la 70. année de son âge, dont il en a employé cinquante au service de Sa Majesté, dans ses Armées & dans les Negociations. Il a residé pendant 20. années à la Cour Ottomane, en qualité d'Envoyé & d'Ambassadeur Extraordinaire, où il a soutenu son caractere avec beaucoup de fermeté, de dignité & de magnificence. En

Digitized by Google

l'année 1709. où la disette se fit sentir dans toutes les parties du Royaume, M. de Ferriol obtint de la Porte des Commandemens pour faire charger un très-grand nombre de Vaisseaux de bleds, sans payer aucun droit ni frais, dans tous les ports du Grand-Seigneur; lesquels Vaisseaux arriverent successivement dans les Ports de Toulon & de Marseille, & porterent l'abondance, non seulement dans les Villes maritimes de Provence & de Languedoc, mais dans tout le reste du Royaume. C'est le service le plus important que l'on pouvoit rendre à l'Etat, dans la conjoncture & la disette où il se trouvoit. Il est mort sans posterité, n'ayant qu'un frere Président à Mortier au Parlement de Mets, & une sœur, Abbesse de l'Abbaye Royale d'Annonay. Il a fait ses deux neveux, qui portent son nom, ses legataires universels, dont l'un est Lecteur de Sa Majesté, & l'autre Conseiller au Parlement de Paris. Il étoit fils de M. Jacques de Ferriol, Conseiller au Parlement de Mets, Commissaire en la Chambre de Justice, établie en 1661. & nommé Conseiller d'Etat. Son Bisayeul Marc-Antoine de Ferriol étoit Maître des Requêtes suivant ses lettres de provisions en datte du 27. Septembre 1609. Le

Digitized by Google

Le premier Novembre 1722. Messire François-Annibal Dumerle, Chevalier, Seigneur du Blambuisson, & autres lieux.

Le 28. Octobre, Dame Catherine-Madelaine de Verthamont, veuve de M. Loüis-François le Fevre de Caumartin, Chevalier, Seigneur de Boissi, Argouges, Messi, &c. Conseiller d'Etat ordinaire, âgée de 80. ans.

M. de Reynold, Lieutenant General des Armées du Roy, Colonel du Regiment des Gardes Suisses, & Grand-Croix de l'Ordre de S. Loüis, est mort à Versailles le 4. Decembre, âgé de plus de 80. ans.

Le 27. Novembre, Dame Loüise-Françoise Bouthillier de Chavigny, veuve de M. Philippe de Clerambaut, Comte de Palluau, Marquis de l'Isle de Boin, Baron de Rognac, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Berry, Maréchal de France, ci-devant Gouvernante des Enfans de France, mourut âgée de 89. ans.

Madame, Elisabeth-Charlotte de Baviere, Comtesse Palatine du Rhin, née le 7. May 1652. de Charles-Loüis de Baviere, Comte Palatin du Rhin, Electeur, & de Charlotte de Hesse; mariée à Mets le 6. Novembre 1671. à

Digitized by Google

MONSIEUR, Philippes de France, Duc d'Orleans, de Valois, de Chartres, de Nemours & de Montpenſier, frere unique du Roy Loüis XIV. eſt morte au Château de Saint Cloud le 8. Decembre à quatre heures du matin, dans les ſentimens de la plus grande pieté.

Depuis ſon retour de Reims, tous les remedes qu'on avoit fait prendre à Madame n'avoient donné que de foibles eſperances. Le 5. Decembre on reconnut que l'hydropiſie étoit entierement formée. Le même jour Madame entendit la Meſſe dans ſa chambre, & communia par les mains de l'Abbé de Saint Geri de Maignas, ſon premier Aumônier. L'après-midi le Roy fut voir cette Princeſſe, qui ſe trouva plus mal le ſoir, l'hydropiſie s'étant entierement déclarée

Le 6. l'enflure augmenta conſiderablement, de même que le lendemain, que Madame demanda l'Extrême-Onction. Elle reçût ce Sacrement le 7. à onze heures du matin, avec une parfaite connoiſſance. Sur le ſoir, cette Princeſſe entra dans l'agonie, qui dura juſqu'au lendemain quatre heures du matin.

Monſieur le Duc d'Orleans n'a point quitté Madame depuis qu'elle a paru en danger. S. A. R. a donné des marques ſenſibles de la plus vive douleur Tout le monde,

Digitized by Google

monde connoît son attachement & sa tendresse respectueuse pour Madame, & les sentimens d'amitié filialle que cette Princesse avoit pour S. A. R.

Les approches de la mort n'ont point démenti la fermeté & la pieté de cette grande Princesse. Elles ont paru jusqu'au dernier moment ; & ses paroles dictées par la Religion, ont extrémement édifié & attendri tous ceux qui les ont entenduës ; & enfin son trepas n'a fait verser que des larmes sinceres. Elle avoit expressément défendu qu'on fit pour elle ces pompeuses ceremonies, qui ne servent souvent qu'à faire revivre l'orgüeil des Grands du monde. Son corps n'a point été ouvert, ainsi qu'elle l'avoit ordonné. Il fut porté à saint Denis le jeudi au soir 10. Decembre, conduit par le Marquis de Dreux, Grand Maître des Ceremonies, & par Mr. des Granges, Maître des Ceremonies.

S. A. S. Mademoiselle de Charolois avoit été nommée par le Roy pour faire les honneurs du Convoy. Cette Princesse étoit accompagnée des Duchesses d'Humieres & de Talard, de la Marquise de Flamarin, de la Vicomtesse de Tavanes, & de Madame de Fondras-Château-Tiers, Dame d'atour de Madame. La Duchesse de Brancas, sa Dame d'Honneur,

Digitized by Google

neur, ne se trouva point à cette triste ceremonie, parce qu'elle étoit malade. Tous les Pages de la grande & de la petite Ecurie du Roy, portant des flambeaux, à cheval, accompagnerent le convoi, où assisterent tous les Officiers de la Maison de Madame. Le Comte de Simiane, son Chevalier d'Honneur, le Marquis du Poulpris, son premier Ecuyer, & le Comte d'Harling, Capitaine de ses Gardes, étoient à la tête avec tous les Officiers des Maisons de Monsieur le Duc d'Orleans, & de Madame la Duchesse d'Orleans, la Compagnie de ses Gardes, & Gardes Suisses, &c.

Le Convoi partit de Saint Cloud à 7. heures du soir, & arriva à Saint Denis à onze. L'Abbé de Maignas, premier Aumônier de Madame, fit un fort beau discours en présentant le corps aux Peres Grand Prieur & Religieux de l'Abbaye de Saint Denis. Le Pere Anceaume, Grand Prieur, y répondit d'une maniere très-éloquente.

On dit ensuite l'Office des Morts, & d'abord qu'il fut fini, le corps fut mis dans le caveau à côté de celui de feu MONSIEUR, son Epoux, avec les ceremonies ordinaires.

La France regrette avec juste raison une Princesse qui faisoit ses délices, & l'admi-

Digitized by Google

l'admiration de toute l'Europe par ſes rares & éminentes qualitez, dont la principale étoit l'amour de la Religion, & la pieté. Celles qui formoient ſon caractere particulier étoient la bonté de cœur, l'affabilité, & un penchant naturel à faire du bien. Heureuſes les perſonnes de tout rang & de toutes conditions, qui avoient le bonheur de l'approcher, & d'en être protegées, ſur tout celles que le merite & la vertu diſtinguoient particulierement. Les veritables Sçavans, & les gens de Lettre ont fait une perte particuliere. Cette auguſte Princeſſe les aimoit, les conſideroit, & les protegeoit avec diſcernement, par les grandes connoiſſances qu'elle avoit de toutes les parties des Belles Lettres, & ſur tout des matieres qui regardent la belle Antiquité. Son goût particulier pour les Antiques avoit rendu ſon Cabinet l'un des plus riches, & des plus magnifiques du monde ſçavant. C'eſt dans ce tréſor qu'on trouve une ſuite des plus complettes de Medailles Romaines d'or, du haut & du bas Empire, avec les revers les plus beaux & les plus ſinguliers. Ajoûtons à ces veritez celle qui fait ſa veritable gloire, & qui fera auſſi ſa récompenſe. Nous l'avons appriſe du Peuple conſterné, qui en entendant la nouvelle de ſa mort, s'eſt écrié:

Digitized by Google

écrié de toutes parts : *Nous avons perdu la mere des pauvres & des affligez, qui faiſoit notre conſolation, notre joye, &c.*

On trouvera dans le prochain Mercure un petit Supplément au Journal du Voyage du Roy à Reims, & aux ceremonies de ſon Sacre, &c. qui contiendra des additions & des corrections, avec quelques circonſtances & quelques détails qui ne laiſſeront rien à deſirer à l'exactitude qu'on peut exiger de nos ſoins, & de notre application pour ſatisfaire la curioſité du Public ſur une matiere ſi intereſſante.

SUPPLEMENT.

A MADAME DE B.

Qui avoit donné à l'Auteur un Ruban de Canne.

Hier loin de Paris, faiſant triſte figure,
Il me ſurvint une aventure.
Iris, ſouffrez qu'en cet écrit,
Ma Muſe en faſſe le recit.

L'eſprit plein de reconnoiſſance

Du

Du preſent dont vous même aviez ſçû m'honorer,
Je priois les neuf Sœurs de vouloir m'inſpirer
Des vers dont l'heureuſe éloquence
Marquât de vos bontez mon vif reſſentiment;
J'y révois. Mon cheval marchoit non-chalamment,
Lorſqu'aſſez près du moulin de Javelle.
Cupidon du bout de ſon aîle,
Me frappant aſſez bruſquement,
Me tira de ma rêverie.
D'où te vient, me dit-il, d'un ton de raillerie,
Cet air embarraſſé, rêveur,
Quel déplaiſir peut attriſter ton cœur?
Conte-moi tes chagrins, tu ſçais que je ſuis tendre,
Qu'un cœur infortuné, de moi peut tout attendre.
Aucun chagrin ne me trouble aujourd'hui,
Lui dis-je, & ſur mon front s'il paroît quelqu'ennui,
Il vient de quelques vers que ma timide veine
Ne donne aujourd'hui qu'avec peine.
Ce ruban en eſt le ſujet:
Que vois je, dit-il, quel objet?

As-tu

Digitized by Google

As-tu donc dérobé la charmante ceinture,
Qui de Venus fait la parure ?
A coup seur ce ruban en faisoit le cordon.
Vous errez, dis je, à Cupidon,
Je n'ai point volé vôtre mere,
C'est une autre beauté que celle de Cytere
Qui m'a fait ce précieux don.
C'est Iris qui vous est si chere.
Ha ! si tu tiens d'Iris ce bijou plein d'appas,
Reprit l'amour, je ne me trompois pas.
Ecoute, je voulus quand Iris vint au monde
La rendre égale à la fille de l'Onde.
Venus sans le sçavoir servit à mon dessein,
Et coupant sa ceinture, en jouant sur son sein,
On vit de la moitié ton Iris revêtuë,
Ce ruban y pendoit, je m'en souviens encor.
La Reine de Paphos désolée, éperduë
Pleura long-temps son cher trésor,
Elle m'exila de sa vûë,
Mais enfin se trouvant encore assez d'attraits,
Elle souffrit qu'Iris jouït de mes bienfaits.

C'est ainsi par hazard que le Dieu de Cythere,

De

Digitized by Google

De vos appas Iris m'apprit tout le myſtere,
Mais il ne me laiſſa dans nul étonnement.
Quand je vous contemplois avant cette aventure,
Iris, je ſçavois bien que la ſeule nature
Ne peut jamais produire un objet ſi charmant.

ARREST du Conſeil du 1. Decembre, concernant ceux qui ſont employez ſur le rôle du 15. Septembre dernier à titre de capitation extraordinaire, par lequel S. M. ordonne que tous les Particuliers, Fermiers, Locataires & Redevables de ceux employez audit Rôle du 15. Septembre dernier, entre les mains deſquels il aura été fait des ſaiſies, ſeront tenus de payer & vuider leurs mains, en celles du ſieur le Virloys, de tout ce qu'ils ſe trouvent leur devoir, & leur devront à l'avenir, juſqu'à l'actuel payement; quoi faiſant ils en demeureront bien & valablement quittes & déchargez envers ceux compris audit Rôle, & tous autres; ſinon veut Sa Majeſté qu'ils y puiſſent être contraints, de même que pour ſes deniers & affaires.

APPRO-

Digitized by Google

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux le *ſecond Volume du Mercure du mois de Novembre*, & j'ai crû qu'on pouvoit en permettre l'impreſſion. A Paris le 12. Decembre 1721.

HARDION.

TABLE

du ſecond Volume de Novembre.

EPITRE en Vers, page 1
Etabliſſement de l'Academie Royale de Liſbonne, 7
Epître à l'Evêque de Laon, 19
Remarques critiques ſur le Dictionnaire de Bayle, 23
Bouts-rimez propoſez, 29
Suite du Journal du Voyage du Roy, 31
Fêtes de Villers-Cotterets, premiere journée, 32
Seconde journée, chaſſe du Sanglier, 47
Chaſſe du Cerf, 51
La Foire, 52
Divertiſſement & récit de Terpſicore, 66

Digitized by Google

Conſommation faite à Villers-Cotterets, 71
Fête faite à Chantilly, premiere journée, 73
Seconde journée, Pêche, 87
Divertiſſement de la Menagerie, 91
Balet des Vingt-quatre heures, 92
Prologue,
Argumens & extraits de la Comedie des Paniers, & de celle des Broüilleries, 102
Couplets, 105
Illumination du Parterre de l'Orangerie, 109
Troiſiéme journée, Chaſſe du Cerf, & Fête de Diane, 110
Quatriéme journée, Illuminations & Feux d'artifice, 115
Départ du Roy de Chantilly, & ſon arrivée à Saint Denis, 120
Arrivée du Roy à Paris, & à Verſailles, 122
Te Deum chanté, & réjoüiſſances faites à Paris, 125
Enigmes, 126
NOUVELLES LITTERAIRES, & des beaux Arts, 128
Ouvertures des Academies, 137
Academie des Sciences; deſcription d'une Pendule, 146
Academie de Bordeaux, 150

Digitized by Google

Academie de Portugal, *ibid.*
SPECTACLES, 156
NOUVELLES ETRANGERES, 161
Morts & Naissances des Pays Etrangers, 175
Arrêts, 176
Journal de Paris, 186
Mariage de l'Infant Don Carlos avec Mademoiselle de Beaujolois, 195
Epreuve pour éteindre le feu, 199
Morts de France. 201
Mort de MADAME, 205
Supplement. Vers, 208

ERRATA

du premier Volume de Novembre.

PAge 5. ligne 6. respectacle, *lisez* respectable.
Page 9. ligne 1. au, *lisez* du.
Page 60. ligne 14. Religieuses, *lisez* Religieux.
Ibid, ligne 16. elles, *lisez* ils.
Page 63. fit, *lisez* fut.
Page 95. ligne penultiéme, duraut, *lisez* durant.
Ibid. Marclaud, *lisez* Marcland.
Page 164. ligne 1. trois, *lisez* deux.

Digitized by Google

Page 168. ligne 15. l'interieur, *liſez* l'exterieur.

Page 169. l. 11. les, *liſez* ces.

Ibid. ligne 23. penetrant, *liſez* penchant.

Page 170. ligne 14. Penetré de ſes maximes, *ajoûtez*, vous compterez pour rien votre Royaume, le plus floriſſant qui ſoit ſur la terre, au prix de celui que vous eſperez dans le Ciel. L'amour de Dieu profondément gravé dans votre cœur, vous conduira dans la voye de ſes Commandemens, dont l'exacte obſervation eſt au deſſus de l'Empire univerſel du monde, & vous regnerez ainſi, Sire, &c.

Page 189. ligne 14. d'yvoire piquez d'or, *liſez* d'agathe.

Page 207. ligne dû, *liſez* de.

Page 208. ligne 4. étoient, *liſez* étant.

Page 225. ligne 22. lers, *liſez* que lors.

Nous croyons devoir faire obſerver une faute qui ſe trouve dans notre dernier Mercure, où nous avons mis le Mandement de M. l'Evêque de Beauvais après celui de M. l'Evêque de Senlis, ſans penſer que la qualité de premier Comte & Pair Eccleſiaſtique dans la perſonne de M. de Beauvais, exigeoit que nous lui donnaſſions le rang qui lui étoit dû.

Digitized by Google

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 6. ligne 20. l'ennuye, *lisez* s'ennuye.
Page 7. ligne 7. qui, *lisez* que.
Page 11. ligne 12. d'operer, *lisez* d'opiner.
Page 19. derniere ligne; motifs, *ajoutez* divers.
Page 31. ligne 8. ainſi, ôtez ce mot.
Page 38. ligne 12. feüilles, *lisez* feüillées.
Page 45. ligne 5. du bas, d'autres Princes &, ôtez ces mots.
Ibid. ligne 4. du bas, firent, *lisez* tinrent.
Page 50. ligne 26. par, *lisez* pour.
Page 57 ligne 12. &, ôtez ce mot.
Page 58. ligne 3. du bas, Scapui, *lisez* Scapir.
Page 63. ligne 2. du bas, Staltinbang, *lisez* Saltimbanque.
Page 68. ligne 5. ſur deux, *lisez* ſur les deux.
Page 83 ligne 6. du bas, les Officiers, *lisez* les Offices.
Page 125. ligne 7. du, *lisez* au.
Page 137. ligne 6. Arbalatrier, *lisez* Arbalêtrier.
Page 143. ligne 5. Haraces & des Curiales, *lisez* Horaces & des Curiaces.

Le Traité Hiſtorique & Chronologique du Sacre & Couronnement des Rois & des Reines de France, depuis Clovis juſqu'à preſent, & de tous les Princes & Souverains de l'Europe, &c. dont nous avons déja parlé, ſe vend à Paris chez Bauche & Pepingué, Quay des Auguſtins.

Digitized by Google

LE MERCURE DE DECEMBRE 1722.



QUÆ COLLIGIT SPARGIT.

A PARIS,

Chez GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
GUILLAUME CAVELIER, Fils, rue S. Jacques, au Lys d'Or.
ANDRE' CAILLEAU, à l'Image Saint André, Place de Sorbonne.
NOEL PISSOT Quay des Augustins, à la descente du Pont-neuf, à la Croix d'Or.

M DCC. XXII.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale pour toutes choſes eſt à M. MOREAU, *Commis au Mercure, chez M. le Commiſſaire le Comte, vis-à-vis la Comedie Françoiſe, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent ſe ſervir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-inſtamment quand on adreſſe des Lettres ou Paquets par la Poſte, d'avoir ſoin d'en affranchir le Port, comme cela s'eſt toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaiſir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-ſeulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Le prix eſt de 30. ſols.

Digitized by Google

LE MERCURE DE DECEMBRE 1722.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

ODE SUR LE SACRE DU ROY.

ACcourez, peuples, Dieu lui même
S'intereſſe à vôtre bonheur,
Aujourd'hui ſa bonté ſuprême
Vous donne un Roy ſelon ſon cœur :
Ciel ! quelle ſplendeur l'environne !
Déja brille dans ſa perſonne
Tout l'éclat de la Majeſté ;

Digitized by Google

Sur le front du jeune Monarque, (a)
Je vois la pieté qui marque
Le trait de la Divinité.

Offrons, à l'envi, nôtre hommage
Au plus cheri de tous nos Rois;
Devoir, amour, tout nous engage
A vivre soûmis à ses loix:
Louis, des bons Rois le modele, (b)
Veut aimer un peuple fidele,
En pere tendre, & genereux;
A peine il a le Diadême,
Qu'atteſtant la vérité même,
Il jure de nous rendre heureux.

O que la timide innocence
Doit eſperer en ſa bonté;
Il fait ceder à la clemence,
Les droits de l'exacte équité;
Déja des victimes ſans nombre, (c)
Approchoient du rivage ſombre,
Louis les arrache au trépas:

(a) *L'Onction faite par M. l'Archevêque de Rheims.*
(b) *Les Promeſſes.*
(c) *Les Priſonniers.*

Senſible

Digitized by Google

Sénsible à de juſtes allarmes,
Ah, Prince! en eſſuyant des larmes,
Que de cœurs ne gagne-tu pas?

Mais de quel glaive redoutable (a)
Arme-t-on le bras de LOUIS?
Eſt-il quelque tête coupable?
Eſt-il encor des ennemis?
Va-t-il ſur les pas des Alcides,
Rappeller leurs exploits rapides,
Quel ſang à nos yeux va couler...
LOUIS s'arme contre le crime,
Le vice ſeul eſt la victime,
Que ce glaive doit immoler.

Qu'entends-je? à ta voix menaçante (b)
Tout l'Enfer fremit de courroux;
Mais que peut ſa rage impuiſſante
Contre d'inévitables coups?
Tes ſermens annoncent la foudre,
Parle, tu vas réduire en poudre
Ces monſtres que l'Enfer produit;
C'en eſt fait, leur troupe éperduë,

(a) *L'épée de Charlemagne.*
(b) *Les Sermens.*

Digitized by Google

A ta parole, confondue,
Rentre dans l'éternelle nuit.

Ainsi le Maître de la terre
Sçait faire respecter sa loi,
Il parle, au bruit de son tonnerre
Tout l'Univers tremble d'effroi :
A sa voix, la terre affermie,
Se rit d'une mer ennemie,
Et de tous ses fougueux assauts ;
Il écrit sa loy sur le sable,
Et c'est un Arrest immuable
Qui calme la rage des flots.

Tems heureux ! désormais l'impie
N'exhalera plus ses fureurs ;
L'orgüeilleuse & fiere heresie
N'osera souffler ses horreurs ;
On ne verra plus le blasphême,
Bravant la majesté suprême,
Faire pâlir la verité ;
Déja le fer brille, étincelle,
Et d'une bouche criminelle
Punit l'affreuse impieté.

Quoi !

Digitized by Google

Quoy ! du fond des Royaumes sombres
S'éleve un monstre audacieux ? (a)
Cent fois replongé dans les ombres,
Il paroît encor à nos yeux ?
Point d'honneur ! chimere fatale,
Ne viens plus d'une ardeur brutale
Tiranniser de nobles cœurs :
Valeur funeste à la Patrie !
Des vaincus la gloire est flétrie,
La mort est le prix des vainqueurs.

Mais d'un jour si rempli de charmes
N'allons pas troubler la douceur,
Banniſſons de vaines allarmes
A l'aſpect de nôtre bonheur :
Sous de favorables auſpices
Nous goûtons déja les prémices
Du regne même de la paix :
Né pour la gloire de la France,
PHELIPPS, c'eſt à ta prudence
Que nous devons tous ces bienfaits.

Puiſſe nôtre Auguſte Monarque,
L'exemple, un jour, des plus grands Rois ;

(a) *Le Duel.*

Digitized by Google

Braver auſſi long-temps la Parque
Qu'il aura le cœur des François :
MINISTRE, que Themis avouë,
Prélat dont tout l'Univers loüe
Les grands talens & les vertus ;
Si j'en crois ton zele ſincere,
Renaîtra ſous ton Miniſtere
Le doux empire de TITUS.

FRANC. XAV. DE TILLY, D. L. C. D. J

REMARQUES ſur une Diſſertation de M. de Camps, Abbé de Signy.

CE n'eſt point par eſprit de critique, mais par un pur amour pour la verité de l'Hiſtoire que je me vois contraint d'avertir ici le public des fautes qui ſe trouvent dans la *Diſſertation Hiſtorique du Sacre des Rois de France*, inſerée dans le Supplement du Mercure de May 1722.

L'Auteur qui y inſinuë que le Sacre de nos Rois ne doit ſe faire que les jours de Dimanche ou de Fête, datte celui de *Pepin* du 8. Juillet 754. Or l'on avoit en cette année F. pour lettre Dominicale, le 8. Juillet échût par conſequent un Lun-

dy

Digitized by Google

dy qui n'étoit pas Fête. La vraye datte eſt du Dimanche 28. Juillet. De plus ce Roy ne mourut pas le 26. Septembre 768. comme l'écrit l'Auteur, mais le 24.

Il nous embaraſſe fort ſur le chapitre d'*Eudes* qu'il dit avoir été couronné à Compiegne au mois de Janvier 887. c'eſt, ſelon lui, ſuivant le ſtile ancien, puiſqu'il écrit plus bas que Eudes fut reconnu Roy, Regent, & Adminiſtrateur de la Couronne durant la minorité de Charles *le Simple*, vers l'Automne 887. & qu'ainſi ſa premiere année courut depuis l'Automne de l'année 887. juſqu'à l'Automne de l'année 888. Quand on dit qu'un Prince a commencé ſon regne vers l'Automne, on eſt diſpoſé à croire que ç'a été vers le 22. Septembre. Mais comment M. l'Abbé de Camps accordera-t'il cela avec la Charte du même Eudes, conſervée à Langres, dont on lui a envoyé une copie exacte, par laquelle il aſſure avoir été confirmé dans ſon opinion. Cette Charte eſt dattée du 18. des Calendes de Janvier 888. & la premiere année du regne d'Eudes. Or ſi ce Prince avoit été proclamé Roy ou Regent dès le 22. Septembre 887. comme l'Auteur le prétend, cette Charte du 15. Decembre 888. devroit neceſſairement être de la ſeconde année de ſon regne. Si au contraire, on

Digitized by Google

ne commence à compter les années de ce regne que du jour de son couronnement en Janvier 888. suivant le stile usité aujourd'hui, la datte de la Charte de Langres sera fort juste, & conforme à l'Indiction VI. qui s'y trouve ; cette Indiction ayant commencé d'être comptée dès le 24. Septembre précedent, suivant l'usage des Empereurs d'Occident.

On nous jette dans un autre embarras, lorsque l'on cite deux Chartes du même Eudes, rapportées par M. Baluze ; elles sont toutes deux des Ides, c'est à-dire du 13. de Juin 888. Indiction VI. Mais comme elles sont de la seconde année du regne d'Eudes, cette datte ne renverse-t'elle pas le systême de l'Auteur de la Dissertation qui n'a fait commencer le regne de ce Prince que vers le 22. Septembre precedent ? D'un autre côté comment la datte de la Charte de Langres posterieure de six mois aux deux autres, porte-t'elle qu'elle est de la premiere année du regne d'Eudes. La question est de sçavoir surquoi doit tomber la datte de l'année marquée dans cette Charte, ou sur le 1. Janvier 888. en supposant que cette année aura commencé d'être comptée dès le jour de Noël, ainsi que nos bons Auteurs soutiennent qu'il se pratiquoit sous la race des Carlovingiens, témoin

Digitized by Google

moin la datte du couronnement de Charlemagne comme Empereur, que l'on met au jour de Noël 801. qui n'étoit encore que l'an 800. suivant nôtre calcul present; ou si cette datte de 888. doit tomber sur le 15. Decembre precedent 18. des Calendes de Janvier. Je soutiens que cette Charte de Langres est dattée du 15. Decembre 888. J'en tire la preuve de l'Indiction VII. qui y est marquée. Cette Indiction est certainement celle de l'année 889. mais elle avoit commencé d'être employée dès le 24. Septembre 888. suivant l'usage des Empereurs d'Occident. De ce principe il faut conclure necessairement que la Charte de Langres ayant été donnée la premiere année du regne d'Eudes, les années de ce regne n'ont dû commencer à être comptées que du jour du couronnement de ce Prince en Janvier 888. suivant le stile usité dès ce temps-là dans l'Eglise Romaine, & que nous suivons aujourd'hui; par consequent l'on s'est trompé quand on a dit que cette premiere année courut depuis l'Automne de l'année 887. jusqu'à l'Automne de l'année 888.

J'ose aussi supplier nôtre Auteur qui a tant recüeilli de Chartes de nos Rois de nous expliquer comment il peut entendre celle de Charles *le Gras*, en faveur de

Digitized by Google

l'Eglise de Gironne, rapportée aussi par Baluze. Elle est du 1. Janvier, Indiction VI. la seconde année de l'Empire de Charles dans les Gaules. Suivant l'Indiction elle doit être du 1. Janvier 888. mais comment ce Prince qui avoit commencé d'administrer le Royaume immediatement après la mort du Roy Carloman, arrivée dès le 6. Decembre 884. ne comptoit-il au 1. Janvier 888. que la seconde année de son regne, ou si l'on veut de sa Regence en France? De plus il étoit alors hors du Royaume, & même avoit été dépose de l'Empire au mois de Novembre precedent. On ne peut être trop en garde contre ces sortes d'actes. Quand on les examine de près, l'on a de grandes suspicions contre leur authenticité. Les fabricateurs d'anciennes Chartes ont souvent manqué d'exactitude pour bien faire quadrer les dattes qu'ils y mettoient.

M. l'Abbé de Camps dit que Loüis d'*Outremer* fut sacré le 20. Juin 936. & ce fut le Dimanche 19. B. étoit la lettre Dominicale. Il place aussi le Sacre de *Lothaire* au 13. Novembre 954. & il avoit été fait la veille qui étoit un Dimanche, la lettre A. étoit la Dominicale. Ce n'est à chacun de ces Sacres qu'un jour de difference, mais on demande de l'exactitude pour ces sortes d'époques.

Digitized by Google

Il y a auſſi erreur à la datte du Sacre du Roy *Robert*. On la met au 30. Janvier 987. vieux ſtile. C'eût été un Lundy, attendu la lettre Dominicale A. & cette ceremonie s'étoit faite dès le Dimanche 1. du même mois Fête de la Circonciſion.

M. l'Abbé ſoutient que *Hugues*, fils aîné du Roy Robert n'avoit que 18. ans lorſqu'il mourut le 17. Septembre 1026. & qu'il étoit né par conſequent l'an 1008. d'où il s'enſuit, dit-il, qu'on ne peut fixer la naiſſance du Roy Henry, ſon frere puîné, plutôt que l'an 1009. L'Auteur appuye ſon ſentiment ſur l'autorité de Glaber, & marque l'endroit où ſe trouve ſa citation chez du Cheſne, *Tome IV. des Hiſtor. François, pag.* 26. Mais il me ſemble qu'il s'eſt trompé; car voici comment Glaber s'exprime dans un ſeul vers ſur l'âge du Prince Hugues, lorſqu'il mourut.

Ter denis minus excreverat duobus.

Qui de trois fois dix ôte deux, reſte pour 28.

Le Sacre de *Philippe I.* ſe fit le jour de la Pentecôte l'an 1059. cela eſt certain, mais cette Fête échût le 23. May, & non pas le 27. comme le porte la Diſſertation, la lettre C. étoit la Dominicale.

M.

Digitized by Google

M. l'Abbé place celui de *Loüis* VI. dit *le Gros* au jour de l'Invention de S. Eſtienne 3. Aouſt 1106. double erreur, cette ceremonie fut le Dimanche 2. Aouſt 1108. Fête de S. Eſtienne Pape, le D. étoit la lettre Dominicale, & le pere de ce Prince, du vivant duquel il n'avoit pas été couronné, n'étoit mort que le Mercredy precedent 29. Juillet.

La Reine *Iſabelle*, femme de Philippe *Auguſte* fut couronnée, nous dit-on, le 29. May jour de l'Aſcenſion 1181. Dans cette année où l'on avoit D. pour lettre Dominicale, cette Fête échût le 14. May, & le couronnement s'étoit fait l'année precedente, au jour & Fête marquez dans la Diſſertation. Il eſt vrai que Rigord a dit que ce fut le 1. Juin, Fête de l'Aſcenſion 1181. c'eſt une erreur, tant pour le jour que pour l'année. Il y a auſſi un Anachroniſme pour le Sacre de *Saint Loüis* on le met au lendemain de la Fête de S. André 1226. & il avoit été fait la veille de cette Fête 29. Novembre, premier Dimanche de l'Avent, la lettre D. étoit la Dominicale.

M. l'Abbé de Camps rapporte la naiſſance de *Philippe* II. au 20. Aouſt 1175. c'eſt une erreur de 10. années. Ce Roy nâquit la nuit du Samedy au Dimanche 22. Aouſt 1165. s'il n'eut vû le jour qu'en

1175.

Digitized by Google

1175. auroit-il pû être pere en 1187. que son fils nâquit ? Il y a double erreur sur la naissance de ce fils, qui fut le Roy *Loüis* VIII. on la place au Lundy 5. Septembre 1187. & ce fut le Jeudy 3. Septembre. On avoit D. pour lettre Dominicale, & ce mois commença par un Mardy. Il est vrai que Rigord a dit le 5. mais il n'a pas désigné le jour de la semaine.

Le Dissertateur a suivi Guillaume de Nangis, qui dans la vie du Roy *Philippe* III. a placé le Sacre de ce Prince au jour de l'Assomption 1271. Mais comme ce même Auteur a dit dans sa chronique que les ceremonies furent faites le lendemain de la Décollation de S. Jean-Baptiste, c'est-à-dire le 30. Aoust, on demande à laquelle de ces deux Epoques on doit s'en tenir. Cette contradiction dans un Auteur contemporain, (car ce Moine de S. Denis mourut en 1302.) vaut bien celle d'Eginard au sujet du Sacre de Pepin, & merite bien que M. l'Abbé de Camps se donne la peine de l'éclaircir, comme il promet de faire observer celles d'Eginard dans une Dissertation qu'il doit donner au public.

On pourroit contester à l'Auteur la datte de la mort de *Philippe* III. y ayant eu là-dessus divers sentimens ; les uns l'ont placée au Dimanche avant la Saint Michel

Michel 23. Septembre, d'autres au 24 Octobre. M. l'Abbé la met au 6. de ce mois, & cite Nangis ; mais ce Religieux n'a nullement marqué dans ses deux ouvrages le jour auquel ce Prince mourut, la petite Chronique de S. Denis dit que ce fut le 5. Octobre 1285. & cette datte paroît la plus juste. Quelques-uns ont prolongé la vie de ce Prince jusqu'au 15. du même mois, mais pour les convaincre d'erreur il ne faut que lire une Charte rapportée par Perard, elle est de Philippe *le Bel*, fils & successeur de Philippe III. surnommé *le Hardy*, & est dattée de Narbonne le Mardy 9. Octobre 1285. Ce Prince y dit qu'il la scelle de son Sceau, dont il usoit avant que d'être parvenu au Gouvernement du Royaume, promettant de la faire sceller de celui de la Couronne dès qu'il l'aura reçû.

La Dissertation marque le Sacre de Loüis *Hutin* au 3. Aoust 1315. & ce fut le Dimanche après l'Octave de l'Assomption 24. du même mois. Elle met celui de *Philippe* V. le Dimanche après les Rois 1316. c'est vieux stile. En effet, cette datte se trouve dans un titre de la Chambre des Comptes. Cependant tous les Auteurs ont écrit que ce fut le Jeudy 6. Janvier Fête de l'Epiphanie. Enfin on place le Couronnement de *Charles* IV.

au

Digitized by Google

au 12. Fevrier 1321. c'eſt vieux ſtile, & c'eut été un Vendredy, car on avoit C. pour lettre Dominicale. Mais la ceremonie s'en fit le Dimanche de la Quinquageſime 21. du même mois.

Nôtre Auteur dit que le Sacre de *Charles* VI. fut le 25. Octobre 1380. c'eût été un Jeudy, d'autres ont dit le 28. quelques-uns d'après Froiſſart ont écrit le jour de la Touſſains. Il y a erreur chez cet ancien Chroniqueur, en ce qu'il dit, le Dimanche jour de la Touſſains, car cette année là où l'on avoit le G. pour lettre Dominicale, cette Fête échût un Jeudy. La vraie datte eſt le Dimanche dans l'Octave de tous les Saints 4. Novembre. Il y a une faute d'impreſſion chez Marlot, où on lit le jour de la Touſſains 1381.

L'Auteur auroit pû fixer le Sacre de *Charles* VII. au Dimanche 17. Juillet 1429. ſans dire ſimplement au mois de Juillet.

Il eſt tombé ſur le Sacre de *Henry* II. dans une erreur, dont il a l'obligation à Godefroy. Celui-ci en faiſant imprimer la Relation de cette ceremonie, où il eſt dit que le Roy Henry II. arriva à Rheims le 25. Juillet 1547. qu'il aſſiſta le même jour aux premieres Vêpres dans l'Egliſe Metropolitaine, & que le lendemain 26.

Fête

Digitized by Google

Fête de Sainte Anne il y fut sacré, crût devoir mettre une notte marginale à cet endroit pour avertir que la Fête de Sainte Anne échet le 28. Juillet, & au titre de cette Relation, il mit que le Sacre s'étoit fait le 28. Juillet. Ce qui induisit Godefroy à erreur, c'est qu'il demeuroit à Paris où la Fête de la Mere de la Sainte Vierge se celebre ce jour-là, à cause que le 26. qui est son jour naturel est occupé dans ce Diocése de la solemnité de la Transtation de S. Marcel, Evêque de Paris. Mais par tout ailleurs on fait la Fête de Sainte Anne, (& autrefois avec cessation d'œuvres manuelles) le 26. Juillet.

Enfin on met (pag. 100.) le Sacre d'*Henry* III. au 15. Fevrier 1575. & ce fut le Dimanche de la Quinquagesime 23. de ce mois la lettre B. étoit la Dominicale.

VERS adressez à un jeune homme qu'on veut détourner de la Poësie.

ALcippe gueris-toi d'une vaine manie
Laisse le froid Damis ennuyer son lecteur,
Que de plus nobles soins occupent ton genie,
C'est un mauvais métier que celui de rimeur.

Cliton

Cliton a fait un livre, on le prône, on l'admire,
La presse en est l'écueil il trouve maint censeur,
Le Libraire se plaint, le Poëte soupire,
C'est un mauvais métier que celui de rimeur.

Il faut absolument ramper avec Lucile,
Où bien de l'art des vers atteindre la hauteur;
Le chemin en est long, glissant & difficile,
C'est un mauvais métier que celui de rimeur.

Réussi-tu, dès lors l'envie au front cinique,
Fronde dans ses discours, & l'ouvrage, & l'Auteur,
A tout moment en butte aux traits de la critique,
C'est un mauvais métier que celui de rimeur.

Si Pegase pour toi n'est qu'un franc haridelle,
Comme il est pour Clindor, servile imitateur,
Tu verras tes écrits habiller la canelle,
C'est un mauvais métier que celui de rimeur.

Que si pour soulager ton indigence extrême,
Tu veux auprès des grands t'ériger en flateur,
Tu pourrois bien dans l'an jeûner plus d'un carême,
C'est un mauvais métier que celui de rimeur.

Apollon

Digitized by Google

Apollon te promet beaucoup de renommée ;
Rien de plus vuide au fonds ; cet éclat imposteur
Ne peut guere assouvir une muse affamée,
C'est un mauvais métier que celui de Rimeur.

Tu chausses le Cothurne, & parois sur la Scene,
Prends garde, le Public est d'une étrange humeur,
Pour lui plaire aujourd'hui, quelque soin que l'on prenne,
C'est un mauvais métier que celui d'un Rimeur.

Mais non, & ton penchant te porte à la satyre,
Penchant pernicieux, crois-moi, plus d'un Auteur
A souvent payé cher le plaisir de médire,
C'est un mauvais métier que celui de Rimeur.

Souffre pour un moment que la raison te guide,
Et sans plus t'entêter d'un chimerique honneur,
A des amusemens prefere un bien solide,
C'est un mauvais métier que celui de Rimeur.

Par le P. de Poncy, Jes.

RELATION

Digitized by Google

RELATION de ce qui s'eſt paſſé au ſujet d'une fille prétenduë poſſédée, avec des reflexions ſur les fauſſes poſſeſſions.

VErs la fin du Carême de l'année derniere 1721. on amena à la ville d'Eu, une fille, qui étoit ſervante chez le Meûnier du Village de Bailly-en-Riviere, au Comté d'Eu, pour y être exorciſée, parce qu'on la diſoit poſſedée : les perſonnes auſquelles on l'adreſſa, ayant voulu avoir mon ſentiment, avant que de proceder aux exorciſmes, me l'amenerent, & voici l'état où je la trouvai. Elle me parut âgée d'environ 24. ans, d'un air triſte & abbatu, & dans une legere & continuelle agitation, parlant d'une voix entrecoupée & mêlée de frequens ſoupirs. Je l'interrogeai ſur ſon mal, elle me dit, que lorſqu'il venoit à redoubler, elle ſentoit d'abord un remuëment dans le ventre, & quelque choſe qui s'y élevoit avec une eſpece de ſautillement ; qu'enſuite elle ſe trouvoit oppreſſée d'un ſerrement de poitrine & d'un étranglement à la gorge ; après quoi il lui ſurvenoit un mal de tête, qui étoit ſuivi de mouvemens convulſifs, qui commençoient, tantôt par

par un bras & tantôt par l'autre, ce qui se terminoit par une agitation violente de tout le corps. Enfin il me fut dit par sa maîtresse qui l'accompagnoit, que toutes ces incommoditez avoient succedé à une fievre intermittente, dont la fille avoit été attaquée.

Sur cet exposé, il me fut aisé de conclure, & de dire hautement, que tous ces symptômes étoient les effets de simples vapeurs histeriques assez ordinaires aux femmes, & que le diable n'y avoit aucune part. A ce mot la fille tressaillit, ce qu'elle faisoit, à ce qu'il me fut dit, autant de fois qu'elle l'entendoit prononcer. Pour justifier ce que j'avançois, je pris deux petites boëtes, dans une desquelles il y avoit des Reliques, & dans l'autre du tabac : je les lui presentai l'une après l'autre, & lui ayant donné adroitement occasion de s'y tromper, il arriva justement, que, croyant tenir dans sa main celle où étoient les Reliques, elle s'agita étrangement, se jettant à terre, disant qu'elle n'en pouvoit plus tant elle souffroit de douleurs, quoiqu'il n'y eut veritablement que du tabac dans cette boëte, pendant qu'elle n'avoit pas fait la moindre grimace, lorsqu'elle avoit tenu dans sa main celle où étoient les Reliques. Tous ceux qui étoient presens, demeu-

Digitized by Google

demeurerent parfaitement convaincus, qu'elle n'avoit effectivement que des vapeurs, & qu'elle n'étoit aucunement poſſedée, ce qui fut cauſe qu'on ne procedâ pas aux exorciſmes.

Il n'en fut pas de même de la fille, de ſon maître & de ſa maîtreſſe, leſquelles, quoiqu'on pût dire, perſiſterent de croire qu'elle étoit veritablement poſſedée. Ayant d'ailleurs trouvé un bon Curé de leur voiſinage, qui entra dans leur eſprit, elle fut enfin exorciſée en public & avec éclat. L'Exorciſte interrogea d'abord le prétendu demon, pour ſçavoir par quel moyen il étoit entré dans le corps de cette fille. Ce prétendu démon répondit, que c'étoit un valet, qui avoit demeuré avec elle, qui l'avoit obligé d'y entrer, par un verre de cidre qu'il lui avoit fait boire. On demanda enſuite à ce demon, quel étoit ſon nom. La fille continua de répondre pour lui, qu'il s'appelloit Robert le Diable, parce qu'ayant apparemment entendu parler de l'hiſtoire fabuleuſe qui porte ce titre, elle croyoit que c'étoit le nom de quelque démon, n'en ſçachant pas d'autre.

Quoique cela ſeul dût ſuffire aux perſonnes tant ſoit peu intelligentes, pour reconnoître la fauſſeté de cette poſſeſſion, cela ſervit au contraire beaucoup pour le faire

Digitized by Google

faire croire indubitable. On y accourut auſſi-tôt de toutes parts, non ſeulement des environs, mais de Roüen, de Neufchâtel, de la ville d'Eu, & particulierement de Dieppe, on publioit des prodiges de cette poſſeſſion, la poſſedée parloit & entendoit le Latin, elle reveloit les choſes les plus ſecrettes & les plus inconnuës, elle renverſoit ſix hommes des plus robuſtes.

Comme on ne parloit d'autre choſe, une perſonne, autant diſtinguée par ſa naiſſance, que reſpectable par ſon merite particulier, voulant s'inſtruire par ſoi-même de tout ce qu'on en diſoit, ſouhaitta que je l'y accompagnaſſe avec quelques autres perſonnes éclairées, nous fûmes donc témoins de ces fameux exorciſmes, quoiqu'avec peine: l'Exorciſte nous regardant comme des incredules, ce qui fut cauſe qu'il ne nous fût permis d'y être preſens, qu'à condition que nous y garderions un grand ſilence.

Voici ce que nous obſervâmes. Les prieres, les ſignes de croix qu'on faiſoit ſur cette fille, la Croix qu'on lui donnoit à baiſer, l'Eau-benîte qu'on jettoit ſur elle l'agitoient violemment, & elle ne les touchoit qu'après de grandes & de longues reſiſtances. Elle obéïſſoit neanmoins à la fin, quoiqu'à la verité on

ne

Digitized by Google

ne lui commandât qu'en latin ; mais une chose surprenoit ; sçavoir, que pendant qu'elle apportoit tant de resistance à toucher la Croix, ou des Reliques, elle recevoit la sainte Hostie en communiant sans la moindre agitation, & sans y apporter aucune difficulté. Lorsque l'Exorciste commandoit au demon de passer, soit dans le bras ou ailleurs, l'on y appercevoit souvent des mouvemens qui paroissoient convulsifs, & lors des plus grandes agitations, s'il ordonnoit au demon de se taire en lui parlant latin, la fille se tranquillisoit ordinairement au même instant. D'un autre côté, elle ne dit jamais un mot latin : bien loin de cela, l'Exorciste lui ayant commandé en cette langue, d'une maniere très-intelligible & à diverses fois, de mettre sa main gauche dans l'Eau-benîte, elle y mit sa droite ; & ayant commandé également en latin au demon de passer dans les jointures des doigts, il n'y obéït jamais, quelque instance qu'on pût lui faire.

Quant aux efforts violens qu'elle faisoit contre ceux qui la tenoient, il ne nous parut pas qu'il y eut rien qui surpassât la force naturelle qu'elle pouvoit avoir : à l'égard de ce que l'Exorciste lui disoit en latin, nous remarquâmes qu'il lui repetoit presque toûjours les mêmes com-

Digitized by Google

mandemens & en mêmes termes, & que les tons dont il usoit, l'aidoient beaucoup à lui faire entendre ce qu'il lui ordonnoit de faire, de maniere que nous tombâmes tous d'accord, qu'il n'y avoit rien que de naturel dans tout ce manege.

On publia neanmoins quelque temps après, qu'il s'étoit fait un autre exorcisme, où il s'étoit passé des choses qui devoient lever tous les doutes; mais le tout ayant été communiqué à feu M. Bazin de Bezons, Archevêque de Roüen, il fit défence de continuer ces Exorcismes, ne voyant dans tout ce qui lui en fut rapporté, aucune marque de veritable possession.

Les Exorcismes cessez, la fille reprit plus de tranquillité, & dormit plus doucement la nuit. Il lui est seulement resté quelques legeres agitations, qui se renouvellent de temps en temps, à quoi ceux qui sont auprès d'elle contribuënt beaucoup, l'entretenant toûjours dans la même pensée qu'elle est possedée.

LETTRE aux Auteurs du Mercure.

VOus n'aurez pas aujourd'hui, Messieurs, beaucoup de nouvelles, tout roule sur le Sacre où je n'ai pas été: & je n'en préviendrai pas les relations sur des

Digitized by Google

des rapports incertains.

On étale depuis quelque temps le portrait de M. le Cardinal du Bois, au bas duquel on lit ces vers.

Les dignitez dans ce Prelat
Brillent avec beaucoup d'éclat ;
Le Heros qui le favorise,
Et qui cherit l'esprit soutenu du bon sens,
A voulu que l'Etat, aussi bien que l'Eglise,
Profitassent de ses talens.

Des gens d'esprit ont fort loüé cela: Pour moi, qui trouve bon tout ce qui est vrai, je n'ai point contredit. Mais outre que dans ces sortes d'ouvrages il faut une grande brieveté, celui dont il s'agit est si commun, que je ne vois pas qu'on en pût faire honneur aux Cardinaux d'Amboise, de Richelieu & de Mazarin, comme à M. le Cardinal du Bois.

Trouvez donc quelque chose qui lui soit propre, & l'exprimez en moins de paroles: c'est l'objection que je me suis faite. Pour y répondre, voici ce que j'ai rimé:

Le Ministre que tu vois là,
Entre ceux qu'admira la France,

Digitized by Google

Eſt celui qui toûjours avance,
Et qui jamais ne recula.

Je ne me flatte point d'avoir ſi bien rencontré, qu'on ne puiſſe mieux ; mais j'oſe croire que ſi S. E. pouvoit ſouffrir une loüange, & qu'elle daignât choiſir du quatrain ou du ſixain, je n'aurois pas à craindre la comparaiſon. Je ſerois bien aiſe de ſçavoir ſi vous étes de mon ſentiment. Je ſuis, &c.

LE TOUT ET LA PARTIE.

DIALOGUE.

La Partie.

JE veux me ſeparer de toi, & tirer de moi ſeule tout mon prix. On pourroit croire que je te dois tout ce que je vaux.

Le Tout.

Eſt-ce que tu es jalouſe de me devoir une partie de ton excellence? mais quel eſt ton deſſein; & que feras-tu lorſque tu

Digitized by Google

tu feras ainſi ſeparée de moi ?

La Partie.

La belle demande ! vraiment je ſerai un tout moi-même : je ſerai indépendante.

Le Tout.

Oh ! ſi tu le prends par là, il n'eſt point de partie qui n'aye d'autres parties, & qui par conſequent ne ſoit un tout, conſideré dans cette vûë ; mais il faut voir ſi ce tout n'eſt point fait pour un tout plus excellent que lui. Tu auras beau être iſolée, on verra toûjours que tu es faite pour moi, que tu es déplacée, & que tu n'es qu'une rebelle.

La Partie.

Tes raiſons me convainquent : mais elles ne ſont pas aſſez fortes pour vaincre cette envie, que j'ai de me ſeparer de toi. Il me ſemble toûjours que je ſerai heureuſe, ſi...

Le Tout.

Je veux te prendre par ton foible ; car je vois bien que ce n'eſt que la vanité qui veut te faire ſeparer de moi : & bien, je te dirai que c'eſt à toi, & à tes ſemblables unies enſemble, que je doïs tout

Digitized by Google

ce que je ſuis, c'eſt vous autres, Meſdemoiſelles les Parties, qui me formez, je nais de vôtre aſſemblage, je vous dois tout ce que je ſuis. Separez-vous, je ne ſuis plus. Tu vois donc bien que loin de me prévaloir, je ne veux ſeulement que t'engager à demeurer unie à tes ſemblables pour ne pas perir moi-même.

La Partie.

Je vois que tu ramenes toutes choſes à ton interêt.

Le Tout.

Mon intereſt eſt loüable, & n'a aucun de ces défauts qu'on remarque dans les interêts particuliers qui gâtent, qui ruinent tout.

La Partie.

Oh ! je cherche le mien, moi, où je le trouve. Lorſque nous ſerons toutes unies, nous ferons un tout admirable ; j'en conviens ; mais trouve-t-on aujourd'hui beaucoup de gens qui connoiſſent les beautez du tout enſemble ? il y a trop de choſes à examiner à un tout. Les hommes ſe plaiſent davantage à conſiderer une partie, ainſi leur eſtime tombera toute entiere ſur moi. Après cela ai-je tort de vouloir me ſeparer.

Le

Digitized by Google

Le Tout.

Prends garde à ce que tu veux faire, tu pourrois bien, ſeparée de moi, être très-mépriſable & très-odieuſe. Conſidere les parties du corps humain, unies enſemble, elles ſont un tout, d'où reſulte cette beauté qui ravit les Dieux & les hommes : ſeparées, elles ſont horribles à voir. Je donne de la beauté à ce que tu peux avoir de deſagreable, de diſſonances, je vous change en accords les plus harmonieux ; mais d'ailleurs n'eſt-ce pas pour toi une plus grande ſatisfaction, de ſçavoir tout ce que tu vaux unie avec le tout, quoique moins eſtimée ; que d'être en plus grande eſtime, & ſçavoir en toi-même que tu en vaux beaucoup moins ? Le témoignage que tu te rends, n'eſt-il pas plus délicieux pour toi, que celui que les hommes injuſtes & prévenus peuvent te rendre ?

La Partie.

C'eſt-là du vieux langage ; aujourd'hui on parle bien autrement ; mais venons au fait. Sçais-tu que pour bien connoître une choſe, les Philoſophes diſent qu'il faut la diviſer par ſes parties. Comment veux-tu donc que je ſois connuë unie avec toi, puiſqu'il faut au contraire qu'on nous

Digitized by Google

ſepare pour être connus?

Le Tout.

L'eſprit de l'homme n'eſt pas aſſez éclairé pour me connoître d'une ſeule vûë ; il faut qu'il ſepare les parties, qu'il les examine, qu'il les compare ; mais ce n'eſt que pour les unir enſuite, & en faire un tout qui eſt redevable (je te l'ai déja avoüé) à chaque partie, des beautez qu'on remarque en lui ; car ſes beautez ne ſont point l'ouvrage du caprice, ou du hazard. Une heureuſe ſaillie peut faire quelquefois une partie ; mais le tout enſemble eſt l'ouvrage d'une ſageſſe profonde. Que de proportions, que de rapports, que d'harmonie dans un tout ! la beauté d'une partie peut cauſer quelque plaiſir ; mais celui qui comprend bien les beautez du tout enſemble, eſt comme enyvré d'une joye toute divine. Tu dois t'en rapporter au ſentiment du tout qui te parle ; crois-moi, demeure toûjours unie à lui ; c'eſt ainſi qu'on verroit regner un ordre admirable parmi les hommes, s'ils avoient ſoin que toutes les parties fuſſent unies à leur tout, & c'eſt ainſi que tout homme ſeroit heureux, s'il reglоit ſi bien toutes ſes actions, qu'elles fiſſent entre elles un tout harmonieux. Encore un coup, ſonge à ce que tu feras ſi tu es toute ſeule ;

Digitized by Google

le ; & considere les avantages que tu retireras de ton union avec moi. Vois, par exemple, ce qui fait la puissance d'un Etat ; c'est l'union des parties qui le composent. Si chaque particulier se separoit pour être à lui seul, cet Etat si beau, si respecté, si redoutable, cesseroit d'être aussi-tôt ; ce ne seroit plus que des membres épars, sans force, sans soûtien, & qui n'auroient aucune liaison ensemble.

La Partie

Je découvre trop d'avantage à m'unir à toi. J'y demeure donc attachée. Puissent toutes mes semblables ne te quitter jamais, pour n'être toutes ensemble avec toi qu'une même chose.

Cette Piece est de M. de Chansierge, Auteur des avantures de Neoptoleme, qui doit presenter au Roi un nouvel Ouvrage, intitulé, l'Idée d'un Roy parfait, où il est traité de la veritable grandeur, & des moyens de l'acquerir.

Digitized by Google

*Vers sur Madame la Comtesse de Turbilly, par M. de Rochamb****

CEs jours passez avint par avanture,
Qu'en certain lieu fus conduit par l'amour;
Là j'apperçus briller dans tout leur jour,
Maintes beautez rares dans la nature;
Bonne trouvai pour moi la conjoncture,
Et n'eus de sort alors voulu changer,
Mon cœur dût-il encourir du danger;
De ces beautez j'étudiois les charmes,
Quand amour dit, vois qui tu veux aimer,
Je lui ferai bien-tôt rendre les armes,
Et tu n'auras de peine à la charmer;
Lors s'apparut une jeune Déesse,
Qui trop pouvoit attirer la tendresse,
Son enjouëment, son air vif, son esprit,
Et mille appas ausquels mon cœur se prit,
Sçurent d'abord faire éclater ma flâme;
C'est celle ci, dis je, pour qui mon ame
Se sent épriſe, or me chaud de sçavoir;
Comme nommez cette belle immortelle,

Digitized by Google

Car en ceci ne crois me decevoir,
Divine elle eſt, ſon maintien le decele,
Ouy, dit amour; ſon nom eſt Turbilly;
A ce nom là de nouveau treſſaillis,
Puis, dis au Dieu, la prens pour ma maîtreſſe,
Seule elle va captiver ma tendreſſe...
Je le croi bien, reprit il plein d'émoi,
Mais n'attend pas que tu puiſſe lui plaire,
Onc n'a voulu ſe ſoumettre à ma loi;
Que ſi j'eus pû la rendre moins ſevere,
Elle eut regné ſur Paphos & Cithere,
Et n'auroit fait d'heureux auſtre que moi.

EXPLICATION d'une Pendule nouvellement imaginée, pour marquer exactement les Equations du temps, preſentée à l'Académie Royale des Sciences, par M. le Bon, Horloger, demeurant à Paris, Place Dauphine.

C'eſt-à-dire, qu'elle marque le vrai mouvement du Soleil, & les differences qu'il y a chaque jour avec le mouvement moyen, & avec celui des Etoiles fixes pendant tout le cours de l'année.

ON ſuppoſe d'abord que la Pendule eſt bien conſtruite, & qu'elle eſt

Digitized by Google

ſemblable dans ſon principe à celle que j'ai eu l'honneur de faire voir à l'Académie, dans une pareille Aſſemblée.

Une partie de l'artifice ſe fait par des Cadrans mobiles que j'ai imaginez, & que je vais expliquer, auſſi-bien que la machine qui les fait mouvoir, & leurs aiguilles.

Le bord exterieur du grand Cadran, qui eſt au bas de la Pendule, eſt diviſé en 365. pour marquer tous les jours d'une année & les douze mois.

Dans ce Cadran il y en a deux autres concentriques, de 24. heures chacun, dont un eſt pour marquer le temps vrai du Soleil, & l'autre pour marquer le temps moyen.

On y voit auſſi le Soleil qui marque ſa vraye heure, & qui ſe leve & ſe couche chaque jour à la vraie heure qui convient à Paris.

Au deſſus de ce grand Cadran, l'on a placé trois autres Cadrans moyens & concentriques, pour marquer les minutes, ſçavoir, dans le plus grand ſont les minutes du mouvement des Etoiles fixes. Dans le ſecond Cadran ſont les minutes du temps moyen. Et dans le troiſiéme ſont les minutes du temps vrai du Soleil.

Dans l'enceinte des trois Cadrans à minutes, & tout au haut, on a placé trois autres

Digitized by Google

autres petits Cadrans concentriques, pour marquer les secondes, & chacun de ces Cadrans a relation avec les Cadrans à heures & minutes, qui ont le même titre.

Le petit Cadran, qui est au centre des Cadrans à minutes, est celui qui sert pour faire sonner la Pendule à volonté, en mettant son éguille, comme sont celles d'un des trois mouvemens que l'on peut choisir comme on voudra.

Et afin de ne point alterer la justesse de la Pendule, nous tirons toutes les forces dont nous avons besoin, du mouvement qui fait aller la sonnerie.

Et comme la difference du temps vrai au temps moyen, est donnée chaque jour à midi, dans la connoissance des temps faite par ordre de l'Académie, nous faisons faire nos changemens à midi, & cela jusqu'à la seconde précise.

Mais pour le changement du mouvement des Etoiles fixes, qui sert à justifier la verité de mon équation, j'ai jugé le devoir faire depuis les huit heures du matin, jusqu'à quatre du soir, afin qu'il en coûtât moins de force au mouvement de la sonnerie; & cette force étant distribuée en huit heures de temps, qui est celui du plus petit jour d'hiver, où les Etoiles ne sont pas visibles, tout se trouve

Digitized by Google

ve en état, lorſque l'on peut faire les obſervations ſur les Etoiles fixes.

Pour le mouvement des éguilles, tant des heures que des minutes & des ſecondes, il ſe fait d'une maniere fort ſimple, il n'y en a qu'une pour chacun des trois Cadrans concentriques, afin de ne pas alterer la juſteſſe de la Pendule qui n'a qu'un ſeul poids, lequel ne deſcend que d'un demi-pouce, & ſe remonte preſque continuellement.

Explication des pieces qui font mouvoir les Cadrans, pour executer avec préciſion ce que nous venons de dire.

Sur l'arbre qui porte l'éguille qui marque les jours de l'année, & qui ne fait qu'un tour dans un an, il y a une plaque de laton, dont la circonference eſt coupée en forme d'élipſe (comme nous le dirons ci-après) contre le bord de laquelle le bras d'une baſcule s'appuye toûjours pour enſuivre les inégalitez, & conduire un autre bras qui ſe termine en rouë dentée, & qui engréne dans une rouë qui fait tourner, ou détourner les Cadrans mobiles des minutes & des ſecondes de la quantité neceſſaire, pour marquer juſte la difference qui ſe trouve chaque jour entre le cadran fixe & le mobile;

Digitized by Google

mobile ; la même bascule a un autre bras en portion de rouë dentée qui engréne dans une rouë, laquelle fait tourner, ou détourner le Cadran mobile des heures de la quantité précise, pour marquer la difference qu'il y a chaque jour entre la vraye heure, & celle qu'on appelle heure moyenne.

Messieurs les Geometres sçavent qu'il est facile de déterminer les rayons & le nombre des dents des rouës, dans un rapport précis, pour leur faire executer ce que l'on souhaitte.

Mais comme l'engrenage des rouës a toûjours un peu de jeu, qu'il faut qu'elles agissent ici tantôt en tournant, & quelquefois en détournant, pour remedier à l'inconvenient qui pourroit arriver de ce jeu, nous mettons sur l'arbre de chaque Cadran mobile un petit poids, qui fait que les dents sont toûjours touchantes du même sens qu'elles ont été justifiées.

Maniere de tracer geometriquement la courbe en espece d'élipse que je viens de proposer.

Divisez un cercle en 365. parties égales, & tirez du centre à chaque division des rayons ; divisez la longueur d'un de

ces

Digitized by Google

ces rayons en 3730. parties, pour servir d'échelle; prenez 1865. parties pour le plus petit rayon de l'élipse, qui répondra au premier jour de Novembre, & sera O' O'', cherchez dans la connoissance des temps pour chaque jour l'augmentation par secondes, & prenez autant de parties que vous aurez trouvé de secondes, & les portez sur les rayons du jour pour lequel vous cherchez; & ainsi de suite, vous trouverez que le 10. de Fevrier répondra à toute la longueur d'un rayon, & que vous aurez augmenté depuis le premier Novembre jusqu'au 10. Fevrier de 1865. parties, qui valent chacune une seconde, & qui font 31. minutes 5. secondes, en suivant le même ordre; mais en diminuant, vous trouverez que le rayon, qui répondra au 14. May, sera plus court que celui du 10. Fevrier de 728. parties, qui font 12. minutes 8. secondes, continuant de même en augmentant chaque jour d'autant de parties de vôtre échelle, que vous aurez de secondes jusqu'au 26. Juillet, vous trouverez le rayon de ce jour plus long que celui du premier Novembre de 1336. parties, qui sont 22. minutes 15. secondes, & enfin en continuant & diminuant chaque rayon de ce qui sera marqué pour chaque jour, vous aurez 365. points
Digitized by Google

points marquez sur autant de rayons, par lesquels vous ferez passer la courbe que nous avons proposé.

Je ne donne point ici la démonstration de toute la méchanique de cette pendule, je la réserve aux assemblées particulieres de l'Académie.

Je pourrai faire voir aussi une nouvelle Montre que j'ai imaginée, qui a été executée plusieurs fois, & qui est d'une justesse surprenante.

Les curieux pourront voir le tout chez moi, où je me ferai un honneur de le leur communiquer.

Le 3. Novembre M. le Duc de la Tremoille, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy envoya ces vers à M. le Comte de Taillebourg, fils de M. le Prince de Talmond : ces deux jeunes Seigneurs portent le nom de Charles, & sont tous deux au College des Jesuites. Les vers sont du Gouverneur de M. le Duc de la Tremoille.

A propos, c'est demain nôtre Fête, je pense,
N'envoyez point de fleurs chez-nous,
Je n'en enverrai point chez-vous,
Évitons, croyez-moi, la peine & la dépense,
Qu'une

Digitized by Google

Qu'une amitié sincere unisse nos deux cœurs ;
Comme le sang l'un à l'autre nous lie,
Et tréve de ceremonie,
Cela vaudra mieux que des fleurs.

LETTRE écrite par l'Auteur du Voyage de Syrie, & du Mont-Liban *à M.... sur un article du Journal de Trevoux du mois de Juillet 1722.*

VOus me devez, Monsieur, un peu plus de justice que vous ne m'en rendez ; vous me devez du moins celle de ne pas juger de mon ouvrage, sans en avoir fait une serieuse lecture, ce que vous n'avez pû faire encore par la contagion, qui a interrompu tout le commerce avec vôtre Province, vous ne connoissez mon livre, que par ce qui en est dit dans le Journal Litteraire de Trevoux.

Prévenu par cette lecture vous trouvez que je le suis un peu trop en faveur de la nation Maronite, & que j'ai entrepris de contredire plusieurs Auteurs considerables pour donner à cette nation une origine ancienne, & une creance Orthodoxe qui n'a jamais varié. Vous me blâmez sur tout de n'avoir pas déferé à l'autorité

de

Digitized by Google

de Guillaume de Tyr, Auteur contemporain, & témoin oculaire de ce qu'il rapporte touchant les Maronites. Je passe le reste de vôtre critique, qui est cependant sans aucun fondement, & vous allez en convenir vous-même, si vous voulez bien m'entendre avec quelque attention, ce que j'ai à vous dire en fort peu de mots pour ma défense.

Voici, Monsieur, d'abord comme j'ai parlé en entreprenant de traiter la matiere qui regarde les Maronites dans le II. Tome de mon Voyage, page 11. & suivantes.

Il n'est gueres de point d'histoire plus « embaraſſé, & qu'on ait encore moins « éclairci que celui qui concerne le nom, « & l'origine des Maronites. D'un côté « la plûpart des Auteurs Latins qui ont « traité cette matiere, disent des choses « fort incertaines, souvent opposées les « unes aux autres, & toûjours peu favo- « rables à cette Nation, & de l'autre il « s'est trouvé des sçavans parmi les Ma- « ronites, qui en défendant la tradition « de leur Eglise, ont entrepris de refuter « ces Ecrivains, & de substituer à des « faits qu'ils soutiennent être fabuleux, « d'autres faits qu'ils donnent pour cer- « tains & inconteſtables. Ainsi après avoir « lû avec attention tout ce qui a été dit « au desavantage de cette Nation, & « tout-

Digitized by Google

» tout ce qu'on a écrit en sa faveur, après
» avoir conferé sur le Mont-Liban avec
» le Patriarche, & avec les plus habiles
» d'entre les Maronites; j'ai crû devoir
» prendre le parti de ne rien dire de mon
» chef, ni de décisif sur cette matiere,
» & qu'il me suffiroit d'exposer avec une
» exacte fidelité un précis de ce qui a
» été avancé de part & d'autre, afin que
» les lecteurs intelligens à qui il appar-
» tient de juger, le puissent faire avec une
» parfaite connoissance.

Je puis, Monsieur, vous assurer que j'ai exactement suivi un plan qui m'a paru si raisonnable. J'ai d'abord donné l'origine des Maronites suivant les Auteurs Latins, en mettant à leur tête Guillaume, Archevêque de Tyr, Historien des Croisades, dont je rapporte le texte fidelement traduit en nôtre langue, parce que c'est le premier qui a parlé des Maronites, & que tous ceux qui ont suivi, ne sont presque que ses copistes à cet égard.

J'expose ensuite fort sommairement ce que les Maronites opposent aux autoritez des Auteurs Latins, & je découvre en passant une mépriſe du P. Noël Alexandre, qui sur le fait des Maronites s'appuye du témoignage de Timothée de Constantinople, témoignage que cet Auteur

Digitized by Google

teur Grec n'a pas rendu, & qu'il n'a pas même pû rendre, comme il ſera aiſé, Monſieur, de vous en convaincre.

J'ai expoſé aſſez brievement, comme je viens de le dire, ce que les Maronites oppoſent en general aux Auteurs Latins; mais les défenſes de cette Nation ſe trouvent écrites avec plus d'étenduë dans la ſuite du même II. Tome de mon Voyage, lorſqu'en execution de mon deſſein, je donne l'origine des Maronites, & un abregé de leur hiſtoire, ſelon les ſçavans de la même Nation; après avoir declaré à mes lecteurs que tout ce que j'ai appris au Mont Liban ſur ce ſujet, & que je dois produire dans mon livre, eſt à peu près compris dans les deux ouvrages que Fauſte Nairon, ſçavant Maronite, & Profeſſeur en Langue Syriaque au College de la Sapience, a fait imprimer à Rome en faveur de ſa Nation, & dans les lettres qu'il m'a écrites ſur le même ſujet.

Ainſi, Monſieur, encore une fois, je n'ai rien dit de mon chef, & je n'ai pris aucun parti dans cette fameuſe conteſtation, je dis fameuſe, parce que le fond en eſt important, & que ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'elle eſt formée entre des ſçavans d'un grand poids.

Il eſt donc ſurprenant que dans le Journal, que vous citez, on renverſe mon plan,

Digitized by Google

plan, en me faisant prendre parti malgré moi, & que dès le commencement de l'article qui regarde mon livre, on y declare que *je prétens faire voir que ces peuples ont toûjours été fidelement attachez à la Foi Catholique. Par l'extrait que nous allons en donner*, ajoûte l'Auteur de cet extrait, *on pourra juger s'il y a réüssi.*

Non, Monsieur, si on en juge par là, & en supposant l'entrepriſe, dont on me charge, je n'ai du tout point réüssi. Je pourrois ici vous demander si cet Auteur a mieux réüssi à défendre l'autorité de Guillaume de Tyr, sur ce qu'il rapporte touchant les Maronites ? Mais attendons que vous ayez lû de suite dans mon livre toutes les défenses des sçavans de cette Nation contre l'autorité, dont je viens de parler, vous serez alors mieux en état de juger cette question, & vous jugerez aussi si ces expressions qu'on lit dans le Journal. *Il prétend faire voir que ces peuples, quoiqu'en diſe M. de la Roque, &c. Ne déguiſons rien, &c.* Vous jugerez, dis-je, si ces expressions, après ce que j'ai eu l'honneur de vous exposer, me conviennent fort, moi qui, comme vous le verrez, ne prétend rien, ne dis rien de mon chef, & ne déguise assurément rien.

Je passe sur le reste de la critique pour répondre

répondre à la demande que vous me faites, si j'ai rempli tout le titre de l'ouvrage qui a été annoncé au public, de quoi vous doutez, parce que dans le Journal en question, il n'est fait mention ni de la vie de M. de Chasteüil, ni de la vie du Prince Junès Maronite. Je réponds, Monsieur, que j'ai tenu parole à l'égard de ces deux morceaux; j'ose ajoûter qu'ils ont été bien reçûs. Les autres Journaux en ont rendu compte, comme d'une matiere curieuse & édifiante, & à propos de Journal, * les Auteurs de celui de Paris ont fait deux extraits de mon ouvrage, un extrait pour chaque volume, & d'une maniere que j'ai tout lieu d'en être satisfait. Loin de se mêler dans une contestation, dont je ne suis que l'Historien, & de rien mettre sur mon compte, ils rendent justice à mon exacte neutralité. *Nôtre Auteur*, disent-ils, *a pris le parti de ne rien dire là-dessus de son chef; mais de rapporter ce qui a été dit de part & d'autre.*

A l'égard des Druses & des Turcomans, dont je suis aussi engagé de parler, parce qu'ils habitent le Mont-Liban, comme les Maronites; vous sçavez déja par le Journal de Trevoux que je

* *Journal des Sçavans du 6. Juillet, & 10. Aoust 1722.*

n'en

n'en ai encore rien dit, la matiere qui regarde les Maronites m'ayant mené plus loin que je ne pensois, & n'étant pas même encore toute achevée de traiter; c'est cependant mon intention d'executer tout le plan que j'ai formé. J'ai dans mes memoires, dont quelques-uns me sont nouvellement arrivez du Levant, de quoi remplir un juste volume de tout ce qui me reste à dire des Maronites, & de ce qui concerne les Druses, & les Turcomans.

Dans ce reste qui regarde les Maronites, je rapporterai avec la même fidelité ce qu'on a écrit à leur desavantage depuis mon retour de Syrie, outre ce que j'ai rapporté dans le 2. vol. de mon ouvrage, & ce que les sçavans de cette Nation opposent à ces nouveaux écrivains, dont quelques-uns sont de consideration comme M. Simon, M. l'Abbé Renaudot, & M. Bayle. Le premier ne les a pas plus épargnez dans son supplement, à ce qu'il avoit déja écrit des Maronites dans son histoire critique de la créance & des coûtumes des Nations du Levant, qu'il avoit fait dans ses remarques sur le voyage au Mont-Liban du P. Dandini de la Compagnie de Jesus, & le second ne les a gueres menagez dans son traité de la perpetuité de la Foy de l'Eglise Catholique,

tome

Digitized by Google

tome 4. *La Coutume*, dit-il, *de celebrer la Messe en Syriaque est observée par les Maronites dépendans de l'Eglise Romaine, aussi bien que par ceux qui en sont separez par le schisme, ou par l'heresie.*

Ils s'étonnent avec raison qu'un si sçavant homme ait ignoré qu'il n'y a pas aujourd'hui un seul Maronite en quelque contrée de l'Orient qu'il puisse être, qui ne soit bon Catholique Romain. Ils s'étonnent moins de ce que M. Bayle a écrit sur leur sujet, n'étant gueres instruit de ce qui les regarde, & ayant d'ailleurs ses préjugez, & ses opinions à soutenir contre la doctrine de l'Eglise Romaine en general.

Ils sont particulierement fort choquez de ce qu'a écrit l'Auteur de la *Turquie Chrétienne*, ouvrage imprimé à Paris en 1695. dans lequel il fait descendre les Maronites des Druses même, gens qui n'ont presque aucune religion, & que cet Ecrivain prétend être originairement le reste des Chrétiens, qui aprés la conquête de la Terre Sainte sur les Princes Chrétiens, échaperent, dit-il, à la fureur des Sarrazins sous le regne du fameux Saladin, & se retirerent dans les montagnes du Liban, sans considerer les absurditez qui naissent de cette opinion assez singuliere, & donnée sans aucun

Digitized by Google

garant. La plus groſſiere de ces abſurditez eſt toute démontrée dans l'Itineraire Hebreu de Benjamin de Tudele, habile Juif d'Eſpagne, lequel en parcourant la Syrie au commencement du x. ſiecle, trouva les Druſes déja établis ſur le Mont-Liban, c'eſt-à-dire environ cent ſoixante ans avant la premiere croiſade, & plus de deux cens trente avant le regne de Saladin. Ce voyageur Juif, dont l'ouvrage eſt fort défiguré dans les traductions latines, fait des Druſes un portrait ſi reſſemblant, qu'il eſt impoſſible de les méconnoître dans ceux de cette nation, qui habitent encore aujourd'hui une partie du Liban.

Je compte, Monſieur, d'abreger beaucoup toute cette matiere contentieuſe, mais j'eſpere d'en dire aſſez pour contenter les Lecteurs intelligens. L'Auteur qui m'attaque dans le Journal y trouvera ſur tout ſa critique exactement expoſée, & pouſſée encore plus loin; il y trouvera auſſi des réponſes préciſes à ſes objections outre celles qui ſont déja dans mon ouvrage, & auſquelles il n'a pas fait attention. L'autorité de Guillaume de Tyr qui lui paroît, comme à vous, Monſieur, ſi reſpectable ſur cette matiére, y ſera particulierement diſcutée; on y diſtinguera bien ſans ſon ſecours ce qui peut regarder

Digitized by Google

regarder le témoignage particulier de cet Ecrivain, d'avec ce qu'il peut avoir puisé d'ailleurs dans des sources suspectes. Et à l'égard de ce témoignage, l'Auteur dont je viens de parler, y trouvera la réponse à la demande qu'il fait, page 1142. du Journal. *Quelles recherches*, dit-il, *falloit-il faire pour apprendre ce qui se passoit sous ses yeux ? &c.* Et en attendant j'aurai l'honneur de vous dire que cette derniere expression me paroît un peu hazardée ; car *ceux qui sont instruits* pourront demander à nôtre Auteur comment il entend que Guillaume de Tyr a été le témoin oculaire de l'abjuration dont il parle, faite entre les mains d'Aimeric, Patriarche d'Antioche ; lui qui en qualité de Metropolitain de Tyr, & de Chancelier du Royaume de Jerusalem, résidoit necessairement dans l'une ou dans l'autre de ces deux Villes ; or elles sont éloignées chacune d'environ cent lieuës d'Antioche, autrefois Capitale de Syrie, & du Patriarchat d'Aimeric, ce qui exclut formellement le témoignage oculaire.

J'espere enfin, Monsieur, qu'après avoir mis la derniere main à ce que je prepare pour achever d'éclaircir cette matiere, vous ne me trouverez pas prévenu plus que de raison en faveur de la Na-

Digitized by Google

tion Maronite, & vous reconnoîtrez qu'il s'en faut beaucoup, que je n'adopte tout ce que l'amour de la patrie a fait écrire à quelques ſçavans de cette nation. J'oubliois de vous dire que vous trouverez dans ce 3. volume l'état preſent de l'Egliſe & de la nation Maronite, la notice exacte des Evêchez & des Monaſteres, &c. & quelques deſcriptions qui regardent ou l'Hiſtoire naturelle du Liban, ou des monumens d'antiquité qui s'y trouvent, & qui n'ont pas pû entrer dans les volumes precedens. Je ſuis, Monſieur, &c.

A Paris, ce premier Octobre 1722.

LES VOEUX DE LA FRANCE

Sur le Sacre de LOUIS XV.

TOy qui tiens dans ta main le cœur de tous les Rois,
Qui les rends, quand tu veux, dociles à ta voix,
De nôtre Roy, Seigneur, éclaire la jeuneſſe,
Fais briller à ſes yeux un rayon de ſageſſe,
Qui faſſe évanoüir ces trompeuſes couleurs,
Dont le vice flatté ſçait couvrir ſes horreurs:
Oubliant

Digitized by Google

Oubliant devant toy l'éclat qui l'environne,
Il adore en tremblant la main qui le couronne;
Il dépoüille son front d'un faste imperieux,
Et reconnoît qu'un Roy n'est qu'un homme à tes yeux.
Ses regards soutenus d'un auguste silence,
Tiendront l'impieté muette en sa presence;
Puisse du grand LOUIS l'austere Majesté
Etre empreinte à jamais sur son front redouté;
Qu'on sçache dans sa Cour qu'un mortel témeraire,
Ne peut braver le Ciel, sans cesser de lui plaire,
Que la religion est sa premiere loy,
Et qu'attaquer son Dieu, c'est attaquer son Roy.
Que la fraude & l'erreur si long-temps menacées,
Dans leurs sombres détours demeurent terrassées,
Puisse t'il arracher le masque séducteur.
Qui déguise les traits de leur noire fureur;
Puisse-t'il, étouffant une rage impuissante,
Porter le dernier coup à l'hydre renaissante.
Qu'il soit sensible, humain, tendre pour ses sujets,
Et qu'à les rendre heureux il borne ses projets.

Digitized by Google

Qu'il connoiſſe le prix des pleurs de l'innocence ;

Et qu'en les eſſuyant il montre ſa puiſſance.

Du merite oublié qu'il ſoit le défenſeur,

Qu'il tire l'orphelin des mains de l'oppreſſeur,

Que de l'humble vertu ſon Trône ſoit l'azile

Qu'à l'abri de ſon nom le pauvre ſoit tranquile,

Qu'il répande par tout l'abondance & la paix,

Et qu'il puiſſe compter ſes jours par ſes bienfaits,

Qu'il ne faſſe jamais éclater ſon tonnerre,

Qu'il ſoit plutôt l'amour que l'effroi de la Terre.

Peut-être on lui dira que les ſanglans exploits

Doivent éterniſer la gloire des grands Rois ;

Qu'un Heros couronné par les mains de Bellonne,

Ne voit jamais flétrir l'éclat de ſa couronne ;

Qu'il faut ſuivre les pas des Monarques guerriers,

Et chercher dans le ſang l'honneur & les lauriers.

Non, Prince, non toûjours la veritable gloire

N'eſt pas pour les grands Rois le fruit de la victoire.

L'amour peut dans les cœurs dreſſer des monumens

Que

Digitized by Google

Que n'alterent jamais les injures des temps.
Du plus noble cizeau le temps détruit l'ouvrage,
Ce qu'a tracé l'amour, passera d'âge en âge.
Mais qu'entreprend-je ici, Prince, de t'enseigner?
Considere, PHILIPPE, & tu sçauras regner.
Aussi grand qu'aucun Roy qu'ait jamais vû la France,
Il a forcé l'Europe à craindre ton enfance.
PHILIPPE te dira, par quels secrets ressorts
Un Roy peut à son gré tourner ce vaste corps.
Ecoute aussi la voix d'un Ministre fidele,
Tu trouveras dans lui le genie & le zele.
Elevé par degrez au faîte des grandeurs,
Son merite est encore au dessus des honneurs.
Pour mille mauvais choix la fortune abhorrée
Aux yeux de l'univers va paroître éclairée;
Elle laisse ramper tous ses adorateurs,
Et donne aux grands talens ses plus grandes faveurs.

H. GRIFFET, D. L. C. D. J.

Digitized by Google

PORTRAIT d'une Dame de Rennes en Bretagne, qui s'eſt trouvée à la Fête de Chantilly.

EMilie a reçû en naiſſant les principales qualitez dont une perſonne de ſon ſexe puiſſe être ornée, ſoit qu'on la conſidere du côté du corps, ſoit qu'on la conſidere de celui de l'eſprit & du cœur, elle eſt ſage, elle eſt ſpirituelle, & a l'eſprit bien tourné, elle eſt grande & bien faite, ſon air impoſe ſans la faire ſoupçonner de fierté, ſon viſage n'eſt ni rond, ni ovale, ſon front eſt uni & majeſtueux, ſes yeux ſont bien fendus, ſes ſourcils un peu épais, mais bien taillez, ſon nez eſt fin & bien percé, ſes dents ſont belles, & ſon teint n'a beſoin ni de rouge, ni de blanc pour plaire, ſes cheveux ſont de cette couleur favorite, je veux dire de ce blond cendré, ſi propre à faire regretter, qu'on ne ſe coëffe plus en cheveux; ſi cette mode revenoit, je ne ſçai qui pourroit lui diſputer le prix; tout cela, en un mot, qui ne paroît que mediocrement parfait, fait la plus belle dormeuſe que l'on puiſſe voir, tout parle en elle pour lors juſqu'à vous impoſer,

Digitized by Google

poſer, ſa gorge, ſon bras, ſa main, & ſa jambe, ſans être de la premiere beauté, ſont cependant très-fort au deſſus des paſſables, ſon pied cambré, & naturellement bien tourné, n'aide pas peu à lui donner cette démarche noble, & ſans affectation que chacun remarque en elle, ſes manieres ſont aiſées; mais entre les mots libres qu'elle ſe permet, l'agrément ne l'emporte jamais ſur la bienſéance, & l'on ne peut y donner la moindre explication obſcene, ayant beaucoup de monde, elle ſçait mieux que perſonne parler de ceux dont elle a lieu de ſe plaindre, de maniere à meriter leur eſtime; le fond de ſa voix, quoiqu'elle graſſaye un peu, a tout l'agrément poſſible; elle parle juſte, & en termes ordinaires, auſquels elle donne une nouvelle grace, elle chante & danſe très-proprement; ſa memoire eſt heureuſe, & la rend capable des affaires du plus grand détail; elle eſt dans un poſte, dont beaucoup d'autres s'aquitteroient comme elle; mais elle fait voir à tous qu'elle eſt capable d'en occuper un que mille autres ne pourroient remplir. Il eſt aiſé, par exemple, de juger quel talent elle auroit pour commander, par la maniere dont elle éleve un jeune enfant qui a beaucoup d'eſprit; elle l'inſtruit ſans preſque lui parler; ſes yeux

Digitized by Google

ſont ſes interpretes les plus ordinaires à ſon égard ; & l'aſcendant qu'ils ont ſur lui eſt ſi fort, qu'il leur obéit au moindre ſigne, & ne témoigne d'autre empreſſement que de lui marquer ſon reſpect & ſa tendreſſe. Quand elle ſe trouve dans la neceſſité de parler d'elle-même, elle ſçait éviter l'écüeil de la vanité, & de cette modeſtie affectée, qui n'eſt pas moins mépriſable que la vanité même, & ſe tire de ce pas dangereux avec tout l'avantage imaginable, ſans qu'on oſe la ſoupçonner d'y penſer ; elle ſoutient ſes intereſts avec honneur, mais ſans emportement, ſans paſſion, & en termes ſi concertez, & ſi convenables, qu'on ne peut le trouver mauvais ; ſon diſcernement & ſon experience ſont ſans exemple dans une perſonne à peine majeure ; elle eſt rangée, expeditive, ne s'embarraſſant de rien, n'embarraſſant perſonne, & ſçachant prendre ſon parti ; c'eſt à elle qu'il eſt ordinairement reſervé de trouver les expediens les plus propres & les plus prompts ; il n'y a gueres de femmes qui la connoiſſent ſans l'eſtimer, quoique la plûpart ne l'aiment pas à cauſe de ſes talens ; cependant malgré cette jalouſie elles la recherchent, & veulent être avec elle le plus qu'elles peuvent. On peut conjecturer delà de l'aſcendant qu'elle

a

Digitized by Google

a ſur les eſprits ; elle aime ſa famille, & particulierement une perſonne qui en eſt la plus proche avec une tendreſſe ſans bornes. Perſonne (après Madame D. L. L. G.) ne fait mieux les honneurs d'une table qu'Emilie ; elle a un goût, & un diſcernement pour le ſervice qui n'eſt pas ordinaire, elle y joint un enjouëment, dont perſonne n'approche, des manieres inſinuantes, & une gayeté qui n'eſt point affectée, & qui ſe répand ſur les convives, attentive, & prévenante à tout ce qui leur peut faire plaiſir ſans partialité. On pourroit oublier ici tout ce que je viens de dire, en ſe reſſouvenant de ſon courage & de ſon attachement pour ſa famille pendant l'incendie de ſa Ville ; on auroit plus de motifs qu'il n'en faut pour l'aimer & l'eſtimer infiniment. Elle fit dans cette calamité publique des actions extraordinaires, & au deſſus des forces de ſon ſexe. Comme je lui crois le cœur auſſi bon que l'eſprit, je crois auſſi pouvoir ſans injuſtice finir ce caractere, en diſant avec M. de la Bruyere, qu'Emilie eſt une très-aimable femme, qui a toutes les qualitez d'un honnête homme.

Digitized by Google

ZEPHIR E ET LA ROSE,

Fable, *par M. Clement.*

ZEphir, dans son humeur follette,
Mépriſoit la fidelité,
Il careſſoit chaque fleurette,
Et toutes ſe plaignoient de ſa legereté.
Un jour au lever de l'Aurore,
La Roſe parut à ſes yeux,
Elle ne faiſoit que d'éclore,
Son odeur montoit juſqu'aux Cieux.
Tendrement il s'approche d'elle :
Je ſuis charmé de vos vives couleurs,
Dit il, vous ſurpaſſez les plus brillantes fleurs ;
Vous ſeule avez pouvoir de me rendre fidelle.
La Roſe ſe trouble à ces mots,
En triomphant de l'inconſtance,
On lui donnoit la preference,
L'amour propre eſt flatté par des termes ſi beaux ;
Son amant lui paroiſſoit tendre,
Lorſque l'on eſt aimable on ſçait ſe faire aimer,
Elle

Digitized by Google

Elle n'attendoit pour se rendre,
Qu'un serment solemnel de ne la point quitter.
Zephire la rendit satisfaite,
Il en prit les Dieux à témoins,
Et cette fleur en parut plus parfaite,
Depuis qu'il lui donna ses soins.
Mais lorsque le printemps finissant sa carriere,
Fit place aux chaleurs de l'esté,
La Rose vit ternir l'éclat de sa beauté,
Et Zephire perdit sa fraîcheur toute entiere.
Il disparut au bout de quelque temps,
Ne pouvant supporter l'absence de sa belle,
Et devenu tendre & fidelle,
Il ne se montra qu'au Printemps.

FRAGMENT d'une Lettre écrite à feu Madame de la Sabliere, par M. Bernier, Auteur de l'abregé de la Philosophie de Gassendi.

PAssons maintenant, Madame, à une autre matiere, dûssions-nous faire une *Oilla poutrida*, qu'importe pourvû que cela vous tire un quart d'heure du serieux de vôtre solitude? vous pourriez vous

Digitized by Google

vous ſouvenir de ce que vous m'avez dit autrefois ſur cette nouvelle diviſion du monde qui va ſuivre, que c'étoit une penſée à cultiver, & qu'il y auroit plaiſir de ſçavoir ſi ceux qui habitent le milieu de l'Affrique, la terre Auſtrale, & les autres lieux qui nous ſont encore preſque inconnus, ſeroient aſſez differens de nous pour en faire une eſpece ou race differente.

Diviſion de la terre par les differentes eſpeces ou races d'hommes qui l'habitent, de la beauté des femmes, &c.

Les Geographes n'ont diviſé juſqu'ici la terre que par les differens pays ou régions qui s'y trouvent; mais ce que j'ai remarqué dans les hommes en tous mes longs voyages m'a donné la penſée de la diviſer autrement. Car, quoique dans la forme exterieure du corps, & principalement du viſage les hommes ſoient preſque tous differens les uns des autres, ſelon les divers cantons de terre qu'ils habitent; de ſorte que ceux qui ont beaucoup voyagé peuvent ſouvent, ſans ſe tromper, diſtinguer par là chaque nation en particulier; j'ai neanmoins obſervé qu'il y a ſur tout 4. ou 5. eſpeces ou races d'hommes, dont la difference eſt ſi notable qu'elle peut ſervir de juſte fondement à une nouvelle diviſion de la terre.

Je

Digitized by Google

Je comprens sous la premiere espece, la France, l'Espagne, l'Angleterre, le Dannemark, la Suede, l'Allemagne, la Pologne, & generalement toute l'Europe, à la réserve d'une partie de la Moscovie; on y peut encore ajoûter une partie de l'Affrique, à prendre depuis les Royaumes de Fez & de Maroc, Alger, Tunis & Tripoly jusques au Nil, de même qu'une bonne partie de l'Asie; comme l'Empire du Grand Seigneur, avec les trois Arabies, la Perse toute entiere, les Etats du Grand Mogol, le Royaume de Golconde, celui de Visapour, les Maldives, & une partie des Royaumes d'Arakan, Pegu, Siam, Sumatra, Batant & Borneo; car quoique les Egyptiens, par exemple, & les Indiens soient fort noirs, ou plutôt bazanez, cette couleur ne leur est qu'accidentelle, & ne vient qu'à cause qu'ils s'exposent au Soleil, puisque ceux qui se conservent, & qui ne sont point obligez de s'y exposer aussi souvent que le peuple, ne sont pas plus noirs que beaucoup d'Espagnols; il est vrai que la plûpart des Indiens ont quelque chose d'assez different de nous dans le tour du visage, & dans la couleur qui tire souvent sur le jaune, mais cela ne semble pas suffisant pour en faire une espece particuliere, ou bien

Digitized by Google

bien il en faudroit faire auſſi une des Eſpagnols, une autre des Allemans, & ainſi de quelque autre peuple de l'Europe.

Sous la deuxiéme eſpece je mets toute l'Affrique, excepté les côtes dont nous venons de parler. Ce qui donne lieu de faire une eſpece differente des Africains, ce ſont premierement leurs groſſes lévres, & leurs nez écachez, en ayant fort peu parmi eux qui ayent le nez aquilain, & les lévres d'une groſſeur mediocre. 2° La noirceur qui leur eſt eſſentielle, & dont la cauſe n'eſt pas l'ardeur du Soleil, comme on le penſe communément, puiſque ſi l'on tranſporte un noir, & une noire d'Affrique en un pays froid, leurs enfans ne laiſſent pas d'être noirs auſſi bien que tous leurs deſcendans, juſques à ce qu'ils ſe marient avec des femmes blanches. Il en faut donc chercher la nature particuliere dans le ſang, qui eſt neanmoins de la même couleur que par tout ailleurs. 3° Leur peau qui eſt comme huileuſe, lice & polie, ſi l'on excepte les endroits qui ſont brûlez du Soleil. 4° Leurs trois ou quatre poils de barbe. 5° Leurs cheveux qui ne ſont pas proprement des cheveux, mais plutôt une eſpece de laine qui approche du poil de quelques-uns de nos barbets, & enfin

fin leurs dents plus blanches que l'yvoire le plus fin, leur langue, & tout le dedans de la bouche avec leurs lévres auſſi rouge que du corail.

La troiſiéme eſpece comprend une partie des Royaumes d'Arakan & de Siam, de l'Iſle de Sumatra & de Borneo, les Philippines, le Japon, le Royaume de Pegu, le Tunquin, la Cochinchine, la Chine, la Tartarie qui eſt entre la Chine, le Gange & la Moſcovie; l'Uſbek, le Turqueſtan, le Zagatay, une petite partie de la Moſcovie, les petits Tartares & les Turkomans qui habitent le long de l'Euphrate tirant vers Alep. Les habitans de tous ces pays-là ſont veritablement blancs; mais ils ont ordinairement de larges épaules, le viſage plat, le nez écaché, & les yeux comme en ovale, & qui viennent finir en pointe.

Les Lappons compoſent la quatriéme eſpece, ce ſont de petits courtaux avec de groſſes jambes, de larges épaules, le col court, & un viſage, je ne ſçai comment tiré en long, fort affreux, & qui ſemble tenir de l'ours. Je n'en ai jamais vû que deux à Dantzic; mais ſelon les portraits que j'en ai vû, & le raport qui m'en a été fait par quantité de perſonnes qui ont été dans le pays, ce ſont de vilains animaux, des buveurs d'huile de poiſſon

Digitized by Google

poiſſon, qu'ils trouvent meilleur que toutes les plus agreables liqueurs du monde.

Pour ce qui eſt des Americains, ils ſont, à la verité, la plûpart olivâtres, & ils ont le viſage tourné d'une autre maniere que nous, neanmoins je n'y trouve point une aſſez grande difference pour en faire une eſpece particuliere & differente de la nôtre.

Au reſte, comme dans nôtre Europe la taille, le tour du viſage, la couleur & le poil ſont ordinairement fort differents, ainſi que nous l'avons dit, il en eſt de même des autres parties du monde : car, par exemple, les Noirs du Cap de Bonne-Eſperance, ſemblent être d'une autre eſpece que ceux du reſte de l'Affrique. Ils ſont ordinairement plus petits, plus maigres, plus laids de viſage, & très-vîtes à la courſe, aimans avec paſſion les charognes qu'ils mangent toutes cruës, & dont ils entortillent les boyaux autour de leurs bras & de leur col, comme on voit ici quelquefois à nos chiens de Bouchers, pour les manger enſuite dans le beſoin, beuvans de l'eau de la mer quand ils n'en ont point d'autre, & parlans un langage tout à-fait étranger, & preſque inimitable aux Européens. Quelques Hollandois diſent qu'ils parlent Coq-d'Inde.

Ce

Ce que je remarquai touchant la beauté des femmes, n'eſt pas moins particulier ; il eſt certain qu'il s'en trouve de belles & de laides par tout, j'en ai vû de très-belles en Egypte, qui me faiſoient ſouvenir de la belle & fameuſe Cleopâtre, j'en ai auſſi vû parmi les Noires d'Affrique, quelques-unes de très belles, & qui n'avoient point les groſſes levres & le nez écaché ; ſept ou huit entr'autres, que je rencontrai en divers endroits, étoient d'une beauté ſi ſurprenante, qu'elles effaçoient, à mon avis, la ſtatuë antique de Venus du Palais Farneſe : ce nez aquilin, cette petite bouche, les levres de corail, les dents d'yvoire, les yeux grands & vifs, cette douceur de viage, ce ſein & le reſte s'y trouvoient dans la derniere perfection ; j'en ai vû à Moka pluſieurs preſque toutes nuës qui étoient à vendre, & je puis dire qu'il ne ſe peut rien voir au monde de plus beau ; mais elles étoient extrémement cheres, car on les vouloit vendre trois fois plus que les autres.

J'ai auſſi vû de très-belles femmes dans les Indes, & l'on peut dire que ce ſont de belles femmes. Il y en a entr'autres d'une certaine couleur qui tient tant ſoit peu du jaune, qui ſont fort eſtimées, & que je trouvois auſſi fort à mon gré : car

ce

Digitized by Google

ce petit jaune est vif & éclatant, & n'a rien de ce vilain & livide pâle de la jaunisse. Imaginez-vous une belle & jeune fille de France, qui ne feroit que commencer à avoir la jaunisse, & au lieu de ce visage malade, pâle, & de ces yeux jaunâtres, abbatus & languissans, donnez-lui un visage sain, doux, riant, & de beaux yeux brillans, c'est à peu près l'idée que je puis vous en donner.

Les Indiens ont raison de dire, qu'il ne se trouve point de belles femmes dans le pays où il y a de méchantes eaux, & où la terre n'est pas abondante & fertile. En effet, la bonté des eaux & celle de la nourriture, contribuënt sans doute beaucoup à la beauté; il n'est pourtant pas generalement vrai, que par tout où ces deux qualitez se rencontrent, les femmes y soient toûjours belles. Cela dépend encore, à mon avis, de quelques autres conditions, qui font que la beauté est plus rare & dispersée par cantons; elle ne vient donc pas seulement de l'eau, de la nourriture, du terroir & de l'air, mais aussi du sens & des humeurs qui sont particulieres à certaines races ou especes.

Les femmes qui sont sur le Gange Abenarès, en descendant vers Bengale, sont generalement estimées pour leur beauté

beauté, celles du Royaume de Kachemire le sont encore davantage : car outre qu'elles sont blanches comme en Europe, elles ont encore une douceur de visage & une taille admirable, aussi est-ce de là que viennent celles qui sont à la Cour du Mogol, & que tous les grands Seigneurs ont auprès d'eux, il me souvient que, lorsque nous nous en retournâmes de ce pays-là, nous ne voyons autre chose que de petites filles dans des especes de hottes, que des hommes portoient sur leurs épaules au travers des montagnes. Mais quoique celles de Lahor soient brunes de même que le reste des Indiennes, elles m'ont neanmoins semblé plus charmantes que toutes les autres ; leur belle taille menuë & dégagée, avec la douceur de leur visage, surpassant encore de beaucoup celle des Kachemiriennes.

On ne peut pas dire que les femmes naturelles & originaires de Perse soient belles. Cela n'empêche pourtant pas que la ville d'Ispahan ne soit remplie d'une infinité de très-belles femmes, aussi bien que de très-beaux hommes, à cause de ce grand nombre de belles Esclaves qui leur sont amenées de la Georgie & de la Circassie. Les Turcs ont aussi grand nombre de très-belles femmes, parce qu'outre celles du pays,

Digitized by Google

pays, qui ne sont pas laides, ils ont les beautez Grecques, dont vous avez si souvent oüi parler, & outre cela une quantité prodigieuse d'Esclaves qui leur viennent de la Mingrelie, de la Georgie & de la Circassie, ou de l'aveu de tous les Levantins & de tous les voyageurs, se trouvent les plus belles femmes du monde, aussi n'est il pas permis à Constantinople aux Chrétiens & aux Juifs d'acheter une Esclave de Circassie, elles sont reservées pour les seuls Turcs.

MADRIGAL

En faveur de la fine & judicieuse Plaisanterie.

UN plaisant sans défaut est une piece rare,
Jamais emporté ni bizarre;
Dans ce qu'il dit, dans ce qu'il fait;
Maître de son humeur, d'un charmant caractere;
Il ne hazarde point de trait
Qui puisse offenser, ou déplaire.
Chez lui la raillerie est contre verité;
Il parle finement, mais toûjours sans malice,
Et s'il vous fait l'objet de sa vivacité,
Un bon mot de sa part nous rend un bon office.

DES-

Digitized by Google

DESCRIPTION d'un Lit, travaillé en plume en Angleterre, presenté à Sa Majesté Britannique par le nommé Normand Cani.

CE Lit est fait de plumes de toutes couleurs, lesquelles ne sont ni cousues ni collées; mais travaillées dans l'étoffe même, qui est aussi mince, aussi legere, & aussi maniable, & plus moëleuse qu'un damas.

Ce Lit peut être tendu de 16. ou 18. pieds de haut; le dessein, la composition & le coloris en sont très-nouveaux. Sa beauté est infiniment au-dessus de tout ce que la peinture & la broderie ont jamais introduit de plus beau, tant pour la vivacité des couleurs que pour le lustre.

Chaque partie de ce Lit est faite sur differens desseins, le fond semble être de damas blanc & argent.

Chaque dessein est composé d'ornemens, qui servent de supports à des vases de fleurs, à des fruits & à des guirlandes.

Il y a six rideaux qui ont en tout 31. pieds de tour.

Chaque rideau a une bordure de couleur de pourpre, d'un pied de large, sur laquelle regne

Digitized by Google

regne un branchage de fleurs nuancées d'écarlate ; les pentes & les soubassemens ont aussi une bordure de même couleur, & garnie d'une frange très-magnifique.

Les quatre vases qui sont sur le haut du Lit, & les coins des soubassemens sont garnis de festons de fleurs en relief ; les corniches sont d'une fort belle sculpture, & se rapportent aux bordures des pentes.

Tout l'ouvrage est composé de plumes, & d'une invention toute nouvelle, jusqu'ici sans exemple : c'est un original, qui, selon toute apparence, n'aura jamais de copie.

Au reste, l'idée qu'on pourra s'en former sur cette courte description, sera toûjours beaucoup au-dessous de la verité.

La durée & la vivacité des couleurs l'emporteront sur toutes les étoffes du monde, & seront à l'épreuve du temps. La poussiere ne fait que glisser dessus & ne s'y attache nullement.

On a été douze ans à faire ce chef-d'œuvre inoüi, à l'aide d'une infinité de mains,

A S. A. R.

Digitized by Google

A S. A. R. DOM EMANUEL INFANT DE PORTUGAL.

IDILE MISE EN MUSIQUE.

CHantons le plus charmant des Dieux,
Celebrons les faveurs qu'il s'empresse à répandre ;
Mais en voyant le Maître de ces lieux,
Pardonne, Amour, si l'on peut s'y méprendre ;
Qu'il est aisé de vanter tes ardeurs,
Sur ces bords embellis par l'auguste presence,
Du Demi-Dieu qui regne dans nos cœurs!
L'éclat de ses vertus répond à sa naissance ;
Au don de plaire, il joint la Gloire des Vainqueurs ;
Chanter sa Gloire, Amour, c'est chanter ta puissance.
Aux Enfans du Dieu Mars l'adorable Cipris,
Reserve la moisson d'une nouvelle Gloire ;
Des Favoris de la Victoire ;
Venus a toûjours fait ses plus chers favoris ;
Mieux qu'aucun des sujets de son heureux Empire,

Digitized by Google

Le Guerrier amoureux, goûte ſa volupté,
Et l'hommage que rend un Heros qui ſoupire,
Eſt celui dont l'Amour ſe ſent le plus flaté.

Les bruyantes Trompetes
N'intimident point nos hameaux ;
Les tranquiles Muſetes
Frappent tendrement les Ecos ;
Amans, ſi l'incertitude
Vient combattre vos deſirs,
Cheriſſez l'inquietude,
Qui redouble vos plaiſirs.

Sous l'Empire du Dieu des Armes,
L'Amour conſtant devient le moins heureux ;
Les ſoupçons, les vives allarmes,
D'une abſence durable, enfans trop rigoureux,
De l'eſpoir le plus cher nous dérobent les charmes.

Quand la Paix regne avec le tendre Amour,
Que ſçauroit envier la Terre
A l'Immortel, au glorieux ſéjour,
Du Dieu qui lance le Tonerre ?
La Paix s'invite, Amour, à deſarmer

Les

Les Beautez les plus rebelles,
Mais que les cœurs qui ſçavent bien aimer,
Puiſſent ſeuls triompher d'elles.

Le Heros qui remplit en ce jour nos ſouhaits,
Du Superbe Ottoman reduit les murs en poudre;
A ſes regards charmans, au bruit de ſes hauts faits,
On diroit qu'à l'Amour Mars a cedé ſa foudre,
Ou que l'Amour à Mars abandonne ſes traits.

Voi la Gloire au milieu des Graces,
PRINCE, elle-même ici vient te rendre aux Amours;
Toujours les ris, les jeux y volent ſur tes traces;
Les doux plaiſirs t'y devancent toûjours:
Que la redoutable Bellone
Offre ailleurs à ton grand Cœur,
La plus brillante Couronne,
Où puiſſe aſpirer un Vainqueur.

Digitized by Google

IDE'E DU CHRONO-GRAPHE.

C'Eſt un Emblême, ou une Deviſe, en Vers, ou en Proſe, où il ſe trouve aſſez de Lettres Numerales, du Chiffre Romain, pour indiquer l'Epoque, ou l'Année, d'un fait, ou d'un évenement.

Il ſe trouve des Chrono-graphes en Langue Latine & Françoiſe.

L'on a entendu dire qu'il y en avoit en d'autres Langues, mais on n'en a pas vû.

Il ſe trouve *à Paris* des Chrono-graphes François, & même d'ancienne datte.

Mais l'uſage en eſt frequent dans quelques Pays Etrangers.

On le ſçait à l'égard de l'Allemagne & des Pays-Bas.

L'on a entendu dire qu'il y en avoit en Italie, en Sicile, en Hongrie, en Norwege, en Irlande, même en Syrie.

Autrefois les Lettres Numerales étoient du même volume que celles du reſte du Chrono-graphe.

Mais la commodité a introduit de mettre les Lettres Numerales, Initiales ou Majuſcules, dans le Chrono-graphe, dont le reſte de la Deviſe eſt d'un caractere moins gros.

Comme

Digitized by Google

Comme la difference que l'on suit à present, entre les *I* voyelles & les *J* consonnes; & entre les *V* voyelles & les *V* consonnes, n'est pas si ancienne que l'usage du Chrono-graphe, on les met indifferemment dans le Chrono-graphe pour Lettres Numerales.

Le Chrono-graphe *Simple* ne fournit, dans une Devise, que l'Idée de l'Année.

Le *Double* presente, non seulement l'Année, mais encore le fait ou l'évenement.

Le *Naturel* place les Lettres Numerales si avantageusement, que la Lettre de plus grande valeur est la premiere, & ainsi des autres.

De sorte qu'en lisant les seules Lettres Numerales, sans faire d'addition, on connoît l'Année.

L'*Additionné* souffre l'interversion des Lettres Numerales.

De sorte qu'il ne fournit l'idée de l'Année, que par un calcul.

L'*Exact* ne renferme pas d'autres Lettres Numerales, que celles qui sont élevées.

Le *Libre* tolere d'autres Lettres Numerales, que celles qui sont élevées.

L'usage ne paroît s'en être introduit, que depuis que l'on a élevé les Numerales.

Digitized by Google

Exemple d'un Chrono-graphe François, exact, double, & additionné.

L'on a yû (en 1717.) sur la Cloche de l'Horloge du Palais, fabriquée en 1371. six Vers, fondus en Lettres Gotiques, dont les trois premiers contiennent le Chrono-graphe, & les trois derniers Vers l'expliquent.

A la verité, les Lettres Numerales n'y sont pas élevées ; neanmoins, la commodité a donné lieu de les élever dans cette copie.

CHARLES ROYS VOLT, EN CE
CLOCHER,
CETTE NOBLE CLOCHE A CRO-
CHER ;
FAITTE POUR SONNER CHACU-
NE HEUR.

La *date* esdits trois Vers, d'asseur ;
Par Jean Jouvente fut moulée,
Qui, de cet Art, ot renommée.

Calcul

Digitized by Google

Calcul de ce Chrono-graphe.

C	100
L	50
U	5
L	50
C	100
C	100
L	50
C	100
C	100
L	50
C	100
L	50
C	100
C	100
C	100
I	1
U	5
C	100
C	100
U	5
U	5
	1371

Exemple d'un Chrono-graphe Latin ; double, additionné, & libre.

On l'a vû (en 1717.) inscrit en Lettres Gotiques, sur une muraille, vis-à-vis la petite Porte de la Ste Chapelle de Bourges.

Ce Chrono-graphe indique l'Année de la Dedicace, qui en fut faite le jour de Pâques 1405.

Digitized by Google

Les Lettres Numerales n'y ſont pas élevées.

ME DUX CONSTRUXIT BITHURICUS, ATQUE DOTAVIT;
ET PRESUL ATTENDENS, ANNO PRESENTE, SACRAVIT.

Il y a dans ce Chrono-graphe trois Lettres Numerales muetes ; c'eſt-à-dire, qui n'entrent pas dans le Calcul, D D D.

Calcul de ce Chrono-graphe.

M	1000
U	5
C	100
U	5
X	10
I	1
I	1
V	5
I	1
C	100
U	5
U	5
V	5
I	1
U	5
L	50
C	100
V	5
I	1
	1405

L'on

L'on a encore vû (en 1717.) un Chrono-graphe, auſſi en Gotiques, au-deſſus d'une Porte ceintrée, haute de cinq pieds & demi, & large de trois pieds & un quart, couronnée d'un chapiteau, qui eſt au rez de chauſſée meridional de la Chambre des Comptes de Paris, à droite, en allant à l'Hôtel de Monſieur le Premier Preſident.

Les Lettres Numerales de ce Chronographe, ſont peintes en Or, & déſignent l'Année 1485; & les autres en Azur.

AU TEMPS DU ROI CHARLES LE HUIT

CETHUI HOSTEL S'I FUT CONSTRUIT,

Quatre pouces au-deſſous, eſt écrit en or, cette Explication.

Les Lettres d'Or dient l'Année

Que l'Oeuvre fut commencée.

Digitized by Google

Calcul de ce Chrono-graphe.

U	5
M	000
U	5
I	1
C	100
L	50
L	50
U	5
I	1
C	100
U	5
I	1
L	50
I	1
U	5
C	00
U	5
I	1
	1485

Exemple d'un Chrono-graphe Latin, libre, double, naturel.

Il se trouve à Paris, au frontispice interieur de l'Hôtel de Dauphiné, entre les ruës des Boucheries & des Quatre-Vents, Paroisse S. Sulpice : L'interieur de cet Hôtel a été bâti en 1716. à la place

Digitized by Google

ce du Jeu de Paume de Dauphiné, par M. *Maillart.*

De ce Chrono-graphe, d'un seul Vers, sur trois lignes, les Numerales élevées sont d'Or; les autres Lettres sont d'Azur, le tout sur un Marbre noir,

EN MUTATA DOMUS;
CANDESCIT PIX,
VELUTI NIX.

D'abord, il ne faut lire que les Lettres Numerales élevées; elles fourniſſent 1716. M, D, C, C, X, V, I.

Enſuite il faut lire le Vers entier, y compris les Lettres élevées.

Sens moral de cette Deviſe, le Reſpect au dehors, la Paix au dedans.

Ci-devant c'étoit un Jeu de Paume fort noirci; & à preſent, c'eſt une Maiſon fort blanche.

Sens figuré de la Deviſe, où la Poix marque le noir; & la Neige le blanc.

Voici une Maiſon changée du noir au blanc

Exemple d'un Chrono-graphe exact, double, naturel.

Il ſe trouve au frontiſpice exterieur du même Hôtel, conſtruit en 1717. ſur la ruë des Boucheries, du côté de la ruë des Cordeliers; il eſt d'un ſeul Vers,

Digitized by Google

gravé sur un Marbre noir.

META DEÆ CARNÆ SACRA ESTO;
PAX-QUE SIT INTRA.

En ne lisant que les Lettres élevées, on trouve l'Année 1717.

Ensuite on peut lire la Devise entiere, y compris les Lettres élevées.

La Déesse *Carna* est marquée dans Ovide, *Fastuum, lib. 6. ad primum Junii.*

Le mot de la premiere Enigme du Mois passé est le *Cœur*, & celui de la seconde, *le Couteau de table.*

PREMIERE ENIGME.

NE' d'un pere adultere & pourtant legitime ;
Fruit innocent d'un double crime,
Fils à la fois d'un Berger & d'un Roy,
Et conçû sous le sac & sous le Diadême,
Mon pere en engendra grand nombre comme moi,
De ses enfans je suis le cinquantiéme :
Tant d'enfans ne pouvoient être de même humeur,

Mes

Mes freres la plûpart ont un air d'allegresse,
Quelques-uns même un air vainqueur.
J'en ai six comme moi voüez à la tristesse,
Et toûjours plongez dans le deüil,
On m'entend chaque jour gemir près du cercüeil:
Dans plus d'un Tribunal appaisant la justice,
Je plaide bien, & pourtant sans éclat:
C'est quand du criminel on m'a fait le supplice,
Que je deviens son Avocat.

SECONDE ENIGME.

DAns le sein d'une vierge ayant pris ma naissance,
Je change de nature à trois diverses fois,
Mes habits après moi sont portez par les Rois;
Quoiqu'ils craignent peu ma puissance:
En décorant les Dieux ainsi que les mortels,
Je fais de mon tombeau la pompe des Autels.

TROISIE'ME ENIGME.

DE mille coups presque tout transpercé,
Je me repose au fond d'une corbeille;
J'en sors & je me vois placé
Au bout de quelque chose où je suis à merveille.
Là,

Digitized by Google

Là, par le moyen de l'acier,
Et de ce que faisoit Hercule auprés d'Omphale,
Je passerois un jour entier
A recommencer un ovale :
Là, d'un Amant precipité
Je punis la temerité ;
Enfin là, chaque instant j'empêcherois les Belles,
De recevoir des blessures nouvelles ;
Mais les Belles ont trop d'emploi,
Pour se servir long temps de moi.

AIR SERIEUX.

CHarmante image de Climene,
Qui dans ces beaux deserts m'accompagnez toûjours ;
C'est à vôtre aimable secours
Que je dois les plaisirs qui soulagent ma peine,
Loin de l'objet que j'aime, helas ! il n'est que vous,
Qui calmiez tous les maux que me fait son absence ;
Vous m'offrez quelquefois des momens aussi doux,
Que me les donnoit sa presence.

NOU-

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES, ET DES BEAUX ARTS.

RECHERCHE du mouvement du sang & des humeurs; par Chaillou, 2. Edition, chez L. d'Houri, au S. Esprit.

L'ART DE SAIGNER, accommodé à la circulation du sang, 2. Edition, *chez le même.*

DE LA FREQUENTE SAIGNE'E dans les fievres, par *Guyard*, 2. Edition, *chez le même.*

DE LA VERITABLE ET SOLIDE PIETE' & de la Priere. Entretien spirituel. 3. Edition, in 12. A Paris, chez Delaune, ruë S. Jacques.

EXPLICATION des sept Sacremens de l'Eglise, où il est amplement traité des promesses & des obligations contractées aux Saints Fonts de Baptême. Ouvrage également utile aux Ecclesiastiques & aux Laïques. *Par M. Beuvelet*, 4. Edition *in* 8. *chez le même.*

DE

Digitized by Google

DE LA DEVOTION A LA SAINTE VIERGE, & du culte qui lui eſt dû. 2. *Edition.* Par M. Bailut, in 12. *Ibid.*

LETTRE ECRITE à M. Calvet, Conſeiller Medecin du Roy, Profeſſeur & Doyen de l'Univerſité de Cahors; avec des obſervations ſur la maladie peſtilentielle de Marſeille. *Par M. Mailhis,* Conſeiller-Medecin du Roy, Profeſſeur en la même Univerſité, député de la Cour à Marſeille. A Lyon, chez les freres Bruyſſet, ruë Merciere, 1721.

ENTRETIENS DE CICERON ſur les vrais biens & ſur les vrais maux, traduits par feu M. l'Abbé Regnier des Marais, Secretaire de l'Académie Françoiſe 1721. A Paris, chez Muſier & Barrois, in 12. de 443. pages.

TRAITEZ concernant le Comté-Pairie d'Eu, & ſes uſages prétendus locaux, avec les Arrêts du Parlement de Paris qui les ont condamnez. *Par M.* Loüis Froland, *Avocat au Parlement.* A Paris, chez la veuve Charpentier, au Palais 1722. in 4. p. 332.

ANECDOTES du Miniſtere du Comte Duc d'Olivarès, tirées & traduites de l'Italien

Digitized by Google

Italien du Mercurio Siry. *Par M. de Valdory.* A Paris, chez Jean Musier, Quai des Augustins, & François Barrois, ruë de la Harpe, 1722. pp. 429.

LES APOPHTEGMES, ou les belles paroles des Saints. *A Paris*, chez Jean Mariette, *aux Colonnes d'Hercule*, 1721. in 12. pp. 387.

PROPRIETEZ & usage de la Pierre vulneraire, dite de Judée. *A Paris, chez Imbert de Bats, ruë de la Harpe*, 1722. in 4.

Cette surprenante Pierre guerit *toutes sortes de maux incurables*, si on en veut croire l'Auteur de cet écrit.

DEFENSE DE LA RELIGION CATHOLIQUE contre tous ses ennemis, par ses veritables principes, dans trois Entretiens. *Par M. Michel le Vasseur, Prêtre du Dioceſe de Blois.* 2. Edition, augmentée & corrigée par l'Auteur. Avec une réponse à une lettre de M. Pictet, Ministre, Professeur en Theologie à Geneve, & Recteur de l'Académie de la même Ville. A Paris, chez Pierre-Nicolas Lottin, ruë saint Jacques, 1721. in 12. pp. 500.

TA-

Digitized by Google

TABLEAU CHRONOLOGIQUE de l'Hiſtoire univerſelle en forme de jeu. A Paris, ruë S. Jacques, chez la veuve Mongé 1722.

Le P. Buffier a fait quelques changemens dans les regles de ce jeu dans cette ſeconde Edition, pour en faciliter encore davantage la pratique, & en donner le goût aux commençans.

METHODE generale pour tracer des courbes rampantes de bois, propres à la conſtruction des Eſcaliers, tels qu'ils ſont preſentement à la mode, & tels qu'on les a faits dans les derniers & nouveaux bâtimens à Paris; avec pluſieurs plans d'Eſcaliers, pour ſervir de modele dans les occaſions, ſuivi de la deſcription d'un inſtrument très-commode & très ſimple, pour décrire toutes ſortes d'ovales, Ouvrage utile aux Architectes, & ſurtout aux Charpentiers, & autres Ouvriers qui travaillent au bois. *Compoſé par un Gentilhomme de Bretagne.* A Paris, chez E. Ganeau, ruë S. Jacques 1722. Brochure in 18. de 29. pages, ſans la Preface & les planches.

LETTRES EDIFIANTES & curieuſes écrites des Miſſions Etrangeres par quelques Miſſionnaires de la Compagnie de Jeſus,

Digitized by Google

Jesus, 15. *Recüeil.* A Paris, chez N. le Clerc, ruë S. Jacques 1722. *in* 12. *de* 418. *pages.*

MEMOIRE concernant la prohibition d'évoquer les decrets d'immeubles situez en Normandie, avec les Chartes, Edits, Declarations, Lettres Patentes, Réponses de nos Rois, Arrêts du Conseil, & Arrêts du Parlement de Paris, qui ont établi & confirmé le Privilege de la Province. Diverses questions mixtes qui en dépendent, & des Arrêts qui les ont décidées. *Par M. Loüis Froland, ancien Avocat au Parlement.* A Paris, chez M. Brunet, au Palais, 1722. pp. 504. in 4.

METHODE ABREGE'E & facile pour apprendre la Geographie, &c. avec un abregé de la Sphere. *Par M. le François*, nouvelle Edition, vol. in 12. de 459. pages. *A Paris, chez* D. Hortemels, *Place de Sorbonne*, 1722.

LETTRE de M. Maugue, Conseiller-Medecin du Roy, Inspecteur general des Hôpitaux de S. M. en Alsace, sur l'opinion de ceux qui prétendent que la peste est causée par des vers. A Strasbourg, chez J. R. Doulsseker, Brochure in 12. pp. 11. 1721.

EPIS-

Digitized by Google

EPISTOLÆ ROMANORUM PONTIFICUM, par le Pere Dom Courtant, in fol. un vol. A Paris, chez Pierre Simon, ruë de la Harpe.

Reflexions en forme de Prieres sur le Saint Sacrifice de la Messe, par le Pere Jacquier, de la Doctrine Chrétienne, in 12. un vol. chez le même.

Heures de l'usage des Chevaliers de l'Ordre de Nôtre-Dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jerusalem, in 18. *Idem.*

Le Journal de la France, par M. l'Abbé *Valerot*, in 8. un vol. *idem.*

Memoires sur le service journalier de l'Infanterie, par M. de *Bombelles*, Brigadier des Armées du Roy, in 12. deux vol. *idem.*

Le Service journalier de la Cavalerie, par M. le *Cocq-Madelaine*, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, in 12. un vol. *idem.*

DISSERTATION Apologetique des remedes mis au jour par *M^me de Rezé*, &c. seconde Edition. A Paris, chez *Louis Coignard*, ruë du Plâtre, à l'*Aigle d'or*, Brochure in 12. 1723.

MEMOIRE Apologetique, pour la Branche aînée de la Maison de Hornes, *A Paris*,

Digitized by Google

Paris, *chez Charles Huguier*, ruë Saint Jacques, à la Sageſſe, brochure in 8. 1722.

INSTRUCTION CHRE'TIENNE ſur la maniere dont on doit ſe conduire dans le temps qui precede le Carême, & ſur les deſordres du Carnaval. *A Paris*, *chez Ph. Nic. Lottin*, ruë S. Jacques. 1722. in 12. de 190. pages.

VOYAGES de François Coreal aux Indes Occidentales, contenant ce qu'il y a vû de plus remarquable pendant ſon ſéjour depuis 1666. juſqu'en 1697. traduits de l'Eſpagnol, avec une Relation de la Guiane de Walter Rawleigh, & le voyage de Narbrough à la Mer du Sud par le Détroit de Magellan, &c. nouvelle Edition, revûë, corrigée, & augmentée d'une nouvelle découverte des Indes Meridionales, & des Terres Auſtrales, enrichie de figures. Tome I. à Paris, chez André Cailleau, Place de Sorbonne, & Noël Piſſot, Quay des Auguſtins, à la deſcente du Pont-Neuf, à la Croix d'Or 1722.

On peut dire que les livres des voyages ſont les Romans des Philoſophes, on y apprend l'Hiſtoire & les ouvrages de la

Digitized by Google

la nature, on y voit les differens usages des peuples ; & malgré la varieté de leurs coutumes, on y découvre toûjours l'admirable uniformité de la source qui les a fait naître, c'est-à-dire, les passions humaines.

Le voyage de Coreal né à Carthagene en Espagne, contient bien des choses » curieuses. » Je ne suis point d'avis, dit » l'Auteur, d'imiter plusieurs voyageurs » qui pour trouver quelque chose de nou- » veau, ont inventé des plantes, des ani- » maux, des hommes, des coutumes, & » des pays qui ne se trouvent nulle part » que dans leur imagination. Mon des- » sein en donnant cette Relation, est de » décrire exactement les choses qui me » paroissent avoir été oubliées par les au- » tres voyageurs, soit pour la situation » des lieux, soit pour l'état present du » pays.

C'est en effet à quoi l'Auteur paroît s'être fort attaché ; il fait voir la mauvaise conduite que les Espagnols ont gardée dans les Indes Occidentales par leur avarice, qui leur a inspiré si peu de menagement, & tant de cruautez pour les naturels du Pays. Il donne aussi divers avis salutaires à ceux qui arrivent pour la premiere fois dans ces climats.

Après avoir parlé de l'état des lieux, &c.

Digitized by Google

&c. de la situation du Pays, de l'avarice, & des malversations des Espagnols, l'Auteur s'attache beaucoup, & peut-être trop à décrire la conduite des femmes, & celle des Ecclesiastiques, & des Religieux du nouveau Monde, c'est sur cette matiere, particulierement que nous croyons pouvoir appliquer le terme de Roman, dont nous nous sommes servis au commencement.

L'Auteur prétend que les femmes Chrétiennes ne sont pas plus chastes dans ces pays-là que le sont celles des Indiens, celles du Mexique sont, dit-il, vives & agréables.

A l'égard des Prêtres Indiens, ils sont, dit-il, fourbes ou fanatiques.

C'est, selon lui, une opinion assez commune par toutes les Indes, qu'on jette des charmes ou des sorts sur les hommes, les bêtes, &c. que le Diable les change en bêtes, &c. J'avouë de bonne-foi que j'ai été moi-même fort infatué de ces croyances avant que d'en avoir été desabusé par les Anglois.

L'Auteur parle aussi des Idoles, qui étoient autrefois dans le Perou, & des réponses qu'elles rendoient à ceux qui les consultoient; ceux-ci, dit il, avoient l'obligation de ces réponses à l'adresse des Prêtres Indiens, & cela faisoit valoir le métier.

Il

Digitized by Google

Il y avoit aussi des Vierges dans le Temple du Soleil, » semblables aux Vestales » de l'ancienne Rome; ces Vestales Indiennes étoient gardées par des Prê» tres uniquement destinez à cet emploi, » si par malheur elles devenoient enceintes, on les condamnoit à la mort, à » moins qu'elles ne vouluſſent faire ſerment qu'elles devoient leur groſſeſſe » aux influences du Soleil; ſecret infaillible pour ſauver la mere, l'enfant, & » le Prêtre Indien, par le moyen duquel le Soleil avoit daigné operer ſur » la Veſtale

Pour ce qui eſt des Prêtres Chrétiens, l'Auteur, quoiqu'Eſpagnol, ne paroît pas aſſez les menager, il attaque leur doctrine & leurs mœurs. Nous ſommes fort éloignez de croire tout le mal qu'il en dit.

L'HISTOIRE du Vieux & du Nouveau Teſtament, repreſentée avec des figures, & des explications édifiantes, tirées des SS. Peres, pour regler les mœurs dans toutes ſortes de conditions, dédiée à Monſeigneur le Dauphin, par feu M. le Maître de Sacy, ſous le nom du ſieur de Royaumont, Prieur de Sombreval, nouvelle édition, propoſée par ſouſcriptions.

PROJET.

Digitized by Google

PROJET.

Cette Hiſtoire de la Bible eſt ſi connuë preſentement par le nombre d'éditions qui ſe ſont diſtribuées par toute l'Europe, que les Libraires manquans d'exemplaires, ont fait travailler depuis pluſieurs années, à faire graver un nouveau cours de planches, au nombre de deux cens quatre-vingt, qui ſont faites pour orner ce livre.

On imprime actuellement cet Ouvrage in-folio, ſur du carré fin double d'Auvergne, & avec un caractere neuf. On tirera ſept cens cinquante exemplaires ſeulement, dont l'impreſſion eſt déja fort avancée ; enſorte que l'on ſe trouve en état de donner l'Ouvrage au Public au mois de Juin de l'année 1723.

On a crû que pour l'utilité du Public, on pourroit ſuivre l'exemple de pluſieurs autres Libraires, en propoſant des Souſcriptions en faveur de ceux qui voudront s'aſſurer par avance des exemplaires de cette Hiſtoire à un prix moderé, qui eſt de trente livres en blanc, moitié de laquelle ſomme ſera payée en ſouſcrivant, & l'autre moitié quand on retirera les exemplaires.

Le prix de chaque exemplaire pour ceux qui n'auront pas ſouſcrit ſera de cinquante livres en feüilles.

Digitized by Google

Les Souſcriptions ſeront ouvertes depuis le premier Decembre 1722. juſqu'au premier Fevrier 1723. après lequel temps on ne recevra plus de Souſcriptions.

Ceux qui voudront ſouſcrire s'adreſſeront aux Libraires indiquez ci-après, qui leur en donneront une reconnoiſſance ſignée d'eux, avec promeſſe de leur fournir ledit livre au mois de Juin de l'année 1723. aux clauſes & conditions portées par le preſent Projet.

Les Libraires avertiſſent que ceux qui auront ſouſcrit ſeront tenus de retirer leurs Souſcriptions dans tout le courant de l'année 1723. à commencer du mois de Juin de ladite année; & faute par eux de retirer leurs exemplaires dans ledit temps, les avances qu'ils auront faites ſeront perduës pour eux, ſans que leſdits Libraires puiſſent être recherchez pour cet effet.

A Paris, ruë S. Jacques, chez Jean Villette, *à la Croix d'Or, vis-à-vis la ruë des Mathurins.* Chriſtophle David, *près la Fontaine S. Severin, au Nom de Jeſus.*

Et *Quay des Auguſtins, chez* Michel-Eſtienne David, *à la Providence & au Roy David.*

On trouvera chez les Libraires énoncez ci-deſſus pluſieurs feüilles imprimées

&

Digitized by Google

& tirées avec les figures, dont les Libraires esperent que les particuliers seront contens.

LES JOURNE'ES AMUSANTES, dédiées au Roy par Mᵉ de Gomez, 2. vol. in 12. tom. 1. p. 344. 2ᵉ tom. 344. *A Paris, chez* Saugrain, *au Palais*, 1722.

Madame de Gomez *ne pouvant être utile à la gloire de Sa Majesté, par la foiblesse de son sexe, cherche dans les amusemens de l'esprit, ce que la nature a refusé à l'ardeur de son zele, & son dessein est de rappeller aux yeux de Sa Majesté les traits les plus remarquables des Rois, & des Heros de l'antiquité.*

Six personnes unies par l'esprit & par le cœur, ennuyées du tumulte d'une des plus belles Villes de l'Europe, firent partie de se retirer pour quelque temps dans une maison de campagne, & d'en relever la rusticité par la pureté de leurs plaisirs, & les productions de leur esprit.

Telamont & Uranie, Orophane & Felicie, Camille & Florinde sont les Acteurs que Mᵉ de Gomez fait parler.

Dans cette demeure champêtre étoit un grand cabinet tapissé depuis la corniche jusqu'au lambris des livres des plus rares, & les mieux choisis: c'étoit la seule magnificence de cette maison. On

Digitized by Google

s'étoit imposé pour loi d'aller passer deux heures chaque jour dans ce cabinet, & de faire ensuite la critique de ce qu'on auroit lû.

Au reste les leçons de vertu ne sont point oubliées dans cet ouvrage, non-seulement par les préceptes, mais encore par les exemples; ce sont des jeunes personnes de different sexe, doüées de toutes les qualitez que la nature *peut donner aux mortels pour les rendre parfaits.* Ils étoient destinez à s'unir par des liens sacrez, où chacun d'eux aspiroit avec ardeur, sans être troublez par cette impatience tumultueuse que donnent les passions ordinaires; *ils desiroient*, dit Mr de *Gomez*, *mais sans emportement*, la pudeur & la probité qui regloient leurs sentimens, regloient aussi leurs actions. Soutenus par tant de vertu, ils alloient se promener sans danger *dans un bois sombre, touffu*, bien entretenu, rempli d'allées solitaires & brillantes, qui les garentissoient de l'ardeur du Soleil.

Nous ne sçaurions rapporter les traits les plus marquez, & les differentes Histoires que ces personnes édifiantes se racontent; nous nous contenterons de donner ici en abregé l'Histoire touchante de Jean de Calais.

Un des principaux negocians de Calais

Digitized by Google

lais avoit un fils à qui il avoit donné toute l'éducation necessaire pour lui former l'esprit & le corps ; il devint le plus brave & le plus excellent homme de Mer de son temps. Il engagea son pere à lui équiper un vaisseau, avec lequel il délivra la côte d'un nombre infini de corsaires qui faisoient mille brigandages dans ces mers.

Ce jeune Heros fut porté un jour par la tempête dans des mers inconnuës, où il découvrit une Isle, & ayant mis sa chaloupe en mer, il aborda, lui huitiéme, au bord d'un bois. Sa surprise fut extrême de trouver ce bois taillé & coupé par de belles allées ; il entend parler, il s'avance, & voit trois hommes superbement vêtus ; il leur demande s'il y a sureté pour lui, & pour sa troupe. Qui que vous soyez, lui répondit celui qui paroissoit être au dessus des autres, apprenez que vous êtes dans un Etat florissant où regne le Roy du monde le plus juste, la sagesse lui a dicté des loix, ausquelles il s'est lui-même soûmis, & dont l'observation fait le bonheur de cet Empire. Jean de Calais fut rempli de joye à ce discours ; mais étant entré dans la Capitale de cette Isle, il voit dans la place publique le corps d'un homme déchiré par les chiens. Cet objet le fit repentir de

Digitized by Google

s'être engagé si avant ; mais il apprit que ce malheureux subissoit la peine de la loi, qui ordonnoit que tous ceux qui mouroient sans payer leurs dettes seroient jettez aux chiens, à moins que des personnes genereuses ne les aquitassent. Jean de Calais touché de compassion aquitta les dettes de ce malheureux pour lui procurer l'honneur de la sepulture, & ne songea plus qu'à établir un commerce utile entre son pays & cette Isle fortunée. Un soir il vit un vaisseau qui venoit moüiller auprès du sien, & il apperçût sur le pont de ce vaisseau deux Dames magnifiquement parées qui fondoient en pleurs.

Il apprit que ce vaisseau appartenoit à un corsaire qui vouloit vendre ces deux aimables personnes. Jean de Calais touché de compassion les achepta dans la seule vûë de les délivrer de leur malheur; il leur dit qu'elles étoient libres, & qu'il n'avoit d'autre dessein que de les rendre à leurs parens, sans espoir d'aucune rançon : cependant il fut vivement touché de la beauté de l'une d'entr'elles. Et comme il étoit jeune, dit Mr de Gomez, insinuant, & fait pour plaire, il trouva bien-tôt le chemin du cœur de celle qui l'avoit charmé. Ils s'aimerent, ils se le dirent ; & ne consultant que la vivacité de leurs sentimens, ils se jurerent un amour

Digitized by Google

amour éternel. Jean de Calais assuré de son bonheur pria cette jeune beauté de lui dire qui elle étoit, & par quel accident elle étoit tombée entre les mains du Pirate. Ma curiosité n'a aucun motif desobligeant, lui dit-il, & qui que vous soyez je ne trouve rien au dessus de vous. La belle esclave accepta avec plaisir l'offre de sa foi, & lui donna la sienne ; je fais mon bonheur d'être unie à vous pour jamais, lui dit-elle, mais pour ma naissance, souffrez que j'en fasse un mystere que je trouve necessaire au repos de ma vie. Qu'il vous suffise de sçavoir que je me nomme Constance, & que le Ciel ne m'a pas fait naître indigne de vous. Je dois me taire pour être à vous; nôtre amour éxige de moi le silence, & je veux éloigner de mon esprit tout ce qui pourroit m'empêcher de suivre un penchant plus fort que ma raison.

Jean de Calais étoit trop amoureux pour presser la belle Constance après un tel aveu ; il lui promit de ne lui en plus parler, & sans consulter d'avantage ils s'unirent pour jamais.

L'heureux Jean de Calais, charmé de posseder Constance, se rembarqua avec elle, & avec Isabelle, sa compagne, & le temps favorable le fit aborder sans peril à Calais. Il y reçût les honneurs que

Digitized by Google

meritoient ſes actions heroïques, mais quelle fut ſa douleur de voir ſon pere deſaprouver ſon mariage! Le recit hiſtorique de ce mariage irrita ſon courroux, & ce pere ſevere ne pût pardonner à ſon fils d'avoir pris un engagement qui lui paroiſſoit fort au deſſous de lui. Le vieillard irrité bannit ſon fils de ſa maiſon, & lui ordonna de ne plus paroître à ſes yeux. Jean de Calais ſe retira avec Conſtance & Iſabelle dans une maiſon près du port. Conſtance malgré ſon amour fut ſenſible aux mépris que le pere de ſon époux eut pour elle; cependant elle ne ſe démentit point, & fut toûjours tendre & fidelle, & à peine l'année de ſon mariage fut finie, qu'elle accoucha d'un fils qui fit toute l'attention de ſon époux pendant pluſieurs années qui ſe paſſerent, ſans qu'il pût attendrir ſon pere. Ce pere inflexible eſperant que l'abſence & les hazards feroient oublier Conſtance à ſon fils, conſentit à lui équiper un autre vaiſſeau, afin qu'il allât établir un commerce éclatant avec les nations qu'il avoit découvertes. L'armément fut bien-tôt prêt, & Jean de Calais ne pût voir approcher le jour de ſon départ, ſans ſentir une douleur amere d'être obligé de ſe ſeparer d'une épouſe, & d'un fils qu'il aimoit uniquement.

Après

Digitized by Google

Après bien des larmes répanduës par ces tendres époux, Constance se jetta aux genoux de Jean de Calais, en le priant de ne pas lui refuser deux graces qu'elle alloit lui demander. Ce tendre époux lui jura qu'il étoit prêt à lui tout accorder : Je vous conjure donc, lui dit-elle, de me faire peindre sur la poupe de vôtre vaisseau avec mon fils & ma chere Isabelle. Lorsque cela sera executé je vous dirai la seconde grace que j'exige de vôtre tendresse. Les trois portraits furent faits par les plus habiles Peintres. Enfin le temps du départ étant venu, la genereuse Constance accompagna son époux jusqu'à son vaisseau, & là, les yeux baignez de larmes: accorde-moi, lui dit-elle, la derniere grace que j'aye à te demander ; va, pars, & tourne la prouë de ton vaisseau du côté de Lisbonne, & va moüiller le plus près que tu pourras du Château de cette Ville; c'est-là que tu verras à quel point je t'aime, & quel sacrifice t'a fait mon amour. Jean de Calais lui promit d'executer ce qu'elle souhaitoit, & sa navigation ayant été heureuse, il vint aborder directement sous le Château de Lisbonne. Son arrivée, & la beauté de son vaisseau attirerent toute la Ville à son bord.

Le Roy lui-même sentit exciter sa curiosité par tout ce qu'on lui en dit ; il

Digitized by Google

voulut en juger par ſes yeux ; & jettant les yeux ſur les trois portraits, il reconnut ſa fille au portrait de Conſtance, & la fille du Duc de Caſcaës au portrait d'Iſabelle. Le portrait ſeul de l'enfant lui fut inconnu. La ſuite de cette hiſtoire eſt extrêmement touchante. Le Roy ſenſible à la vertu de Jean de Calais le reconnoît pour ſon gendre ; il envoye une flotte à Calais avec le premier Prince de ſon ſang pour aller querir ſa fille. Ce Prince autrefois amoureux de Conſtance, fille unique du Roy de Portugal, ce Prince, dis je, animé par ſon amour, & par ſon ambition, précipite Jean de Calais dans la mer. Qu'il en coûte de pleurs à la trop ſenſible Conſtance !

Mais la vertu eſt toûjours récompenſée. Jean de Calais s'étoit ſauvé à la nage dans une Iſle déſerte. L'ombre du cadavre, dont il avoit autrefois payé les dettes, vint l'enlever, & le tranſporta à la Cour du Roy de Portugal, dans le temps que Conſtance alloit être livrée à ſon rival.

PANEGYRIQUE DU ROY.

MR l'Abbé d'Eſtriché a prononcé le Panegyrique du Roy à l'Académie

Digitized by Google

démie Royale d'Angers, dont il eſt digne membre. Loüis XV. montre déja les vertus qui font *le grand & le bon Roy*: C'eſt ſur ces deux qualitez que l'Auteur fonde ſon éloge. La vraye grandeur conſiſte dans la ſageſſe & dans le courage: or quelles preuves le Roy ne donne-t'il pas tous les jours de l'une & de l'autre! Que de lumieres! point de ſcience qui « ne s'empreſſe de lui reveler ſes ſecrets. « La Geographie le fait, pour ainſi dire, « devenir habitant de l'Univers; l'hiſtoi- « re le rend en quelque ſorte contempo- « rain de tous les Heros; la Philoſophie « en fait un ſage; la morale, un honnête « homme; la Religion, enfant du Ciel; « la ſaine politique, les délices de la terre. «

La ſageſſe dans Loüis eſt ſoutenuë de la magnanimité; il la fait paroître par la fermeté avec laquelle il a ſupporté les douleurs de ſa maladie, & par les plaiſirs qu'il prend aux exercices de Mars. De tous les ſpectacles qu'on lui offre de toutes parts, rien ne lui plaît davantage que la revûë des troupes, la viſite des Arſenaux, l'image des ſieges & des combats, la vûë des armes & le bruit du tonnerre de la guerre; à ces objets ſon cœur ſe declare, & l'on reconnoît aiſément le jeune Achilles.

Prince, pour regner ſagement, quel maî-

Digitized by Google

» tre n'auriez-vous pas eu en Loüis le » Grand ! en lui la guerre a perdu un con- » querant, la paix un arbitre, les loix un » appui, la Religion un défenſeur, la » France ſon plus grand Roy, l'Uni- » vers ſon Heros, & vous un modele. » Mais vous l'avez heureuſement retrou- » vé dans le Prince, dépoſitaire de l'au- » torité Royale, dans ce Prince dont les » ſeules connoiſſances feroient pluſieurs » grands hommes, & dont les premiers » exploits ont fait un Heros.

C'eſt par la bonté que les Rois approchent le plus de la divinité ; cette vertu éclate dans le deſſein qu'ils ont de rendre leurs ſujets bons & heureux ; bons par la Religion, heureux par la juſtice. Or quel cœur plus religieux que celui de Loüis XV ! quel reſpect dans les temples ! quelle docilité aux ſaintes leçons que la Religion même verſe dans ſon ame ! cede-t'il en rien à la pieté de ſon pere, & au zele de ſon prédeceſſeur ? or de quel poids un tel exemple ne doit-il pas être ?

La Religion d'un Prince eſt toûjours accompagnée de la juſtice, & de toutes les vertus qui peuvent rendre les peuples heureux. En faiſant le merite du Prince, elles font le bonheur des ſujets. Un Roy ſelon le cœur de Dieu eſt toûjours ſelon

les

Digitized by Google

les désirs des peuples. Sur ce principe Loüis nous donne les plus belles espérances, & nous fait luire les jours les plus heureux ; toute son attention est occupée à connoître les besoins des peuples, & les moyens de les soulager ; il aime à pardonner, & à rendre la justice sans égard au rang & aux préeminences ; dans le temps qu'il paroît ne se preparer que pour la guerre de peur d'être surpris, il ne soupire qu'après la paix. Il veut être souverain & ami, Roy & Citoyen tout ensemble. Seur de faire le plaisir de ceux qui le voyent, un bon Prince est toûjours accessible ; le Roy porte encore plus loin sa bonté, il est populaire, il aime à se montrer, à faire entendre sa voix aux peuples, & dans les acclamations, dont le doux bruit retentit à ses oreilles, c'est moins l'applaudissement que la joye de ses sujets qui le charme. François, que vous êtes heureux de mesurer vôtre bonheur sur la sagesse & la magnanimité, la Religion & la justice de vôtre Roy. Toutes les deux parties sont prouvées par des faits incontestables, & relevées par des tours dignes de l'Orateur. Son stile est serré & ingenieux, son élocution noble & élegante ; aucune beauté n'échape à la main habile qui a traité un si grand sujet, & nous

nous ne sçaurions mieux suppléer à l'extrait où nous sommes bornez, qu'en imitant le public à lire le Discours entier.

On le trouve à Paris, chez *Delusseux*, Imprimeur-Juré de l'Université, rue S. Estienne d'Egrès, à S. Augustin.

Voici l'Extrait du Discours latin sur le Sacre du Roy, que le Pere Porée, l'un des Professeurs de Rhetorique du College de Loüis le Grand, prononça le 25. de l'autre mois, en presence d'une assemblée nombreuse & distinguée.

L'Exorde roule sur le Triomphe de la Religion, la joye des peuples, & les fêtes champêtres que Monsieur le Duc d'Orleans, Prince aussi populaire que magnifique, donna à Villers-Cotterets, & le Duc de Bourbon à Chantilly, où par les ordres de S. A. S. Diane avec ses chasseurs, Thetys avec ses filets, Vulcain avec ses feux, Momus avec ses jeux, Orphée avec ses chants, rassemblerent les plus beaux spectacles, & firent voir que c'est une gloire propre à la maison de Condé de tenir à ses gages les arts pacifiques, aussi bien que les arts qui concernent la guerre.

La premiere partie du Discours renferme les avantages que le Roy reçût à son Sacre, & la seconde les promesses qu'il fit à ses peuples. Les

Digitized by Google

Les Rois, dit l'Orateur, tirent un grand éclat, & une grande vertu de l'Onction de leur Sacre, & beaucoup de gloire de leur Couronnement : c'eſt ſur ces deux réflexions que la premiere partie eſt appuyée. Les Princes les moins Religieux ont toûjours crû devoir emprunter de la Religion leur éclat & leur dignité.

Ainſi les anciens Rois de Perſe & de Rome ſe faiſoient conſacrer par les mains des Pontifes & des Augures pour ſe concilier le reſpect & la veneration des peuples, & ſe donnoient enſuite en ſpectacle comme des demi-Dieux. Quelle dignité la vraye Religion n'a-t'elle donc pas dû répandre ſur la perſonne d'un Prince, dont la conſecration ne cede en rien aux plus ſaintes, & aux plus auguſtes ? Les Rois d'Iſraël étoient, à la verité, ſacrez par des Prophetes ; Loüis XV. l'a été par les mains d'un des premiers Pontifes du Royaume. Nouveau Samuël plus reſpectable encore par l'éclat de ſes vertus, que par ſa haute naiſſance, & il a été Sacré d'un Crême Saint qui répand la vertu du Seigneur ſur la tête des Papes & des Evêques, d'un Baume que l'ancienne tradition de nos peres, plus croyable qu'une critique recente, aſſure être miraculeux. Il a reçû l'Onction Sainte, non-ſeulement à la tête comme les Evêques,

Digitized by Google

ques, aux mains comme les Prêtres, aux bras & aux épaules comme les Empereurs & les autres Rois ; mais encore au cœur, &c. Onction plus précieuse que celle des autres Rois de la terre. En sorte qu'on lui peut appliquer particulierement les paroles du Roy Prophete : *Le Seigneur a répandu sur vous un parfum de joye qu'il n'a versé sur la tête d'aucun de vos semblables.* * Grand Prince, reconnoissez aujourd'hui vôtre dignité, & concevez les sentimens de la pieuse ambition que la Religion vous inspire, que le Souverain Pontife reconnoisse une dignité marquée au sceau de la Divinité, & qu'il felicite l'Eglise d'avoir un pareil fils aîné, que les Rois la reconnoissent & vous honorent, que les peuples la reconnoissent, & vous obéissent avec respect, que toute la terre reconnoisse la dignité, & revere la vertu de vôtre Sacre.

On peut juger de la vertu que reçoivent les Rois Sacrez par la force avec laquelle Saül terrassa les Ammonites, après sa consecration ; par les triomphes de David sur ses ennemis, par la victoire que Charles VII. arracha aux Anglois, par le pouvoir que nos Rois ont de guerir un mal incurable, & par plusieurs

* *Unxit te Deus tuus oleo lætitiæ præ consortibus tuis.*

autres

Digitized by Google

autres merveilles que le Seigneur opere en faveur de ceux qui apportent à l'Onction les dispositions de Loüis XV. Aussi « dans le temps que l'Eglise de Rheims « rassemble ce qu'il y a de plus auguste « en France, quelle pompe, & quelle « fête dans les Cieux ! Charlemagne, « Loüis le Saint, Loüis le Juste, Loüis « le Grand, & vous, Legion Sainte de Bourbon, qui par l'innocence de vôtre âge « ou l'éclat de vos vertus portez des diadêmes plus brillans que ceux de vos « descendans, vous voulez assister à un si « agreable spectacle, être témoins de la « sagesse qui couronne le front de Loüis, « de la force dont le Seigneur arme son « bras, & ses épaules pour les rendre « habiles à porter le faix d'un grand « Royaume, de la dexterité qu'il fait « passer en ses mains, pour manier avec « adresse les rênes de l'Empire, des « differentes vertus qu'il fait couler dans « son cœur à mesure qu'on verse sur lui « la liqueur Sainte. Quel plaisir pour vous « de voir la Religion attentive à former « un Roy selon le cœur de Dieu, & les « desirs des peuples! Quel plaisir de voir « la France occupée à parer son Roy des « ornemens les plus précieux, & le presenter ainsi pour la premiere fois à la « veneration publique ! Elle imite la Nature

Digitized by Google

» ture qui à la naissance du Printemps
» ouvre ses trésors, se pare de ses riches-
» ses, & se couronne des plus belles fleurs
» pour attirer la premiere attention des
» mortels.

Quel éclat & quelle gloire *cet* éloge réjaillit de toutes parts sur le front *de Louis. L'Orateur la tire* des differentes circonstances, & du Theatre même de la ceremonie de cette Ville, dont on ignore l'origine; & qui a vû & couronné plus de Rois que la superbe Rome! De cette Ville qui pendant le Sacre étoit environnée de legions aussi braves que brillantes, remplie d'un nombre prodigieux d'Etrangers & de François, décorée par les plus illustres Prélats de l'Eglise, les Grands du Royaume, les Princes de cette auguste Maison, qui a déja regné plus de temps que la fiere Rome. L'Orateur la tire des ornemens de Chevaliers, de Prêtres, d'Epoux, de Juge, dont on revêtit le Roy, pour apprendre aux François les differens titres de leur Prince, & aux Etrangers que le Roy de France renferme en lui seul plusieurs augustes caracteres. Mais il est temps, grand Prince, de recevoir le Sceptre qui doit vous rendre le Pasteur & le pere de vos peuples. Recevez la Couronne de Charlemagne, dont vous retracerez les vertus, la Couronne parsemée des lys de

la

Digitized by Google

la France, dont vous ferez la gloire & le bonheur. Hâtez-vous de monter sur un Thrône, non dressé par le hazard où la passion, mais par les desseins de Dieu & le droit de vôtre naissance, non sur un Thrône ruineux & fragile comme celui des Cesars, mais sur un Thrône solide où vos peres regnent depuis plus de 700. ans; montez & regnez plusieurs siecles, « regnez-y avec ..... Il y est placé, & le « temps s'ouvre à mes yeux. Dieu! quel « cortege! que de vertus! que d'exploits! « que de gloire! que de felicitez. Approchez, François, voyez la majesté de ce « front, la douceur de ce visage. Ah! « que les ornemens de la Royauté conviennent à la personne, mais que la personne releve l'éclat de ces ornemens. Il « me semble voir un diamant précieux « enchassé dans l'or le plus brillant, mais « qui jette le plus d'éclat qu'il n'en peut « recevoir de ce qui l'environne; prosternez-vous, que l'amour seul anime vos « hommages. Salüez vôtre maître, faites « retentir de toutes parts, *Vive le Roy*, le « peuple repete ce cris d'allegresse, les « montagnes se le renvoyent, les trompettes l'accompagnent, le bruit du canon l'annonce, la terre, le Ciel y applaudit, & parmi le bruit confus de plusieurs Nations differentes, toutes ne parlent

» lent que le même langage, *Vive le* » *Roy*, qu'il vive pour sa gloire, qu'il » vive pour nôtre bonheur, qu'il vive » plusieurs siecles, pour communiquer » tant de biens à nos neveux, puisqu'il » sera toûjours aussi fidele à remplir ses » promesses, qu'il a été heureux dans les » avantages dont le Ciel l'a enrichi le jour » de son Sacre.

La seconde partie s'ouvre par les promesses que le Roy a faites à ses peuples. Il a promis à son Royaume tout ce que le pere le plus tendre peut promettre à sa famille. Il a promis aux Citoyens tout ce que le Juge le plus integre peut promettre à ses Cliens. Il a promis à l'Eglise de France tout ce que le Pasteur le plus vigilant peut promettre à son troupeau.

Loüis s'engage à être le pere de la Patrie, à gouverner son Royaume, comme si ce n'étoit qu'une famille, à reprimer toute violence, toute concussion, tout brigandage dans tous les ordres de son Etat, à user de toute son autorité pour empêcher que les Grands n'oppriment le peuple, que les petits ne se soulevent contre les grands, &c. Peut-être ne sentons-nous pas tout le prix de ce bienfait qui nous est promis; parce que nous le goûtons déja sous le gouvernement

Digitized by Google

ment d'un Prince, qui a ſçu faire reſpecter l'enfance du Roy; qui dans une minorité a conſervé plus d'autorité que les Princes les plus puiſſans n'en ont peut-être jamais eu dans leurs proſperitez; qui par l'étenduë de ſes lumieres, & par le zele d'un Miniſtre infatigable, conduit les peuples avec une ſageſſe ſi tranquille; qu'ils joüiſſent d'une profonde paix, ſans s'appercevoir des mouvemens ſecrets qui ont procuré leur repos.

Mais parce que la paſſion a recours à l'artifice quand elle ne peut réüſſir par la force ouverte; qu'elle falſifie les loix quand elle ne peut les fouler aux pieds; Loüis s'engage à être le Juge de ſon peuple, & à faire obſerver l'équité & la miſericorde dans tous les jugemens. On le verra peut-être un jour, ainſi que le plus ſaint de ſes ancêtres, au milieu de la campagne comme dans un Palais, aſſis ſur le gazon comme ſur un Tribunal, à l'ombre des arbres comme ſous un dais, prononcer les oracles de la juſtice, & ſe montrer en même temps l'Avocat & le Juge de ſes peuples. Mais ce qu'il ne pourra faire par lui-même, il le fera par des hommes integres, qui tiendront ſa place, qui jugeront en ſon nom, & par ſon autorité, &c... Mais qu'entends-je! le Roy prononce un ſerment redoutable,

il

Digitized by Google

il jure de ne pardonner jamais à quiconque offriroit ou accepteroit le défi pour un duel. Où est donc la misericorce? jamais elle n'éclata plus que dans ce serment. C'est être misericordieux envers ses Sujets, que de les sauver malgré eux, & de les défendre contre un faux point d'honneur par la crainte d'un supplice certain, & d'une veritable infamie. C'est être misericordieux envers les familles, que de les exposer à voir leurs appuis tomber sous le glaive, & leurs esperances s'éteindre dans leur propre sang; c'est être misericordieux envers sa patrie, que de lui conserver sa défense & ses heros, en immolant quelques têtes coupables; c'est être misericordieux envers la Nation Françoise, que de lui conserver sa gloire, en lui inspirant de l'horreur pour des combats sanguinaires, ignorez ou détestez par les Romains, ces vrais braves qu'on ne peut soupçonner de n'avoir pas connu, ou de n'avoir pas aimé la veritable valeur; c'est être misericordieux envers tous les âges & toutes les Nations, que de leur donner dans une ceremonie sainte, l'exemple d'un serment si necessaire, & qui va devenir hereditaire à tous nos Rois; c'est donc rendre en quelque sorte sa misericorde generale & éternelle.

Digitized by Google

Un Prince qui a tant de bonté pour ſes peuples, peut-il manquer de zele pour l'Egliſe ſa mere ? non, Loüis lui promet ſes ſoumiſſions, ſes exemples, ſes bienfaits, ſa protection ; l'Egliſe en a beſoin dans un temps d'impieté & de libertinage ; elle a ſes biens & ſes revenus particuliers, c'eſt au Roy à en écarter des mains profanes, & à empêcher que l'avarice des deſcendans n'uſurpe les pieuſes liberalitez des ancêtres ; l'Egliſe a ſes droits & ſes privileges, c'eſt au Roy à les mettre à couvert de l'audace & de l'envie. L'Egliſe a ſes armes, mais des armes qui n'étant pas ſanguinaires, ne ſont redoutables qu'aux perſonnes vertueuſes ; c'eſt au Roy à procurer que les méchans ne les declinent pas, que les impies ne les mépriſent pas ; C'eſt au Roy, qui partage le Sacerdoce & l'Empire, à concilier tellement la puiſſance Eccleſiaſtique avec la civile, qu'elles ne prennent rien l'une ſur l'autre, qu'elles ſe rencontrent ſans ſe heurter, qu'elles ſe touchent ſans ſe briſer, que contentes de leurs bornes, elles s'accordent & ſe reſpectent mutuellement.

C'eſt ainſi que le ſouverain Maître « de l'Univers regle les limites de la mer « & de la terre. La terre ſouffre les ap- « proches de la mer, connoît ſes bornes, « &

» & se retire après les avoir atteint ; ainsi » ces deux élemens s'approchent sans ces- » se sans se mêler, & sont d'un parfait » accord, lors même qu'ils paroissent se » combattre.

Enfin le Roy a formé les engagemens les plus saints, & sa pieté les remplira ; il a juré de si grandes choses, que c'est peu de regner à ce prix, mais son courage en triomphera ; il a juré de nous rendre heureux, & son amour lui en fournira les moyens autant que sa puissance.

Il a juré d'exterminer & de chasser toute heresie de son Royaume ; & son serment ne sera pas vain. Dans le temps que nos derniers Rois faisoient le même serment, l'heresie s'en mocquoit avec insolence, & se vantoit de rendre nos Monarques parjures. Au moment qu'ils juroient au pied des Autels, elle rassembloit ses forces, elle se liguoit avec les Princes Etrangers, conjuroit avec des citoyens perfides & ambitieux, elle insultoit le Prince jusques sur le Trône, &c. mais après avoir vû Loüis le Grand s'armer de la foudre pour executer ce qu'il avoit juré, opposer ses sermens aux sollicitations, mépriser les menaces de l'heresie, fondre sur elle, renverser ses faux temples, & la forcer d'abandon-

un

un Royaume, où elle avoit dressé tant d'Autels, formé tant de ligues, levé tant d'armées, livré tant de combats, répandu tant de sang; après avoir vû tous ces exploits qui ont causé ses malheurs, elle a frémi, quand elle a entendu le serment de Loüis XV. Elle a gemi, & détourné ses regards de dessus la France, où elle sembloit vouloir chercher quelque accès, & où elle n'a plus esperé de trouver entrée sous un jeune Roy, qui sera aussi fidele que religieux dans ses promesses. Qu'il vive donc pour les accomplir, ce tendre Pere de la patrie; ce Juge favorable des peuples; ce zelé Protecteur de l'Eglise, qu'il vive encore une fois, ce Roy auguste, aujourd'hui nôtre esperance & nôtre amour, bien-tôt nôtre gloire & nôtre bonheur.

Au reste, nous ne dirons rien ici de l'Auteur, nous ajoûterons seulement pour ceux qui ne le connoissent que par les éloquentes Oraisons funebres de nos Princes, tant applaudies dans les Royaumes voisins, qu'il est peut-être encore plus grand Poëte Dramatique qu'Orateur. Pendant que l'Assemblée se formoit, on distribua des Poësies Françoises & Latines sur le Sacre. La Poësie Latine est riante & ingenieuse; les Pieces Françoises sont inserées dans ce Volume, p. 1.

Digitized by Google

p. 41. & p. 52. Le soir il y eut une grande illumination, & on tira un feu d'artifice parmi les acclamations des Pensionnaires.

DISCOURS prononcez dans l'Académie Françoise le Jeudy 3. Decembre 1722. à la reception de Son Eminence M. le Cardinal du Bois, premier Ministre. A Paris, chez Coignard, *in 4. Premier Discours, 3. pages. Second Discours, 11. pages.*

Ce Discours a été extrémement applaudi. Il est rempli de force & de dignité; mais ce qui doit interesser davantage, c'est qu'il fait connoître un zele ardent pour la felicité publique.

MESSIEURS,

Je n'avois pas besoin de la reconnoissance que m'impose aujourd'hui l'honneur que vous me faites, pour donner aux interêts de cette illustre Compagnie toute l'attention & tout le zele qu'elle merite. Mon amour pour les Lettres a prévenu dès long-temps en moi ce nouveau

Digitized by Google

veau motif de service & d'attachement.

Vôtre établissement, Messieurs, est une partie considerable de la gloire d'un grand Ministre, dont vous me permettrez de n'entreprendre l'éloge que par mes efforts pour l'imiter.

Il prévit bien sans doute le succès de son Ouvrage, & tel en a été le progrès & l'éclat, que nos Rois, après lui, se sont reservé le titre de vôtre Protecteur; & que pour un successeur de celui qui vous a fondez, c'est desormais un digne objet d'ambition, que le titre de vôtre Confrere.

Je le reçois aujourd'hui, ce titre flateur, avec un plaisir sensible. Je remplace parmi vous un homme d'une vaste érudition, qui a enrichi la Langue des plus précieuses dépoüilles de l'antiquité, & qui, fidele interprete du plus judicieux des Ecrivains, vient d'étaler à nos yeux dans les vies des Hommes illustres les plus grands principes & les plus grands exemples.

C'est à moi, dans la place où je suis, d'en faire une étude serieuse, d'y puiser, s'il m'est possible, dequoi justifier le choix du Prince à qui je dois tout, & les dignitez & les lumieres mêmes; dequoi seconder avec succès les desseins d'un jeune Roy, destiné par ses inclinations, à re-

Digitized by Google

montrer au monde toute la gloire de son auguſte Biſayeul.

Je m'eſtimerai heureux, Meſſieurs, à proportion que je meriterai une approbation d'auſſi grand prix que la vôtre, & que je ſignalerai ma reconnoiſſance pour vous, non ſeulement par mes ſoins pour ce qui vous regarde, mais en procurant de tous mes efforts la felicité publique, qui vous touche encore plus que vos avantages particuliers.

Après que Son Eminence eut achevé ſon Diſcours, M. de Fontenelles, Directeur de l'Académie, lui répondit avec les graces de cette éloquence qui lui ſont ſi naturelles. » Il eſt vrai, dit-il, car Vôtre Eminence pardonnera aux Muſes leur » fierté naturelle, ſurtout dans un lieu où » elles égalent tous les rangs, & dans un » jour où vous les enorgüeillez vous même, s'il eſt vrai que vous leur deviez de » la reconnoiſſance. Elles ont commencé » vôtre élevation, & vous ont donné les » premiers accès auprès du Prince, qui a » ſi bien ſçu vous connoître. Mais ce grand » Prince vous avoit acquitté lui-même envers elles, par les fruits de ſon heureuſe éducation, par l'étenduë & la varieté des lumieres qu'il a priſes dans leur » commerce, & par le goût qui lui marque

Digitized by Google

si surement le prix de leurs differens Ouvrages ; ainsi, Monseigneur, ce que vous faites maintenant pour elles est une pure faveur.

Ensuite parlant de M. d'Acier, à qui Son Eminence a succedé en la place d'Académicien, « son travail lui fut toûjours commun avec son illustre épouse, espece de communauté inoüie jusqu'à nos jours. Attaché sans relâche aux grand, Auteurs de l'Antiquité Grecque & Romaine. Admis dans leur familiarité à force de veilles, il les faisoit revivre parmi nous, les rendoit nos contemporains; & par un commerce plus libre & plus étendu qu'il nous ménageoit avec eux, il enrichissoit un siecle déja si riche par lui-même. Il employoit une longue étude à penetrer les beautez de l'Antiquité, un soin passionné à les faire sentir, un zele ardent à les défendre, toute son admiration à les faire valoir, & l'exemple seul de cette admiration si vive, pouvoit ou persuader ou ébranler les rebelles.

Quel bienfait ne nous accordez-vous pas en lui succedant ? vous eussiez pû nous favoriser comme premier Ministre; mais un premier Ministre peut-il jamais nous favoriser davantage, que lorsqu'il devient l'un d'entre nous ? les graces ne partiront point d'une main étrangere à

Digitized by Google

» nôtre égard, & nous y ſerons d'autant
» plus ſenſibles, que vous nous les déguiſe-
» rez ſous l'apparence d'un interêt commun.
» Auſſi les applaudiſſemens que nous vous
» devions, ſeront-ils deſormais, non pas plus
» vifs, mais plus tendres, toute vôtre gloi-
» re eſt devenuë la nôtre, & dans nos An-
» nales particulieres, qui, auſſi bien que
» l'Hiſtoire generale du Royaume, auront
» droit de ſeparer de vos actions & de vous
» nous mêlerons à ce ſentiment commun
» d'ambition, un ſentiment de zele qui n'ap-
» partiendra qu'à nous.

Il fait enſuite la peinture du Miniſtere & de la conduite d'un Miniſtre habile, avec des traits qui perſuadent, que celui qui décrit ſi bien les qualitez d'un grand Miniſtre a lui-même des lumieres ſuperieures à celles des hommes ordinaires.

M. de Fontenelle nous apprend, en finiſſant, que depuis plus de trente ans qu'il eſt de l'Académie, il n'avoit jamais été chargé de parler à aucun de ceux qui ont été reçus après lui.

Le ſort, dit-il, me reſervoit à une occaſion ſinguliere, où les ſentimens de mon cœur puſſent ſuffire pour une fonction ſi noble. Vous vous ſouvenez, Monſeigneur, que mes vœux vous appelloient ici long-temps avant que vous y puſſiez apporter tant de titres. Perſonne ne ſçavoit mieux

que

Digitized by Google

que moi, que vous y eussiez apporté ceux « que nous préfererons toûjours à tous les « autres. «

M. de la Mothe recita deux fables dans la même séance, & M. Danchet l'Ode qu'on va lire.

AUX CITOYENS DE PARIS, sur le passage du Roy par sa Ville Capitale, au retour du Sacre.

ODE.

Prononcée à Sa Majesté, & recitée ensuite dans l'Assemblée publique de l'Académie, &c.

CE jour à vos regards rend vôtre Auguste Maître,
Venez, accourez tous, Habitans de ces lieux,
Les transports qu'en vos cœurs sa presence fait naître
Peuvent éclater à ses yeux.

Venez plus que jamais empressez à lui plaire,
Il s'est à vôtre sort uni par de saints nœuds,
Le serment qui l'engage est d'être vôtre Pere,
Et de rendre vos jours heureux.

Digitized by Google

Les nouveaux dons des Cieux, sa bonté naturelle,
Du plus doux avenir tout vous permet l'espoir,
Commencez à goûter, pour prix de vôtre zele,
Le charme flateur de le voir.

PRINCE, enfin ton retour a rempli nôtre attente,
Il a dans tous les cœurs ramené les plaisirs,
Telle aux Champs desolez est la saison naissante
De Flore & des jeunes Zephirs.

L'artisant qui te voit benit sa destinée,
Il remporte en son sein ton visage tracé,
Des penibles travaux d'une longue journée
Le souvenir est effacé.

Du plaisir de ta vûë une Mere attendrie
Te montre à ses enfans, & les larmes aux yeux,
Leur dit : *Vous le voyez l'espoir de la Patrie*
Où vous ont fait naître les Dieux.

Mes enfans, c'est pour vous que son regne commence,
Si je ne puis, helas ! voir un regne si beau :
Vous vivrez trop heureux d'être sous sa puissance,

Je

Digitized by Google

Je crains moins la nuit du tombeau.

Vous ne m'y ferez point oüir de voix plaintives,
La Probité, l'Honneur reprennent tous leurs droits,
Du terreſtre ſéjour les Vertus fugitives
Reviennent ſous l'appui des Loix.

Le cœur du Souverain ſera leur premier temple,
Elles vont l'éclairer dans ſes nobles projets:
Un Roy, qui des vertus eſt lui-même l'exemple,
Les inſpire à tous ſes Sujets.

PRINCE, un Pere à ſon tour, excite le courage
D'un fils que ſes leçons pour toi ſeul ont formé.
Mon fils, dit-il, *ſervez dans l'ardeur de vôtre âge*
Un Roy ſi digne d'être aimé.

Au milieu des Lauriers, né d'un ſang intrepide,
Si LOUIS *eſt contraint à livrer des combats,*
Nôtre ſeul interêt lui ſervira de guide,
La Juſtice armera ſon bras.

A ſuivre ſes Drapeaux mon amour vous convie,
Que de vôtre devoir rien ne borne le cours.

Digitized by Google

Montrez-nous toûjours prêt à donner vôtre vie

Ou pour sa gloire, ou pour ses jours.

De ton peuple, GRAND ROY, c'eſt l'image fidele,

Plein de la même ardeur j'oſe ici te l'offrir :

Quand il montre pour toi tant d'amour tant de zele,

Pourrois-tu ne le pas cherir.

Fais voir par des bienfaits d'éternelle durée,

Que pour nôtre bonheur les deſtins t'ont donné :

Aime la Paix, les Arts ; de Saturne & de Rhée

Rends-nous le ſiecle fortuné.

L'ACADE'MIE Royale d'Architecture tint ſon Aſſemblée publique au vieux Louvre le 16. Novembre dernier, pour la diſtribution des prix, que le Roy fait donner toutes les années à deux jeunes Architectes, du nombre de ceux que l'Académie juge les plus capables pour les meriter, & dont les deſſeins doivent ſuivre entierement le ſujet qu'elle propoſe deux mois auparavant ; celui de cette année étoit un Arc de Triomphe. Le ſieur Chevautet, Architecte du Prin-

ce

Digitized by Google

ce Charles de Lorraine, Grand Ecuyer de France, & le sieur le Jolivet, sont ceux qui ont travaillé avec succès à ces desseins, lesquels furent presentez à l'Académie le jour de l'Assemblée, & examinez avec soin par les Académiciens qui la composoient. M. de Cotte, premier Architecte du Roy, & Directeur de l'Académie, présidoit; le premier Prix fut donné au sieur Chevautet, & le second au sieur le Jolivet. Ces Prix sont de fort belles Médailles du Roy en argent, avec des revers qui ont rapport à l'Histoire de Sa Majesté.

Voici en abregé la composition de ces desseins, qui consistent en Plans, Elevations, Coupes & Profils, & ont chacun environ quatre pieds de longueur.

Le premier dessein est composé de quatre avant-corps sur le même allignement, & ouverts par trois arcades. Un Ordre Dorique en pilastres fait la decoration du bas, il est surmonté d'un Attique regnant autour de l'édifice; il n'y a de colonnes qu'à ces quatre avant-corps au nombre de huit, sans compter les deux des extrémitez & à plomb des colonnes l'entablement est surmonté de figures, qui donnent à ce morceau autant de legereté que de magnificence. Le milieu soutenu de ces deux

Digitized by Google

avant-corps, est ouvert par l'Arc principal, qui s'éleve de toute sa largeur au-dessus de l'entablement ; la clef de cet Arc, representée par une consolle, soûtient la corniche de l'Attique, qui termine ce milieu par un fronton orné des Armes de France, accompagnée de plusieurs trophées, &c. & à côté de l'archivolte du grand Arc, & au-dessous de la corniche de l'Attique, sont deux Renommées tenans des couronnes de laurier, &c.

Ce morceau est couronné d'un amortissement en gorge, portant doubles socles, sur lesquels sont assises des figures d'enfant, qui representent les Arts. Au milieu est un piedestal, sur lequel est la Statuë du Roy en pied, tenant d'une main un Bâton Roïal, & de l'autre la main de Justice.

Les deux Arcades, qui sont à côté de la partie du milieu, se joignent aux avant-corps des bouts de cet édifice par une portion circulaire rentrante, elles sont acôtées de deux pilastres de chaque côté, & à plomb des Arcades dans l'Attique, sont deux bas-reliefs qui representent l'Histoire d'un côté, & la Peinture de l'autre.

Les deux avant-corps du bout sont terminez au-dessus de l'Attique par un obe-

lisque

Digitized by Google

liſque, couronné chacun d'une fleur-de-lys, & accompagné par le bas d'un corcelet, entouré de drapeaux, & de deux caſques.

Ce morceau ouvert par les deux bouts forme un paſſage dans toute ſon étenduë, dont le milieu eſt de figure octogone, & la partie où ſe rencontrent les arcades des côtés, & du bout de cet édifice eſt circulaire.

La face vûë par le bout faiſoit elle ſeule un arc de triomphe, par la maniere dont elle eſt ornée, &c.

Le ſecond deſſein eſt compoſé de trois parties; celle du milieu eſt pour orner la principale arcade, & les deux autres forment deux pavillons qui terminent ce morceau, & en même temps ſervent d'accompagnement au milieu. Pour menager un repos, il y a entre ces pavillons & le milieu, une arcade en arriere-corps de chaque côté, de même décoration que l'ordre du bas, accoſtées de deux colomnes chacune.

Le milieu ſort de deux avant-corps ſur l'arcade de renfoncement; & pour rendre cette partie plus mâle, les pavillons du bout ſont moins ſaillans d'un avant-corps chacun.

La façade eſt ornée par le bas de 22. colomnes d'ordre compoſé entier, portant

Digitized by Google

tant une baluſtrade ſur ſon entablement, & de huit d'ordre Corinthien au deſſus, portant un acrotaire orné de poſtes.

Les deux avant-corps principaux ſoutenus de ſeize colomnes, tant en haut qu'en bas, ſont ouverts par un grand arc qui s'éleve de toute ſa largeur au deſſus de l'entablement du premier ordre.

La diſtance du deſſus de l'archivolte au deſſous de l'architrave de l'ordre Corinthien eſt ornée de deux Renommées, poſées ſur des nuages qui accompagnent un aigle, qui reçoit dans ſes flancs l'alliance de la France & de l'Eſpagne, & derriere ſont pluſieurs drapeaux entourez de lauriers, &c.

Les huit colomnes de l'avant-corps ſuperieur laiſſent entr'elles deux eſpaces au premier ordre, & deux au ſecond avec des trophées qui caracteriſent la paix & la juſtice. La corniche de cet avant-corps termine l'ordre Corinthien par un fronton, orné d'un cartouche des armes de France & de Navarre, accoſtées de deux rainceaux de palmes & de lauriers, poſant ſur des canons, hâches d'armes, &c.

Les huit colomnes de l'autre avant-corps, dont quatre de chaque côté, haut & bas, ſont groupées ſeulement, à celles de l'ordre Corinthien, & accoſtées de drapeaux & boucliers au deſſus de la baluſtrade

Digitized by Google

baluſtrade du premier ordre.

Les deux pavillons du bout élevez de trois marches au deſſus du pavé, ſont ouverts par les deux faces principales, & par le bout, & chaque face eſt ornée d'une arcade, avec deux colomnes de chaque côté à plomb, deſquelles au deſſus de la baluſtrade ſont des corcelets couverts de caſques, & accompagnez de trophées qui rendent ces pavillons d'autant plus reguliers, que la ſimplicité en fait ſeule le principal ornement.

Ces pavillons ſont couverts chacun d'une coupolle en dalles, terminée par un globe où ſont les armes de France, & au deſſous de chaque pavillon eſt un piedeſtal, portant une ſtatuë en pied, l'une de Mars, & l'autre de Minerve.

Nous n'entrerons point dans le détail des coupes & profils de cet édifice pour éviter la longueur, quoique ce ſoit ce qu'il y a de plus achevé, & de plus intereſſant pour les connoiſſeurs.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Séez le 30. Novembre 1722.

LEs Religieux Benedictins de l'Abbaye de S. Martin de Séez, en Normandie, l'une des ſix qui ont des Abbez Reguliers,

Digitized by Google

Reguliers, signalerent hier leur zele au sujet du Sacre du Roy. La ceremonie qui avoit été annoncée dès le matin par une salve d'artillerie commença à cinq heures du soir par un *Te Deum* que les Religieux, tous revêtus de chapes magnifiques chanterent solemnellement autour d'un grand bucher preparé dans la grande cour du Monastere, auquel le R. P. Abbé en Crosse & en Mitre mit le feu, au bruit des acclamations du peuple, des tambours, des trompettes, des haut-bois, & de l'artillerie & mousqueterie de la Ville, une grande partie des Bourgeois étoient sous les armes. Toutes les fenêtres des bâtimens qui regnent autour de cette cour, étoient parfaitement bien illuminées. On tira en même temps un nombre infini de fusées, on jetta de l'argent au peuple, qui fut encore regalé de plusieurs poinçons de vin défoncez, &c.

On nous écrit d'Orleans que l'Académie de Musique de cette Ville voulant donner des marques publiques de sa joye au sujet du Sacre du Roy, a fait chanter le 13. Decembre dans la salle de l'Académie une Idyle, composée par un des Académiciens, & mise en Musique par M. Homet, Maître de Musique de la même Académie. Chaque Académicien eut la liberté

liberté de faire entrer avec lui deux de ſes amis, & cette liberté limitée empêcha la confuſion, & rendit l'aſſemblée plus brillante. Les Dames entrerent à l'ordinaire, & le concert fut executé avec tout le ſuccès poſſible.

Nous croyons devoir annoncer au Public que la Methode raiſonnée pour apprendre la Langue Latine, dont nous avons parlé dans le Mercure du mois de Sepembre, ſe pratique avec ſuccès chez M. Venet, Maître de Penſion, qui demeure au quartier de l'Eſtrapade, vis-à-vis les murs de Sainte Geneviéve, au coin de la ruë des Poules. Chacun peut en aller juger par ſoi-même.

La Bibliotheque de feu M. de la Coſte, Docteur de Sorbonne, Chanoine de l'Egliſe de Paris, ſe vendra en détail le 7. Janvier 1723. & jours ſuivans. Le Catalogue imprimé en un vol. in 12. de 344. pages, ſe diſtribue depuis plus d'un mois chez les ſieurs Oſmont & Martin, Libraires, ruë S. Jacques. Cette Bibliotheque eſt compoſée de plus de 4500. volumes.

SUITE

Digitized by Google

SUITE DES MEDAILLES DU ROY, avec l'explication des Types & Legendes.

MEDAILLE XXIII.

LE Roy & l'Infante en regard avec l'Inſcription ordinaire, &c. *Revers*, une jeune vigne au pied d'un ormeau qu'elle embraſſe avec ſes pampres. *Legende*, IN PUBLICA COMMODA CRESCENT. Ils croîtront pour le bien public. *Exergue*, M. D. CC. XXI.

XXIV.

Le Roy & l'Infante, avec la legende ordinaire, &c. *Revers*, cette Inſcription. UTRIUSQUE IMPERII FELICITAS, dans le champ de la Medaille.

Nous donnerons dans les mois ſuivans la ſuite de ces Medailles, une autre Medaille nouvellement frapée du Sacre du Roy, & les nouveaux jettons de cette année.

SPEC

Digitized by Google

XXIII.



XXIIII.





Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

SPECTACLES.

LE 16. & le 17. de ce mois le Theatre François après avoir été fermé 8. jours à cause de la mort de MADAME, a donné deux nouveautez au public, la premiere c'est la Tragedie d'*Antiochus ou les Machabées*, de l'Abbé Nadal, & la seconde une Comedie Heroïque en trois actes, en vers Alexandrins, intitulée l'*Oracle de Delphes*, d'un Anonime; nous attendrons au mois prochain à parler de la premiere pour en pouvoir donner un extrait exact & étendu. Nous allons cependant donner une legere idée de l'autre, dont on a cessé les representations, après avoir été joüée quatre fois.

Cette piece a été reçûë avec beaucoup d'applaudissemens. Elle a paru écrite avec beaucoup d'exactitude & d'elegance; cependant elle n'a pas entierement soutenu sa premiere réputation dans les representations suivantes, qui n'ont pas été aussi suivies qu'on auroit crû, ce qu'on peut attribuer au grand serieux qui regne dans tout le premier acte, & dans la moitié du second: on s'est contenté d'y prêter beaucoup d'attention. Le troi-

sième

Digitized by Google

ſiéme acte qui eſt tout des plus vifs eſt une farce très-divertiſſante, qui finit par une annonce très-flateuſe pour le parterre; auſſi en a-t'il marqué ſa reconnoiſſance par un applaudiſſement general : voici un petit Extrait de cette piece.

ACTEURS,

De l'Oracle de Delphes.

Le Roy de Delphes, *le Sr du Freſne.*
Artenice, *la Dam. du Freſne.*
Demophon, Miniſtre, & crû pere d'Artenice, *le ſieur Fontenay.*
Amintor, Confident du Roy, *le ſieur du Bocage.*
Lychas affranchi du Roy de Delphes, Amant de Chloé, *le ſieur Quinault.*
Chloé, ſuivante d'Artenice, Amante de Lychas, *la Dame des Hayes.*
Trois filles qui viennent conſulter l'Oracle pour differens motifs, *les Dames Jouveneau, d'Angeville & du Breuil.*

ACTE I.

Le Roy de Delphes dit à Amintor qu'il craint de n'être pas aimé d'Artenice, & qu'il n'attribue tous les égards que cette aimable perſonne paroît avoir pour lui, qu'au reſpect que ſon rang lui impoſe. Il déplore le ſort des Rois, qui ne peuvent jamais

Digitized by Google

jamais s'asseurer d'être aimés, par rapport à eux-mêmes. Amintor combat cette délicate crainte, qu'il trouve d'autant plus injuste qu'elle n'est pas fondée. Il le flatte adroitement sur son merite personnel, qui n'a pas besoin de l'éclat de sa couronne pour le faire aimer. Il impute la severité d'Artenice à l'orgüeil de Demophon, son pere, qui ne lui inspire que des mœurs sauvages pour joüir du plaisir secret de contredire son maître. Demophon vient annoncer au Roy qu'un Ambassadeur d'Argos doit arriver incessamment à Delphes, chargé de quelques ordres de son maître. Il exhorte ce Prince à soutenir toûjours la gloire de son Trône, & sur tout à se tenir toûjours en garde contre le charme de la flatterie: ces dernieres paroles qu'Amintor s'applique l'obligent à demander à Demophon qui sont ces flatteurs, dont il prétend parler. Le Roy prévient les suites d'une conversation qui pourroit aller trop loin, & leur impose silence. Lychas entre brusquement en se plaignant de Chloé qu'il accuse d'indifference. Le Roy croit qu'il parle de l'indifference d'Artenice, & prend pour lui-même toutes les plaintes de Lychas. Chloé arrive fort à propos pour débroüiller cet enigme, elle assure le Roy de la tendresse d'Artenice, dont elle

elle croit ne pouvoir douter. Artenice vient, & ayant apperçû le Roy, elle veut se retirer par respect ou par timidité, le Roy lui reproche sa froideur. Une lettre qu'on lui apporte l'oblige à se retirer brusquement. Ce premier Acte finit par un petit raccommodement qui se fait entre Lychas & Chloé, précedé de certaines conventions matrimoniales assez peu édifiantes.

ACTE II.

Chloé réflechit sur la délicatesse de Lychas, & prétend s'en divertir à ses dépens. Le Roy paroît au fond du Theatre parlant à l'oreille à Lychas, à qui il donne quelques ordres secrets. Le Roy s'étant retiré, Lychas fier de la confidence de son maître, dont Chloé vient d'être témoin : Regarde cette petite maîtresse du haut de sa gloire, & lui dit d'un ton ironique qu'elle n'a qu'à lui donner son congé, quand il lui plaira, & qu'il trouvera sans peine à se dédommager ailleurs, Chloé lui répond à peu près sur le même ton. Lychas se retire pour aller executer ce que le Roy vient de concerter tout bas avec lui. Artenice & Demophon entrent ; Demophon fait entendre à Artenice qu'il faut quitter une Cour, où sa presence devient dangereuse par

par l'amour qu'elle a inſpiré à ſon maître. Artenice frappée d'un ordre qui l'arrache à ce qu'elle a de plus cher, fait un aveu de ſa foibleſſe à Demophon. Ce ſage Miniſtre lui dit qu'il s'en étoit déja apperçû, quand il a pris la réſolution de l'éloigner de Delphes. Il lui declare enfin qu'il n'eſt pas ſon pere. Quoique cette nouvelle connoiſſance de ſon ſort dût la diſpenſer d'obéïr à des ordres ſi cruels pour ſon amour, elle ne laiſſe pas de s'y ſoumettre aveuglement. Le Roy vient avec Amintor à qui il explique ce qui l'a fait ſortir ſi bruſquement dans le premier Acte. C'eſt une nouvelle que lui donne le Roy d'Argos, & qui paroît tout-à-fait inutile à la piece. Il parle d'une fille de ce Roy, ou du Roy de Samos, que certains troubles avoient fait diſparoître dès ſon enfance, & que le Roy d'Argos aſſuroit être actuellement à Delphes. Nous venons de dire que cet incident paroît inutile à la piece, ajoûtons quelque choſe de plus; il vient à contre-temps, & il ſeroit plus naturel, & plus digne d'un Miniſtre auſſi ſage que Demophon, qu'il eut éloigné ſa propre fille du Thrône par un parfait deſintereſſement. Mais il ne peut ſans une eſpece d'injuſtice faire perdre une Couronne à une fille étrangere, qui peut être en eſt digne par ſa naiſſance

naissance, comme elle le merite déja par sa beauté, & par sa vertu. Le dénouement auroit été plus agreable après ce grand serieux qui regne dans cette Comedie : nous allons venir à la petite piece, ou plutôt à la farce. Le Lecteur se souviendra, s'il lui plaît, que le Roy, au commencement de cet Acte a donné des ordres secrets à Lychas : voici dequoi il est question. Le Roy pour apprendre s'il est aimé d'Artenice, & s'il en est aimé pour lui-même, & non pour son rang, veut que la Pythie, dont il dispose à son gré penetre dans le cœur d'Artenice par quelque stratagême, dont cette aimable personne ne puisse se douter. Lychas est chargé de cette intrigue, mais il fait plus qu'on n'a exigé de lui ; il double la Pythie, il se montre au Roy en habits Sacerdotaux, & lui dit qu'il a fait publier dans Delphes qu'Apollon va rendre heureux tous ceux qui viendront le consulter : nous allons voir ce que ce travestissement produira.

ACTE III.

Demophon annonce au Roy qu'il a éloigné Artenice de ses Etats, pour la punir de lui avoir inspiré un amour fatal à sa gloire. Le Roy vivement frappé de cette nouvelle, s'emporte contre son Ministre,

Digitized by Google

Miniſtre, & fait courir après ſa maîtreſſe. Il ſe retire à l'approche de la fauſſe Pithie; c'eſt Lychas, comme on vient de le dire; il s'aſſied ſur le ſacré trépié. Trois ou quatre perſonnes viennent l'interroger ſur des motifs differens; ſçavoir, une fille qui veut paſſer pour coquette: une jeune enfant qui veut être mariée pour avoir des Amans, une troiſiéme fille ou femme qui veut être débarraſſée d'une foule d'adorateurs qui l'importunent. La fauſſe Pithie donne ſon paquet à chacune; mais Chloé lui donne le ſien, en lui apprenant qu'elle ne prétend pas s'en tenir au ſeul Lychas, quand ils ſeront mariez. Enfin Artenice vient à ſon tour ouvrir ſon cœur à la Pythie, elle lui fait entendre en termes très-intelligibles & très-pathetiques, qu'elle n'aime que le Roy, & qu'elle ſeroit plus heureuſe de n'être qu'une ſimple Bergere avec lui, que d'être une grande Reine avec tout autre. Le Roy, qui s'eſt caché pour entendre ce qu'Artenice dira à la Prêtreſſe, s'approche d'Artenice avec empreſſement, ſe jette à ſes pieds, & la prie d'accepter ſa main & ſa Couronne. Demophon vient apprendre au Roy que ſon aimable maîtreſſe eſt cette même fille du Roy de Samos, ou d'Argos, dont on a déja parlé. On n'avoit pas beſoin de

Digitized by Google

ce nouvel incident pour dénoüer la piece, Artenice n'étoit pas moins digne de regner pour n'être que fille d'un sage Ministre; & puisque le Roy ne demandoit pour l'épouser que la certitude d'en être aimé, l'Auteur pouvoit bien se passer de prendre un si long détour pour arriver à une fin où il pouvoit venir de plein pied, & d'ailleurs il auroit évité la ressemblance qu'on trouve entre ce dénouëment, & celui de la Comedie de *Democrite*. Lychas épouse Chloé malgré la fâcheuse découverte qu'il vient de faire de son penchant à coquetter ; il est vrai que Chloé lui fait entendre qu'elle l'avoit reconnu. Quoiqu'il en soit Lychas se console de cet aveu affecté ou veritable sur l'avantage qu'il a de connoître le cœur de sa future épouse, & de sçavoir du moins à quoi s'en tenir.

L'Académie Royale de Musique continuë toûjours les representations de Persée qu'elle a repris le 17. Decembre, & elle a donné deux representations par extraordinaire le 22. & le 26. du même mois.

Les Comediens Italiens ont repris aussi leurs representations dès le 16. & ont donné une piece nouvelle Françoise en 3. Actes

Actes, avec des agrémens, intitulée *Arlequin Amoureux par enchantement:* il y a apparence qu'elle n'a pas été goûtée du public, puisqu'on ne la joüée que deux ou trois fois.

Le lendemain 18. ils ont joüé la Parodie de l'Opera de Persée; c'est une piece, françoise en trois Actes, presque toute en Vaudeville, dans le goût des Opera Comiques de la Foire.

Le 28. Novembre on representa à Venise pour la premiere fois, sur le Theatre de S. Jean Chrysostome, un nouvel Opera, intitulé *Romulus & Fabius.*

Digitized by Google

NOUVELLES E'TRANGERES.

De Conſtantinople, ce 1. Novembre 1722.

ON a envoyé à Alexandrette un vaiſſeau de guerre, chargé d'armes & de munitions, deſtinées pour la Ville de Babilone, & autres places frontieres de la Perſe. On apprend de ce Royaume que le rebelle Miriveits eſt toûjours avec ſon armée à Julfa, Fauxbourg d'Iſpahan, & que cette Capitale ſe défend conſtamment.

La rébellion excitée en Egypte augmente, & les negocians ont demandé à la Porte une eſcorte extraordinaire pour leurs caravanes. Depuis le départ du Capigi Bacha, nommé pour aller à la Cour du Czar avec l'interprette du Réſident de Moſcovie, on a tenu pluſieurs nouveaux conſeils, & réſolu de dépêcher encore vers Sa Majeſté Czarienne, le Tréſorier de Mehemet Paſcia, cy-devant Grand Viſir. On l'a chargé de repreſenter que le Czar, en protegeant les habitans du Dagueſtan, & le Kan des Tartares qui ſont ſujets du Grand Seigneur, agit contre le dernier traité fait avec

Digitized by Google

avec la Porte ; ce nouvel exprès partit le 20. Octobre pour se rendre à Astracan, il doit demander aussi qu'on interrompe la construction des Forts que les Russiens font bâtir le long de la Mer Caspienne, & dans la Georgie ; ces établissemens pouvant rompre l'intelligence entre les deux Etats.

De Moscou, ce 18. Novembre.

LA Poste qui avoit été établie entre cette Ville & Astracan n'a subsisté que pendant quelque temps.

Le vent d'Oüest qui regne depuis quelques jours a fait refluer les eaux dans le Golfe de Finlande, & la ville de Petersbourg est à la veille d'une seconde inondation.

Le Czar accompagné de la Czarine & de sa Cour est parti d'Astracan pour revenir en cette Ville où on les attend avec impatience. On croit que Sa Majesté Czarienne passera ici l'hyver, & cette opinion est d'autant plus probable que le College de Commerce qui étoit resté à Petersbourg pendant les expeditions de la Mer Caspienne, a ordre de se rendre auprès du Czar.

Il a depuis un mois fait publier un Manifeste qui apprend aux sujets fideles

Digitized by Google

du Roy de Perſe que les troupes de Ruſſie ne ſe ſont avancées ſur leurs frontieres, que pour ſecourir un Monarque abandonné ; ce Manifeſte exhorte les ſoldats qui ont pris parti dans les troupes du Rebelle Miriveits, à rentrer dans leur devoir, & à ſe ſoumettre à la clemence de leur legitime Souverain, & menace de punir, & de traiter avec la rigueur dûë aux traîtres, ceux qui refuſeront d'écouter des conſeils ſi ſalutaires. Le Czar declare par cet écrit qu'un motif ſi juſte l'a déterminé dans ſa derniere campagne, & non le deſir de profiter des troubles d'un Royaume déchiré par la rebellion.

De Varſovie, ce 4. Decembre.

TOus les projets meditez avant & pendant la tenuë de la Diette generale n'ont pas réüſſi. Après cent conteſtations, tant au ſujet de la démiſſion du Comte de Flemming que ſur d'autres affaires importantes qui ont duré juſqu'au ſeize Novembre, ſans pouvoir être terminées par aucune déciſion tranquille & unanime, le Maréchal de la Diette a été obligé de congedier la Chambre des Nonces, le terme preſcrit par les loix du Royaume pour la tenuë d'une Diette generale

Digitized by Google

nerale étant expiré. Les affaires indecises resteront au même état jusqu'à la prochaine Diette qui ne se tiendra que dans deux ans. Les Nonces sont retournez dans leurs Palatinats pour y rendre compte de ce qui s'est passé dans leurs assemblées.

Le Conseil des Senateurs s'assembla le 25. Novembre pour déliberer sur le temps qui conviendra à la tenuë des petites Diettes de Relation, sur la necessité de pourvoir à la sureté des frontieres, de reparer les fortifications de Kaminieck, & des places de l'Ukraine, de remplir les Arsenaux de Cracovie, & de Leopold, de munitions de guerre, & d'y rassembler l'artillerie du Royaume actuellement dispersée dans plusieurs Villes depuis la derniere guerre.

Le Roy se trouve à toutes les assemblées des Senateurs qui examinent à present les prétentions de la Margrave, Doüairiere Albertine sur le Duché de Curlande, & le passage libre par Elbing pour tous les sels qui vont en Prusse. On croit que ces affaires seront remises à la Diette prochaine.

Digitized by Google

De Coppenhague, ce 6. Decembre.

MR le Comte de Freytade, Miniſtre de l'Empereur ſollicite très-vivement auprès du Roy de Dannemark pour qu'il abandonne à la déciſion de Sa Majeſté Imperiale, l'affaire de la ſucceſſion du feu Duc de Holſtein-Ploen, & l'affaire de M. de Rantzau.

On prétend que Sa Majeſté Danoiſe a donné ordre pour faire équiper quinze vaiſſeaux de guerre au Printemps prochain. Les Officiers de Marine qui ont été choiſis pour aller faire des levées de Matelots dans les Provinces, ont reçû ordre d'avancer leur départ.

Le Roy a nommé M. le Baron de Moſſan, Gentilhomme de la Chambre, & pluſieurs autres Officiers de ſa Maiſon pour aller à Pinemberg au devant de la Margrave de Bareith, mere de la Princeſſe Royale, & pour lui faire rendre ſur ſa route les honneurs qui lui ſont dûs.

De Stokolm, ce 8. Decembre.

ON établit en Suede par Lettres Patentes du Roy des voitures publiques ſur le même pied que celles d'Allemagne, & il eſt déja parti des chariots de

Digitized by Google

de poſte reglée entre la ville de Stokolm & celle d'Upſal.

M. de Bertuchef, Miniſtre du Czar ſollicite toûjours fortement, & avec de nouvelles inſtances pour faire reconnoître ce Prince en qualité d'Empereur de Ruſſie, & pour faire accorder au Duc d'Holſtein le titre d'Alteſſe Royale.

De Vienne, ce 7. Decembre.

LE 17. Novembre on fit l'ouverture de l'Aſſemblée generale des Etats de la Baſſe Autriche avec les cérémonies ordinaires. L'Empereur s'étant mis ſur ſon Thrône, le Comte Philippe-Loüis de Sinzendorf, Chancelier Aulique declara les intentions de Sa M. I. enſuite l'Empereur parla au Comte-Loüis-Thomas-Remond de Harrach, Maréchal Provincial, & Colonel general de la Baſſe Autriche, qui répondit que les Etats recevoient avec reconnoiſſance les marques de bonté que leur témoignoit S. M. I. qu'ils examineroient le memoire qui leur avoit été remis, & qu'ils s'efforceroient d'y ſatisfaire.

On travaille à reparer les fortifications de Belgrade, que l'on croit menacée d'un ſiege, ſuivant les avis du Reſident Imperial à Conſtantinople.

Digitized by Google

Le Comte de Cowentzal eſt parti pour Munich, où il doit aſſiſter à l'acte ſolemnel de renonciation aux Etats hereditaires de la Maiſon d'Autriche que le Prince & la Princeſſe Electorale de Baviere y doivent ſigner.

Le Réſident du Czar réïtere ſes ſollicitations pour faire accorder à ſon Prince le titre d'Empereur de toute la Ruſſie.

On écrit de Lugos, près de Belgrade, que les Turcs conſtruiſent de nouveaux ouvrages dans les dehors de Widin, & qu'il y étoit arrivé un renfort de Janiſſaires. Un parti de ces troupes ayant paſſé la riviere, a fait quelques courſes dans les environs de Lugos.

L'affaire du Comté de Teckelbourg attire toute l'attention de l'Allemagne. La Chambre Aulique prétend connoître de cette affaire; la Chambre de Wetflar qui en eſt ſaiſie depuis pluſieurs années, ſoutient avoir le droit de la juger en dernier reſſort, & ſes prétentions paroiſſent établies dans le memoire que le Roy de Pruſſe a fait publier pour prouver la validité de ſa cauſe; la Comteſſe de Benthein-Steirfort doit fournir inceſſamment une réponſe à ce memoire.

On écrit de Berlin que le Roy de Pruſſe fait défiler les troupes du côté de Weſel, & vers le Comté de la Marte.

De

Digitized by Google

De Londres, ce 18. Decembre.

LE 28. Novembre on apporta de la part du Roy à la Chambre des Seigneurs un écrit, intitulé Declaration de Jacques III. Roy d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande à tous ses bons sujets des trois Nations ; on en fit la lecture, & les Seigneurs declarerent cet écrit un libelle injurieux à la Nation, & attentatoire à la veritable autorité Royale, & ordonnerent que les exemplaires imprimez seroient brûlez par la main du Bourreau devant la Bourse, en presence des Sheriffs ; ces résolutions furent communiquées à la Chambre des Communes qui les approuva. Le sieur Leare a été declaré criminel de haute trahison, & sa sentence lui a été prononcée le 5. Decembre. Il est condamné à être pendu, ses entrailles brûlées, & son corps coupé en quatre quartiers pour être exposé ; il doit être executé le 23. Decembre.

La Chambre des Communes en grand Comité a résolu d'accorder au Roy un subside de 820000. livres sterling pour la paye des Officiers de Terre & de Mer de l'année prochaine, & un autre de 84252. livres sterling pour ce qui reste à payer de la presente année.

Digitized by Google

L'imposition d'une taxe extraordinaire de 100000. livres sterling sur les biens des Catholiques du Royaume, a été résoluë le 4. Decembre, & le Bill doit être remis devant les Communes pour être examiné.

Le 5. Decembre l'Infanterie décampa d'Hydeparck; on la mis neuf compagnies en garnison à la Tour, un nombre pareil dans les barraques construites à la Savoye, & le reste dans le Fauxbourg de Soultwark, & autres endroits de la Ville, où ces troupes peuvent être necessaires pour contenir les esprits remuans de la populace.

De Lisbone, ce 15. Novembre.

LEs lettres d'Elvas & de Campo-Maior, apprennent que le 26. Octobre il y avoit eu dans la campagne entre ces deux Villes une tempête si furieuse, que non-seulement elle avoit abattu les maisons, mais encore déraciné les Oliviers qui font la richesse de ces pays-là.

Le 10. Novembre le Roy donna audiance publique aux trois Ambassadeurs du Roy Tocaso, le plus puissant des sept Souverains de l'Isle de S. Laurent. Ils ont offert à Sa Majesté Portugaise les ports & rades des Etats de leur Prince, propres à la construction des Forts necessaires

Digitized by Google

neceſſaires pour le ſuccès du commerce de ce Royaume.

De Madrid, ce 4. Decembre.

ON mande du Mexique, que le Marquis de Valero, qui en eſt Gouverneur, avoit reduit ſous l'obéïſſance du Roy quelques Nations Indiennes, nommées Najarites ou Chilchemetes, que leurs montagnes inacceſſibles avoient juſqu'à preſent garenti du joug. On a conſtruit des forts dans ces montagnes, pour y aſſurer la domination Eſpagnole; il ne reſte plus d'indépendant au Mexique que la Nation des Tecualmes qui habitent le long de la côte.

De Rome, ce 2. Decembre.

LE 21. Novembre au matin, le Pape eut un accès de fievre conſiderable, avec des douleurs de nephretique. Sa Sainteté prit des remedes, qui lui firent jetter beaucoup de ſable, cette évacuation la ſoulagea infiniment; cependant le 23. le Pape eut un vomiſſement qui dura long-temps, & qui fut ſuivi d'une groſſe fievre. Ces ſimptomes dangereux ont continué juſqu'au premier Decembre, que la ſanté de S. S. a commencé

Digitized by Google

mencé d'être meilleure. Cette maladie retarda toutes les affaires, & M. l'Abbé Tenſin, chargé des affaires de France, n'a pû obtenir encore l'audience qu'il demandoit.

Le Cardinal de ſainte Agnès, Secretaire d'Etat, a envoyé ordre à M. Paſſionei, Nonce du Pape auprés des Cantons Suiſſes, de ſe rendre à Cambray, pour aſſiſter au Congrès de la part de Sa Sainteté.

De Veniſe, ce 1. Decembre.

ON travaille fortement à la conſtruction de pluſieurs nouvelles Galeres, qui ſeront prêtes pour le Printemps prochain. L'Adige eſt chargé d'une quantité prodigieuſe de Barques, qui amenent de Breſcia & de Bergame des munitions de guerre pour cette Ville. On écrit de Malthe, qu'on repare avec une très-grande diligence toutes les fortifications, & qu'au commencement de Fevrier prochain, il y aura plus de cinq cens pieces de canon en batterie. On doit faire à la tête de l'Aqueduc un nouvel ouvrage qui en défendra l'approche.

De

Digitized by Google

De Turin, ce 1. Decembre.

LA groſſeſſe de la Princeſſe de Piémont eſt declarée.

La communication avec le Milanès eſt rétablie depuis trois ſemaines, & on diſpenſe de la quarantaine toutes les perſonnes qui viennent de ce pays-là, pourvû qu'elles ſoient munies de certificats de ſanté. Ceux qui viennent de Suiſſe & du pays des Griſons, trouvent les mêmes facilitez en obſervant les mêmes formalitez. On eſpere bien-tôt la même permiſſion pour les Provinces de France, qui ont été affligées du mal contagieux, & où il a entierement ceſſé.

DIGNITEZ, BENEFICES, & Charges des Pays Etrangers.

POLOGNE.

LE Comte de Prebendow, Palatin de Livonie, a obtenu le Palatinat de Mariembourg en Pruſſe, qui eſt un des plus puiſſans du Royaume, tant par ſes revenus que par l'étenduë de ſa Juriſdiction.

Le

Digitized by Google

Le Comte de Morſtein a obtenu le Palatinat de Livonie.

M. Poicy, Caſtelan de Wilna, & Grand General de Lituanie, a été fait Palatin de Wilna.

Le Prince Czartoriſchi a été fait Caſtelan de Wilna.

Le General Poniatouſki a été fait Podſtoli de Lituanie.

M. Szolderski a été fait Palatin de Kaliſch.

M. Poninski a été nommé Caſtelan de Gneſne.

M. Szoraſzewski a été nommé Caſtelan de Priſemenh.

M. Ominski, Grand Veneur de Kaliſk, a été nommé Caſtelan de Zrcilwinski.

M. Poninski, Capitaine aux Gardes de la Couronne, a été nommé Grand Veneur de Kalisk.

M. Putinc a été nommé Caſtelan de Mſſeiſſanie.

M. Steki a été nommé Caſtelan de Kiovie.

M. Stempronski, Caſtelan de Zurnow.

Le Comte Oſſolinski, Caſtelan de Dzekow.

M. Czecskouski, Caſtelan de Lina.

M. Loxoski, Caſtelan de Dobrin.

M.

Digitized by Google

M. Tarnowski, Castelan de Slonym.

M. Chartezeuki, Castelan de Ripni.

M. Lasaski, Castelan de Conari en Cujavie.

Le Prince Radzivil, fils du Palatin de Novogorod, Grand-Ecuyer-Tranchant de Lituanie.

M. Radzinki, Castelan de Czersko.

Le Comte Potoki, Evêque & Prince de Warmie, a été nommé à l'Archevêché de Gnesne, Primat du Royaume.

Le Comte Szembek, à l'Evêché de Warmie.

M. Fredo, Evêque de Chelm, à l'Evêché de Premistie.

M. Szniawki, Prevôt de Plozko, Prince de Siclaw, à l'Evêché de Plocko.

M. Tarlo, Evêque de Kiovie, à l'Evêché de Posnanie.

M. Orga, Evêque de Leopol, à l'Evêché de Cujavie.

M. Krerkowski, Referendaire Ecclesiastique de la Couronne, à l'Evêché de Culm.

L'Abbé Czapski à la Coadjutorerie de Culm.

Le Prince Czartoriski, à la Prevôté de Ploko, à laquelle est attachée la Principauté de Siclun.

M. Godski, Suffragant de Posnanie, à l'Abbaye de Paradis.

M.

Digitized by Google

M. Rupniewski, Evêque de Luccotie, à l'Abbaye de Pokrziwinic.

M. Gouriewki, Suffragan de la Russie Blanche, à l'Abbaye de Sulejou.

M. Koludski, à la Prevôté de Gnesne.

M. Rordrarewki, Abbé de Lublin, à la Prevôté de Mackow. Il a aussi obtenu la Charge de Referendaire Ecclesiastique de la Couronne.

M. l'Abbé Kidwanowki, à l'Abbaye d'Obersko.

ALLEMAGNE.

M Guillaume Comte de Trautson, Chambellan de l'Empereur.

M. Francesco-Venceslas-Michel, Tresorier hereditaire du S. Empire, Burgrave de Reyneck, Comte de Sinzendorf, Echanson hereditaire de la haute Autriche.

M. le Comte Jean-Guillaume du Vurmbrandt, Vice-Président du Conseil Imperial Aulique, a prêté serment en qualité de Conseiller au Conseil d'Etat.

PORTUGAL.

Le Comte de Saint Jean a obtenu du Roy le titre de Marquis de Tavora.

Le Marquis d'Abrantes a été élû par l'A-

Digitized by Google

l'Académie des Arcadi, pour remplir la place vacante par la mort de M. le Prince de Lichtenstein, Grand-Maître de la Maison de l'Empereur.

ESPAGNE.

M. le Comte de Montemar, Lieutenant General des Armées du Roy Catholique, a obtenu par *interim*, le Commandement general des Troupes de Catalogne.

Dom Antoine Lopès-Salcès a obtenu la Tresorerie generale des recompenses, qui vaquoit par la mort de Dom Laurent de las Veneras.

ITALIE.

Dom Muzio Gaëta, Gentilhomme Napolitain, a été nommé par le Pape à l'Evêché de Sainte Agathe des Gors.

L'Abbé Charles Lomellino, Genois, a été nommé à l'Evêché d'Ajasso.

M. Spinola, à l'Evêché de Savone.

MORTS ET NAISSANCES des Pays Etrangers.

MR l'Evêque de Posnanie a été trouvé mort dans son lit à Varsovie le

Digitized by Google

19. Novembre, ce Prelat étoit de la Maison de Tarlo.

Le Palatin de Marienbourg en Pologne est aussi mort d'apoplexie.

Le Bacha de Choczin est mort, regretté des Polonois, par rapport aux extrêmes attentions qu'il avoit toûjours euës de ne causer aucune inquietude à leur Republique.

La Marquise Doüairiere de Montecüculi est morte à Vienne en Autriche le 24. Novembre.

Le fils du Colonel Shute a été batisé à Londres le 3. Novembre, le Roy, representé par le Comte de Stairs & le Comte de Cadogan, ont été Parrains, & Madame la Ducheſſe de Kendale Marraine.

Le fils du Duc de Queensbury fut batisé à Londres le 29. Novembre par l'Archevêque d'York; il eut pour Parrains le Comte de Rochester, son ayeul maternel, & le Lord Carleton.

La Ducheſſe de Sommerset est morte le 4. Decembre dans le Palais de Northumberland; elle étoit fille du Lord Parly, dernier Comte de Northumberland, & la derniere de cette Branche.

La Marquise de Carmarthen, fille du Duc de Sommerset, est morte à Londres d'une fausse couche.

M. Pierre-Antoine Duverger, Con-

Digitized by Google

ſul general de France en Portugal, y eſt mort dans ſa maiſon de campagne de Portella.

Le 14. Novembre Dom Loüis de Cordona Eſpinola de la Cerda-y-Arragon, Marquis de Cogolludo, fils aîné du Duc de Medina-Cell, épouſa Dona Tereſe de Moncade-y-Benavidé, fille aînée du Marquis d'Ayetone. Le Nonce du Pape leur donna la benediction nuptiale. La Ceremonie ſe fit à Madrid.

M. François Gortifredi, épouſa à Rome le 25. Novembre Donna Ricci. Le Cardinal Tanara, Doyen du Sacré College, leur donna la benediction nuptiale, dans l'Egliſe des Prêtres de l'Oratoire. Le même jour, le Cardinal Corſini la donna dans la même Egliſe à M. Patriſio Patriſi, qui épouſa Donna Octavia Lachetti.

M. Bonaventure Poeri, Archevêque de Salerno, eſt mort le 18. Novembre, âgé de ſoixante & quinze ans. Il avoit été General des Franciſcains ſous le Pontificat d'Innocent XII.

Digitized by Google

JOURNAL DE PARIS.

LE Chevalier de Baviere eſt parti pour Munich ; on l'appelle à preſent Comte de Baviere, & il a obtenu la *Grandeſſe*, en quittant l'Ordre de Malthe.

M. d'Agueſſeau de Valjoin, Conſeiller au Parlement, frere de M. d'Agueſſeau, Chancelier de France, a épouſé Madame la Preſidente de Marſilly.

Quoique le Roy, après la mort de Madame, eut donné ordre qu'on rendît à cette grande & vertueuſe Princeſſe, les honneurs dûs à ſon rang, les Ceremonies ordinaires furent ſupprimées, pour obéïr aux dernieres volontez de Madame, dictées par une humilité chrétienne, qui ſe trouve rarement parmi les grandeurs du monde. Le corps de la Princeſſe n'a point été ouvert, & a été tranſporté le 10. Decembre du Château de S. Cloud à l'Abbaye Royale de S. Denis, ſans aucun appareil de pompe funebre : voici l'ordre de la marche. Les Pages de la grande & de la petite Ecurie du Roy ; les Gardes du Corps de Monſieur le Duc d'Orleans, Regent du Royau-

me,

me ; ſes Cent-Suiſſes ; les Pages & les Valets de pied de la Princeſſe défunte, de Monſieur le Duc d'Orleans & de Madame la Ducheſſe d'Orleans, portans des flambeaux, précedoient & ſuivoient le caroſſe où étoit le corps. Mademoiſelle de Charolois, Princeſſe du Sang, conduiſoit le deüil par ordre du Roy ; elle étoit accompagnée par les Ducheſſes d'Humieres & de Tallard, la Marquiſe de Châteautiers, Dame d'Atour de feuë Madame, la Vicomteſſe de Tavanes & la Marquiſe de Flamarin. Les caroſſes ſuivans étoient remplis par les principaux Officiers de feuë Madame, & ceux de Monſieur le Duc d'Orleans & de Madame la Ducheſſe d'Orleans. M. l'Abbé de S. Gery de Maignas, Premier Aumônier de feuë Madame avec les Aumôniers de cette Princeſſe ; le R. Pere de Lignieres, Jeſuite, Confeſſeur du Roy & de la défunte Princeſſe, & M. le Doyen, Curé de S. Cloud. Le Convoy fut reçu à la porte de l'Egliſe de l'Abbaye de S. Denis, par le R. Pere Prieur, à la tête de ſes Religieux, à qui l'Abbé de S. Gery de Maignas preſenta le corps, & après les prieres accoûtumées & preſcrites par l'Egliſe dans ces triſtes Ceremonies, il fut dépoſé dans la ſepulture des Princes de la Maiſon Royale.

Le

Le Service solemnel doit se faire après quarante jours, & l'Oraison funebre de Madame sera prononcée par M. l'Evêque de Clermont, qui rencontre dans la pieté de cette respectable Princesse une matiere digne de son éloquence.

Le deüil a été fixé à quatre mois & demi, & on a pris de sages précautions pour arrêter la cupidité des Marchands, qui vouloient rencherir exorbitamment toutes les étoffes noires, tant Draps que Ras de S. Maur. Les prix ont été taxez par un Arrêt du Conseil d'Etat, & pour en assurer l'execution, M. d'Argenson, Lieutenant General de Police, avoit dès la nuit même de la mort de Madame, accompagné des Commissaires & Officiers de la Police, fait des recherches des Draps & Ras de S. Maur, chez les Marchands, & pris un état general des étoffes existantes dans leurs Magazins & Boutiques.

Le Roy prit le grand deüil le Dimanche 13. Decembre, & reçut le 15. à l'occasion de la mort de Madame, les respects de Monsieur le Duc d'Orleans & de M. le Duc de Chartres; les Princes & Princesses du Sang s'acquitterent le même jour de la même Ceremonie, qui fut continuée par les Seigneurs & Dames de la Cour, tous en grands habits de deüil.

Le

Digitized by Google

Le Parlement eut audience du Roy le 16. M. de Meſme, Premier Preſident, porta la parole, & complimenta S. M. ſur la mort de Madame; enſuite la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes & le Corps de Ville s'acquitterent de ce devoir: les Chefs de ces Compagnies porterent la parole. L'après-midi, le Grand Conſeil, la Cour des Monnoyes, l'Univerſité & l'Académie Françoiſe, furent preſentez au Roy, ainſi que les autres Compagnies, par le Comte de Maurepas, Secretaire d'Etat. Le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Ceremonies, les conduiſit à l'audience.

Le même jour, les Cours Superieures & autres Compagnies, qui avoient été admiſes à l'audience du Roy, allerent complimenter auſſi ſur la mort de Madame, Monſieur le Duc d'Orleans, Regent du Royaume.

Le Nonce du Pape obtint le 23. audience du Roy, & fit à Sa Majeſté des complimens de condoleance ſur la mort de Madame; il fut conduit par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambaſſadeurs, qui étoit en grand manteau de deüil. Le Duc d'Harcourt, Capitaine des Gardes du Corps, en grand manteau de deüil, reçut le Miniſtre du Pape à l'entrée, & en dedans de la porte

Digitized by Google

de la Salle des Gardes du Corps, qui étoient sous les armes. Les Princes du Sang & les Grands Officiers, qui étoient auprès du Roy, étoient aussi en grand manteau de deüil.

La même Ceremonie fut observée par les Ambassadeurs d'Espagne, de Sardaigne & de Malthe, & les Envoyez de Portugal, de Hesse-Cassel & de Parme; qui complimenterent Sa Majesté, & parurent tous à l'audience du Roy en grands manteaux de deüil. Ces Ministres allerent ensuite à celle de Monsieur le Duc d'Orleans & de Madame la Duchesse d'Orleans, dont les appartemens étoient tendus de deüil, les Dames, étoient en mantes.

M. Morosini, qui est arrivé le 8. Decembre à Paris, en qualité d'Ambassadeur ordinaire de la Republique de Venise, fait travailler fortement à ses équipages, pour faire son entrée après les Fêtes de Pâques.

Le Duc de Gêvres, reçu au Parlement Gouverneur de Paris, en survivance de M. le Duc de Trêmes, son pere, a été ensuite reçu à l'Hôtel de Ville en la même qualité, avec un appareil magnifique. Le repas a été superbe, & par la grande chere, & par le rang des Convives.

Le 13. troisiéme Dimanche de l'Avent; le

Digitized by Google

le Roy, accompagné de Monsieur le Duc d'Orleans, entendit dans la Chapelle du Château la Messe chantée par la Musique, & l'après-midi Sa Majesté entendit la Predication du R. Pere Boyès, Theatin.

Le Dimanche 20. le Roy s'acquitta des mêmes devoirs de pieté, & le Lundy 21. Sa Majesté alla se promener à Trianon, aussi-bien que le lendemain Mardy.

Le Mercredy 23. le Roy se confessa au R. Pere de Lignieres, Jesuite, Confesseur de S. M.

Le Jeudy 24. veille de Noël, le Roy, revêtu du grand Collier de l'Ordre du S. Esprit, entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles, & communia par les mains du Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France, qui officia à cette premiere Messe. La nappe étoit tenuë, du côté de Sa Majesté, par le Duc de Bourbon & par le Comte de Clermont, & du côté de l'Autel, par l'Evêque de Mets, Premier Aumônier, & par l'Abbé Milon, Aumônier de Sa Majesté. Le Roy entendit ensuite une seconde Messe, & toucha 160. Malades. L'après-midi, le Roy assista aux premieres Vêpres de la Fête, où M. l'Evêque de Laon officia pontificalement. Sur les

Digitized by Google

cinq heures Sa Majesté entendit le Salut, & à minuit les trois Messes ; la Musique y chanta des Motets sur le chant des Noëls.

Le jour de la Fête la grande Messe fut celebrée par l'Evêque de Laon, & chantée par la Musique, le Roy y assista, accompagné de Monsieur le Duc d'Orleans, & l'après-midi Sa Majesté entendit les Vêpres, la Predication du R. Pere Boyer, Theatin, & le Salut.

Les marques publiques de zele & de joye, que le Marquis de Joyeuse-Grandpré, Lieutenant General des Provinces de Champagne & de Brie, Colonel du Regiment des Cravates, a données à l'occasion du Sacre du Roy, surtout par la chasse du Chevreüil, dont Sa Majesté parut très-satisfaite, ont été renouvellées, & ont, pour ainsi dire, redoublé, lors des réjoüissances publiques faites à Rheims le 8. de ce mois, sur l'heureux retour du Roy à Versailles. Après le *Te Deum*, chanté dans l'Eglise Cathedrale, on a tiré un superbe feu d'artifice dans la principale Place, auquel le Marquis de Grandpré a mis le feu, toute la Bourgeoisie étant sous les armes, & faisant des décharges de mousqueterie, qui répondoient aux salves du canon de la Ville. Il y eut en même temps des illumina-

nations

Digitized by Google

nations à toutes les fenêtres des maisons, & des feux de joye devant toutes les portes. On n'a jamais entendu tant d'acclamations de la part du peuple ; ces réjoüissances furent suivies d'un grand & magnifique repas que le Marquis de Grandpré donna dans son Hôtel, extraordinairement éclairé & illuminé, aux Magistrats & aux Dames ; le souper fut suivi d'un Bal qui dura bien avant dans la nuit. C'est ainsi que s'est passée cette grande fête, pendant laquelle des fontaines de vin ont continuellement coulé à la principale porte de l'Hôtel du Marquis de Grandpré.

Le 18. de Decembre les Députez de la Principauté de Joinville, appartenant à Monsieur le Regent, ont eu l'honneur de complimenter S. A. R. sur la mort de Madame.

Les Députez, sont Mrs Sauvage, Clement & Piat, ce dernier a porté la parole.

L'Abbaye de l'Isle-Dieu, Ordre de Premontré, Diocése de Roüen, vacante par la démission du sieur Charles de Cuve de Préfontaine, a été donnée au sieur Pierre de la Ruë, Prêtre du Diocése de Bayeux, à la charge d'une pension de 1500. liv. par ledit sieur de Préfontaine.

Digitized by Google

Le Roi de Portugal a nommé M. de Mendoce, son Envoyé extraordinaire auprès des Etats Generaux. Il commence à 24. ans une carriere, où M. son pere s'est signalé au même âge, & qui après une délicate & glorieuse ambassade en Espagne, la conduit au poste important d'unique Secretaire d'Etat, qu'il remplit avec un zele, un desintereſſement, & une capacité que très-peu de gens pourroient réünir. Dans l'occasion dont il s'agit, le merite du fils n'a rien laissé faire aux services du pere, M. l'Abbé de Mendoce joint au plus parfait caractere un genie, qui a bien dû profiter de l'excellente école où il se trouve depuis deux ans dans le commerce d'un Ministre comme Don Louet da Cunha, cet ancien & intime ami de M. le Secretaire d'Etat s'est fait un plaisir de servir de guide & de pere à M. l'Abbé Mendoce.

Du 10. Decembre 1722. M. Jean Charles Tallegrand de Perigord, Prince de Chalais, Grand d'Espagne, fils de M. Jean Tallegrand de Perigord, Prince de Chalais, Marquis Dexxy, Deüil, Seigneur des Baronies de Mareüil, Yvier, &c. & de Dame Julie de Pompadour a épousé à S. Eustache Dame Marie-Françoise de Rochechouard de Mortemart.

Le

Digitized by Google

Le 20. de ce mois Anne Auguſte de Montmorancy, Prince de Robecq, Lieutenant General des Armées du Roy, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Chevalier de la Toiſon d'Or, accompagné des Ducs de Richelieu, de Luxembourg, de Chatillon, de Montmorancy, de Retz, d'Epernon, d'Olone, des Marquis du Bellay, de Saillans, preſenta au Roy à ſigner ſon contrat de mariage avec Dlle Catherine du Bellay, & ils furent épouſez la nuit du 22. au 23. Les noms de Montmorenci & du Bellay ſont ſi connus dans l'hiſtoire, qu'il ſeroit inutile de raporter tous les grands hommes qui'en ſont ſortis, il ſeroit très-difficile de trouver deux maiſons en France plus illuſtres que ces deux-là, tant du côté paternel que maternel, la mere de M. le Prince de Robecq étoit de la maiſon de Croui Solren, une des plus illuſtres de la Flandres. La mere de Mlle du Bellay eſt de la maiſon de Jaucourt Villarnous d'une des plus anciennes Nobleſſes de Bourgogne. M. le Prince de Robecq connu ſous le nom du Comte d'Eſtains, Colonel dù Regiment de Normandie, à la tête duquel il s'eſt diſtingué, & a reçû pluſieurs bleſſures aux ſieges de Barcelone & de Girone devint Prince de Robecq par la mort de ſon aîné à

Digitized by Google

Madrid, où il étoit Colonel des Gardes Valones, & est le dernier de sa branche, Mlle du Bellay est aussi la derniere de la sienne par la mort de Madame la Marquise de Saillans, sa sœur.

Le 22. de Decembre 1722. M. le Camus, Premier Président de la Cour des Aydes, Commandeur des ordres du Roy, épousa en secondes nôces, Mlle le Maître, de l'illustre famille de ce nom, dont il y a eu de grands Magistrats, & notamment un celebre Premier Président au Parlement sous Henry II. Cette Dlle est fille unique de M. le Maître, Conseiller Honoraire au Parlement, dont le frere est mort Chevalier de Malthe; elle est niéce du côté maternel de M. Boucher, Président de la Cour des Aydes, Intendant de Guyenne, & de l'Abbé Boucher, Conseiller-Clerc au Parlement; qui fit la celebration du mariage sur le midy dans l'Eglise de S. Paul, en presence du Curé de cette Paroisse, & d'une nombreuse assemblée de personnes de qualité, parens ou amis des mariez. M. le Camus est le troisiéme de sa famille, Premier Président en la Cour des Aydes; elle a aussi donné trois Procureurs Generaux, plusieurs Conseillers, & un autre Président à cette Cour, des Maîtres des Requêtes, Intendans de Provinces,

Digitized by Google

vinces, Conseillers d'Etat, un Lieutenant Civil, tous personnages d'un merite distingué, & un Cardinal, Evêque de Grenoble aussi éminent en vertu qu'en dignité.

Le Prince Royal, frere du Roy de Portugal, est parti le 29. de ce mois pour s'en retourner à Vienne par la Hollande. Il laisse ici une haute idée de son merite. La Cour & la Ville le regrettent également. Ce Prince satisfit l'empressement qu'il avoit d'entendre M. Marchand, qui touche l'orgue des Cordeliers, le 28. de ce mois, n'ayant pû se donner cette satisfaction à l'Office de la nuit de Noël, pendant lequel cet habile Maître ne jouë point depuis quelques années, pour éviter l'indécence que causoit la foule du peuple, & des curieux. Le Prince de Portugal monta à l'orgue, accompagné du Prince de Radzewil, & d'autres Seigneurs Portugais & Allemans, il s'assit sur le même banc de M. Marchand, & entendit pendant plus d'une heure les merveilles de cet illustre Maître.

On mande de Rome que la Princesse des Ursins y est morte le 5. de ce mois, âgée d'environ 80. ans. *Anne Marie de la Tremoüille*, étoit veuve en premieres nôces d'Adrien Blaise de Talayran de

Digitized by Google

Chalais, Prince de Chalais, mort à Veniſe en 1670. & en ſecondes de Don Flavio Urſini, Duc de Bracciano, & de San-Gemini, Chevalier des Ordres du Roy, & Grand d'Eſpagne, qui mourut à Rome, âgé de près de 80. ans. Cette Princeſſe a nommé le Cardinal Aquaviva, le Cardinal Gualterio, & l'Abbé de Gamaches, Auditeur de Rotte, pour executeurs de ſon teſtament, & du codicile par lequel elle donne au Chevalier de S. Georges une tabatiere d'or garnie de diamans en dehors, & en dedans du Portrait du Roy d'Eſpagne. Elle legue à la Princeſſe Sobieska la magnifique toilette que le feu Roy avoit donnée à la feuë Reine d'Eſpagne. Elle inſtituë le Duc de Lanti, ſon neveu, heritier de tous les biens & revenus qu'elle avoit à Rome, & le Duc de Noirmoutier, ſon frere, de ceux qu'elle avoit en France.

EDIT,

Digitized by Google

EDIT, ARRESTS, &c.

EDIT du Roy, donné à Versailles au mois de Novembre 1722. registré en Parlement le 31. Decembre, portant suppression de deux millions de livres, de rentes perpetuelles au denier cinquante sur les tailles.

Et creation de quatre millions de livres; de rentes viageres au denier vingt-cinq sur les Aydes & Gabelles.

ARREST du Conseil d'Etat du 1. Decembre 1722. concernant la maniere de proceder à la vente des Offices de Chancellerie, saisis sur les particuliers, compris au rôle du 15. Septembre dernier, par lequel Sa Majesté ordonne que les Offices de Secretaires du Roy, & autres à la nomination de Monsieur le Garde des Sceaux, & des grandes & petites Chancelleries qui ont été, ou pourront être saisis, à la requête du sieur Turgy, faute de payement des impositions à titre de Capitation extraordinaire, seront vendus & adjugez, le Sceau tenant, après trois publications, en la maniere accoutumée, & que les deniers provenans, tant du prix des Adjudications, que des gages, profits & émolumens desdits Offices, soient remis au sieur le Virloys, Commis par l'Arrest du 15. Septembre dernier pour la recette des deniers provenans de ladite imposition.

ARREST du 8. dudit mois par lequel Sa

Digitized by Google

Majesté proroge encore le terme porté par l'Arrest du 15. Septembre dernier, jusques & compris le dernier jour de Mars prochain, pendant lequel temps les Changeurs continueront d'être payez de leurs droits par les Directeurs des Monnoyes, sur le même pied qu'ils le sont actuellement; réitere Sa Majesté les expresses inhibitions, & défenses faites à toutes sortes de personnes, autres que lesdits Changeurs & Receveurs des deniers du Roy, de recevoir aucunes anciennes Especes ou Etrangeres, ni d'en donner en payement, à peine de confiscation & de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, applicable moitié aux dénonciateurs, & l'autre au profit de Sa Majesté.

ARREST du Conseil d'Etat du Roy, du 14. Decembre, par lequel Sa Majesté fait don à la Compagnie des Indes, à perpetuité, des Munitions, Artillerie, Armes, Meubles, Captifs acquerats, & autres choses à elle appartenant, qui se trouveront dans les Forts & Comptoirs construits & établis à la Coste de Guinée, au jour que ladite Compagnie des Indes s'en mettra en possession.

ARREST du 15. dudit mois, qui ordonne qu'en remettant par le sieur Rolland, chargé par Arrest du Conseil du 10. Avril 1708. du recouvrement des restes du rachat des boues & lanternes de la Ville, Fauxbourg de Paris, & les Receveurs particuliers dudit rachat entre les mains du sieur Pierre le Febvre, que Sa Majesté a commis & commet à cet effet, les quittances de Finance par eux données en reprise dans la dépense de leurs comptes ils en demeureront bien & valablement déchargez; que

Digitized by Google

que par ledit le Febvre lesdites quittances seront délivrées aux particuliers, qui ont payé ledit rachat, en lui remettant les recepissez, tant dudit Rolland que desdits Receveurs particuliers, pour le montant desdites quittances de Finance, & à la charge par eux de lui rembourser le droit de Contrôle de chacune desdites quittances, ce qu'ils seront tenus de faire dans les six premiers mois de l'année prochaine 1723. & faute par lesdits particuliers d'avoir retiré lesdites quittances de Finance dans ledit temps, & icelui passé, les recepissez dont ils sont porteurs demeureront nuls & de nul effet.

ARREST du même jour par lequel Sa Majesté declare n'avoir entendu comprendre dans les défenses portées par l'Arrest du 18. Aoust dernier, les Armoires, Parquets, Lambris, & autres Ouvrages de Menuiserie destinez pour l'Estranger, lesquels pourront être transportez comme cy-devant hors du Royaume, par tous les Bureaux de sortie, en payant les droits ordinaires.

ARREST dudit jour, qui ordonne que l'article premier de l'Arrest du 24. Aoust 1720. sera executé selon sa forme & teneur; & en consequence qu'à compter du premier Janvier 1721 les Villes & Communautez du Royaume qui sont chargées de rentes ou d'interests, ne les payeront que sur le pied du denier cinquante; fait Sa Majesté défenses aux Officiers Municipaux, & aux Tresoriers & Receveurs desdites Villes & Communautez d'en faire le payement, à commencer pour les arrerages qui ont couru depuis sur un plus haut pied, à peine de radiation contre les comptables,

bles, & de reſtitution contre les parties prenantes. Veut Sa Majeſté que les rentes ou intereſts, dont les proprietaires n'auront pas conſenti ſur leurs contrats ou autres Titres de proprieté, la réduction au denier cinquante, à commencer dudit jour premier Janvier 1721. dans un mois de la publication du preſent Arreſt, ceſſent d'être employez dans l'état de dépenſe deſdites Villes & Communautez, juſqu'à ce qu'ils ayent conſenti ladite réduction: veut en outre Sa Majeſté que les deniers Patrimoniaux deſdites Villes & Communautez, enſemble les Octrois, tant ordinaires qu'extraordinaires, ſoient employez à l'avenir; premierement au payement ſur le pied du denier cinquante des arrerages des rentes & des intereſts dûs par leſdites Villes & Communautez à ceux qui auront conſenti la réduction; ſecondement d'acquitter les gages des Officiers créez par l'Edit du mois d'Aouſt 1722. dont le fonds ſera fait, à commencer du premier Octobre dernier; troiſiémement au payement des dépenſes neceſſaires, & le ſurplus enſemble les deniers provenans des impoſitions ordonnées par differens Arreſts, & deſtinées à l'acquittement des dettes de certaines Villes & Communautez, à rembourſer leſdites dettes, ſuivant les deſtinations portées par leſdits Arreſts.

ARREST du Conſeil d'Etat du même jour, portant nouveau Reglement pour la confection des Rôles, & pour le recouvrement de la Capitation ſur les Bourgeois & Habitans de la Ville de Paris, & qui ordonne l'execution des Arreſts & Reglemens rendus en 1695 1701. 1711. & 1718. & en conſequence que tous les

redeva-

redevables sans distinction d'état & de condition, seront tenus de payer les taxes par eux dûës, tant de leur chef, que de celui de leurs Officiers & domestiques, & autres personnes qui sont à leur charge, dans un mois pour tout delai, à compter du jour de la publication des Arrests.

ARREST du 10. dudit mois, qui nomme des Commissaires, pardevant lesquels seront faites à la requête de Simon Camery, toutes les poursuites necessaires, pour parvenir au recouvrement des sommes portées aux rolles des taxes de la Chambre de Justice, arrêtez au Conseil, en execution de la Declaration du 18. Septembre 1716.

ARREST dudit jour, qui ordonne que les Rôlles arrêtez en execution de la Declaration du 18. Septembre 1716. seront incessamment executez selon leur forme & teneur, pour ce qui reste à recouvrer conformément à iceux, ou aux Arrests de moderation, à la requête, poursuites & diligences du sieur Simon Camery: que Sa Majesté a pour ce commis & subrogé au lieu & place de Jean Louis de Thian, ci-devant commis ausdites poursuites; Et que les sommes qui restent à recouvrer desdites taxes, seront payées entre les mains du sieur Olivier, Receveur General de la Chambre de Justice, dans huitaine pour tout delai, &c.

ARREST du Conseil d'Etat du Roy, du 27. Decembre, qui proroge le délai accordé par la Declaration du 9. Aoust dernier pour le payement du Prest & Annuel jusqu'au 10. Janvier 1723. en faveur des Officiers des Provinces seulement.

ARREST

ARREST du Conseil d'Etat du Roy, qui ordonne que ceux, qui avant le 15. Fevrier prochain, auront fait leurs soumissions pour aucuns des Offices Municipaux rétablis par l'Edit du mois d'Aoust dernier, & qui en auront obtenu des provisions avant le premier Avril, joüiront des gages & droits y attribuez, à commencer du premier Octobre dernier.

ARREST du Conseil d'Etat du Roy, du 29. dudit mois, qui proroge en faveur des Officiers de la Ville de Paris jusqu'au 15. du mois de Janvier 1723. inclusivement, le delai accordé par la Declaration du 9. Aoust dernier, pour le payement du Prest & Annuel.

DESAVEU autentique fait par M. Fuselier de la Comedie du nouveau Monde, & de celle de l'Oracle de Delphes.

LEs interrogations fatiguantes que j'étois obligé d'essuyer à chaque instant, sur la Comedie du Nouveau Monde, & l'acharnement des Dissertateurs éternels, à m'attribuer encore celle de l'Oracle de Delphes, m'ont enfin forcé à chercher une protection respectable contre les persecutions du préjugé.

L'Auteur de la derniere de ces pieces, en la retirant du Theatre, a occasionné des bruits qui ne sont pas avantageux pour

pour son Ouvrage : le jour qu'il fit cette retraite judicieuse, les Comediens annoncerent qu'il n'interrompoit les representations de sa Comedie que pour la corriger ; mais on est si peu accoûtumé à voir sortir les Poëtes de la Scene si modestement, que le public a pensé d'abord, que cette sortie n'étoit pas tout-à-fait volontaire, quoique veritablement elle ait été fort libre. Aussi-tôt la malignité des beaux esprits dogmatisans dans les Caffez, a enfanté cent analyses empoisonnées sur cette Comedie, & s'est obstinée plus que jamais à la mettre sur mon compte, & cela par charité poëtique. J'ai crû devoir arrêter ces discours pernicieux, & me justifier, non pas à ces raisonneurs ennuyeux, dont les idées chimeriques & les décisions temeraires me sont indifferentes, non pas à leurs Auditeurs credules, qui se laissent seduire par la fluidité de leurs aigres declamations, mais aux esprits raisonnables ennemis des Muses trop hardies. Je m'étois flatté que le desaveu que j'ai fait de la Comedie du Nouveau Monde, dans le Mercure d'Octobre dernier, desabuseroit ceux qui m'en croyent l'Auteur, mais il faut que la sincerité du Parnasse soit bien décriée dans le monde, & que quelques-uns de mes Confreres ayent bien

tra-

Digitized by Google

travaillé à lui attirer cette méchante réputation, pour qu'on croyo un Auteur capable de faire imprimer une impoſture très-aiſée à éclaircir, dès que les Superieurs en voudront prendre la peine. Je n'ai pas trouvé de ſecret plus certain, pour m'affranchir de la tyrannie de l'erreur, que de ſupplier très-humblement Monſeigneur le Cardinal du Bois, de me permettre de le citer au ſujet du deſaveu que je fais autentiquement de ces deux Comedies. Oſera-t-on ſe figurer, que j'impoſe au Premier Miniſtre du Royaume, qui a la puiſſance de découvrir la verité & de punir le menſonge ? J'ai eu le bonheur d'obtenir cette permiſſion, qui finira ſeurement la guerre que la prévention me déclare : Monſeigneur le Cardinal auroit-il voulu refuſer à moi ſeul le repos que Son Eminence maintient dans toute l'Europe ? Au reſte, j'avertis bien ſerieuſement tous mes Commentateurs (car j'ai l'honneur d'en avoir autant que les anciens, à cette petite difference près, que ceux des Grecs & des Romains, ne s'appliquent qu'à les admirer, & que les miens ne s'étudient qu'à me noircir.) J'avertis donc tous mes Commentateurs, que le deſaveu que je fais ici, n'envelope aucune cenſure de ma part contre la probité des Auteurs

des

Digitized by Google

des deux Comedies qu'on me donne malgré moi. Je les desavouë simplement, parce que je ne les ai point faites : c'est un hommage que je dois à la verité, & une précaution que je me dois à moi-même, & contre le ridicule, & contre les soupçons injustes : Si je ne me défendois pas fortement d'avoir composé ces deux Comedies, je paroîtrois coupable aux yeux des personnes, qui ont trouvé de la licence dans l'Oracle de Delphes, & je paroîtrois susceptible d'une vanité puerile, à ceux qui ont loüé le Nouveau Monde, dès qu'ils en reconnoîtroient le veritable Auteur ; je ne suis pas d'humeur à m'approprier, ni la gloire, ni les fautes d'autrui. S'il ne s'agissoit dans cette conjoncture-cy, que de passer pour ne point mettre de conduite dans des pieces de Theatre, je prendrois genereusement mon parti sur ce petit malheur, mais il est question de ne me pas laisser imputer la mauvaise conduite que j'aurois moi-même, si j'avois donné lieu aux discours que fait tenir la suppression de l'Oracle de Delphes. Il m'importe fort peu de passer pour Auteur exact ; il est permis à un honnête homme, de ne pas trop s'embarasser de ce qu'on pense de la justesse de son esprit, mais il ne doit pas être insensible à ce qui blesse la droiture de son cœur.

On

Digitized by Google

On vient de m'apporter dans le moment, un Exemplaire imprimé de la Comedie du Nouveau Monde ; je l'employe pour réponſe à l'objection qu'on m'a faite cent & cent fois, que j'ai obſervée en donnant *Momus fabuliſte* au Theatre, le même myſtere qui a été pratiqué à l'égard des deux Pieces nouvelles qu'on me prodigue avec entêtement. On n'a qu'à jetter les yeux ſur la premiere page de *Momus fabuliſte*, on y lira mon nom ; l'Auteur du Nouveau Monde nous cache toûjours le ſien, & ce n'eſt pas ſurement un acte d'humilité, car en parcourant ſa Preface, j'y ai rencontré par tout le ton doctoral d'un Ecrivain ſeur & inſtruit de ſon merite ; quant à moi, je n'ai jamais pris le ton dogmatique, & il ne me ſiéroit pas. L'Anonyme nous apprend que ſa Comedie doit ſervir à rectifier la Poëtique d'Ariſtote ; il n'a pas la plus legere inquiétude ſur les perils de l'impreſſion, qui détrompe quelquefois les plus zelez partiſans d'un Ouvrage de Theatre ; cette ſécurité procede d'une connoiſſance exacte des perfections du Nouveau Monde, qu'il a la bonté de recapituler amplement dans cette longue Preface, en faveur des Lecteurs aveuglez, qui auroient pû ne s'en pas appercevoir. L'*incognito* conſtant de ce brillant

Digitized by Google

lant anonime me laisse en possession de ses lauriers ; il ne tient qu'à moi de profiter de son silence, & d'usurper l'encens qu'il se promet ; j'y renonce pourtant ; bien des gens vont me croire doüé d'une vertu épurée ; il n'est que les connoisseurs, qui peut-être ne me trouveront pas si modeste.

SUPPLEMENT.

LE Cardinal du Bois, prit son rang d'Académicien, & assista au compliment de condoleance que l'Académie Françoise fit au Roy sur la mort de Madame. M. de Fontenelle qui portoit la parole fit un discours très-pathetique, & très-éloquent.

Le 15. Decembre le Cardinal du Bois, Premier Ministre fut élû membre de l'Académie Royale des Sciences, à la place honoraire, vacante par la mort de M. d'Argenson.

Le même jour Mrs de Lôncemagne & Secousse, furent choisis pour associez dans l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, à la place de M. Boivin, l'aîné, & l'Abbé Gedoyn qui sont montez depuis peu au rang des Pensionnaires.

Le

Digitized by Google

Le premier Janvier 1723. M. Loüis de Courcillon, de Dangeau, Abbé de de Fontaine Daniel, Ordre de Cîteaux, Dioceſe du Mans, Prieur de Gournay ſur Marne, Camerier d'honneur du Pape, & Doyen de l'Académie Françoiſe, eſt mort à Paris, âgé de 80. ans.

Le même jour le P. Dom Loüis Turquois, Religieux de l'Ordre de S. Bernard de la Congregation des Feüillans, fameux Predicateur, eſt auſſi mort à Paris, âgé d'environ 70. ans, après une longue maladie.

ARREST du dernier Decembre, qui ordonne l'execution des Arreſts des 14. Septembre & 28. Octobre 1722.

Et en conſequence, que par les ſieurs Commiſſaires du Conſeil nommez, les Feüilles & Certificats de Liquidation qui ſont dans les Caiſſes de Paris, ſeront biffez & annullez le 20. Janvier 1723. & que les Subdeleguez des ſieurs Intendans des Provinces envoyeront dans le 10. Fevrier ſuivant, les Feüilles & Certificats de Liquidation des Parties qui n'auront pas été conſommées, pour être de même biffez & annullez, & enſuite le tout brûlé.

ARREST du 29. rendu à l'occaſion de la contagion, dont quelques cantons

de

Digitized by Google

la Provence, & du Languedoc ont été affligez, par lequel Sa Majesté ordonne qu'à commencer du jour de la publication dudit Arrest, toutes les marchandises & autres effets qui partiront des Provinces & lieux où les lignes avoient été établies, pourront être voiturez & transportez librement, & seront reçûs dans toutes les Villes & lieux, tant desdites Provinces, que des autres du Royaume, sans que les proprietaires ni les voituriers, soient obligez de faire mettre des plombs aux balles & ballots qui renfermeront lesdites marchandises & effets, ainsi qu'il avoit été cy-devant ordonné par les Arrests des 24. Juin, 10. Aoust & 14. Septembre 1721. & par celui du 3. Novembre de la presente année, ni de prendre des Certificats des Consuls & Bureaux de santé, dont Sa Majesté les a dispensez; voulant que le commerce, tant des personnes que des marchandises, soit entierement libre comme auparavant lesdits Arrests, même celui du 14. Septembre 1720. & tous autres rendus depuis à l'occasion de la contagion. Ordonne neanmoins Sa Majesté, pour ôter tout sujet d'inquietude, qu'à l'égard des marchandises qui sortiront de la ville de Marseille, on continuera d'observer les précautions portées par l'Ordonnance du sieur

Digitized by Google

ſieur Bailly de Langeron, Commandant pour Sa Majeſté dans ladite Ville. Et à l'égard de la Ville & du Comtat d'Avignon qui ne ſont point de l'obéïſſance de Sa Majeſté, quoiqu'elle ſoit informée que la deſinfection y a été faite très-exactement, Sa Majeſté pour ôter tout ſujet de crainte à cet égard, ordonne que la ligne & les quarantaines établies ſous le Commandement du ſieur de Joſſeaud ſubſiſteront avec les précautions preſcrites, tant pour les perſonnes que pour les marchandiſes ſortant d'Avignon & du Comtat, à moins que les habitans dudit pays ne ſe portent à donner un nouvel évent à leurs marchandiſes, auquel cas le commerce en ſera rendu libre dans les Provinces & les Villes du Royaume.

On ne pourra donner que le mois prochain les additions & corrections ſur la Relation & Couronnement du Roy.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux le *Mercure du mois de Decembre*, & j'ai crû qu'on pouvoit en permettre l'impreſſion. A Paris le 10. Janvier 1713.

HARDION.

TABLE

Digitized by Google

TABLE generale de l'année 1722. Les seize volumes qui la composent sont distinguez par les seize premieres lettres de l'alphabet.

A.

ABraham & Isaac, Trag. N. 107
Abstinence extraordinaire. K. 86 N. 38
Abulmer son Histoire. I. 30
Académie des Jeux Floraux. Pieces qui ont remporté le prix. K. 108 L. 121
Académie Françoise, prix proposé. B. 97. Harangue à l'Infante. D. 184. Prix donné. K. 206 L. 147 N. 81. Compliment au C. du Bois. L. 102. N. 50. P. 149. Reception de M. le Cardinal du Bois. Q. 122. 189
Académie des Sciences. Pieces qui ont remporté le prix. B. 92. Sa rentrée. E. 96. F. 102. 121. P. 146. Reception de M. le Cardinal du Bois. Q. 189
Académie des Belles Lettres. Sa rentrée. E. 95. F. 102. 116. L. 156 P. 137. Reception de Mrs Loncemagne & Secousse. Q. 189

Digitized by Google

Académie de Peinture. B. 111. L. 155
Académie d'Angers. Q. 106
Académie d'Architecture. Q. 130
Académie de Caën. Ode qui a remporté le prix. L. 43
Académie de Belles Lettres de Bordeaux. G. 147. P. 150
Académies de Muſique de Lion. N. 94
——— D'Orleans. N. 95. Q. 136
Académie Royale de l'Hiſtoire à Liſbone. Son établiſſement. P. 7. A. 68. B. 97. C. 89. D. 91. E. 98. H. 91. I. 117. K. 141. N. 98. 99. P. 151
Académie Problematique de Setubal. I. 119. N. 98. P. 150
Académie de Medecine de Liſbonne. N. 99
Agapit, Trag. D. 192
Aiguilles aimantées. I. 116
Alais, Carte de ce Diocéſe. I. 110
Amazones (Rivieres des) Bayle corrigé. K. 54
Amboiſe. D. 67
L'Amour vangé, *voyez* la Font.
Sainte Ampoule. O. 113. 207
Anglois. Remarques critiques ſur leur Theatre. E. 120. & ſuiv. H. 127
Antiquitez trouvées à Rome. B. 58. à Euvelin. F. 116
Arlequin dans l'Iſle enchantée. B. 130
Arreſt Notable contre les Officiers de la Maré-

Digitized by Google

Maréchaussée de Saumur. P. 176
Asiles. Dissertation sur ce sujet. F. 118
Asturies. Titre de Prince des Asturies. F. 27. érigez en Principautez. F. 31. Ce Titre & ce nom assurez à l'heritier présomptif de la Couronne. F. 32. Suite des Princes des Asturies. F. 33. Ceremonies de la proclamation d'un Prince de ce nom. F. 40
Athalie, Critique de cette Trag. L. 73. N. 10.
Audiance donnée par le Grand Seigneur au Resident de l'Empereur. F. 158
Auguste Roi de Pologne, Belle action de ce Prince. K. 192

B.

BAl du Roy. C. 150. D. 138
Bal du Palais Royal. D. 142
Bal de l'Hôtel de Ville. D. 125
Ballet des Saisons. F. 140
Baudelot, sa mort & ses ouvrages. I. 110
Baugier, Remarques critique sur les memoires historiques de Champagne. E. 74. H. 55. Réponse à ces Remarques. I. 6. Corrections des Memoires de Champagne. I. 15. N. 53. Suite des Remarques Critiques. N. 181
Baviere, Mariage du P. E. de Baviere avec l'Archiducheſſe Marie-Amelie. N. 145.

Digitized by Google

Bayle, édition entiere de ſes ouvrages. I. 107. Remarques Critiques ſur ſon Dictionaire. K. 54. P. 25
Bayone. A. 206
Bazas. B. 15
Beauté des femmes. Q. 67
Le Bec d'Ambez, dangereux à paſſer. C. 48
Bernier, Lettre ſur une diviſion de la terre par les differentes eſpeces d'hommes qui l'habitent. Q. 61
La Bible. Le Mufti s'oppoſe à ſon impreſſion en langue Turque. D. 89. Les figures de la Bible propoſées par ſouſcription. Q. 97
Bibliotheque du Roy. L. 152
Bibliotheque Hiſtorique & Critique des Auteurs & des pieces dramatiques. K. 99
Blaye. C. 49
Bled. Nouvelle Machine pour le battre. F. 137. I. 211
Blois. E. 6
Boece, ſon Hiſtoire par l'Abbé Gervaiſe. A. 31. 32
Bonnac. Son audiance du Grand Viſir. A. 111
Bordeaux. B. 15. Entrée de l'Infante dans cette Ville. C. 29
Boulainvilliers. (le Comte de) C. 88
Bouquet en vers. N. 31. Q. 41

Bour-

Digitized by Google

Bourbon, Isle. F. 152
Bourdon (Sebastien) sa generosité. B. 100
Bouts rimez. L. 103. N. 49. P. 29
Bras artificiel. B. 95
Brueys. Sa Comedie de l'Opiniâtre. F. 140. G. 155. Sa Tragedie d'Asba. G. 167. H. 187. I. 87
Brûler les corps, quand cet usage a cessé. H. 39

C.

Camp de Porché-Fontaine. M. 5. Comed. M. 73
Cantates. Ariane. E. 71. Deucalion & Pirrha. H. 65. Le Suplice de Cupidon. I. 84
Captieux, Bourg. B. 12
Caracteres inconnus. G. 152
Cartulaire Historique de Hugues Capet. L. 6
Castres. B. 15
Cataracte, remarques sur cette maladie. G. 105
Cavalcade du Pape. A. 7
Cavalcade à S. Remy. O. 165
Champagne. *voyez* Baugier.
Chansons. A. 51. B. 79. C. 84. E. 84. F. 97. H. 73. I. 92. K. 61. 99. 153. 157. L. 121. L. 173. M. 76. N. 69. P. 66. Q. 86
Chansons du Comte Thibaut. H. 61

Digitized by Google

Chartes, qu'on doit être en garde contre ces sortes d'actes. Q. 12
Chartreux, poudre des Chartreux. L. 154
Chastelleraud. D. 55
Châtres. E. 44
Chiffres Romains, leur origine. C. 80
Chinois, de la litterature Chinoise. F. 119
Chronographe d'Evreux. A. 49. Expliqué. B. 77. C. 79. D. 80. 81. F. 91. Idée du Chronographe. Q. 76
Chronographe sur le Pape. D. 79
Chronographe, dont on demande l'explication. E. 81
Chronographe de S. Quentin. F. 94
Comette apperçûë à Lisbone. E. 99
Compas Trigonometrique. I. 115
Compliment du Chevalier de Romieu à M. de Joſſaud, & réponſe. D. 76
Compliment fait au Roy. H. 49
Condé, tableau des conquêtes du Grand Condé. P. 78
Conſpiration d'Angleterre. G. 175. H. 104. L. 215
Contarini (Camille) N. 97
Conte enigmatique. L. 39
Conte, le Plaiſir & la Sageſſe. N. 5
Cordemoi (Abbé de), ſa mort & ſon éloge. E. 185
Coriolan, Trag. traitée par differens Auteurs. C. 106
Corneille (Pierre), n'a pas tiré Heraclius de

Digitized by Google

de Calderon. B. 119. Jugement de Polieucte. D. 94. de la mort de Pompée. K. 148
Corneille (Thomas), l'inconnu remis au Theatre. E. 118
Couronnement. V. Sacre.
Les Couronnes, Ballet. K. 158
Coypel, le pere, sa mort. A. 73. Son éloge. D. 6
Czar, son entrée à Moscou. B. 132. Medaille frapée à son honneur. E. 97. reglement pour se nommer un successeur, & pour la succession des particuliers. E. 132. 133. 134

D.

Dacier, sa mort. L. 182. 193
Dammartin. O. 17
D'Angeau (Abbé), sa mort. Q. 190
Daniel (Jesuite) refuté sur la prétenduë élection des Rois de France de la seconde race. G. 12. 14. & de la troisiéme. G. 53. 72. refuté sur l'heredité des grands Fiefs. L. 5
Dax. A. 210
Description historique des lieux situez sur la route de l'Infante. A. 205. B. 11. C. 48. D. 27. E. 6
La Devineresse, Comedie. B. 125
Dialogue, le Tout & la Partie. Q. 28
Discours du P. de la Sante. C. 18. de

Digitized by Google

l'Evêque de Beauvais à une Benediction des drapeaux du Regiment du Roy. L. 100
Dissertation du Sacre critiquée. Q. 8

E.

Ecclesiaste, quelques traductions en vers. G. 101. & 121
Eclipse de Soleil à la Chine. F. 151
Education des enfans, *voyez* Lettre.
Eglogue sur le mariage du Roy. D. 1
Elegie. F. 12. d'un fils sur la mort de son pere. H. 46
Elide (Princesse d'Elide) *voyez* Moliere.
D. Emanuel, Infant de Portugal. N. 196
Enigmes. A. 50. B. 78. C. 83. D. 84. E. 82. F. 95. G. 130. H. 71. 189. I. 89. K. 97. L. 118. M. 72. N. 68. P. 126. Q. 84. expliquées en vers. D. 80. L. 118. N. 160
Entrée de l'Infante dans la petite Ville de la Haye. C. 158. à Châtres. C. 160. à Paris. B. 178. C. 126. de l'Ambassadeur de Malthe à Rome. E. 150. F. 7. de l'Ambassadeur de Portugal à Rome. I. 195. de l'Empereur dans Presbourg. K. 173. de Mrs Tiepolo & Foscarini à Paris. L. 186. 223
Epigramme latine & françoise sur un homme frapé du foudre qui n'en mourut pas. D. 78

Digitized by Google

Epitre en vers à l'Evêque de Nantes. B. 33. à l'Evêque de Chalons. C. 7. à Damon. F. 68. au Maréchal de Villars. I. 18. à Iris. P. 5. à l'Evêque de Laon. P. 19. aux Muſes. B. 83
Erable, maniere d'en tirer le ſucre. I. 21
Eſfui, quels ſont ces peuples? K. 72
Eſus, Dieu adoré par les Gaulois. K. 72
Etampes. E. 36. H. 156
Etat de la France du P. Ange. N. 100
Etrennes au Roy par M. de la Mothe. A. 38. par Beaupré. A. 39. A Mlle de S. D. A. 43
Eu. Tombeaux antiques trouvez auprès de cette Ville. F. 73. M. Capperon declare fauſſe l'étimologie du nom de cette Ville, qu'a donnée M. Huet. F. 80. Cette étimologie défenduë. H. 31. Réponſe de M. Capperon. K. 67

F.

FAble, le Solitaire & la Fortune. A. 46 Zephire & la Roſe. Q. 60
Femmes, *voyez* Beautez.
ſtin Royal. O. 155
Fête donnée à Paris par l'Ambaſſadeur Fédu Czar. A. 150. donnée par le C. de Charolois. A. 171. Donnée à Cambrai par M. de Morville. B. 156. Donnée à Moſcou pendant le Carnaval. E. 134. Donnée à Cambrai. H. 113. Donnée

Digitized by Google

à Villers-Coterets. P. 32. à Chantilly. P. 73
Fêtes de Thalie, Ballet. K. 155
Feu d'artifice des Thuilleries. C. 154. D. 139. du Palais Royal. D. 143. de l'Hôtel de Ville. D. 130. du Duc d'Oſſone. D. 150. G. 199
Fiefs. Les grands Fiefs n'étoient pas hereditaires. L. 5. & 7
Dîmes. O. 61
Flaminia, ſon compliment à l'ouverture du Theatre. F. 142
Flaudriau, remede éprouvé. L. 186
Fleau. *voyez* Bled.
Foire galante de Villers-Coterets. P. 52
Fontaine minerale de Segrai. I. 111
Fontenai S. Evremond n'eſt pas proche Caen. H. 45
Forces mouvantes. L. 132
Frey (Jean ou Janus) N. 178

G.

GAgeure de M. de Saillant. I. 172. K. 196
Geneſt (Abbé.) L. 159
S. Germain des Prez. Hiſtoire de cette Abbaye. I. 92
Gervaiſe. *voyez* Boëce.
Geuſlin, Peintre. H. 50
Gilot, Peintre & Graveur. Sa mort. F. 137
Glaces, on leur fait prendre telle forme qu'on

Digitized by Google

qu'on veut. B. 95
Goltzius (Hubert.) L. 34
Grammaire, idée generale d'une Grammaire. K. 129
Groenlandt. Découvertes qu'on y a faites. N 193
Le Grondeur. *voy.* Brueys.
Groſſeſſe extraordinaire. I. 79
Guadiana ne ſe cache point ſous terre. K. 56
Guib (Frederic.) K. 59
Guillaume de Tyr. *voyez.* Maronites.

H.

HAquenée preſentée au Pape. K. 177
Hautefeüille, ſes differens Ouvrages. I. 101
La Haye, lieu de la naiſſance de Deſcartes. D. 63
Heraclius. *voy.* Corneille.
Hiſtoriens apocriphes. A. 71
Hœverman (Marguerite.) Son éloge & ſa reception à l'Académie de Peinture. B. 112
Houteville. F. 103. Critiqué. F. 103. K. 139. N. 71
Hydropiſie extraordinaire. B. 38

I.

SAint Jacinthe Themiſeul, ſes Ouvrages. N. 93

Digitized by Google

Ibrahim Pacha. Son portrait. A. 118
Idille au P. de Portugal. Q. 73
S. Jean d'Angeli. C. 70
Jean de Calais, nouvelle. Q. 100
S. Jean de Luz. A. 205
Jettons frappez en 1722. C. 104. en 1721. D. 92. en 1720. E. 115
Ignez de Caſtro, Trag. N. 103
Incendie, nouvelle machine pour l'éteindre. P. 199
L'Inconnu. *voy.* Corneille.
Inſcription, mal critiquée. C. 141. Miſe à Londres. E. 100
Inſtitutes. D. 156
Journaux. F. 104
Journées amuſantes. Q. 99
Iſle nouvelle. B. 93. C. 5. diſparuë. K. 95
Jubilé. D. 135
Jugement rendu à Bourges. E. 82. I. 192. K. 210
Juifs, leur Hiſtoire par Prideaux. L. 141. Obligez de preſenter l'Ancien Teſtament au Pape lors de la Cavalcade. A. 13

L.

LAfont. B. 124
La Grange. Ses Poëmes Dramatiques. F. 119
Langon. B. 14

Digitized by Google

Langue Latine, lettre de M. de Beaumont, sur une nouvelle methode pour l'apprendre. A. 24. Methode raisonnée. L. 145. Essai d'une nouvelle methode. P. 128
Larrey, remarques critiques sur son Histoire de Loüis XIV. E. 60. & 70
S. Laurent des Eaux, abondant en vignobles. E. 17
Le bon. *voy.* Pendule.
Le Grand. L'Ouvrage d'un moment. K. 151
Lettre sur l'éducation des enfans. C. 101. Du Roy au Pape. A. 172. Du Roy au Cardinal de Noailles. C. 146. Sur les belles Lettres. F. 102. Sur le Mercure de Paris. I. 82. D'Aldi Aga au Grand-Maître de Malthe. K. 187. Ecrite de Cambray aux Auteurs du Mercure. L. 109. Lettre du Grand-Maître de Malthe. N. 47
Belles Lettres. Cause de leur progrès & de leur décadence. F. 117
Lisbone. Nombre des Vaisseaux entrez & sortis de ce port en 1721. C. 118
Lit travaillé en plume. Q. 71
Loches. D. 63
Londres. Nombre des morts & des Batêmes en 1721. A. 147
Loüisiane, sa fertilité. K. 95
Lusignan. D. 28

M.

Digitized by Google

Machabées ou Antiochus, Trag. Q. 139
Madrigal, songe de Tircis. F. 82. Sur la fine plaisanterie. Q. 70
Main artificielle. B. 55
Maintenon, *voi.* Pierres.
Majorité des Rois de France établie à 14. ans. G. 94
Maladies venerienes. Nouvelle methode pour les guerir. E. 85.
Mandement de l'Evêque de Marseille. L. 114. Pour le Sacre. O. 87. & 148
Mariage du Prince des Asturies. B. 137
Les Mariages entre les vivans & les morts. Com. Ita. B. 127
Mariana, traduction de son Histoire d'Espagne. K. 124. L. 143
Marlborough. Sa mort. I. 147. 198. Ses funerailles. L. 103
Marlon ou Mello. P. 186
Maronites. Incertitude sur leur nom & leur origine. Q. 43. 48. Opinion absurde à ce sujet. Q. 49. Guillaume de Tyr a le premier parlé de leur nom & de leur origine. Q. 44. & 50
Marseille. Antiquitez dans l'Abbaye de S. Sauveur. L. 36
Matthieu (Abbé.) Sa mort. L. 225
Mauger (Jean.) Sa mort. L. 153

Digitized by Google

Maulevrier, reçu Chevalier de la Toison d'or. *voi.* Ordre.
Medailles de Loüis XV. A. 74. B. 116. F. 138. H. 93. I. 123. K. 144. L. 158. O. 133. Q. 138
Medaille de Conſtantin. Opinion de l'Abbé de Camps ſur cette Medaille. E. 50
Medailles à vendre à Amſterdam. F. 136
——Grecques de Marſeille. L. 31
Meluzine. Ce qu'on en dit n'eſt qu'une fable, ce qu'il en faut croire. D. 28
Mercure. *voi.* Lettre.
Minas. Mort tragique du Marquis Das Minas. N. 149
Miſſon (Maximilien.) Sa mort. B. 96
Moliere, ſa Princeſſe d'Elide eſt preſque toute traduite d'une Comedie d'Auguſtin Moreto. B. 122. Extrait de Scenes qu'il n'a pas imitées. *ibid. & ſeq.*
Moncenigo (Alviſe-Sebaſtien,) élu Doge. L. 198
Le Mont de Marſan. B. 11
Montres d'une nouvelle invention. *voi.* Hautefeüille.
Moulin d'une nouvelle conſtruction. H. 88
Moutons dont les dents ſont d'or vers les gencives. I. 210
Muſæum Romanum aureum. K. 133

N.

Digitized by Google

N.

NObleſſe. Si le ventre annoblit. N. 187
Nôtre-Dame preſervée du feu. L. 183
Le Nouveau Monde, Comedie. L. 161. Lettre de Fuzelier à l'occaſion de cette Comedie. N. 41

O.

ODe ſur l'inconſtance de l'homme. B. 5. Sur le jugement dernier. C. 1. Sur l'arrivée de l'Infante. C. 14. Sur la fuite de ſoi-même. D. 9. Sur la convaleſcence du D. de Chartres. D. 25. Sur l'établiſſement de la Religion Chrétienne. F. 1. Sur le Mariage du Roy. H. 1. Au Regent. H. 52. Au Roy. L. 97. à M. le Preſident Denis. N. 36. Sur le Sacre. Q. 3. Sur le retour du Roy. Q. 127
Odes Morales du P. Bernard. K. 137
Ode de M. Grenan. Zephyrus & Roſa, avec la traduction en Vers François. D. 71. Autre traduction de M. Racine. D. 122
Odes traduites en Vers François la 3. du l. 1. d'Horace. D. 49. la 14. du l. 2. F. 51. la 11. du l. 1. F. 53. la 9. du l. 3. K. 42. la 11. du l. 1. Imitation. N. 46
Ode imitée de Moſchus, l'Amour Laboureur. N. 51

Digitized by Google

Oedipe du P. Folard. A. 75. E. 91. F. 103.
Opera. Si le Comique Lirique demande un tour perifrafé. L. 179
Operation de la taille par Thibaut. E. 208. Autres operations à la Charité. K. 89
Opiniâtre. *Voy* Brueys.
Opus nullum. F. 113
Oracle de Delphes. Q. 139. M. Fuzelier desavouë cette Comedie. Q. 140
Ordre du S. Esprit. O. 176. De S. Lazare. F. 180. I. 174
——De la Toison d'or. Reception du Marquis de Maulevrier. E. 160. Reception du P. R. de Lorraine. K. 179
——De Christ. Reception de M. des Fougerais. N. 34. Ordre de la Concorde. H. 114
Orleans. E. 18. Privileges de ses Evêques. E. 29. Son Université. E 33
La D. d'Orleans (Madame) Sa maladie & sa mort. P. 203. Q. 162
L'Ouvrage d'un moment. *voi.* Legrand.

P.

PAirs de France aussi anciens que la Monarchie. G. 62. Leurs fonctions au Sacre des Rois. G. 58. Si le nombre en a été fixé à douze. G. 64. Leurs rangs. K. 34

Pa-

Digitized by Google

Panegyrique du Roy. Q. 106
Papillons. Un Vaisseau en pleine mer tout couvert de ces insectes. N. 97
Paris. Histoire de cette Ville. K. 101. Histoire & recherche de ses antiquitez. K. 122
Partage des biens en France. N. 111
Peinture ; à Guazza, ce que c'est. C. 98. & 99. Quand a commencé celle à huile. C. 99
Pendule pour marquer les équations du temps. Q. 35
Penelope. *Voy* Geneſt.
Le Pere de bonne foy, Comed. Ita. A. 107
Perſe, rebelles de ce Royaume. I. 152. 193. 207. K. 167. 185. L. 209. N. 125. 192
Peſte. Remedes d'Helvetius contre cette maladie. A. 55. Relation de celle d'Arles. B. 62. Diſſertation ſur ce mal. B. 82. 86. Parfums préſervatifs. B. 156. Extrait d'une lettre de Gevaudan. D. 15. Si elle eſt cauſée par les vers. F. 114. Traité de cette maladie. G. 137. Diſſertation. G. 142. Diſcours Anglois ſur ce mal. H. 82. Lettres ſur la Peſte. I. 77. K. 51. Lettre de M. Charbel ſur celle de Marſeille. L. 52. Ceſſation de ce mal à Mars. L. 113.
Phenomene vû à Berne. C. 89. Frequens cette

Digitized by Google

cette année à Bâle. E. 99
Philosophes en belle humeur. Leurs Statuts. E. 1
Pierre le Cruel, Roy de Castille. Guerres qu'il eut à soutenir contre Henri, son frere bâtard. F. 19. Entierement défait. F. 28. tué par son frere. F. 30.
Pierres Philosophales, tromperies de Charlatans. F. 121
Pierres particulieres de Maintenon. H. 67
Pierre vulneraire. Q. 89
Pilier tremblant. O. 86
Pindare, traduction d'une de ses Odes. P. 144
Plante resineuse de la Loüisiane. G. 209
Playe extraordinaire à la tête. A. 33
Poëme sur le Mariage du Prince des Asturies. H. 27. Sur le Sacre du Roy. Q. 52
Poitiers. D. 37
Polyeucte. *Voi* Corneille.
Pompée. *Voi* Corneille.
Pons. C. 53
Portrait en Prose. Q. 56
Possession. Fille possedée du diable. Q. 21. Marques de fausseté dans cette possession. *ibid.*
Pour. Ce que c'est que le Pour. O. 7
Pourceaugnac. Divertissement de Lulli. H. 112
De Prade. Ses Tragedies. K. 148

Digitized by Google

Pradon. H. 111. K. 148
Procession de la Fête de l'Assomption. Son origine. K. 188
La Provençale, Entrée. L. 175
La Pucelle d'Orleans, nouveau Poëme. E. 52

R.

RAoux, Peintre. I. 120
Regent du Royaume, couronné Roy. G. 18. 23. 29
Regulus. *Voi* Pradon.
Relation de l'échange de l'Infante & de la Princesse d'Orleans. A. 175
Renaud. Opera. C. 107. D. 96
Revenu du Roy en 1285. G. 90
Rheims, prétention de ses Archevêques sur le Sacre des Rois. G. 3. Quand ils ont commencé à la faire valoir. G. 4. 11. 44. 47. S'ils doivent faire les frais du Sacre. G. 68. & 88. Entrée de Loüis XV. dans cette Ville. O. 63
Rœettiers (Norbert) reçû à l'Académie de Peinture. B. 111
Rome. Incertitude sur l'Histoire des quatre premiers siecles de cette Ville. P. 140
Romulus; Trag. A. 96. Critiqué. E. 84. F. 103. Loüé. F. 106. Pierrot Romulus. B. 131. Arlequin Romulus. B. 130

Ro-

Digitized by Google

Roquefort B. 12
Rosalba Carriere. Son éloge & sa reception à l'Academie de Peinture. B. 114
Rotrou a tiré Vinceslas de D. Francisco de Roxas. B. 118
Roy. Son Ballet des Elemens. A. 80
De Ruffy, justifié de l'erreur que le P. Martene lui avoit imputée. L. 36
Rymer. Son Recueil pour l'Histoire d'Angleterre. P. 153

S.

Sacre & Couronnement des Rois de France, Dissertation. G. 1. Si Pepin a été sacré. G. 5. Frais du Sacre de Philippe le Bel. G. 89 A que l'âge nos Rois peuvent être sacrez G 94. Traité historique du Sacre par M. Menin. N. 78
Sacre en differentes Villes. De Charles le Chauve à Mets G. 10. De Loüis le Begue à Compiegne G. 14. de Loüis & Carloman à Ferrieres G 16. De Loüis d'Outremer à Laon. G 32. De Robert à Orleans, G. 36. De Loüis VI. à Orleans. G 46. De Henri IV. à Chartres. G. 100.
Sacre à Rheims. De Loüis le Debonnaire. G. 10. de Charles le Simple. G. 24. de Lothaire G 33. de Hugues Capet. G. 35. de Henri I. G. 39. de Philippe I. G. 44. de Loüis VII. G. 49. de Philippe Auguste. G. 56. de Loüis VIII, G. 69. de S. Loüis. G. 71. de Philippe le Hardi G. 87. de Philippe le Bel. G. 88. de Loüis Hutin. G. 92. de Philippe V. G. 93 de Charles IV. *ibid.* de Philippe de Valois. *ibid.* de Jean. G. 94. de Charles V. *ibid.* de Charles VI. G. 98. de Charles VII. *ibid.* de Loüi XI. G. 99. de Charles VIII. *ibid.* de Loüis XII, *ibid.* de François I. *ibid.* de Henry

Digitized by Google

Henri II. *ibid.* de François II. *ibid.* de Charles IX. *ibid.* de Henri III. G. 100. de Loüis XIII. *ibid.* de Loüis XIV. G. 101
Sacre de Loüis XV. Invitations a cette Ceremonie. O 5. Preparatifs & disposition de l'Eglise de Rheims. O. 91. Veille du Sacre. O. 98. Ceremonie du Sacre. O. 120. Couronnement. O. 129. Offrandes. O. 136. Ornemens Royaux. O 143. & 218. Discours latin sur le Sacre du Roy. Q. 110
Saintes. C. 57
Saucrelles. L. 214
Sauvages Leurs mœurs comparées à celles des premiers temps. F. 98 K. 134
Segaud, Jesuite. *Voyez.* Fontaine.
Silvie, pourquoi ce Château est ainsi nommé. P. 87
Spectacles donnez *gratis*. C. 107. Lettre critique sur les spectacles. L. 69
Le Spectateur François. B. 87. D. 86. F. 107 I. 86
Sphere mouvante de Jean Deur. K. 140
Stances à Damon. I. 26. Le bonheur d'un vrai Chrétien. K. 31
Statuë de la Religion faite pour le Czar. A. 72
Succession au Royaume de Hongrie, établie dans la ligne feminine au défaut d'heritiers mâles K. 174. & 109
La surprise de l'Amour, Comed. des Ita. F. 145
Susanne accusée, Poëme L. 23

T.

Tableaux de la Reine Christine. B. 99. C. 94 E 101
——Vendus à Amsterdam. F. 125
——Exposez le jour de la Fête-Dieu H. 87
Tableau de Telemaque. *Voyez* Raoux. De la re-sur-

Digitized by Google

surrection du Lazare K. 141
Tamerlan. Son Histoire. G. 132
Tartas A. 212
Te Deum à Nôtre Dame C. 148. D. 140
Terres divisées par les differentes especes d'hommes qui l'habitent. Q. 62
Testament, ancien & nouveau, imprimé en Langue Russienne B. 97
Theatres des Thuilleris. A. 93. C. 152
Theatres; projet d'une histoire du Theatre François, H. 74
Theatre Anglois. *Voyez* Anglois.
Themiseul. *Voyez* S. Jacinthe.
These dediée à l'Abbesse de Chelles. K. 49
Timon, Comed. des Ital. A. 199 F. 103
Tombeaux trouvez proche la Ville d'Eu. F 73.
proche Seez. H. 43
Tournefort, temps de sa naissance. K. 59
Tours. Droits du Roy en qualité d'Abbé & de Chanoine de S. Martin de Tours. A. 27
Tremblement de terre à la Chine. F. 150
Tristan l'Hermite. Quelques particularitez de sa vie & de ses ouvrages I. 128
Turinge. Si leurs premiers Langraves descendoient en ligne masculine de Charles, Duc de la basse Lorraine. H. 160
Dom Turquois, Feüillant. Sa Mort. Q. 190

V.

Vaisseaux de guerre des Anciens. A. 52. E. 83
Vaudeville sur le siege de Montreüil. M. 36 & 65
Vayrac (Abbé de) attaqué sur son article des Comtes de Blois. F. 84. G. 126. Sa réponse H. 6. Réponse à la réponse. K. 1.
Venceslas. *Voyez* Rotrou.

Ve-

Digitized by Google

Verole, insertion de la petite verole. G. 144. & 175
Vers à M. D... A. 43. A M. D.... A. 43. A Mlle *Iris*, *vous aimerez un jour*. B. 9 Sur l'yvresse. B. 75. De M. Danchet au Roy le jour de sa naissance. B. 175. Portrait du Cardinal de Rohan. C. 27. Sur le feu d'artifice du Palais Royal. D. 148. Au P. Aubert, Jesuite. E. 47. A une Dame qui souhaitoit avoir de la corde de pendu E. 59. Sur l'amitié. G. 128. Sur un Portrait. H. 89, Sur le Mariage du Roy. I. 5. L. 64. A Mlle de C... le jour de sa fête K. 83. Au Roi le jour de la S. Louis. K. 145 L. 97. Sur la convalescence du Roy. M. 81. Sur le Sacre du Roy. O. 11. Sur un ruban de cane. P. 208. Contre la Poësie Q. 18. Sur le Portrait du Cardinal du Lois. Q. 27. Sur Mr de Turbilli. Q. 34
Vers latins au Roy. M. 69
Villers Coterets. O. 45
Vienne en Autriche. Nombre des morts & des Batêmes en 1721. B. 146
Voltaire. Epître au Maréchal de Villars I. 13. Au Cardinal du Lois L. 111. Au nom du Congrès de Cambray. L. 119
Voyages de Corneille le Brun. A. 63 De Sirie & du Mont Liban B 80. Critique de ce qu'en ont dit les Journalistes de Trevoux. Q 42. Du Comte d'Ericeira. F. 54. De François Coreal. Q. 93
Ursins (Princesse des) Sa mort. Q. 177

L'Air noté doit regarder la page 86.
La Planche des Medailles du Roy, la page 138.

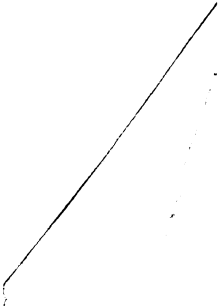
Errata du I. Volume de Novembre.

P. 30. au dernier Vers du 2. Sonnet, ce *lis.* le.
P. 186. l. 5. d'Aulin, *lis.* d'Antin.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

FEB 19 1931

Presented by
the Century Association
to the
New York Public Library
4 Jan. 05.

Google

Digitized by Google